Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège — Fascicule CXXXV

LÉON WARNANT

LA
CONSTITUTION PHONIQUE
DU MOT WALLON

Étude fondée sur le parler d'Oreye
(Hesbaye liégeoise)



1956
Société d'Édition « Les Belles Lettres »
Boulevard Raspail, 95
Paris (VIe)

ERRATA

P. 57, intervertir les légendes relatives aux palatogrammes.

P. 166, colonne de gauche du tableau, au lieu de « 1128 – –, 756 ∪ –, 429 ∪ ∪, 187 – ∪ », lire : « 1128 ∪ –, 756 ∪ ∪, 429 – –, 187 – ∪ ».

P. 265, 1re ligne du tableau, au lieu de « **a** 0,1, **ã** 5,9, 5,4 », lire : « **a** 0,1, **à** 5,9, **ã** 5,4 ».

P. 282, remplacer la 6e ligne par : « acoustique totale de la longue et être fatale à la brève, en la mo- ».

P. 329, 22e ligne, supprimer « générale » après « voyelle ».

P. 353, changer le pourcentage 24,6, relatif à **i**, en 34,6.

Bibliothèque
de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège

DU MÊME AUTEUR :

La culture en Hesbaye liégeoise. Étude ethnographique et dialectologique. — Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, Mémoires couronnés, tome XIX, 255 pages. Bruxelles, Palais des Académies, 1949.

Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye. — 180 pages. Liège, Michiels, 1953.

Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Université de Liège — Fascicule CXXXV

LÉON WARNANT

LA CONSTITUTION PHONIQUE DU MOT WALLON

Étude fondée sur le parler d'Oreye
(Hesbaye liégeoise)



1956
Société d'Édition « Les Belles Lettres »
Boulevard Raspail, 95
Paris (VIe)

L'impression de ce mémoire comme thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur a été autorisée par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège en sa séance du 5 janvier 1955.

Le Secrétaire de la Faculté	*Le Doyen de la Faculté*
Secrétaire du Jury :	*Président du Jury :*
(s.) J. Paulus.	(s.) R. Fohalle.

« En aucun cas, les opinions de l'auteur ne peuvent être considérées par le fait de l'autorisation d'impression de la dissertation comme étant celles du Jury de l'Université ». (Article 6 de l'Arrêté Royal du 10 mars 1931 appliquant la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires).

Conformément au règlement de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, ce travail a été examiné par une commission technique composée de M. Pierre Fouché, professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Phonétique de l'Université de Paris, et de MM. Maurice Delbouille, René Fohalle, Louis Remacle et Joseph Warland, membres de la Faculté.

M. L. Remacle en a assumé la révision et a surveillé la correction des épreuves.

Au début de cet ouvrage, je tiens à remercier de tout cœur les professeurs de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège qui ont bien voulu m'encourager et m'aider : M. Louis Remacle, le directeur de cette thèse, qui, en me prenant à son service comme assistant, m'a placé dans des conditions de travail exceptionnellement favorables et qui n'a cessé de me guider avec une inlassable bienveillance ; M. Maurice Delbouille, dont les conseils m'ont été d'un grand secours et m'ont permis d'améliorer maintes pages ; MM. Joseph Warland et René Fohalle, dont les remarques m'ont suggéré plusieurs remaniements ; M. Marcel Paquot, qui a suivi mes recherches avec une grande sympathie et qui s'est toujours montré soucieux des progrès de mon étude ; M. Jules Horrent, qui a relu minutieusement mon manuscrit. Que MM. Fernand Desonay et Robert Vivier, mes anciens professeurs, trouvent également ici l'expression de ma gratitude.

Je dois aussi beaucoup à M. Pierre Fouché, professeur à la Sorbonne, directeur de l'Institut de Phonétique de l'Université de Paris, dont les leçons n'ont pas été sans m'influencer profondément et qui a très aimablement accepté de revoir mon travail.

* * *

Je tiens enfin à remercier la Commission du Patrimoine de l'Université de Liège et la Commission pour l'Application des Accords culturels franco-belges. C'est grâce à leur aide financière que je dois d'avoir pu faire à Paris deux longs et fructueux séjours d'études.

L. W.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

Nous notons les unités phonétiques en italique et les unités phonologiques en grasse.

Dans le premier livre, nous numérotons en italique les descriptions des unités phonétiques et en grasse les descriptions des unités phonologiques.

Lorsque nous donnons des termes comme exemples, nous les notons toujours en italique et nous laissons en romain le ou les éléments que nous voulons mettre en relief, qu'il s'agisse d'unités phonologiques ou d'unités phonétiques.

Notre notation des termes wallons est simple et ne demande pas d'explication. Elle a déjà été employée dans les travaux de L. Remacle et dans nos *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye.* On trouvera, d'ailleurs, toutes les précisions souhaitables sur notre orthographe en consultant nos descriptions phonologique et phonétique. Remarquons que, sauf pour **a**, l'accent aigu qui surmonte certaines voyelles indique une fermeture, l'accent grave une ouverture et le tilde une nasalisation. Le tilde sur la nasale **n** indique une palatalisation. Pour la facilité typographique, nous avons noté **ã** ce que nous aurions dû noter **ã̀**. Signalons encore que les deux points qui suivent une voyelle indiquent qu'elle est longue.

BIBLIOGRAPHIE

Nous citons ici, à côté des ouvrages généraux, les articles importants.

Nous ne signalons pas une série d'études auxquelles nous ne faisons allusion qu'une ou deux fois et qui ne touchent pas immédiatement à notre sujet. Pour ces études, on trouvera les indications bibliographiques à l'endroit où nous en parlons.

ALARCOS LLORACH E. *Fonología española.* Madrid, Biblioteca románica hispánica, 1950.

BALLY Ch. *Linguistique générale et linguistique française.* Berne, Francke, 2e éd. 1944.

BLOCH B. et TRAGER G. L. *Outline of linguistic analysis.* Special publications of the Linguistic Society of America, 1942.

BLOOMFIELD L. *Language.* New York, Henry Holt, 1933.

BOURCIEZ E. *Précis historique de phonétique française.* Paris, Klincksieck, 8e éd., 1955.

— *Éléments de linguistique romane,* Paris, Klincksieck, 4e éd., 1946.

CHLUMSKÝ, PAUPHILET, POLLAND. *Radiografie francouzských samolásek a polosamolásek. Radiographie des voyelles et des semi-voyelles françaises.* Prague, Nákladem české akademie věd a umění, 1938.

COHEN M. *Histoire d'une langue : le français.* Paris, Éd. Hier et Aujourd'hui, 1947.

— *Sur la statistique linguistique,* in *Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris,* année 1949, pp. 7-16.

DAUZAT A. *Histoire de la langue française.* Paris, Payot, 1930.

DELACROIX H. *Le langage et la pensée.* Paris, Alcan, 2e éd., 1930.

DIETH E. *Vade-mekum der Phonetik.* Berne, Francke, 1950.

DURAND M. *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne.* Paris, Bibliothèque du « Français moderne », 1936.

— *Voyelles longues et voyelles brèves.* Paris, Klincksieck, 1946.

FELLER J. *Phonétique du gaumet et du wallon comparés,* in *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne,* t. XXXVII, 1897, pp. 203-282.

FEUSER M. *Zur Struktur des englischen Wortschatzes.* Thèse dactylographiée de l'Université de Bonn, 1948.

FOUCHÉ P. *Études de phonétique générale.* Paris, Les Belles Lettres, 1927.

— *La prononciation actuelle du français,* in *Où en sont les études de français ?* Manuel général publié sous la direction d'A. Dauzat. Paris, Bibliothèque du « Français moderne », 1949, pp. 13-34.

— *Les diverses sortes de français au point de vue phonétique,* in *Français moderne,* t. IV, 1936, pp. 199-216.

— *L'état actuel du phonétisme français,* in *Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris,* année 1936, pp. 37-67.

— *Phonétique historique du français. Introduction.* Paris, Klincksieck, 1952.

GARDINER A. *The theory of speech and language*. Oxford, Clarendon press, 2e éd., 1951.

GOUGENHEIM G. *Éléments de phonologie française*. Paris, Les Belles Lettres, 1935.

GRAMMONT M. *Traité de phonétique*. Paris, Delagrave, 2e éd., 1939.

— *La prononciation française. Traité pratique*. Paris, Delagrave, 1951.

GRÉGOIRE A. *L'apprentissage du langage*. Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. LXXIII et CVI, 1937 et 1947.

GUIRAUD P. *Bibliographie critique de la statistique linguistique*. Revisée et complétée par T. D. HOUCHIN, J. PUHVEL et C. W. WATKINS, sous la direction de J. WHATMOUGH. Utrecht-Anvers, Éd. Spectrum, 1954.

— *Les caractères statistiques du vocabulaire*. Paris, Presses universitaires de France, 1954.

HADEN E. F. *The physiology of french consonant changes. A study in experimental phonetics*, in *Language dissertations*, n° 26, 1938.

HARRIS Z. S. *Methods in structural linguistics*, The University of Chicago Press, 1951.

HAUDRICOURT A. G. et JUILLAND A. G. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. Paris, Klincksieck, 1949.

HAUST J. *Étymologies wallonnes et françaises*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1923.

— *Dictionnaire des rimes*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1928.

— *Dictionnaire liégeois*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1933.

— *Dictionnaire français-liégeois*. Publié sous la direction d'É. Legros. Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.

IORDAN I. et ORR J. *An introduction to romance linguistics*. Londres, Methuen, 1937.

JAKOBSON R. *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, in *Språkvetenskapliga sällskapets i Uppsala förhandlingar*, 1940-1942.

JESPERSEN O. *Lehrbuch der Phonetik*. Leipzig, Teubner, 1920.

— *Language, its nature, development and origin*. Londres, George Allen, 7e éd., 1947.

JOOS M. *Acoustic phonetics*, in *Language monographs*, n° 23, 1948.

JONES D. *The phoneme : its nature and use*. Cambridge, Heffer, 1950.

KRAMSKÝ J. *A phonological analysis of persian monosyllables*, in *Archiv orientální*, t. XVI, 1947, pp. 103-134.

KRUISINGA E. *The phonetic structure of english words*. Berne, Francke, 1942.

MALMBERG B. *Observations sur le système vocalique du français*, in *Acta linguistica*, t. II, 1940, pp. 232-246.

— *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie*. Lund, Gleerup, 1943.

— *Système et méthode*. Lund, Gleerup, 1945.

— *La phonétique*. Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1954.

MARTINET A. *Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, in *Revue de linguistique romane*, t. XV, 1939, pp. 1-86.

— *La phonologie du mot en danois*. Paris, Klincksieck, 1937.

— *Où en est la phonologie*, in *Lingua*, t. I, 1947-1948, pp. 34-58.

— *Économie des changements phonétiques*. Berne, Francke, 1955.

MATHESIUS V. *La structure phonologique du lexique du tchèque moderne*, in *Travaux du Cercle de Linguistique de Prague*, t. I, 1929, pp. 67-84.

MEILLET A. *Linguistique historique et linguistique générale.* T. I, 2e éd., Paris, Champion, 1926 ; t. II, nouveau tirage, Paris, Klincksieck, 1940.

MENZERATH P. et DE LACERDA A. *Koartikulation, Steuerung und Lautabgrenzung.* Berlin-Bonn, Dümmler, 1933.

— *Die Architektonik des deutschen Wortschatzes.* Bonn, Dümmler, 1954 [1].

MEYER-LÜBKE W. *Grammaire des langues romanes,* t. I : *Phonétique.* Traduction d'E. Rabiet. Paris, Welter, 1890.

MICHEL L. *La phonologie.* Bruxelles, Didier, Coll. « Langues vivantes », n° 2.

NAVARRO T. *Estudios de fonología española.* New York, Syracuse University Press, 1946.

NIEDERLÄNDER J. *Die Mundart von Namur,* in *Zeitschrift für romanische Philologie,* t. XXIV, 1900, pp. 1-32 et 251-309.

NYROP Kr. *Grammaire historique de la langue française,* t. I, *Histoire générale de la langue française, Phonétique historique.* Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 4e éd., 1935

— *Manuel phonétique du français parlé.* Traduit et remanié par E. Philipot. Paris, Picard, 5e éd., 1934.

PIKE K. L. *Phonetics.* Londres, Humphrey Milford ; Oxford, University Press, 1943.

POLLAND B. et HÁLA B. *Artikulace českych zvuku v roentgenových obrazech (skiagramech).* Prague, Nákladem české akademie věd a umění, 1926.

REMACLE L. *Les variations de l'*h *secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'*h *en liégeois.* Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. XCVI, 1944.

— *Le problème de l'ancien wallon. Ibidem,* fasc. CIX, 1948.

— *Orthophonie française. Conseils aux Wallons.* Liège, Michiels, 1948.

— *Bilinguisme et orthophonie,* in *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie,* t. XVII, 1943, pp. 115-136.

ROSETTI A. *Le mot. Esquisse d'une théorie générale.* Copenhague, Munksgaard, 2e éd., 1947.

ROUDET L. *Éléments de phonétique générale.* Paris, Welter, 1910.

ROUSSELOT P. J. *Principes de phonétique expérimentale.* Paris, Didier, 1924.

ROUSSELOT P. J. et LACLOTTE F. *Précis de prononciation française.* Paris, Welter, 1902.

SAPIR E. *Le langage. Introduction à l'étude de la parole.* Traduction de S. M. Guillemin. Paris, Payot, 1953.

SAUSSURE (F. DE). *Cours de linguistique générale* (publié par Ch. Bally et A. Sechehaye avec la collaboration d'A. Riedlinger). Paris, Payot, 4e éd., 1949.

SCHÖNHAGE A. *Zur Struktur des französischen Wortschatzes. Der französische Einsilber.* Thèse de doctorat dactylographiée de l'Université de Bonn, 1948.

[1] Nous n'avons examiné ce travail que quand le nôtre était à l'impression. Cependant nous le connaissions indirectement par la lecture des thèses d'A. Schönhage et de M. Feuser, élèves de P. Menzerath, qui avaient consulté l'étude en manuscrit. C'est ainsi que nous avions déjà pu opérer quelques rapprochements entre des idiomes différents. Tardivement, nous en avons ajouté quelques autres, que nous avons notés en bas de page.

Tarneaud J. *Traité pratique de phonologie et de phoniatrie*. Paris, Maloine, 1941.
Trnka B. *A phonological analysis of present-day standard english*. Prague, Nákladem filosofické fakulty university Karlovy, 1935.
— *A tentative bibliography*. Utrecht-Bruxelles, Éd. Spectrum, 1950.
Troubetzkoy N. S. *Principes de phonologie*. Traduction de J. Cantineau. Paris, Klincksieck, 1949.
— *La phonologie actuelle*, in *Journal de psychologie normale et pathologique*, t. XXX, 1933, pp. 227-246.
Twaddell W. F. *Combinations of consonants in stressed syllables in german*, in *Acta linguistica*, t. I, 1939, pp. 189-199 et t. II, 1940-1941, pp. 31-50.
Vendryes J. *Le langage*. Paris, La Renaissance du Livre, 1921.
Vogt H. *The structure of the norwegian monosyllables*, in *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, t. XII, 1942, pp. 5-29.
Warland J. *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*. Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. LXXXIV, 1940.
Warnant L. *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye*. Liège, Michiels, 1953.
Wartburg (W. von). *Problèmes et méthodes de la linguistique*. Traduction de P. Maillard. Paris, Presses Universitaires de France, 1946.
Zipf G. K. *Relative frequency as a determinant of phonetic change*, in *Harvard studies in classical philology*, t. XL, 1929, pp. 1-95.
— *Selected studies of the principle of relative frequency in language*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1932.
Zwirner E. et Zwirner K. *Grundfragen der Phonometrie*. Berlin, Mette, 1936.

REVUES.

AL Acta linguistica, (1939...).
ArN Archives néerlandaises de phonétique expérimentale (1927 ... 1947).
BC Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague (1934-1935...).
BSL Bulletin de la Société de Linguistique de Paris (1868-1871...).
BT Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie (1927...).
CS Cahiers Ferdinand de Saussure (1941...).
L Lingua (1947-1948...).
Lg Language (1925...).
LgD Language dissertations (52 nos).
LgM Language monographs (25 nos).
MSL Mémoires de la Société de Linguistique de Paris (1868-1935).
RLR Revue de Linguistique romane (1925...).
RPh Revue de Phonétique (1911...1930).
SL Studia linguistica (1947...).
TC Travaux du Cercle linguistique de Copenhague (1944...).
TP Travaux du Cercle linguistique de Prague (1929...1939).
VR Vox romanica (1936...).
W Word (1945...).
ZfPh Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft (1947...).

INTRODUCTION

Depuis l'enseignement de Ferdinand de Saussure à l'Université de Genève et la publication de son *Cours de linguistique générale* par ses anciens élèves Ch. Bally et A. Sechehaye, on opère généralement dans l'étude d'un idiome une distinction nette entre l'étude diachronique et l'étude synchronique ; on sépare de même la langue, fait social, qui est un ensemble de conventions permettant l'exercice du langage dans un groupe humain, et la parole, fait individuel, qui est une utilisation de la langue.

Sur le plan synchronique, de quelque côté que l'on examine un idiome, on en arrive à déterminer des séries de traits qu'on peut grouper dans des ensembles, que ce soit dans le domaine du vocabulaire ou dans celui de la grammaire.

Le vocabulaire représente sans doute l'ensemble où les relations entre les parties sont le moins marquées. Les groupes de mots formés par association mentale, c'est-à-dire par les rapports associatifs dont parle Saussure [1], ne forment pas, en effet, on s'en rend aisément compte, des touts bien définis, et les liens qui unissent les diverses parties de ces touts peuvent être de nature différente.

La grammaire, traditionnellement scindée en syntaxe, morphologie et phonétique, manifeste dans chacune de ces subdivisions des relations plus étroites entre les parties que celles qu'on note dans le vocabulaire.

Dans la syntaxe, une phrase courante forme une véritable unité dont toutes les parties sont reliées par des rapports psycho-linguistiques, c'est-à-dire internes. Ses éléments fondamentaux, le sujet et le prédicat, sont dans une étroite dépendance, laquelle apparaît dans l'accord en nombre (sujet et verbe) et parfois aussi en genre (sujet et attribut). Ils peuvent, l'un et l'autre, recevoir des

---

[1] Pp. 173-175 ; exemple : enseignement, enseigner, enseignons — enseignement, armement, changement — enseignement, instruction, apprentissage, éducation.

determinations, compléments ou propositions, dont la relation avec les éléments fondamentaux peut se marquer par l'accord de l'adjectif épithète ou à l'aide d'une préposition ou d'une conjonction de subordination. Et ces éléments secondaires peuvent, eux aussi, être déterminés ; les propositions subordonnées, par exemple, vont connaître un nouveau rapport entre sujet et prédicat.

Dans la morphologie, on rencontre, entre autres choses, les séries de morphèmes de la conjugaison, les séries de pronoms et d'adjectifs déterminatifs. Les unités qui constituent ces séries se correspondent d'une manière ou d'une autre. Ainsi on retrouve les mêmes personnes dans la conjugaison, dans les pronoms personnels sujets et compléments, dans les pronoms réfléchis, dans les adjectifs et les pronoms possessifs. Ces pronoms et ces adjectifs possessifs se correspondent tout comme les adjectifs et les pronoms démonstratifs.

Dans le domaine du vocabulaire, de la syntaxe, de la morphologie, nous nous trouvons donc en présence de traits que leur nature nous permet de grouper. Il en va de même dans le domaine de la phonétique. Nous pourrions simplement renvoyer à nos tableaux des consonnes et des voyelles, mais nous préférons cependant mettre en relief quelques-uns des caractères propres aux ensembles d'éléments phonétiques. Les consonnes sont plus ouvertes que les voyelles. Certaines des consonnes comme certaines des voyelles sont plus ouvertes et d'autres moins ; certains des éléments phonétiques s'articulent à l'avant de l'appareil phonateur, d'autres plus en arrière et d'autres plus en arrière encore. En ce qui concerne plus spécialement les consonnes, on en distingue deux grandes classes, les sourdes et les sonores ; pour des points d'articulation identiques ou très proches, on en rencontre de plus ou moins ouvertes. En ce qui concerne plus spécialement les voyelles, on trouve une série de voyelles d'avant non-labiales à laquelle correspond une série d'avant labiales et une série d'arrière labiales ; et on relève la même suite d'apertures pour les trois séries de voyelles. On peut donc, sans nul doute, grouper les éléments phonétiques d'un parler dans un tableau qui représente un tout avec une organisation.

En restant dans le domaine des éléments phoniques, dans cette nouvelle discipline qui a pour nom la phonologie, nous constatons encore l'existence d'un ensemble dont on peut ordonner les parties, c'est-à-dire les phonèmes. Nous nous contentons de renvoyer aux tableaux que nous donnons, ci-après, des phonèmes du parler

d'Oreye. On y trouvera, en gros, des caractéristiques proches de celles que nous venons de citer pour les éléments phonétiques.

Ainsi, dans le langage, quel que soit le domaine spécial sur lequel nous portons notre attention, nous rencontrons une série de traits qui peuvent être intégrés dans des ensembles. Bien sûr, l'interdépendance des parties entre elles est des plus variables. Peu marquée en ce qui touche au vocabulaire, elle l'est beaucoup plus dans la syntaxe, la morphologie, la phonétique et la phonologie. On peut, certes, se demander si le mot, dans sa constitution phonique, ne présente pas des qualités semblables.

Nous avons parlé jusqu'ici d'*ensembles*. Mais ceux qui ont entrepris l'étude de ces divers chapitres de la linguistique utilisent fréquemment les termes de *système* ou de *structure* [1] ; et ce sont là des termes généralement admis aujourd'hui. Mais ils peuvent cependant s'appliquer à des réalités différentes depuis le simple ensemble jusqu'à celui dont toutes les parties sont en étroite dépendance les unes vis-à-vis des autres. C'est pour cette raison que, examinant l'ensemble d'éléments phoniques que représente le mot et ayant décidé de décrire l'arrangement de ces éléments, nous avons choisi un terme de signification plus limitée : nous parlons dans notre travail de la *constitution* phonique du mot wallon.

Que voulons-nous faire, en effet, dans cette étude ? Simplement rechercher si les phonèmes qui constituent le mot wallon ne sont pas associés d'une manière spéciale et examiner s'il existe un ordre dans lequel les phonèmes de diverses qualités se suivent, et, s'il en est un, quel il est. Car, après avoir détaillé les qualités des phonèmes d'un parler, on peut se demander s'il n'existe pas un usage particulier de ces phonèmes dans les mots du parler, usage

[1] Citons le titre de quelques études : *Le système consonantique du français moderne* de B. MALMBERG, *Le système grammatical de la langue française* de G. GOUGENHEIM, *La structure immanente de la langue française* de K. TØGEBY (TC, t. VI, 1951), *The phonetic structure of english words* de E. KRUISINGA. Ajoutons les titres de quelques travaux dont les auteurs considèrent que le système dans la forme de l'idiome dépend d'un système dans la nature même des opérations de pensée propres à l'esprit humain : *La structure logique de la phrase* d'A. SECHEHAYE et les travaux du linguiste français G. GUILLAUME, *La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ?*, in *Cahiers de linguistique structurale*, n° 1, 1952, 30 p., *Particularisation et généralisation dans le système des articles français*, in *Français moderne*, t. XII, 1944, pp. 89-107.

qui varierait d'une langue à l'autre et dans lequel se manifesterait la prédominance de tels phonèmes dans telles positions et de tels autres phonèmes dans telles autres positions. Il s'agit donc, pour nous, d'étudier la fréquence des phonèmes dans les diverses positions du mot, et ceci à l'aide d'une étude statistique. Nous allons, ci-après, revenir plus en détail sur ce sujet.

Nous ne nous préoccupons donc dans notre travail que des phonèmes constituant le mot. On pourrait sans doute aussi s'intéresser à l'intonation, mais cette étude, qui nous paraîtrait pleine d'intérêt dans le cadre de la phrase, ne s'impose pas dans une recherche qui s'en tient au mot.

Quant à l'étude de la fréquence des phonèmes, non plus sur le plan de la langue, mais sur le plan de la parole, c'est-à-dire dans un discours suivi, nous en donnons un aperçu dans un appendice, après nos conclusions.

Il convient de noter que notre travail ne se présente pas comme une compilation ou comme une mise au point d'une question, mais comme une expérience dont on ne peut prévoir le résultat, comme une longue recherche, à base statistique, et comme un essai d'interprétation des chiffres établis. Quelles que soient les conclusions auxquelles nous arriverons, nous aurons servi la science. Nous aurons attiré l'attention sur un aspect phonique qu'on n'a pas l'habitude de considérer dans la langue ; nous aurons fourni une somme importante de matériaux dont on ne possède l'équivalent pour aucun autre idiome.

Nous allons maintenant donner des précisions sur le parler qui sert de fondement à notre étude, sur la manière dont nous entendons le terme mot et sur le lexique que nous avons établi ; nous nous expliquerons ensuite sur notre propos, la méthode que nous avons adoptée et le plan que nous avons suivi.

La commune d'Oreye, sa population et son parler.

Oreye est une commune d'environ 1.000 habitants, à 19 km au nord-ouest de la ville de Liège, dans la province de ce nom. Arrosée par le Geer, elle se situe au milieu des hautes plaines de Hesbaye au sol limoneux, extrêmement fertile.

J.-M. Remouchamps la désigne par le sigle W 13 (= arrondisse-

ment de Waremme, commune n° 13) dans la liste des communes wallonnes établie en 1935 (BT, t. IX, pp. 211-271) ; É. Legros lui conserve ce sigle sur la carte qui accompagne son étude consacrée à *La frontière des dialectes romans en Belgique*[1] ; c'est le même sigle qui a été retenu pour l'*Atlas linguistique de la Wallonie*[2].

Il y a une cinquantaine d'années, la population du village s'occupait encore presque exclusivement d'agriculture. Depuis, le développement de la vie industrielle a détourné un assez grand nombre d'habitants de cette activité. Certains travaillent maintenant à la sucrerie installée dans le village même ; d'autres partent journellement vers les fabriques et les bureaux de la région liégeoise ; d'autres encore exercent, dans la commune, une profession libérale.

L'ouvrier, toutefois, ne se détache pas complètement de la terre. Il n'est pas rare qu'il élève un cochon, qu'il cultive un lopin de terre ou qu'il fournisse une aide occasionnelle à un agriculteur, car les agriculteurs sont toujours nombreux.

Le parler qui va nous occuper est donc celui d'une communauté paysanne. Il possède presque toutes les caractéristiques du wallon liégeois. Ce dialecte est bien connu grâce aux travaux de plusieurs dialectologues. Nous citerons spécialement, pour la lexicologie, J. Haust, l'auteur du *Dictionnaire des rimes*, du *Dictionnaire liégeois* et du *Dictionnaire français-liégeois*, et, pour la phonétique, L. Remacle, qui a étudié *Les variations de l'*h *secondaire* et qui a contribué à élucider, après J. Feller, *Le problème de l'ancien wallon*.

La phonétique du parler d'Oreye ne présente que quelques divergences avec celle du wallon de Liège. Nous allons reprendre brièvement les « quelques particularités phonétiques et morphologiques » notées dans notre ouvrage sur *La culture en Hesbaye liégeoise*[3]. Signalons que ce chapitre de notre précédent travail comporte une carte synthétique sur laquelle nous avons indiqué le faisceau des limites qui séparent, plus ou moins graduellement, les deux parlers.

---

[1] Mémoires de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, n° 4. Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.

[2] Tome I, Liège, Vaillant-Carmanne, 1953.

[3] Mémoires de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, t. XIX, Liège, Vaillant-Carmanne, 1949.

Voici les divergences phonétiques :

Liège	Oreye
A *lat. ton. entravé*	
o ouvert long, *ò:p* 'arbre'	*a* vélaire long, *à:p*
Nasalisation de a *et de* ò	
distinction des nasales, *ǧã:bõ:* 'jambon'	confusion des nasales, *ǧã:bã:*
A *ton. libre en hiatus*	
-è:y, *čèrè:y* 'charge d'une charrette ou d'un char'	*-a:y*, *čèra:y*
Diphtongue finale primitive -ie, *part. passé des verbe en* -i	
i long, *mañi:* 'mangé'	*i* bref, *mañi*
Diphtongue finale primitive -iee, *finale française* -ie	
-èy, *mañèy* 'mangée', *finèy* 'finie', *maladèy* 'maladie'	*-i:y*, *mañi:y*, *fini:y*, *maladi:y*
Terminaison primitive -ien *en position accentuée*	
-ẽ:, *bẽ:* 'bien', *čẽ:* 'chien' *lòyẽ:* 'lien'	*-èñ*, *bèñ*, *čèñ*, *lòyèñ*
Terminaison primitive -ien *en position inaccentuée*	
-ẽ:, *bẽ:* 'bien', *rẽ:* 'rien'	*-i:*, *bi:*, *ri:*
Lat. -URU, -URA	
-œ̀:r ou *-œ́:r*, *dœ̀:r* ou *dœ́:r* 'dur, dure', masc. et fém.	*-œ̀r*, *dœ̀r*, masc. et fém.
Monosyllabes à voy. caduque devant un mot à initiale consonantique	
si lavé: 'se laver', *mi lavé:* 'me laver', *ni buh nẽ:* 'ne frappe pas'.	*is lavé:*, *im lavé:*, *in buh nèñ*.

Il n'existe pas de forme écrite du wallon d'Oreye. La seule influence littéraire possible sur la langue de tous les jours serait celle

des pièces de théâtre, écrites pour la plupart en wallon de la ville de Liège. Ces pièces sont connues dans le village par les « concerts » ou représentations théâtrales, délassement aimé des paysans, et, depuis ces dernières années, par les émissions des postes de radiodiffusion. Il est indubitable que l'influence de ce wallon, que nous appelons littéraire, reste nulle ou très minime et, à coup sûr, négligeable pour l'étude que nous nous proposons.

Nous nous trouvons donc devant un parler simple qui, sur ce point, diffère complètement du français (voir P. Fouché, *Les diverses sortes de français au point de vue phonétique*). De plus, dans cette étude, nous nous tenons toujours sur le plan lexical et phonique. Les difficultés que M. Durand signale dans l'application de la méthode statistique pour déterminer la richesse du matériel sonore français (*Actes du 6e Congrès international des Linguistes*, 1949, pp. 571-581) ne se dressent pas devant nous.

Le mot.

Puisque nous voulons étudier le mot dans sa constitution, il convient que nous examinions ce que, linguistiquement, il faut entendre par « mot ».

A. Meillet, dans son livre intitulé *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 30, propose une définition qui est bien connue [1] : le mot, « c'est l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons susceptible d'un emploi grammatical donné ».

Nous appellerons mot l'« ensemble acoustique », le « support phonique », l'« ensemble donné de sons » qui, pour exprimer la pensée, entre dans les multiples combinaisons constituant les phrases. Le mot consiste donc en une pièce mobile, transposable d'une phrase dans une autre selon les besoins de l'expression [2]. La qualité qui lui est nécessaire est la constance dans le signifiant et dans le signifié.

[1] Durant ces dernières années, ceux qui ont tenté de donner une définition du mot en sont toujours revenus à la définition d'A. Meillet ; voir à ce sujet l'article de J. Laziczius, *La définition du mot* (CS, t. V, pp. 32-37). J. Lacziczius cite les critiques faites par Brøndal (Copenhague, 1938, p. 237) et par Bühler (*Sprachtheorie*, Jena, 1934, pp. 297 et 298) à la définition de Meillet. A la fin, il arrive à cette définition : « Les mots... sont des signes linguistiques composés d'éléments phoniques déterminés, signes qui sont susceptibles de fonctionner soit dans un contexte, soit dans une situation, et qui, en outre, à un moment donné, au sein d'une société donnée, forment un système ».

[2] Voir G. Gougenheim, *Éléments*, p. 90.

Lorsque des variations se produisent dans le signifiant ou dans le signifié, nous admettons qu'on se trouve en présence de deux mots différents : ainsi *čã:tã:* '(nous) chantons' est un autre mot que *čã:té:* '(vous) chantez', et, en français, *Pierre*, prénom, un autre mot que *pierre*, corps dur et solide.

Du point de vue phonétique, le mot n'est pas délimitable dans le déroulement de la chaîne parlée. Nul enregistrement, quels que soient les vibrations acoustiques ou les mouvements organiques recueillis, n'a pu apporter la moindre indication sur ce point. On peut se demander si le mot existe comme entité phonétique et on serait tenté de répondre par la négative en considérant les coupures pratiquées dans les phrases par les illettrés [1]. Pourtant, c'est bien à l'entité du mot que conclut J. Vendryes (*Langage*, p. 68) après avoir longuement montré combien la question est délicate.

On peut tirer de l'évolution phonétique un argument en faveur de l'unité du mot sur le plan statique. Il ne s'agit pas pour nous de mêler les deux plans. Cependant, on comprend que, si l'unité est attestée dans l'évolution, il en découle que, dans les différents états de langue qui s'échelonnent sur ce plan de l'évolution, il doit aussi y avoir unité. Dans les langues romanes, le mot n'est-il pas le cadre à l'intérieur duquel se réalisent les changements conditionnés ou dépendants, c'est-à-dire les changements qui résultent de l'influence de certains éléments sur d'autres éléments voisins ? L'« ensemble donné de sons » dont parle A. Meillet est, en effet, un groupement stable sur le plan synchronique. Cette stabilité entraîne la coexistence des éléments phoniques constitutifs du mot et aussi leur influence réciproque. Elle permet ainsi, sur le plan diachronique, les jeux de l'assimilation, de la dissimilation, etc., jeux qui n'intéressent proprement que le signifiant, le signifié étant hors de cause. Faut-il rappeler les allongements compensatoires (lat. PALMA → wallon *pà:m*, avec *à* long ; anc. fr. *maistre*, wallon *mè:s*, avec *è* long) qui prouvent que le sujet parlant a conscience d'une certaine longueur du mot ? A. Rosetti dit très bien (*Le mot*, p. 17) : « La cause du procès est... d'ordre psychique et le résultat d'ordre phonique ».

Le mot est donc constitué par un support phonique pourvu d'un

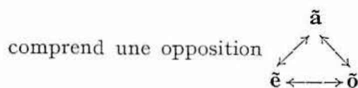
[1] Voir G. Gougenheim, *Éléments*, p. 89. En fait, les illettrés ignorent seulement le mode de représentation graphique de la langue.

sens déterminé. Si l'on change un élément du support [1], le mot n'est plus reconnaissable. C'est un autre mot qui apparaît, ou un ensemble acoustique dénué de signification.

Pour étudier l'entité de ce support phonique pourvu d'un sens, on a examiné la dépense d'air, le rythme, l'accent. On a montré que, dans beaucoup de langues, la tranche finale des mots subit des traitements spéciaux que ne connaissent ni la tranche initiale ni les tranches intérieures (R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen* [2], pp. 35 et 36). Selon J. Vendryes (*Langage*, p. 68), ce dernier argument serait assurément le meilleur pour prouver l'existence du mot phonétique. Si notre travail pouvait démontrer — dans les limites du seul parler wallon — non seulement que la tranche finale est différente des autres, mais encore que chacune des tranches possède des caractéristiques qui d'ordinaire font défaut aux autres et, point capital, que ces différences existent sur le plan synchronique, la thèse de l'unité du mot — au moins du mot wallon — se trouverait singulièrement renforcée. Or, on le verra, les traits que nous notons dans notre deuxième livre et que nous reprenons dans nos conclusions lorsque nous déterminons si on peut parler

[1] Il faut s'entendre. Lorsque nous écrivons : « si l'on change un élément du support... », nous voulons dire : « si l'on remplace un élément du support par un autre phonème appartenant au parler ». Il est évident que, dans la parole, il y a constamment des variations phonétiques dans la réalisation des éléments du support. Mais ces variations ne dépassent pas la marge permise, au delà de laquelle on obtiendrait un élément qui serait compris comme étant la réalisation phonétique d'une unité phonologique autre que celle qui convient.

Parce que nous nous occupons du parler d'un village et qu'il existe, tout autour d'Oreye, une série de villages dont les parlers diffèrent très légèrement du nôtre, il importe, nous semble-t-il, que nous nous demandions comment il faut comprendre ces variations. Il nous paraît qu'une série de parlers sont tellement proches du nôtre qu'il ne faut y voir que des réalisations phonétiques, donc sur le plan de la parole, d'un seul et même ensemble phonologique, les habitants de tel et tel village ayant toutefois, en commun, une habitude de réalisation qui permet de les distinguer de ceux d'un autre village ayant une autre habitude. Où sont les limites de l'ensemble phonologique ? Là où, pour nous cantonner dans le domaine phonique, le système varie. Ainsi, les villages contigus à Oreye possèdent le même système phonologique que ce dernier et confondent les nasales de **a** et de **ò**. Mais, à partir d'un certain endroit, la distinction entre les nasales de ces deux voy. se manifeste. A partir de là, nous avons affaire à un autre système phonologique en ce qui touche aux voy. nasales. A un système qui comprend une opposition **ẽ ←→ ã** succède un système qui comprend une opposition



[2] Paris, Geuthner, 1913.

de la « structure » du mot, démontrent mieux cette unité que les différences dont parle R. Gauthiot, lesquelles sont constatées sur le plan diachronique.

Qu'on veuille bien noter, une fois pour toutes, que le mot du wallon d'Oreye et, croyons-nous, du wallon liégeois en général, est toujours accentué sur la dernière syllabe. Les emprunts faits au germanique montrent clairement ce caractère. Le néerlandais HOLLEN devient *hòlé* 'prier, insister' en wallon d'Oreye, le néerlandais (du Limbourg) HAKSEL devient *haksèl* 'paille hachée', l'allemand HAMSTER devient *hamstè:r*, en français '*hamster*' [1]. Chaque fois il y a déplacement de l'accent d'intensité de la première sur la deuxième syllabe.

L'établissement du lexique.

En partant de la conception du mot que nous venons d'exposer, nous pensons que le lexique de n'importe quel parler devrait comprendre tous les signifiants différents supportant les divers signifiés. On conçoit tout de suite qu'un lexique établi selon un tel principe écraserait le chercheur sous sa masse, même s'il ne se rapportait, comme c'est le cas pour le nôtre, qu'à un parler de paysans pour qui certaines pensées, certaines réalités restent inconnues ou exceptionnelles et, de ce fait, inexprimées.

Nous enregistrons les verbes sous leur forme infinitive, les substantifs au singulier, les adjectifs au masculin singulier. Pour pallier cette limitation du lexique courant, nous avons tenu à étudier les effets des variations morphologiques, et, dans le deuxième livre de notre travail, nous avons réservé un chapitre à la formation du féminin, un autre à la formation du pluriel, un autre à la conjugaison.

Mais à cette première limitation, qui est commune à tous les lexiques, nous en avons ajouté une seconde, inhabituelle celle-ci. Selon la définition du mot qu'a donnée A. Meillet, notre lexique devrait compter trois mots *pã:* signifiant respectivement 'pain', 'pont' et 'point (de couture)'. Si l'« ensemble donné de sons » est, en effet, identique pour les trois significations, ces dernières sont bien distinctes. Comme notre recherche concerne uniquement le support phonique, et comme il est indubitable que dans les trois mots

[1] J. WARLAND, *Glossar und Grammatik*, s. v. *holer, haksèle, hamstèr*.

pã: nous avons affaire à la même composition phonique, il nous a semblé préférable de ne consigner le support qu'une seule fois. C'est une position de travail ; il faut bien s'y résoudre au seuil d'une étude comme celle-ci. Ce qui importe, c'est de l'indiquer clairement. Nous préciserons que les homonymes — car il s'agit bien d'homonymes [1] — ne sont pas nombreux, et qu'ils se rencontrent presque exclusivement parmi les monosyllabes. Les résultats que nous obtiendrons en nous fondant sur notre lexique ne peuvent donc différer beaucoup de ceux que nous aurions obtenus si nous avions enregistré les homonymes, c'est-à-dire les mots homophones mais de signification différente.

Nous avons consigné les prénoms les plus usuels et les noms des villages et des villes dont il est fréquemment question. Nous n'avons retenu ni les noms de famille ni les toponymes de la commune. Nous regretterions d'avoir négligé ces derniers s'ils n'étaient assez peu nombreux, le plateau hesbignon étant peu accidenté.

Notons encore que nous n'avons pas recueilli exclusivement les mots du parler propre à une seule génération. Si, par exemple, la plupart des individus de la génération qui atteignit la trentaine au milieu du siècle parle d'habitude d'*òraš* 'orage' ou de *šã:s* 'chance', nous ne pouvions négliger les termes vraiment wallons d'*òrèč* et de *čã:s*, qu'emploient d'ordinaire les générations plus anciennes. De fait, d'ailleurs, on rencontre assez couramment *òraš* et *òrèč*, *šã:s* et *čã:s* dans la bouche d'un même individu.

L'établissement du lexique se fonde sur la connaissance personnelle que nous possédons du wallon d'Oreye. Nous avons, en effet, pratiqué quotidiennement ce wallon pendant plus de vingt

---

[1] Dans un article intitulé *Homonymie et identité* (CS, t. V, pp. 5-15), R. Godel note que les variations du signifiant n'affectent pas l'identité du signe tant qu'elles sont strictement combinatoires ; ainsi pour *mwa* et *mwaz* représentant le français 'mois'. Il veut déterminer ensuite le moyen de distinguer si deux signes phonologiquement semblables sont réellement distincts, ou s'ils ne représentent qu'un seul signe à signification variable. Si les deux signes appartiennent à des classes grammaticales différentes, il ne peut être question d'identité. De plus, il convient de comparer les unités non isolément, mais compte tenu des familles auxquelles elles appartiennent. R. Godel écrit, cependant : « Il n'est pas certain qu'une réponse puisse être donnée dans chaque cas particulier ». Il a raison. On ne pourrait, par exemple, établir, sur le plan synchronique, que nos trois mots *pã:*, tous trois sans famille lexicale dans le parler d'Oreye, ne sont pas identiques. C'est l'histoire qui nous éclaire et qui montre que nous avons affaire aux résultats accidentellement homophones de trois termes différents, provenant des formes latines PANE, PONTE et PUNCTU.

ans. Maintenant encore, nous ne manquons pas de le parler au cours de fréquents et réguliers séjours dans notre village natal. Cette connaissance usuelle du patois a été enrichie par l'intérêt dialectologique que nous portons au wallon et, plus spécialement par l'intérêt lexicologique qui nous a guidé dans l'élaboration de nos mémoires de licence [1] et de doctorat [2]. Ajoutons que nous avons dressé nos listes de mots en prenant pour point de départ le *Dictionnaire liégeois* de J. Haust.

Notre propos.

Jusqu'à maintenant, en linguistique synchronique, les recherches concernant les phonèmes ont surtout fourni des précisions qualitatives. Notre recherche sur la constitution phonique du mot wallon va, au contraire, déterminer des précisions quantitatives et s'appuyer sur celles-ci.

Nous nous tenons devant les mots comme un contemplateur curieux devant un trésor de barrettes serties de pierres précieuses : il se demande quelles sont les particularités des richesses étalées devant lui, quel goût a présidé à leur choix.

Il peut, qualitativement, ne retenir que les genres de pierres qu'il admire. Qu'importe que l'émeraude soit d'un vert limpide ou foncé, que le saphir soit plus ou moins gros, que le diamant ait subi telle taille plutôt que telle autre ? Il peut établir, si nous osons ainsi nous exprimer, le « système phonologique » de son trésor.

Il peut aussi dire, toujours dans l'ordre du qualitatif, qu'il y a des saphirs de tel et tel orient, de telle et telle grosseur, de telle et telle taille. Il peut établir le « système phonétique » des bijoux.

Mais doit-il en rester là ? Ne pourrait-il se demander si les barrettes sont longues ou courtes ? Combien de pierres comptent les courtes, et combien les longues ? Et les moyennes ? Sont-ce les topazes ou bien les opales qui sont réunies en plus grand nombre ? Dans quelle proportion ? Et les moins fréquentes, sont-ce les turquoises ? Y a-t-il un ordre dans la suite des pierres serties sur les barrettes ? Y a-t-il prédominance des émeraudes à gauche, des rubis au milieu, des améthystes à droite ?

Pourquoi celui qui étudie un parler, le linguiste, ne se poserait-il

[1] *La culture au pays d'Oreye.* Inédit.

[2] *La culture en Hesbaye liégeoise. Tableau ethnographique et dialectologique.*

pas, pour décrire son trésor, des questions analogues ? Il établira d'abord des rubriques qualitatives ; il s'appliquera ensuite à placer sous ces rubriques des indications numériques. Nous allons essayer de préciser quels sont les types de mots les plus fréquents, quelles sont les cons. qu'on trouve le plus souvent comme initiale, intérieure et finale de mot, quelles sont les voy. qu'on rencontre le plus souvent comme tonique, protonique, initiale, quel aspect général la prédominance de tel élément en une position et de tel autre en une autre position donne au mot. Nous allons tâcher aussi de montrer quelles sont les conséquences des associations d'éléments aux points de vue phonétique et phonologique.

Pour être claire et utilisable, la quantité devra être traitée par la statistique [1]. Dans notre travail, nous ne dépassons pas le domaine de l'arithmétique la plus simple : addition de phonèmes, établissement de moyennes exprimées en pourcentages.

Les recherches linguistiques qui s'appuient sur la statistique ont leurs partisans et leurs adversaires. Parmi les premiers, nous devons citer G. K. Zipf. Ses travaux ont été vivement critiqués. Par enthousiasme, sans doute, il a voulu aller trop loin et trop vite [2]. Mais la plupart de ses études présentent un grand intérêt. Nous pensons que, dans ce nouveau genre de recherches linguistiques comme ailleurs, avant de vouloir atteindre à la synthèse, il faut d'abord entreprendre une série de monographies d'ambition modeste et d'intérêt limité.

---

[1] Sur l'emploi de la statistique en linguistique, voir les *Actes du 6e Congrès international des Linguistes*, pp. 83-91, 379-408, 559-583, un article de M. Cohen, *Sur la statistique linguistique*, très favorable à la méthode, la publication du « Committee of linguistic statistics », *A tentative bibliography* par B. Trnka, et la *Bibliographie* de P. Guiraud.

[2] Citons notamment *Relative frequency as a determinant of phonetic change*, 1929 ; *Selected studies of the principle of relative frequency in language*, 1932 ; *The psycho-biology of language*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1935 ; *Human behaviour and the principle of least effort*, Cambridge, Massachusetts, Addison-Wesley Press, 1949.

Relative frequency a été sympathiquement recensé, mais on a considéré que les problèmes traités n'avaient pas été résolus ; voir, à ce propos, une série d'opinions réunies dans *Language*, t. XII, p. 196. *The psycho-biology* a fait l'objet d'un sévère compte rendu de M. Joos (*Language*, t. XII, pp. 196-210). Même après la réponse de l'auteur (*Language*, t. XIII, pp. 60-70), on doit faire des réserves sur le travail. Notons que M. Joos termine ainsi son compte rendu : « Bien que nous ne puissions attribuer à la méthode statistique une efficacité souveraine en linguistique, il ne s'ensuit aucunement qu'un usage sain de la méthode statistique soit déplacé dans notre discipline ».

Signalons quelques études dont le sujet est plus ou moins voisin de celui du présent travail [1].

Dans *The phonetic structure of english words*, E. Kruisinga détermine les associations d'éléments phoniques dans les mots anglais. Comme il ne se fonde ni sur des chiffres ni sur des pourcentages, il ne dépasse pas les limites de l'observation, de la description.

J. Kramský, lui, fait une étude très poussée des monosyllabes persans dans *A phonological analysis of persian monosyllables*. Il exprime en pourcentages la fréquence des phonèmes. Son but n'est pas de rechercher la composition phonique. N'étudiant que les monosyllabes, il ne pouvait guère entrevoir l'intérêt du problème. Il obtient de nombreuses précisions numériques, mais il nous paraît s'abandonner parfois à des rapprochements qui ne sont pas toujours d'égale importance.

W. F. Twaddell, dans un article très minutieux, *Combinations of consonants in german*, s'occupe en quelque sorte de la constitution phonique d'une partie du mot. Il étudie les séquences de deux, trois ou quatre consonnes en allemand. Mais lorsqu'il tire ses conclusions, il se tourne vers le passé, s'inquiétant des causes et du processus du phénomène, car, pense-t-il, vu leur frappante cohérence, « les faits ne peuvent être interprétés comme résultant d'un accident ».

B. Trnka, dans *A phonological analysis of present-day standard english*, fait une analyse très fouillée de la constitution des mots du lexique anglais, mais il ne va pas jusqu'à déterminer les « règles » de cette constitution.

L'étude intitulée *La structure phonique du lexique tchèque moderne* de V. Mathesius ressemble assez à la nôtre. Son auteur, s'inspirant d'un article de N. S. Troubetzkoy (*Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme*, TP, t. I, notamment p. 65) et de la dissertation d'E. Sapir (*Soundpatterns in language*, Lg, t. I, pp. 33 et sv.), écrit, p. 67 : « On peut... étudier un système phonologique dans la composition et les rapports réciproques de ses termes. Mais on peut aussi étudier le répertoire des éléments phonologiques à titre de matériaux fonctionnels et se préoccuper de l'emploi particulier qui en est fait dans le courant du discours ou dans le lexique. Les réponses de ces différentes méthodes se compléteront, se

---

[1] Pour une liste de travaux fournissant des statistiques, voir P. GUIRAUD, *Bibliographie*, spécialement pp. 9-18.

confirmeront ou se corrigeront mutuellement. C'est de leur emploi combiné seulement que résultera la caractérisation phonologique complète d'une langue étudiée ». V. Mathesius s'en tient surtout à l'examen de ce que nous appellerons plus loin les types de mots, c'est-à-dire les séquences qui forment les mots, soit C (consonne) + V (voyelle), soit V + C, C + C + V, C + C + V + C, etc. Il fournit certains pourcentages intéressants. On trouve dans son travail des renseignements analogues à ceux que nous donnerons pour le lexique wallon. Mais Mathesius, dont l'article décrit les associations fréquentes de tel ou tel phonème et les associations exceptionnelles de tel ou tel autre phonème, ne tente pas de déterminer les caractéristiques communes aux associations fréquentes et ce qui différencierait celles-ci des exceptionnelles. Dans sa recherche, il en reste au même stade que B. Trnka, dont nous venons de parler.

Quant aux deux études inédites de l'Université de Bonn, *Zur Struktur des englischen Wortschatzes* de M. Feuser et *Zur Struktur des französischen Wortschatzes* d'A. Schönhage, élaborées sous la direction de P. Menzerath, ainsi que celle de ce dernier intitulée *Die Architektonik des deutschen Wortschatzes*, elles ressemblent à notre travail en ce que leurs auteurs décrivent les diverses combinaisons de voyelles et de consonnes, mais les deux premières se bornent à l'examen des monosyllabes, et la troisième, bien que s'attaquant aux polysyllabes, fait encore des monosyllabes son objet principal. Aucune des trois ne se préoccupe des questions de phonétique, soit statique, soit historique, qui peuvent se poser à propos de l'aspect phonique des mots.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la brève description que G. Gougenheim, sous le titre *Structure phonologique du mot français*, nous donne dans ses *Éléments de phonologie française* (pp. 89-105), description intéressante mais forcément peu poussée et ne comportant pas les précisions numériques voulues pour que nous puissions l'utiliser souvent dans notre étude.

La méthode et le plan.

Parce que notre essai est d'un genre nouveau, il convient d'en exposer la méthode. Il serait grave que le lecteur ne fût pas informé avec précision de la nature des matériaux qui servent de fondement à notre étude, qu'il ne fût pas averti sans détour des voies malheureuses ou heureuses par lesquelles nous avons appro-

ché ces matériaux, de l'esprit qui a présidé à notre travail. Il nous incombe d'être sincère et clair, car nous demanderons à nos lecteurs de nous croire sur parole quant à l'exactitude de nombreux chiffres. Énoncer le détail de toutes nos recherches, avec les tableaux qu'elles comportent, nous aurait fait composer un volume bien plus gros que celui-ci, sans aucun profit scientifique supplémentaire.

Le corps de ce travail est constitué par deux livres : dans le premier, nous donnons la description qualitative des éléments phoniques et une étude de la syllabe wallonne ; dans le deuxième, nous donnons la description quantitative se rapportant aux éléments phoniques, dans le cadre du mot, et nous essayons de voir clair dans la constitution phonique du mot.

Dans la première partie du premier livre, consacrée à la description des éléments phonétiques de notre parler, nous nous servons de moyens d'investigation bien connus en phonétique expérimentale : enregistrements kymographiques, palatogrammes, enregistrements radiographiques, photographies, sans compter l'observation visuelle directe et l'audition attentive de nombreux habitants du village, ainsi que l'observation de notre propre jeu musculaire lorsque nous parlons.

Notre témoin principal, notre père, sur qui nous avons réalisé nos palatogrammes et nos radiogrammes, est né en 1885, à Thys, village contigu à celui d'Oreye. Il est venu habiter à Oreye dès l'âge de 3 ans. Son père était originaire de Thys ; sa mère était née à Horpmael (Limbourg flamand). Notre témoin n'a jamais connu un mot de flamand.

La deuxième partie du premier livre, consacrée à la description des phonèmes et à l'établissement du système phonologique, n'exige aucune explication. L'établissement de systèmes phonologiques est devenu chose courante. Nous déterminons le phonème en nous fondant sur son rôle fonctionnel.

Dans la troisième partie du premier livre, consacrée à l'étude de la syllabe, nous conjuguons les données de la méthode Grammont-Fouché pour la détermination phonétique, au point de vue articulatoire, de la coupe syllabique et les données de la conscience linguistique du sujet parlant.

Dans le deuxième livre, nous utilisons les données du premier. Nous trouvons notre matière dans le lexique du parler wallon

d'Oreye établi selon les principes indiqués plus haut : verbes à l'infinitif, substantifs au singulier, adjectifs au masculin singulier, un seul support phonique étant retenu pour plusieurs homonymes.

Le lexique a été noté en écriture phonologique, et non, comme on le dit trop souvent, à tort, quand il s'agit de notations de ce genre, en écriture phonétique. Nous ne relevons pas, en effet, les variations qui apparaissent dans la réalisation phonétique du phonème. Nous notons par **r** l'élément qui, chez certains individus, est parfois apical et, chez d'autres, parfois dorsal ou uvulaire, qui est d'ordinaire sonore, mais parfois assourdi, qui est parfois nettement vibré, parfois peu vibré. Nous ne notons pas les variations de timbre, variations qui résultent du contact de la voy. avec une autre voy. ou une consonne. Nous ne notons pas les différentes espèces de **h**, ni de **k**, ni de **ĝ**, les différences de longueur entre une voy. longue en position protonique et une longue en position tonique.

Du lexique ainsi recueilli et noté, nous avons trié les termes. Nous avons groupé les mots de une, de deux, de trois, de quatre et de cinq syllabes. En constatant le petit nombre des termes de plus de trois syllabes, nous avons pensé pouvoir négliger ces derniers. Établir des moyennes sur la fréquence des phonèmes dans un nombre si limité de mots ne pouvait conduire à aucun résultat valable. Nous avons donc décidé de faire porter notre étude uniquement sur les mono-, les dis- et les trisyllabes. Dans le parler wallon d'Oreye, tous les termes de plus de trois syllabes sont, d'ailleurs, des composés, des dérivés ou des mots d'emprunt.

Nous avons ensuite réparti les mono-, les dis- et les trisyllabes en deux catégories, suivant qu'ils commençaient par une cons. ou par une voyelle. Ce mode de classement est arbitraire. Sans doute constaterons-nous que la constitution phonique, surtout à la fin de mot, est la plupart du temps différente selon que le mot a un début consonantique ou non. Mais nous aurions tout aussi bien pu classer les termes suivant qu'ils *finissent* ou non par une consonne. Les conclusions auxquelles nous aurait conduit cet autre classement, en ce qui concerne la constitution phonique, auraient été les mêmes. Nous avons choisi le premier mode tout simplement parce que l'esprit est plus habitué à une répartition fondée sur un ordre relatif aux éléments initiaux ; que l'on songe, par exemple, aux classements alphabétiques.

Pour chaque catégorie de mots, monosyllabes C (à initiale con-

sonantique) et monosyllabes V (à initiale vocalique), dissyllabes et trisyllabes C et V, nous avons voulu déterminer le rendement quantitatif des phonèmes, c'est-à-dire la fréquence d'apparition des phonèmes dans chacune des positions possibles. Nous avons compté combien de fois apparaît chaque phonème dans chaque position. Nous avons ainsi déterminé, pour les dissyllabes C par exemple, les diverses cons. et les divers groupes de cons. qui se trouvent en position initiale et le nombre de fois que celles-là et ceux-ci se rencontrent ; nous avons déterminé les différentes espèces de voy. qu'on trouve en position protonique et leur fréquence, les différentes cons. et les différents groupes de cons. intervocaliques et leur fréquence, enfin les différentes espèces de voy. toniques, de voy. finales de mot, de cons. et de groupes de cons. finals de mot et leur fréquence. Les chiffres bruts des fréquences que nous avons obtenus ont été convertis en pourcentages, éléments plus parlants et plus propres à figurer dans des comparaisons.

En nous fondant sur les chiffres et sur les pourcentages, nous avons écrit une première version de notre deuxième livre. Elle consistait en une description systématique des monosyllabes C et V, des dissyllabes C et V, des trissyllabes C et V, avec des explications d'ordre phonétique, phonologique et historique. Nous avons ensuite modifié notre plan. Nous avons cherché à mieux faire ressortir les diverses particularités que nous avions découvertes. A des chapitres qui se suivaient automatiquement, inégaux dans leur intérêt et dans leur développement, nous avons substitué des chapitres qui concernent chacun un trait important de la constitution phonique du mot wallon.

Nous nous préoccupons constamment des particularités phonétiques et phonologiques qui découlent de la fréquence des phonèmes ; souvent aussi nous jetons un coup d'œil en arrière et nous recherchons comment, dans l'ordre historique, le parler en est arrivé à présenter l'aspect que nous décrivons. Nous avons toujours veillé à séparer nettement ce qui relève de ces trois domaines.

Nous terminons notre deuxième livre en examinant dans trois chapitres — formation du féminin, formation du pluriel, conjugaison — les changements que provoquent les variations morphologiques dans le domaine phonique, et dans deux autres chapitres, les variations dues à la chute de la voy. caduque et à la liaison entre les mots. Nous recherchons chaque fois dans quelle mesure

ces changements phoniques sont conformes ou non au mode de composition décelé par l'étude du lexique.

Dans nos conclusions, enfin, nous nous occupons principalement de rassembler et de mettre en relief la série des caractéristiques que nous avons déterminées au cours de notre travail.

* * *

Tout au long de l'ouvrage, nous veillons à ne pas généraliser nos remarques. Nous limitons systématiquement au wallon la portée des caractères décelés par l'examen des mots wallons, tout en nous rendant compte, cependant, que certains traits s'étendent sur des aires bien plus vastes que la commune d'Oreye, que la Wallonie, et même que la Romania. Mais il nous semble qu'avant de vouloir dégager les lois générales de la constitution phonique des mots, il faut attendre d'autres recherches, du genre de celle-ci, portant sur des parlers divers employés un peu partout de par le monde.

Deux fois cependant, dans nos conclusions (voyez les numéros 4 et 5), nous avons renoncé à nous cantonner dans le domaine du wallon pour examiner, d'une manière plus générale, la question du rendement des phonèmes et celle du système phonique. C'est que — contrairement à ce qui se présente d'ordinaire pour le genre de faits relevés dans cet ouvrage — nous avons pu disposer de documents utilisables dans une comparaison : ceux de R. Jakobson. C'est aussi que, après avoir examiné d'assez près la constitution phonique du mot dans le parler d'Oreye, et sachant, pour avoir parcouru des transcriptions phonétiques[1] de plus d'un autre idiome, que cette constitution doit être de même nature dans beaucoup de parlers, nous avons cru qu'il nous était permis de rechercher dans quelle mesure il pouvait être question de système phonique.

Enfin, nous avons cru bon de terminer notre travail par un appendice où nous montrons brièvement les résultats auxquels conduit une étude de l'aspect phonique de la parole en wallon d'Oreye.

[1] Nous dirions mieux : phonologiques.



LIVRE I

La description phonétique et la description phonologique qui forment ce premier livre ne visent nullement à étudier d'une façon approfondie et complète la phonétique et la phonologie du parler wallon d'Oreye. Elles ne se trouvent ici que pour servir de fondement à notre deuxième livre où nous abordons le vrai sujet de ce travail : la constitution phonique du mot wallon.

Notre description phonétique est subordonnée à l'étude de la constitution phonique du mot. Entreprise pour elle-même, elle devrait être développée, au moins du côté acoustique [1], non seulement en ce qui concerne les voy., mais aussi en ce qui concerne les consonnes.

Nous avons surtout étudié le côté articulatoire des éléments phoniques et nous avons mis en lumière, spécialement pour les cons., ce que nos documents nous laissent apercevoir de la coarticulation [2]. Nous croyons à la valeur d'une telle étude. Nous ne pensons pas que les vues développées par B. Malmberg dans son intéressant article *Le problème du classement des sons du langage et quelques questions connexes* [3] doivent nous faire changer d'avis. Sans doute, comme le dit B. Malmberg, p. 21 — qui reproduit même un palatogramme d'un *l* articulé avec un canal médial — des éléments acoustiquement semblables peuvent être émis avec des positions différentes des organes phonateurs à la faveur de compensations articulatoires ; il n'en reste pas moins que, à l'intérieur d'une même communauté linguistique, les éléments phoniques sont réalisés grâce à des articulations relativement constantes. On peut prononcer un *s* de plusieurs manières, notamment avec la pointe de la langue en haut ou avec la pointe de la langue en bas, mais, pour le français, on place régulièrement la pointe en bas et, pour le wallon d'Oreye, les individus des anciennes générations la placent régulièrement en haut. Qu'il s'ensuive que, pour le classement des éléments des langages du monde, se fonder sur des articulations est une mauvaise méthode de travail, nous sommes complètement d'accord. Les diffé-

[1] Voir M. Joos, *Acoustic phonetics*.
[2] Voir sur ce sujet, P. Menzerath, *Koartikulation, Steuerung und Lautabgrenzung*.
[3] SL, t. VI (1952), pp. 1-56.

rents procédés d'articulation des éléments acoustiquement semblables ne peuvent être classés comme un type articulatoire unique ; ce qui fait l'unité de ces éléments, c'est seulement la parenté acoustique obtenue par des moyens différents [1]. Toutefois, lorsqu'on s'occupe des éléments d'*un seul parler,* décrire les articulations reste un moyen tout à fait valable. Il est certain que, jusqu'ici, c'est de cette phonétique articulatoire que la phonétique évolutive a profité et qu'elle continuera toujours d'en tirer un grand parti.

En phonétique pure, dans la description des voy., il importe sans doute plus de déterminer les deux zones minima de formants que le point d'articulation. Cependant déterminer ce dernier, ce point d'élévation maximum de la langue, c'est déjà, grosso modo, déterminer comment le canal bucco-pharyngal se divise en deux résonateurs contigus et l'importance relative de ceux-ci [2].

L'étude articulatoire garde toute son importance pour décrire phonétiquement un parler, c'est-à-dire sur le plan de la synchronie. Sur le plan de la diachronie, on sait que lorsqu'un parler évolue il change ses articulations ; sur ce plan aussi, l'étude articulatoire garde toute son importance. Dans son article précité — qui emporte notre conviction — B. Malmberg p. 55, écrit : « Il n'est plus question d'indiquer en millimètres la position de la langue du haut en bas ou d'arrière en avant dans la bouche ». Nous sommes d'accord... s'il est question de classer les éléments phoniques des langues du monde. Mais nous croyons à l'utilité d'un tel genre de travail lorsqu'on veut décrire les éléments d'un parler et qu'on veut les caractériser les uns par rapport aux autres.

Dans la description phonologique, nous n'entreprenons la discussion de l'un ou l'autre point de vue que si c'est vraiment nécessaire. Le but de cette description est donc de relever et d'identifier tous les phonèmes de notre parler (épreuve de la commutation des phonèmes). C'est, en effet, sur ceux-ci que vont porter tous nos calculs du deuxième livre.

[1] B. Malmberg, *op. cit.*, p. 10.

[2] Présenter, comme nous le faisons, les radiogrammes, c'est fournir des précisions intéressantes sur les positions des diverses parties de l'appareil phonateur en général et, en particulier, sur les résonateurs créés par la position prise par la langue.

A. DESCRIPTION PHONÉTIQUE

Méthodes d'investigation.

Nous n'avons pas à nous attarder sur certains des moyens que nous employons pour décrire avec le plus d'exactitude possible les réalisations des éléments phoniques du parler. Les phonéticiens et les linguistes connaissent bien le genre d'informations que peuvent fournir des kymogrammes et des palatogrammes.

Nous parlerons des radiogrammes, dont nous tirons, pour cette étude, le plus de renseignements. L'emploi de cette technique n'est certes pas nouveau en phonétique ; mais, à notre connaissance, pour décrire tous les éléments d'un parler ou une longue série d'éléments, cette technique n'a été exploitée systématiquement que par B. Polland et B. Hála, en 1926, dans l'étude des articulations tchèques, et par J. Chlumský, A. Pauphilet et B. Polland, en 1938, dans l'étude des voy. et des semi-voyelles françaises. Il va de soi, naturellement, que le procédé a été utilisé très souvent dans des études plus limitées. J. Tarneaud, dans son *Traité de phonologie et de phoniatrie,* fait état des données de la radiographie à côté de celles de la radioscopie et de la tomographie. En 1916, déjà, T. Navarro Tomás se servait de radiogrammes pour décrire sept voyelles espagnoles [1].

Nous pensons que nos radiographies ont été particulièrement réussies [2]. Malheureusement, pour gagner de la place, nous devrons renoncer à les présenter au lecteur. Nous nous bornerons à donner un dessin au trait, calqué immédiatement sur le négatif et réduit, de chaque radiogramme ; ce dessin nous permet d'ailleurs de dégager les particularités qui nous intéressent.

---

[1] *Siete vocales españolas,* in *Revista de filología española,* t. III, pp. 51-62.

[2] Nous tenons à exprimer ici notre extrême gratitude à M. le Professeur G. Leroux, Directeur du Service de Radiodiagnostic à l'Université de Liège, qui a réalisé ces radiographies. Sa compétence et sa complaisance ont singulièrement facilité notre travail.

1. Les consonnes.

Pour ce qui concerne la longueur temporelle des cons., on est prié de se reporter à nos *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye*, pp. 93-140 et 168-175.

1. — La consonne *p*.

C'est une sourde, bilabiale, semblable à la cons. française.

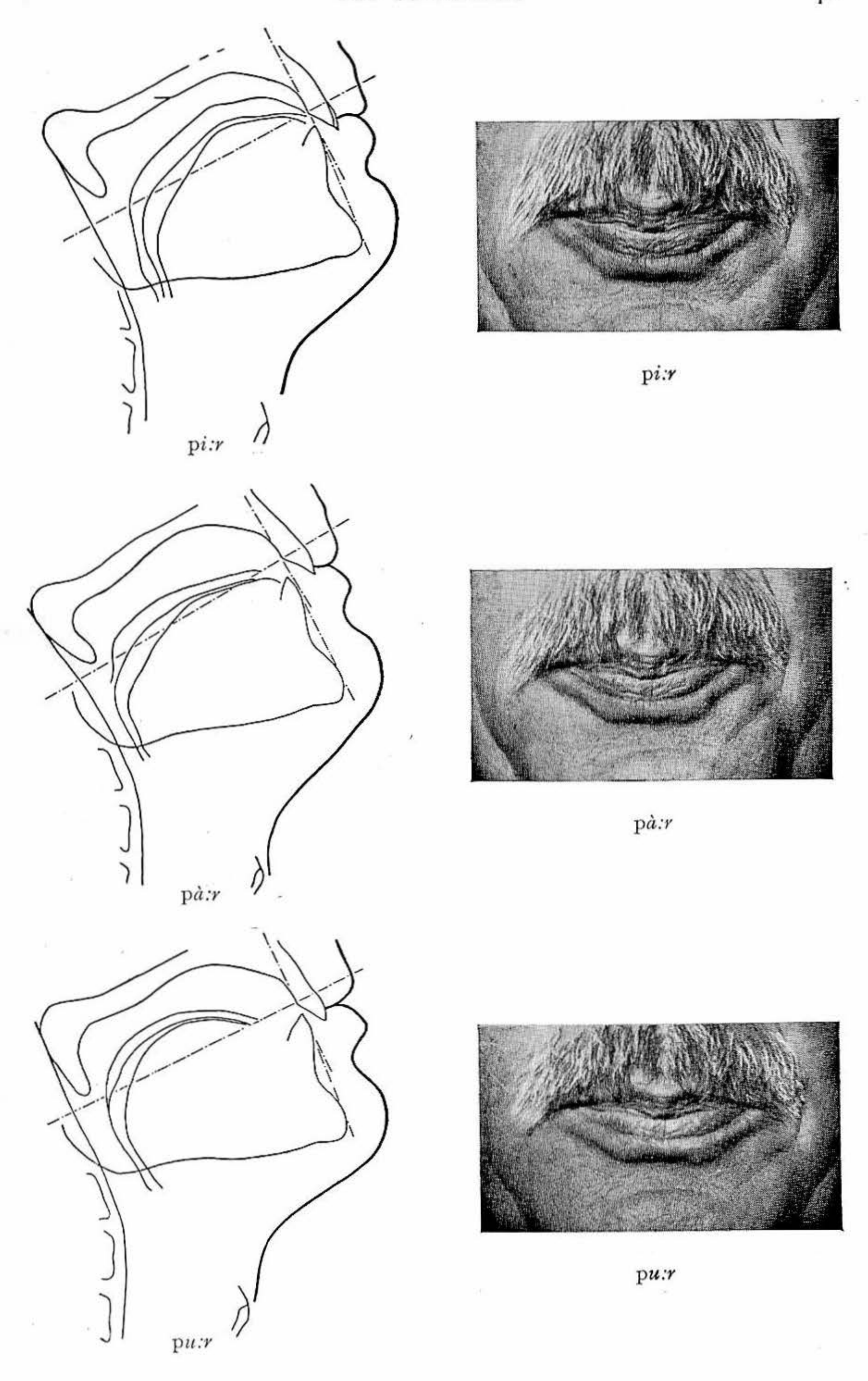
Pour déterminer comment elle s'assimile à la voy. suivante, nous avons réalisé les radiogrammes de p*i:r* 'pierre', p*à:r* 'part' et p*u:r* 'poudre'. Nous pouvons ainsi confronter les images d'un *p* devant une voy. de petite aperture, *i*, devant une autre de grande aperture, *à*, et devant une troisième de petite aperture et qui exige un arrondissement et une certaine projection des lèvres, *u*.

Mesures obtenues [1] :

	p*i:r*	p*à:r*	p*u:r*
Projection de la lèvre sup.	16,7	18	18,9
Projection de la lèvre inf.	15,4	14,9	16,2
Ouverture des dents	2,2	4,6	2,6
Hauteur du thyroïde	79,2	79	79
Projection du thyroïde	42	41	42,1

Il n'y a de variations assez importantes que pour l'ouverture des dents. Le résonateur buccal n'est pour ainsi dire influencé à aucune de ses extrémités par l'articulation de la voy. qui va suivre : la boîte laryngienne (position du thyroïde) avec les cordes vocales reste à peu près à la même place ; quant aux lèvres, on constate seulement une légère projection dans le cas de p*u :r*.

[1] Pour les mensurations, l'ouverture est égale à la distance la plus courte entre le tranchant des incisives supérieures et celui des inférieures ; la hauteur du thyroïde est calculée par rapport à une droite parallèle au plancher de la cavité crânienne et tracée, pour tous nos radiogrammes, à une égale distance de celle-ci. Nous avons indiqué cette droite au-dessus du thyroïde si bien que plus le chiffre de mesure est élevé plus le cartilage est abaissé. La projection du thyroïde est calculée par rapport à la vertèbre la plus rapprochée. La projection de la lèvre supérieure est calculée par rapport à une droite perpendiculaire à celle qui est parallèle au plancher de la cavité crânienne et qui passe par le collet interne des incisives supérieures. La projection de la lèvre inférieure est calculée par rapport à une droite joignant les parties les plus avancées des incisives et du maxillaire inférieurs.


pi:r
pi:r
pà:r
pà:r
pu:r
pu:r

En regardant les radiogrammes, nous constatons une nette préparation de l'articulation linguale propre à la voyelle. La partie antérieure de la langue se soulève en avant pendant le *p* de p*i:r;* la langue tout entière s'étale sur le plancher de la bouche pendant le *p* de p*à:r;* la partie postérieure de la langue se soulève pendant le *p* de p*u:r*. Il y a une préparation de l'élément vocalique qui va suivre dans l'ouverture des dents et dans la position de la langue. En ce qui concerne la projection des lèvres, la préparation est légère ; nette seulement dans p*u:r*, elle reste toutefois encore assez réduite.

2. — La consonne *t*.

C'est une sourde, occlusive, apico-coronale dentale [1], semblable à la cons. française.

L'occlusion se réalise par l'application de la partie apicale et coronale de la langue contre les dents et aussi contre les alvéoles supérieurs (voir les palatogrammes). Cette particularité est aussi propre à la cons. française ; voyez le palatogramme donné par M. Grammont, *Traité*, p. 50.

Que la cons. soit suivie de *i* ou de *a*, il n'y a pas de préparation de la voy. suivante au point d'articulation ; celui-ci reste, à peu de chose près, le même (voir les palatogrammes et les radiogrammes). Mais les radiogrammes indiquent des positions différentes pour les parties non-antérieures de la langue. La racine et la partie postérieure sont plus basses pour t*à:ʃ* que pour t*ip* ; c'est une préparation de la voy. qui suit. On s'étonnera peut-être, à première vue, de ce que la partie antérieure de la langue soit plus élevée pour l'articulation de t*à:ʃ* et moins élevée pour l'articulation de t*ip*. Ces positions s'expliquent aisément. Pour articuler le *t*, la langue doit nécessairement aller assurer une occlusion aux dents supérieures ; dans t*à:ʃ*, la préparation articulatoire du *à* provoque un abaissement de la seule partie de la langue qui peut s'abaisser, la partie postérieure ; mais ce mouvement provoque, par contrebalancement, une élévation de la partie antérieure. Dans t*ip*, la préparation articulatoire du *i* ne nécessite pas un abaissement de la partie postérieure de la langue et, en conséquence, le mouvement de bascule

[1] Nous adoptons le mode de dénomination de P. Fouché dans son *Introduction* à sa *Phonétique historique du français*. P. Fouché tient, en effet, à indiquer la partie de la langue qui intervient dans l'articulation, distinguant les parties apicale, coronale, prédorsale, médiodorsale, postdorsale et la racine.

ne se produit pas, ou tout au moins, pas dans la même mesure. Pour le *p* et le *t*, nous constatons donc une préparation de l'élément qui va venir, mais la liberté laissée à la langue, organe très important de la phonation, permet une préparation plus considérable pendant la réalisation de la labiale que pendant la réalisation de la linguale.

Mesures obtenues à l'aide des radiogrammes de *tip* 'type' et de *tà:f* 'table' :

	tip	*tà:f*
Ouverture des lèvres	1	6,3
Projection de la lèvre sup.	18,3	18,3
Projection de la lèvre inf.	15,8	15,8
Ouverture des dents	2,6	4,3
Hauteur du thyroïde	68,7	67
Projection du thyroïde	39,6	43,4

Les grandes différences concernent l'ouverture des lèvres et celle des dents. Elles confirment la préparation articulatoire de la voy. qui suit le *t*, préparation que nous avons déjà déterminée par l'examen des articulations linguales.

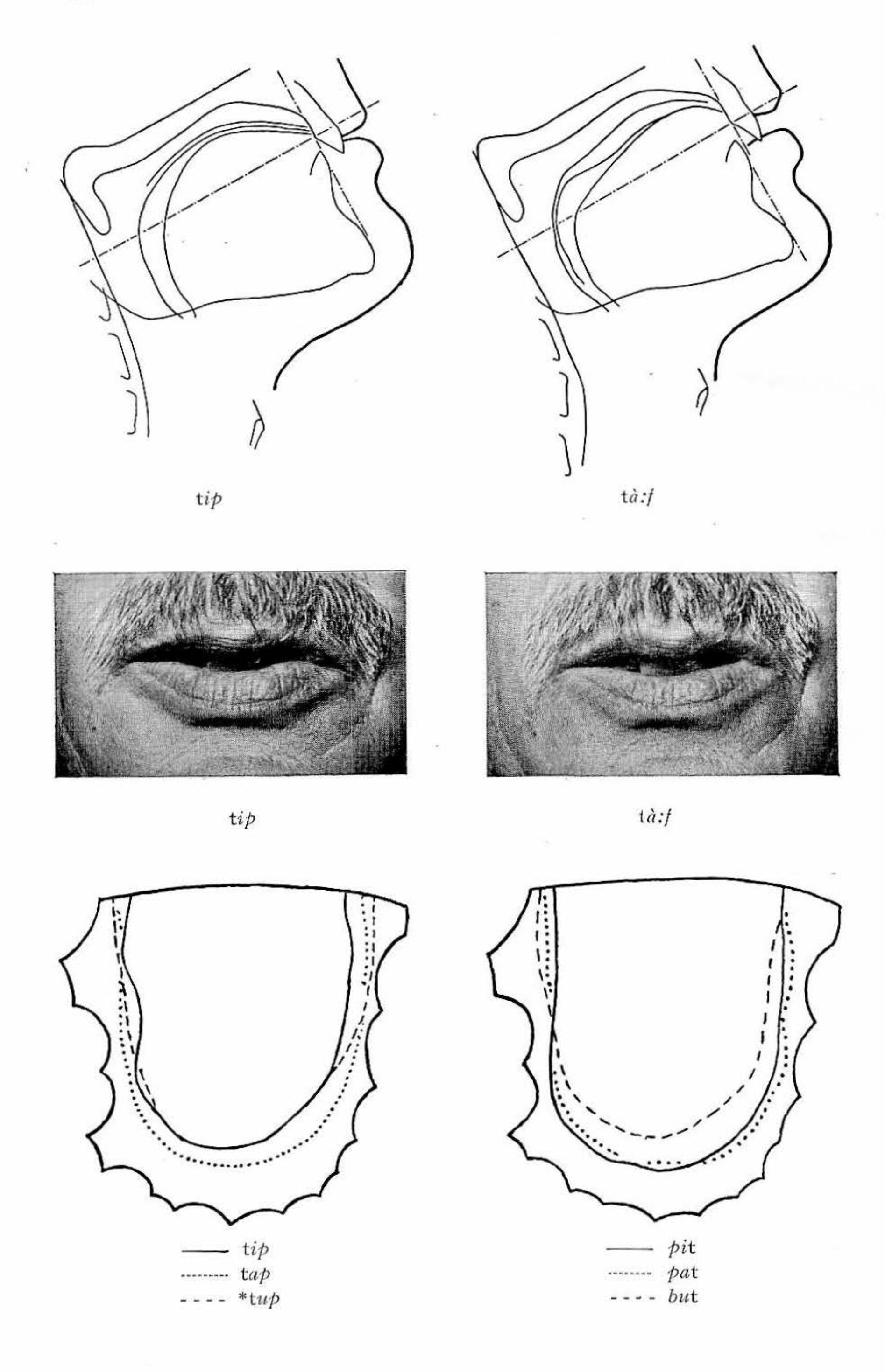
Les photographies des lèvres ne concordent pas avec ce témoignage. Elles montrent, en effet, que l'ouverture est à peine plus importante pour *tà:f* que pour *tip*. On en conclura que le degré de la préparation de la voy. peut être très variable.

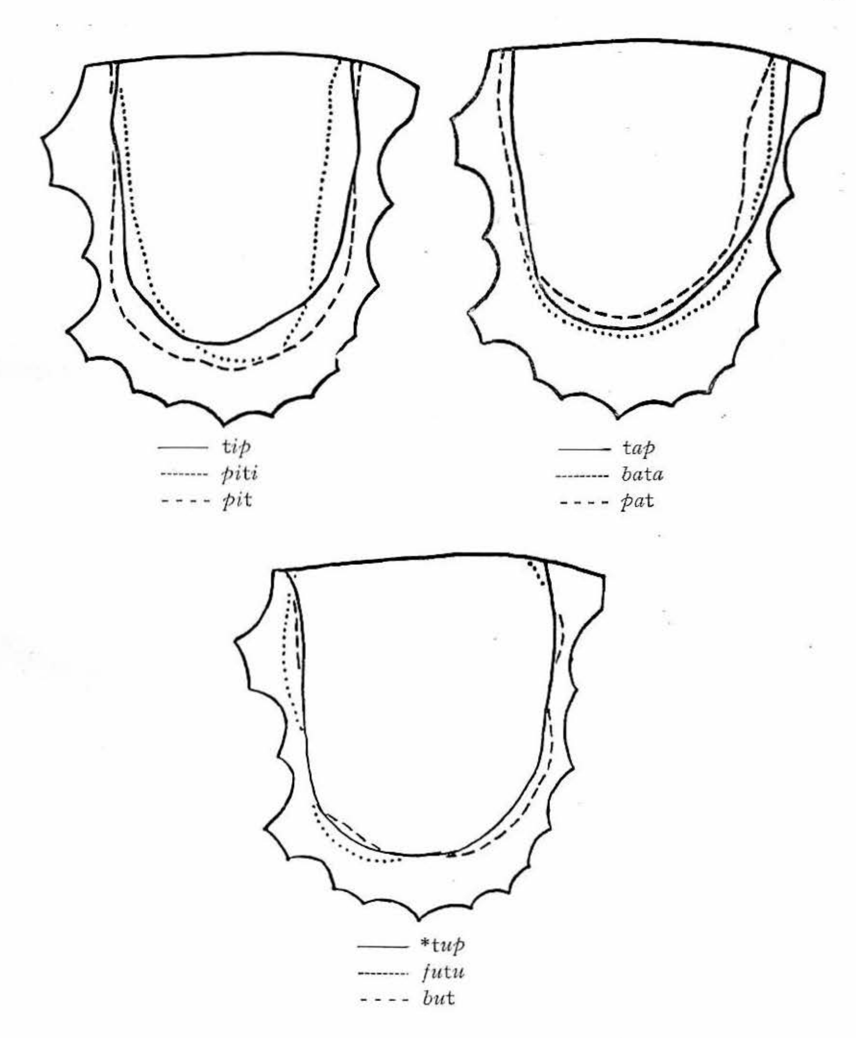
Quant à la boîte laryngienne, sa position n'indique aucune préparation articulatoire considérable [1].

---

[1] Deux données interviennent pour la position de la boîte laryngienne, la hauteur et la projection. Elles ont, croyons-nous, une importance que l'on n'a généralement pas fait ressortir jusqu'ici. M. Grammont (*Traité*, pp. 88 et 89) a cependant très clairement mis en évidence le jeu du larynx et les résultats qui en découlent pour le timbre des voyelles. Nous aurons l'occasion de noter — à propos de la description des voy. mixtes (pp. 103 et 104) — que cet éminent phonéticien n'a pas indiqué toute l'importance de ce jeu.

Ce que nous voulons faire remarquer ici, c'est la valeur différente qu'il faut accorder aux chiffres que nous donnons selon qu'ils se rapportent à la hauteur ou à la projection du larynx. En se soulevant, le larynx raccourcit le résonateur buccal et cela à peu près dans la mesure qu'on peut déduire de nos chiffres, en millimètres. En se projetant en avant, s'il raccourcit aussi le résonateur buccal, il ne le fait que dans une mesure beaucoup moins considérable que ne l'indiquent nos chiffres, en millimètres. Un examen des radiogrammes permet de se rendre compte qu'en se soulevant le larynx attaque la longueur du résonateur dans son axe, si nous pouvons


tip
tà:f
tip
tà:f
—— tip
········ tap
- - - - *tup
—— pit
········ pat
- - - - but



Si la comparaison des palatogrammes de *tip*, *tap* '(il) jette' **tup* montre une préparation de la voy. suivante, elle montre, en même temps, le peu d'importance de cette préparation. Quant aux autres palatogrammes (*tip*, *piti*, 'petit', *pit* '(il) donne un coup

ainsi dire, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il se projette en avant. Il importe donc de tenir surtout compte de sa position en hauteur.

Il reste évident que les positions du larynx sont — en partie au moins — commandées par les positions que prend la langue dans son articulation, langue et larynx étant reliés tous deux, par l'intermédiaire de muscles, à l'os hyoïde. Voyez la description de l'appareil phonateur par P. J. Rousselot, *Principes*, pp. 245 et 271.

de pied'), ils nous permettent de constater la fermeté d'articulation de la consonne. Les variations dues à la place différente qu'occupe le *t* dans les mots sont minimes.

On notera que, lorsque nous disons qu'un élément phonique possède une articulation ferme, nous voulons indiquer qu'il se réalise constamment avec une position des organes presque identique. Une articulation ferme est donc tout autre chose qu'une articulation tendue.

3. — La consonne *k*.

C'est une sourde, occlusive, médiodorsale médio- et postpalatale en contact avec *i, é, è, ü, œ́, œ̀, ẽ,* postdorsale postpalatale en contact avec *a*, postdorsale prévélaire en contact avec *à, u, ó, ã,* et postdorsale postvélaire en contact avec *ò ;* elle est semblable à la cons. française.

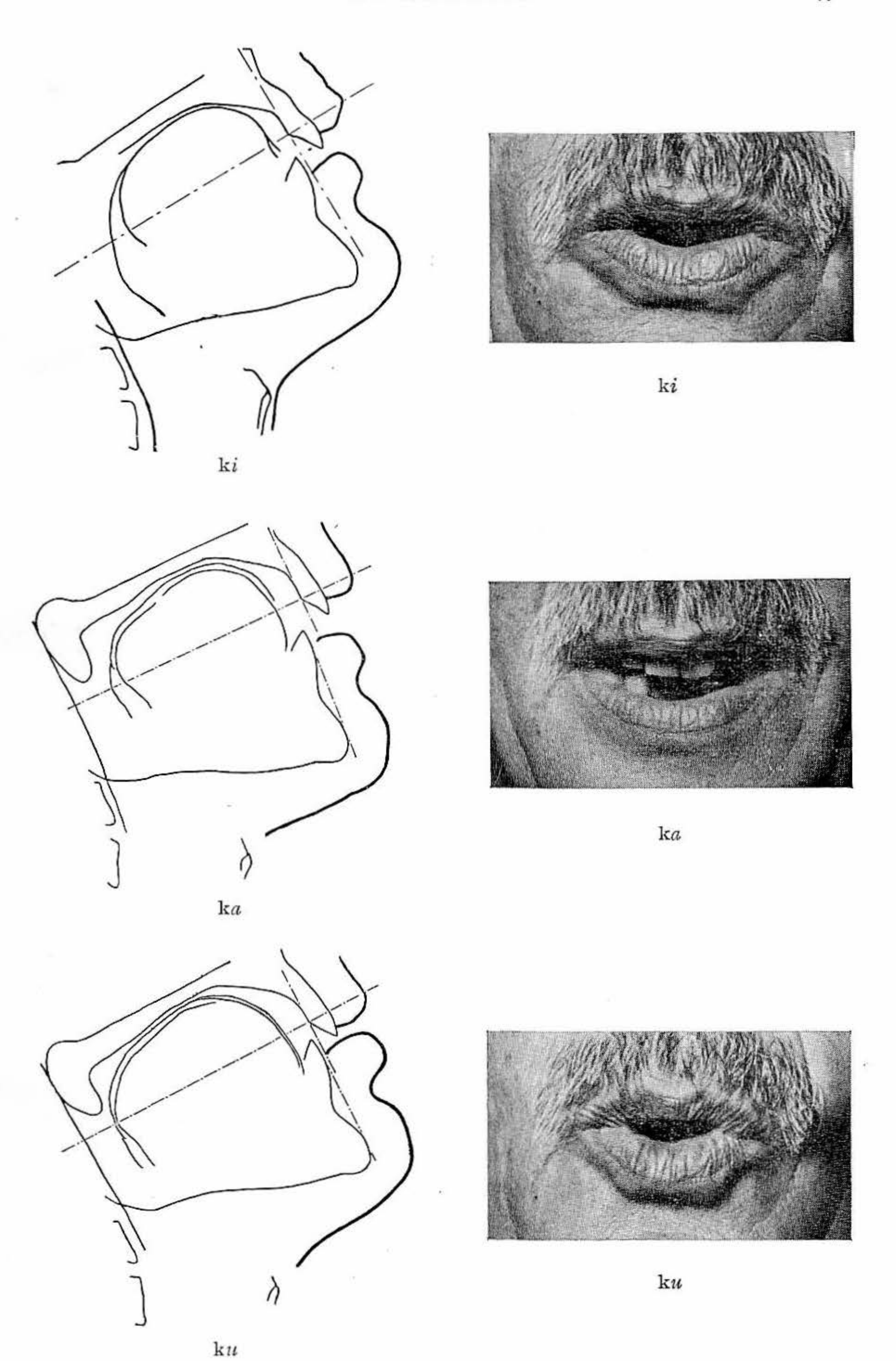
On cite d'ordinaire le cas de l'occlusive *k* comme l'exemple de l'assimilation (cas particulier de la préparation) d'une cons. à une voyelle. Ce n'est pas sans raison. Une très nette variation de la zone d'articulation du *k* suivant la voy. qui le suit apparaît déjà sur nos palatogrammes.

Mesures comparées des radiogrammes de k*i* 'qui', k*a* 'osselet pour jouer', k*u* 'cul' :

	k*i*	k*a*	k*u*
Ouverture des lèvres	7,4	11,4	4,1
Projection de la lèvre sup.	18,7	16,5	18
Projection de la lèvre inf.	14,3	13	17,4
Ouverture des dents	5,2	7,8	4,6
Zone d'articulation [1]	20-38,9	23,9-39	34,3-51,7
Hauteur du thyroïde	62,8	63,9	65,7
Projection du thyroïde	35,7	38,7	40,4

Les variations concernent effectivement la zone d'articulation, la zone où se réalise l'occlusion, et aussi, comme on peut le voir sur les radiogrammes, la partie de la langue qui assure cette occlusion. Pour k*i*, nous avons une articulation médiodorsale de la langue ; pour k*a*, une articulation postdorsale assez avancée ; pour k*u*, une articulation postdorsale plus reculée. Comme nous le montre-

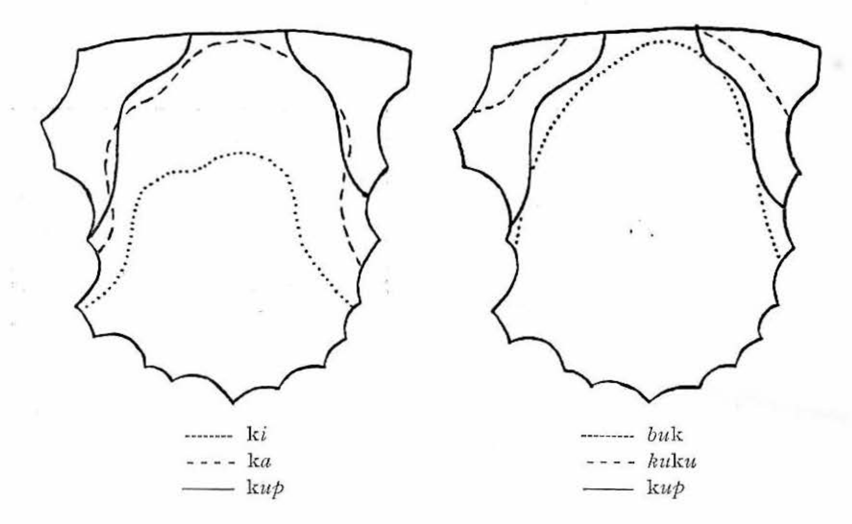
[1] Les chiffres indiquent des distances mesurées, en ligne droite, à partir du collet interne des incisives supérieures.



k*i* k*i*

k*a* k*a*

k*u* k*u*



rons plus loin (*28* et trapèze des voyelles), ce n'est pas le *u*, mais bien le *ò* qui, dans le wallon d'Oreye, est la voy. vélaire la plus reculée [1]. Il est probable que le radiogramme de k*ò* 'encore' montrerait une articulation plus nettement postdorsale prévélaire que celui de k*u*, et même postdorsale postvélaire. Il existe indubitablement une assimilation de la cons. à la voyelle. Voyez aussi les palatogrammes.

La préparation de la voy. qui suit se marque encore dans l'ouverture des lèvres ; comparez les radiogrammes et les photographies des lèvres pour k*a*, k*i* et k*u*. En ce qui concerne la projection des lèvres, la préparation est sensible aussi ; comparez spécialement la position de la lèvre inférieure pour k*u* avec celle pour k*i* et k*a*. La projection moindre pour k*a* que pour k*i* s'explique par un amincissement résultant d'une ouverture plus grande de la bouche qui se prépare à l'articulation du *a*. Enfin, il y a aussi préparation en ce qui touche à l'étirement et à l'arrondissement des lèvres. Sur ce point, les photographies nous éclairent. Elles montrent que l'arrondissement est mieux marqué que la projection.

La position du thyroïde, c'est-à-dire de la boîte laryngienne, indique aussi une nette préparation : son abaissement progressif de k*i* à k*a* et à k*u* montre l'existence d'un résonateur graduellement plus long comme pour *i*, *a* et *u* (voir en *23*, *26* et *30*).

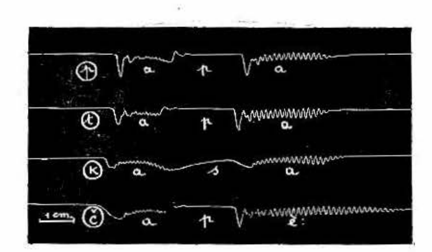
[1] Il en est de même en français, contrairement à ce qu'on a cru très longtemps; voir P. Fouché, *Phonétique historique du français. Introduction*, p. 24.

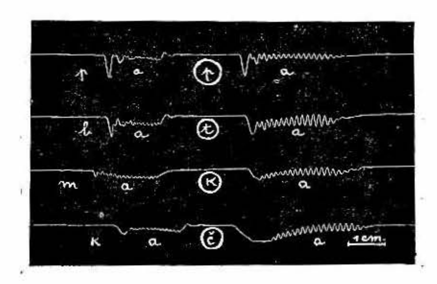
L'articulation du *k* offre donc un exemple démonstratif de la préparation articulatoire [1].

4. — La consonne *č*.

C'est une sourde, mi-occlusive, prédorsale prépalatale, différente de ce que serait une suite de deux cons. *t* + *š*. La cons. wallonne est une [2]. Nous appelons cette cons. et sa correspondante sonore *ǧ* des mi-occlusives.

Si l'on compare successivement les kymogrammes contenant *p*, *t*, *k*, *č*, on note que l'explosion de ces cons. est de moins en moins forte en passant de *p* à *č*. Le temps fricatif de ce dernier élément — c'est particulièrement visible sur notre kymogramme de *kača* '(il) cacha' — peut se diviser en deux parties. La première est constituée par la détente, très molle, d'une occlusive (prédorsale prépalatale) ; cette détente, par suite de l'étalement de la langue au palais, se réalise plus mollement encore que celle du *k*, laquelle, pour une même raison, est déjà plus molle que celle du *t*. La deuxième partie est courte et véritablement fricative.





Par la comparaison de *čà:f* '(il) chauffe' avec *tà:f*, nous voulons maintenant montrer que le *č* est une articulation clairement distincte d'un *t* qui serait suivi d'un *š*, et, en même temps, faire ressortir les caractéristiques de l'articulation. L'occlusion qui se réalise pour le *č* n'est pas du tout celle qu'on note pour le *t* [3].

---

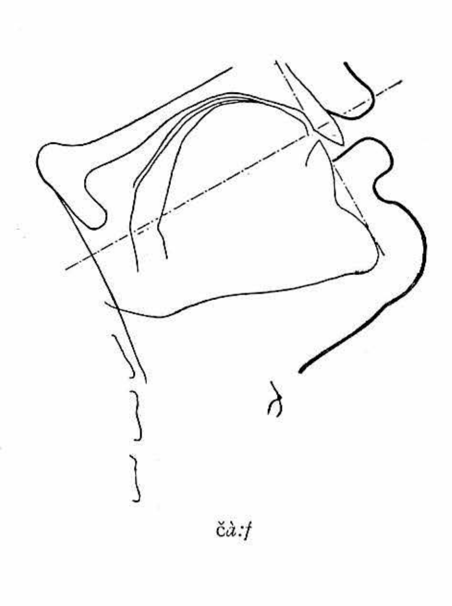
[1] Lorsque le *k* ferme une syllabe, on ne peut plus parler de préparation. On doit alors parler d'une persistance articulatoire de l'élément qui précède le *k*, et, d'après les palatogrammes, cette persistance se marque à un degré élevé.

[2] Parlant du *č* en général, P. J. Rousselot, *Principes*, p. 618, et L. Roudet, *Éléments*, p. 158, sont de cet avis.

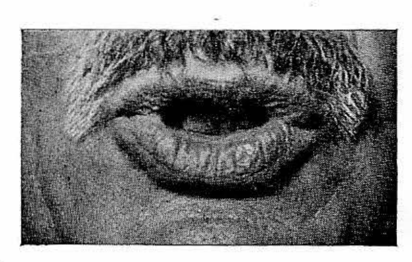
[3] Rappelons que la durée phonétique d'une mi-occlusive reste dans les normes de la durée d'une cons. wallonne (nos *Études phonétiques*, pp. 100, 102, 105, 106 et 109) ; jamais elle n'atteint une valeur qui pourrait nous laisser supposer que

Mesures comparées des radiogrammes de *čà:f* et de *tà:f* :

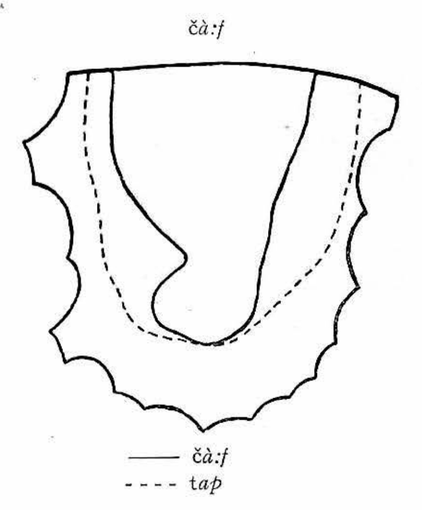
	čà:f	*tà:f*
Ouverture des lèvres	7	6,3
Projection de la lèvre sup.	20,3	18,3
Projection de la lèvre inf.	16,3	15,8
Ouverture des dents	1,7	4,3
Zone d'articulation	12-35,9	dents, alvéoles
Hauteur du thyroïde	63,3	67
Projection du thyroïde	40,9	43,4



čà:f



čà:f



Les zones d'articulation sont nettement différentes, tout comme les parties de la langue qui assurent l'occlusion. Comparez, pour ce dernier point, les deux radiogrammes. Il y a, pour le *č*, une légère

nous avons affaire à une cons. double. Voyez, à ce sujet, l'intéressant article de B. HÁLA, *Une contribution à l'éclaircissement de la nature phonétique des affriquées* (ZfPh, t. VI, p. 88). Tout l'article est d'ailleurs à lire. B. Hála conclut, comme nous, à l'unité des cons. affriquées.

projection des lèvres tout à fait étrangère à l'articulation du *t* et une ouverture des dents bien plus réduite que pour le *t*. Dans la prononciation d'une occlusive dentale, l'ouverture des dents n'est que d'importance secondaire puisqu'il ne se réalise qu'une occlusion sur le système dents-voûte palatale ; dans la prononciation du *č*, cette ouverture est en dépendance d'une articulation labiale (comparez aussi les photographies des lèvres) qui se réalise concurremment à l'occlusion sur le système dents-voûte palatale et qui limite partiellement l'importance que peut prendre cette ouverture.

La comparaison entre les photographies des lèvres nous apprend que, pour l'articulation du *č*, il y a non seulement une projection, mais aussi un arrondissement des lèvres qu'on ne trouve pas pour le *t*.

Quant au thyroïde, une seule radiographie ne nous permet pas de déterminer avec certitude l'importance de sa position. Nous remarquerons toutefois que cette position est différente, elle aussi, pour le *č* et pour le *t*.

Les palatogrammes, enfin, confirment que la zone d'articulation est plus reculée, et de beaucoup, pour le *č* que pour le *t* [1].

Signalons, pour terminer, qu'il existe aussi de grandes différences entre les mesures obtenues pour les radiogrammes de *čà:f* et de *šuf* 'exclamation exprimant la sensation de froid' (voir en *11*).

5. — La consonne *b*.

C'est une sonore, occlusive bilabiale, semblable à la cons. française.

Avant d'analyser les radiogrammes, il convient que nous rappelions une particularité propre à la réalisation des occlusives sonores. La sonorité résulte des vibrations des cordes vocales, et ce jeu des cordes vocales s'accompagne d'un passage d'air. Or, dans l'articulation des occlusives non-nasales, l'air ne sort ni par

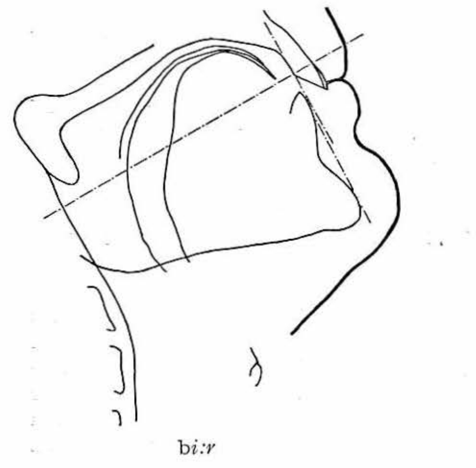
[1] De même que M. Grammont dit, à propos de ce qu'il nomme des mi-occlusives (*Traité*, p. 107), que chacune des deux cons. du groupe subit une accommodation qui lui permet de se fondre dans l'autre, ainsi on pourrait dire ici que, dans la phase occlusive du *č*, il y a une articulation correspondante à celle d'un *t* influencé par une articulation correspondante à celle d'un *š*, et qu'il n'y a aucune articulation vraiment particulière. Pourquoi pas ? Ce qui est sûr, c'est qu'on n'a pas affaire à l'articulation du *t* ordinaire. Que l'on ait affaire à celle d'un *t* particulier, nous l'admettons. Mais est-ce encore un *t* ? Nous voyons une articulation occlusive, prédorsale prépalatale, sourde, plus reculée que celle, occlusive, apico-coronale dentale, sourde, propre au *t*.

la bouche ni par le nez. Comment dès lors le passage d'air peut-il se produire ? Simplement par une augmentation croissante, mais évidemment limitée, du volume des cavités supra-laryngiennes, due notamment à un abaissement graduel du larynx (C. V. Hudgins et R. H. Stetson, *Voicing by depression of larynx* [1]). Ainsi donc, pour les mesures que nous fournissent nos radiogrammes, il faudra retenir que celles qui déterminent la position de la boîte laryngienne varient nécessairement si le radiogramme résulte d'une photographie exécutée au début ou à la fin de l'occlusive. On se souviendra que, pour que nous puissions photographier avec certitude l'élément qui nous intéressait, notre sujet a tenu chaque fois cet élément. Pour les cons. occlusives sonores, non-nasales, les mesures relatives à la position du thyroïde sont donc sans valeur.

Mesures comparées des radiogrammes de b*i:r* 'bière' et de p*i:r* :

	b*i:r*	p*i:r*
Ouverture des dents	2,7	2,2
Projection de la lèvre sup.	17,4	16,7
Projection de la lèvre inf.	13,6	15,4
Hauteur du thyroïde	67	79,2
Projection du thyroïde	39,6	42

Nous croyons que le radiogramme de b*i:r* a été réalisé au début


b*i:r*


b*i:r*

[1] ArN, t. XI, spécialement pp. 5, 11, 13 et 15. Selon Hudgins et Stetson, pour le *b*, l'abaissement du larynx est de 4 à 5 millimètres.

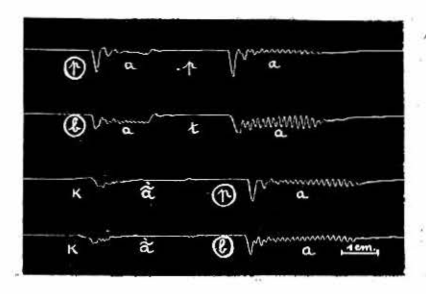
de l'articulation. S'il en est bien ainsi, nous pouvons déduire de la comparaison avec les chiffres obtenus pour p*i:r* que, pour se ménager les possibilités d'abaissement, la boîte laryngienne se place en haut au début de l'articulation du *b*.

En ce qui concerne les lèvres, nous constatons une projection plus marquée pour b*i:r* que pour p*i:r*. Voyez aussi les photographies. Il est probable que plus l'occlusive est tenue, c'est-à-dire plus l'air s'accumule dans les cavités supra-laryngiennes, plus se manifeste cette projection.

Nous pouvons supposer que, comme nous l'avons montré pour p*i:r*, p*à:r*, p*u:r*, la langue, pendant la réalisation du *b* comme pendant celle du *p*, se prépare à l'articulation de la voy. qui suit.

Si nous observons la position de la langue sur les radiogrammes de b*i:r* et de p*i:r*, nous nous apercevons qu'elle est nettement plus élevée pour la sonore que pour la sourde. Les comparaisons entre d'autres radiogrammes d'éléments sourds et sonores, occlusifs, notamment *t* et *d*, *k* et *g*, montrent la même caractéristique. Il nous paraît que, dans la préparation d'un élément qui suit la cons., la langue se place, pendant l'articulation du *b*, et d'une sonore en général, dans une position plus haute que pendant l'articulation du *p*, et d'une sourde en général, devant un même élément (voir en *12*).

En wallon, comme en français, les cons. sonores sont des douces et les sourdes des fortes. Cette remarque est valable pour toute la suite de cette description des éléments phonétiques. De la comparaison des kymogrammes de *k*a*b*a 'sorte de panier' et de *h*a*p*a ' (il) déroba', il ressort clairement que l'explosion du *b* est moins importante que celle du *p*.

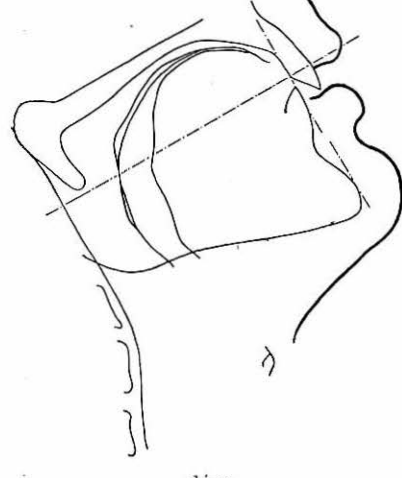


6. — La consonne *d*.

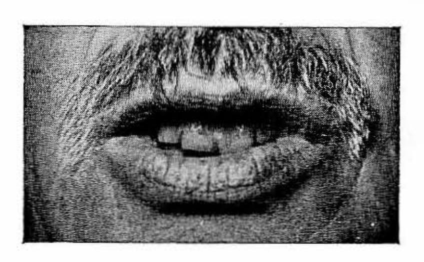
C'est une sonore, occlusive, apico-coronale dentale, semblable à la cons. française.

Mesures comparées des radiogrammes de d*i:m* 'dîme' et de *tip* :

	d*i:m*	*tip*
Ouverture des lèvres	6.7	1
Projection de la lèvre sup.	18,7	18,3
Projection de la lèvre inf.	14,6	15,8
Ouverture des dents	2,6	2,6
Hauteur du thyroïde	67,6	68,7
Projection du thyroïde	36,5	39,6



d*i:m*



d*i:m*

De l'examen des deux radiogrammes, comme de ceux de b*i:r* et de p*i:r*, de *bagi:* et de k*i*, il ressort que la position de la langue est nettement plus haute pour l'articulation de la sonore que pour celle de la sourde (voir en *12*).

Les mesures autres que celles relatives à la position du thyroïde sont assez proches, sauf pourtant celles qui se rapportent à l'ouverture des lèvres ; cette ouverture est bien plus importante pendant l'articulation de la cons. sonore que pendant celle de la sourde. Les photographies des lèvres confirment cette caractéristique. Nous ne voyons pas d'explication. La position des lèvres doit être indifférente ou de peu d'importance pour l'articulation du *t* ou du *d*.

7. — La consonne *g*.

C'est une sonore, occlusive médiodorsale médio- et postpalatale ou postdorsale postpalatale ou postdorsale prévélaire ou même

postdorsale postvélaire, acoustiquement semblable à la cons. française et correspondant à la sourde *k*.

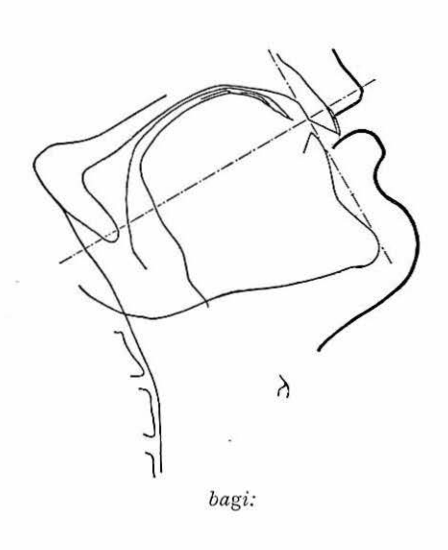
Comme le *k*, elle s'assimile à l'élément qui la suit lorsqu'elle est initiale de syllabe et à l'élément qui la précède lorsqu'elle est finale de syllabe. Assimilée par *i*, *é*, *è*, *ü*, *œ́*, *œ̀*, *ẽ*, le *g* est une médiodorsale médio- et postpalatale ; assimilée par *a*, c'est une postdorsale postpalatale ; assimilée par *à*, *u*, *ó*, *ã*, c'est une postdorsale prévélaire ; assimilée par *ò*, c'est une postdorsale postvélaire.

Mesures comparées des radiogrammes de *bagi:* '(ils) déménageaient' et de k*i* :

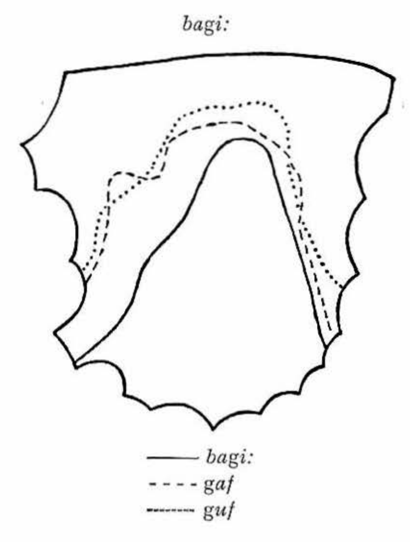
	bagi:	k*i*
Ouverture des lèvres	7	7,4
Projection de la lèvre sup.	17,4	18,7
Projection de la lèvre inf.	10	14,3
Ouverture des dents	5,2	5,2
Zone d'articulation	16,5-42,6	20-38,9
Hauteur du thyroïde	63,9	62,8
Projection du thyroïde	39,1	35,7



bagi:



bagi:



Les palatogrammes montrent aussi la différence des zones articulatoires pour les diverses espèces de *g*, mais moins nettement que pour les diverses espèces de *k*.

8. — La consonne *ǧ*.

C'est une sonore, mi-occlusive, prédorsale prépalatale, correspondant à la sourde *č*.

Nous prions le lecteur de se reporter à ce qui a été dit de cette dernière cons. et du *ǧ*, en *4*. Pas plus que le *č* n'est une cons. composée d'un *t* et d'un *š*, le *ǧ* n'est composé d'un *d* et d'un *ž*.

Mesures comparées des radiogrammes de *ǧi:n* 'jeune agneau femelle' et de d*i:m* 'dîme' (la radiographie de *ǧi:n* a été opérée pendant la phase occlusive du *ǧ*) :

	ǧi:n	d*i:m*
Ouverture des lèvres	6,5	6,7
Projection de la lèvre sup.	17,4	18,7
Projection de la lèvre inf.	15,8	15,8
Ouverture des dents	0,9	2,6
Hauteur du thyroïde	65,2	67,6
Projection du thyroïde	41,7	36,5

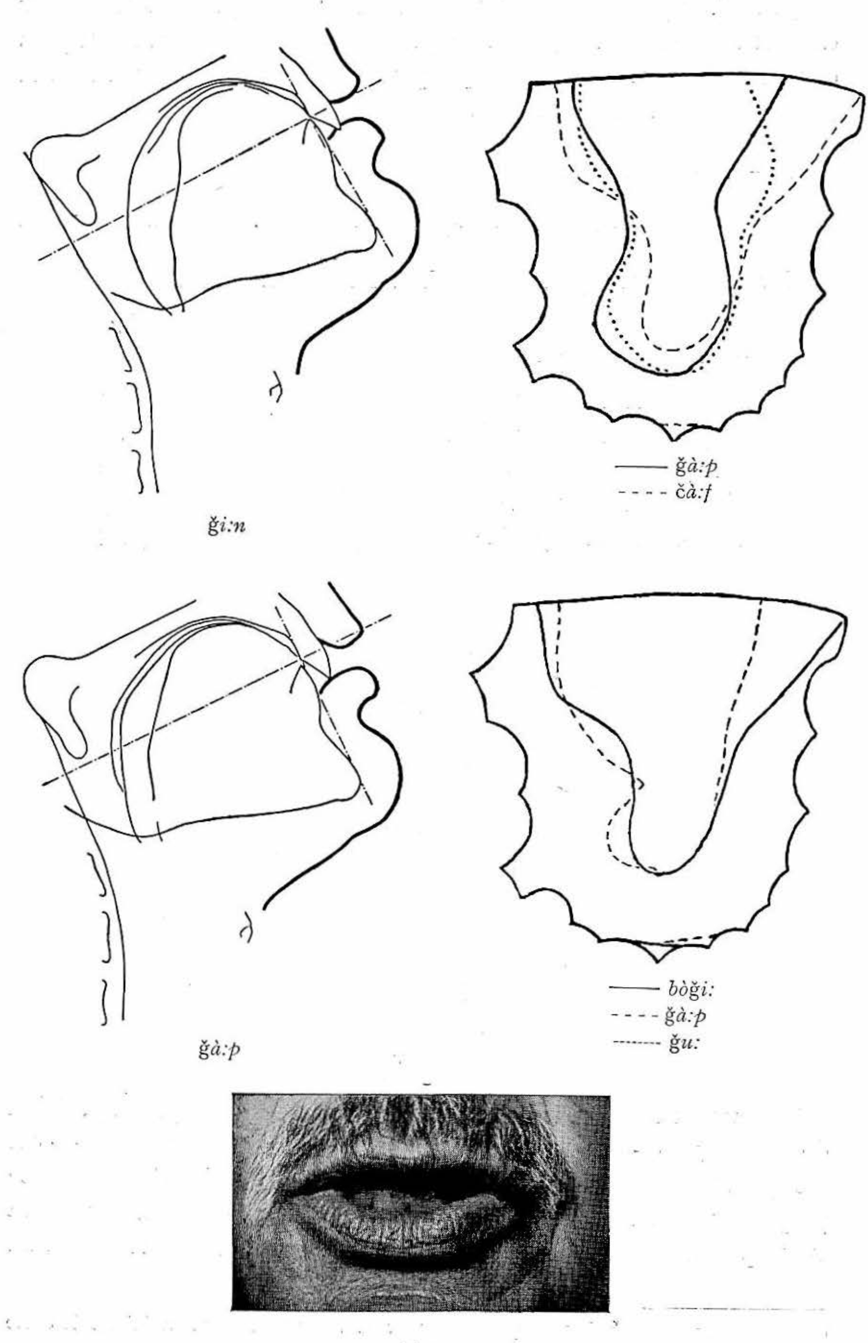
L'examen des figures et les différences de mesure montrent que le *d* et le *ǧ* dans sa phase occlusive sont des articulations différentes.

Les mesures que nous allons donner font ressortir l'assez grande fermeté de l'articulation du *ǧ*. Nous comparons *ǧi:n*, *ǧà:p* 'gerbe et *čà:f* (phase occlusive).

	ǧi:n	*ǧà:p*	*čà:f*
Ouverture des lèvres	6.5	6,7	7
Projection de la lèvre sup.	17,4	20	20,3
Projection de la lèvre inf.	15,8	16,7	16,3
Ouverture des dents	0,9	1,5	1,7
Hauteur du thyroïde	65,2	63,7	63,3
Projection du thyroïde	41,7	40,9	40.9

On notera cependant qu'il ressort de l'examen des palatogrammes que la fermeté ne doit pas atteindre ici le degré que nous notons pour le *t*, par exemple [1].

[1] Il est évident que lorsqu'on veut déterminer la fermeté d'une articulation à l'aide de palatogrammes, l'examen doit porter sur la zone où se situe le point d'arti-



ğà:p

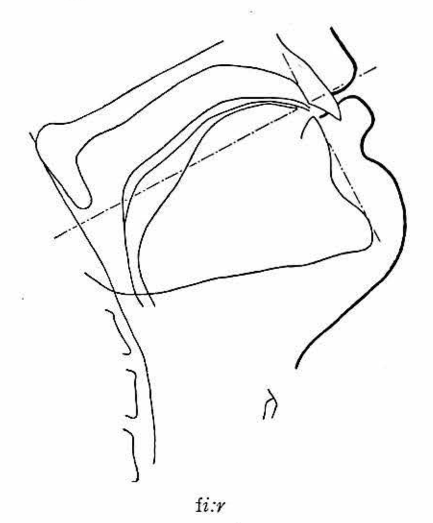
Quant à la position des lèvres, il nous paraît qu'on doit retenir de l'examen des photographies que l'orifice labial est un peu plus considérable pour la sonore que pour la sourde correspondante. Il est particulièrement peu étiré.

9. — La consonne *f*.

C'est une sourde, labio-dentale, semblable à la cons. française.

Mesures obtenues pour le radiogramme de f*i:r* 'fier' :

	f*i:r*
Ouverture des lèvres	2,2
Projection de la lèvre sup.	17,4
Projection de la lèvre inf.	15
Ouverture des dents	2,6
Hauteur du thyroïde	70,9
Projection du thyroïde	76,1



f*i:r*

Si nous examinons le radiogramme, nous voyons que la position de la langue — qui ne joue aucun rôle dans l'articulation — est très proche de celle que nous avons relevée pour p*i:r*. Cet organe se prépare vraisemblablement, comme dans p*i:r*, à l'articulation de la voy. qui suit la consonne. Sa position doit varier selon l'élément

culation, ici, pour le *ǧ*, dans la partie prépalatale. Les variations en dehors de cette zone ont peu d'importance.

qui vient après la cons. et cela d'une manière proche de celle que nous avons observée pour p*i:r*, p*à:r*, p*u:r*.

10. — La consonne *s*.

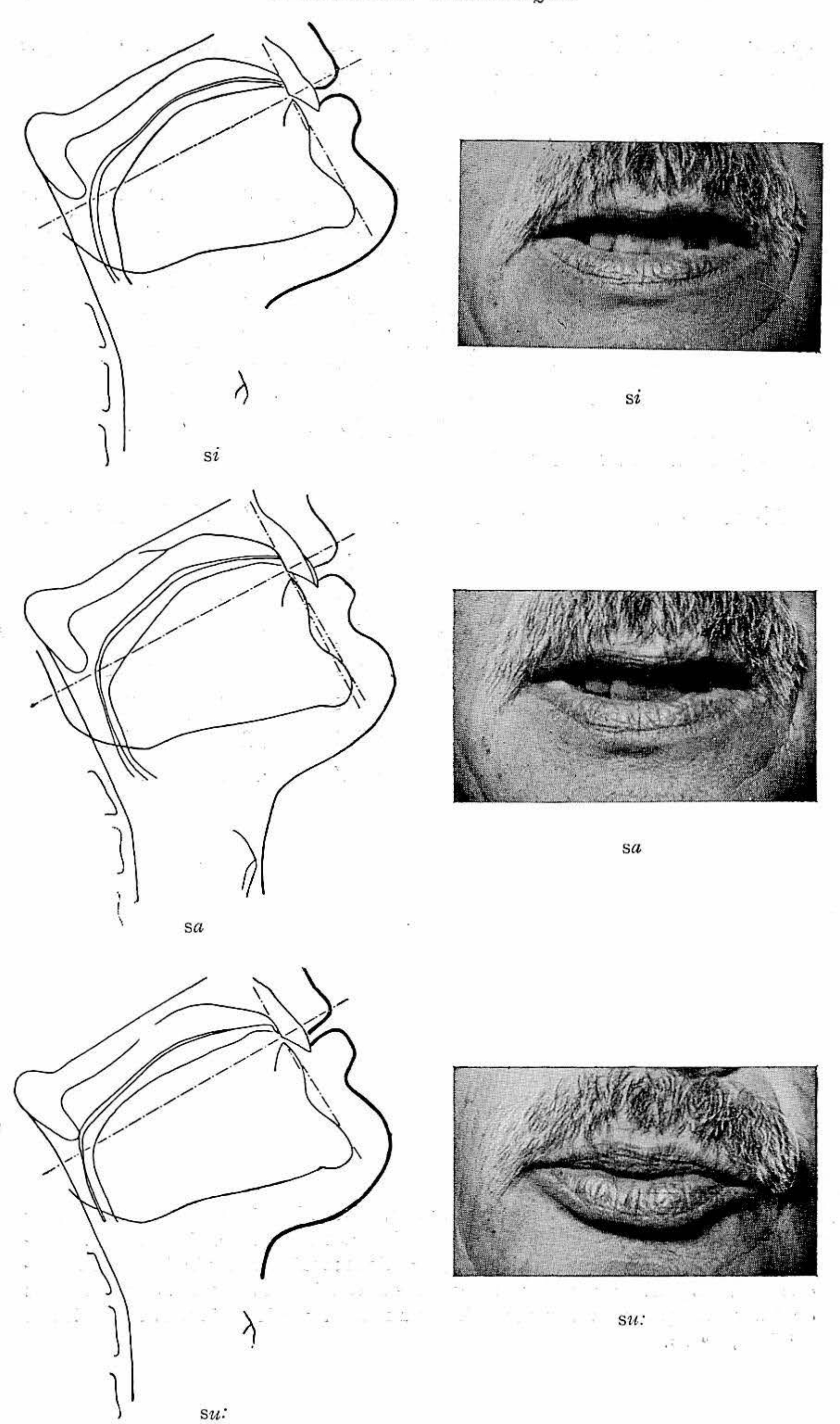
C'est une sourde, prédorsale alvéolaire, la pointe de la langue restant en position haute, près des incisives supérieures [1]. Cette articulation diffère de celle du *s* français, cons. apico-coronale dentale pour la réalisation de laquelle la pointe de la langue se place en position basse jusqu'à toucher la face interne des incisives inférieures (voy. M. Grammont, *Traité*, p. 69, et P. Fouché, *L'état actuel du phonétisme français*, p. 44 ; E. F. Haden, dans son étude *The physiology of french consonant change* [2], p. 90, donne un tracé d'après un radiogramme du *s* français).

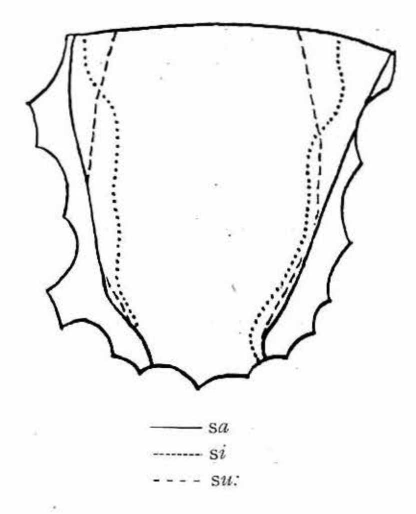
Mesures comparées des radiogrammes de s*i̇*, 'si', s*a* 'ça', s*u:* 'seuil' :

	s*i̇*	s*a*	s*u:*
Ouverture des lèvres	2,4	3,7	2,6
Projection de la lèvre sup.	16,5	17,3	17,8
Projection de la lèvre inf.	14,8	13,9	16,1
Ouverture des dents	1,1	1,1	1,2
Hauteur du thyroïde	71,1	73	71,3
Projection du thyroïde	40,7	40,4	40,4

[1] L. Remacle, dans son *Orthophonie*, p. 31, signale la même articulation dans le français de la région liégeoise. Dans le français dialectal d'Oreye, c'est aussi cette articulation que connaissent les vieilles générations ; mais tous les individus, ou presque tous, des jeunes générations connaissent l'articulation française. Sur 15 enfants de 6 à 12 ans que nous avons examinés, un seul formait le *s* à la manière ancienne.

[2] LgD, n° 26.


si
si
sa
sa
su:
su:



Il y a extrêmement peu de variations dans les mesures ; celles-ci ne nous révèlent vraiment qu'une légère préparation labiale (ouverture et projection des lèvres) du *u* pendant l'articulation du *s* de *su:*. Ce caractère est confirmé par les photographies des lèvres [1]. Comme les mesures, les positions de la langue sur les radiogrammes ne montrent qu'une préparation très réduite de la voy. qui suit la cons. : légère élévation de l'avant pour *si*, léger retrait du dos pour *su:*. Il ne se manifeste donc, pendant l'articulation de cette cons., qu'une minime préparation de la voy. qui suit [2].

Les palatogrammes aussi nous révèlent une préparation légère de la voyelle. Par rapport à ce qu'elle est pour *sa*, la largeur générale du canal médial est un peu réduite pour *si* et pour *su:*, mais elle reste pour ainsi dire la même à la hauteur des alvéoles, c'est-à-dire à l'endroit où se produit le bruit fricatif.

On déduira de cet examen que le *s* wallon est une articulation ferme.

Actuellement, chez presque tous les individus des jeunes générations d'Oreye, le *s* que nous venons de décrire a fait place à un *s* apico-coronal et dental, articulé avec la pointe de la langue en bas.

[1] On notera qu'en ce qui concerne l'ouverture des lèvres pour *si* et *su:*, il existe une discordance entre les photographies et les radiogrammes ; sur les photographies, l'ouverture est nettement plus importante pour *si* que pour *su:*, tandis qu'il n'en est pas de même sur les radiogrammes.

[2] On supposera, avec vraisemblance, que lorsque le *s* ferme une syllabe au lieu de l'ouvrir, il ne subsiste qu'une minime persistance articulatoire de l'élément qui précède la consonne.

Le remplacement d'un *s* ancien par un *s* nouveau est un véritable remplacement d'une articulation par une autre [1].

11. — La consonne *š*.

C'est une sourde, prédorsale prépalatale, assez semblable au *š* français, mais non identique [2]. Acoustiquement, la cons. est chuintante comme la française.

La différence acoustique entre le *s* et le *š* est moins importante en wallon qu'en français. Nous renvoyons, sur ce sujet, aux pp. 398 et 399 des *Variations de l'*h *secondaire* de L. Remacle.

Mesures comparées des radiogrammes de *šuf* 'exclamation exprimant la sensation de froid' et de *su:* :

	šuf	*su:*
Ouverture des lèvres	2,8	2,6
Projection de la lèvre sup.	18	17,8
Projection de la lèvre inf.	14,3	16,1
Ouverture des dents	0,7	1,2
Hauteur du thyroïde	70	71,3
Projection du thyroïde	41,5	40,4

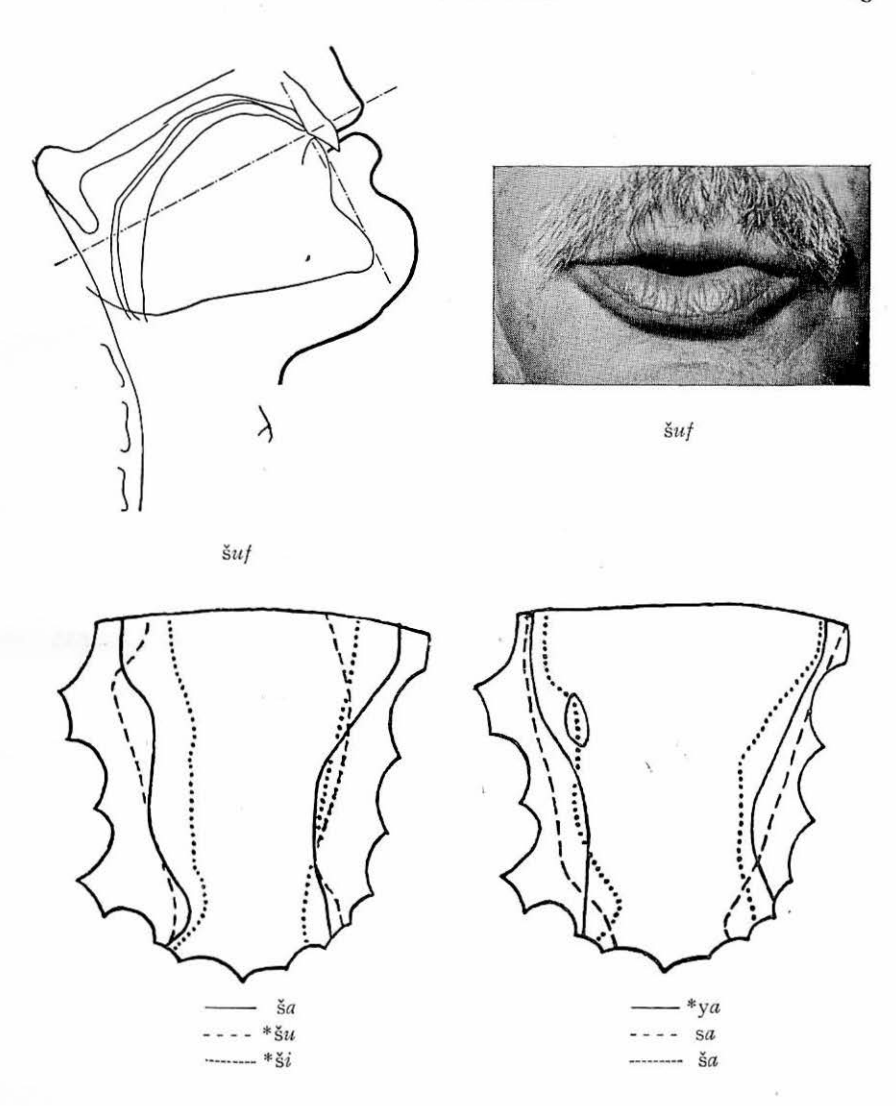
Contrairement à ce qu'on constate en français [3], il n'y a pas, en wallon d'Oreye, de projection labiale plus marquée pour le *š* que pour le *s*. Sans doute le choix des mots sur lesquels a porté l'expérimentation n'est-il pas très heureux pour déterminer le travail labial :

---

[1] On serait tenté de chercher dans l'influence française la cause du changement articulatoire. Ne serait-ce pas aller un peu vite ? Indiquons que le changement de *s* est concomitant ou presque concomitant du changement articulatoire de *r* qui d'antérieur (apical) devient postérieur. Il convient de rappeler aussi que les changements d'articulation du *s* et du *r* se manifestent sur une aire vaste, qui s'étend largement en dehors des pays romans. Quelle est la cause qui provoque ces changements ? Un important phénomène phonétique dont nous ne pouvons encore prévoir les conséquences est peut-être en train de se passer sous nos yeux. On n'attire pas assez l'attention sur ces changements qui mériteraient une étude très minutieuse et très approfondie, non seulement phonétique, mais aussi, et peut-être surtout, géographique. Voyez ce que nous disons pour le *r* (*17*).

[2] Voir les intéressants palatogrammes donnés par L. Remacle pour *s* et *š*, wallons et français, *Les variations de l'*h *secondaire*, p. 398. Nous n'avons pu obtenir de pareils documents, valables à la fois pour le wallon et pour le français, et relatifs à un même sujet.

[3] Voir M. GRAMMONT, *Traité*, p. 69 ; IDEM, *Prononciation*, p. 76 ; P. J. ROUSSELOT, *Principes*, p. 589, fig. 378.



š et *s* précèdent une voy. qui demande elle-même une articulation labiale. Il n'en reste pas moins que, devant cette même voy., d'après les radiogrammes et d'après les photographies des lèvres, le *š* ne montre pas une projection des lèvres plus marquée que le *s*. Tout au plus trouve-t-on pour le *š* un léger arrondissement qu'on ne trouve pas pour le *s*. Quant à l'ouverture des lèvres, la différence entre les mesures est plus marquée d'après les photographies que d'après les radiogrammes. D'après les photographies, š*uf* 2.5 mm. et s*u:* 1 mm. seulement.

Il faut remarquer que le *š* wallon est une cons. relativement palatalisée. La comparaison entre les palatogrammes de š*a* 'oui' et de *y*a* montre que le contact de la langue avec le palais est presque aussi considérable pour le *š* que pour le *y* et bien plus important que pour le *s* [1]. Notons toutefois que la cons. n'est nullement entendue comme étant mouillée. En wallon, la pointe de la langue n'est pas aussi relevée qu'en français ; elle s'avance, au contraire, vers l'avant de la bouche, ce qui favorise l'étalement de l'organe.

De la comparaison des palatogrammes de *š*i*, š*a* [2] 'oui', *š*u*, d'une part, et de s*i*, s*a*, s*u* 'ce (que)', d'autre part, on déduit que la fermeté d'articulation du *š* est bien moins grande que celle du *s* ; les variations du canal médial dans la zone du point d'articulation sont, en effet, plus considérables.

12. — La consonne *v*.

C'est une sonore, labio-dentale, semblable à la cons. française. Les données des radiogrammes concernant les éléments sonores fricatifs présentent plus de valeur que celles des radiogrammes relatifs aux éléments sonores occlusifs. Bien que la cons. doive être tenue pour les besoins de la radiographie, il ne se forme pas de pression d'air anormale à l'intérieur de la cavité buccale. La dépression du larynx, qui pour une occlusive doit assurer le passage de l'air entre les cordes vocales et permette ainsi la sonorité, n'a pas à se produire.

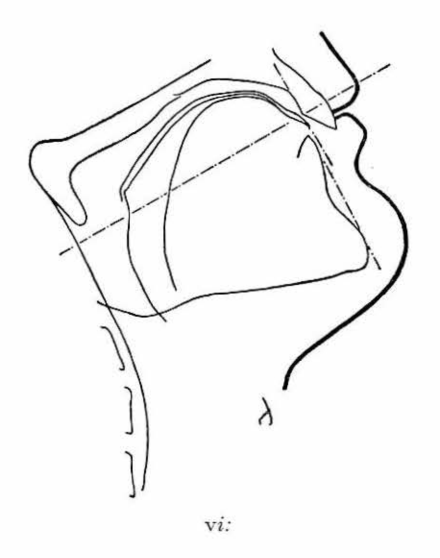
Mesures comparées des radiogrammes de v*i:* 'vieux' et de v*u* '(il) veut' ; rappel des mesures obtenues pour f*i:r* :

	v*i:*	v*u*	f*i:r*
Ouverture des lèvres	1,5	0,9	2,2
Projection de la lèvre sup.	17,8	18,7	17,4

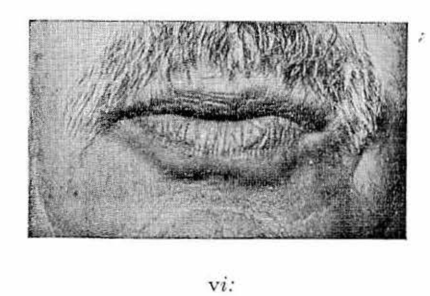
[1] P. J. ROUSSELOT, *Traité*, pp. 916 et 917, écrit : « Pour *š*, *ž*, la pointe de la langue se soulève et se retire en arrière de façon que le courant d'air, arrivant par un canal plus large, soit rejeté vers la racine des dents d'en bas, dans une caisse de résonance formée par le recul de la langue et l'avancement des lèvres ; si cette caisse de résonance est diminuée, soit parce que les lèvres omettent de s'écarter [s'avancer], soit parce que la langue s'allonge trop vers les dents, comme chez les Anglais, le *š* se mouille ; le résultat serait le même si le canal dorsal était rétréci ». En wallon d'Oreye, toutes les conditions se réalisent pour que le *š* soit mouillé : absence de projection des lèvres, avancement de la pointe de la langue, canal dorsal étroit.

[2] De *sya*,avec passage de *sy* à *š* (voir le phonème **š**, en **11**) ; *sya* vient lui-même de *siya*, litt. *si a* (= *si* ← lat. SIC + *a* ← lat. HABET).

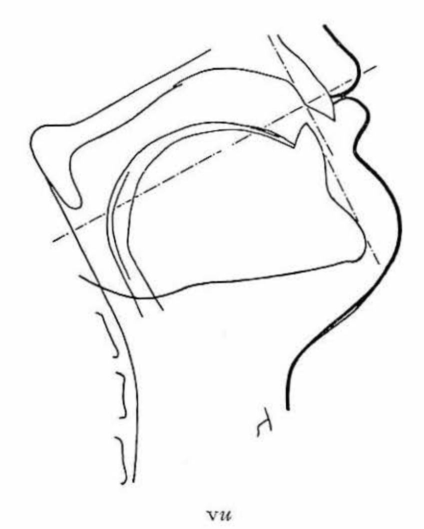
	vi:	vu	fi:r
Projection de la lèvre inf.	14,8	16,7	15
Ouverture des dents	5	5,2	2,6
Hauteur du thyroïde	40	41,7	40
Projection du thyroïde	75,7	77,4	76,1



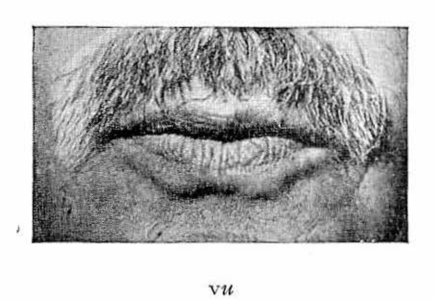
vi:



vi:



vu



vu

La comparaison entre v*i:* et v*u* montre l'existence d'une préparation labiale. La projection des lèvres est plus marquée pour v*u*

que pour v*i:* ; cette différence reste cependant assez minime, car le *u* du wallon d'Oreye ne se réalise qu'avec une projection labiale assez peu importante (*30*). Quant à l'arrondissement des lèvres, d'après les photographies, il n'existe nullement pour v*u*. C'est plutôt pour v*i:* que les lèvres paraissent le plus arrondies.

La préparation de la voy. qui suit la cons. se manifeste aussi dans la position du larynx, qui est considérablement plus basse pour v*u* que pour v*i:* et crée ainsi un résonateur de note fondamentale plus grave.

Quant à la préparation linguale (voyez les radiogrammes), elle est très marquée ; elle ressemble à celle que nous avons déjà rencontrée dans p*i:r*, p*à:r*, p*u:r* par exemple et que, croyons-nous, nous pouvons considérer comme commune aux cons. sourdes et sonores bilabiales et labio-dentales du wallon d'Oreye.

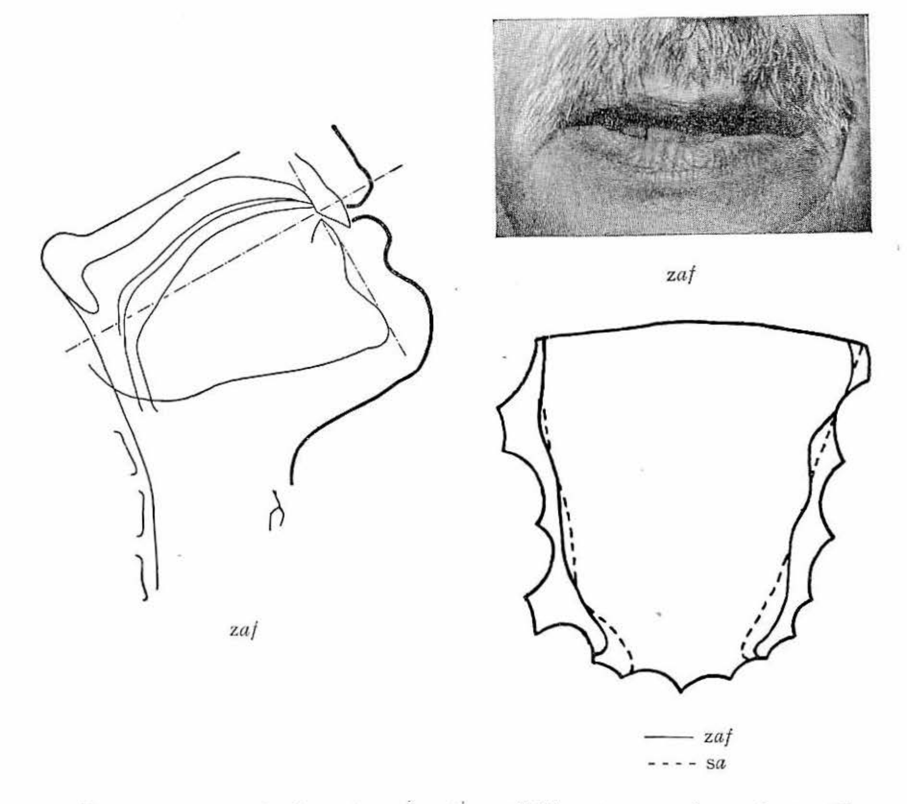
La différence entre l'articulation de la cons. sonore et celle de la cons. sourde, *f*, se note surtout dans la position de la langue. Cette position est très nettement plus haute pendant l'articulation du *v* que pendant celle du *f*. Nous avons déjà fait semblable constatation en comparant les radiogrammes de p*i:r* et de b*i:r*, de t*ip* et de d*i:m*, de k*i* et de *bagi:*, de č*à:f* et de ǧ*à:p*, mais nous avons jusqu'ici réservé notre conclusion parce que nous avions affaire à des cons. occlusives ou mi-occlusives et que pendant la tenue des sonores — tenue exceptionnellement et artificiellement longue pour les besoins de la radiographie — l'air s'accumulait dans la cavité buccale. Or cette cause d'altération articulatoire ne doit plus exister lorsqu'on a affaire à des cons. fricatives. Nous pensons pouvoir proposer l'hypothèse que, pendant l'articulation d'une cons. sonore, la positon de la langue est plus élevée que pendant l'articulation d'une cons. sourde. On retrouvera cette caractéristique pour *ža*, comparé à š*a* (*14*). La question mériterait une étude spéciale.

13. — La consonne *z*.

C'est une sonore, prédorsale alvéolaire, différant du *z* français comme le *s* wallon diffère du *s* français, la pointe de la langue restant en position haute pendant l'articulation (*10*). Acoustiquement, c'est une sifflante comme la cons. française.

Mesures comparées des radiogrammes de *zaf* 'peur' et de *sa* :

	zaf	*sa*
Ouverture des lèvres	3,3	3,7
Projection de la lèvre sup.	18,3	17,3
Projection de la lèvre inf.	13,2	13,9
Ouverture des dents	1,1	1,1
Hauteur du thyroïde	69,8	73
Projection du thyroïde	40	40,4



Les mesures relatives à *zaf* et à *sa* diffèrent peu, si ce n'est celles indiquant la position du larynx.

En examinant les radiogrammes, on voit que la position de la langue reste la même pour l'articulation de la cons. sonore et pour celle de la cons. sourde. Sans doute faut-il, encore ici, voir une preuve de la fermeté d'articulation de la sifflante prédorso-alvéolaire (voir en *10*, les radiogrammes de *si*, *sa*, *su:*).

La comparaison des palatogrammes de *zaf* et de *sa* montre un canal médial un peu plus large à la hauteur des incisives et des alvéoles pour *zaf* que pour *sa*, et de même largeur plus en arrière. Pourrait-on déduire de cela que, sans occuper une position plus haute, la langue est plus bombée pour articuler la sonore ?

La position des lèvres est presque identique à celle que nous notons pour *sa* (voir la photographie). Comme sur les radiogrammes, l'ouverture est très légèrement supérieure pour *sa*.

14. — La consonne *ž*.

C'est une sonore, prédorsale prépalatale, assez semblable, mais non identique au *ž* français. Acoustiquement, elle est chuintante comme la cons. française.

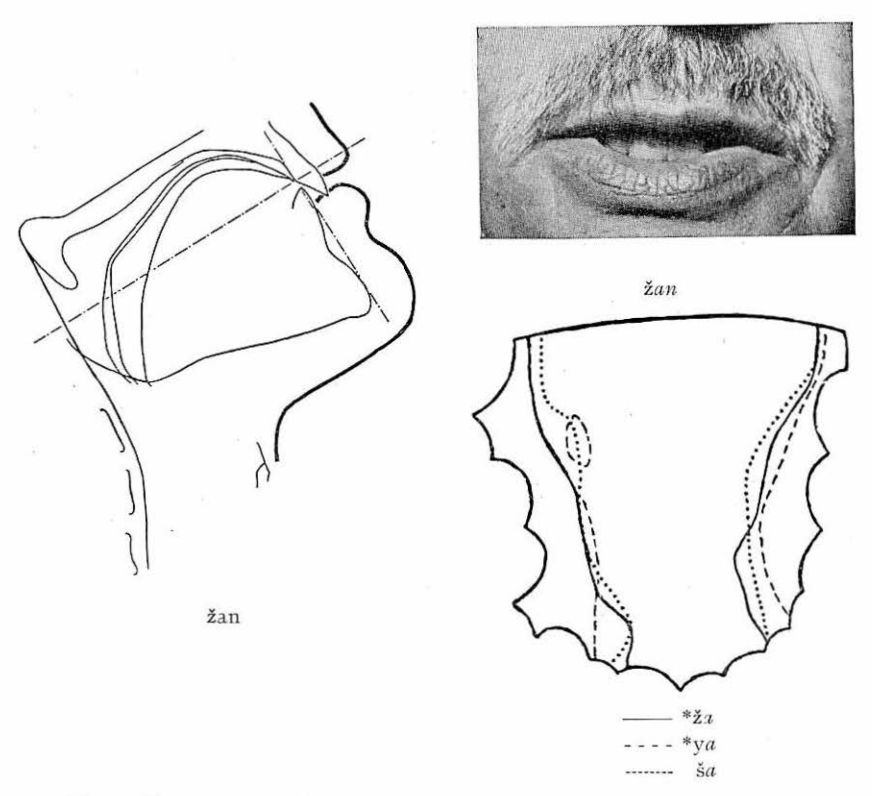
Nous renvoyons à ce qui a été dit de la cons. *š* (*11*).

Mesures comparées des radiogrammes de *žan* 'Jeanne' et de *zaf* :

	žan	*zaf*
Ouverture des lèvres	4,1	3,3
Projection de la lèvre sup.	17,2	18,3
Projection de la lèvre inf.	13,5	13,9
Ouverture des dents	1,3	1,1
Hauteur du thyroïde	65,2	69,8
Projection du thyroïde	39,8	40

Il n'y a certes pas une projection des lèvres pour la cons. du wallon (voir radiogramme et photographie), comme c'est le cas pour la cons. du français (Rousselot, *Principes*, p. 589).

Les palatogrammes montrent que le *ž* du wallon est une cons. palatalisée dans une certaine mesure tout comme le *š*, mais, pas plus que pour le *š*, aucune mouillure n'est perçue par l'oreille. Les palatogrammes de **ža* et de *ša* nous permettent de comparer les articulations de la sonore et de la sourde. La zone du palais où se réalise le *ž* est un peu plus avancée que celle du *š*. Nous pouvons en déduire que la sonore *ž*, comme les autres cons. sonores, se prononce avec une position de la langue un peu plus haute que la sourde.



15. — La consonne *h*.

La cons. *h* connaît plusieurs variétés en wallon d'Oreye. Toutes sont sourdes. Cependant, toutes les variétés que L. Remacle a décrites aux pp. 44-54 des *Variations de l'*h *secondaire* ne se réalisent pas. La situation est moins complexe en Hesbaye liégeoise qu'en Ardenne liégeoise. A la p. 116 de son ouvrage, L. Remacle décrit exactement cette situation que, pour Oreye, nous pouvons énoncer en toute simplicité : il y a un *h* laryngal, dit aspiré, à l'initiale soit de mot, soit de syllabe, et il y a un *h* fricatif à la finale soit de mot, soit de syllabe, le point d'articulation de cette fricative variant d'après la voy. qui précède. Nous distingons un *h* fricatif médiodorsal médio- et postpalatal (en contact avec *i, é, è, ü, œ́, œ̀, ẽ*), un postdorsal postpalatal (en contact avec *a*), un postdorsal prévélaire (en contact avec *à, ó, u, ã*) et un postdorsal postvélaire (en contact avec *ò*) [1].

[1] Ce *h* fricatif continue vraisemblablement d'être articulé avec la même position

Pour notre recherche, nous avons procédé à la radiographie de l'articulation du *h* dans les termes suivants : h*i:* 'soc de charrue', h*à:r* 'brèche', h*u:l* '(il) hurle', *pi:*h 'pêche', *bà:*h 'baiser', *pu:*h '(il) puise'. Dans les trois premiers mots, nous avons une aspirée ; dans les trois derniers mots, nous avons une fricative.

En examinant la position de la langue sur les radiogrammes des trois premiers mots, nous constatons que, pendant l'articulation de la cons., la langue prend la position favorable à l'articulation de la voy. qui va suivre. Il existe, comme nous l'avons noté pour les autres cons. non-linguales, *p*, *b*, *f*, *v*, une très nette préparation linguale de la voy. qui suit. Sur le radiogramme de h*i:*, par exemple, la langue est déjà en position très haute. Elle est si proche de la voûte palatale qu'on pourrait se demander si l'on n'a pas déjà affaire à une fricative. Il n'en est rien cependant. Le radiogramme de *pi:*h nous montre que la fricative constrictive médiodorsale médio-palatale résulte d'une position encore plus élevée de la partie avancée de la langue ; le bruit de frottement caractéristique de la fricative est produit dans le canal étroit formé entre la langue et le palais (voir le palatogramme de *pi:*h). Par contre-balancement, la partie avancée de la langue étant en position plus haute, la racine se trouve en position plus basse que pendant la réalisation de l'aspirée de h*i:*.

Lorsque le *h* est final de mot ou de syllabe, la préparation que nous venons de rencontrer ne peut certes exister, mais il se manifeste une persistance articulatoire de l'élément qui précède. Si nous comparons, par exemple, les radiogrammes du *h* dans *pi:*h et du *i:* dans *pi:r*, du *h* dans *pu:*h et du *u* dans *pu*, il apparaît que l'articulation linguale du *h* est très proche de celle de la voy. ; il n'existe qu'une légère différence d'aperture ; la cons. est seulement un peu plus fermée que la voy. ; la partie arrière de la langue est un peu plus élevée pendant l'émission de la consonne.

---

des cordes vocales que le *h* aspiré, si bien qu'on pourrait considérer que nous avons affaire à une cons. d'articulation double, laryngale et linguale. Cependant le bruit de la frication étouffe tout bruit d'aspiration et, au moins du point de vue acoustique, la cons. est principalement une fricative.

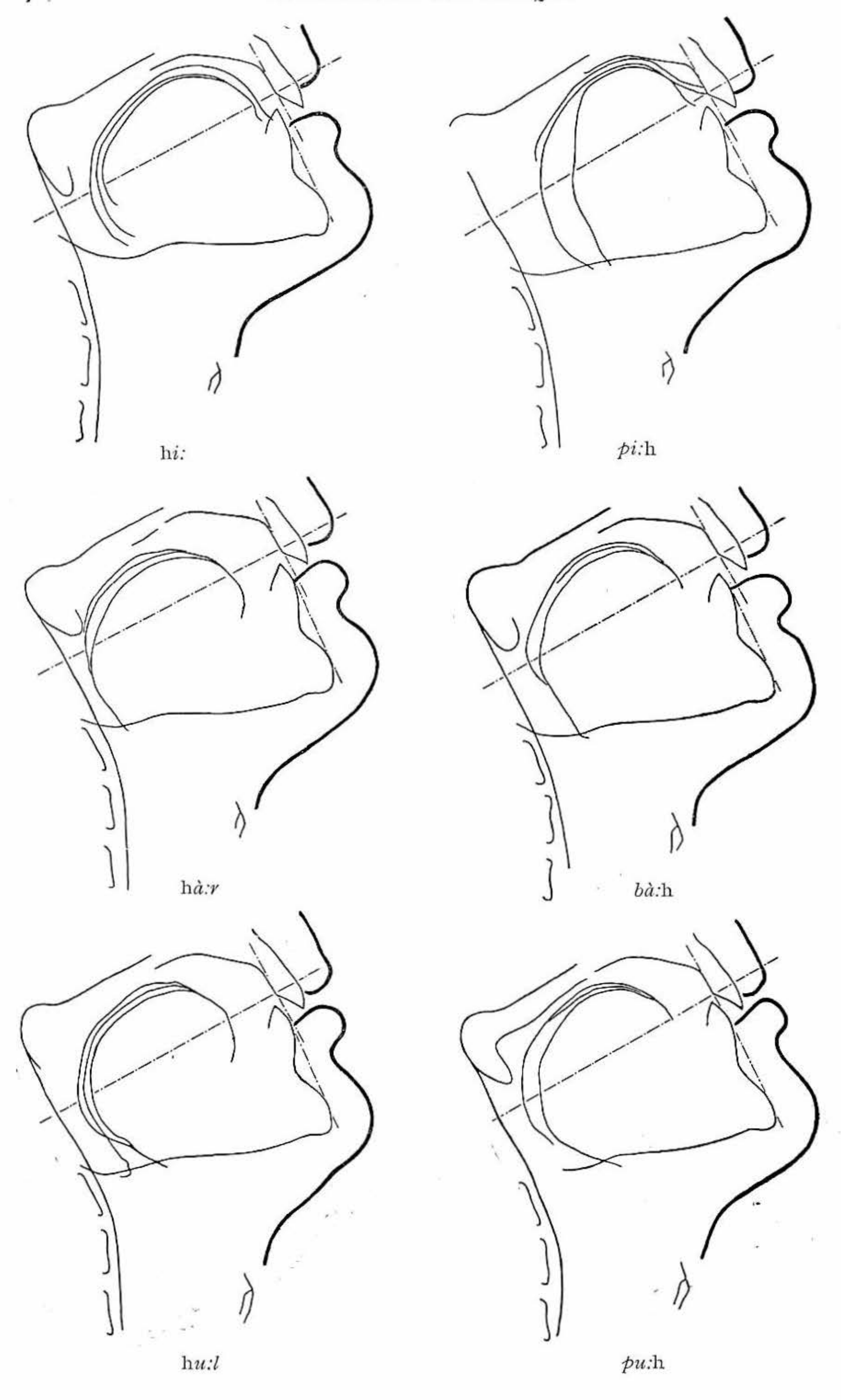
Nous avons adopté une même notation pour ces deux éléments phonétiques, *h* aspiré et *h* fricatif, parce qu'ils représentent des variantes combinatoires d'un seul phonème **h.**

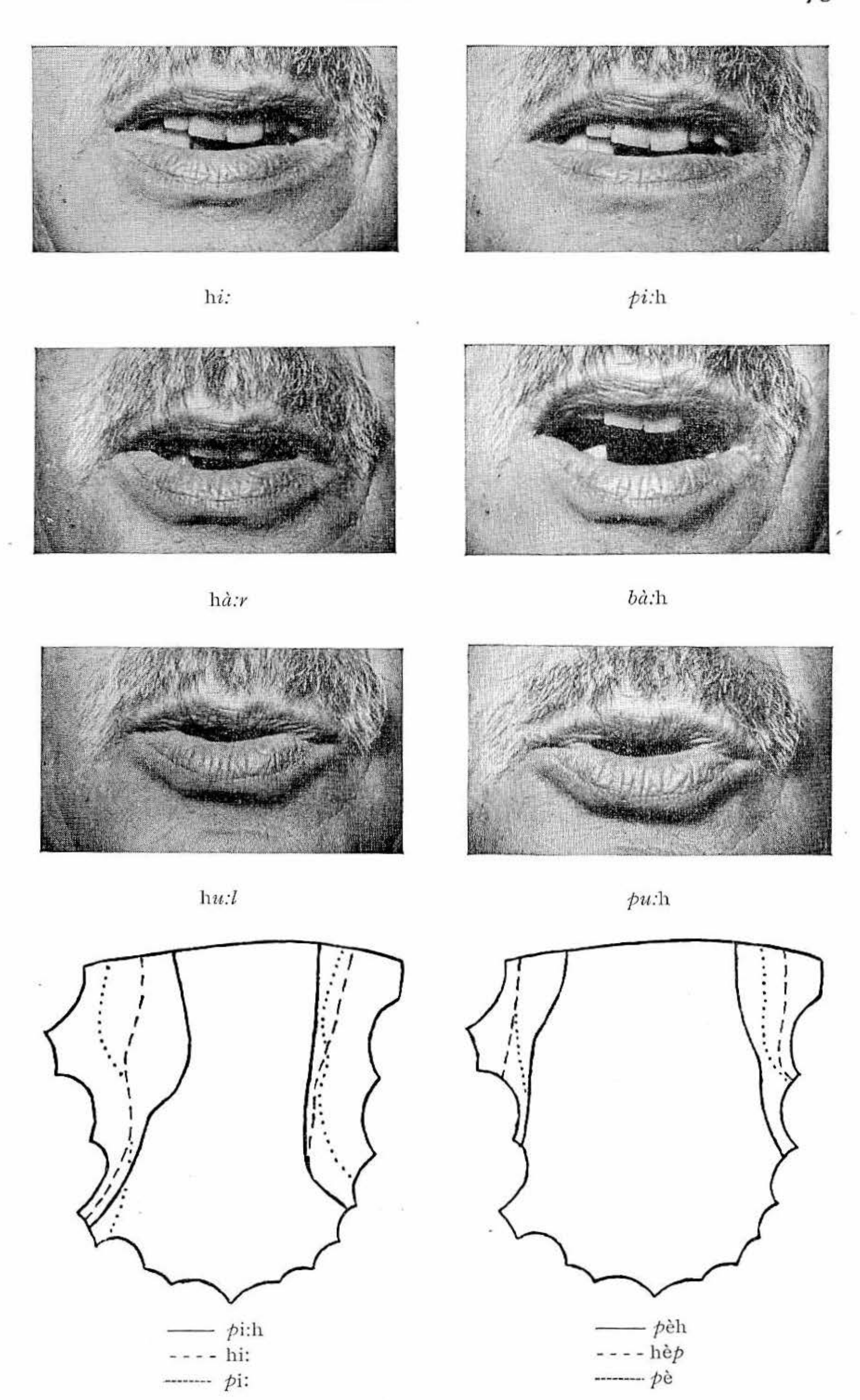
Mesures comparées des radiogrammes relatifs aux aspirées et aux fricatives en contact avec une voy. de même timbre :

	h*i:*	*pi:*h
Ouverture des lèvres	8,7	7
Projection de la lèvre sup.	16,5	15,4
Projection de la lèvre inf.	13,9	14,8
Ouverture des dents	4,3	3,7
Hauteur du thyroïde	67	64,3
Projection du thyroïde	40,4	39,1
	h*à:r*	*bà:*h
Ouverture des lèvres	5,7	6,3
Projection de la lèvre sup.	18,7	16,7
Projection de la lèvre inf.	14,8	15,7
Ouverture des dents	3,5	5,4
Hauteur du thyroïde	61,7	61,7
Projection du thyroïde	38,7	38,3
	h*u:l*	*pu:*h
Ouverture des lèvres	3,5	2,2
Projection de la lèvre sup.	17,8	17
Projection de la lèvre inf.	14,8	15,9
Ouverture des dents	2,8	2
Hauteur du thyroïde	71,3	71,7
Projection du thyroïde	43,5	37,4

Pour le *h* en contact avec une voy. de petite aperture, *i* ou *u*, l'ouverture des lèvres (voir aussi les photographies) et celle des dents sont moindres pour le *-h* que pour le *h-* ; pour le *h* en contact avec une voy. de grande aperture, *à*, l'ouverture des lèvres et celle des dents sont plus grandes pour le *-h* que pour le *h-*. Il est assez difficile de tirer des déductions des mesures se rapportant à la position des lèvres. En passant de l'aspirée à la fricative, on trouve chaque fois que la lèvre supérieure s'avance moins et que la lèvre inférieure s'avance plus. Nous ne savons comment expliquer cette particularité.

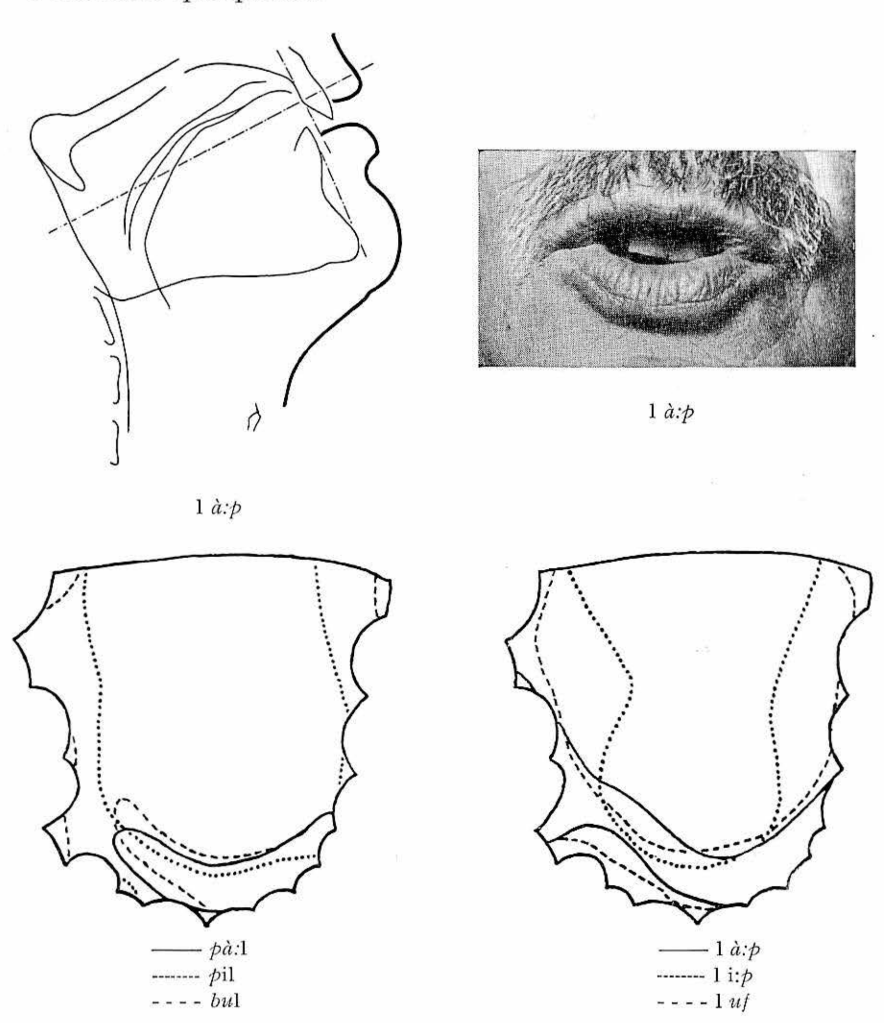
Quant aux mesures relatives à la position du larynx, elles restent à peu près les mêmes que l'on ait affaire à l'aspirée ou à la fricative. Ce qui semble nous autoriser à croire que l'articulation en ce lieu ne varie guère. Seules font discordance les mesures de la projection du larynx pour h*u:l* et *pu:*h. Rappelons que le mouvement de projection ne modifie la longueur du résonateur buccal que d'une manière réduite.


h*i:*
*pi:*h
h*à:r*
*bà:*h
h*u:l*
*pu:*h


hi:
pi:h
hà:r
bà:h
hu:l
pu:h
—— pi:h
- - - - hi:
········ pi:
—— pèh
- - - - hèp
········ pè

16. — La consonne *l*.

C'est une latérale, apico-coronale alvéolaire, semblable à la cons. française ; elle est sonore, mais en fin de mot, sa partie terminale s'assourdit quelquefois.



l *à:p* (radiogramme) — l *à:p* (photographie)

Mesures obtenues pour le radiogramme de l *à:p* 'l'arbre' :

	l *à:p*
Ouverture des lèvres	7,2
Projection de la lèvre sup.	17,5
Projection de la lèvre inf.	15,6

Ouverture des dents	5,7
Hauteur du thyroïde	74,1
Projection du thyroïde	40,4

De l'examen des palatogrammes pour les *l* initiaux et finals, il apparaît que le point d'articulation jouit d'une certaine fixité. Mais la force articulatoire consacrée à la réalisation de la cons. varie beaucoup selon la position de celle-ci dans le mot. Cette force est beaucoup plus importante pour une cons. initiale de mot ou de syllabe que pour une cons. finale de mot ou de syllabe. La trace laissée par la langue sur le palais artificiel est bien plus étendue dans un cas que dans l'autre. La cons. finale de mot peut parfois, mais c'est assez rare, être dépourvue de son troisième temps, sa détente. Mais dans une prononciation soignée — ainsi dans une expérience — ce n'est jamais le cas ; il arrive même que la détente soit suivie d'un petit élément vocalique de timbre indéterminé (voir le kymogramme à la p. 114 de nos *Études phonétiques*).

17. — La consonne *r*.

C'est un élément dont la description pourrait nous retenir longtemps si nous voulions la tracer en détail. Plus que les autres éléments du parler, en effet, il peut être articulé de diverses façons, depuis la partie antérieure de la bouche jusqu'au pharynx. Le *r* a donné lieu à plusieurs études approfondies dont nous ne citerons que les plus importantes : *Les divers aspects de l'*r *parisien* [1] de S. Borel-Maisonny, *Le polymorphisme de l'*r *dans la Haute-Loire* [2] de G. Straka et *L'*r *roulé dans une prononciation franc-comtoise* [3] de H. Fleisch.

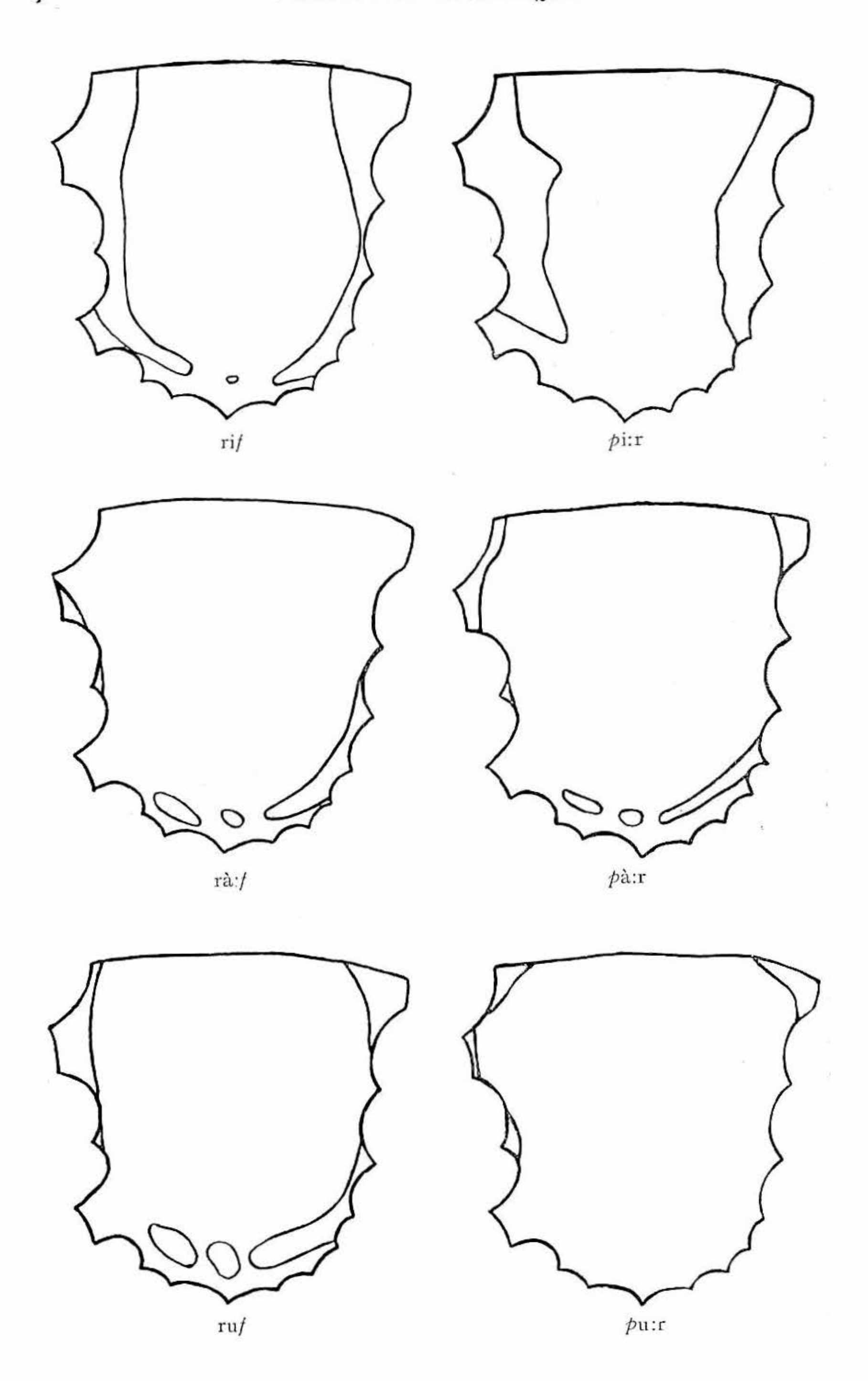
Il semble que, pour Oreye, le passage d'une articulation à l'autre coïncide avec la guerre de 1914-1918 ; les générations nées avant la guerre connaissent un *r* antérieur, les générations nées après la guerre un *r* postérieur [4]. Certes, la rupture n'est pas aussi nette.

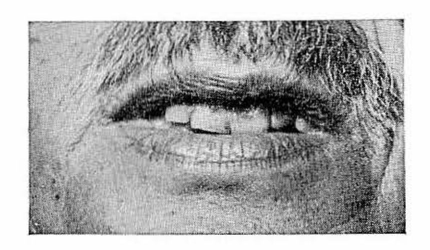
[1] *Le français moderne*, t. III, pp. 219-231.

[2] Mélanges 1945, V, Études linguistiques ; Public. de la Faculté des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, 1947, pp. 195-236.

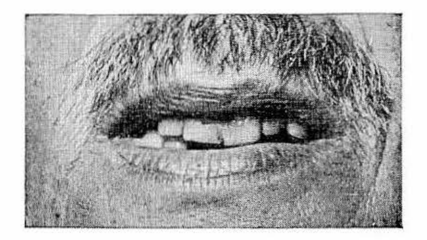
[3] Beyrouth, 1946.

[4] On ne peut voir dans ce changement d'articulation le résultat ni de la création de l'enseignement obligatoire, qui aurait contribué à la diffusion du *r* postérieur, ni de ce que les parents élèvent maintenant leurs enfants en français et non plus en wallon. Les instituteurs d'après la première guerre mondiale employaient exclusivement le *r* antérieur et dans leur patois et en français ; les parents employaient aussi cet *r* antérieur


riʃ
*p*i:r
rà:ʃ
*p*à:r
ruʃ
*p*u:r



rif





raf



ruf

S'il n'y a pas d'exceptions pour les générations d'avant-guerre — tous les individus utilisant le *r* antérieur — il y en a pour les générations d'après-guerre. Si la plupart des individus nés entre 1918 et 1930 emploient le *r* postérieur, il en est cependant un certain nombre qui utilisent un *r* antérieur et même quelques-uns, mais ils sont rares, un *r* antérieur roulé, c'est-à-dire à plusieurs battements. Quant aux dernières générations, nées après 1930, elles ne connaissent, presque exclusivement, que le *r* postérieur. Rares sont même, parmi elles, les individus qui savent encore émettre un *r* antérieur.

Le *r* antérieur du wallon d'Oreye est une cons. apico-coronale alvéolaire. Il est d'ordinaire non-roulé. Les palatogrammes que nous donnons montrent les contacts réduits de la partie apicale de la langue contre le palais et témoignent du caractère doux de ce *r*. En position finale de mot, le *r* est encore plus affaibli, comme on peut en juger par les palatogrammes où le contact de la langue au palais apparaît encore plus réduit. Dans certains cas, notre témoin ignorait même que le mot qu'il prononçait contenait un *r* final. Ce n'est qu'en forçant son articulation qu'il s'en rendait compte. Il émettait alors un *r* roulé apical. C'est ce *r* roulé apical qui se manifeste d'ailleurs dans toutes les positions du mot dès qu'on demande au sujet de forcer sa prononciation.

Le *r* antérieur roulé dans une prononciation normale est rare, mais on le rencontre parfois, même chez des individus appartenant aux jeunes générations.

Le *r* postérieur est souvent le même qu'en français, un élément doux, dorsal. Le *r* postérieur uvulaire, roulé ou non, est rare.

Le *r* est une cons. sonore. Toutefois, en fin de mot, sa partie terminale peut s'assourdir de même que peut s'assourdir, à l'intérieur du mot, sa partie en contact avec un élément sourd.

18. — La consonne *y*.

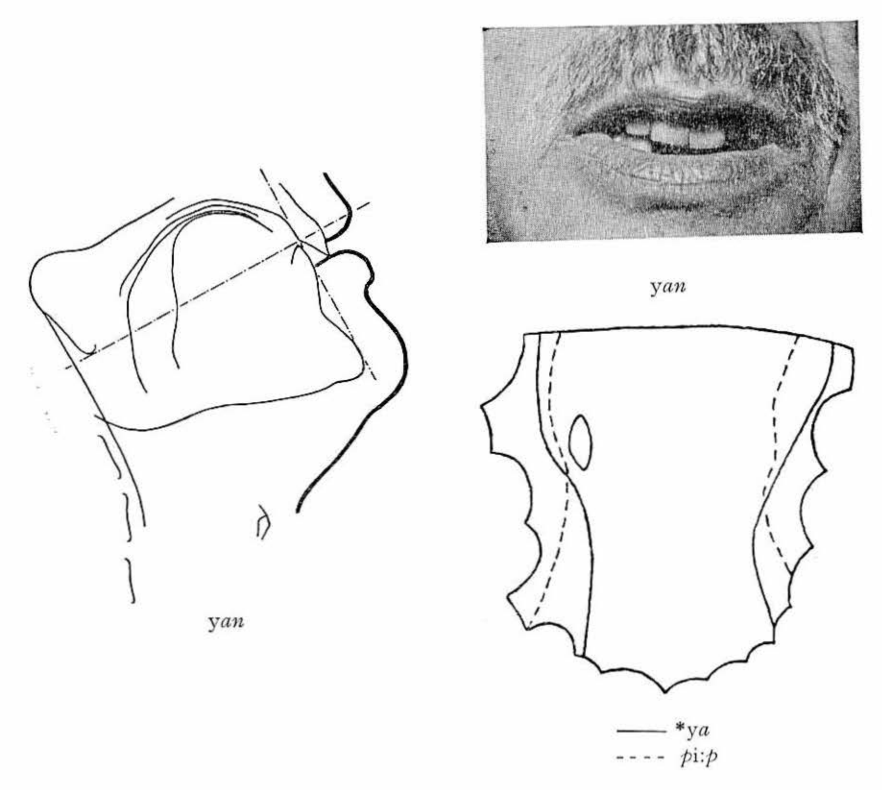
C'est une médiodorsale médiopalatale, semblable à la cons. française ; elle est généralement sonore. Il peut arriver cependant que, après une cons. sourde ou en position finale de mot, une brève partie de la cons. s'assourdisse.

Mesures obtenues pour le radiogramme de *yan* 'gaillard' :

	yan
Ouverture des lèvres	4,4
Projection de la lèvre sup.	17,5
Projection de la lèvre inf.	14
Ouverture des dents	1,3
Hauteur du thyroïde	67,1
Projection du thyroïde	40,4

Ces mesures sont très proches de celles qu'on obtient pour la voy. *i* (*23*).

Si l'on compare, sur les radiogrammes de *yan* et de *pi*:, les positions de la langue, on constate qu'elles sont presque identiques pour la cons. et la voyelle. L'aperture, c'est-à-dire la plus courte distance de la langue au palais, est à peu près la même. La vraie différence ne réside donc pas dans les degrés d'aperture — et il nous paraît que c'est un point à retenir spécialement — mais dans la longueur sur laquelle le canal médial garde une petite aperture. Pour la cons., cette longueur est un peu plus considérable que pour la voy., et ce surcroît de longueur se situe vers l'avant de la bouche. La partie antérieure de la langue est bombée et la pointe va se poser sur la face interne des incisives inférieures et sur leurs alvéoles. Pour l'émission de la voy., la partie antérieure de la langue s'incurve un peu tandis que la pointe va se poser sur le haut de la face interne des incisives inférieures. La comparaison des palatogrammes



de *ya et de *p*i:*p* 'pipe' confirme cette conclusion : pour *ya*, la langue touche le palais dans une région plus avancée que pour *p*i:*p*.

Le palatogramme de *ya montre une articulation médiopalatale avec un étalement de la langue au palais.

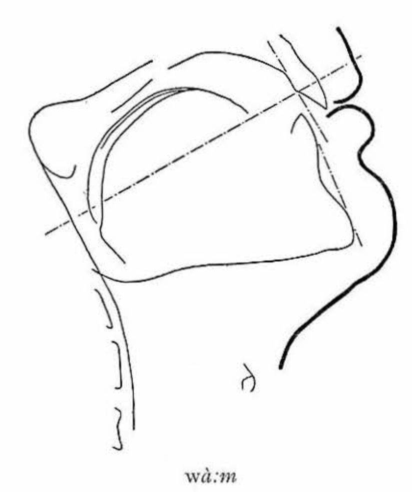
Si l'on compare les mesures relatives à l'ouverture des lèvres et à celle des dents, on constate qu'elles sont plus importantes pour y*an* que pour *p*i:, mais on ne peut tenir compte de cette particularité. Il est probable que les ouvertures plus considérables pour *yan* résultent d'une préparation de la voy. (*a*) qui suit la consonne. Comparez aussi les photographies des lèvres pour y*an* et pour *p*i:.

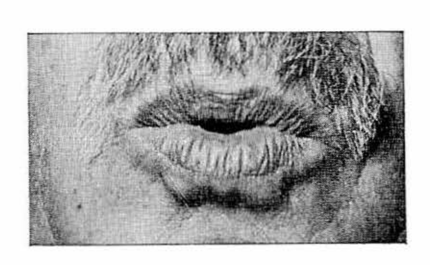
19. — La consonne *w*.

C'est une postdorsale prévélaire qui, en plus de son articulation linguale, possède une articulation bilabiale (voir la photographie), comme la cons. française ; elle est généralement sonore. Il peut arriver cependant que, après une consonne sourde ou en position finale de mot, une brève partie de la cons. s'assourdisse.

Mesures obtenues pour le radiogramme de *wà:m* '(il) couvre en chaume (une maison, une meule)' :

	wà:m
Ouverture des lèvres	1,5
Projection de la lèvre sup.	18,4
Projection de la lèvre inf.	16,2
Ouverture des dents	4,8
Hauteur du thyroïde	66,2
Projection du thyroïde	35,4


wà:m


wà:m

Si l'on compare les radiogrammes de *wà:m* et de *pu:h* (*30*), on remarque que les différences entre les mesures relatives à la cons. et à la voy. sont plus considérables qu'elles ne le sont entre le *y* et le *i*. En examinant les positions de la langue, on note que l'aperture est légèrement plus petite pour la cons., mais surtout que le canal médial présente une petite aperture sur une longueur bien plus grande pour la cons. que pour la voyelle. Cette différence dans la longueur du canal médial de petite aperture doit être rapprochée de la même caractéristique constatée entre les réalisations de *y* et de *i*. A noter que pour le *w*, la longueur dépasse celle propre à *u* vers l'avant et vers l'arrière de la bouche. Pour le *y*, elle dépasse seulement vers l'avant de la bouche celle propre à *i*.

La position du thyroïde est nettement différente pour l'articulation du *w* et pour celle du *u*, alors qu'elle est à peu de chose près la même pour l'articulation du *y* et du *i*.

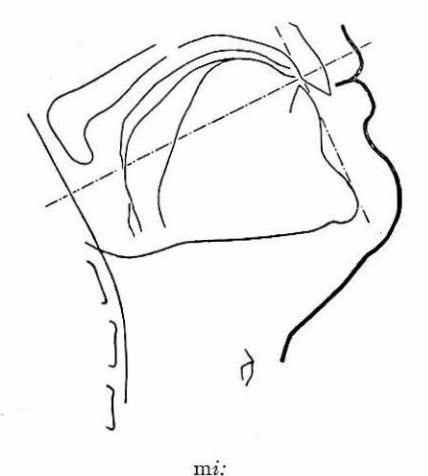
L'arrondissement des lèvres pour l'articulation du *w* est très marqué, bien plus que pour l'articulation du *u*. Comparez les photographies pour w*à:m* et *p*u:*h*; il nous paraît toutefois que notre témoin a quelque peu forcé l'articulation.

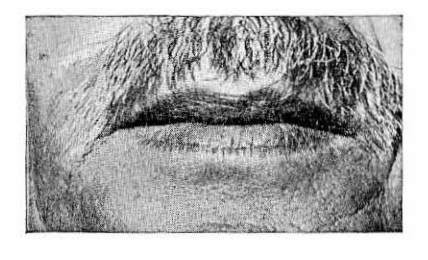
20. — La consonne *m*.

C'est une bilabiale, nasale, semblable à la cons. française ; elle est sonore ; en fin de mot, sa partie terminale s'assourdit rarement.

Mesures comparées des radiogrammes de m*i:* 'mieux', b*i:r* et p*i:r* :

	m*i:*	b*i:r*	p*i:r*
Projection de la lèvre sup.	18,9	17,4	16,7
Projection de la lèvre inf.	15,8	13,6	15,4
Ouverture des dents	2,2	2,3	2,2
Hauteur du thyroïde	68,4	67	79,2
Projection du thyroïde	39,9	39,6	42


m*i:*


m*i:*

Durant l'émission des deux occlusives oralo-nasales *b* et *p*, les lèvres sont assez fortement serrées sur les dents pour résister à la pression de l'air intrabuccal ; durant l'émission de l'occlusive orale, mais non-occlusive nasale, *m*, la pression intrabuccale est minime et les lèvres opposent un barrage plus mou ; elles sont moins serrées contre les dents et moins contractées.

De l'examen comparatif des mesures relatives à ces trois cons. placées devant la voy. *i*, il apparaît avec certitude que l'ouverture

des dents pendant l'articulation de la cons. dépend uniquement de la voy. *i* (voir en *1* et en *5* l'ouverture des dents pour *p* et *b* devant d'autres voyelles). Cette ouverture est ici pratiquement la même pour les trois consonnes. On peut raisonnablement supposer que lorsque ces cons. ferment une syllabe au lieu de l'ouvrir, l'aperture des dents est conditionnée par la voy. qui précède.

Il est difficile et hasardeux de tirer des conclusions de la position du thyroïde. On remarquera toutefois qu'il est beaucoup plus abaissé pour l'émission de la cons. sourde que pour celle des sonores et que sa position pour les deux sonores est à peu près la même.

Si l'on compare les radiogrammes de m*i:*, b*i:r* et p*i:r*, on note deux choses : d'abord, et avant tout, que le voile du palais est nettement abaissé pendant l'articulation de m*i:* ; ensuite, que la langue occupe, quant à sa hauteur par rapport au plancher de la bouche, une position qui, pour le *m*, est intermédiaire entre celles qu'elle occupe pour le *p* (plus basse) et pour le *b* (plus haute).

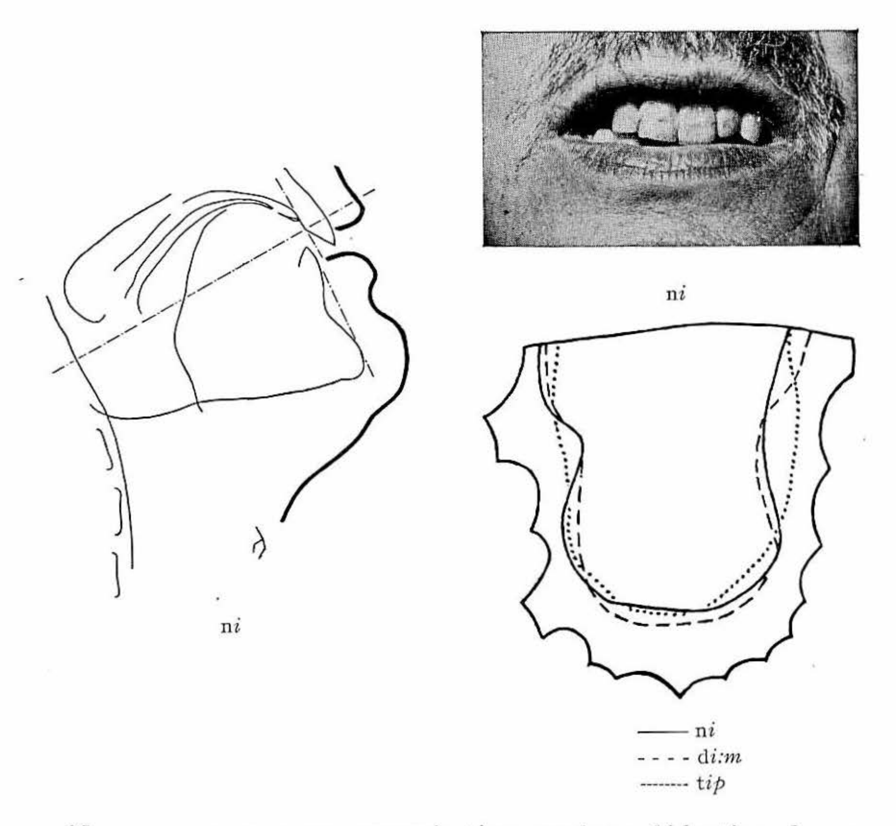
Enfin, en nous fondant sur ce que nous avons montré pour les bilabiales *p* et *b* et pour les labio-dentales *f* et *v*, en nous fondant aussi sur l'ouverture des dents qui est la même pour *m* devant *i* que pour *p* et *b* devant *i*, nous avons toute raison de supposer que, pendant l'articulation de la bilabiale nasale sonore comme pendant l'articulation des autres cons. non-linguales, il se réalise une préparation linguale de l'élément qui va suivre. Si la bilabiale est finale de syllabe, nous pouvons supposer qu'il y a une persistance de l'articulation linguale propre à l'élément qui précède la bilabiale.

21. — La consonne *n*.

C'est une nasale, occlusive, apico-coronale dentale, semblable à la cons. française ; elle est sonore ; en fin de mot, sa partie terminale s'assourdit rarement.

Mesures comparées des radiogrammes de n*i* 'nid', d*i:m* et t*ip* :

	n*i*	d*i:m*	t*ip*
Ouverture des lèvres	6,6	6,7	1
Projection de la lèvre sup.	17,5	18,7	18,3
Projection de la lèvre inf.	13,2	14,6	15,8
Ouverture des dents	3,9	2,6	2,6
Hauteur du thyroïde	73,2	67,6	68,7
Projection du thyroïde	41,2	36,5	39,6



Nous ne pensons pas pouvoir tirer quelque déduction de ces mesures.

Si l'on compare les radiogrammes, comme pour la nasale *m*, trois choses nous frappent. D'abord, c'est un très net abaissement du voile du palais pour le *n*. Ensuite, si l'on examine la position de la langue et particulièrement celle de la pointe de la langue, c'est la fixité de l'articulation dentale pour les trois cons. (voir aussi les palatogrammes). Enfin, c'est, comme pour *m* par rapport à *p* et *b*, la position intermédiaire qu'occupe la langue, quant à la hauteur, entre les positions pour l'émission de la sourde *t* (plus basse) et pour celle de la sonore *d* (plus haute).

On notera l'ouverture assez grande des lèvres pour l'articulation de n*i* comme pour celle de di:*m*, contrairement à ce qu'on remarque pour l'articulation de t*ip*. Cette ouverture plus grande va naturellement de pair avec un étirement moins marqué.

Nous devons faire observer que les différences qu'on pourrait déceler sur les photographies relatives à n*i* et à d*i:m* sont plus

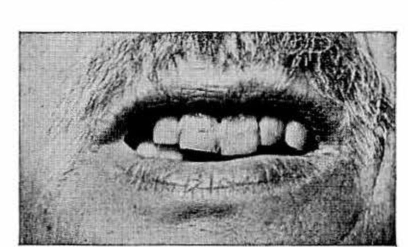
apparentes que réelles ; il faut tenir compte de ce que les photographies ont été prises avec un appareil placé sous des angles un peu différents et avec un éclairage qui a quelque peu varié.

22. — La consonne *ñ*.

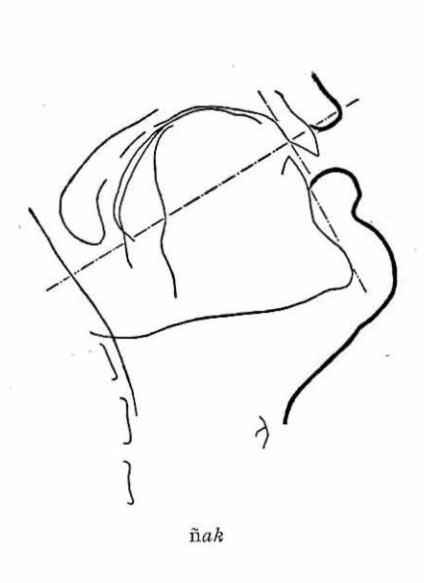
C'est une nasale, occlusive, médiodorsale pré- et médiopalatale, semblable à la cons. française ; elle est sonore ; en fin de mot, sa partie terminale s'assourdit rarement.

Mesures obtenues pour le radiogramme de ñ*ak* 'coup' :

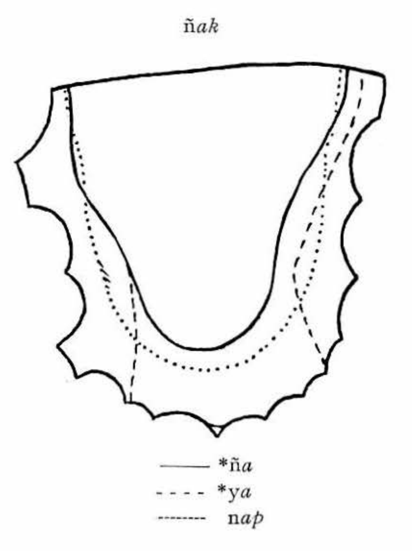
	ñ*ak*
Ouverture des lèvres	12,7
Projection de la lèvre sup.	17,5
Projection de la lèvre inf.	12,3
Ouverture des dents	3,7
Hauteur du thyroïde	68,9
Projection du thyroïde	39,9



ñ*ak*



ñ*ak*



——— *ñ*a*
- - - - *y*a*
········ n*ap*

				Orales – Occlusives	Orales – Constrictives – Médianes	Orales – Constrictives – Latérales	Orales – Constrictives – Vibrantes	Orales – Mi-occlusives	Nasales
Labiales		Bilabiales	sourdes	*p*					
Labiales		Bilabiales	sonores	*b*					*m*
Labiales		Labio-dentales	sourdes		*f*				
Labiales		Labio-dentales	sonores		*v*				
Linguales	Apico-coronales	Dentales	sourdes	*t*	*(s)*				
Linguales	Apico-coronales	Dentales	sonores	*d*	*(z)*				*n*
Linguales	Apico-coronales	Alvéolaires	sourdes						
Linguales	Apico-coronales	Alvéolaires	sonores			*l*	*r*		
Linguales	Pré-dorsales	Alvéolaires	sourdes		*s*				
Linguales	Pré-dorsales	Alvéolaires	sonores		*z*				
Linguales	Pré-dorsales	Prépalatales	sourdes		*š*			*č*	
Linguales	Pré-dorsales	Prépalatales	sonores		*ž*			*ǧ*	
Linguales	Médio-dorsales	Pré-et médiopalatales	sourdes						
Linguales	Médio-dorsales	Pré-et médiopalatales	sonores						*ñ*
Linguales	Médio-dorsales	Médiopalatales	sourdes						
Linguales	Médio-dorsales	Médiopalatales	sonores		*y*				
Linguales	Médio-dorsales	Médio- et post-palataes	sourdes	*k*	*-h*	en contact avec *i, é, è, ü, œ́, œ̀, ẽ*			
Linguales	Médio-dorsales	Médio- et post-palataes	sonores	*g*					
Linguales	Post-dorsales	post-palatales	sourdes	*k*	*-h*	en contact avec *a*			
Linguales	Post-dorsales	post-palatales	sonores	*g*					
Linguales	Post-dorsales	Prévélaires	sourdes	*k*	*-h*	en contact avec *à, ó, u, ã(?)*			
Linguales	Post-dorsales	Prévélaires	sonores	*g*			*(R)*		
Linguales	Post-dorsales	Postvélaires	sourdes	*k*	*-h*	en contact avec *ò, ã*			
Linguales	Post-dorsales	Postvélaires	sonores	*g*			*(R)*		
Laryngales			sourdes		*h-*				
Laryngales			sonores						
Bilabio-vélaires			sourdes						
Bilabio-vélaires			sonores		*w*				

Il est intéressant de comparer les palatogrammes de *ña, *nap* 'nappe' et **ya*. On voit que le *ñ* est très fortement palatalisé et que l'occlusion se réalise à l'avant de la bouche, sur une zone palatale plus profonde que celle qui se marque pour le *n* de n*ap*.

LE SYSTÈME CONSONANTIQUE.

Dans le tableau des cons. que nous donnons, nous notons, entre parenthèses, les éléments du wallon des jeunes générations, éléments semblables à ceux du français, qui remplacent les éléments correspondants encore usités dans les vieilles générations.

2. Les voyelles.

Pour ce qui concerne la longueur temporelle et l'intonation des voy., on est prié de se reporter à nos *Études phonétiques sur le parler wallon d'Oreye*, aux pp. 7-92, 153-162, 166-168 et 174.

23. — La voyelle *i*.

Elle peut être longue ou brève.

Sous son aspect long, la voy. est mieux timbrée que sous son aspect bref. Elle n'atteint cependant pas le timbre fermé de la voy. française accentuée (*Rivoli, midi, ici*) ; elle a plutôt celui, moyen, de la non-accentuée (*Rivoli, midi, ici*). Sous son aspect bref, elle est d'articulation plus relâchée que sous son aspect long et se rapproche, dans une certaine mesure, de *é* fermé, sans toutefois jamais arriver à ce timbre [1].

Mesures obtenues pour le radiogramme de *pi:r* 'pierre' :

	pi:r
Ouverture des lèvres	5,3
Projection de la lèvre sup.	17,5

[1] Le *é* fermé serait atteint dans certains villages de la Hesbaye liégeoise (voir l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, t. I, pp. 59 et 143, carte 35, points W 32, 36, 45, 63, 66, 67, H 2). Naturellement lorsque l'autochtone parle français, il emploie les voy. relâchées de son patois dans son français dialectal. L. Remacle (*Orthophonie*, p. 19) parle du timbre voilé de *i*. Le relâchement articulatoire atteint tous les éléments phoniques du wallon, les cons. comme les voy. et, parmi celles-ci, les longues comme les brèves. Mais ce relâchement est surtout sensible pour les brèves. Le *i* bref qui, en certains endroits, passerait à *é* garde toutefois sa brévité et ne se confond jamais avec l'autre *é* qui ne connaît que la durée longue.

	pi:r
Projection de la lèvre inf.	14,5
Ouverture des dents	1,75
Aperture [1]	3,73 - 1 = 2,73 [2]
Point d'articulation [3]	18,4
Hauteur du thyroïde	70
Projection du thyroïde	41,6

Selon M. Grammont (*Traité*, p. 89), c'est pour *é* que la boîte laryngienne s'élève le plus. Pour *i*, le larynx se maintient à la même hauteur que pour *é*, mais il se projette en avant. Dans notre parler, nous trouvons cette projection pour *i* (47,5 contre 45 pour *é*), mais la hauteur du larynx est sensiblement moindre pour *i* que pour *é* (70 pour *i* contre 63 pour *é*). Comme le larynx est moins haut et que les lèvres sont moins étirées qu'en français, il se fait que le résonateur est plus allongé pour le wallon que pour le français. Or, plus le résonateur est allongé, plus sa note fondamentale est grave : le *i* du wallon est moins aigu que le *i* du français.

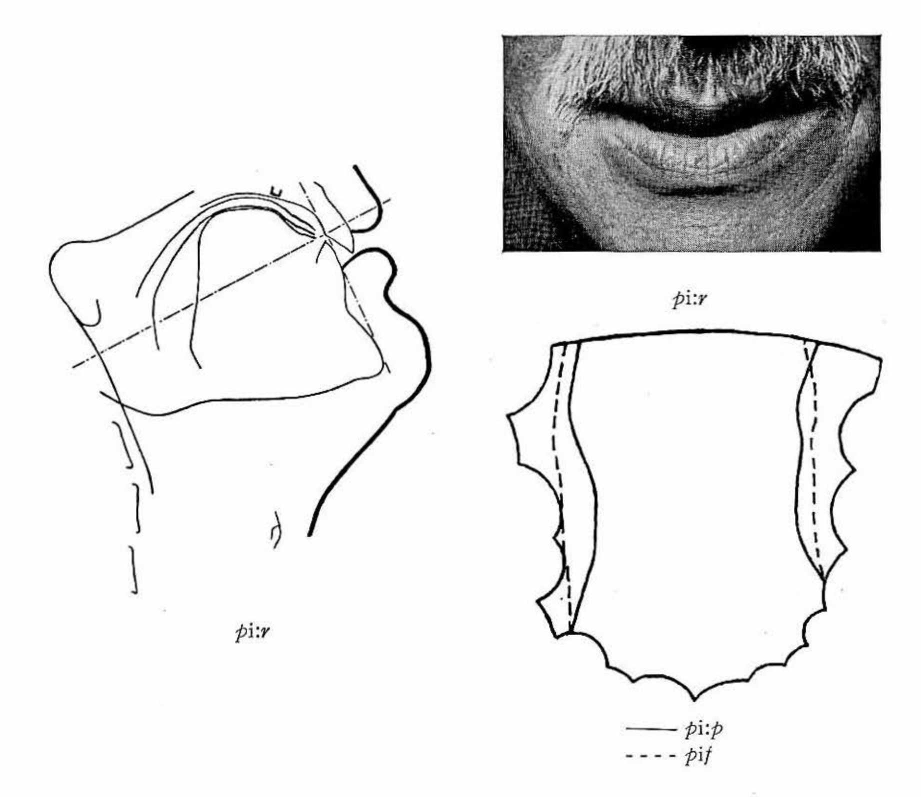
De l'examen des palatogrammes, il ressort que la largeur du canal médial est assez importante, plus importante en wallon qu'en français (voir P. J. Rousselot, *Principes*, p. 651, et *Précis de prononciation*, p. 34). La comparaison de *pi:p* 'pipe' et de *pif* 'onomatopée'

[1] Nous croyons, avec Grammont (*Revue des langues romanes*, t. LXVIII, pp. 273 et 274), qu'il convient de distinguer l'ouverture, qu'on détermine en mesurant la distance entre les lèvres ou entre les incisives supérieures et inférieures, et l'aperture, qu'on détermine en mesurant la hauteur du canal médial formé par la langue avec le palais là où la hauteur de ce canal est le plus réduite.

[2] P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) note une aperture de moins de 1 mm pour le français. Même si, des 3,73 mm, nous retirons 1 mm pour l'épaisseur de la muqueuse nous trouvons encore, pour le wallon d'Oreye, une aperture double de celle du français.

[3] Pour fixer le point d'articulation, nous relevons la distance qui, en ligne droite, sépare le collet interne des incisives supérieures du milieu de la zone d'articulation, zone que, sur nos radiogrammes, nous indiquons, au palais, par le signe suivant |_|.

P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) note le point d'articulation à 20 mm pour la voy. accentuée du français. Nous ne donnons ce chiffre que comme indication. Des mesures de ce genre sont toujours difficilement comparables. Nous savons que la conformation de l'appareil phonateur diffère beaucoup d'une personne à une autre, notamment par la voûte palatale. Il faut toujours tenir compte de cette remarque pour les comparaisons que nous ferons entre les palatogrammes et aussi les radiogrammes obtenus sur des sujets divers. Des comparaisons de ce genre ne sont vraiment probantes que lorsque les documents se rapportent à un seul témoin ; ceci ne veut cependant pas dire que, s'il n'en est pas ainsi, elles sont inutiles.



nous apprend que la voy. brève a peut-être un point d'articulation légèrement plus reculé que la voy. longue ; le contact de la langue avec le palais se marque dans une zone peut-être moins avancée. Mais ce qui distingue surtout les deux articulations, c'est la largeur du canal médial qui est bien plus considérable pour la brève que pour la longue. Étant donné cette largeur plus grande, on peut raisonnablement supposer que la partie médiale de la langue se trouve dans une position plus basse, c'est-à-dire que le canal a non seulement plus de largeur, mais aussi plus de hauteur pour le *i* que pour le *i:*.

Le volume de ce canal médial dans l'articulation wallonne nous semble supérieur à celui qu'il peut avoir dans l'articulation française — nous aurons l'occasion de reparler de cette caractéristique à propos d'autres voyelles. Il conviendrait de déterminer, par une étude spéciale, si le trait caractéristique de l'articulation vocalique wallonne, vis-à-vis de la française, n'est pas le volume plus considé-

rable de ce canal médial plutôt qu'une position plus reculée du point d'articulation, pour des voy. de timbre à peu près pareil.

24. — La voyelle *é*.

Elle ne peut être que longue.

Son timbre est sensiblement le même que celui de la voy. française correspondante. A la finale nue, cependant, chez la plupart des sujets des jeunes générations, il se réalise un *y* embryonnaire après la voyelle [1].

Mesures obtenues pour le radiogramme de *p*é: 'pis' :

	*p*é:
Ouverture des lèvres	7,5
Projection de la lèvre sup.	16,7
Projection de la lèvre inf.	14,5
Ouverture des dents	4,4
Aperture	7 - 1 = 6
Point d'articulation	22,8
Hauteur du thyroïde	63
Projection du thyroïde	39,4

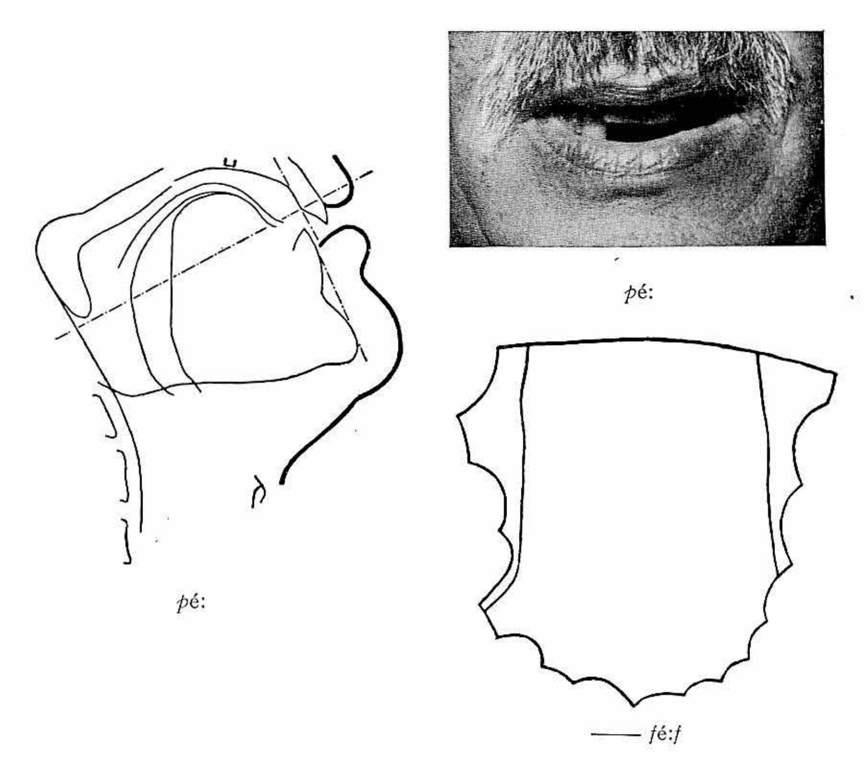
Il se peut que le point d'articulation soit plus avancé en wallon qu'en français ; P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) le situe à 30 mm.

Le radiogramme atteste une aperture de 6 mm (1 mm ayant été décompté pour l'épaisseur de la muqueuse). En français, selon P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648), elle est seulement de 2,5 mm et, selon les radiogrammes de Chlumský, Pauphilet et Polland, de 4,5 mm [2]. De ces 4,5 mm, il convient de retirer 1 mm pour la muqueuse.

De la comparaison de nos palatogrammes avec ceux que nous offre Rousselot pour la prononciation française (*Principes*, p. 651, et *Précis de prononciation*, p. 33), nous concluons que, dans l'articulation wallonne, la langue s'appuie au palais dans une région aussi avancée que dans l'articulation française. La zone touchée par la

[1] Nous trouvons ce *y* embryonnaire après les voy. palatales *é*, *œ́* et *ē*, en position finale. Après les voy. vélaires *ó* et *ã*, en position finale, nous trouvons une autre cons. qui se développe, *w*.

[2] Mesure établie par M. Grammont, d'après les radiographies de ces auteurs, dans son compte rendu de leur travail (*Revue des langues romanes*, t. LXVIII, p. 273).



langue s'avance jusqu'aux deuxièmes prémolaires gauche et droite. Notre radiogramme nous montrerait, lui, que le point d'articulation est plus avancé qu'en français.

La différence importante qui se marque entre les palatogrammes de l'articulation française et de l'articulation wallonne ne concerne que la largeur du canal médial. Ce canal est plus large pour la voy. wallonne que pour la française. Ceci laisse supposer que la hauteur de ce canal est plus importante aussi, et cette supposition est confirmée par l'examen du radiogramme.

Concluons. Le relâchement articulatoire qui se manifeste en wallon atteint surtout, pour l'articulation des voy., l'élévation de la langue, c'est-à-dire l'aperture de la voy., non le point d'articulation.

Si l'on compare les radiogrammes de *pé:* et de *pi:r*, on s'aperçoit que l'ouverture des lèvres et celle des dents, ainsi que l'aperture, sont plus grandes pour *pé:* que pour *pi:r*. Quant à la position du thyroïde pour *pé:*, elle est moins haute que pour *pi:r*.

Les lèvres sont moins étirées que pour *i*.

25. — La voyelle *è*.

Elle peut être longue et brève.

Dans des entourages phonétiques semblables, la voy. longue et la voy. brève sont de timbre à peu près identique. Comme toutes les voy., l'une et l'autre se modifient dans une certaine mesure selon l'entourage phonétique. Acoustiquement, le timbre est sensiblement le même que celui de la voy. française.

Mesures obtenues pour le radiogramme de *pè*: 'peau' :

	pè:
Ouverture des lèvres	8,8
Projection de la lèvre sup.	16,2
Projection de la lèvre inf.	14
Ouverture des dents	5,7
Aperture	8 - 1 = 7
Point d'articulation	34
Hauteur du thyroïde	64,6
Projection du thyroïde	40,7

L'ouverture des lèvres et celle des dents sont moindres que celles que Chlumský, Pauphilet et Polland notent pour le français (*Radiografie*, mesures, p. 55, multipliées par le facteur de réduction 0,91).

Pour le français, P. J. Rousselot donne 8 mm (*Principes*, p. 648), Chlumský, Pauphilet et Polland obtiennent, pour un témoin, 6,59, 9,5 et 10,9 mm, et, pour un autre témoin, d'après le radiogramme de « mon père » où le *è* est suivi d'un *r*, 18,2 mm [1].

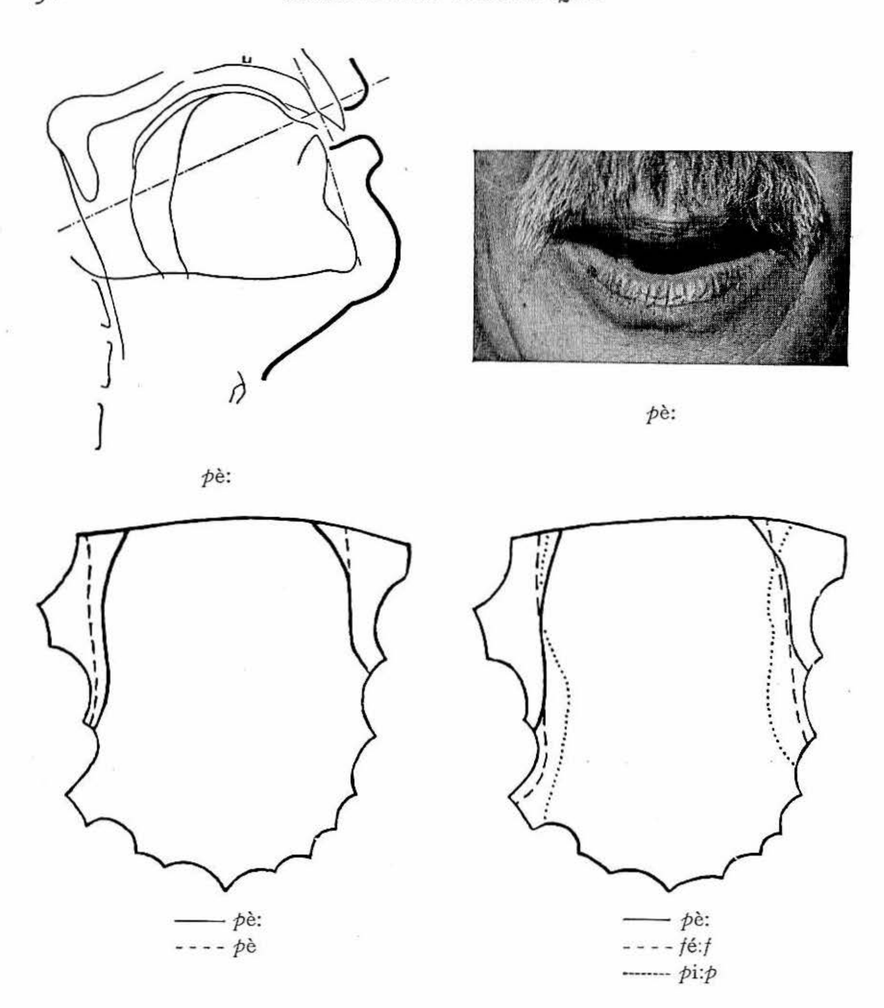
Le point d'articulation est un peu plus avancé qu'en français : 34 mm contre 40 mm (P. J. Rousselot, *Principes*, p. 648) [2].

Enfin, la boîte laryngienne est un peu moins élevée pour le *è* wallon que pour le *é* wallon.

Les palatogrammes indiquent que, dans l'articulation wallonne, la langue s'appuie sur des zones au moins aussi avancées du palais que dans l'articulation française (voir les palatogrammes que présente P. J. Rousselot, *Principes*, p. 651, et *Précis de prononciation*, p. 33). Cela confirme les données de notre radiogramme. La largeur du canal médial paraît plus considérable qu'en français.

[1] On connaît l'influence ouvrante d'un *r* vélaire ou dorsal implosif.

[2] Il n'est sans doute pas mauvais de rappeler que, pour *i:* et *é:*, les mesures prises sur le même sujet wallon et le même sujet français que pour *è:*, étaient à peu près égales.



Les lèvres sont moins étirées que pour *é*.

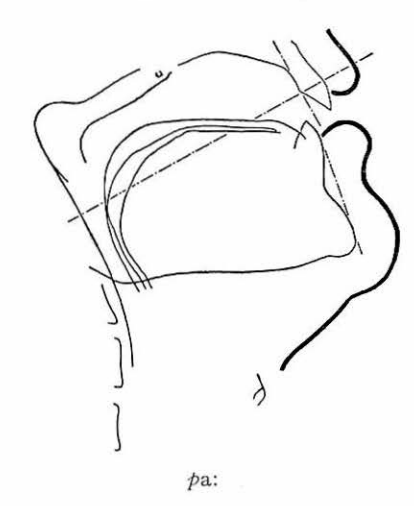
26. — La voyelle *a*.

Elle peut être longue ou brève [1].
Son timbre est celui du *a* moyen français.

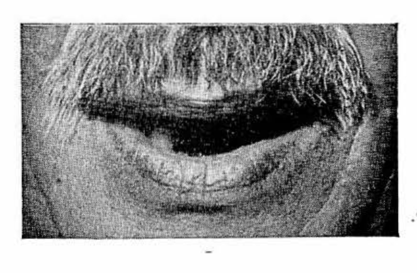
[1] Avec la durée longue, on le rencontre principalement dans la terminaison *-a:y* (du lat. -ATA). Ce traitement de -ATA est tout à fait local. La ville de Liège connaît une terminaison correspondante *-è:y* et les villages voisins d'Oreye, *-ɛ:y*. A Oreye, la dissimilation de *è* et de *y* a été poussée plus loin que partout ailleurs dans la région ; voir l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, t. I, p. 77, carte nº 2 « année ».

Mesures obtenues pour le radiogramme de *pa:* 'papa (familièrement)' :

	pa:
Ouverture des lèvres	8,3
Projection de la lèvre sup.	17,5
Projection de la lèvre inf.	12,9
Ouverture des dents	6,8
Aperture	16,7
Point d'articulation	41,2
Hauteur du thyroïde	71
Projection du thyroïde	41,2



pa:



pa:

La grande augmentation d'aperture par rapport à l'aperture de *è* est frappante [1].

Le point d'articulation est plus avancé en wallon qu'en français. P. J. Rousselot, pour le français (*Principes*, p. 647), le situe entre 50 (*Paris*) et 45 mm (*il part*).

Selon les palatogrammes, la largeur du canal médial doit être plus considérable en wallon qu'en français. En wallon, le palais artificiel ne garde aucune trace d'un contact quelconque avec la langue. Il n'en est pas de même pour les palatogrammes relatifs à

[1] Pour le français, P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) signale une aperture de 13 mm. Chlumský, Pauphilet et Polland (*Radiografie*, p. 55, chiffres multipliés par 0,91) donnent pour un premier sujet 21,8, 24,1 et, devant un *r*, 25,5 mm, pour un deuxième sujet 23,2, 24,1, 24,6 et, devant un *r*, 26,4 mm.

l'articulation française que présente P. J. Rousselot (*Précis de prononciation*, p. 30).

Enfin, le résonateur buccal est plus allongé que pour l'émission de *è*: la boîte laryngienne est plus abaissée.

27. — La voyelle *à*.

Elle ne peut être que longue.

C'est une voy. prévélaire qui est plus proche du *ò* que le *à* vélaire du français correct de la bonne société parisienne. Cet *à* reste toutefois, à Oreye, très clairement distinct de *ò* [1].

Mesures comparées des radiogrammes de *p*à: 'pieu' et de *p*a:

	*p*à:	*p*a:
Ouverture des lèvres	7,9	8,3
Projection de la lèvre sup.	16,7	17,5
Projection de la lèvre inf.	14,5	12,9
Ouverture des dents	6,2	6,8
Aperture	17,5	16,7
Point d'articulation	? [2]	41,2
Hauteur du thyroïde	72	71
Projection du thyroïde	41,2	41,2

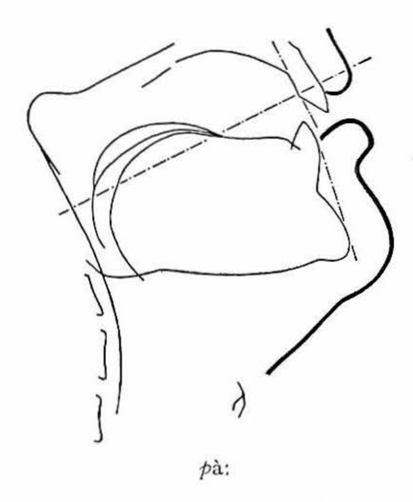
Les radiogrammes nous montrent que la langue est plus abaissée sur le plancher de la bouche que pour l'articulation du *a* palatal. C'est à cause de cet abaissement peut-être que le point d'articulation se situerait plus en arrière, comme il nous paraît.

La boîte laryngienne est en position plus basse que pour l'articulation du *a* palatal. Le résonateur buccal s'en trouve allongé. Une certaine projection des lèvres — qui reste cependant minime,

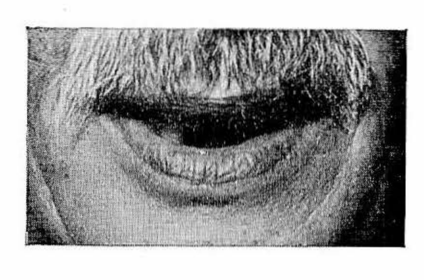
[1] Il n'en est pas de même en d'autres endroits, par exemple à Liège, où cet *à* vélaire est passé à *ò*. Il convient de noter cependant que, grâce à une différence de durée, la confusion de cette voy. nécessairement longue est impossible avec le *ò* dérivant des voy. latines ō, ŏ et ū dans certaines séquences. Contrairement à *ò* dérivant de *à*, qui est toujours long, cet *ò* est toujours bref à Liège, et aussi à Oreye.

[2] Le voile du palais n'est pas clairement marqué sur le radiogramme. Nous pensons ne pas nous tromper dans la mesure de l'aperture, mais il est impossible de déterminer avec certitude le point d'articulation.

M. Grammont (*Prononciation*, p. 25), note une différence d'ouverture des dents : *a* antérieur 7 mm, *à* postérieur 10 mm. C'est une situation différente qui se manifeste dans le wallon d'Oreye ; il y a à peu près la même ouverture pour *a* et *à*.



pà:



pà:

tout comme pour le *à* vélaire du français (Tarneaud, *Traité*, p. 120, fig. 39, et p. 122, fig. 41) — concourt au même effet. L'allongement du résonateur buccal participe à la réalisation d'une voy. plus grave.

28. — La voyelle *ò*.

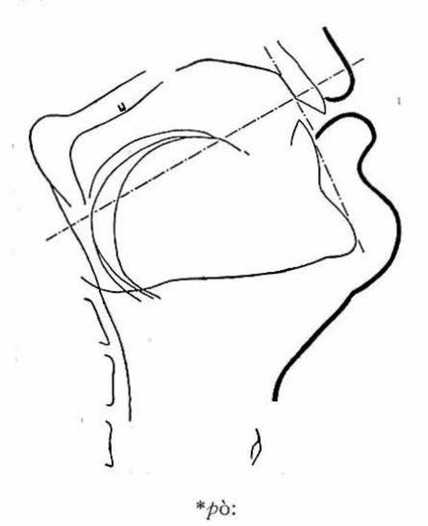
Elle ne peut être que brève.
Elle est du même timbre que le *ò* du français correct.

Mesures obtenues pour le radiogramme de **pò*: :

	**pò*:
Ouverture des lèvres	4,8
Projection de la lèvre sup.	18,4
Projection de la lèvre inf.	16,7
Ouverture des dents	5
Aperture	14
Point d'articulation	50
Hauteur du thyroïde	82,5
Projection du thyroïde	43,8

La partie postdorsale de la langue se soulève vers le voile du palais. Comme on le verra plus loin, lors de l'établissement du trapèze des voy., c'est le *ò* qui possède le point d'articulation le plus reculé [1].

[1] Selon P. Fouché, il en est de même en français (*Phonétique hist. du fr. Introduction*, pp. 22 et 25). Mais tous les phonéticiens ne sont pas de son avis, ainsi M. Grammont (*Traité*, p. 86, et *Prononciation*, pp. 14, 18 et 20).



**pò:*



**pò:*

La position moins haute du larynx ainsi qu'une légère projection labiale créent un résonateur buccal allongé, de note fondamentale grave. Notons que cette projection des lèvres est moindre en wallon qu'en français. Il suffit pour s'en convaincre de comparer notre radiogramme avec ceux que présentent Chlumský, Pauphilet et Polland (*Radiografie*, fig. 25a, 25b, 26) et de comparer notre photographie de la position des lèvres avec les photographies que nous donnent soit P. J. Rousselot (*Précis de prononciation*, p. 39), soit H. Pernot (*Les voyelles parisiennes*, in RPh, spécialement t. V, pp. 108-143 et 360-377).

Le point d'articulation de la voy. wallonne est moins reculé que celui donné par P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) pour le français, 60 mm. Mais l'aperture du wallon est supérieure à celle que note Rousselot, 12 mm. Chlumský, Pauphilet et Polland relèvent toutefois des apertures de 19 et de 19,5 mm, mais ces mesures ne peuvent être comparées avec les nôtres parce qu'elles sont relatives à *ò* devant *r* implosif (*bord*), lequel, nous l'avons déjà dit, exerce une influence ouvrante sur la voy. qui précède.

Pour la voy. wallonne, les lèvres sont légèrement arrondies.

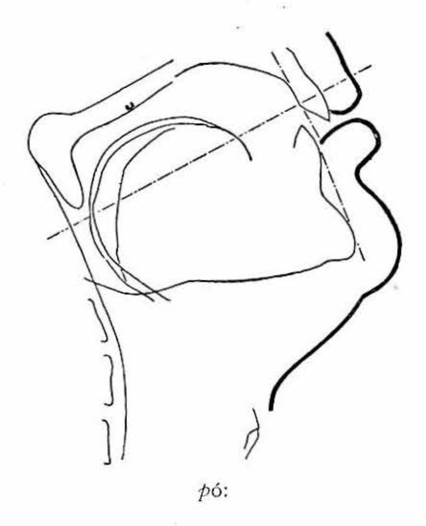
29. — La voyelle *ó*.

Elle ne peut être que longue.

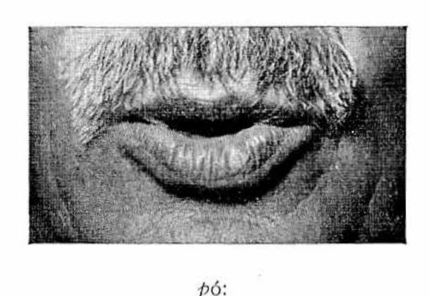
Elle est du même timbre que le *ó* du français correct. Chez la plupart des sujets des jeunes générations, il se réalise un *w* embryonnaire après la voyelle.

Mesures comparées des radiogrammes de *pó:* 'peu' et de **pò:* :

	pó:	**pò:*
Ouverture des lèvres	2,6	4,8
Projection de la lèvre sup.	18,4	18,4
Projection de la lèvre inf.	16,7	16,7
Ouverture des dents	4	5
Aperture	11	14
Point d'articulation	49,1	50
Hauteur du thyroïde	78,5	82,5
Projection du thyroïde	43,4	43,8



pó:



pó:

Les points d'articulation de *ó* et de *ò* sont très proches l'un de l'autre et ne peuvent suffire à différencier les voyelles. Ce sont les apertures et surtout les ouvertures des lèvres, nettement plus petites pour *ó* que pour *ò* (voir les photographies), qui assurent la distinction.

La boîte laryngienne est moins abaissée pour le *ó* que pour le *ò* ; les lèvres sont projetées en avant dans la même mesure pour l'une et l'autre voyelle. Il s'ensuit que le résonateur buccal est moins allongé pour le *ó* que pour le *ò*. La voy. fermée, dès lors, devrait être plus aiguë que la voy. ouverte. Or il n'en est rien. C'est qu'il faut

tenir compte de l'ouverture du résonateur et que celle-ci (ouverture entre les lèvres) est beaucoup plus petite pour *ó* que pour *ò* [1].

30. — La voyelle *u*.

Elle peut être longue et brève.

La voy. longue est mieux timbrée que la brève. Elle n'atteint cependant pas le timbre fermé de la voy. française accentuée (*h*ou*x*, *h*ou*e*), mais elle a plutôt le timbre moyen de la non-accentuée (*b*ou*ton*, cou*leur*). La voy. brève se rapproche dans une certaine mesure du timbre de *ó*, toutefois sans jamais arriver à ce son [2].

Mesures obtenues pour le radiogramme de *pu:h* '(il) puise' :

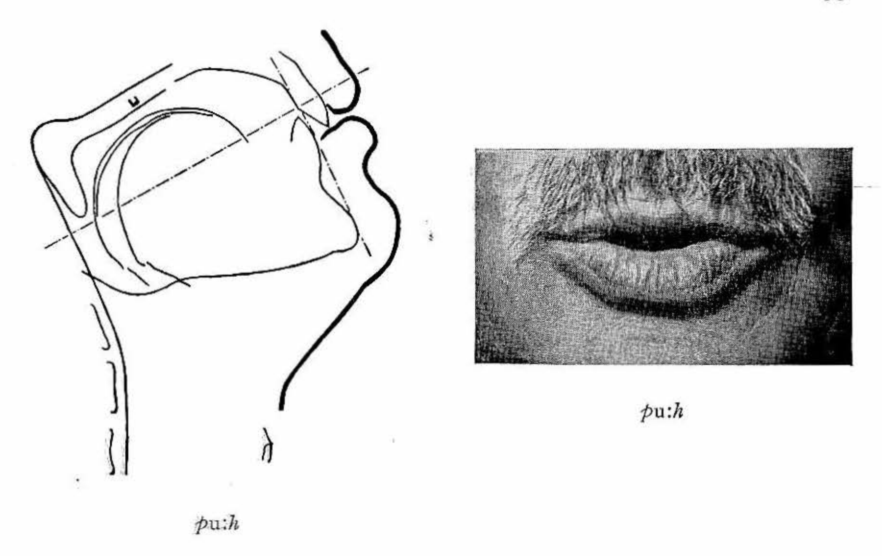
	pu:h
Ouverture des lèvres	1,8
Projection de la lèvre sup.	18,9
Projection de la lèvre inf.	15,8
Ouverture des dents	2
Aperture	6,1
Point d'articulation	48,2
Hauteur du thyroïde	82,5
Projection du thyroïde	47,4

L'abaissement de la boîte laryngienne atteint son maximum pour le *u* comme pour le *ò*. Cependant la forte projection en avant pour l'émission du *u* (47,4 contre 43,8 mm pour *ò*) rend le résonateur qui se forme pour cette voy. plus court que celui qui se forme pour l'émission de *ò*. On peut donc dire que, dans le wallon d'Oreye, plus une voy. possède un point d'articulation reculé, plus est long le résonateur bucco-pharyngal. Les points d'articulation, en allant de l'arrière vers l'avant de la cavité buccale, sont successivement ceux de *ò*, *ó* et *u* ; le résonateur bucco-pharyngal est plus court pour *ó* que pour *ò* et pour *u* que pour *ó*. Ce résonateur se raccourcit surtout par le déplacement de la boîte laryngienne, la projection des lèvres étant très réduite en wallon d'Oreye.

Le peu d'importance de la projection labiale est une caractéris-

[1] Nous noterons que l'aperture de la voy. est plus grande en wallon d'Oreye qu'en français. P. J. Rousselot donne 9 mm (*Principes*, p. 648) et Chlumský, Pauphilet et Polland, 10,5 mm (*Radiografie*, pp. 55 et 57).

[2] Noter que le *o* fermé bref n'existe pas dans le parler d'Oreye.



pu:h

pu:h

tique qu'il convient de mettre en relief. Comme on peut le remarquer sur nos photographies, le jeu de l'ouverture, celui de l'étirement et même celui de l'arrondissement labial sont autrement développés. Nous noterons, à propos de cet arrondissement, qu'il est moins marqué pour *u* que pour *ó* (voir les photographies) ; l'ouverture, elle, est bien plus réduite pour *u* que pour *ó* [1].

31. — La voyelle *ü*.

Elle peut être longue ou brève. C'est une palatale arrondie.

La voy. longue est mieux timbrée que la brève. Elle n'atteint cependant pas le timbre de la voy. française accentuée (*bu*, *bévue*) ; elle a plutôt le timbre moyen de la non-accentuée (*buvard*, *musique*). La voy. brève est relâchée et se rapproche, dans une certaine mesure, de *œ́* ; toutefois, à Oreye, elle n'arrive jamais à ce son [2].

[1] En ce qui concerne l'aperture, P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) donne les mesures suivantes : pour *u* moyen 8 mm, pour *u* fermé 6 mm. Chlumský, Pauphilet et Polland donnent 3,6 mm. L'aperture de la voy. wallonne se place entre ces deux mesures. Nous ne pouvons guère en tirer de conclusion.

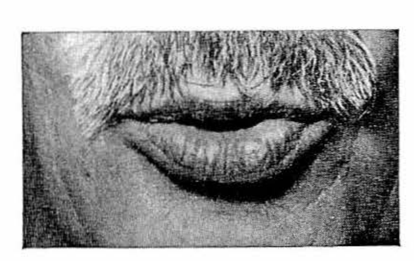
Quant au point d'articulation, P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) le note pour le *u* moyen et pour le *u* fermé respectivement à 75 et à 80 mm.

[2] Cet *ü*, qui peut se rapprocher plus ou moins de *œ́*, garde sa durée brève et, grâce à celle-ci, ne se confond jamais avec le *œ́*, toujours long. On voit l'importance phonologique de la durée vocalique en wallon.

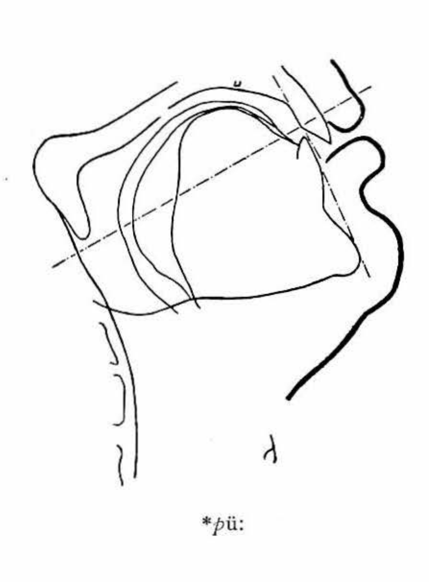
P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) situe le point d'articulation de *ü* moyen et de *ü* fermé, en français, respectivement à 26 et à 23 mm des dents. L'aperture pour *ü* moyen est de 3 mm.

Mesures comparées des radiogrammes de **pü*: et de *pi:r* :

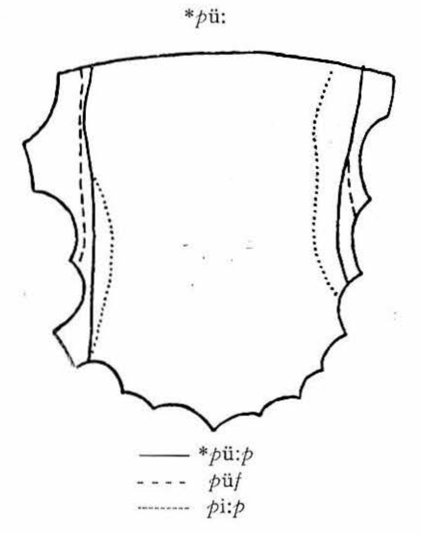
	**pü*:	*pi:r*
Ouverture des lèvres	3,5	5,3
Projection de la lèvre sup.	18,4	17,5
Projection de la lèvre inf.	17,8	14,5
Ouverture des dents	1,8	1,8
Aperture	5,7	3,7
Point d'articulation	22,4	18,4
Hauteur du thyroïde	78	70
Projection du thyroïde	45,2	41,6



**pü*:



**pü*:



Par rapport à la voy. palatale non-arrondie, le *ü* est émis avec une plus grande aperture, une légère projection des lèvres et un abaissement considérable de la boîte laryngienne. Le résonateur bucco-pharyngal est donc allongé du côté des lèvres et du côté des cordes vocales.

La comparaison des palatogrammes de **pü:p* et de *püf* 'exclamation marquant le dégoût' montre que, pour l'articulation de la brève, il y a un moindre avancement de la langue et que la largeur du canal buccal augmente. On peut déduire de ce dernier trait que la hauteur du canal buccal, c'est-à-dire l'aperture, augmente aussi.

Pour le *ü* wallon, long ou bref, l'aperture est donc plus importante qu'en français. Nous conclurons, une fois de plus, que ce qui distingue spécialement l'articulation et le timbre des voy. wallonnes et françaises n'est pas une différence des points d'articulation — celui des voy. wallonnes serait plus reculé — mais bien la différence des apertures, celles-ci étant plus considérables en wallon qu'en français.

A noter le petit orifice labial et, par rapport à *i*, l'arrondissement des lèvres.

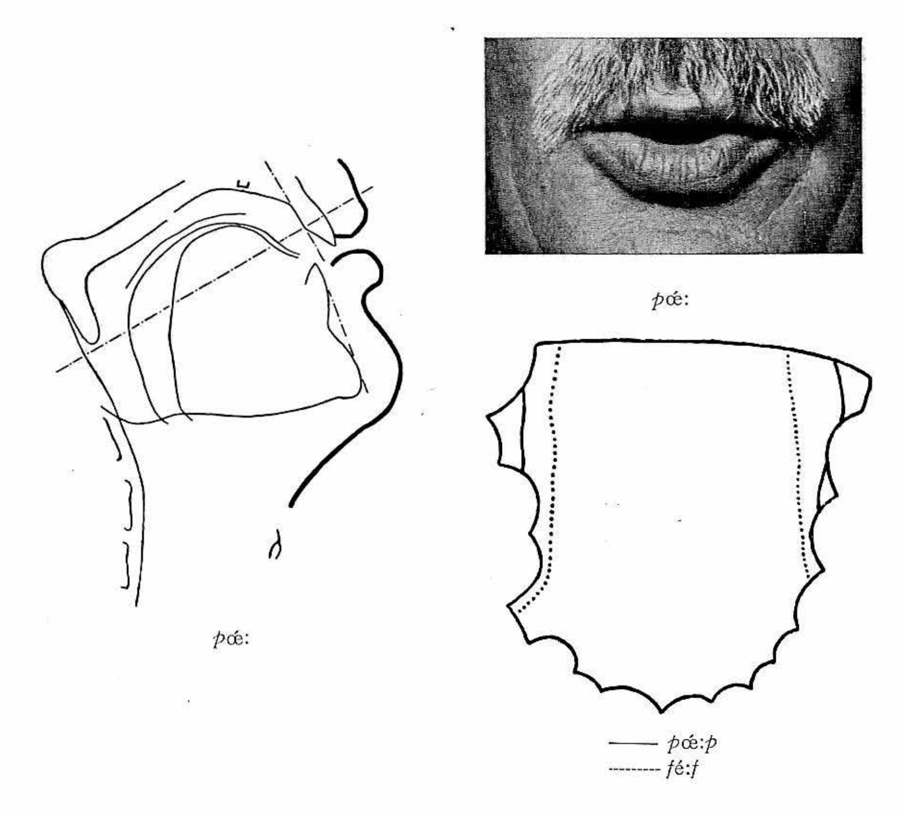
32. — La voyelle *œ̄*.

Elle ne peut être que longue. C'est une palatale arrondie. Le timbre est sensiblement le même que celui de la voy. française correspondante. A la finale nue, chez la plupart des sujets des jeunes générations, il se réalise un *y* embryonnaire après la voyelle.

Mesures comparées des radiogrammes de *pœ́:* 'pois' et de *pé:* :

	pœ́:	*pé:*
Ouverture des lèvres	3,9	7,5
Projection de la lèvre sup.	18,9	16,7
Projection de la lèvre inf.	16,7	14,5
Ouverture des dents	7	4,4
Aperture	10,5	7
Point d'articulation	21,7	22,8
Hauteur du thyroïde	75,9	63
Projection du thyroïde	43,9	39,4

Par rapport à la voy. non-arrondie, le *œ́* est émis avec une aperture plus importante, un point d'articulation situé à peu près au même endroit et un résonateur bucco-pharyngal plus allongé par



suite de la projection des lèvres et de l'abaissement de la boîte larygienne [1].

Sur le palais artificiel, la langue laisse la trace d'un contact plus réduit pour *œ̄* que pour *ü*, long ou bref.

Les lèvres sont nettement arrondies.

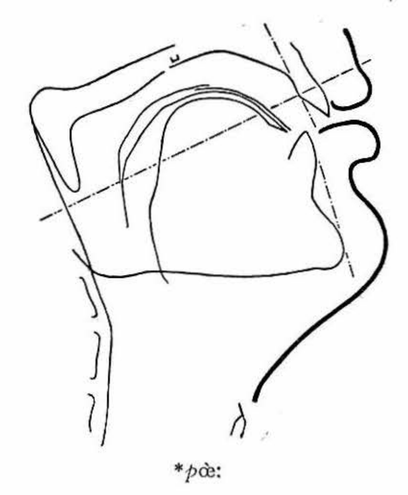
33. — La voyelle *œ̀*.

Elle ne peut être que brève. C'est une palatale arrondie. Le timbre est sensiblement le même que celui du *œ̀* du français correct.

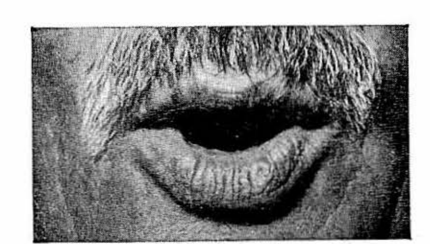
[1] Pour le *œ̄* français, P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) note une aperture de 4 mm, donc moindre qu'en wallon, et un point d'articulation à 32 mm, donc bien plus en arrière qu'en wallon.

Mesures comparées des radiogrammes de **pœ:* et de *pè:* :

	**pœ:*	*pè:*
Ouverture des lèvres	4,4	8,8
Projection de la lèvre sup.	19,7	16,2
Projection de la lèvre inf.	18	14
Ouverture des dents	8	5,7
Aperture	11,7	8
Point d'articulation	37,5	34
Hauteur du thyroïde	78,1	64,6
Projection du thyroïde	44,7	40,7



**pœ:*



**pœ:*

Par rapport à la voy. non-arrondie, le *œ* est émis avec une aperture plus importante, un point d'articulation plus reculé et un résonateur bucco-pharyngal plus allongé par suite de la projection des lèvres et de l'abaissement de la boîte laryngienne.

Il faut noter, comme pour toutes les voy. palatales mixtes, l'arrondissement des lèvres. Cet arrondissement est important, puisqu'il modifie l'orifice du résonateur buccal. L'arrondissement et la projection des lèvres sont deux mouvements qui se trouvent dans une certaine dépendance [1].

[1] On dit d'ordinaire, et sommairement, que les voy. palatales arrondies résultent d'une combinaison de l'articulation linguale des palatales non-arrondies et de l'articulation labiale des vélaires. C'est exact. Mais il importerait de préciser. La comparaison que nous venons de faire entre les palatales arrondies et non-arrondies met en évidence un caractère sur lequel on n'a guère attiré l'attention jusqu'ici. Ce caractère qui est assuré pour le wallon d'Oreye et qui doit aussi exister dans les autres

34. — La voyelle *ẽ*.

Elle ne peut être que longue. C'est une voy. nasale [1], palatale non-arrondie. Dans le parler d'Oreye, son timbre est semblable à celui du *ẽ* du français correct [2]. A la finale nue, chez la plupart des sujets des jeunes générations, il se réalise un *y* embryonnaire après la voyelle.

Mesures comparées des radiogrammes de *sẽ:p* 'simple' et de *pè*:

	sẽ:p	*pè*:
Ouverture des lèvres	8,8	8,8
Projection de la lèvre sup.	17,1	16,2
Projection de la lèvre inf.	15,4	14
Ouverture des dents	7	5,7
Aperture	12,7	7
Point d'articulation	35,1	34
Hauteur du thyroïde	62,3	64,6
Projection du thyroïde	40,4	40,7

L'abaissement du voile du palais est très net sur le radiogramme. Les mesures montrent que la voy. nasale est plus ouverte que la voy. orale : l'ouverture des dents et l'aperture sont plus grandes pour la nasale. Le résonateur bucco-pharyngal ne semble pas beaucoup changer de volume. La boîte laryngienne reste à peu près dans la même position ; quant aux lèvres, elles sont un peu plus projetées en avant pour la voy. nasale, mais cela pourrait résulter simplement de la différence dans l'entourage phonétique.

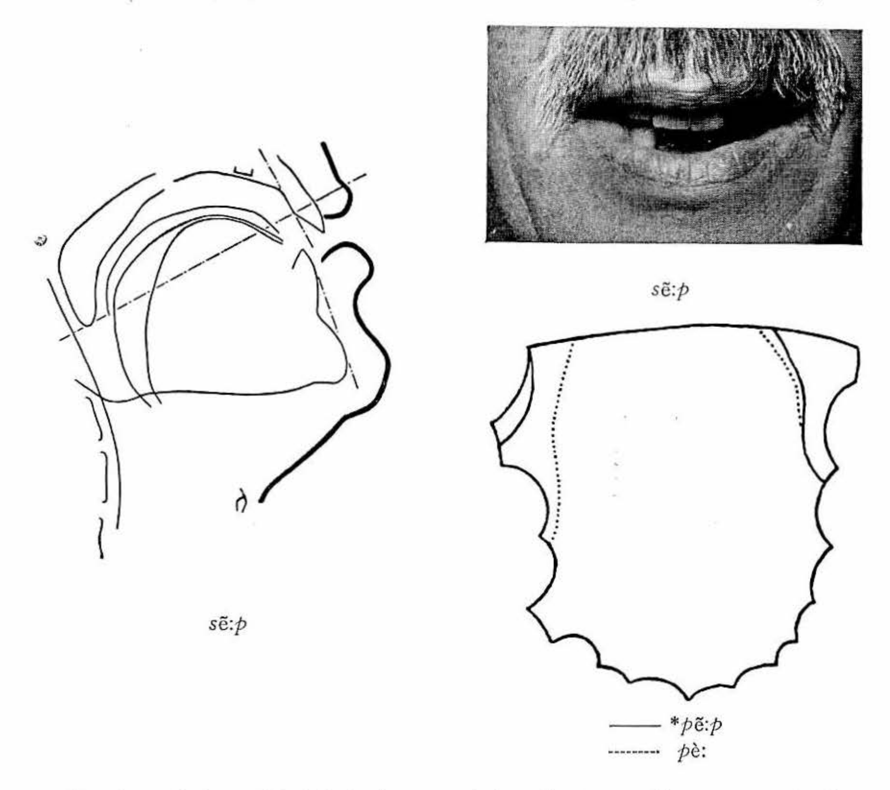
---

parlers wallons et probablement aussi en français est le suivant : les voy. palatales arrondies s'articulent avec une position de la boîte laryngienne propre aux voy. vélaires. Il convient donc de dire que les voy. palatales arrondies résultent de l'articulation linguale des non-arrondies se réalisant dans un résonateur bucco-pharyngal propre aux voy. vélaires, résonateur allongé non seulement du côté des lèvres, mais aussi — dans une mesure parfois importante, comme en wallon — du côté de la boîte laryngienne.

Les mesures qu'indique P. J. Rousselot (*Principes*, p. 648) pour l'aperture et le point d'articulation du *œ̀* français correspondent presque exactement aux mesures que nous avons déterminées pour le parler wallon d'Oreye.

[1] Les voy. nasales du wallon d'Oreye sont fortement nasalisées, autant que les voy. du français correct. Leur nasalisation est plus marquée que celle qui atteint certaines voy. du portugais ou des patois sud-allemands (voir P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, Paris, Firmin-Didot, 1891, p. 85). Notons que ce sont seulement les voy. ouvertes qui sont nasalisées.

[2] Il n'en est pas de même partout en Wallonie (voir L. Remacle, *Orthophonie*, p. 51). On trouve souvent la nasalisation d'un son plus fermé que le *è*, tendant vers le *é*, tant dans le français régional que dans le wallon.



Sur le palais artificiel, la langue laisse la trace d'un contact plus réduit pour *ẽ* que pour *è*.

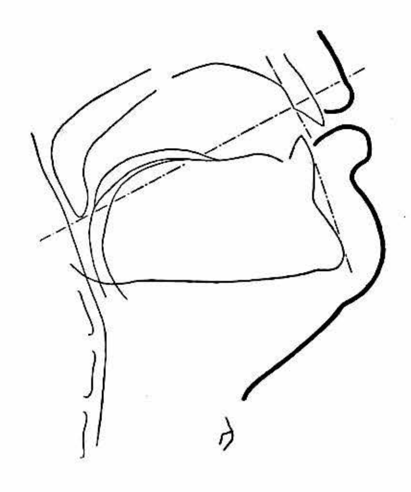
Si les mesures des radiogrammes indiquent une égale ouverture des lèvres pour *ẽ* et pour *è*, les photographies montrent une ouverture légèrement plus grande pour *ẽ*.

35. — La voyelle *ã*.

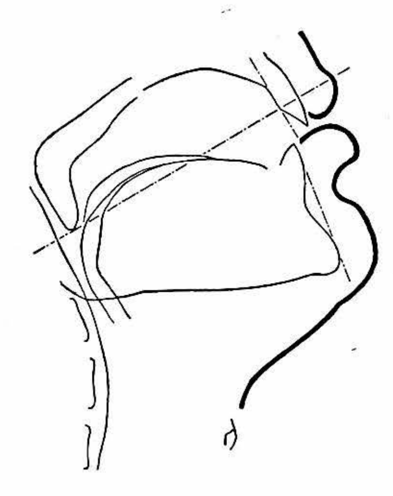
Elle ne peut être que longue. C'est une nasale prévélaire. Nous avons déjà dit que, dans le parler wallon d'Oreye, les nasales de *a* et de *ò* se sont confondues en la nasale de *à* prévélaire. Pour rechercher s'il n'existait plus aucune trace dans l'articulation d'un état antérieur à la confusion, nous avons radiographié l'articulation de *ã* ← *ã* (*lã:p* 'lampe') et de *ã* ← *õ* (*pã:p* 'pompe'). A la finale nue, chez la plupart des sujets des jeunes générations, il se réalise un *w* embryonnaire après la voyelle.

Mesures comparées des radiogrammes de *lã:p*, *pã:p* et *pà:* :

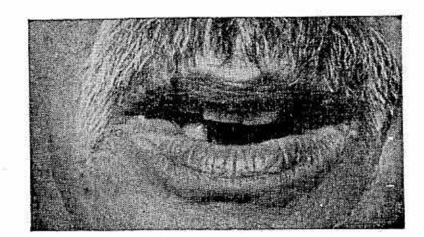
	lã:p	*pã:p*	*pà:*
Ouverture des lèvres	4,4	4,4	7,9
Projection de la lèvre sup.	16,9	17,5	16,7
Projection de la lèvre inf.	16,7	16,7	14,5
Ouverture des dents	5,5	6,1	6,2
Aperture	15,8	15,8	17,5 [1]
Point d'articulation	—	—	—
Hauteur du thyroïde	71,1	74,6	72
Projection du thyroïde	42,1	42,1	42,1



lã:p



pã:p



lã:p

[1] Le voile du palais n'apparaissant pas avec une netteté suffisante sur nos radiogrammes, nous ne pouvons être absolument certain des mesures concernant l'aperture et le point d'articulation.

L'abaissement du voile du palais est très net.

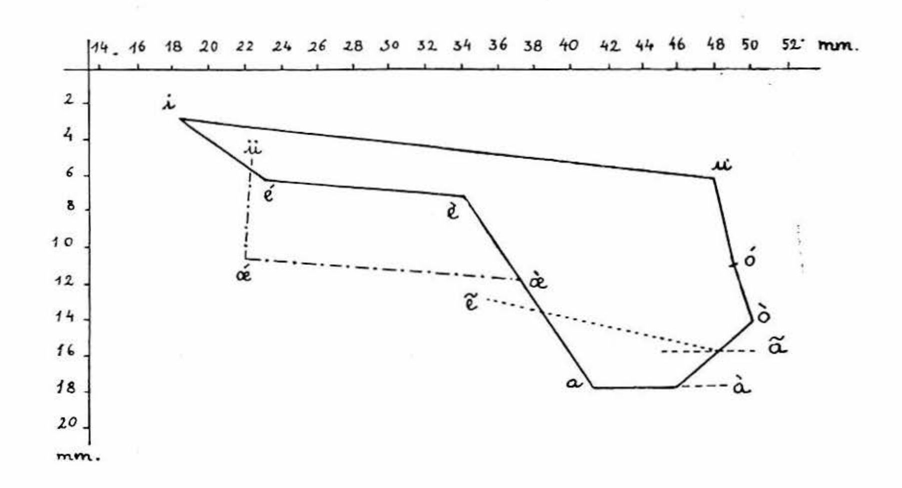
Les mesures montrent que la voy. nasale est un peu plus fermée que la voy. orale : l'ouverture des lèvres et celle des dents ainsi que l'aperture sont plus petites pour la nasale. Le résonateur bucco-pharyngal ne semble pas changer beaucoup de volume. La boîte laryngienne se trouve à peu près dans la même position que pour la voy. orale. Les lèvres, elles, sont un peu plus projetées en avant pour la voy. nasale. Nous avons déjà noté cette caractéristique en comparant les radiogrammes de *sẽ:p* et de *pè:*, si bien qu'il est probable que, dans le wallon d'Oreye, les voy. nasales se réalisent avec une projection des lèvres légèrement plus marquée que celle qu'on note pour les voy. orales correspondantes.

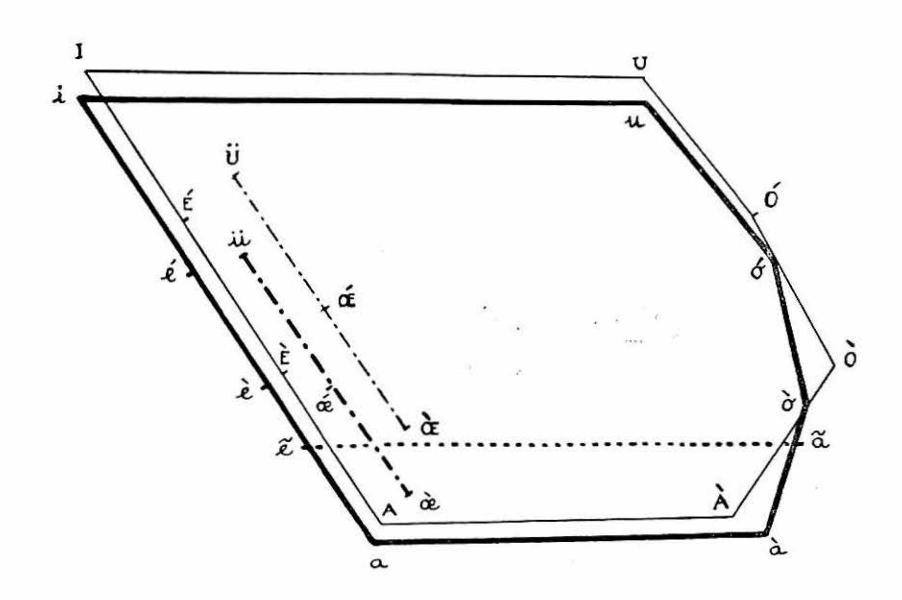
Si l'on compare la position des organes sur les radiogrammes de *lã:p* et de *pã:p*, on constate de légères différences. Dans quelle mesure dépassent-elles celles qui pourraient apparaître entre deux radiogrammes relatifs au même élément phonique ? Il n'est pas possible de le dire. Nous voyons un léger abaissement du prédos de la langue pour *lã:p* et non pour *pã:p*. Nous notons plus spécialement un abaissement du larynx pour *pã:p* et un avancement de la lèvre supérieure plus considérable que pour *lã:p*. Faudrait-il voir là une trace d'un état antérieur où les nasales de *a* et de *ò* étaient distinctes ? Comment oser le dire ? Signalons que la confusion des nasales, dans le wallon d'Oreye et d'autres villages hesbignons, selon les documents, doit remonter au moins à la fin du XVII[e] siècle.

Le système vocalique.

Nous donnerons d'abord une image du système vocalique en tenant compte des mesures que nous avons obtenues. Nous fixons le point du soulèvement lingual maximum par rapport à deux axes ; sur le vertical, nous indiquons l'importance de l'aperture des voy., sur l'horizontal, nous indiquons l'éloignement du point d'articulation par rapport au collet interne des incisives supérieures.

En partant de ce tracé, nous pouvons établir un schéma du système vocalique. Nous le donnons ci-après et, pour mieux situer l'ensemble de l'articulation vocalique wallonne, nous donnons en même temps le schéma du système vocalique français. Les caractères minuscules et les traits gras se rapportent aux sons wallons, les caractères majuscules et les traits minces se rapportent aux sons français.


14 16 18 20 22 24 26 28 30 32 34 36 38 40 42 44 46 48 50 52 mm.
2 4 6 8 10 12 14 16 18 20 mm.
i
ü
é
è
u
ó
œ́
œ̀
ẽ
ò
ã
a
à


I
U
i
u
Ü
É
ü
é
Ó
ó
Œ́
È
è
œ́
Ò
ò
Œ̀
ẽ
ã
A
œ̀
À
a
à

B. DESCRIPTION PHONOLOGIQUE

Il est admis que les éléments phoniques d'une langue ne portent pas de valeur phonématique en eux-mêmes et que celle-ci ne résulte que de leurs oppositions réciproques. Il nous paraît cependant que, d'ordinaire, on ne fait pas assez ressortir que ces éléments phoniques, porteurs de traits pertinents, se réalisent avant tout, pour les locuteurs et les auditeurs, dans le domaine acoustique. Il serait peut-être souhaitable, pour différencier les phonèmes, de ne faire appel qu'à des qualités de même nature. Celles appartenant au champ acoustique (sourd, sonore, nasal, sifflant, chuintant, vibrant) nous paraîtraient devoir être choisies. Malheureusement, le vocabulaire des impressions acoustiques est trop limité et l'on est contraint d'utiliser des termes propres à la physiologie pour exprimer des oppositions de qualités relevant du domaine acoustique (bilabial, labio-dental, ouvert, fermé, arrondi, non-arrondi). On désigne d'ailleurs encore ces réalisations de manières diverses en indiquant soit le point d'articulation (dental, palatal, vélaire), soit la partie de la langue qui est la plus rapprochée du palais (dorsal), soit même la façon dont l'air est canalisé dans la bouche (latéral) [1].

Notre terminologie est, comme celle qu'on rencontre d'habitude, un peu disparate. Mais, telle quelle, elle nous suffit largement pour relever et caractériser les différents phonèmes de notre parler. Et, nous l'avons déjà dit, c'est là le seul but de ce chapitre. Notre terminologie reste donc tributaire de la terminologie phonétique utilisée soit pour l'étude acoustique, soit pour l'étude physiologique. Cela ne nous paraît pas grave. N'oublions pas, en effet, que la véritable pertinence d'un trait ne résulte nullement de ce qu'une réalisation phonétique diffère d'une autre, mais de ce qu'un signe, élément immatériel, diffère d'un autre signe. L'important, c'est qu'il existe une différence. On exprime les qualités de celle-ci avec les mots dont on dispose, choisissant le trait ou les traits minima qui opposent

[1] Voir A. MARTINET, *Phonology as functional phonetics*, Londres, Oxford University Press, 1994, pp. 3 et 4.

un signe à tous les autres du parler, sans doute, mais, pratiquement, à un ou à quelques autres qui lui ressemblent le plus.

Les contours phonologiques du parler d'Oreye sont bien définis et ne nécessitent pas de longues explications. Nous sommes d'ailleurs convaincu qu'A. Martinet dit vrai lorsqu'il assure, à la p. 4 de sa *Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville*, qu'« il ne fait pas de doute qu'on pourrait faire tenir en quelques pages une description tout à fait utilisable de n'importe quel patois gallo-roman ».

Nous signalerons qu'à Oreye la plupart des paysans sont, dans une certaine mesure, bilingues. Ils parlent le wallon, mais ils comprennent et peuvent employer, tant bien que mal, le français lorsque la situation ou l'interlocuteur l'exige. C'est naturellement, selon l'individu, un français assez ou très dialectal. Le paysan ne dispose pas de deux systèmes articulatoires différents, un pour le français et un pour le wallon. Sans doute les deux systèmes phonologiques sont-ils distincts, puisque chacun possède des éléments inconnus de l'autre (**č** et **ǧ** inconnus en français ; **œ̃** inconnu ou presque inconnu en wallon — deux mots) ; mais la réalisation phonétique des phonèmes communs au français et au wallon est pareille dans les deux idiomes, chez le même sujet. Ainsi, le wallon d'Oreye ne connaît pas la distinction entre les nasales de *a* et de *ò*, le français dialectal parlé par les habitants de la commune ne la connaît pas non plus ; ainsi encore, le wallon timbre beaucoup moins nettement les voy. fermées *i*, *ü*, et *u* que le français correct de Paris, le français local reproduit exactement les mêmes timbres de voyelle.

1. Les consonnes.

1. — Le phonème **p**.

Traits pertinents : sourd, bilabial, non-nasal.

a) **p** / **b** : p*a* 'pas' / b*a* 'bas' ; *è*p*èñ* 'empeigne' / *è*b*èñ* 'eh bien';

b) **p** / **f** : p*òs* 'poste' / f*òs* 'fosse' ; *dè*p*ó:* 'dépôt' / *dè*f*ó:* 'défaut' ; *kru*p 'croup' / *kru*f 'bosse' ;

c) **p** / **m** : p*ó:f* 'pauvre' / m*ó:f* 'mauve' ; *tri*p*œ́:* 'celui qui trépigne' / *tri*m*œ́:* 'trimeur' ; *sò*p 'soupe' / *sò*m 'somme'.

2. — Le phonème **t**.

Sourd, dental, non-nasal.

a) **t** / **d** : *tẽ:* 'temps' / d*ẽ:* 'dent' ; *bata* 'batail' / (*sò*) *ba*d*a* 'fille évaporée' ;

b) **t** / **f** : t*ẽ:* 'temps' / f*ẽ:* 'faim' ; *grèté:* 'gratter' / *grèfé:* 'greffer' ; *mó:*t 'mode' / *mó:*f 'mauve' ;

c) **t** / **n** : t*ah* 'poche' / n*ah* 'cachette' ; *hi*t*é:* 'foirer' / *hi*n*é:* 'jeter' ; *pa*t 'patte' / *pa*n 'tuile'.

3. — Le phonème **k.**

Sourd, dorsal, aperture nulle (occlusif).

a) **k** / **g** : k*è:r* 'allure, aspect' / g*è:r* 'guerre' ;

b) **k** / **t** : k*wèt* 'corde' / t*wèt* 'tordre' ; *ri*k*u:r* 'recours (impératif)' / *ri*t*u:r* 'retour' ; *pò*k 'pustule variolique' / *pò*t 'fossette' ;

c) **k** / **č** : k*à:s* 'houe à deux dents' / č*à:s* 'chausse, bas' ; *ma*k*as* 'étourdi (d'une chute, pour avoir bu)' / *ma*č*as* 'Mathias' ;

k / **w** : k*ès* 'balle (de jeu)' / w*ès* 'guêpe' ; *lu*k*a* '(il) regarda' / *lu*w*a* '(il) loua'.

On doit se demander, étant donné les variétés de *k* que nous avons phonétiquement décelées, s'il n'existe pas plusieurs phonèmes. La réponse n'est pas douteuse. Les variétés phonétiques dépendent toujours de la voy. qui est en contact avec le **k.** Jamais deux mots wallons ne peuvent être distingués parce qu'ils renfermeraient des *k* phonétiquement différents. Nous n'avons affaire qu'à un seul phonème.

4. — Le phonème **č.**

Sourd, palatal, mi-occlusif.

a) **č** / **ğ** : č*ã:p* 'chambre' / ğ*ã:p* 'jambe' ;

b) **č** / **t** : č*èč* 'charge' / t*èč* 'tache' ; *ha*č*i* 'haché' / *ha*t*i* 'havi' ; *ha*č 'hache' / *ha*t 'mince' ;

c) **č** / **s** : č*èč* 'charge' / s*èč* 'sac' ; *ahè*č*i:* 'attirer' / *ahè*s*i:* 'donner son compte à quelqu'un (en le rossant)' ; *ha*č 'hache' / *ha*s 'as'.

Nous pourrions, pour établir que le phonème possède une réelle unité, partir du critère établi par A. Martinet dans son article *Un ou deux phonèmes* [1] : « ...deux sons successifs ne représentent avec certitude deux phonèmes distincts que s'ils sont tous deux commutables, c'est-à-dire si l'on peut, en les remplaçant par un autre son, obtenir un mot différent. Il est important de noter que la commutation est parfaitement valable si elle se fait avec zéro... » Il s'agit, en effet, de déterminer si notre **č** ne pourrait être décomposé en deux phonèmes **t** et **š**. En nous fondant sur le critère énoncé ci-dessus, nous y arriverions aisément. Mais il nous paraît que l'argument décisif doit être ici d'ordre syllabique. En wallon d'Oreye, le **č** fait toujours partie d'une seule syllabe. Il en est ainsi évidemment lorsqu'il est initial ou final de mot ; il en est encore ainsi lorsqu'il est intervocalique. Si le **č** était décomposable en **t** + **š**, cette suite **tš** se répartirait normalement, en wallon, sur deux syllabes, témoin la syllabation *ak-šã:* 'action'. Or le **č**, jamais, ne se trouve ainsi réparti en deux syllabes.

5. — Le phonème **b**.

Sonore, bilabial, non-nasal.

a) **b** / **p** : voir **1**a ;

b) **b** / **v** : b*ač* 'bac' / v*ač* 'vache' ;

c) **b** / **m** : b*òs* 'bosse' / m*òs* 'moule' ; *ri*b*òt* 'ribote' / *ri*m*òt* 'traire de nouveau'.

Indiquons ici la position de B. Malmberg qui, à la p. 17 de son étude sur le *Système consonantique du français moderne*, écrit : « Peut-il être justifié de soutenir que le français connaisse une opposition phonologique cons. sonore : cons. sourde, si la sonorité peut être ajoutée ou éliminée sans que le caractère du phonème change et sans que sa valeur différentielle disparaisse ? Je ne le pense pas. » Le caractère pertinent qui, en français, distinguerait **p** de **b** ne serait pas la sonorité, mais bien la force. Cette question ne se pose pas pour nous. Nous avons eu l'occasion de montrer que, dans le parler d'Oreye, la sonorité et la force étaient deux qualités phonétiques concomitantes (voir nos *Études phonétiques*, pp. 128-133). Nous sommes donc autorisé à retenir la sonorité comme un des traits pertinents du phonème **b** wallon.

---

[1] AL, t. I, pp. 94-103.

6. — Le phonème **d**.

Sonore, dental, non-nasal.

a) **d** / **t** : voir **2**a ;

b) **d** / **v** : d*ẽ:* 'dent' / v*ẽ:* 'vent' ; *ri*d*é:* 'glisser' / *ri*v*é:* 'river' ;

c) **d** / **n** : d*i* 'jeton de loto' / n*i* 'nid' ; *ka*d*as* 'cadastre' / *ka*n*as* 'camelotte'.

7. — Le phonème **g̓**.

Sonore, dorsal, aperture nulle (occlusif).

a) **g̓** / **k** : voir **3**a ;

b) **g̓** / **d** : g*at* 'chèvre' / d*at* 'datte' ; *ra*g*u* 'ragoût' / *ra*d*u* 'Radoux (nom de famille)' ;

c) **g̓** / **ğ** : g*òt* 'goutte' / ğ*òt* 'chou' ; *dè*g*a* 'dégat' / *dè*ğ*a* 'déjà' ;
g̓ / **w** : g*at* 'chèvre' / w*at* 'ouate' ; *ba*g*èt* 'baguette' / *ba*w*èt* 'lucarne'.

Pas plus que pour le **k**, les différentes variétés phonétiques de **g̓** ne peuvent nous porter à considérer qu'il existe plusieurs phonèmes divers (voir le **k**, n° **3** ci-dessus).

8. — Le phonème **ğ**.

Sonore, palatal, mi-occlusif.

a) **ğ** / **č** : voir **4**a ;

b) **ğ** / **d** : ğ*i:n* 'agneau femelle' / d*i:n* 'dinde' ;

c) **ğ** / **ž** : ğ*an* 'jaune' / ž*an* 'Jeanne'.

Pour déterminer l'unité du phonème, c'est-à-dire le fait qu'il ne se décompose pas en **dž**, le raisonnement est le même que celui que nous tenons au n° **4** ci-dessus.

9. — Le phonème **f**.

Sourd, labio-dental.

a) **f** / **v** : f*ẽ:* 'faim' / v*ẽ:* 'vent' ; *ri*f*é:* 'refaire' / *ri*v*é:* 'river' ;

b) **f** / **p** : f*é:* 'faire' / p*é:* 'pis' ; *dè*f*ó:* 'défaut' / *dè*p*ó:* 'dépôt' ; *kò*f 'coffre' / *kò*p 'couple' ;
f / **t** : voir **2**b.

10. — Le phonème **s**.

Sourd, sifflant.

a) **s** / **z** : *sẽ:k* 'sangle' / *zẽ:k* 'zinc' ; *ròsè:* 'roux' / *ròzè:* 'roseau' ;

b) **s** / **š** : *sã:s* 'pièce de deux centimes' / *šã:s* 'chance' ; *mès* 'messe' / *mèš* 'mêche'.

11. — Le phonème **š**.

Sourd, chuintant.

a) **š** / **ž** : *kašò* 'cachot' / *kažò* 'cageot' ;

b) **š** / **s** : voir **10**b.

L'existence du phonème **š** et de son correspondant sonore **ž**, dans le parler d'Oreye, est un fait assez récent. Autrefois, le système ne devait comprendre ni l'un ni l'autre. C'est l'emprunt de mots au français, dont le système phonologique possède ces deux phonèmes, qui a provoqué le développement du système wallon. Beaucoup des **š** actuels se rencontrent dans les mots empruntés : *šòk* 'choc', *šif* 'chiffre', *šó:s* 'chose' (wall. *čwè*), *šagrẽ:* 'chagrin', *aša* 'achat' ('acheter' se dit *ačté:*), *òraš* 'orage' (wall. *òrèč*), *afiš* 'affiche', *marš* 'marche'. C'est le cas de presque tous les rares **ž**[1] *žã:* 'Jean' (anciennement *čã:*), *žã:darm* 'gendarme', *žè:zü* 'Jésus', *žã:vyé:* 'janvier', *žòli* 'joli', etc.).

Cependant certains **š** se rencontrent dans des mots purement wallons comme, par exemple, *šèrfu* 'cerfeuil' (lat. CAEREFOLIU et *šèrpẽ:* 'serpent' (lat. SERPENTE). Phonétiquement, dans de tels cas, le **š** a pris la place de **sy** (*syèrfu syèrpẽ*). Si des mots français n'étaient pas entrés dans le parler d'Oreye, le **š** de *šerfu* ou de *šèrpẽ:* pourrait peut-être, phonologiquement, n'être considéré que comme une réalisation phonétique de la séquence des phonèmes **sy**. Mais pourrait-on prétendre que, dans le système actuel, le **š** est encore la réalisation de **sy** ? Nous posons la question non pas à cause de l'origine de **š** dans des mots comme *šèrfu* — car, de *syèrfu* à *šèrfu*, nous passons d'un état de langue à un autre, diachroniquement différent, qui ne peut être comparé au précédent — mais à cause de la coexistence de formes doubles pour des emprunts au français ;

[1] Écartons *žèp* 'herbe' qui provient du plur. *lèz yèp* 'les herbes', lequel passe à *lè ž èp*, d'où *in žèp* 'une herbe'.

ainsi, selon les individus, on dit *pré:*syœ́: 'précieux' ou *pré:*šœ́:, *atẽ:*syã: 'attention' ou *atẽ:*šã:, *pa*syã: 'passion' ou *pa*šã: ; il arrive même qu'un seul individu emploie l'une et l'autre forme. Le **š** du wallon d'Oreye n'est pas une réalisation de **sy**. Une opposition de termes comme la suivante où justement **sy** s'oppose à **š** en est la preuve : sy*ã:s* 'science' [1] / š*ã:s* 'chance'. En fait donc, le parler d'Oreye connaît le phonème **š** et, à côté, la séquence de phonèmes **sy** ; le même mot est employé parfois avec la séquence **sy** et parfois avec **š** (*pré:*syœ́: et *pré:*šœ́:).

12. — Le phonème **v**.

Sonore, labio-dental.

a) **v** / **f** : voir **9**a ;

b) **v** / **b** : v*ã:* 'van' / b*ã:* 'banc' ; *savat* 'savatte' / *s abat* 's'abattre' ;
v / **z** : v*ik* '(il) vit' / z*ik* 'zigue'.

13. — Le phonème **z**.

Sonore, sifflant.

a) **z** / **s** : voir **10**a ;

b) **z** / **ž** : *razé:* 'raser' / *ražé:* 'rager'.

14. — Le phonème **ž**.

Sonore, chuintant.

a) **ž** / **š** : voir **11**a ;

b) **ž** / **z** : voir **13**b.

Pour l'unité du phonème, voir en **11**. Le **š** représente une seule unité phonématique et il en va de même pour son correspondant sonore **ž**.

[1] Un autre mot wallon *syẽ:s* (*i n a nòl syẽ:s a sa* 'il n'y a aucune science à ça') est un emprunt du français plus ancien que *syã:s*. Aujourd'hui, on n'emploie que cette dernière forme lorsqu'on parle de la science qui est à la base des découvertes modernes.

15. — Le phonème **h**.

Aspiré

a) **h** / **k** : h*ač* 'hache' / k*ač* 'fruit tapé' ; *pèhè* '(ils) pêchent' / *pèkè* 'genièvre' ; *pi*h '(il) pisse' / *pi*k '(il) pique' ; *ta*h 'poche' / *ta*k 'plaque de fonte' ;

h / **w** : h*at* 'mince' / w*at* 'ouate' ; *na*h 'cachette' / *na*w 'paresseux'.

16. — Le phonème **l**.

Latéral.

l / **r** : l*òs* 'louche' / r*òs* 'rosse' ; *fòli:y* 'folie' / *fòri:y* 'forière, chaintre' ; *bi:*l 'bile' / *bi:*r 'bière'.

17. — Le phonème **r**.

Vibrant.

a) **r** / **z** : r*af* 'rafle' / z*af* 'frousse', *sürèt* 'surette' / *süzèt* 'ciseaux' ;

b) **r** / **l** : voir **16**.

18. — Le phonème **y**.

Palatal, grande aperture.

a) **y** / **w** : y*an* 'gaillard' / w*at* 'ouate', w*ay* 'aïe (interj.)' ; *gayèt* 'petit morceau de houille' / *grawèt* 'tisonnier' ; *pa*y 'balle (de céréale)' / *pa*w 'peur'.

b) **y** / **č** : y*an* 'gaillard' / č*ap* 'chape', č*am* 'jante (de roue)' ; *bròyi:* 'broyer' / *bròči:* 'jaillir' ; *bè*y 'quille' / *bè*č 'bec'.

Dans la constitution du mot, le **y** et le **w** — dont nous traiterons au nº suivant — peuvent occuper les mêmes positions qu'une autre consonne. C'est pourquoi nous les rangeons parmi les consonnes. Si on ne les trouve pas dans certaines séquences, entre **s** et **r** par exemple, si nous n'avons pas **syr** comme nous avons **spr**, **str**, c'est parce que, phonétiquement, dans la structure syllabique, une telle séquence ne présenterait pas une succession convenable d'apertures.

Au point de vue phonologique, la question se pose de savoir si le **y** et le **w** sont de véritables cons. ou simplement une réalisation phonétique des voy. **i** et **u** en contact avec une autre voyelle.

En wallon, les séquences **i** + voy. et **u** + voy. sont impossibles, tout comme les séquences voy. + **i** et voy. + **u**. Il n'y a donc aucune commutation possible de **y** et de **i**, de **w** et de **u**. En se fondant sur ce fait, on pourrait affirmer que, phonologiquement, le **y** et le **w** sont bel et bien des variantes combinatoires de **i** et de **u**. Mais, pour en arriver à cette conclusion, il faudrait encore que le parler connaisse des séquences voy. + voy. comme **aè**, **éó**, etc. Et ces séquences sont tout à fait exceptionnelles ; on trouve seulement *aus* 'août', *sau* 'sureau', *aurœ:* 'heureux', *saèñ* 'saindoux' [1].

Un autre argument empêche de considérer **y** et **w** comme des variantes des voy. **i** et **u**, c'est l'emploi de ces phonèmes en position intervocalique, entre n'importe quelles voy. : *riyi:* '(ils) riaient', *brèyè* '(ils) crient', *paya* '(il) paya', *pòyã:* 'poussin', *rè:*wi*:n* '(ils) arrosaient', *hawa* '(il) aboya', *buwé:* 'lessiver'. Le wallon d'Oreye ne connaît qu'exceptionnellement une suite de deux voy. ; dans notre parler, les voyelles sont nécessairement séparées par une cons., et celle-ci peut être un **y** ou un **w** comme toute autre cons. : *pèya* '(il) fit des pets', *pèla* '(il) pela', *pèta* '(il) péta', *pèza* '(il) pesa', *pèha* '(il) pêcha' ; *bawèt* 'lucarne', *babèt* 'Elisabeth', *kadèt* 'luronne', *bagèt* 'baguette', *ašèt* 'assiette', *bahèt* '(marcher) abaissé', *halèt* 'échelette', *parèt* 'paraître', *gayèt* 'petit morceau de charbon'.

19. — Le phonème **w**.

Dorsal, grande aperture.

a) **w** / **y** : voir **18**a ;

b) **w** / **g** : w*à:t* 'gaine' / *gà:t* '(il) gâte' ; *bawã:* 'guettant' / *bagã:* 'déménageant'.

20. — Le phonème **m**.

Bilabial, nasal.

a) **m** / **n** : m*à:s* 'mars' / n*à:s* 'mucus nasal' ; *trẽ:tẽ:*m 'trentième' / *trẽ:tẽ:*n 'trentaine' ;

b) **m** / **b** : voir **5**c.

---

[1] Si, dans le parler d'Oreye, le **u** en contact avec une voy. se réalisait en **w**, des formes comme celles que nous citons seraient impossibles. Nous aurions nécessairement **aws, *saw, *awrœ:*.

21. — Le phonème **n**.

Apical, nasal.

a) **n** / **m** : voir **20**a ;

b) **n** / **d** : voir **6**c.

22. — Le phonème **ñ**.

Palatal, nasal.

a) **ñ** / **n** : *fiñès* 'fenêtre' / *finès* 'finesse' ; *čẽ:*ñ 'chêne' / *čẽ:*n 'chaîne' ;

b) **ñ** / **y** : ñ*ak* 'coup' / *yan* gaillard' ; *bròñi:* 'bouder' / *bròyi:* 'broyer' ; *ha*ñ '(il) mord' / *ha*y 'ardoise'.

TABLEAU DU SYSTÈME CONSONANTIQUE.

Nous rangeons sur des droites horizontales les phonèmes appartenant successivement aux classes suivantes : sourde, sonore, nasale, grande aperture, latérale, vibrante et laryngale. Nous les ordonnons de telle sorte que se trouvent sur une droite verticale les phonèmes appartenant à une des autres classes : bilabiale, labio-dentale, dentale, palatale, sifflante, chuintante, dorsale, liquide et vibrante, laryngale ou aspirée.

p	**f**	**t**	**č**	**s**	**š**	**k**			
b	**v**	**d**	**ǧ**	**z**	**ž**	**ǵ**			
m		**n**	**ñ**						
			y			**w**			
							l		
								r	
									h

Il faut noter que le parler wallon d'Oreye ignore la corrélation de sonorité à la finale de mot ; dans cette position, on ne rencontre jamais **b**, **v**, **d**, **ǧ**, **z**, **ž**, **ǵ**, mais seulement **p**, **f**, **t**, **č**, **s**, **š**, **k**.

2. Les voyelles.

On notera que, pour la facilité de la description, nous n'examinons pas, ici, les voy. tout à fait dans le même ordre que pour la description phonétique. Ici, nous étudions successivement : **i**,

é, è, a, u, ó, ò, à, ü, œ́, œ̀, ẽ, ã, œ̃ ; précédemment l'ordre a été *i, é, è, a, à, ò, ó, u, ü, œ́, œ̀, ẽ, ã.*

La durée phonologique est un trait pertinent dans le parler wallon d'Oreye. Cependant, tous les phonèmes vocaliques ne connaissent pas les durées longue et brève. Les voy. d'aperture du 2e degré, **é, ó, œ́,** la voy. d'aperture maxima vélaire, non-nasale, **à,** et les voy. nasales, **ẽ** et **ã**, sont toujours longues. Les voy. d'aperture du 3e degré autres que la non-arrondie, c'est-à-dire **ò** et **œ̀** sont toujours brèves. Enfin les voy. non-arrondies, **i, è, a,** le **é** excepté, et les voy. d'aperture minima, **u** et **ü**, peuvent être longues ou brèves. La quantité ne constitue donc un trait pertinent que pour les dernières voy. citées ; pour les autres, elle ne représente qu'un trait extraphonologique. Voyez nos *Études phonétiques*, pp. 10-16, dont nous reprenons ici quelques exemples d'opposition de durée.

i / **i:** : *ris* 'risque' / *ri:s* 'versoir (de charrue)' ;

è / **è:** : *pè* 'pet' / *pè:* 'peau' ;

a / **a:** : *bač* 'bac' / *ba:č* 'exclamation marquant le dégoût, pouah !' ;

u / **u:** : su 'sou' / su: 'seuil' ;

ü / **ü:** : *rüs* 'russe' / *rü:s* 'ruse'.

Le rendement des oppositions de durée [1] n'existe, presque exclusivement, que pour les voy. qui portent l'accent d'intensité. Nous ne relevons pour tout le lexique du parler d'Oreye que deux cas où se réalise une opposition de durée en position non-accentuée : *pilé:* 'pilier' / *pi:lé:* 'piailler' et *hulé:* 'boiteux' / *hu:lé:* 'hurler' [2].

Certaines oppositions de durée sont d'un très grand rendement ; ainsi **i** / **i:** oppose, d'une part, le participe passé des verbes dont l'infinitif se termine par **i:** à l'infinitif, à la 2e pers. du plur. de l'ind. présent et aux trois pers. du plur. du passé simple de ces mêmes verbes ; ex. : *ču:ki* 'poussé' / *ču:ki:* 'pousser', (*vò*) *ču:ki:* 'vous poussez', (*nò, vò, i*) *ču:ki:* '(nous) poussâmes, (vous) poussâtes, (ils) poussèrent', d'autre part, l'infinitif des verbes non-inchoatifs, dont l'infinitif se termine par **i,** à la 2e pers. du plur. de l'ind. imparfait et aux trois pers. du plur. du passé simple de ces mêmes verbes ; ex. : *dwèrmi* 'dormir' / (*vò*) *dwèrmi:* '(vous) dormiez', (*nò, vò, i*) *dwèrmi:* '(nous) dormîmes, (vous) dormîtes, (ils) dormirent'.

Dans les pages qui suivent, pour déterminer l'identité des phonè-

[1] Voir la note p. 145.

[2] Voir p. 172.

mes, nous n'opposerons, lorsque c'est possible, que des longues aux longues et des brèves aux brèves. Lorsqu'un phonème peut connaître les deux quantités, nous tâcherons de marquer les oppositions dans les deux quantités.

Nous ne pensons pas qu'il se pose de problème quant à l'unité des phonèmes vocaliques.

23. — Le phonème **i.**

Aperture minima, non arrondi.

a) **i:** / **é:** : *p*i: 'pied' / *p*é: 'pis' ; *čã:t*i: '(vous) chantiez' / *čã:t*é: 'chanter' ;

b) **i** / **ü** : *brit* 'bride' / *br*üt 'brute' ; *divè* '(ils) doivent' / *düvè* 'duvet' ;

i: / **ü:** : *t*i:*s* 'tiers' / *t*ü:*s* '(il) pense'.

24. — Le phonème **é.**

Aperture du 2e degré, non-arrondi.

a) **é:** / **i:** : voir **23**a ;

é: / **è:** : *p*é: 'pis' / *p*è: 'peau' ; *pà:m*é: 'pâmer' / *pà:m*è: 'manche de sape' ;

b) **é:** / **œ:** : *p*é: 'pis' / *p*œ: 'pois' ; *čã:t*é: 'chanter' / *čã:t*œ: 'chanteur'.

25. — Le phonème **è.**

Aperture du 3e degré, non arrondi, non-nasal.

a) **è:** / **é:** : voir **24**a ;

è / **a** : *p*è 'pet' / *p*a 'pas' ; *pèhi:* 'pêcher' / *p*ahi: 'paître' ; *pik*è 'piquet' ou '(ils) piquent' / *pik*a '(il) piqua' ;

è: / **a:** : *p*è: 'peau' / *p*a: 'papa (dans l'interpellation)' ;

b) **è** / **œ** : *sèr* '(il) ferme' / *sœr* 'sûr, acide' ;

c) **è:** / **ẽ:** : *m*è: 'maie, pétrin' / *m*ẽ: 'main' ; *disf*è:*t* 'défaite' / *disf*ẽ:*t* 'défendre'.

26. — Le phonème **a.**

Aperture maxima, non-vélaire.

a) **a** / **è** : voir **25**a ;

a: / **è:** : voir **25**a ;

b) **a:**/**à:** : *p*a: 'papa (interpellation)' / *p*à: 'pieu'.

27. — Le phonème **u**.

Aperture minima, postérieur.

a) **u:** / **ó:** : *p*u:*r* 'poudre' / *p*ó:*r* 'port' ;

b) **u** / **ü** : *p*us 'puits' / *p*üs 'plus' ; *suri* souris] / *süri* 'surir' ;
u: / **ü:** : *b*u:*s* 'bourse' / *b*ü:*s* 'tuyau' ; *rik*u:*r* '(il) recourt' / *rik*ü:*r* 'recuire'.

28. — Le phonème **ó**.

Aperture du 2e degré, postérieur.

a) **ó:** / **u:** : voir **27**a ;
ó: / **ò** : *fó:r* 'foire' / *fòr* 'four' ; *fó:ré:* 'donner à manger' / *fòré:* 'forer' ; *maró:t* 'maraude' / *maròt* 'marotte' ;

b) **ó:** / **œ́:** : *pó:r* 'port' / *pœ́:r* 'poire' ; *bà:bó:* 'nigaud' / *bà:bœ́:* 'masque d'apiculteur' ;
ó: / **é:** : *pó:r* 'port' / *pé:r* 'père'.

29. — Le phonème **ò**.

Aperture du 3e degré, postérieur.

a) **ò** / **ó:** : voir **28**a ;
ò / **à:** : *p*ò 'pot' / *p*à: 'pieu' ; *pòli* 'poulailler' / *p*à:*li* 'pâlir' ; *pé:tròl* 'pétrole' / *pé:trà:l* 'betterave ;

b) **ò** / **œ̀** : *bòr* 'tronc' / *bœ̀r* 'puits de mine' ;
ò / **è** : *mòt* 'traire' / *mèt* 'mettre'.

30. — Le phonème **à**.

Aperture maxima, postérieur, non-nasal.

a) **à:** / **ò** : voir **29**a ;

b) **à:** / **a:** : voir **26**b ;

c) **à:** / **ã:** : *p*à:*s* 'pâte' / *p*ã:s 'panse' ; *č*à:*sã:* 'chausson' / *č*ã:*sã:* 'chanson' ; *pèh*à: 'mauvais pêcheur' / *pèh*ã: 'poisson'.

31. — Le phonème **ü**.

Aperture minima, antérieur, arrondi.

a) **ü:** / **œ́:** : *r*ü:*s* 'ruse' / *rœ́:s* 'filet' ;

b) **ü** / **u** : voir **27**b ;
ü: / **u:** : voir **27**b ;

c) **ü** / **i** : voir **23**b ;
ü: / **i:** : voir **23**b.

32. — Le phonème **œ́**.

Aperture du 2e degré, antérieur, arrondi.

a) **œ́:** / **ü:** : voir **31**a ;
œ́: / **œ̀** : *hœ́:r* 'secouer' / *hœ̀r* 'grange' ;

b) **œ́:** / **ó:** : voir **28**b ;

c) **œ́:** / **é:** : voir **24**b.

33. — Le phonème **œ̀**.

Aperture du 2e degré, antérieur, arrondi, non-nasal.

a) **œ̀** / **œ́:** : voir **32**a ;

b) **œ̀** / **ò** : voir **29**b ;

c) **œ̀** / **è** : voir **25**b ;

d) **œ̀** / **œ̃:** : *dœ̀r* 'dur' ; œ̀*n* 'une' / *ǧœ̃:* 'juin'.

34. — Le phonème **ẽ**.

Nasal, antérieur, non-arrondi.

a) **ẽ:** / **è:** : voir **25**c ;

b) **ẽ:** / **ã:** : *plẽ:t* 'plinthe' / *plã:t* 'plante' ; *pẽ:šã:* 'pension' / *pã:šã:* 'penchant' ;

c) **ẽ:** / **œ̃:** : *ǧẽ:* 'gens' / *ǧœ̃:* 'juin'.

35. — Le phonème **ã:**

Nasal, postérieur.

a) **ã:** / **à:** : voir **30**c ;

b) **ã:** / **ẽ:** : voir **34**b.

36. — Le phonème **œ̃**.

Nasal, antérieur, arrondi.

a) **œ̃:** / **œ̀** : voir **33**d ;

b) **œ̃:** / **ẽ:** : voir **34**c.

TABLEAU DU SYSTÈME VOCALIQUE.

Nous ordonnons les voy. orales sur trois droites verticales selon que les voy. sont non-arrondies, antérieures arrondies ou postérieures. Nous les disposons de manière à ce que celles qui possèdent un même degré d'aperture se trouvent sur la même ligne horizontale.

a		**à**
è	**œ̀**	**ò**
é	**œ́**	**ó**
i	**ü**	**u**

Tous les degrés d'aperture restent distincts dans les diverses positions occupées par les voy., à la différence de ce qui se passe par exemple en français pour les voy. du 2e et du 3e degré, particulièrement pour les non-arrondies [1]. La quantité des voy. contribue d'ailleurs à leur distinction : **ò** bref ne peut être qu'ouvert, **ó** long que fermé, **œ̀** bref qu'ouvert ; **œ́** long que fermé et **é** long que fermé : même si, chez l'un ou l'autre individu, la réalisation phonétique d'un **i** bref vient à tendre vers le timbre de **é** dans une mesure anormale, il n'en reste pas moins que le phonème garde sa brévité et, du fait, ne peut être confondu avec le phonème **é**, car celui-ci associe nécessairement la longueur à la fermeture ; la réalisation phonétique **é** bref est entendue par l'auditeur comme représentant le phonème **i**. On peut raisonner de même pour **ü**, qui, ici ou là, pourrait être réalisé plus ou moins en un **œ́** qui reste bref, et pour **u** qui pourrait être réalisé plus ou moins en un **ó** qui reste bref.

On peut tracer plusieurs tableaux du genre ci-dessus.

Phonèmes vocaliques pouvant être longs et brefs :

a		—
è	—	—
—	—	—
i	**ü**	**u**

---

[1] Voir B. MALMBERG, *Observations sur le système vocalique du français*, spécialement pp. 239-242, et A. MARTINET, *Remarques sur le système phonologique du français*, BSL, t. XXXIV, pp. 193-198.

Phonèmes vocaliques pouvant être longs :

a		**à**
è	—	—
é	**œ́**	**ó**
i	**ü**	**u**

Phonèmes vocaliques ne pouvant être que longs :

—		**à**
—	—	—
é	**œ́**	**ó**
—	—	—

Phonèmes vocaliques pouvant être brefs :

a		—
è	**œ̀**	**ò**
—	—	—
i	**ü**	**u**

Phonèmes vocaliques ne pouvant être que brefs :

—		—
—	**œ̀**	**ò**
—	—	—
—	—	—

Tableau des voy. nasales, qui sont toujours longues :

—		**ã**
ẽ	**œ̃**	—
—	—	—
—	—	—

Nous nous trouvons devant un système de voy. nasales étrange, mal équilibré, et nous chercherions en vain un système de ce genre dans le grand nombre de ceux que relève N. S. Troubetzkoy (*Principes*, pp. 131 et 132). En réalité, à Oreye, les nasales de **a** et de **ò** se sont confondues dans la nasale de **à**, et avant cette confusion le système devait être le suivant :

	ã	
ẽ	**œ̃**	**õ**

La nasale œ̃ n'existe que dans deux mots du parler empruntés au français. Si nous faisons abstraction de cette nasale dont le rendement est presque nul, nous pouvons considérer que le système actuel consiste en une simple opposition d'une antérieure à une postérieure, sans qu'on doive tenir compte des apertures de degrés différents :

ẽ ã

C. LA SYLLABE

Décrire la constitution du mot et ne pas indiquer quelles sont les normes de la syllabation serait pécher par imprécision. Il convient, notamment quand on se trouve devant des séquences de plusieurs consonnes, d'indiquer si la séquence constitue un groupe combiné, c'est-à-dire dont les éléments appartiennent à une même syllabe, ou si elle constitue un groupe disjoint, c'est-à-dire dont les éléments appartiennent à deux syllabes différentes.

Sans doute on n'est pas toujours d'accord pour définir la syllabe. C'est, en partie, parce que l'on se place à des points de vue différents, acoustique, articulatoire ou fonctionnel. Nous adoptons ici l'opinion traditionnelle d'après laquelle une syllabe est d'ordinaire constituée par un support ou noyau vocalique, qui est soit entouré de cons., soit seulement précédé ou suivi d'une ou de plusieurs consonnes. Il arrive parfois que l'élément vocalique forme, à lui seul, une syllabe.

Mais une telle définition ne nous permet certainement pas de déterminer avec précision à quel endroit se situent la fin d'une syllabe et le début d'une syllabe suivante. Saussure a établi une définition de la syllabe fondée sur le degré d'aperture des éléments phoniques, la frontière syllabique se trouvant là où l'on passe d'un élément plus fermé à un élément plus ouvert. C'est en gros cette théorie qui a été reprise par M. Grammont, qui écrit : « ... dans la syllabe théorique, la syllabe type, la syllabe régulière, peut-on dire, car beaucoup de langues n'en connaissent pas d'autres, les phonèmes à tension [tension musculaire] croissante se suivent par ordre d'aperture croissante, et les phonèmes à tension décroissante par ordre d'aperture décroissante, c'est-à-dire que jusqu'au point vocalique les organes phonateurs s'écartent de plus en plus, de phonème en phonème ; à partir du point vocalique ils se suivent par ordre d'aperture décroissante. Une syllabe est donc une suite d'apertures croissantes suivie par une suite d'apertures décroissantes » (*Traité*, p. 99). M. Grammont (*Traité*, pp. 100-104) et P. Fouché (*Phonétique*, pp. 37-41) ont déterminé, à l'aide des instruments de la phonétique expérimentale, où, physiologiquement, se situe avec exactitude la coupe syllabique. Ils ont examiné pour cela la tension musculaire des organes, selon la méthode que M. Grammont indique aux pp.

100-102 de son *Traité* et P. Fouché aux pp. 5-7 de ses *Études de phonétique*. Dans la réalité phonétique, la différence de tension entre deux cons. successives ne se situe pas toujours exactement entre ces consonnes ; l'une de celles-ci peut, partiellement, posséder la même tension que l'autre : *zupté:* 'faire des sauts' peut connaître une coupe syllabique *zup*-t*é:*, mais aussi *zu*p-pt*é:* ou *zup*t-t*é:*; la notation par deux *p* et deux *t* n'est ici qu'un moyen d'indiquer la scission syllabique du phonème et ne signifie nullement que ce phonème s'est partagé en deux éléments. La cons. simple médiale qui, dans notre parler, ouvre une syllabe, n'est pas toujours non plus entièrement de tension croissante : *ha*p*i* 'voler' peut connaître une syllabation *ha*-p*i* ou *ha*p-p*i*.

Nous avons fondé principalement notre étude de la constitution phonique de la syllabe wallonne sur la conscience que nous avions de celle-ci. Mais nous n'avons pas manqué de recourir aussi à l'expérimentation. Nous avons procédé à un grand nombre d'enregistrements kymographiques selon la méthode Grammont-Fouché en ce qui concerne la coupe syllabique, spécialement pour les groupes de deux consonnes. Cependant nous n'avons pas à consigner ici les multiples nuances dans la coupe syllabique que nous apportent ces enregistrements. Presque toujours, les données de la conscience linguistique concordent avec celles de l'expérimentation, les nuances nombreuses, mais minimes, des variations fournies par les enregistrements étant écartées.

Voici comment nous syllabons les mots du lexique. Nous indiquons chaque fois quelles sont les données de l'expérimentation.

a) Toutes les cons. simples médiales commencent une syllabe : *ha*p*i* se syllabe *ha*-p*i*. Phonétiquement, ces cons. sont, pour leur totalité ou pour leur plus grande partie, de tension articulatoire croissante. Cette situation est très claire ; nous n'allons pas nous y attarder et nous examinerons plus spécialement la coupe syllabique dans les séquences de consonnes.

b) Une suite de deux cons. dont la première, sourde ou sonore, est une occlusive, une mi-occlusive ou une fricative et la deuxième **l**, **r**, **y** ou **w** constitue un groupe combiné ; les groupes **tl**, **dl**, **čl**, **ğr**, **sl**, **zl**, **sr**, **zr**, **šr** [1] sont exceptés. Exemples : *ča*-pl*è* 'chapelet', *kã:*-pr*ẽ:t* 'comprendre', *pã:*-py*é:* 'pompier', *pu:*-tr*èl* 'poutrelle', *ã:*-tw*an* 'Antoine', *trò*-kl*èt* 'trochet', *a*-fr*œ:* 'affreux', *pu:*fr*èñ* 'déchets de blé', *a*-fl*ič* 'capitule de la bardanne', *kã:*-fy*ẽ:s* 'confiance', *ša*-br*ak*

[1] Les groupes **ğl**, **čr**, **žr** ne se trouvent pas dans les mots de notre lexique.

'fille ou femme de mauvaise conduite', *tru:*-blé: 'troubler', *hu*-byã: 'houblon', *ğã:*-drè*s* 'varlope', *grã:*-grẽ: 'gangrène', *è*-glò*m* 'enclume', *rẽ:*-gyã: 'terre déchaumée', *li:*-ğwè 'liégeois', *hò*-vlè*t* 'brosse', *i*-vyè:*r* 'hiver', *pa*-vwè:*r* 'coquelicot', *žé:*-zwi*t* 'jésuite'. Les nuances qui, phonétiquement, ne peuvent manquer d'apparaître dans la réalisation par un appareil phonateur humain étant négligées, les données de l'expérience et celles de la conscience linguistique concordent.

c) Nous rangeons aussi parmi les combinés les groupes **ly**, **lw**, **ry** et **rw**. Notre conscience linguistique et nos expériences concordent sur ce point. Mais nous nous rendons bien compte qu'on pourrait très aisément syllaber en séparant les cons. des groupes. Il est possible d'ailleurs que cette syllabation existe à Oreye chez certains individus, comme il est possible aussi que la syllabation de ces groupes varie selon les mots qui les renferment. Quoi qu'il en soit, il n'existe que 60 cas de telles séquences dans notre lexique, si bien que, même en considérant ces 60 cas comme représentant tous des groupes disjoints, les résultats auxquels nous arrivons dans cette recherche, et qui sont fondés sur l'examen de 10.325 syllabes, ne peuvent en être faussés. Exemples : *tri*-lyé: 'treillis', *ku*-lwè:*r* 'couloir', *kü*-ryœ: 'curieux', *ku*-rwè 'courroie'.

d) Une suite de deux cons. dont la première est une sourde ou une sonore nasale ou une constrictive sonore non fricative (**l**, **r**, **y**, **w**) et la deuxième une cons. autre que **l**, **r**, **y**, **w** constitue un groupe disjoint. Exemples : *zu*p-*té:* 'sautiller' *ó:*t-m*ẽ:* 'autrement', *tü:*t-*lé:* 'boire au goulot', *a*k-s*ü:r* 'atteindre', *ta*k-*né:* 'encrassé', *plač*-*té:* 'patauger', *plòf*-*té:* 'pleuvoir légèrement', *òs*-*té:* 'été', *krœ:*h-*lé:* 'croiser', *bru:*l-*ku:r* 'pyrosis', *kã:*m-*ni* 'convenir', *ẽ:*n-m*i* 'ennemi', *kliñ*-*té:* 'clignoter', *è:r*-*ğè* 'arc-en-ciel', *tà:*r-*ği:* 'tarder', *may*-*té:* 'tacheté', *klaw*-*té:* 'marteler'. Les expériences phonétiques nous fournissent les mêmes résultats.

e) Pour les groupes **tl**, **dl**, **čl**, **ğr**, **sl**, **zl**, **sr**, **zr**, **šr** [1], la coupe syllabique déterminée phonétiquement concorde parfois avec celle que suggère la conscience linguistique ; nous sommes devant des groupes disjoints. Mais parfois elle ne concorde pas. Nous avons considéré ces groupes comme étant disjoints. Nous syllabons donc : *sà:*t-*lé:*

[1] Nous avons déjà dit que **ğl**, **čr**, **žr** ne se trouvent pas dans les mots de notre lexique. Il faut noter ici qu'un groupe comme **čr** peut être assez fréquent dans la parole. On le trouve au futur et au conditionnel des verbes dont le radical finit par **č** : *i kač*-rè 'il cachera', *i kač*-rœ : 'il cacherait'.

'sauter, éclater', *čã:*d-*lé:* 'chandelier', *kač*-l*oé:* 'chatouilleux', *dã:ğ*-r*oé:* 'dangereux', *bra*s-l*è* 'bracelet', *bü:*z-l*èt* 'petit tuyau', *pa*s-r*èl* 'passerelle', *mè*z-r*èč* 'mesurage', *bu*š-r*i:y* 'boucherie'. La position que nous adoptons est non seulement fondée sur les données de la conscience linguistique, mais aussi sur le fait qu'au début des mots ou des rhèses, de tels groupes ne se rencontrent pas en wallon. On ne dira pas dl*òyi: l* 'détachez-le', mais dil*òyi: l*, avec un **i** caduc, ce qui prouve que **d** et **l** ne se combinent pas en wallon ; à l'intérieur d'une rhèse, cet **i** tombe, mais on syllabe *ğèl-va*d-l*ò-yi:* 'je vais le délier'.

f) Des groupes de deux cons., il nous reste à examiner ceux dont la deuxième cons. est une sonore, occlusive orale, mi-occlusive ou constrictive fricative. Dans ce cas, en effet, cette cons. assimile la sourde qui précède à sa sonorité et à sa force. Nous considérons, selon notre conscience linguistique, que ces groupes sont disjoints. Exemples : *pla*d-b*ü:s* 'espèce de poêle (plate-buse)', *tri*g-b*al* 'triqueballe', *hè*z-b*ay* 'Hesbaye', *di*z-d*i:r* 'dédire'. Expérimentalement, nous constatons que la coupe se situe quelquefois après la voy. de la syllabe précédant le groupe. C'est que, dans ces cas, la première cons. assimilée dans sa force et dans sa sonorité montre une préparation de la tension propre à la cons. suivante. On notera que, phonologiquement, cette première cons. du groupe ne représente qu'une variante combinatoire de la cons. sourde correspondante. Ce n'est donc pas sans raison que nous considérons ces groupes comme disjoints. Notons qu'il existe 32 cas d'assimilation de la cons. sourde à la sonore suivante pour tous les mots de notre lexique [1].

g) Les groupes de trois cons. n'offrent pas plus de difficultés, en ce qui concerne la syllabation, que les cas où on rencontre une cons. simple médiale. La première cons. du groupe se trouve à la fin d'une syllabe et les deux autres dans la syllabe suivante. Ici encore les données de la conscience linguistique et celles de l'expérimentation concordent. Exemples : *čà:*s-tr*é:* 'chauler', *sü*r-pr*ẽ:t* 'surprendre', *di*z-bl*òké:* 'débloquer' [2].

[1] Ces groupes de deux cons. sonores où la première n'est qu'une sourde sonorisée se présentent plus fréquemment sur le plan de la parole : *tà:*v-d*i-bwè* 'table de bois' où *tà:*f est passé à *tà:*v, *ha*z-d*i-ku:r* 'as de cœur' où *ha*s est passé à *haz*. Il s'agit d'un fait de phonétique syntactique. Nous avertissons le lecteur que, dans l'appendice que nous donnons à la fin de ce travail et où nous examinons brièvement la parole, nous avons aussi syllabé *tà:*v-d*i-bwè* et *ha*z-d*i-ku:r*.

[2] Dans quelques rares cas, les trois cons. font partie de la même syllabe : *ã:*-plw*è* 'emploi'.

Structure syllabique.

Nous examinerons, d'une part, dans notre chapitre 2, intitulé 'types de mots', les séquences d'éléments phoniques constitutifs des mots et particulièrement les séquences de cons., mais nous ne nous attacherons pas là à déterminer l'appartenance de ces cons. à l'une ou à l'autre syllabe. D'autre part, dans nos chapitres 8, 9, 10, 11 et 12, nous étudierons la fréquence des diverses cons. simples et des divers groupes consonantiques (disjoints et combinés) qui séparent les voy., mais sans nous préoccuper spécialement de la syllabe dans son unité. C'est pourquoi nous allons donner ici, en nous fondant sur les données des chapitres que nous venons de citer, une idée de la constitution de la syllabe wallonne.

Rappelons d'abord que le wallon ne connaît pas de diphtongues. De ce fait, comme il ne connaît pas non plus les consonnes vocalisées, le noyau vocalique de la syllabe ne sera jamais qu'une voy. simple.

Examinons quel est le début des syllabes wallonnes.

	Syll. au début du mot			Syll. à l'intérieur et à la fin du mot		
	Cons. simples	Groupes de deux cons.	Voy.	Cons. simples	Groupes de deux cons.	Voy.
Monosyll. C [1]	671	247				
Monosyll. V			57			
Dissyl. C						
1re syll.	2107	393				
2e syll.				2220	277	3
Dissyl. V						
1er syll.			261			
2e syll.				201	59	1
Trisyll. C						
1re syll.	909	69				
2e syll.				845	131	2
3e syll.				929	49	
Trisyll. V						
1re syll.			298			
2e syll.				241	56	1
3e syll.				278	20	
Total	3687	709	616	4714	592	7
Pourcentages	73,6%	14,1%	12,3%	88,7%	11,1%	0,1%

[1] Nous notons par C les mots qui commencent par une cons. et par V ceux qui commencent par une voyelle.

En quelque position que ce soit, la syllabe wallonne commence le plus souvent par une cons. simple. Elle commence beaucoup moins souvent par un groupe consonantique de deux cons. et moins souvent encore par une voyelle. Ces caractéristiques déjà bien marquées pour les syllabes qui commencent un mot le sont encore mieux pour les syllabes intérieures et finales. Pour celles-ci, on peut dire qu'un début vocalique est tout à fait exceptionnel.

Voyons maintenant comment se terminent les syllabes. Nous rangeons naturellement les monosyllabes parmi les syllabes finales de mots.

	Syll. initiales et intérieures de mots			Syll. finales de mots		
	Ouvertes	Fermées	Rapports	Ouvertes	Fermées	Rapports
Monosyll. C				176	742	0,2/1
Monosyll. V				8	49	0,2/1
Dissyll. C						
1re syll.	1973	527	3,8/1			
2e syll.				1346	1154	1,2/1
Dissyl. V						
1re syll.	189	72	2,6/1			
2e syll.				103	158	0,7/1
Trisyll. C						
1re syll.	757	221	3.4/1			
2e syll.	812	166	4.9/1			
3e syll.				761	217	3.5/1
Trisyll. V						
1re syll.	248	50	5.1/1			
2e syll.	242	56	4.3/1			
3e syll.				220	78	2,8/1
Total	4221	1092		2614	2398	
Rapports			3.9/1			1,1/1

Nous avons, pour tout notre lexique, 6.835 syllabes ouvertes et 3.490 syllabes fermées — toujours fermées, notons-le, par une seule cons. — ce qui nous donne un rapport de 1,96 /1.

Les syllabes wallonnes non finales de mots sont donc le plus souvent des syllabes ouvertes du type cons. (C) + voy. (V), les syllabes finales de mots du type CV ou CVC ; ce dernier type, le plus fréquent pour les monosyllabes, l'est beaucoup moins pour les dissyllabes ; pour les trisyllabes, nous retrouvons une nette prédominance du type cons. + voyelle.

Nous rencontrons donc, le plus souvent, en wallon, un type de syllabe (oxytone), C (ou CC) V, qui est un type commun aux langues romanes [1]. Les monosyllabes toutefois et, dans une certaine mesure, les syllabes finales des dissyllabes sont d'un type plus équilibré, C (ou CC) VC. Ce type montre cependant sa tendance à l'oxytonie. Si, en effet, la syllabe peut s'ouvrir par un groupe consonantique (CCVC), elle ne se ferme pour ainsi dire jamais par un pareil groupe. La partie de la syllabe qui suit la voy. n'est pour ainsi dire jamais une partie chargée.

Un autre caractère de la syllabe wallonne est sa constitution généralement très simple en éléments phoniques (chap. 2 — spécialement 2.3. —, appendice, p. 387). On peut dire que la syllabe à quatre éléments est la plus chargée. Déjà assez rare dans la langue, dans le lexique, elle est presque exceptionnelle dans la parole (appendice, p. 387).

Les principes de cette structure syllabique — car il s'agit bien d'un agencement d'éléments formant structure, d'un ensemble organisé — c'est évidemment, d'une part, la tendance à l'« oxytonie », qu'on retrouve aussi dans le mot, et — mais nous ne le montrons pas dans ce travail — dans la rhèse ; d'autre part, c'est la tendance à la simplicité dans la constitution. Une syllabe wallonne est tout à l'opposé de certaines syllabes qu'on rencontre en allemand, *Strumpf* (subst. ' bas ') par exemple, qui, avec ses trois cons. suivant la voy., est loin de pouvoir être dite oxytonique et, avec son type CCCVCCC, loin aussi de pouvoir être considérée comme de constitution simple [2].

Notons déjà ici qu'à la simplicité dans la constitution nous pouvons ajouter la simplicité dans l'articulation laryngale. La voy. exige un travail des cordes vocales, mais la cons. qui ouvre la syllabe est le plus souvent une sourde (voir ci-après 4, 5, 8, 9, appendice). Quant à la cons. qui ferme la syllabe, lorsque le système phonétique en connaît la variété sourde, elle est toujours sourde, dans le mot comme dans la rhèse (voir ci-dessus, et 6). Elle peut toutefois être sonorisée par une assimilation régressive exercée par une cons. sonore suivante. La constitution de la syllabe est alors influencée par un facteur étranger à sa structure.

---

[1] P. Fouché, *Phonétique. Introduction*, p. 90.

[2] Autres exemples *Pfropf* 'bouchon, tampon', *Zwirn* 'fil', *Braunschweig* 'Brunswick', *Grutzkopf* 'imbécile' ; voir P. Menzerath, *Die Architektonik*, pp. 67 et 68.

On verra, au cours du travail, que le mot, et du fait même la syllabe, possèdent aussi une certaine simplicité dans l'articulation buccale. Nous pouvons donc dire que les deux principes qui commandent la structure de la syllabe wallonne sont la tendance à l'« oxytonie » et la tendance à la simplicité articulatoire.

LIVRE II

On ne saurait trouver autre chose dans les résultats d'une statistique que ce qui préexiste dans les données de base. C'est là une proposition absolument fondamentale et qu'il ne faut jamais perdre de vue. D'une masse de données proprement impensables, parce que trop nombreuses, déconcertantes par leur enchevêtrement et parfois contradictoires, la statistique ne fait que dégager, sous une forme numérique, des formules simples, claires et maniables, mais elle ne saurait, en aucune façon, dépasser l'information contenue dans le fragment d'expérience qui a servi de point de départ.

R. MICHEA, *Statistique du langage*
(Les langues modernes, 1949, p. 179).

A. ASPECT GÉNÉRAL DES MOTS

1. Nombre de syllabes.

1.1. Les mots comptent en général peu de syllabes ; ceux qui en possèdent plus de trois sont exceptionnels.

Le glossaire que nous avons établi se compose de 5.200 unités lexicales qui, en ce qui concerne le nombre de syllabes, se répartissent comme l'indique le classement suivant :

Dissyllabes	2.761	soit	53,1 %
Trisyllabes	1.276	soit	24,5 %
Monosyllabes	975	soit	18,8 %
Quadrisyllabes	174	soit	3,3 %
Quintisyllabes	13	soit	0,3 %
Sextisyllabe	1		
Total	5.200		

Les mots de plus de trois syllabes ne représentent guère que 3,6 % (3,3 % + 0,3 %) de l'ensemble. On comprendra que, comme nous en avertissons déjà le lecteur dans l'introduction, nous ayons jugé bon de ne pas nous en occuper. A la raison déjà invoquée — savoir leur nombre trop peu élevé qui ne permet pas l'emploi d'une méthode fondée sur la fréquence — nous en ajoutons une autre : ces termes sont, pour une grande majorité, empruntés au français. Voici quelques exemples : *pròtèstà:šã:* 'protestation', *pré:zẽ:tà:šã:* 'présentation', *kã:tribüšã:* 'contributions', *libé:rà:šã:* 'libération', *pròpriyé:té:* 'propriété', *fòrmà:lité:* 'formalité', *mé:dikamẽ:* 'médicament'. Presque tout le reste des mots de plus de trois syllabes consiste en des composés ou des dérivés : *bardibardaf* 'bredi-breda', *lali:rlala* 'couci-couci', *ló:yminó:ymẽ:* 'indolemment', *krapulœ:smẽ:* 'crapuleusement', *dizbòbiné:* 'débobiner', *disfà:filé:* 'défaire le faufil', *ripòrǧèté:* 'rejointoyer', *ritapisé:* 'retapisser'.

1.2. Grâce aux recherches d'A. Schönhage [1], nous pcssédons pour le français des précisions correspondant aux nôtres. Voici, sous forme de tableau, la comparaison entre les pourcentages obtenus pour l'un et l'autre idiome :

Mots de	Français	Wallon
une syll.	10,18 %	18,8 %
deux syll.	36,18 %	53,1 %
trois syll.	37,01 %	24,5 %
quatre syll.	13,08 %	3,3 %
cinq syll.	2,79 %	0,3 %
six syll.	0,39 %	—
sept syll.	0,37 %	—
huit syll.	0,01 %	—

Nous pouvons, d'autre part, confronter la fréquence des monosyllabes en wallon, en français, en anglais et en allemand [2] :

Wallon	Français	Anglais	Allemand
18,8 %	10,18 %	13,63 %	11 %

Comme on le constate, le pourcentage propre au wallon est supérieur à celui de l'anglais, pour lequel on parle de tendance au monosyllabisme. En fait, des parlers que nous venons de comparer, c'est celui de la communauté la moins cultivée qui renferme le plus de monosyllabes [3]. Il serait, certes, ridicule de vouloir juger de la culture d'un peuple d'après le nombre de monosyllabes que compte la langue de ce peuple. On notera toutefois que, dans la comparaison entre les deux parlers romans, le français et le wallon

[1] Ses chiffres résultent de l'examen du vocabulaire contenu dans le *Dictionnaire phonétique de la langue française de* H. Michaelis et P. Passy, Hanovre-Berlin, Meyer, 1897. Sur le nombre de syllabes dans les mots français, voir aussi M. COHEN, *Le français*, p. 205.

[2] Pour l'anglais, voir M. FEUSER, *Das einsilbige Wort im Englischen*, p. 24; pour l'allemand, P. MENZERATH, *Die Architektonik der deutschen Wortschatzes*, p. 96. En allemand, en italien et en serbo-croate, les trisyllabes sont les plus nombreux, voir P. MENZERATH, *op. cit.*, p. 96, 114 et 120.

[3] Tout se présente comme si le lexique des langues de grande culture était plus riche que celui des patois grâce à un nombre plus élevé de polysyllabes. Ne dépassons toutefois pas cette prudente et déjà téméraire affirmation. Nous n'avons qu'une seule comparaison et il nous en faudrait de multiples. Il est évident que l'aspect des idiomes appartenant à une même famille dépend de l'évolution historique propre à chacun, évolution qui peut différer grandement de l'un à l'autre.

d'Oreye, les pourcentages du wallon sont supérieurs à ceux du français pour les mots de une et de deux syllabes, tandis qu'ils sont inférieurs pour les mots de trois, de quatre et de cinq syllabes. On notera aussi que le français connaît un certain nombre de mots de six, sept et huit syllabes, alors qu'il n'existe qu'un seul mot de six syllabes en wallon d'Oreye. Les deux parlers sont pourtant issus d'une même souche ; mais l'un des deux, au cours de son histoire, a développé son lexique par la création et l'emprunt de mots polysyllabiques. Il est vraisemblable que, sur ce point, les autres patois romans du Nord se trouvent, par rapport au français, dans une situation semblable à celle du wallon. Il serait intéressant de savoir, d'une manière générale et sur ce même point, comment se comportent les patois romans et non romans vis-à-vis des langues de culture de la même famille qu'eux, et de rechercher si le lexique des grandes langues n'accuse pas une richesse due principalement à un nombre élevé de polysyllabes.

1.3. En wallon, la syllabe initiale des dis- et des polysyllabes renferme assez fréquemment une voy. caduque, laquelle est de timbre **i**[1] dans la plupart des cas. Dans notre glossaire, nous avons consigné les mots sous leur forme pleine : nous avons noté cette première voy. qui disparaît lorsque, dans le discours, le terme qui la renferme en suit un autre à finale vocalique. Ainsi nous notons *sikòl* 'éccle' ; dans le discours, nous pouvons trouver *in sikòl* 'une école', mais aussi *li skòl* 'l'école'.

Voici un tableau relatif aux changements du nombre de syllabes provoqués dans les mots par la chute de la voy. caduque. Dans la première colonne, à gauche, nous notons l'élément qui commence le mot [2].

[1] On a rarement **è** *(dèrē:ği:* 'déranger' → *drē:ği:)* ou **é**, qu'on rencontre seulement dans des emprunts du français *(dé:zèrté:* 'déserter' → *dzèrté:)*.

[2] On trouvera des exemples en 20.1. Ces variations dans le nombre des syllabes affectent principalement les mots du type C. Seuls quelques monosyllabes du type V connaissent une réduction : ainsi *il* 'il' → *l* et è*kò* 'encore' → *kò* dans *l è kò la* 'il est encore là'.

	Dis- devenant monosyllabes	Tri- devenant dissyllabes
p	1	—
t	1	—
k	7	31
č	2	1
d	12	83
f	1	—
s	34	49
v	1	—
r	40	141
Total	99	305

Voici quelques exemples de cette réduction : *piti* 'petit' → *pti, tini* 'tenir' → *tni, kinòh* 'connaître' → *knòh, čimina:y* 'cheminée' → *čmina:y, dizò* 'dessous' → *dzò, dizgòsté:* 'dégoûter' → *dgòsté:* [1], *fiñès* 'fenêtre' → *fñès, sikrà:w* 'écrou' → *skrà:w, vini* 'venir' → *vni* et, par assimilation [2], *mni, rikü:r* 'recuire' → *rkü:r,*

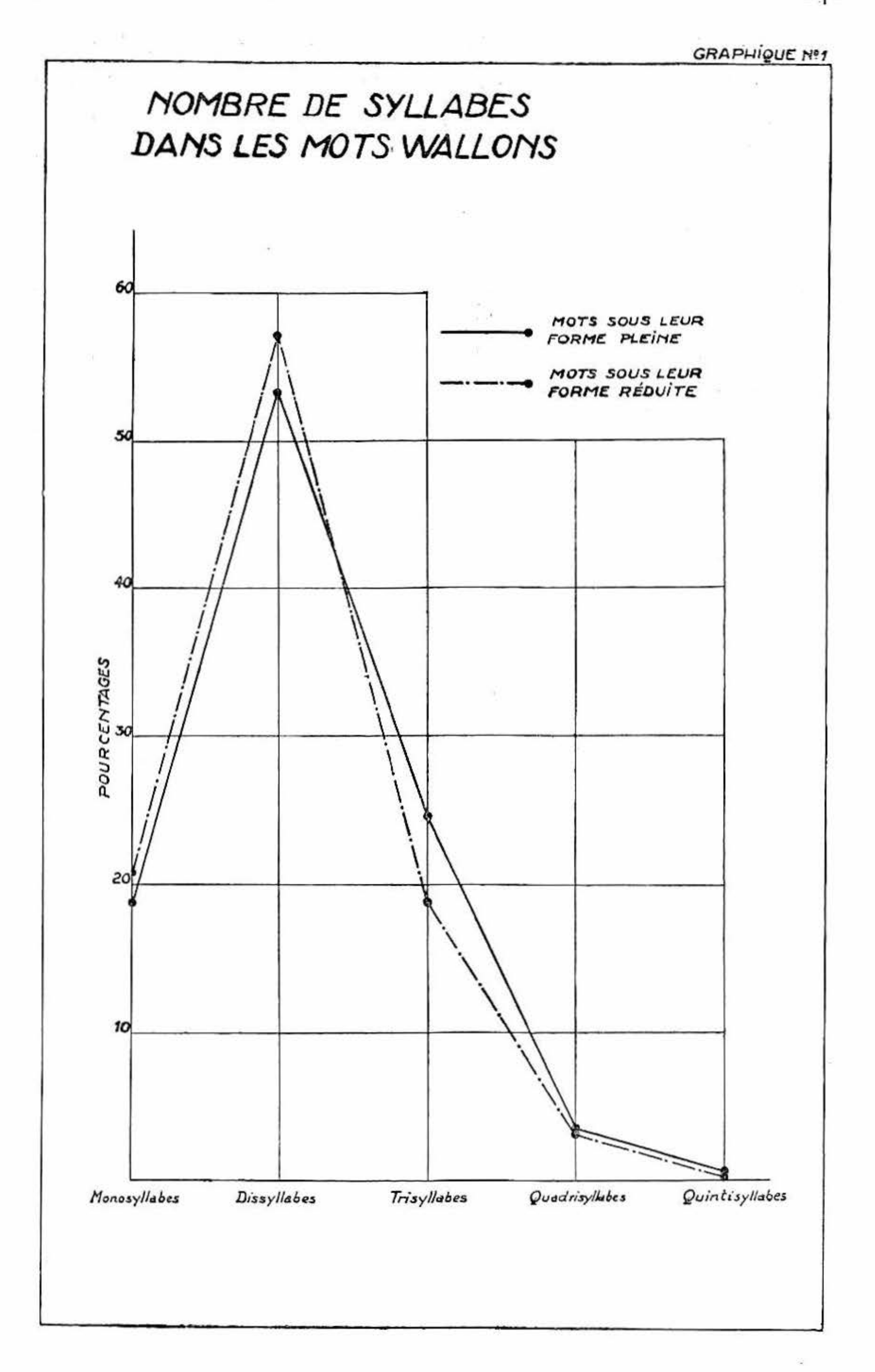
Compte tenu de ces variations dans le nombre des syllabes, nous pouvons établir le classement suivant :

	Formes pleines	Formes réduites				Total	Pourc. p. rapp. à 5.200
		Dis- ↓ mono-	Tri- ↓ dis-	Quadri- ↓ tri-	Quinti- ↓ quadri-		
Mono-	975	+ 99				1074	20,7 %
Dis-	2761	— 99	+ 305			2967	57,1 %
Tri-	1276		— 305	+ 13		984	18,9 %
Quadri-	174			— 13	+ 1	162	3,1 %
Quinti-	13				— 1	12	0,2 %
Sexti-	1					1	—

1.4. Un graphique simple (nº 1) nous offre une image visuelle de l'état du lexique wallon d'Oreye en ce qui concerne la répartition

[1] Dans la parole, après un mot qui se termine par une voy., de nombreux mots à préfixe *dis-* connaissent une double forme ; ainsi voisinent, dans le parler d'Oreye, *ği sò dgòsté:* et *ği sò disgòsté:* 'je suis dégoûté'.

[2] Le contact des deux cons. qui ne sont plus séparées par la voy. donne parfois lieu à des assimilations régressives : *kibèñ* 'combien' → *gbèñ, čivà:* 'cheval' → *ğvà:, diskròči:* 'décrocher' → *tkròči:, dèkòré:* ou *dé:kòré:* 'décorer' → *tkòré:, dènã:si:* ou *dé:nã:si:* 'dénoncer' → *nnã:si:.*


GRAPHIQUE N°1
NOMBRE DE SYLLABES
DANS LES MOTS WALLONS
MOTS SOUS LEUR FORME PLEINE
MOTS SOUS LEUR FORME RÉDUITE
POURCENTAGES
60
50
40
30
20
10
Monosyllabes
Dissyllabes
Trisyllabes
Quadrisyllabes
Quintisyllabes

des mots selon leur nombre de syllabes. Il montre très clairement que, pour s'exprimer, le paysan d'Oreye dispose surtout de mots de une, de deux et de trois syllabes, et, tout spécialement, de mots de deux syllabes. Les mots de cette espèce allient, de toute évidence, deux avantages précieux. Au point de vue phonétique, ils ne demandent qu'un travail articulatoire réduit, plus réduit que ne le feraient des tri- et surtout des quadri- et des quintisyllabes ; au point de vue phonologique, ils comprennent des combinaisons d'éléments très variées, beaucoup plus variées que celles qui seraient possibles dans des monosyllabes. La diversité de ces combinaisons suffit à la modeste richesse de notre lexique. Si l'on se reporte en I.2, on constatera que le français, qui possède un lexique beaucoup plus étendu que le wallon, connaît aussi une nette prédominance des mots de une, de deux et de trois syllabes, mais que les trisyllabes (37,05 %) jouissent d'une fréquence aussi élevée que les dissyllabes (36,18 %).

Dans son lexique, qui est très riche, le français concilie autrement que le wallon les deux avantages dont nous venons de parler. Au point de vue phonétique, les mots de deux et de trois syllabes demandent moins de travail articulatoire que ceux de quatre, cinq, six, sept ou huit syllabes, et, certes, ceux de deux en demandent moins que ceux de trois; mais, au point de vue phonologique, grâce à une plus grande fréquence des trisyllabes qu'en wallon, il se fait que le parler connaît un nombre bien plus considérable de combinaisons différentes d'éléments. Ni le français, ni le wallon — ni aucun idiome — n'épuisent toute la série des combinaisons possibles. S'il n'en était pas ainsi, le seul type CVCVC, type très courant de dissyllabe wallon, fournirait à lui seul 2.352.240 mots différents, compte tenu de ce que 22 cons. — en position finale de mot, 15 cons. — et 18 voy. pourraient occuper chaque position. En poussant les choses à leur extrême limite, toutes les possibilités d'agencement étant exploitées, il se ferait que toutes les langues du globe présenteraient d'innombrables séries d'homonymes. Il n'en est pas ainsi. Toutes les combinaisons ne se réalisent pas. C'est justement le but de ce travail de relever, dans les mots du wallon d'Oreye, les éléments qui apparaissent le plus souvent dans telle et telle position, et aussi, par conséquent, les combinaisons les plus nombreuses. Que la fréquence des éléments résulte d'une préférence de la langue, c'est une question que nous ne voulons pas aborder ici.

Ces réflexions à propos des lexiques du wallon et du français nous

sont inspirées par une étude de l'état actuel des deux idiomes. Nous devons toutefois éclairer notre recherche en examinant la question à un autre point de vue, celui de la diachronie. Nous avons déjà dit plus haut que les deux parlers sont issus d'une même souche, mais que l'un des deux surtout a développé son lexique par la création et par l'emprunt de mots polysyllabiques. Revenons sur ce point. Anciennement, le francien et le wallon devaient posséder des vocabulaires qui, s'ils avaient été étudiés comme nous le faisons aujourd'hui, auraient paru beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le paraissent maintenant. Mais le francien est devenu le français, langue de civilisation, et le wallon est resté le wallon, patois d'une communauté paysanne [1]. Le français a enrichi son lexique par divers moyens : création de mots savants, de mots composés, emprunt de mots, etc., et aussi, et surtout, emploi des préfixes et des suffixes. Partant de termes qu'il possédait déjà, il en a créé de nouveaux soit par préfixation, soit par suffixation, soit par les deux moyens à la fois. Des mono- et des dissyllabes ont gagné une, deux, trois syllabes et même plus. Sans doute le vocabulaire wallon s'est-il aussi élargi grâce aux mêmes procédés, mais c'est dans une mesure bien moins considérable ; les idées et les réalités dont on lui demande d'être le véhicule sont beaucoup moins nombreuses, moins variées, moins nuancées que celle qu'on doit exprimer en français.

Si le lexique du français compte plus de polysyllabes que celui du wallon, cela résulte donc, nous semble-t-il, uniquement de faits d'ordre historique ; l'on ne doit pas voir une *cause* dans les constatations que nous avons nommées avantages. Les langues se sont transformées ; il se fait que leur vocabulaire est arrivé à un certain état, et que cet état, conditionné par le développement historique, se révèle, à l'étude, comme présentant des caractéristiques qui nous semblent heureuses et qui nous paraissent pouvoir être appelées, à bon droit, des avantages. Les causes sont dans le passé. L'état actuel est un aboutissement.

Notre graphique nous montre aussi non seulement que les varia-

[1] Bien sûr, nous schématisons. La réalité est plus complexe. D'abord, si le francien ne s'était pas développé en français, que serait-il devenu ? On ne peut le savoir. Mais, selon toute vraisemblance, il aurait différé du wallon. D'autre part, le wallon n'est pas si simplement « resté le wallon ». Il n'a, par exemple, pas cessé de recevoir des apports du français, même des mots savants.

tions qui peuvent affecter l'aspect phonique du lexique par suite de la chute des voy. caduques ne sont pas très importantes (mono-, dis- et trisyllabes restent de loin les plus nombreux et les dissyllabes l'emportent toujours sur les mono- et les trisyllabes), mais encore que ces variations accentuent la prédominance des mots d'articulation plus réduite (mono- et dissyllabes) au désavantage des mots d'articulation plus chargée (trisyllabes). L'apparition de la forme réduite des mots dépend de l'association de ces mots avec d'autres termes, c'est-à-dire qu'elle a lieu dans la parole. Nous noterons que le **i** bref — la voy. caduque est presque toujours un **i** bref — est la voy. qui se réalise d'ordinaire avec la moindre durée temporelle (nos *Études phonétiques*, pp. 18, 20, 27, 32, 39 et 40). L'élément qui disparaît de la forme pleine du mot est le plus réduit de tous ceux du parler. Il ne se produit donc qu'un changement minimum, quant à la longueur temporelle totale du mot.

1.5. La fréquence des mots du type C diminue et celle des mots du type V s'élève au fur et à mesure qu'augmente le nombre de syllabes dans les unités lexicales.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des mots selon qu'ils possèdent un début consonantique ou vocalique, c'est-à-dire selon qu'ils appartiennent à ce que nous appelons couramment le type C ou le type V. Nous établissons le rapport des uns aux autres en ramenant à 10 le nombre des moins fréquents.

Mono- 975		Dis- 2761		Tri- 1276		Quadri- 174		Quinti- 13		Sexti- 1	
C	V	C	V	C	V	C	V	C	V	C	V
918	57	2500	261	978	298	119	55	9	4		1
Rapports											
161/10		96/10		33/10		22/10		23/10			

On s'aperçoit que si, dans les monosyllabes, nous dénombrons 161 mots du type C pour 10 mots du type V, nous arrivons, dans les quadrisyllabes, à ne plus noter que 22 mots du type C pour 10 mots du type V.

Phonologiquement, tout se présente comme si, avec l'augmentation du nombre des syllabes, donc du nombre des éléments phoniques, l'importance de la fonction différenciative remplie par chacun des éléments se réduisait et comme si le mot se passait plus facilement de l'un ou de l'autre phonème, en l'occurrence de la

cons. initiale. Cette dernière qui se trouve être à la source d'un très grand rendement d'oppositions phonologiques [1] dans les monosyllabes (*pès* 'pièce' ↔ *kès* 'balle (de jeu)' ↔ *čès* 'tête' ↔ *fès* 'fesse' ↔ *vès* 'vesse' ↔ *hès* 'échasse' ↔ *lès* 'lacet (piège)' ↔ *rès* 'reste' ↔ *wès* 'guêpe' ↔ *mès* 'messe'), n'assure plus la différenciation qu'assez rarement dans les dissyllabes (p*ikè* 'piquet' ↔ h*ikè* 'moment d'effort (désagréable)', pè*ñã:* 'pignon' ↔ bè*ñã:* 'côté de la charrette', p*èrik* 'perruque' ↔ b*èrik* 'bésicles', p*arsèl* 'parcelle' ↔ m*arsèl* 'Marcel', p*èrsé:* 'percer' ↔ b*èrsé:* 'bercer') et exceptionnellement dans les trisyllabes (p*iruwèt* 'pirouette' ↔ *žiruwèt* 'girouette', č*abòté:* 'évidé' ↔ r*abòté:* 'raboter'). Elle n'est à la source d'aucun rendement dans les quadrisyllabes.

Phonétiquement, les mots du type V présentent l'avantage, lorsque les unités lexicales comptent de nombreuses syllabes, c'est-à-dire de nombreux éléments phoniques, d'exiger, en général, une dépense d'air plus petite et un travail articulatoire moins considérable que les mots du type C du même nombre de syllabes.

2. Types de mots.

Au cours de cet ouvrage, nous parlons continuellement de mots du type C ou du type V, c'est-à-dire dont le premier élément est consonantique ou vocalique. Notre dessein, ici, est de ne pas nous en tenir seulement à la caractéristique du début de mot et d'étudier la succession des cons. et des voy. qui constituent les unités lexicales tout entières. Dans ce chapitre, nous ne parlerons des voy. que dans les cas où elles sont initiales ou finales de mot. Dans le chapitre 3, nous nous en occuperons plus particulièrement. Contentons-nous

[1] Par rendement phonologique, nous entendons ici le rôle joué par une opposition — soit de durée, soit de voy., soit de cons., soit d'un élément vocalique ou consonantique avec le signe zéro, c'est-à-dire l'absence de voy. ou de cons. à la position correspondante — dans la distinction des paronymes, ce rôle étant proportionnel au nombre de couples de mots différenciés.

Il faut distinguer nettement ce rendement d'une opposition de celui que nous pouvons appeler rendement d'un phonème et qui est tout différent. Le rendement d'un phonème dépend de la fréquence de ce phonème dans les mots de la langue. Ainsi, en wallon d'Oreye, il est certain que le rendement du phonème **œ̃** est à peu près nul puisqu'on ne le trouve que dans les mots *ǯœ̃:* et *kòmœ̃:* 'juin' et 'cabinet d'aisances', tandis que celui de **é:** est très grand, puisque ce phonème termine l'infinitif des très nombreux verbes du type *čã:té:* 'chanter'.

d'indiquer ici sommairement que chaque terme compte autant de syllabes qu'il compte de voy. et qu'il y a toujours une voy. qui constitue le sommet auditif de chaque syllabe. Nous allons donc étudier spécialement la répartition et le groupement des cons. dans les mcts. Nous savons certes bien que, par exemple, un groupe de deux cons. présente un aspect différent lorsque ses éléments appartiennent tous les deux à une même syllabe et lorsqu'ils appartiennent à des syllabes différentes ; mais, pour la commodité de l'exposé, nous laisserons ici de côté cette particulatité que nous avons étudiée plus haut (pp. 127-130).

Monosyllabes C.

2.1. Dans les monosyllabes C, les types à finales consonantiques simples (CVC, CCVC) sont de loin les plus fréquents.

Classement des types relevés :

534	CVC	soit	58,2 %
191	CCVC	soit	20,8 %
121	CV	soit	13,2 %
55	CCV	soit	6 %
16	CVCC	soit	1,7 %
1	CCVCC	soit	0,1 %
918			

Le type CVC prédomine nettement. Il constitue une syllabe simple, bien équilibrée, et, si l'on ose dire, complète, avec un élément explosif et un élément implosif.

Le type CV est beaucoup moins fréquent. Au point de vue phonologique, il contient beaucoup moins de possibilités d'oppositions que le précédent. Si l'on tient compte de ce que les monosyllabes C représentent 918 unités d'un lexique de 5.200 mots, on s'aperçoit que les quelques éléments qui composent ces monosyllabes assurent la différenciation d'un grand nombre de mots [1]. Une cons. finale multiplie évidemment les possibilités de différenciation. Dans le

[1] Nous avons déjà dit plus haut, occasionnellement, que le nombre d'homonymes est très réduit. C'est dans les mots du type CVC et CV que ces homonymes sont le plus fréquents, et pourtant nous n'en trouvons pas trois dizaines pour tous les monosyllabes commençant par une cons. simple.

wallon d'Oreye, il y a beaucoup de monosyllabes qui se distinguent seulement par leur cons. finale. Exemple : *pap* 'bouillie' ↔ *pat* 'patte ↔ *pač* 'onomatopée' ↔ *paf* 'stupéfait' ↔ *pas* 'passage' ↔ *pay*, 'paille' ↔ *paw* 'peur' ↔ *pan* 'tuile'.

Le type CVCC est très peu fréquent. Il est assez mal équilibré ; le wallon n'admet qu'exceptionnellement la finale articulatoirement chargée qui consiste en deux cons. implosives, donc faibles.

Notons que les types qui présentent un groupe de cons. explosives à l'initiale, donc en position forte (CCVC et CCV), sont assez courants. On observera qu'ils se classent toujours tout de suite après les types qui ne diffèrent d'eux que parce qu'ils ont une cons. simple initiale.

Nous donnons ci-dessous un tableau qui indique le nombre total des cons. simples, des groupes de cons. et des voy. finales que contiennent les monosyllabes C. Sous les totaux, nous notons les pourcentages calculés par rapport au total des monosyllabes C, 918.

Cons. initiale(s)		Voy. et cons. finale(s)		
C-	CC-	-V	-C	-CC
534 CVC			534 CVC	
	191 CCVC		191 CCVC	
121 CV		121 CV		
	55 CCV	55 CCV		
16 CVCC				16 CVCC
	1 CCVCC			1 CCVCC
671 73,1 %	247 26,9 %	176 19,2 %	725 79 %	17 1,7 %

MONOSYLLABES V.

2.2. Dans les monosyllabes V, les types à finale consonantique sont les plus fréquents.

Classement des types relevés :

46	VC	soit	80,7 %
8	V	soit	14 %
3	VCC	soit	5,3 %
57			

Au point de vue phonologique, le type VC permet un nombre plus élevé d'oppositions que le type V, qui ne peut connaître que quelques oppositions de timbres vocaliques [1]. Quant au type VCC, avec un groupe consonantique final, nous avons déjà fait remarquer que l'articulation en était difficile en wallon. Voici un exemple du rendement qu'assure une cons. finale dans les monosyllabes V : *à:*p 'arbre' ↔ *à:*č 'âge' ↔ *à:*h 'aise' ↔ *à:*y 'oui' ↔ *à:*w 'oie' ↔ *à:*m 'âme' ↔ *à:*ñ 'âne'.

Tableau indiquant le nombre total des voy. finales de mot (seul phonème du mot dans les monosyllabes V), des cons. simples et des groupes de cons., avec indication des pourcentages par rapport à 57 :

Voy. unique	Cons. finale(s)	
V	-C	-CC
8 V	46 VC	3 VCC
8 14 %	46 80,7 %	3 5,3 %

2.3. Si nous déterminons les pourcentages par rapport aux 975 monosyllabes, c'est-à-dire aux 918 monosyllabes C et aux 67 monosyllabes V réunis, nous obtenons les résultats suivants :

8	V	0,8 %	0,8 %
46	VC	4,7 %	5 %
3	VCC	0,3 %	
121	CV	12,4 %	18 %
55	CCV	5,6 %	
534	CVC	54,8 %	76,1 %
191	CCVC	19,6 %	
16	CVCC	1,6 %	
1	CCVCC	0,1 %	

Nous avons calculé, dans la dernière colonne de droite, le pourcentage total des mots qui se composent d'une seule voy., de ceux qui ont un début vocalique et une finale consonantique, un début

[1] On remarquera que le type CV est bien plus fréquent que le type VC. Il en est de même en français. Voir G. Gougenheim, *Éléments*, p. 103.

consonantique et une finale vocalique, un début et une finale consonantiques. Nous comparons ces pourcentages avec ceux que nous fournit B. Trnka pour l'anglais (*A phonological analysis*, p. 92) [1].

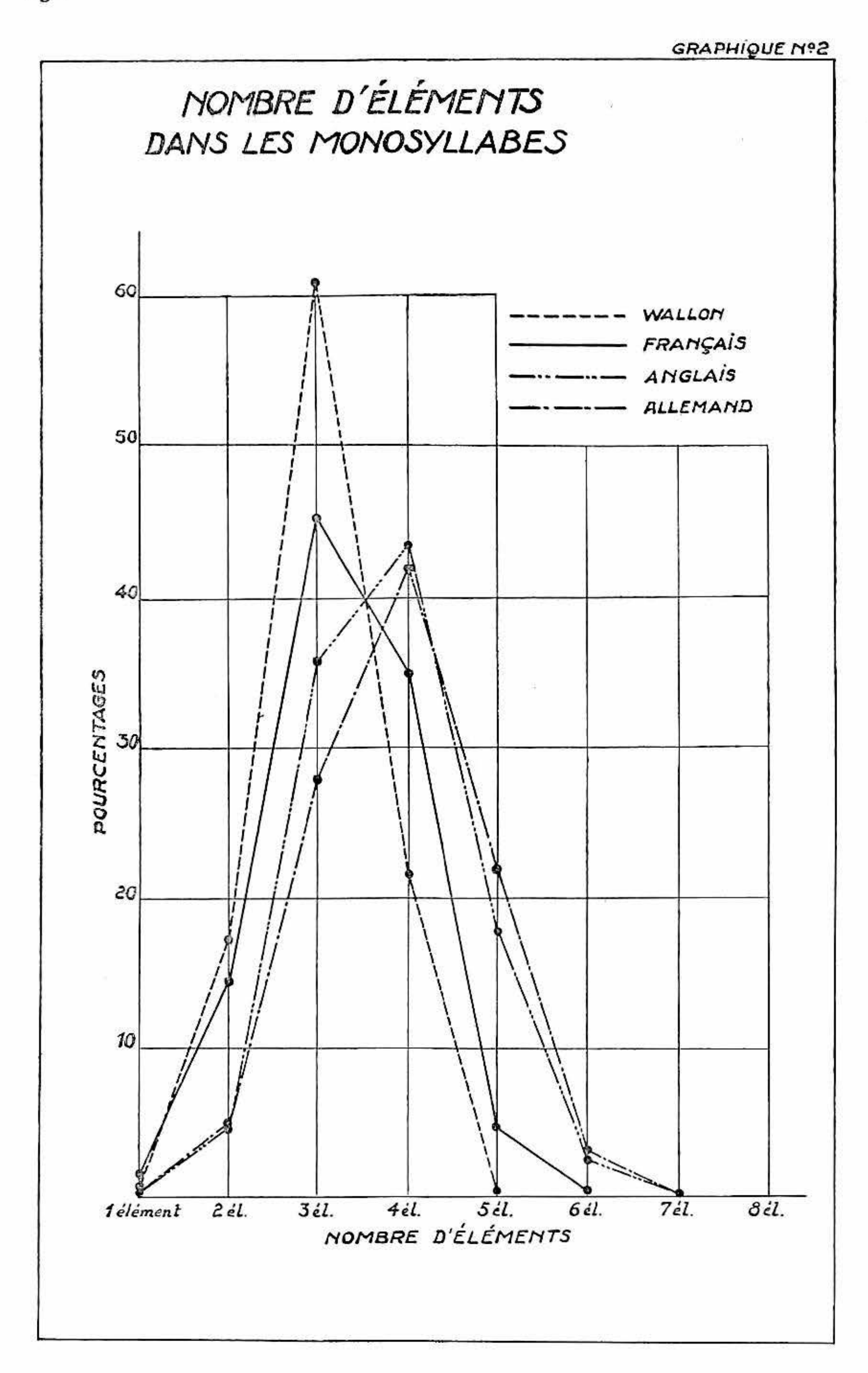
	Anglais	Oreye
Une voy. ou une diphtongue	0,31 %	8,8 %
Début vocalique et finale consonantique	2,92 %	5 %
Début consonantique et finale vocalique	9,84 %	18 %
Début et finale consonantiques	87 %	76,1 %

Comme on peut s'en rendre compte, la répartition des types de monosyllabes dans le wallon d'Oreye est assez proche de la répartition qui existe en anglais. Cependant, comme on va le voir ci-après, il existe aussi des divergences.

Possédant les données relatives au nombre d'éléments qui composent les monosyllabes en anglais, en allemand et en français, nous avons pu les comparer avec les résultats que nous obtenons pour le wallon d'Oreye. Nous reprenons pour l'anglais les chiffres de M. Feuser (*Struktur*, p. 24) et pour le français les chiffres d'A. Schönhage (*Struktur*, p. 22) ; pour l'allemand, nous utilisons les données de P. Menzerath (*Die Architektonik*, p. 71). La comparaison, ainsi que le graphique (n° 2) qu'elle nous permet d'établir, nous offre l'occasion de montrer concrètement l'intérêt que peuvent présenter des recherches du genre de la nôtre. Il est évident que la typologie relative des langues peut se préciser clairement par de semblables confrontations. Souhaitons qu'on possède un jour les documents nécessaires à une vaste étude comparative. Ici, nous nous servirons de ceux que nous possédons. Ils se rapportent malheureusement à des lexiques de langues de culture. On pourrait certes désirer qu'ils reposent sur de l'anglais, de l'allemand et du français parlés par un groupe socialement semblable à celui dont nous examinons l'idiome.

[1] Selon E. Kruisinga (*Structure*, p. 25), il faudrait diminuer les pourcentages déterminés par Trnka pour les mots à finale vocalique, car celui-ci y a inclus les mots avec un « potential -r ». Il faudrait donc, en contre-partie, augmenter le pourcentage des mots à début et à finale consonantiques.

GRAPHIQUE N°2



	Anglais	Allemand	Français	Wallon	
1 élément	0,20	0,40	1,05	0,8 =	0,8
2 éléments	4,76	5,08	14,48	4,7 + 12,4 =	17,1
3 éléments	35,78	28,73	45,05	0,3 + 5,6 + 54,8 =	60,7
4 éléments	43,28	42,85	34,71	19,6 + 1,6 =	21,2
5 éléments	17,49	19,78	4,49	0,1	0,1
6 éléments	2,35	3,07	0,22	—	—
7 éléments	0,11	0,09	—	—	—
8 éléments	0,03				

Notre graphique montre une similitude de composition, en ce qui concerne le nombre des éléments, pour le français et le wallon d'une part, pour l'allemand et l'anglais d'autre part. Le français et le wallon possèdent déjà un nombre assez élevé de monosyllabes à 2 éléments alors que l'anglais et l'allemand n'en possèdent que peu. Les monosyllabes à 3 éléments sont les plus nombreux pour le français et le wallon, alors que pour l'anglais et l'allemand ce sont les monosyllabes à 4 éléments. La prédominance des monosyllabes à 3 éléments est plus marquée en français et en wallon que celle des monosyllabes à 4 éléments en anglais et en allemand. Le français et le wallon ne comptent que peu de monosyllabes à 5 éléments, et, si le français en compte quelques-uns à 6, on n'en trouve aucun en wallon ; en anglais et en allemand, au contraire, les monosyllabes à 5 éléments sont assez nombreux et ces deux langues contiennent des monosyllabes à 7 et, en anglais, même à 8 éléments. Ces deux derniers types de monosyllabes sont inconnus en français et en wallon[1].

[1] A la p. 283 de son étude, M. Feuser montre clairement, par un tableau indiquant les différences entre les pourcentages propres à chaque monosyllabe de 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 éléments, que l'anglais et l'allemand sont plus proches l'un de l'autre que l'anglais ou l'allemand du français. Nous donnons ici un tableau similaire — différences des pourcentages entre le wallon et le français, le wallon et l'allemand, le wallon et l'anglais — fondé sur les données ci-dessus. On constatera que le français et le wallon sont plus proches l'un de l'autre, c'est-à-dire manifestent des différences moins considérables, que l'allemand et le wallon ou l'anglais et le wallon.

Nombre des éléments	Différences entre le wall. et le français	Différences entre le wall. et l'allemand	Différences entre le wall. et l'anglais
1 élément	0,25	0,40	0,60
2 éléments	2,62	12,02	12,34
3 éléments	15,65	31,97	24,92
4 éléments	13,51	21,65	22,08
5 éléments	4,39	19,68	17,39

Il est une autre constatation que nous permet le graphique. Elle résulte de la comparaison des tracés propres aux deux idiomes romans. Les caractéristiques qui distinguent ceux-ci de l'anglais et de l'allemand sont plus marquées dans le patois que dans la langue de culture, notamment la plus grande prédominance des monosyllabes à 3 éléments et l'absence de monosyllabes à 6 éléments. Serait-il téméraire de penser que le patois laisse plus libre cours au « génie » que les deux parlers ont en commun, et que son état est plus primitif, moins retravaillé par l'apport lexical étranger et savant ?

Dissyllabes C.

2.4. Classement obtenu :

			Exemples
725	CVCVC	soit 29 %	*pèlak* 'chauve' ;
720	CVCV	soit 28,8 %	*pèlé:* 'peler' ;
352	CVCCV	soit 14,1 %	*tà:dru* 'tardif', *té:lmẽ:* 'tellement' ;
265	CVCCVC	soit 10,6 %	*ti:klèt* 'taie d'oreiller', *tu:rnis* 'dont la tête tourne' ;
177	CCVCV	soit 7,1 %	*tripi:* 'piétiner' ;
103	CCVCVC	soit 4,1 %	*trẽ:nà:r* 'trèfle jaune' ;
81	CCVCCV	soit 3,2 %	*tru:blé:* 'troubler', *krœ:hlé:* 'croiser' ;
26	CCVCCVC	soit 1 %	*brulyà:r* 'brouillard', *krœ:hla:y* 'croisée' ;
19	CVCCCVC	soit 0,8 %	*riskri:r* 'récrire' ;
15	CVCCCV	soit 0,6 %	*mè:stri* 'maîtriser' ;
8	CVCVCC	soit 0,3 %	*rimark* 'remarque' ;
6	CCVCCCVC	soit 0,2 %	*fličflač* 'onomatopée' ;
2	CVVC	soit 0,1 %	*maó:r* 'mûr' ;
1	CVV		*sau* 'sureau'.
2500			

En partant de ce classement, nous pouvons dresser le tableau qui suit :

Cons. initiale(s)		Cons. intérieure(s)			Voy. et cons. finale(s)		
C-	CC-	-C-	-CC-	-CCC-	-V	-C	-CC
725	—	725	—	—	—	725	—
720	—	720	—	—	720	—	—
352	—	—	352	—	352	—	—
265	—	—	265	—	—	265	—
—	177	177	—	—	177	—	—
—	103	103	—	—	—	103	—
—	81	—	81	—	81	—	—
—	26	—	26	—	—	26	—
19	—	—	—	19	—	19	—
15	—	—	—	15	15	—	—
8	—	8	—	—	—	—	8
—	6	—	—	6	—	6	—
2	—	—	—	—	—	2	—
1	—	—	—	—	1	—	—
2107 84,3 %	393 15,7 %	1733 69,4 %	724 29 %	40 1,6 %	1346 53,8 %	1146 45,8 %	8 0,3 %

Notons que, contrairement aux monosyllabes, les dissyllabes comportent un nombre assez considérable d'éléments dont les variations peuvent se combiner pour constituer une grande quantité de termes. Nous avons déjà dit (1.4) que le type CVCVC, pourtant assez simple, pourrait être à la source de 2.352.240 mots.

2.5. Dans les dissyllabes C, le type à cons. initiale simple est plus fréquent que celui à groupe de consonnes initial.

Phonologiquement, les groupes consonantiques initiaux ne peuvent être très nombreux, car les associations entre cons. se limitent à quelques phonèmes dans la position initiale (5.1, 5.3).

Phonétiquement, le type à cons. simple présente l'avantage d'exiger, en général, une dépense d'air et un travail articulatoire moindres que le type à groupe consonantique initial.

2.6. Dans les dissyllabes C, le type à cons. simple finale est beaucoup plus fréquent que le type à groupe consonantique final, mais le type dont la voy. tonique termine le mot est le plus fréquent (53,8 % -V contre 45,8 % -C et 0,3 % -CC).

Nous ne revenons pas sur le fait que les groupes consonan-

tiques finals sont exceptionnels en wallon. Ce qui est frappant ici, c'est la prédominance des finales vocaliques. Dans les dissyllabes, le rôle différenciatif rempli par les oppositions « telle cons. finale / telle autre cons. finale » et « cons. finale / signe zéro » est moins important que dans les monosyllabes. De semblables oppositions, notamment la dernière, ne font plus, pour ainsi dire, qu'assurer la distinction entre le masculin et le féminin de certains termes : la forme du masculin connaissant une finale vocalique et celle du féminin une finale consonantique (17.6). Exemples : *čã:tœ:* 'chanteur' ↔ *čã:tœ:*s 'chanteuse', *kã:tẽ:* 'content' ↔ *kã:tẽ:*n 'contente', *pyèrdã:* 'perdant' ↔ *pyèrdã:*t 'perdante'. Souvent même la cons. ne remplit ce rôle que conjointement avec une variation du timbre ou de la durée propre à la voy. tonique : *trẽ:pé:* 'trempé' ↔ *trẽ:p*a:y 'trempée', *fini* 'fini' ↔ *fini*:y 'finie', *pã:su* 'gourmand' ↔ *pã:s*òw 'gourmande'. Signalons qu'une grande partie des dissyllabes sont des verbes et que les variations de genre se rapportent souvent au participe passé de ceux-ci.

2.7. Dans les dissyllabes C, si le type à cons. simple intérieure est le plus fréquent (69,4 %), celui à groupe intérieur de deux cons. est tout de même assez fréquent (29 %). Nous notons même d'assez nombreux termes du type possédant un groupe de cons. au début et à l'intérieur du mot (CCVCCV 3,2 %, CCVCCVC 1 %), mais les termes comportant un groupe de trois cons. intérieures sont très peu fréquents et ceux ne comportant aucune cons. intérieure sont exceptionnels (CVVC 0,1 %, CVV un seul cas).

2.8. Ce sont les termes des types CVCVC et CVCV, constitués par une suite cons. simple + voy., qui sont de loin les plus nombreux (29 % + 28,8 % = 57,8 %). Ces deux types sont très simples et bien équilibrés. Leur réalisation phonétique est aisée parce qu'ils offrent successivement un élément de petite aperture, puis un élément de grande aperture.

2.9. Dans les types qui ne diffèrent que par la présence ou l'absence d'une cons. finale, c'est presque toujours celui sans cons. qui est le plus fréquent (CVCCV 14,1 % contre CVCCVC 10,6 %, CCVCV 7,1 % contre CCVCVC 4,1 %, CCVCCV 3,2 % contre CCVCCVC 1 %). Nous l'avons déjà dit, dans les dissyllabes, un nombre considérable d'éléments opèrent des différenciations phonologiques. Nous voyons que le rôle de la cons. finale reste assez réduit.

Quant à la cause d'un tel état, il faut la chercher dans l'évolution phonétique, spécialement dans l'amuïssement d'un bon nombre de cons. finales qui se prononçaient en ancien wallon ; voyez là-dessus des précisions en 6.8.

Articulatoirement, les dissyllabes sont déjà assez chargés ; du fait qu'une cons. finale n'existe pas, l'ensemble du mot exige un travail moindre et une dépense d'air moins importante.

Seuls, des types les plus fréquents, les types CVCVC et CVCV font exception au trait que nous notons ci-dessus. Nous trouvons, en effet, autant de termes à finale consonantique (CVCVC 29 %) que de termes à finale vocalique (CVCV 28,8 %). Phonologiquement, dans les dissyllabes C, le type CVCV est, de tous, celui qui offre le moins de possibilités à la combinaison des diverses cons. et voyelles [1]. Phonétiquement, le type CVCV, avec 4 éléments, est émis sans grand effort ; le type correspondant avec une cons. finale, qui ne compte que 5 éléments, peut encore être facilement réalisé.

Dissyllabes V.

2.10. Classement obtenu :

87	VCVC	soit 33,7 %	*ètẽ:t* 'entendre' ;
65	VCCVC	soit 24,9 %	*aflič* 'capitule de la bardane', *ahla:y* 'faisceau qu'on peut emporter sous l'aisselle' ;
50	VCV [2]	soit 19,2 %	*avü* 'avoir' ;
45	VCCV	soit 17,2 %	*òvri:* 'ouvrier', *òsté:* 'été' ;
5	VCCCVC	soit 1,9 %	*èspru:f* 'épreuve' ;
3	VCCCV	soit 1,1 %	*ã:plwè* 'emploi', *èspri* 'esprit' ;
2	VCCCCV	soit 0,8 %	*èkstrè:* 'extrait' ;
2	VCVCC	soit 0,8 %	*èšarp* 'écharpe' ;

[1] Ces possibilités sont toutefois importantes ; elles s'élèvent au nombre de 156.816. Mais nous avons déjà dit (1.4) que, dans un parler, toutes sont loin de se réaliser. De nombreuses séquences ne se présentent jamais ; elles sont inhabituelles, étrangères. Le nombre des possibilités réelles, tout en étant encore très élevé, est cependant, pour le type CVCV dont nous parlons ici, bien inférieur à 156.816.

[2] Ce type (dissyllabique) est beaucoup moins fréquent que le type CVC (monosyllabique). Il en est de même en français. Voir G. Gougenheim, *Éléments*, p. 104.

1	VCCVCC	soit 0,4 %	*èklips* 'éclipse' ;
1	VVC	soit 0,4 %	*aus* 'août'.
261			

En partant de ce classement, nous pouvons dresser le tableau qui suit :

Cons. intérieure(s)				Voy. et cons. finale(s)		
-C-	-CC-	-CCC-	-CCCC-	-V	-C	-CC
87	—	—	—	—	87	—
—	65	—	—	—	65	—
50	—	—	—	50	—	—
—	45	—	—	45	—	—
—	—	5	—	—	5	—
—	—	3	—	3	—	—
—	—	—	2	2	—	—
2	—	—	—	—	—	2
—	1	—	—	—	—	1
—	—	—	—	—	1	—
139 53,5 %	111 42,7 %	8 31 %	2 0,8 %	100 38,3 %	158 61,7 %	3 1,1 %

Notons que les mots dissyllabiques du type V ne possèdent pas un des grands moyens de différenciation que possèdent leurs correspondants du type C, savoir la ou les cons. initiales.

2.11. Dans les dissyllabes V, le type à cons. finale est plus fréquent que le type à voy. finale ; il est évidemment plus fréquent aussi que le type à groupe consonantique final. Phonologiquement, dans les dissyllabes V, qui comportent assez peu d'éléments, la présence d'une cons. finale est à la source d'un certain nombre d'oppositions différenciatives. Nous nous empresserons de dire cependant que les oppositions «telle cons. finale / telle autre cons. finale» et «cons. finale / signe zéro» restent, dans les dissyllabes V, d'un rendement limité et beaucoup moins important que dans les monosyllabes : *awè* 'oui' ↔ *awè*y 'aiguille' ↔ *awè*n 'avoine', *aprè* 'après' ↔ *aprè*m 'seulement', *arè* 'arrêt' ↔ *arè*ñ 'araignée', *asi* 'essieu' ↔ *asi*t 'acide'. Comme nous l'avons déjà signalé en 2.6,

l'opposition « signe zéro / cons. finale » assure la distinction entre le masculin et le féminin de certains termes [1].

2.12. Dans les dissyllabes V, si le type à cons. simple intérieure apparaît plus souvent que le type à groupe de deux cons. (53,5 % contre 42,7 %), celui-ci manifeste cependant une assez grande fréquence.

On trouve ainsi, dans les dissyllabes V, des oppositions de cons. simples intérieures entre elles, de groupes intérieurs entre eux, de groupes avec des cons. simples, qui sont à la source d'un certain nombre de différenciations. Exemples [2] : *èpèñ* 'empeigne' ↔ *èbèñ* 'eh bien', (*s*)*asmèt* 'se préparer à mettre bas' ↔ *anmèt*

[1] Nous pouvons ajouter la distinction entre la 3e personne du sing. de l'indicatif présent des verbes dont l'infinitif se termine par une cons. et cet infinitif : *aplu:* '(il) afflue' → *aplu:*r 'affluer', *aksü:* '(il) atteint' → *aksü:*r 'atteindre'. Le même rendement existe pour tous les verbes de ce genre, quels que soient leur type et leur nombre de syllabes ; *plu:* '(il) pleut' ↔ *plu:*r 'pleuvoir', *apèrsü:* '(il) aperçoit' ↔ *apèrsü:*r 'apercevoir'. Nous ajouterons encore la distinction entre les deuxièmes personnes du plur. de l'imparfait, du conditionnel présent et de l'imparfait du subjonctif qui se terminent par **-i:** (*vò čã:ti:, čã:tri:, čã:tahi:* 'vous chantiez, chanteriez, chantassiez') et les première et troisième pers. du plur. de ces mêmes temps (*nò, i čã:ti:*n, *čã:tri:*n, *čã:tahi:*n 'nous chantions, chanterions, chantassions, ils chantaient, chanteraient, chantassent').

[2] Nous cherchons toujours à donner, autant que possible, des exemples où les oppositions apparaissent dans des paronymes. Il est bien entendu que les oppositions subsistent dans les cas où les mots ne sont pas des paronymes. Ainsi dans les dissyllabes V, où les mots sont peu nombreux, si nous n'avions pas trouvé des termes qui diffèrent par la ou les cons. intérieures, cela ne pouvait nullement signifier que les cons. n'étaient pas à la base de différenciations. Cela montrait seulement qu'elles remplissaient ce rôle en collaboration avec d'autres éléments. Voici un exemple. Il est hors de doute qu'il y a un rendement de l'opposition des cons. simples intérieures dans *èti:r* 'entier' ↔ *èkà:r* 'écart'. Les deux mots se différencient par le **t** qui s'oppose au **k** et par le **i:** qui s'oppose au **à:**. Du moment qu'on sait que, dans le parler d'Oreye, **t, k, i:** et **à:** sont des unités phonématiques, c'est-à-dire que le **t** n'est pas une variante combinatoire de **k** ou vice versa, et que le **i:** n'est pas une variante combinatoire de **à:** ou vice versa, il nous paraît indubitable que la distinction de *èti:r* et de *èkà:r* repose sur deux oppositions, celle de **t** et de **k** et celle de **i:** et de **à:**. Il nous paraît indubitable aussi que la distinction des deux termes manifeste le rendement des oppositions. Il y a donc deux façons d'entendre l'expression « rendement ». Dans la première, qui est étriquée, on ne considère qu'il y a rendement que lorsque deux mots sont différenciés uniquement par une seule opposition (ex. *èpèñ* ↔ *èbèñ*) ; dans la deuxième, on donne au mot un sens plus large : il y a rendement dès qu'un élément, par son opposition avec tout autre qui pourrait se trouver dans la même position, ou avec le signe zéro, intervient pour une part dans l'individualisation d'un mot. C'est le cas de tous les phonèmes. Nous arrivons ainsi à ce que nous étudions tout au cours de ce travail : le rendement des éléments phoniques.

'admettre', *apsè* 'abcès' ↔ *aprè* 'après', *akwè:r* 'accord' ↔ *aryè:r* 'arrière', *astèč* 'étage' ↔ *atèč* 'épingle'.

2.13. Ce sont les termes du type VCVC, constitués par une suite voy. + cons. simple, qui sont les plus nombreux. Nous noterons toutefois la grande fréquence des termes du type VCCVC.

2.14. Dans les types qui ne diffèrent que par la présence ou l'absence d'une cons. finale, c'est celui avec cons. qui est le plus fréquent (VCVC 33,7 % contre VCV 19,2 %, VCCVC 24,9 % contre VCCV 17,2 %, VCCCVC 1,9 % contre VCCCV 1,1 %). Nous avons constaté une situation inverse dans les dissyllabes C, sauf pour les types les plus simples CVCV et CVCVC. On ne manquera pas de rapprocher la situation que nous trouvons ici de celle que nous trouvons pour CVCV et CVCVC, en se rappelant que les mots à initiale vocalique comptent toujours un élément en moins que les mots de type correspondant à initiale consonantique.

TRISYLLABES C.

2.15. Classement obtenu :

340	CVCVCV	soit 34,8 %	*binamé:* 'bien-aimé' ;
196	CVCCVCV	soit 20 %	*pó:triné:* 'pouliner', *barbòté:* 'gronder' ;
113	CVCVCVC	soit 11,6 %	*baraki:y* 'marchand forain' ;
103	CVCVCCV	soit 10,5 %	*baragwẽ:* 'baragouin', *lã:ğẽ:nmẽ:* 'lentement' ;
42	CVCCVCVC	soit 4,3 %	*sòsyalis* 'socialiste', *čèsmanèč* 'visite domiciliaire' ;
40	CVCCVCCV	soit 4,2 %	*vadrulyé:* 'aller en vadrouille', *mè:stòvri:* 'contremaître', *bastà:rdé:* 'abâtardi' ;
35	CVCVCCVC	soit 3,6 %	*simagraw* 'simagrée', *sipirlẽ:k* 'genre de côtelette de porc' ;
28	CCVCVCV	soit 2,9 %	*krüsifi* 'crucifix' ;
18	CVCCCVCV	soit 1,8 %	*wastruyi:* 'abîmer, gaspiller' ;
14	CCVCVCVC	soit 1,4 %	*frèdèrik* 'Frédéric' ;
12	CCVCVCCV	soit 1,2 %	*gròsi:rmẽ:* 'grossièrement' ;
9	CCVCCVCV	soit 0,9 %	*frà:ñtiné:* 'tricher (au jeu)' ;
8	CVCCVCCVC	soit 0,8 %	*kòrbilyà:r* 'corbillard' ;

7 CVCCCVCCV	soit 0,7 %	*dèstrükšã:* 'destruction' ;
3 CCVCCVCCV	soit 0,3 %	*glòryœ:smẽ:* 'glorieusement' ;
3 CVCVCCCV	soit 0,3 %	*rimòstré:* 'remontrer' ;
2 CCVCCVCVC	soit 0,2 %	*plakmadam* 'capitule de la bardane' ;
2 CVVCV	soit 0,2 %	*laó:ri* 'laurier' ;
1 CCVCVCCVC	soit 0,1 %	*trakasri:y* 'tracasserie' ;
1 CVCVCVCC	soit 0,1 %	*dé:kuvèrt* 'découverte' ;
1 CVCCCVCVC	soit 0,1 %	*pòrtsigà:r* 'porte-cigare'.
978		

En partant de ce classement, nous pouvons dresser le tableau qui suit :

Cons. initiale(s)		1re(s) consonne(s) intérieure(s)			2e(s) consonne(s) intérieure(s)			Voy. et cons. finale(s)		
C-	CC-	-C-	-CC-	-CCC-	-C-	-CC-	-CCC-	-V	-C	-CC
340	—	340	—	—	340	—	—	340	—	—
196	—	—	196	—	196	—	—	196	—	—
113	—	113	—	—	113	—	—	—	113	—
103	—	103	—	—	—	103	—	103	—	—
42	—	—	42	—	42	—	—	—	42	—
40	—	—	40	—	—	40	—	40	—	—
35	—	35	—	—	—	35	—	—	35	—
—	28	28	—	—	28	—	—	28	—	—
18	—	—	—	18	18	—	—	18	—	—
—	14	14	—	—	14	—	—	—	14	—
—	12	12	—	—	—	12	—	12	—	—
—	9	—	9	—	9	—	—	9	—	—
8	—	—	8	—	—	8	—	—	8	—
7	—	—	—	7	—	7	—	7	—	—
—	3	—	3	—	—	3	—	3	—	—
3	—	3	—	—	—	—	3	3	—	—
—	2	—	2	—	2	—	—	—	2	—
2	—	—	—	—	2	—	—	2	—	—
—	1	1	—	—	—	1	—	—	1	—
1	—	1	—	—	1	—	—	—	—	1
1	—	—	—	1	1	—	—	—	1	—
909	69	650	300	26	766	209	3	701	216	1
92,9%	7,1%	66,6%	30,7%	2,7%	78,3%	21,4%	0,3%	77,8%	22,1%	0,1%

2.16. Dans les trisyllabes C, les types à cons. initiale sont les plus fréquents (92,9 % contre 7,1 %). Les types à voy. finale sont

beaucoup plus fréquents que les types à cons. simple finale ; quant au type à groupe consonantique final, il est exceptionnel.

Qu'il nous suffise de signaler que les trisyllabes sont des mots composés d'un grand nombre d'éléments, que, au point de vue phonologique, ils permettent de multiples combinaisons et que, au point de vue phonétique, ils exigent un travail de réalisation plus considérable que des mots moins longs.

2.17. Les types à cons. simples intérieures, premières et deuxièmes, sont plus fréquents que les types à groupes consonantiques, et, parmi ces groupes, ceux de deux cons. sont beaucoup plus fréquents que ceux de trois consonnes.

2.18. C'est le type constitué par une suite cons. simple + voy. qui est le plus fréquent (CVCVCV 34,8 % et CVCVCVC 11,6 %). Nous noterons cependant une fréquence assez élevée du type à groupe intérieur de deux cons. (CVCCVCV 20 % et CVCVCCV 10,5 %).

2.19. Des types qui ne diffèrent que par la présence ou l'absence d'une cons. finale, celui sans cons. est toujours le plus fréquent.

CVCVCV	34,8 %	CVCVCVC	11,6 %
CVCCVCV	20 %	CVCCVCVC	4,3 %
CVCVCCV	10,5 %	CVCVCCVC	3,6 %
CCVCVCV	2,9 %	CCVCVCVC	1,4 %

Si l'on relit nos explications en 2.9, en tenant compte de ce que les trisyllabes comportent de nombreux éléments, on comprendra la situation que nous constatons ici.

2.20. Des types qui ne comptent qu'un groupe consonantique intérieur, celui qui possède ce groupe entre les deux premières voy. est le plus fréquent.

CVCCVCV	20 %	CVCVCCV	10,5 %
CVCCVCVC	4,3 %	CVCVCCVC	3,6 %
CVCCCVCV	1,8 %	CVCVCCCV	0,3 %

Trisyllabes V.

2.21. Classement obtenu :

105	VCVCV	soit 35,2 %	*òpèré:* 'opérer' ;
48	VCCVCV	soit 16,1 %	*ó:trimẽ:* 'autrement', *òspità:* 'hôpital' ;
42	VCVCCV	soit 14,1 %	*èkà:dré:* 'encadrer', *œ́:rœ́:smẽ:* 'heureusement' ;
39	VCVCVC	soit 13,1 %	*èmã:čœ̀r* 'moyen habile (emmanchure)' ;
22	VCCVCVC	soit 7,4 %	*èklamœ̀r* 'cri' ; *à:rbalèt* 'arbalète' ;
17	VCCVCCV	soit 5,7 %	*ẽ:tritni* 'entretenir', *òpsèrvé:* 'observer', *èkwètlé:* 'engourdi' ;
11	VCVCCVC	soit 3,7 %	*ipòkrit* 'hypocrite', *ó:ré:myèl* 'loriot' ;
5	VCCCVCV	soit 1,7 %	*èstrupi* 'estropié' ;
4	VCCVCCVC	soit 1,3 %	*ẽ:triprẽ:t* 'entreprendre', *ẽ:tritnòw* 'entretenue' ;
1	VCCCCVCV	soit 0,3 %	*èksplǒ:žã:* 'explosion' ;
1	VCCCVCCVC	soit 0,3 %	*èkspé:ryẽ:s* 'expérience' ;
1	VCVCVCC	soit 0,3 %	*ünifòrm* 'uniforme' ;
1	VCCCVCCV	soit 0,3 %	*ẽ:strükšã:* 'instruction' ;
1	VVCV	soit 0,3 %	*aurœ́:* 'heureux'.
298			

En partant de ce classement, nous pouvons dresser le tableau qui suit :

1e(s) cons. intérieure(s)				2e(s) cons. intérieure(s)		Voy. et cons. finale(s)		
-C-	-CC-	-CCC-	-CCCC-	-C-	-CC-	-V-	-C	-CC
105	—	—	—	105	—	105	—	—
—	48	—	—	48	—	48	—	—
42	—	—	—	—	42	42	—	—
39	—	—	—	39	—	—	39	—
—	22	—	—	22	—	—	22	—
—	17	—	—	—	17	17	—	—
11	—	—	—	—	11	—	11	—
—	—	5	—	5	—	5	—	—
—	4	—	—	—	4	—	4	—
—	—	—	1	1	—	1	—	—
—	—	1	—	—	1	—	1	—
1	—	—	—	1	—	—	—	1
—	—	1	—	—	1	1	—	—
—	—	—	—	1	—	1	—	—
198	91	7	1	222	76	220	77	1
66,4 %	30,5 %	2,4 %	0,3 %	74,5 %	25,5 %	73,8 %	25,8 %	0,3 %

2.22. Nous tirerons de l'examen des trisyllabes V les mêmes conclusions que pour les trisyllabes C, sauf évidemment en ce qui concerne l'initiale de mot.

Les types à voy. finale sont beaucoup plus fréquents que les types à cons. simple finale, et les types à groupe consonantique final sont exceptionnels (2.16). Les types à cons. simple intérieure sont plus fréquents que les types à groupe consonantique, et, parmi ces groupes, ceux de deux cons. sont beaucoup plus fréquents que ceux de trois ou de quatre cons. (2.17). Les types constitués par des suites voy. + cons. simple sont les plus fréquents (VCVCV 35,2 % et VCVCVC 13,1 %). Cependant, ceux qui possèdent un groupe intérieur de deux cons. sont assez fréquents aussi (VCCVCV 16,1 % et VCVCCV 14,1 %) (2.18). Des types qui ne diffèrent que par la présence ou l'absence d'une cons. simple finale, celui sans cons. est toujours le plus fréquent (2.19).

VCVCV	35,2 %	VCVCVC	13,1 %
VCCVCV	16,1 %	VCCVCVC	7,4 %
VCVCCV	14,1 %	VCVCCVC	3,7 %
VCCVCCV	5,7 %	VCCVCCVC	1,3 %

Des types qui ne comptent qu'un groupe consonantique intérieur, celui qui possède ce groupe entre les deux premières voy. est le plus fréquent (2.20).

VCCVCV	16,1 %	VCVCCV	14,1 %
VCCVCVC	7,4 %	VCVCCVC	3,7 %

Conclusions.

2.23. La confrontation des pourcentages indiquant la fréquence des divers éléments consonantiques dans les mots est des plus intéressante. Dans le premier tableau ci-après, nous comparons entre eux, d'une part, les types qui commencent par une cons., et, d'autre part, les types qui commencent par une voyelle. Dans le deuxième tableau, nous comparons les types qui commencent par une cons. avec les types correspondants qui commencent par une voyelle. Un problème s'est posé. Fallait-il comparer les pourcentages propres aux cons. intérieures des dissyllabes avec les pourcentages propres aux premières ou aux deuxièmes cons. intérieures des trisyllabes ? Nous l'avons fait avec ceux des deuxièmes, tenant compte de ce

1[er] tableau.

	Initiale(s)		1re(s) intérieure(s)				2e(s) intérieure(s)				Finale(s)		
	C-	CC-	-C-	-CC-	-CCC-	-CCCC-	-C-	-CC-	-CCC-	-CCCC-	-V	-C	-CC
Mono- C	73,1	26,9									19,2	79	1,7
Dis- C	84,3	15,7					69,4	29	1,6		53,8	45,8	0,3
Tri- C	92,9	7,1	66,6	30,7	2,7		78,3	21,4	0,3		77,8	22,1	0,1
Mono- V											14	80,7	5,3
Dis- V							53,5	42,7	3,1	0,8	38,3	61,7	1,1
Tri- V			66,4	30,5	2,4	0,3	74,5	25,5			73,8	25,8	0,3

2[e] tableau.

	Initiale (s)		1re(s) intérieure(s)				2e(s) intérieure(s)				Finale (s)		
	C-	CC-	-C-	-CC-	-CCC-	-CCCC-	-C-	-CC-	-CCC-	-CCCC-	-V	-C	-CC
Mono- V											14	80,7	5,3
Mono- C	73,1	26,9									19,2	79	1,7
Dis- V							53,5	42,7	3,1	0,8	38,3	61,7	1,1
Dis- C	84,3	15,7					69,4	29	1,6		53,8	45,8	0,3
Tri- V			66,4	30,5	2,4	0,3	74,5	25,5			73,8	25,8	0,3
Tri- C	92,9	7,1	66,6	30,7	2,7		78,3	21,4	0,3		77,8	22,1	0,1

que les cons. intérieures des dissyllabes occupent la même place que les deuxièmes cons. intérieures des trisyllabes par rapport à la partie du mot qui reçoit l'accent d'intensité.

2.24. Selon le premier tableau, au fur et à mesure que le nombre des syllabes augmente, les mots possèdent de plus en plus souvent une cons. simple, et par conséquent de moins en moins souvent un groupe consonantique, en position initiale et en position intérieure [1]. En position finale, ils possèdent de plus en plus rarement une cons. ou un groupe consonantique, et par conséquent de plus en plus fréquemment une voy. tonique qui est en même temps finale de mot.

2.25. Selon le deuxième tableau, lorsque le nombre des éléments composant le mot est plus élevé, c'est-à-dire lorsqu'on a affaire aux mots du type C au lieu d'avoir affaire aux mots du type V [2], les

[1] Si nous avions choisi, dans notre tableau, de rapprocher les cons. intérieures des dissyllabes et les premières cons. intérieures des trisyllabes, nous nous abstiendrions de conclure pour les cons. intérieures des mots du type C ; les pourcentages en présence seraient à peu près les mêmes.

	-C-	-CC-	-CCC-
Dissyllabes C	69,4 %	29 %	1,6 %
Trisyllabes C	66,6 %	30,7 %	2,7 %

[2] Au cours de cette étude, nous reprenons plusieurs fois cette idée : les mots du type C sont plus compliqués en éléments phoniques que les mots du type V. Ils comportent, en effet, au moins un élément consonantique initial qui n'existe pas chez les autres. On ne manquera pas d'observer pourtant que les mots du type V, spécialement les dissyllabes, sont, parfois, plus chargés d'éléments intérieurs ou finals que ceux du type C. Nous pouvons cependant maintenir notre première affirmation. En voici la preuve :

Nombre d'éléments	Dissyllabes C		Dissyllabes V	
	Nombre de mots	Pourc.	Nombre de mots	Pourc.
3 él.	1	0,04	51	19,5
4 él.	722	28,9	132	50,6
5 él.	1254	50,2	70	26,8
6 él.	472	18,9	8	3,1
7 él.	45	1,8	—	—
8 él.	6	0,2		
	Trisyllabes C		Trisyllabes V	
4 él.	—	—	1	0,3
5 él.	2	0,2	105	35,3
6 él.	340	34,8	129	43,3
7 él.	440	45	56	18,8
8 él.	174	17,8	6	2
9 él.	22	2,2	1	0,3

mêmes caractéristiques que nous avons notées ci-dessus, en 2.24, se manifestent aussi.

Ainsi donc, d'une manière générale, ces caractéristiques apparaissent lorsque les mots sont plus compliqués en éléments constitutifs, soit qu'ils comptent plus de syllabes, soit qu'ils commencent par une consonne.

3. Rythme des mots.

Dans le chapitre précédent, pour étudier les types de mots, nous avons spécialement porté notre attention sur les consonnes, ici nous la porterons uniquement sur les voyelles.

L'impression de brièveté ou de longueur que produit une syllabe dépend, en effet, de la durée de sa partie la plus audible, c'est-à-dire, de son élément vocalique. A Oreye, ce dernier est toujours simple — le parler ignore les diphtongues et les triphtongues — et il ne connaît que deux durées vocaliques phonologiquement distinctes, la brève et la longue.

Au point de vue phonétique, plusieurs problèmes restent à résoudre : ainsi, en ce qui concerne la durée auditive, on se demande encore à quelle syllabe il faut rattacher la longueur temporelle de l'occlusive sourde intervocalique, si cette longueur doit entrer en ligne de compte quand l'occlusive est initiale de mot, et ce qu'il advient quand l'occlusive est sonore. Nous ne pouvons nous attarder sur ces sujets et nous renvoyons aux *Variations de la durée de la syllabe* par A. Grégoire [1], aux *Principes* de Rousselot, p. 1000, et à un très intéressant article de M. Durand, *Perception de durée dans les phrases rythmées* [2].

Nous ne pouvons non plus envisager ici les discussions relatives à la syllabe phonétique. Pour nous, une syllabe est brève ou longue selon que la voy. en est brève ou longue ; c'est pourquoi nous parlerons tour à tour de syllabes et de voy. brèves et longues.

Nous nous permettrons, sous notre titre « rythme des mots », de traiter des monosyllabes, bien qu'on ne puisse parler de rythme lorsque le mot ne possède qu'une seule syllabe.

[1] *La Parole*, 1889, spécialement p. 269.
[2] *Journal de psychologie normale et pathologique*, t. XXXIX, pp. 305-321.

Si, à la différence du français, qui ne connaît de voy. longues qu'en position tonique, le wallon comporte des voy. longues dans toutes les positions, dans la très grande majorité des mots cependant la voy. tonique est de la même durée phonologique ou d'une durée plus longue que la ou les voy. non-toniques.

Dans les dissyllabes, on trouve les quatre rythmes possibles : ◡ ◡ (bref + bref), *papa* 'papa', *aprèm* 'seulement' ; ◡ – (bref + long), *papi:* 'papier', *asi:r* 'asseoir' ; – –, *pã:pé:* 'pomper', *è:di:* 'aider' ; – ◡, *pu:ri* 'pourri', *à:hi* 'aisé'.

Dissyllabes C.

3.1. Examen du rythme dans les dissyllabes C :

Class. selon la fréq. des rythmes	Syll. protoniques		Syll. toniques	
	Brèves	Longues	Brèves	Longues
1128 – –	1128		756	1128
756 ◡ –	756			
429 ◡ ◡		429		429
187 – ◡		187	187	
2500	1884	616	943	1557

Un seul rythme présente la durée longue en position protonique + la durée brève en position tonique (– ◡). Il se trouve 187 fois dans les dissyllabes C, c'est-à-dire dans 7,5 % des cas. Ce pourcentage n'est pas élevé. On a fait remarquer que, dans des mots de ce rythme, il s'est produit un déplacement de l'accent d'intensité et que le mot n'est plus oxytonique [1], et on a cru entendre spécialement ce déplacement d'accent lorsque la voy. longue protonique est ouverte, donc très audible, tandis que la brève tonique est fermée, donc peu audible. Devons-nous redire qu'à notre avis, ou mieux selon notre oreille, les termes du wallon d'Oreye tels *bà:hi* 'baisé', *blã:ki* 'blanchi', sont indubitablement accentués sur la dernière syllabe [2] ?

[1] Sur ce déplacement, voy. Ch. BRUNEAU, *Études phonétiques des patois d'Ardenne*, Paris, Champion, 1913, pp. 530-533, 535 et 536. Pour les régions où il a enquêté (vallées de la Meuse moyenne, de la basse Semois et de la basse Chiers), Ch. Bruneau a noté l'existence d'un fort accent initial. On connaît la malheureuse formule finale de son travail : les parlers ardennais sont un langage roman parlé avec l'accent germanique.

[2] Voir L. REMACLE, *Bilinguisme et orthophonie*, BT, t. XVII, p. 122, qui est très sceptique quant au déplacement d'accent.

Le tableau indique que des voy. longues occupent la position protonique pour 616 mots des dissyllabes C. Il convient de rappeler que, selon le système phonologique du parler, les voy. d'un certain timbre ne peuvent être que longues, ainsi **à:**, **ã:**, **ẽ:**, **é:**, **ó:**, **œ́:**, tandis que les autres peuvent être longues ou brèves (pp. 123 et 124). Il est intéressant de savoir que, des 616 voy. protoniques longues (p. 264), 473 le sont nécessairement, étant donné leur timbre. Il ne reste donc plus, pour les 2.500 dissyllabes C, que 143 (616 — 473) voy. longues protoniques qui auraient pu être brèves, soit 5,7%. Et il faut encore noter qu'une partie de ces longues se trouvent dans des mots qui possèdent une voy. tonique longue (rythme – –).

DISSYLLABES V.

3.2. Examen du rythme dans les dissyllabes V :

Class. selon la fréq. des rythmes	Syll. protoniques		Syll. toniques	
	Brèves	Longues	Brèves	Longues
95 ∪ –	95			95
79 ∪ ∪	79		79	
50 – –		50		50
37 – ∪		37	37	
261	174	87	116	145

Du rythme – ∪ c'est-à-dire présentant une voy. longue en position initiale alors que la voy. tonique est brève, nous notons 37 mots sur 261, soit 14,2 %.

Des 87 voy. protoniques longues (p. 266), 70 le sont nécessairement à cause de leur timbre ; il reste 17 voy. protoniques, soit 6,5 %, qui auraient pu être brèves, et un certain nombre de ces voy. font partie de mots dont la voy. tonique est longue (rythme – –).

Dans les trisyllabes, il existe les huit rythmes possibles : ∪ ∪ –, *kihači:* 'hacher menu', *arèté* ; 'arrêter' ; ∪ – –, *ričà:si:* 'rechausser', *èmã:či:* 'emmancher' ; ∪ ∪ ∪, *paraplü* 'parapluie', *èsèvli* 'ensevelir'; – ∪ –, *hà:bité:* 'fréquenter', *à:rmòni:y* 'harmonie' ; – ∪ ∪ , *pà:kòlè* 'talisman', *à:luwèt* 'alouette' ; ∪ – ∪, *malà:hi* 'malaisé', *aprẽ:dis* 'apprenti' ; – – –, *pré:tẽ:šã:* 'prétention', *ẽ:trà:yi:* 'éclaircir (un semis)' ; – – ∪, *é:pó:lèt* 'épaulette'.

TRISYLLABES C.

3.3. Examen du rythme dans les trisyllabes C :

Class. selon la fréq. des rythmes	Syll. initiales		Syll. protoniques		Syll. toniques	
	Brèves	Longues	Brèves	Longues	Brèves	Longues
487 ◡ ◡ –	487		487			487
156 ◡ – –	156			156		156
146 ◡ ◡ ◡	146		146		146	
103 – ◡ –		103	103			103
32 – ◡ ◡		32	32		32	
27 ◡ – ◡	27			27	27	
25 – – –		25		25		25
2 – – ◡		2		2	2	
978	816	162	768	210	207	771

Relevons spécialement le nombre des mots dont le rythme offre, en position non-tonique, une ou deux voy. d'une durée phonologique supérieure à celle de la voy. tonique. Nous trouvons 32 termes de rythme – ◡ ◡, 27 de rythme ◡ – ◡ et 2 de rythme – – ◡. Au nombre de 61, ces termes forment les 6,3 % de l'ensemble.

Des 162 voy. initiales longues (p. 268), 134 le sont nécessairement ; il en reste 28, soit 2,9 %, qui auraient pu être brèves. Des 210 voy. protoniques longues (p. 271), 179 le sont nécessairement ; il en reste 31, soit 3,2 %, qui auraient pu être brèves. Un certain nombre de ces voy. initiales et protoniques font encore partie de mots dont la voy. tonique est longue (rythmes – ◡ –, ◡ – – et – – –).

TRISYLLABES V.

3.4. Examen du rythme dans les trisyllabes V :

Class. selon la fréq. des rythmes	Syll. initiales		Syll. protoniques		Syll. toniques	
	Brèves	Longues	Brèves	Longues	Brèves	Longues
132 ◡ ◡ –	132		132			132
42 ◡ ◡ ◡	42		42		42	
41 ◡ – –	41			41		41
37 – ◡ –		37	37			37
16 – ◡ ◡		16	16		16	
13 – – –		13		13		13
13 ◡ – ◡	13			13	13	
4 – – ◡		4		4	4	
298	228	70	227	71	75	223

Ici encore nous retiendrons le nombre des mots dont le rythme présente, en position non-tonique, une ou deux voy. phonologiquement plus longues que la voy. en position tonique. Nous trouvons 16 termes de rythme – ᴗ ᴗ, 13 de rythme ᴗ – ᴗ et 4 de rythme – – ᴗ. Au nombre de 33, ces termes forment 11 % de l'ensemble.

Des 70 voy. initiales longues (p. 273), 69 le sont nécessairement ; il en reste 1, soit 0,3 %, qui aurait pu être brève. Des 71 voy. protoniques longues (p. 276), 51 le sont nécessairement ; il en reste 20, soit 6,7 %, qui auraient pu être brèves. Un certain nombre de ces voy. initiales et protoniques font encore partie de mots qui possèdent une voy. tonique longue (rythmes – ᴗ –, ᴗ – – et – – –).

3.5. Par comparaison avec les voy. brèves, les voy. de durée phonologiquement longue sont plus fréquentes si elles se trouvent plus proches de la tonique et moins fréquentes si elles se trouvent moins proches de la tonique. C'est en position tonique que la fréquence des longues atteint son maximum.

Le tableau suivant est parlant à ce sujet. Nous y établissons les rapports entre les totaux des voy. brèves et des voy. longues dans chaque position du mot, puis, pour faciliter la comparaison, nous convertissons tous ces rapports en d'autres dont 10 est le terme commun.

	Syll. initiales		Syll. protoniques		Syll. toniques	
	Totaux	Rapports	Totaux	Rapports	Totaux	Rapports
Dis- C			1884/616	30,6/10	943/1557	6,1/10
Dis- V			174/87	20 /10	116/145	8 /10
Tri- C	816/162	50,4/10	768/210	36,6/10	207/771	2,7/10
Tri- V	228/70	32,6/10	227/71	32 /10	75/223	3,4/10

Rappelons que la longueur temporelle d'une même voy., brève ou longue, diminue au fur et à mesure que la voy. s'éloigne de la position tonique (voir nos *Études phonétiques*, pp. 37 et 39).

Ainsi donc, dans la constitution du mot, non seulement la longueur temporelle diminue, mais encore, comme nous le constatons ici, la fréquence des voy. de durée brève (de petite longueur temporelle) augmente, au fur et à mesure que la voy. s'éloigne de la position tonique. Pour les dissyllabes C, le rapport « durée brève / durée longue » passe de 6,1 /10 à 30,6 /10 ; pour les dissyllabes V, il passe de 8 /10 à 20 /10. Pour les trisyllabes C, il passe de 2,7 /10 en

position tonique à 36,6 /10 en position protonique et à 50,4 /10 en position initiale. Pour les trisyllabes V, il passe de 3,4 /10 en position tonique à 32 /10 en position protonique, mais, au lieu d'augmenter dans le même sens, il reste à peu près le même, 32,6 /10, en position initiale. Ceci n'infirme cependant pas notre remarque : les trisyllabes V sont, en effet, les moins nombreux de tous les mots que nous avons examinés.

3.6. Plus les mots comptent de syllabes, plus les voy. de durée longue sont fréquentes en position tonique.

Nous obtenons (voir le tableau) un rapport 6,1 /10 pour les voy. toniques des dissyllabes C ; ce rapport passe à 2,7 /10 pour les trisyllabes C ; de même, de 8 /10 dans les dissyllabes V, il passe à 3,4 /10 dans les trisyllabes V. Si l'on sait que la longueur temporelle des voy. toniques ne varie pour ainsi dire pas avec l'augmentation des syllabes dans les mots (voir nos *Études phonétiques*, p. 37), on note la particularité suivante : plus les mots sont compliqués en éléments constitutifs, plus souvent les voy. toniques sont de durée phonologique longue, et ces voy. longues, malgré l'augmentation du nombre des syllabes dans les mots, ne diminuent pas de longueur temporelle. On a donc de plus en plus souvent des voy. longues qui, phonétiquement, ont du corps.

3.7. Au fur et à mesure que les mots comptent plus de syllabes, les voy. brèves sont de plus en plus fréquentes dans la position protonique.

Selon le tableau, le rapport 30,6 /10 obtenu pour les voy. protoniques des dissyllabes C passe à 36,6 /10 pour les trisyllabes C ; de même, le rapport 20 /10 obtenu pour les voy. protoniques des dissyllabes V passe à 32 /10 pour les trisyllabes V. Il semble, en général, que plus les mots sont compliqués en éléments constitutifs, plus souvent les voy. protoniques sont des brèves ; elles possèdent peu de corps et laissent la prédominance aux voy. toniques (3.3).

3.8. Les voy. non-toniques sont plus souvent brèves et les voy. toniques sont plus souvent longues dans les mots du type C que dans les mots du type V.

Selon le tableau, en position initiale, le rapport « brèves /longues » monte de 32,6 /10 pour les trisyllabes V à 50,4 /10 pour les trisyllabes C ; en position protonique, il monte de 20 /10 pour les dissyllabes V à 30,6 /10 pour les dissyllabes C et de 32 /10 pour les trisyllabes V à 36,6 /10 pour les trisyllabes C. En position tonique, le rapport « brè-

ves /longues » qui est de 8 /10 pour les dissyllabes V, passe à 6,1 /10 pour les dissyllabes C, et le rapport 3,4 /10 pour les trisyllabes V passe à 2,7 /10 pour les trisyllabes C, ce qui, dans les deux cas, indique que les voy. longues se font plus nombreuses.

Le trait que nous consignons ici confirme ce que nous avons dit plus haut (3.6 et 3.7), savoir que plus les mots sont compliqués en éléments constitutifs, plus souvent les voy. toniques sont des longues et les voy. non-toniques des brèves. Notons toutefois qu'ici, à la différence de ce que nous notons en 3.6 et en 3.7, la complexité plus grande du mot ne provient pas d'une augmentation dans le nombre des syllabes, mais d'une augmentation dans le nombre des éléments qui commencent les mots ; le type C comporte, en général, un ou deux éléments de plus que le type V correspondant.

3.9. C'est dans les monosyllabes C que le nombre des voy. brèves et celui des voy. longues se rapprochent le plus et, par conséquent que le rendement des oppositions de durée vocalique est le plus important.

Dans ce type de mot. où l'on ne peut parler de rythme mais bien de longueur, les rapports « voy. brèves /voy. longues » s'établissent comme suit : pour les monosyllabes C, 474 /444, ou 10,7 /10, et, pour les monosyllabes V, 22 /35, ou 6,3 /10. Nous ne nous attarderons pas sur le rapport 6,3 /10 obtenu pour les monosyllabes V ; il est basé sur un trop petit nombre de mots, 57. Le rapport 10,7 /10 nous retiendra, car il est significatif. Les monosyllabes C comptent peu d'éléments constitutifs (voir les types CV, CVC, etc., en 2.1), et ils représentent cependant 18,8 % du lexique (1.1). Il se trouve que ce peu d'éléments, par leur opposition avec d'autres éléments ou avec le signe zéro, assurent la différenciation d'un assez grand nombre de mots (975) et que non seulement chaque élément participe à de nombreuses oppositions, mais encore qu'aucun genre de rendement d'opposition, ainsi celui d'opposition de durée, n'est négligé. Si l'on considère que les voy. brèves et les voy. longues sont en nombre à peu près égal dans les monosyllabes C, on comprend aisément que le jeu des oppositions de durée peut être plus considérable, bien plus considérable que lorsqu'une des deux durées est beaucoup plus fréquente que l'autre. Voici quelques termes où s'illustrent ces oppositions de durée : *ris* 'risque' ↔ *ri:s* 'versoir (de charrue)', *mès* 'messe' ↔ *mè:s* 'maître', *bač* 'bac' ↔ *ba:č* 'exclamation de dégoût', *rus* 'russe' ↔ *rü:s* 'ruse', *nu* 'nu' ↔ *nu:* 'nouveau' [1].

---

(1) Voir p. 119.

Si les oppositions de durée vocalique se manifestent surtout dans la position tonique — nous ne connaissons que trois oppositions de ce genre en position protonique ayant pour effet de différencier des termes du lexique, *pilé:* 'pilier' ↔ *pi:lé:* 'piailler (pour quémander)', *hulé:* 'éculé ↔ *hu:lé:* 'hurler', déjà citées p. 119, auxquelles nous pouvons ajouter *halé:* 'boiteux' ↔ *hà:lé:* 'commettre une certaine faute en semant' — leur rendement, dans cette position, est cependant bien plus considérable dans les monosyllabes que dans les dissyllabes et surtout que dans les trisyllabes [1].

Conclusions.

3.10. Comme nous venons de l'établir, il existe peu de mots dont le rythme présente une voy. longue (durée phonologique) en position non-tonique alors qu'il présente une brève en position tonique. Nous avons noté 7,5 % pour les dissyllabes C, 14,2 %, 6,3 % et 11 % respectivement pour les dissyllabes V, les trisyllabes C et V. Étant donné que plusieurs timbres vocaliques entraînent nécessairement une durée longue, ces pourcentages pourraient être encore réduits. Nous estimons être autorisé à conclure que le mot du parler wallon d'Oreye manifeste un aspect rythmique assez proche de celui du français, bien qu'à première vue cela puisse paraître assez étonnant. En français, phonologiquement, la distinction entre voy. longues et voy. brèves n'existe pas [2] ; phonétiquement, on ne trouve généralement de longues qu'en syllabe accentuée [3]. En wallon, phonétiquement, les voy. accentuées possèdent toujours une durée plus considérable qu'en toute autre position (nos *Études phonétiques*, pp. 36 et 37) ; phonologiquement, le plus grand nombre de longues, comme nous venons de le voir, se trouve en syllabe accentuée. Ainsi, une forte majorité de mots wallons comporte des voy. accentuées de durées phonétique et phonologique longues.

[1] Pour ces deux dernières espèces de mots, le rendement des oppositions de durée est cependant assez important dans les variations morphologiques d'un même mot, voir p. 119.

[2] Il ne manque cependant pas de Français qui, parlant correctement, font une distinction entre *maître* [*mè:tr*(*œ*)] et *mettre* [*mètr*(*œ*)], entre *tête* [*tè:t*(*œ*)] et *tette* [*tèt*(*œ*)].

[3] P. Fouché, *Phonétique historique du français. Introduction*, p. 88 : « En français, les voy. inaccentuées ne sont jamais longues. Les voy. accentuées, au contraire, peuvent l'être dans certains cas » ; idem, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck, 1956, p. XXXVII.

B. LES CONSONNES DANS LA CONSTITUTION PHONIQUE

4. Consonnes simples initiales.

4.1. Nous présentons d'abord les tableaux relatifs à la fréquence des cons. à l'initiale de mot dans les mono-, dis- et trisyllabes C. Pour trouver des exemples, il suffit de se reporter au glossaire que nous donnons à la fin de l'ouvrage.

Monosyllabes C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total, 671.

		%			%
p	71	10,6	**v**	31	4,6
m	52	7,8	**ğ**	29	4,3
h	51	7,7	**d**	27	4
k	50	7,5	**ģ**	21	3,1
r	47	7	**č**	19	2,8
s	47	7	**š**	11	1,6
b	44	6,6	**w**	9	1,3
f	43	6,4	**z**	5	0,7
l	42	6,3	**ž**	4	0,6
t	34	5,1	**ñ**	2	0,3
n	31	4,6	**y**	1	0,1

DISSYLLABES C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total, 2.107.

		%			%
k	221	10,5	**v**	81	3,8
m	221	10,5	**č**	75	3,6
p	207	9,8	**ģ**	60	2,8
s	198	9,4	**n**	53	2,5
r	188	8,9	**ğ**	49	2,3
b	173	8,2	**š**	29	1,3
h	116	5,5	**w**	29	1,3
f	107	5,1	**ž**	11	0,5
l	105	5	**z**	4	0,2
d	98	4,7	**ñ**	1	—
t	81	3,8	**y**	—	—

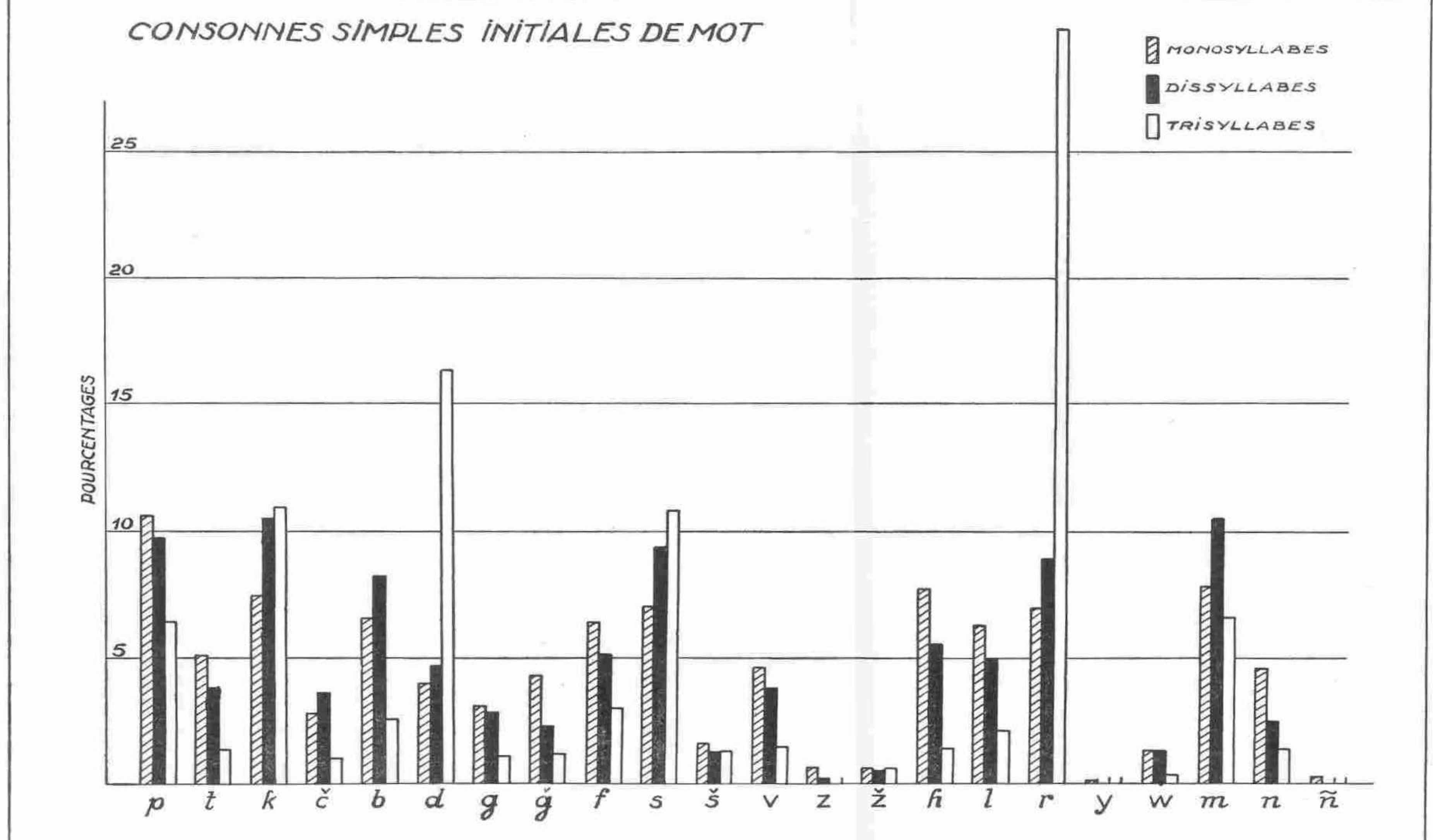
TRISYLLABES C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total, 909.

		%			%
r	271	19,8	**h**	13	1,4
d	149	16,4	**n**	13	1,4
k	100	11	**š**	12	1,3
s	98	10,8	**ğ**	11	1,2
m	60	6,6	**ģ**	10	1,1
p	58	6,4	**č**	9	1
f	27	3	**ž**	5	0,6
b	24	2,6	**w**	3	0,3
l	19	2,1	**z**	—	—
v	14	1,5	**y**	—	—
t	13	1,4	**ñ**	—	—

Graphique n° 3.

Dans tous les graphiques que nous présentons ci-après, ceux de la conclusion exceptés, nous comparons les pourcentages propres à chaque élément. Ces pourcentages indiquent l'importance — à l'intérieur d'un même type de mot (mono-, dis- ou trisyllabes C ou


CONSONNES SIMPLES INITIALES DE MOT
MONOSYLLABES
DISSYLLABES
TRISYLLABES
POURCENTAGES
25
20
15
10
5
p ṭ k č b d g ǧ f s š v z ž ḥ l r y w m n ñ

V) — de la cons. ou de la voy. par rapport aux autres cons. ou aux autres voy. de même durée.

Le graphique 3 met en relief la fréquence des éléments non-linguaux **p**, **h**, **m** et de l'élément d'articulation linguale mobile **k** dans les mono- et les dissyllabes. Notons aussi la fréquence déjà élevée de **s** et de **r**.

Il montre l'importance de plus en plus grande prise par les éléments **k**, **d**, **s** et **r**, par rapport aux autres éléments, au fur et à mesure qu'on passe des mono- aux dis-, puis aux trisyllabes.

On remarquera les faibles pourcentages des cons. demandant une articulation plus ou moins palatale, **č**, **š**, **ž**, **y**, **ñ**, et aussi **ğ**.

Mono- et dissyllabes.

4.2. Si nous observons les classements des mono- et des dissyllabes, nous constatons les caractéristiques suivantes :

a) Les cons. d'articulation non-linguale [1] ou linguale très mobile (**k**) sont les plus fréquentes (monosyll. : **p** 10,6 %, **m** 7,8 %, **h** 7,7 %, **k** 7,5 %... ; dissyll. : **k** 10,5 %, **m** 10,5 %, **p** 9,8 %...) ;

b) Viennent ensuite des cons. d'articulation linguale-apicale (monosyll. : **r** 7 %, **s** 7 %, **l** 6,3 %... ; dissyll. **s** 9,4 %, **r** 8,9 %...) ;

c) Les fréquences des cons. d'articulation linguale-dorsale, **k** excepté, sont peu élevées [2] ;

---

[1] On s'étonnera peut-être de nous voir caractériser des éléments phoniques par un trait négatif, non-lingual, plutôt que par un trait positif, labial. C'est que nous devrons, plus loin, nous occuper de différences entre les articulations et, cela ne changeant rien aux faits, nous pensons mieux marquer ces différences en opposant les termes lingual et non-lingual qu'en opposant lingual et labial ou lingual et laryngal.

[2] On sait que, pour simplifier notre recherche, nous considérons le **r** comme étant toujours d'articulation linguale-apicale. En fait, aujourd'hui, le wallon d'Oreye connaît une situation plus complexe (pp. 75-78). Certaines personnes emploient un **r** apical, roulé ou non ; d'autres, un **r** uvulaire d'ordinaire peu roulé ; quelques-unes, un **r** dorsal comme en français correct. Compte tenu de cette remarque, notre constatation ci-dessus pourrait donc s'énoncer comme suit, si nous étudiions spécialement le wallon des individus les plus jeunes : « Les fréquences des cons. d'articulation linguale-dorsale, **k** et **r** exceptés, sont peu élevées ». Nous pourrions aussi ajouter que ces deux cons. se caractérisent par leur assimilabilité, leur point d'articulation variant, dans une certaine mesure naturellement, selon les éléments qui les avoisinent.

d) Lorsque le système phonique de la langue connaît une variété sourde et une variété sonore pour une même articulation, c'est la première qui jouit de la plus grande fréquence (monosyll. : **p** 10,6 % contre **b** 6,6 %, **k** 7,5 % contre **ĝ** 3,1 %, **s** 7 % contre **z** 0,7 %... ; dissyll. : **k** 10,5 % contre **ĝ** 2,8 %, **p** 9,8 % contre **b** 8,2 %, **s** 9,4 % contre **z** 0,2 %, **f** 5,1 % contre **v** 3,8 %...). Les seules discordances portent sur des phonèmes à petite fréquence (monosyll. : **č** 2,8 % contre **ğ** 4,3 % ; dissyll. : **t** 3,8 % contre **d** 4,7 %) ;

e) La comparaison entre les mono- et les dissyllabes montre, dans ces derniers, pour les éléments à grande fréquence, un pourcentage accru des éléments d'articulation linguale, que la cons. soit très mobile (**k** 10,5 % contre 7,5 % dans les monosyll.) ou qu'elle soit apicale (**s** 9,4 % contre 7 %, **r** 8,9 % contre 7 % dans les monosyll.) [1].

4.3. De ces constatations, nous déduisons, au point de vue phonétique, que les éléments les plus fréquents sont successivement, et dans l'ordre décroissant, ceux d'articulation non-linguale (c'est-à-dire d'articulation labiale et laryngale), ceux d'articulation linguale assimilable (**k**) et ensuite ceux d'articulation linguale-apicale (**r**, **s**). Tous ces éléments se caractérisent d'ordinaire par leur non-sonorité. Mais cette qualité souffre des exceptions ; ainsi on trouve, dans les monosyllabes, **m** classé avant **h** et **k**, **r** avant **s**, dans les dissyllabes, **m** classé avant **p**, **r** avant **s**. Rappelons que **m** et **r** ne comportent pas une variété sourde dans le système phonique et notons que, par leur articulation non-linguale et linguale-apicale, ces deux cons. participent aux premières qualités relevées.

[1] Ces pourcentages accrus sont évidemment produits par la présence, dans les dissyllabes, de quelques verbes à préfixe *ki-* (lat. COM-), souvent de sens intensif (*kibat* 'battre, débattre' à côté de *bat* 'battre', *kihœ́:r* 'secouer en tout sens' à côté de *hœ́:r* 'secouer', *kitwèt* 'tordre en tout sens' à côté de *twèt* 'tordre'), de nombreux verbes à préfixe *ri-* (lat. RE-) indiquant une action renouvelée (*ridi:r* 'redire', *rinné:* 'redonner', *rikœ́:s* 'recoudre', *rivē:t* 'revendre', *rivœ́:y* 'revoir'), et par le fait que notre lexique consigne les mots avec leur voy. caduque (*sipà:t* 'renverser un liquide', *sikòl* 'école', *sitœ́:l* 'étoile'). La chute de cette voy. caduque entraîne la création de groupes consonantiques (*spà:t*, *skòl*, *stœ́:l*) sur la nature et l'importance desquels nous revenons plus loin (20.1-20.3). C'est au préfixe *di-*, *dis-* que le **d** doit une légère augmentation de son pourcentage (4 % dans les monosyll. et 4,7 % dans les dissyll.) et son classement avant la sourde correspondante dans les dissyllabes (*dihal* 'débarras', *disfé:* 'défaire', *dizdi:r* 'dédire').

Le caractère de nasalité n'entre pas en ligne de compte.

Il se manifeste une économie du travail articulatoire dans la réalisation physiologique des phonèmes. Pendant que la cons. initiale labiale (**p**, **m**...) ou, dans les monosyllabes, aspirée (**h**), se réalise, la langue, qui n'est pas en activité, est toute prête à recevoir la préparation mécanique de la voy. qui va suivre (p*i:r* 'pierre', p*iti* 'petit', m*òt* 'mite', m*itã:* 'milieu', h*i:* 'soc de charrue'). La possibilité de réaliser le **k** en fonction des éléments phoniques qui l'avoisinent constitue un allégement certain de l'effort (k*ès* 'balle à jouer', k*u:s* 'course', k*ẽ:kèn* 'cailloux', k*ilò* 'kilo'). Enfin, pour les cons. d'articulation linguale-apicale, l'utilisation de la partie de la langue la plus rapide à se mouvoir (L. Kaiser, *Some properties of speech muscles and the influence thereof on language*, ArN, t. X, p. 123) permet à l'organe d'abandonner rapidement, le moment venu, la position consonantique pour se porter à la position vocalique (s*i:s* 'soirée', s*u:r* 'soeur', s*itu:f* 'poêle', r*i:s* 'versoir de charrue', r*ẽ:t* 'rendre', r*ičès* 'richesse').

La grande fréquence des cons. sourdes, lorsque les séries sourde et sonore coexistent dans le système, équivaut à une grande fréquence des fortes ; elle indique une netteté certaine dans l'attaque d'un très grand nombre des mono- et dissyllabes C [1].

Les nombreux mono- et dissyllabes qui commencent par une cons. sourde n'exigent, à leur début, aucun travail des cordes vocales. Il apparaît donc, pour le travail laryngien, une économie semblable à celle qui caractérise le travail lingual ; pendant que s'articule la cons. sourde, l'élément sonore qui va suivre a le temps

---

[1] La force articulatoire dépend du débit de l'air, lequel croît avec la pression de l'air, avec l'ouverture de la glotte et avec le degré de fermeture de l'orifice buccal (L. Roudet, *De la dépense d'air dans la parole et de ses conséquences phonétiques*, in *La Parole*, t. IV, pp. 201-230 ; Id., *Éléments*, pp. 126, 147 ; Rousselot, *Principes*, pp. 813-826 ; L. Belgeri, *Les affriquées en italien et dans les autres principales langues de l'Europe*, Grenoble, Institut de Phonétique de l'Université, 1929, pp. 111-117). Voici le classement des éléments phoniques selon l'augmentation du débit d'air : voy. ouvertes, voy. fermées, semi-cons., cons. constrictives sonores, cons. constrictives sourdes, cons. affriquées sonores, cons. affriquées sourdes, cons. occlusives sonores, cons. occlusives sourdes, cons. occlusives aspirées. Pour les occlusives, le débit est croissant dans l'ordre labial, lingual-apical, lingual-dorsal. Voici quelques autres précisions. En ce fondant sur les degrés d'aperture établis par M. Grammont (*Traité*, p. 99), puisque le débit augmente avec la fermeture de l'orifice buccal, on détermine, pour les constrictives, un débit d'air croissant en passant des latérales et des vibrantes aux fricatives. Quant au **h**, qui est une aspirée, son débit est le plus important.

d'être préparé psychiquement et mécaniquement. Mais préparer ne signifie nullement commencer à réaliser, et un tracé kymographique ne révélera aucune activité anticipée des cordes vocales pendant l'émission de la cons. sourde. La préparation consiste dans une commande du cerveau et une innervation. Si, comme c'est le cas ici, ces préparations antérieures à toute émission de l'élément s'adressent à des organes non engagés déjà dans une activité, on peut considérer que les circonstances sont favorables : les cordes vocales ont le temps de se disposer à vibrer.

Notons aussi que les occlusives sourdes se réalisent en wallon, comme en français (M. Grammont, *La prononciation*, p. 82), à glotte fermée. Ainsi les cordes vocales sont toutes prêtes à entrer en action pour la voy. qui suit l'occlusive.

4.4. Sur le plan phonologique, parmi les cons. que nous relevons le plus souvent, certaines participent au système consonantique minimum des langues du monde : **p-t, m-n** (R. Jakobson, *Lois phoniques du langage enfantin*, in *Principes* de Troubetzkoy, p. 370), **p-m, t-n, k-v** (J. Van Ginneken, *La biologie de la base d'articulation*, in *Journal de Psychologie normale et pathologique*, XXXe année, p. 271, et *La tendance labiale des races méditerranéennes*, ArN, t. VIII-IX, p. 168 ; voir aussi N. S. Troubetzkoy, *Principes*, pp. 135-138).

On ne donne toutefois pas le **h** comme faisant partie du système minimum ; notons que sa fréquence n'est importante que dans les monosyllabes ; elle diminue beaucoup dans les dis- et encore plus dans les trisyllabes. Si l'on considère que le **h** a un débit d'air considérable, supérieur à celui de tout autre élément phonique, on peut croire qu'il est heureux qu'il n'apparaisse pas souvent au début des mots longs, des trisyllabes par exemple, dont l'émission exige une assez grande dépense d'air à cause des nombreux éléments qui les composent.

4.5. Au point de vue historique, la faveur relative dont jouissent aujourd'hui les différents phonèmes dérive des états de langue antérieurs, et notamment de l'état latin. Nous ne remontons pas plus haut que celui-ci parce que c'est d'ordinaire le terme extrême que l'on envisage dans les études de philologie romane.

Que s'est-il passé du latin au wallon ? Beaucoup de cons. en position initiale ont maintenu leur articulation, et leur fréquence

actuelle résulte de la faveur que leur accordait déjà le latin. Un simple coup d'oeil au *Dictionnaire liégeois* de J. Haust et la confrontation rapide des termes wallons et de leur étymon latin convainc aisément de ce fait. Le cas de **h** demande une explication, car cette cons. s'est affaiblie, puis s'est amuïe complètement en latin tardif (R. G. Kent, *The sounds of latin*, LgM, 12, p. 56). Sa grande fréquence actuelle, dans les monosyllabes au moins, résulte, à part quelques cas spéciaux, de l'apparition du **h** germanique et de la création en wallon d'un **h** secondaire (L. Remacle, *Les variations de l'*h *secondaire*, pp. 63-67, 74-80, 99 et 101-103).

Examinons un moment les phonèmes rares en wallon. Quelle est leur origine ? Les uns, comme le **z**, n'existaient pas en latin ; les autres, comme le **y** initial, déjà rares en latin, ont évolué ; les autres encore, tels **š** et **ž**, résultent de faits bien particuliers, spécialement de l'emprunt au français (fr. *choc* → wall. *šòk*, fr. *Je(h)an* → wall. *žã:*, anciennement *ǧihã:*, fr. *chameau* → wall. *šamó:*, fr. *gendarme* → wall. *žã:darm*). Nous ajouterons, pour **š**, une évolution wallonne dans quelques cas de **s** + **y** (anciennement *syal* → aujourd'hui *ša:l* 'ici', anciennement *syèrvi* → aujourd'hui *šèrvi* 'servir'). D'autres cons. ne sont l'aboutissement que d'un seul élément latin dans un cas bien déterminé, ainsi **č** ne dérive que de K + A [1] (lat. CARRU → wall. *čà:r*, CAMISIA → wall. *čimi:h*) ; le **ñ** apparaît seulement dans quelques mots qui contenaient autrefois la suite **n** + **y** (*nyè:r* → wall. mod. *ñè:r*). S'il y a peu de mots qui commencent par **w**, c'est que le **w** du lat. class. (écrit **v**) s'était déjà transformé en **v** dès le premier siècle de notre ère et que les termes d'origine germanique qui ont fourni des mots à **w** initial au wallon ne sont pas très nombreux.

TRISYLLABES.

4.6. Du classement des trisyllabes, nous tirons les constatations suivantes :

---

[1] On néglige le **č**, issu du germanique, de *čü:zi* 'choisir' ← gotique KAUSJAN (DL).

a) Les quatre cons. les plus fréquentes sont d'articulation linguale-apicale (**r** 29,8 %, **d** 16,4 %, **s** 10,8 %) ou d'articulation linguale mobile (**k** 11 %) ;

b) De ces cons., une seule est sonore (**d**) tout en possédant une correspondante sourde ; les autres sont sourdes (**k**, **s**) ou sonore sans correspondante sourde (**r**) ;

c) Les quatre cons. qui suivent sont d'articulation non-linguale (**m** 6,6 %, **p** 6,4 %, **f** 3 %, **b** 2,6 %) ;

d) Les cons. d'articulation linguale-dorsale, **k** excepté, n'accusent que de faibles fréquences.

4.7. Dans les trisyllabes, ce sont les cons. linguales-apicales qui sont en tête du classement. Déjà, dans les dissyllabes, la fréquence de ces cons. a augmenté par rapport à ce qu'elle est dans les monosyllabes. Cela parce que, dans notre lexique, nous avons consigné des mots avec la voy. caduque (*sipaté:* 'écraser'), et aussi parce qu'il existe d'assez nombreux termes à préfixes *ri-* et *dis-* (*di-*) ; voyez p. 176, en note.

Il résulte de cet état de choses que la constitution de nombreux trisyllabes diffère par sa cons. initiale de la constitution des autres mots. Nous avons, en effet, noté que la non-lingualité est le caractère le plus courant des cons. initiales de mot. Il convient donc de retenir que, en wallon, le mot composé d'un préfixe (les trois que nous citons ci-dessus sont les plus fréquents) présente, quant à la cons. initiale, une constitution différente de celle qui est la plus commune pour les mots sans préfixes.

5. Groupes consonantiques initiaux.

5.1. Rappelons d'abord ce que nous avons déjà noté (2.24), savoir que, au fur et à mesure que les mots comptent plus de syllabes, ils commencent de moins en moins souvent par un groupe consonantique : 26,9 % dans les mono-, 15,7 % dans les dis- et 7,1 % dans les trisyllabes.

Nous allons relever maintenant les cons. qui entrent dans la formation des groupes et déterminer la fréquence de ces groupes ainsi que des éléments qui les composent :

MONOSYLLABES.

Prem. cons.	Deuxièmes consonnes								Total
	l		r		y		w		
p	**pl**	21	**pr**	12	**py**	5	**pw**	7	45
t	—		**tr**	24	—		**tw**	4	28
k	**kl**	12	**kr**	28	—		**kw**	17	57
č	—		—		—		**čw**	1	1
b	**bl**	7	**br**	15	**by**	1	**bw**	4	27
d	—		**dr**	8	—		—		8
ģ	**ģl**	3	**ģr**	14	—		—		17
ğ	—		—		—		—		—
f	**fl**	18	**fr**	14	**fy**	2	**fw**	4	38
s	**sl**	1	—		**sy**	2	**sw**	2	5
š	**šl**	1	—		—		**šw**	1	2
v	**sl**	1	**vr**	1	**vy**	4	**vw**	2	8
z	—		—		—		**zw**	1	1
ž	—		—		—		—		—
h	—		—		—		—		—
l	—		—		**ly**	2	**lw**	1	3
r	—		—		—		**rw**	1	1
y	—		—		—		—		—
w	—		—		—		—		—
m	—		—		**my**	2	**mw**	3	5
n	—		—		—		—		—
ñ	—		—		—		—		—
	64		116		18		48		246

Il faut ajouter **šn-** (šn*ik* 'genièvre'), ce qui nous donne 3 **š** comme premier élément, 1 **n** comme deuxième, et 247 au total.

Exemples : pl*ès* 'place', pr*ès* 'presse', pw*èt* 'porte', tr*ès* 'natte', tw*èt* 'tordre', kl*òk* 'cloche', kr*am* 'mousse', (*pó:*) čw*è* 'chose', bl*am* 'flamme', br*è* 'bras', by*ès* 'bête', bw*è* 'bois', dr*à:h* 'drêche', gl*ò* 'friand', gr*ò* 'gros', fl*à:w* 'faible', fr*à:w* 'tricherie', fy*ès* 'fête', fw*ès* 'force', sl*ik* 'marc de café', sy*é:k* 'siècle', sw*at* 'soit', šl*am* 'combustible fait de boue de charbon', šw*èt* 'chouette (exclamation)', vl*u:r* 'velours', vr*a:y* 'vrai', vy*è:r* 'ver', vw*è* 'voix', žw*ẽ:* 'joint', ly*œ́:* 'lieu', lw*è* 'loi', rw*è* 'roi', my*èt* 'miette', mw*è:r* 'mort'.

Classement des groupes les plus fréquents ; pourcentages par rapport au total, 247 :

		%			%
kr	28	11,3	**br**	15	6,1
tr	24	9,7	**ĝr**	14	5,7
pl	21	8,5	**fr**	14	5,7
fl	18	7,3	**pr**	12	4,9
kw	17	6,9	**kl**	12	4,9

Classement des premiers éléments ; pourcentages par rapport à 247 :

		%			%			%
k	57	23,1	**ĝ**	17	6,9	**l**	3	1,2
p	45	18,2	**d**	8	3,3	**š**	3	1,2
f	38	15,4	**v**	8	3,3	**č**	1	0,4
t	28	11,3	**s**	5	2	**z**	1	0,4
b	27	10,9	**m**	5	2	**r**	1	0,4

Classement des deuxièmes éléments ; pourcentages par rapport à 247 :

		%			%
r	116	47	**y**	18	7,3
l	64	25,9	**n**	1	0,4
w	48	19,4			

DISSYLLABES.

Prem. cons.	Deuxièmes consonnes								Total
	l		r		y		w		
p	**pl**	39	**pr**	32	**py**	4	**pw**	9	84
t	—		**tr**	48	—		**tw**	2	50
k	**kl**	21	**kr**	34	—		**kw**	18	73
b	**bl**	13	**br**	45	**by**	3	**bw**	3	64
d	—		**dr**	8	—		**dw**	2	10
ĝ	**ĝl**	10	**ĝr**	39	—		—		49
f	**fl**	27	**fr**	24	**fy**	4	**fw**	2	57
s	—		—		—		**sw**	1	1
v	—		**vr**	1	**vy**	1	**vw**	2	4
m	—		—		—		**mw**	1	1
		110		231		12		40	393

Exemples : pl*aki:* 'coller', pr*imi:* 'premier', py*ètri* 'perdrix', pw*èzã:* 'poison', tr*igü* 'décombre', tw*èrči:* 'tordre', kl*awé:* 'clouer', kr*ama* 'crémaillère', kw*èpi:* 'cordonnier', bl*awèt* 'étincelle', br*übœ:* 'mendiant', by*èstri:y* 'bêtise', bw*èsã:* 'boisson', dr*èné:* 'ployer les reins (sous un fardeau trop lourd)', dw*èrmi* 'dormir', gl*isà:t* 'glissoire', gr*òñã:* 'groin', fl*òyè:* 'fléau', fr*ümih* 'fourmi', fy*èrmẽ:* 'serpe', fw*èrsi* 'forcer', sw*èsã:t* 'soixante', vr*è:mẽ:* 'vraiment', vy*èrœ:* 'véreux (fruit)', vw*èlèt* 'voilette', mw*èrti:* 'mortier'.

Classement des groupes les plus fréquents : pourcentages par rapport au total, 393 :

		%			%
tr	48	12,2	**fl**	27	6,9
br	45	11,5	**fr**	24	6,1
pl	39	9,9	**kl**	21	5,3
ĝr	39	9,9	**kw**	18	4,6
kr	34	8,7	**bl**	13	3,3
pr	32	8,1	**ĝl**	10	2,5

Classement des premiers éléments ; pourcentages par rapport à 393 :

		%			%
p	84	21,4	**ĝ**	49	12,4
k	73	18,6	**d**	10	2,5
b	64	16,3	**v**	4	1
f	57	14,5	**s**	1	0,3
t	50	12,7	**m**	1	0,3

Classement des deuxièmes éléments ; pourcentages par rapport à 393 :

		%
r	231	58,8
l	110	28
w	40	10,2
y	12	3,1

TRISYLLABES.

Prem. cons.	Deuxièmes consonnes				Total
	l	r	y	w	
p	pl 9	pr 22	—	—	31
t	—	tr 11	—	—	11
k	kl 1	kr 5	—	kw 3	9
d	—	dr 2	—	—	2
ǵ	ǵl 1	ǵr 6	—	—	7
f	fl 1	fr 4	—	fw 1	6
s	—	—	—	sw 3	3
	12	50		7	69

Exemples : pl*afòné:* 'plafonner', pr*èsẽ:ti* 'pressentir', tr*èfèlé:* 'trépigner de joie impatiente', kl*ikòti:y* 'chiffonnier', kr*èvẽ:té:* 'crever', kw*iziñé:r* 'cuisinière', br*üütiné:* 'dire sourdement', dr*òldimẽ:* 'drôlement', gl*òryœ:smẽ:* 'glorieusement', gr*üzali:y* 'groseillier', fl*òrã:tin* 'Florentine', fr*à:ñtiñœ:* 'tricheur', fw*èrsé:mẽ:* 'forcément', sw*èsã:-tẽ:m* 'soixantième' :

Classement des groupes les plus fréquents ; pourcentages par rapport au total, 69 :

		%			%
pr	22	31,7	**ǵr**	6	8,7
tr	11	15,9	**kr**	5	7,2
pl	9	13	**fr**	4	5,8

Classement des premiers éléments ; pourcentages par rapport à 69.

		%			%
p	31	44,9	**f**	6	8,7
t	11	15,9	**s**	3	4,3
k	9	13	**d**	2	2,9
ǵ	7	10,1			

Classement des deuxièmes éléments ; pourcentages par rapport à 69 :

		%
r	50	72,5
l	12	17,4
w	7	10,1
y	—	—

5.2. Des classements ci-dessus, nous tirons les constatations suivantes :

a) Les premières cons. sont pour la plupart de petite aperture (degrés 0 ou 1) ;

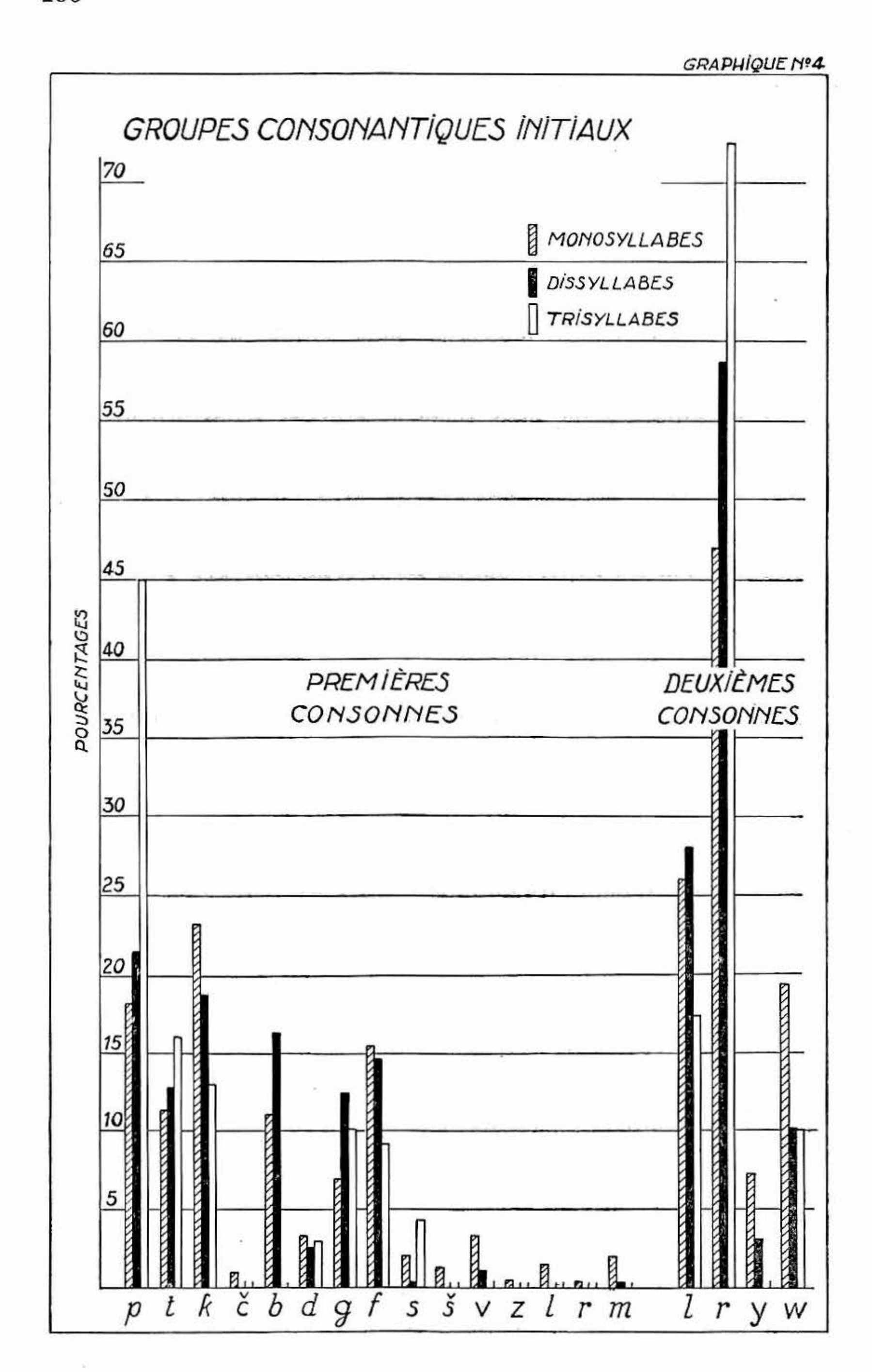
b) Les premières cons. sont le plus souvent des sourdes lorsque les articulations connaissent une variété sourde et une variété sonore. Pour les monosyllabes, nous comptons 176 éléments de variété sourde contre 61 éléments correspondants de variété sonore ; dans les dissyllabes, 265 contre 127, et, dans les trisyllabes, 60 contre 9.

c) Les deuxièmes cons. sont de grande aperture (degrés 3 ou 4).

Graphique n° 4.

On notera, pour les premières cons., l'importance croissante, en passant des mono- aux dis-, puis aux trisyllabes, des plus fortes d'entre les sourdes (fortes), **p** et **t**, pour les deuxièmes cons., l'importance croissante de **r**.

La fréquence croissante des cons. les plus fortes comme premier élément et de la cons. déjà la plus fréquente (**r**) comme deuxième élément nous permet d'attirer l'attention sur ce que nous nommerons une loi de compensation des difficultés articulatoires : lorsqu'on examine les mots qui, articulatoirement, se chargent de plus en plus, on s'aperçoit que certains éléments (ici **r**, deuxième cons. de groupe initial, par exemple) deviennent de plus en plus fréquents. Ces éléments sont presque toujours ceux qui sont déjà les plus fréquents dans les mots d'articulation peu chargée. Tout se présente comme si la complication qui se manifeste d'un côté (augmentation du nombre des syllabes par exemple) était atténuée par une fréquence accrue d'éléments ou d'associations d'éléments très habituels.


GRAPHIQUE N°4
GROUPES CONSONANTIQUES INITIAUX
MONOSYLLABES
DISSYLLABES
TRISYLLABES
POURCENTAGES
70
65
60
55
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
PREMIÈRES CONSONNES
DEUXIÈMES CONSONNES
p t k č b d g f s š v z l r m
l r y w

Les éléments et les associations d'éléments très habituels peuvent être considérés comme d'articulation facile pour ceux qui usent du parler. Peut-être d'ailleurs n'ont-ils subsisté au cours de l'évolution et ne sont-ils devenus très habituels que parce qu'ils étaient d'articulation facile.

5.3. Au point de vue phonétique, on notera tout d'abord qu'il s'agit toujours de groupes combinés ; les deux cons. se trouvent dans la même syllabe et sont toutes deux de tension croissante. Seuls les groupes combinés se trouvent en position initiale de mot.

L'association de la première cons. du groupe, le plus souvent d'aperture 0 (**p**, **t**, **k**, **b**, **d**, **ĝ**), se fait avec une cons. d'aperture 3 (**l**, **r**) ou 4 (**y**, **w**)[1]. Cette association est excellente[2], la syllabe étant, comme l'écrit M. Grammont (*Traité*, p. 99), « une suite d'apertures croissantes suivie d'une suite d'apertures décroissantes. » Nous avons ici des apertures nettement croissantes.

En concordance avec cette constitution syllabique, on trouve que les premières cons. constrictives d'aperture 1 (**f**, **s**, **š**, **v**, **z**, **ž**) s'associent, comme les occlusives, à des cons. d'aperture 3 et 4, tandis que les premières cons. d'aperture 2 (**m**) et 3 (**r**, **l**) le font uniquement à des cons. d'aperture 4 (**y**, **w**).

Nous constatons aussi que les combinaisons des premières cons. **f** et **v**, d'aperture 1, avec celles d'aperture 3 et 4 l'emportent par leur fréquence sur les combinaisons des cons. **s**, **š**, **z**, **ž**, également d'aperture 1, avec celles d'aperture 3 et 4. Ceci, indubitablement, résulte de ce que les groupes consonantiques initiaux latins n'ont guère évolué au cours des siècles (5.6) — ainsi **fr** et **fl** subsistent

---

[1] Nous suivons la classification de M. Grammont (*Traité*, p. 99).

[2] On pourrait nous faire remarquer que ces associations, et plus spécialement **kl**, que nous disons excellentes, existaient aussi en latin et qu'elles se sont altérées dans la plupart des langues romanes (W. MEYER-LÜBKE, *Gramm. des langues romanes*, t. I, pp. 368-374). On voudra bien admettre cependant que, en wallon, en ce qui concerne la syllabation, **kl** dans k*lawé:* 'clouer' par exemple, s'articule plus aisément que **kp**. La preuve en est que, dans la parole, le **i** caduc de *kipisi:* 'pincer souvent' ne tombe et ne laisse se former la séquence **kp** que si le **k** et le **p** appartiennent à des syllabes différentes : *ĝ èl va* k-*pisi :* 'je vais le (la) pincer plus d'une fois'. Autrement il subsiste.

Ce n'est pas parce qu'une suite d'éléments est solide dans un état de langue qu'elle ne peut varier au cours des temps. Il suffit qu'un des éléments s'altère dans l'une ou l'autre de ses qualités et l'évolution peut se mettre en route. De quoi dépend l'altération ? Des causes qui font que la langue évolue. En ce qui concerne le groupe **kl**, c'est la palatalisation du **l** qui a entraîné l'évolution.

toujours — et que le latin ignorait le **š**, le **z** et le **ž**, ainsi que les groupes consonantiques initiaux **sl**, **sr**, **sy** et **sw**[1].

Il se trouve ainsi qu'en wallon, lorsque les cons. en présence ne diffèrent que d'une manière peu importante quant au degré d'aperture, comme c'est le cas pour **f**, **v** et **s**, **š**, **z**, **ž** devant **l**, **r**, **y**, **w**, tout se présente comme si d'autres différences que celle de l'aperture entraient en jeu, notamment celle des organes articulants et celle des modes articulatoires. En effet, si le **f** et le **v**, non-linguaux, se distinguent des deuxièmes cons. du groupe, **l**, **r**, **y**, **w**, linguales et continues, et si les combinaisons **fl**, **fr**, ... sont assez nombreuses, il n'en va pas de même pour **s**, **š**, **z**, **ž**, linguaux et continus comme les deuxièmes cons., et les combinaisons **sl**, **sr**, ... sont peu nombreuses ou inexistantes.

Parfois même, quand les apertures des cons. en présence sont bien distinctes, le mode d'articulation semble avoir une importance. Ainsi, nous trouvons de nombreux groupes **pl**, **kl**, **bl**, **gl**, mais nous ne rencontrons pas de groupes **tl**, **dl**. Ces dernières cons., **t**, **d** et **l**, ont, en effet, le même ou presque le même point d'articulation. Cependant, les groupes **tr** et **dr** se rencontrent bel et bien. Or le **r**, tout comme le **l**, a le même ou presque le même point d'articulation que le **t** ou le **d**. Ce qui diffère entre **l** et **r**, c'est le mode d'articulation ; pour le **r**, la pointe de la langue, d'abord appuyée aux dents, se met à vibrer ; pour le **l**, elle continue à s'appuyer, comme pour **t** ou **d**. Sans aucun doute, la situation actuelle du wallon dépend de la situation du latin, qui connaissait les groupes initiaux **tr** et **dr** et qui ignorait **tl** et **dl**, et de l'évolution phonétique, qui n'a pas entraîné une formation **tl** ou **dl**[2].

En ce qui concerne la force articulatoire, les premiers éléments sont représentés le plus souvent par la variété forte de la cons. qui, par nature, est déjà à grand débit d'air. E. Kruisinga fait une

---

[1] Si le **v** qu'on trouve comme premier élément dans un certain nombre de groupes n'existait pas en latin classique, l'évolution l'a fait naître du **w** latin (écrit v). Les groupes **vw** et **vy** sont apparus à la suite d'une consonification du premier élément des diphtongues issues des voy. latines O et E ouvertes.

[2] On se demandera tout de suite si cette formation eût vécu.

Pour les groupes consonantiques initiaux dans d'autres parlers, voir A. Schönhage, *Struktur*, p. 44 (monosyll. français) ; M. Feuser, *Struktur*, p. 136 (monosyll. anglais) ; E. Kruisinga, *The phonetic structure*, pp. 22-34, 39-43, 68-69 (anglais) ; W. F. Twaddell, *Combinations of consonants*, AL, t. II, pp. 31 et 32 (allemand) ; A. Martinet, *La phonologie du mot en danois*, p. 229 ; H. Vogt, *Structure*, p. 14 (norvégien).

remarque semblable pour l'anglais (*Structure*, p. 33), mais uniquement en ce qui concerne les constrictives. Nous mettrons encore en relief ici, comme nous l'avons fait en 4.3 pour les cons. simples initiales, l'économie du travail articulatoire due à l'articulation non-linguale ou linguale mobile du premier élément (**k**) et à sa non-sonorité. Il y a, pour l'articulation du mot, une mise en activité progressive des organes phonateurs.

Remarquons qu'il n'existe nulle contradiction entre les deux faits : économie du travail articulatoire et présence d'éléments à grand débit d'air. D'abord, les organes dont dépendent ces deux particularités ne sont pas les mêmes ; ensuite, nous avons peut-être, dans les deux cas, le genre d'activité qui est le plus facile. On l'admet sans peine pour l'articulation. En ce qui concerne le débit d'air, disons que le début du mot, comme le début de la rhèse, bénéficie d'une pression pulmonaire plus grande que la fin ; voyez, sur ce sujet, notre note en 6.10.

5.4. Parmi les deuxièmes éléments de groupe, ceux d'aperture 3 et d'articulation linguale-apicale sont plus fréquents que ceux d'aperture 4 et d'articulation linguale-dorsale (116 **r** et 64 **l** contre 48 **w** et 18 **y**).

Ceux-là sont d'ordinaire associés avec des premiers éléments d'articulation non-linguale (**p**, **b**, **f**, **v**) ou linguale très mobile (**k**) ou, seulement pour **r** deuxième cons., apicale (**t**, **d**). Leur degré d'aperture, 3, contribue à créer un passage graduel régulier du premier élément, d'aperture 0 ou 1, qui les précède, à l'élément vocalique de la syllabe, d'aperture 5, 6 ou 7, qui les suit. La séquence phonique (0 ou 1 + 3 + 5, 6 ou 7) présente ainsi de la solidité. Exemples : plu*mé:* 'plumer', pri*mi:* 'premier', blè*si:* 'blesser', bra*yèt* 'braguette', flò*kè* 'noeud de rubans', fri*čté:* 'se sauver prestement', vra:*y* 'vrai', kra*ké:* 'casser', trè*psẽ:* 'palonnier à crans'.

Lorsque le deuxième élément est d'aperture 4 (**y**, **w**), la voy. suivante est presque toujours d'aperture 6 (**è**, **ẽ:**, *p*wè*t* 'porte', *p*yèr*zèñ* 'persil', *p*wè*rté:* 'porter', *f*yè*sti:* 'fêter', *v*yè*č* 'village', *p*wẽ:*t* 'pointe', *k*wẽ:*s* 'quinze') ou parfois 7 (**a**, *k*wa*y* 'caille', *k*wa*hi:* 'couper avec un tranchant'). Elle n'est que rarement d'aperture 5 (**i**), et seulement dans des mots empruntés au français (*p*wi 'puis', *k*wi*t* 'quitte', *f*wi*t* 'fuite', *s*wi*t* 'suite', *p*wi*sã:* 'puissant', *k*wi*tã:s*

'quittance', *k*wi*ziñé:r* 'cuisinière'). Il en résulte une solidité de la séquence [1].

5.5. Sur le plan phonologique, les variations des groupements de cons. au début du mot différencient beaucoup de termes, surtout parmi les monosyllabes. Ainsi, par la combinaison d'une cons. avec la suite *-rẽ:*, s'opposent t*rẽ:* 'train', k*rẽ:* 'cran', d*rẽ:* 'drain', g*rẽ:* 'grain', f*rẽ:* 'frein'; avec la suite *-wè*, p*wè* 'poids', t*wè* 'toi', k*wè* 'quoi', č*wè* 'chose', b*wè* 'bois', f*wè* 'foi', š*wè* 'choix', v*wè* 'voix', l*wè* 'loi', r*wè* 'roi'. Par la variation de la deuxième cons. du groupe s'opposent, par exemple, *plès* 'place', *près* 'presse', *pyès* 'pièce de théâtre', *p*w*ès* 'durée de travail (d'une équipe)'.

On constate que ce moyen de différenciation possède un grand rendement dans les monosyllabes ; il est un des quelques moyens possibles. Dans les dis- et dans les trisyllabes, la diversification s'opère grâce à des variations qui portent sur plus d'éléments.

5.6. De l'état latin à l'état wallon actuel, les groupes consonantiques initiaux n'ont guère évolué. W. Meyer-Lübke (*Grammaire*, t. I, p. 344) remarque que « c'est au commencement des mots que les cons. présentent la plus grande force de résistance... Parmi les sonnantes qui suivent ces cons., **r**... n'exerce acucune influence...». Le **l**, lui, peut exercer une influence palatalisante, et, en fait, l'exerce très souvent. Mais ce n'est le cas ni en wallon ni en français : lat. CLAVE, esp. *llave*, port. *chave*, ital. *chiave*, mais wall. kl*é:*, fr. cle*f* ; lat. PLENU, esp. *lleno*, port. *cheio*, ital. *pieno*, mais wall. pl*ẽ:*, fr. pl*ein*.

Quant aux groupes consonantiques initiaux à deuxième élément **w**, ils étaient très peu fréquents en latin ; on doit toutefois excepter le groupe **kw**. On ne manquera pas de remarquer que c'est ce même groupe **kw** que nous relevons comme le plus fréquent de tous ceux dont le deuxième élément est **y** ou **w** (17 cas dans les mono-, 18 dans les dis- et 3 dans les trisyllabes). Cependant le **kw** du wallon ne provient que dans quelques termes du KW latin (kw*à:r* 'quart', kw*at* 'quatre', kw*ay* 'caille', kw*asi:* 'écraser' ←

[1] Notons que le français admet une suite beaucoup plus délicate (*p*ẅi, *f*ẅi*t*, *s*ẅi*t*, ...) qui exige plus de finesse dans l'articulation puisque **ẅ** et **i** ont des points d'articulation plus rapprochés que **w** et **i**.

Le cas de **š** qui s'associe avec une occlusive dans šn*ik* 'espèce de genièvre' est tout à fait exceptionnel. La séquence se présente comme un groupe disjoint ; voir 9.3, 9.4.

lat. *COACTIARE, kw*ahi:* 'couper avec un tranchant' ← lat. *QUASSIARE, kw*èri* 'chercher ← lat. QUAERERE). Souvent il provient d'une évolution wallonne (kw*èt* 'corde', kw*è:r* 'corps', kw*ès* 'côte', kw*èpi:* 'cordonnier', kw*èrbà:* 'corbeau').

Dans les groupes cons. + **y** ou **w**, la création du groupe remonte souvent à l'époque romane et est due à la diphtongaison des voy. latines E et O ouvertes dans une syllabe fermée par S ou R (lat. FESTA → wall. *f*y*ès*, lat. VERME → wall. *v*yè:*r*, lat. PORTA → wall. *p*wè*t*, lat. MORTU → wall. *m*wè:*r*). Le premier élément de la diphtongue ancienne (*ie*, *ue*) s'est consonantisé en **y** ou en **w**. Si, de nos jours, comme deuxième élément, le **w** l'emporte en fréquence sur le **y**, c'est sans doute en partie parce que le groupe **kw** existait déjà en latin, mais c'est aussi parce que le wallon a emprunté des noms français à diverses époques (*r*wè 'roi', *l*wè 'loi', à côté de *š*w*a* 'choix', *s*w*at* 'soit').

Un certain nombre des combinaisons de cons. d'aperture 1 ou 2 + 4 (**w**) sont donc apportées par le français (fw*è* 'foi', fw*it* 'fuite', sw*it* 'suite', šw*è* 'choix', vw*è* 'voix', vw*èl* 'voile', žw*ẽ:* 'joint', lw*è* 'loi', rw*è* 'roi', mw*ẽ:* 'moins', mw*ẽ:t* 'moindre'). Nous remarquerons que, dans plusieurs cas, le français n'a pas conservé cette suite 1 ou 2 + 4 + 6 (voy. **è**) et l'a changée en une suite 1 ou 2 + 4 + 7 (**wè** évoluant en **wa**). L'évolution française, née selon E. Bourciez (*Précis*, p. 75) « d'une paresse à élever la pointe de la langue au-dessus de la position du **w** »[1], a été favorisée par la tendance vers une série phonique aux éléments d'apertures plus distinctes et, par conséquent, mieux stabilisée[2]. Nous aurions affaire à un renforcement de la différenciation des apertures. M. Grammont (*Traité*, p.

[1] Il nous faut, ici, faire une remarque à propos de l'attitude des phonéticiens. Cette remarque nous paraît importante et l'on voudra bien en tenir compte tout au long de la lecture de ce travail. Bourciez parle d'une « paresse » à élever la pointe de la langue ; nous parlons, nous, d'une « tendance » vers une série phonique... ; de telles expressions sont facilement comprises comme indiquant une cause du fait phonétique. Or il n'en est rien. Après ces explications, d'autres questions se posent naturellement à l'esprit. Pour le cas qui nous occupe, on se demande : pourquoi y a-t-il eu paresse à élever la pointe de la langue en français et pas ailleurs ? pourquoi y a-t-il eu, en français et pas ailleurs, tendance vers une série aux éléments d'apertures plus distinctes ? Répondre à ces questions serait fournir les véritables causes des évolutions. Et pour le faire on devra porter ses recherches d'abord vers l'histoire de la langue, ensuite vers l'état phonique de la langue dans lequel l'évolution s'est produite.

[2] Voir G. MILLARDET, *Linguistique et dialectologie romanes*, Paris, Champion, 1923, p. 316.

231) ne tiendrait pas compte de cette particularité pour expliquer le passage de **wè** à **wa**.

On a pu remarquer que les combinaisons comportant un **f** comme premier élément sont assez fréquentes, au moins dans les mono- et les dissyllabes. Il convient de noter que les groupes **fl** et **fr** étaient déjà fréquents en latin.

Indiquons enfin que le **v**, qui n'existait pas en latin classique et qui provient de l'évolution du w latin, écrit v, entre aujourd'hui en composition dans quelques cas.

6. Consonnes simples finales.

6.1. Dans ce chapitre, comme dans la plupart de ceux qui suivront, les données paraîtront plus complexes que dans les deux chapitres précédents. Elles se rapporteront en effet, dorénavant, aux deux types de mots, type C et type V, ce qui n'a pas été le cas pour les cons. simples et les groupes consonantiques à l'initiale de mot.

Nous donnons trois classements des finales consonantiques simples ; le premier est fondé sur un total brut, le deuxième concerne les cons. finales après voy. brèves, le troisième les cons. finales après voy. longues.

Monosyllabes C.

Des 918 monosyllabes C, 742, soit 80,7 %, se terminent par une consonne. Des 742 finales consonantiques, 725, soit 97,7 %, sont simples et 17, soit 2,3 %, sont complexes.

Les pourcentages que nous notons ci-après sont calculés d'après le total des finales simples, 725.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		Pourc.			Pourc.			Pourc.
s	104	14,3	**t**	57	7,9	**r**	79	10,9
t	97	13,4	**s**	56	7,7	**s**	48	6,6
r	90	12,4	**k**	44	6,1	**t**	40	5,5
k	66	9,1	**č**	31	4,3	**p**	32	4,4
p	57	7,9	**l**	30	4,1	**f**	27	3,7
č	47	6,5	**p**	25	3,4	**k**	22	3
f	45	6,2	**m**	23	3,2	**y**	20	2,8
l	44	6,1	**y**	22	3	**č**	16	2,2
y	42	5,8	**ñ**	20	2,8	**l**	14	1,9
n	31	4,3	**f**	18	2,5	**n**	14	1,9
m	30	4,1	**n**	17	2,3	**h**	11	1,5
ñ	26	3,6	**h**	13	1,8	**m**	7	1
h	24	3,3	**r**	11	1,5	**ñ**	6	0,8
w	15	2,1	**w**	11	1,5	**w**	4	0,6
š	7	1	**š**	6	0,8	**š**	1	0,1
	725			384			341	

Exemples : après voy. brève, *pè*s 'pièce', *ba*t 'andain', *ma*k 'trèfle (jeu de cartes)', *ka*č 'fruit séché au four', *bò*l 'bol', *dò*p 'double', *gò*m 'gomme', *pò*y 'poule', *hè*ñ 'grimace', *mò*f 'moufle', *lœ̀*n 'lune', *rè*h 'rèche', *pœ̀*r 'pur', *na*w 'paresseux', *ra*š 'rage' ; après voy. longue, *fó:*r 'foire', *nà:*s 'mucus nasal', *mó:*t 'mode', *pró:*p 'propre', *nu:*f 'neuf (chiffre)', *bã:*k 'banque', *kró:*y 'craie', *là:*č 'large', *ša:*l 'ici', *pã:*n 'peine', *krà:*h 'graisse', *là:*m 'larme', *hà:*ñ 'coque ou écale', *flà:*w 'faible', *ba:*š 'bâche'.

MONOSYLLABES V.

Des 57 monosyllabes V, 49, soit 86 %, se terminent par une consonne. Des 49 finales consonantiques, 46, soit 93,9 %, sont simples et 3, soit 6,1 %, sont complexes.

Les pourcentages sont calculés d'après le total des finales simples, 46.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		Pourc.			Pourc.			Pourc.
t	5	10,9	**f**	3	6,5	**p**	4	8,7
s	5	10,9	**s**	2	4,3	**t**	4	8,7
l	5	10,9	**l**	2	4,3	**r**	4	8,7
p	4	8,7	**y**	2	4,3	**č**	3	6,5
f	4	8,7	**m**	2	4,3	**s**	3	6,5
r	4	8,7	**n**	2	4,3	**l**	3	6,5
y	4	8,7	**t**	1	2,2	**y**	2	4,3
č	3	6,5	**k**	1	2,2	**w**	2	4,3
m	3	6,5	**p**	—	—	**k**	1	2,2
n	3	6,5	**č**	—	—	**f**	1	2,2
k	2	4,3	**š**	—	—	**h**	1	2,2
w	2	4,3	**h**	—	—	**m**	1	2,2
h	1	2,2	**r**	—	—	**n**	1	2,2
ñ	1	2,2	**w**	—	—	**ñ**	1	2,2
š	—	—	**ñ**	—	—	**š**	—	—
	46			15			31	

Exemples : après voy. brève, *u*f 'porte', *è*s 'être', *i*l 'il', *a*y 'exclamation exprimant la douleur', *ò*m 'homme', *æ̀*n 'une (numéral)', *i*t 'te', *a*k 'acte' ; après voy. longue, *à:*p 'arbre', *ó:*t 'autre', *ó:*r 'or', *à:*č 'âge', *ã:*s 'onze', *é:*l 'aile', *à:*y 'oui', *à:*w 'oie', *ã:*k 'un (numéral)', *œ́:*f 'oeuvre', *à:*h 'aise', *à:*m 'âme', *ó:*n 'aune', *à:*ñ 'âne'.

Dissyllabes C.

Des 2.500 dissyllabes C, 1.154, soit 42,2 %, se terminent par une consonne. Des 1.154 finales consonantiques, 1.146, soit 99,3 %, sont simples et 8, soit 0,7 %, sont complexes.

Les pourcentages sont calculés d'après le total des finales simples, 1.146.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		Pourc.			Pourc.			Pourc.
t	220	19,2	**t**	164	14,3	**r**	172	15
r	201	17,5	**s**	93	8,1	**y**	150	13,1
y	180	15,7	**l**	73	6,4	**t**	56	4,9
s	128	11,2	**ñ**	50	4,4	**s**	35	3,1
l	97	8,5	**č**	44	3,8	**l**	24	2,1
n	61	5,3	**n**	41	3,6	**n**	20	1,7
č	52	4,5	**k**	33	2,9	**m**	15	1,3
ñ	51	4,5	**y**	30	2,6	**p**	12	1
k	40	3,5	**r**	29	2,5	**f**	11	1
p	32	2,7	**p**	20	1,7	**č**	8	0,7
m	30	2,6	**m**	15	1,3	**k**	7	0,6
f	21	1,9	**f**	10	0,9	**h**	5	0,4
h	13	1,1	**w**	9	0,8	**š**	2	0,2
š	10	0,9	**š**	8	0,7	**w**	1	0,1
w	10	0,9	**h**	8	0,7	**ñ**	1	0,1
	1146			627			519	

Exemples : après voy. brève, *haròt* 'vaurien', *ti:füs* 'typhus', *makral* 'sorcière', *kalèñ* 'coquin, méchant', *damač* 'dommage', *kuhèn* 'cuisine', *fó:kak* 'blet', *kã:sèy* 'conseil', *blèsœr* 'blessure', *pòsip* 'possible', *batèm* 'baptème', *ǧó:zèf* 'Joseph', *balòw* 'hanneton', *galòš* 'caoutchouc (chaussure)', *frümih* 'fourmi' ; après voy. longue, *du:sœ́:r* 'douceur', *ǧala:y* 'gelée', *bòlœ́:t* 'bouillie', *balã:s* 'balance', *bòtru:l* 'nombril', *čà:pẽ:n* 'grive', *kwatrẽ:m* 'quatrième', *kapà:p* 'capable', *čèrą:f* 'époque du charriage (des betteraves)', *rivẽ:č* 'revanche', *mirà:k* 'miracle', *binà:h* 'content', *mané:š* 'manège', *sikrà:w* 'écrou', *sipà:ñ* 'épargne'.

DISSYLLABES V.

Des 261 dissyllabes V, 161, soit 61,7 %, se terminent par une consonne. Des 161 finales consonantiques, 158, soit 98,1 %, sont simples et 3, soit 1,9 %, sont complexes.

Les pourcentages sont calculés d'après le total des finales simples, 158.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		Pourc.			Pourc.			Pourc.
r	36	22,8	**t**	10	6,3	**r**	36	22,8
t	21	13,3	**y**	10	6,3	**t**	11	7
y	20	12,7	**s**	9	5,7	**y**	10	6,3
s	17	10,8	**n**	8	5,1	**s**	8	5,1
n	12	7,6	**č**	7	4,4	**f**	6	3,8
č	11	7	**k**	5	3,1	**č**	4	2,5
f	7	4,4	**m**	5	3,1	**n**	4	2,5
l	7	4,4	**ñ**	5	3,1	**l**	3	1,9
m	7	4,4	**l**	4	2,5	**š**	2	1,3
k	6	3,8	**p**	3	1,9	**m**	2	1,3
š	5	3,2	**š**	3	1,9	**p**	1	0,6
ñ	5	3,2	**f**	1	0,6	**k**	1	0,6
p	4	2,5	**h**	—	—	**h**	—	—
h	—	—	**w**	—	—	**w**	—	—
w	—	—	**r**	—	—	**ñ**	—	—
	158			70			88	

Exemples : après voy. brève, *é:lè*t 'ailette', *i:dè*y 'idée', *agè*s 'pie', *è:wlè*n 'hydropisie', *è:rè*č 'air, vent', *é:pò*k 'époque', *èglò*m 'enclume', *èpè*ñ 'empeigne', *èha*l 'personne ou objet qui encombre', *é:ži*p 'Égypte', *afi*š 'affiche', *agra*f 'agrafe' ; après voy. longue, *ivyè:*r 'hiver', *èsprẽ:*t 'allumer', *ahla:*y 'quantité que l'on peut emporter sous l'aisselle', *èklü:*s 'écluse', *èbrà:*f 'ouvrable', *i:mà:*č 'image', *èsã:*n 'ensemble', (*sẽ:t*) *adi:*l 'Odile', *é:pã:*š 'éponge', *ü:tẽ:*m 'huitième', *ègzẽ:*p 'exemple', *òpsé:*k 'obsèques'.

TRISYLLABES C.

Des 978 trisyllabes C, 217, soit 22,2 %, se terminent par une consonne. Des 217 finales consonantiques, 216, soit 99,5 %, sont simples et 1, soit 0,5 %, est complexe.

Les pourcentages sont calculés d'après le total des finales simples, 216.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		Pourc.			Pourc.			Pourc.
y	44	20,4	**t**	23	10,7	**y**	40	18,5
t	33	15,3	**l**	18	8,3	**r**	23	10,7
r	29	13,4	**č**	16	7,4	**t**	10	4,6
l	24	11,1	**s**	10	4,6	**s**	10	4,6
s	20	9,3	**k**	10	4,6	**n**	7	3,2
č	16	7,4	**n**	9	4,2	**p**	7	3,2
n	16	7,4	**r**	6	2,8	**l**	6	2,8
k	11	5,1	**y**	4	1,9	**m**	6	2,8
m	9	4,2	**ñ**	4	1,9	**k**	1	0,5
p	7	3,2	**m**	3	1,4	**č**	—	—
ñ	4	1,9	**f**	2	0,9	**ñ**	—	—
f	2	0,9	**w**	1	0,5	**f**	—	—
w	1	0,5	**p**	—	—	**w**	—	—
š	—	—	**š**	—	—	**š**	—	—
h	—	—	**h**	—	—	**h**	—	—
	216			106			110	

Exemples : après voy. brève, *viyòlè*t 'violette', *sã:tinè*l 'sentinelle', *fà:filè*č 'action de faufiler', *sitòkè*s 'trapu et vigoureux', *situma*k 'estomac', *ǧalòfrè*n 'œillet', *gà:rnitæ*r 'garniture', *šikòrè*y 'chicorée', *sičèrdè*ñ 'chardonneret', *nòtrüda*m 'Assomption', *banakò*f 'espèce de coffre', *simagra*w 'simagrée' ; après voy. longue, *grüzali:*y 'groseillier', *pé:piñé:*r 'pépinière', *lé:mòskà:*t 'noix de muscade', *riknòhã:*s 'reconnaissance', *filòmẽ:*n 'Philomène', *gà:rdiró:*p 'garderobe', *vèrmišé:*l 'vermicelle', *katwazẽ:*m 'quatorzième', *sipirlẽ:*k 'espèce de côtelette'.

TRISYLLABES V.

Des 298 trisyllabes V, 78, soit 26,2 %, se terminent par une consonne. Des 78 finales consonantiques, 77, soit 98,7 %, sont simples et 1, soit 1,3 %, est complexe.

Les pourcentages sont calculés d'après le total des finales simples, 77.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		Pourc.			Pourc.			Pourc.
t	15	19,5	**t**	11	14,3	**r**	11	14,3
r	13	16,8	**l**	5	6,5	**y**	10	13
y	11	14,3	**k**	4	5,2	**s**	5	6,5
s	7	9,1	**č**	4	5,2	**t**	4	5,2
p	5	6,5	**r**	2	2,6	**p**	4	5,2
k	5	6,5	**s**	2	2,6	**f**	3	3,9
l	5	6,5	**ñ**	2	2,6	**š**	3	3,9
č	4	5,2	**y**	1	1,3	**k**	1	1,3
f	4	5,2	**p**	1	1,3	**n**	1	1,3
š	3	3,9	**f**	1	1,3	**l**	—	—
n	2	2,6	**n**	1	1,3	**č**	—	—
ñ	2	2,6	**w**	1	1,3	**ñ**	—	—
w	1	1,3	**š**	—	—	**w**	—	—
h	—	—	**h**	—	—	**h**	—	—
m	—	—	**m**	—	—	**m**	—	—
	77			35			42	

Exemples : après voy. brève, *ó:rilyè*t 'boucle d'oreille', *ó:ré:myè*l 'loriot', *à:rmòna*k 'calendrier', *abatè*č 'abattage', *èmã:čæ*r 'moyen habile', *à:ré:mü*s 'façons, salamalecs', *òrfülè*ñ 'orphelin', *aparè*y 'appareil', *ẽ:pòsi*p 'impossible', *òrtògra*f 'orthographe', *òrfülè*n 'orpheline', *ẽ:tritnò*w 'entretenue' ; après voy. longue, *abažu:*r 'abat-jour', *à:rmòni:*y 'harmonie', *é:tala:*š 'étalage', *ipòté:*k 'hypothèque', *ènòsẽ:*n 'simple d'esprit, niaise'.

VUE GÉNÉRALE.

6.2. Des classements et des pourcentages relatifs aux totaux bruts, nous déduisons les caractéristiques suivantes ;

a) En position finale de mot, on ne rencontre ni d'occlusives ni de constrictives fricatives sonores (**v**, **z**, **ž**) ;

b) Les cons. d'articulation linguale-apicale sont les plus fréquentes (monosyll. C, **s** 14,3 %, **t** 13,4 %, **r** 12,4 % ; monosyll. V, **t** 10,9 %, **s** 10,9 %, **l** 10,9 % ; dissyll. C, **t** 19,2 %, **r** 17,5 %, **s** 11,2 % ; dissyll. V, **r** 22,8 %, **t** 13,3 %, **s** 10,8 % ; trisyll. C, **t** 15,3 %, **r** 13,4 %, **l** 11,1 % trisyll. V, **t** 19,5 %, **r** 16,8 %) ;

c) Au fur et à mesure que les mots comptent plus de syllabes, la fréquence de la cons. linguale-dorsale **y** augmente considérablement (mono-, dis- et trisyllabes C, 5,8 %, 15,7 %, 20,4 % ; mono-, dis- et trisyllabes V, 8,7 %, 12,7 %, 14,3 %).

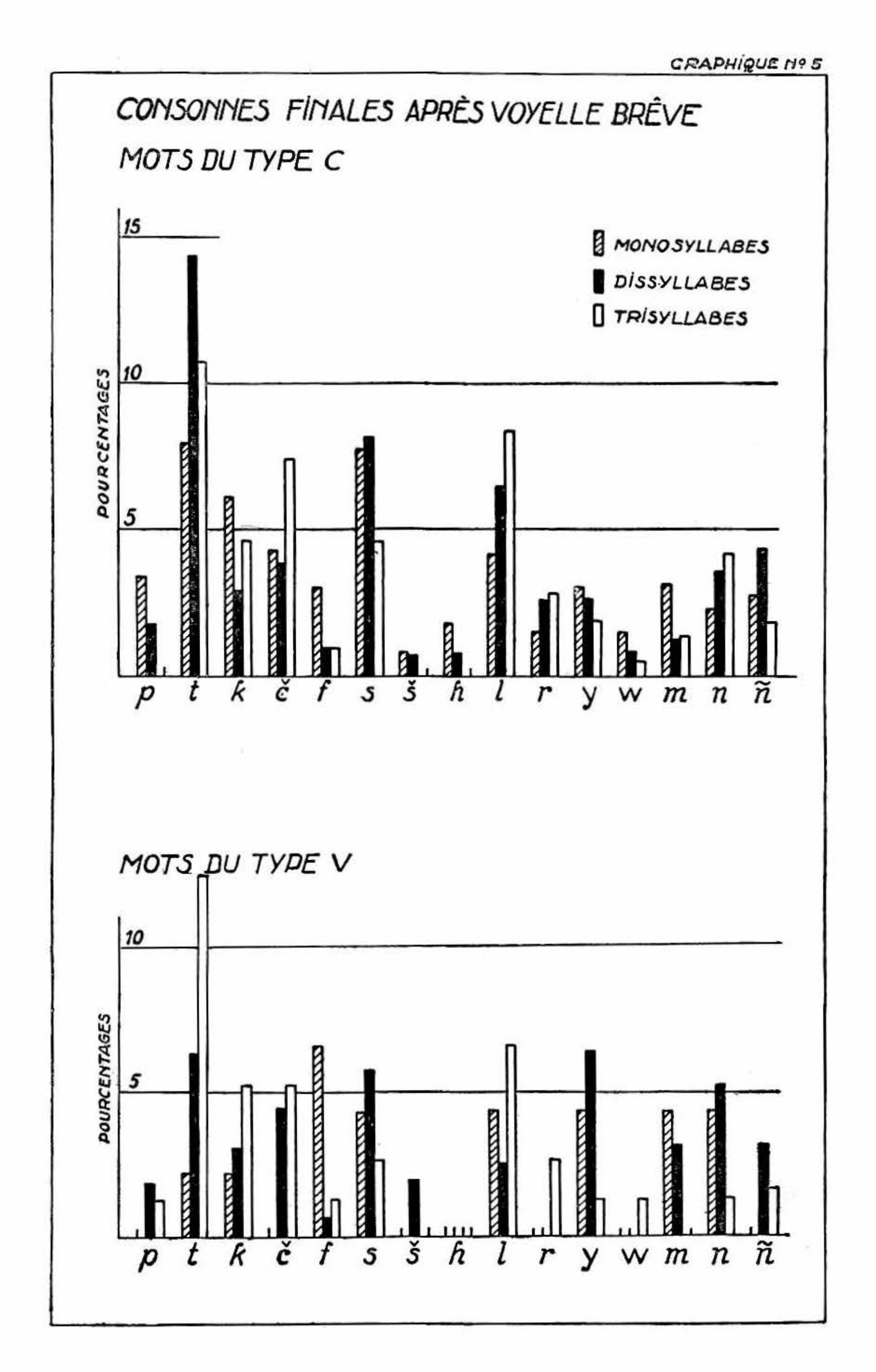
Graphiques nos 5 et 6.

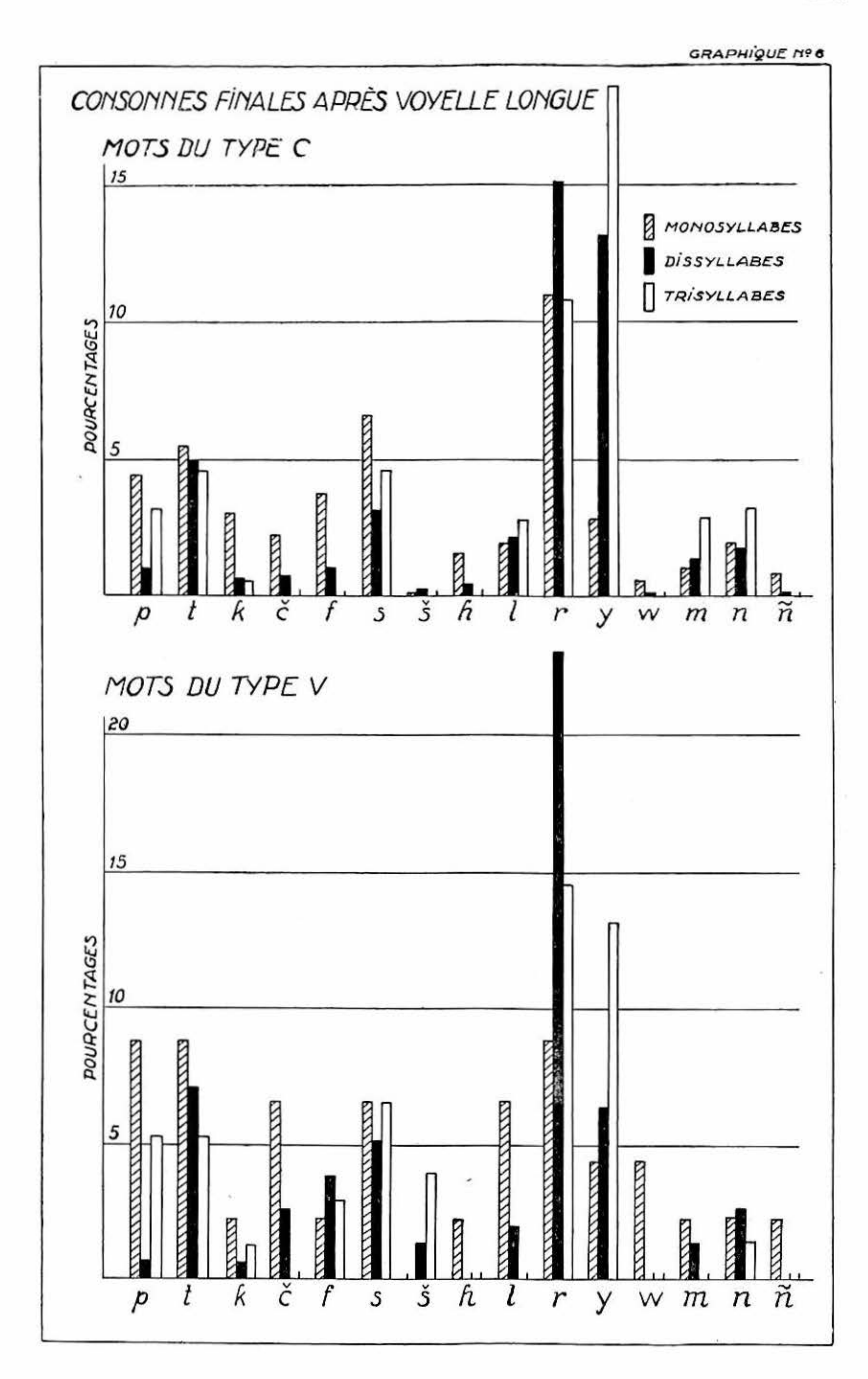
Le graphique 5 montre la prédominance de **t**, de **s** et, dans une mesure moindre, de **l** sur les autres consonnes. Dans les mots du type V, cependant, le **s** ne possède pas de très grands pourcentages, mais on notera la fréquence d'un autre élément lingual-apical, **l**, et aussi de **y**.

Si l'on compare le graphique 6 avec le graphique 5, on s'aperçoit tout de suite de l'importance très considérable qu'ont prise le **r** et le **y**. On voit également, tout de même, que le **r** et le **y** mis à part, les éléments qui dominent dans le graphique 6, **t**, **s**, **l** et **č**, sont fréquents aussi dans le 5.

6.3. Phonétiquement, nous noterons d'abord l'absence de la cons. sonore lorsque le système phonique du parler le permet, c'est-à-dire lorsqu'il existe une variété sourde et sonore d'une même articulation ; c'est le cas pour les occlusives et pour les constrictives fricatives.

L'activité laryngienne qui, comme nous l'avons noté en 4.3, ne se manifeste qu'assez peu souvent au début des mots, spécialement des mono- et des dissyllabes, finit chaque fois que c'est possible avec la voy. tonique du mot, avant l'élément consonantique final. Nous nous trouvons ici, en ce qui concerne la cons. finale, devant un trait qui relève du relâchement articulatoire général du parler. La situation est la même dans les langues germaniques — aussi d'articulation relâchée — comme l'allemand, le néerlandais et le flamand. En anglais, on rencontre **ð**, **z**, **v** à la finale (*breathe, seize, leave,* voir E. Kruisinga, *Structure,* p. 30) ; cependant ces cons. ne sont pas sonores jusqu'à la fin (D. Jones, *English phonetics,* p. 63), et c'est ce qui, entre autres choses, les différencie de leurs correspondantes françaises en position finale. Le français, en effet,


GRAPHIQUE Nº 5
CONSONNES FINALES APRÈS VOYELLE BRÊVE
MOTS DU TYPE C
MONOSYLLABES
DISSYLLABES
TRISYLLABES
POURCENTAGES
15
10
5
p t k č f s š h l r y w m n ñ
MOTS DU TYPE V
POURCENTAGES
10
5
p t k č f s š h l r y w m n ñ


GRAPHIQUE N° 6
CONSONNES FINALES APRÈS VOYELLE LONGUE
MOTS DU TYPE C
MONOSYLLABES
DISSYLLABES
TRISYLLABES
POURCENTAGES
15
10
5
p t k č f s š h l r y w m n ñ
MOTS DU TYPE V
POURCENTAGES
20
15
10
5
p t k č f s š h l r y w m n ñ

d'articulation bien plus tendue que les parlers germaniques et que le wallon, connaît nombre de cons. finales sonores qui gardent leur sonorité pendant toute leur tenue ou, au moins, pendant une très grande partie de celle-ci (P. J. Rousselot, *Principes*, pp. 513-516 ; P. Genévrier, *Précis de phonétique comparée française et anglaise*[1] p. 166).

Pour atteindre aux véritables causes dont dépend la présence de cons. finales sourdes ou sonores dans les idiomes, il faut remonter aux causes du relâchement ou du non-relâchement de l'articulation. C'est là une question qui exige le recours à l'histoire de la langue et qui est peut-être insoluble.

6.4. Si la cons. finale du mot wallon d'Oreye est implosive par sa position dans la syllabe, elle n'est nullement amputée de son troisième temps, de sa détente, qui se manifeste sur les tracés kymographiques par un écart du style indiquant une explosion pour les occlusives, par un écartement continu de la ligne de la bouche par rapport à la ligne d'inertie, ce qui indique un souffle assez considérable pour les constrictives fricatives, et, dans une articulation soignée, par la présence de vibrations après les cons. sonores **l**, **m**, **n**, **ñ**, ce qui prouve l'existence, dans ce cas, d'un court élément vocalique de timbre indéterminé (voir nos *Études phonétiques*, pp. 114 et 115, avec deux tracés kymographiques)[2]. Notons que le **r** final s'assourdit partiellement en wallon ; cela arrive aussi parfois à **y** et à **w**.

Nous pouvons conclure semble-t-il, que la cons. finale du mot wallon est une cons. solide, d'assez grande énergie articulatoire. Elle possède presque toujours sa détente ; elle est sourde et forte lorsque le système phonique le permet. Lorsqu'elle est sonore, le **r**, le **y** et le **w** exceptés, elle ne s'altère pas au cours de son émission, sa sonorité se maintient jusqu'à la fin et un court élément vocalique peut marquer sa détente.

6.5. Contrairement à ce que nous constatons au début du mot,

---

[1] Paris, Didier, 1927.

[2] Les cons. finales du français connaissent aussi l'explosion (P. J. Rousselot, RPh, t. IV, p. 76). M. Durand (*Voy. longues et voy. brèves*, p. 167), se fondant sur un mémoire inédit, note un état plus nuancé en anglais d'Amérique : les occlusives ont une explosion beaucoup plus nette après une voy. brève qu'après une voy. longue ; les continues sonores sont bien sonores après une voy. longue, elles ont tendance à perdre partiellement ou totalement cette sonorité après une voy. brève.

les cons. les plus fréquentes que nous trouvons à la fin du mot sont des linguales. Elles s'articulent même pour la plupart avec la pointe de la langue, cette partie la plus mobile d'un organe très mobile, et doivent donc se réaliser très facilement.

Il existe une différence notable entre l'initiale et la finale consonantiques en ce qui concerne le travail lingual. Tandis que, pour la première, la plupart des éléments phoniques n'exigent pas un tel travail, ils l'exigent pour la seconde. Rappelons qu'une opposition de ce genre n'existe nullement pour le travail laryngien qui, au début et à la fin du mot, est réduit le plus possible.

6.6. Le **y**, élément lingual-dorsal, constitue une fin de mot articulatoirement facile dans le parler d'articulation relâchée qu'est le wallon. L'articulation linguale-apicale est facile parce qu'elle est exécutée par la partie la plus mobile de la langue ; celle du **y** l'est parce qu'elle consiste dans un certain relâchement de l'articulation de la voy. tonique. D'une part, la langue quitte légèrement la position vocalique et va vers une position d'inertie, position dans laquelle sa partie prédorsale adhère au palais. D'autre part, la bouche se ferme pour l'état de repos, la mâchoire inférieure se rapproche de la supérieure portant l'avant de la langue à la rencontre du palais [1].

---

[1] Il convient de rapprocher cette finale consonantique de certaines finales vocaliques dont nous parlons en 16.6.

Nous avons déjà signalé pp. 89, 96, 101, 104, 105, une altération qui se manifeste dans le parler des jeunes générations. Il n'est pas mauvais de la reprendre ici. Par un relâchement de la tension musculaire, les voy. **é:**, **œ́:** et **ẽ:**, finales de mots sont suivies d'un **y** plus ou moins développé : *čã:té*: 'chanter' → *čã:té*:$_{y}$, *pœ́*: 'pois' → *pœ́*:$_{y}$, *f*ẽ: 'faim' → *f*ẽ:$_{y}$. On trouve un relâchement semblable après **ó:** et **ã:** : *bà:bó*: 'nigaud' → *bà:bó*:$_{w}$, *bl*ã: 'blanc' → *bl*ã:$_{w}$; la semi-cons. change évidemment. Ce genre de relâchement doit être assez courant dans d'autres parlers ; nous pensons, par exemple, à certaines finales vocaliques du français populaire de Bruxelles (marollien).

Nous raisonnons ci-dessus en nous occupant du mot isolé. Il nous faut envisager quelle est la situation lorsque le mot fait partie d'une rhèse. Si le mot suivant commence par une voy., le **y** se trouve en position intervocalique ; or, cette position doit lui convenir, puisqu'il est l'élément phonétique qui se réalise inconsciemment entre deux voy. lorsque la première de celles-ci est une palatale (*il a di* 'il a dit', mais *i li:* y *a di* 'il lui a dit', *il è* 'il est', mais *il i:* y *è* 'il y est'). Et nous verrons plus loin (15.4) que la voy. tonique est le plus souvent une palatale, et même une palatale de petite aperture. Si le mot suivant commence par une cons., soit constrictive, soit occlusive, le **y** est toujours un élément convenable, puisqu'il se trouve avoir une aperture intermédiaire entre les apertures des voy. et celles de toutes les cons., sauf **w**, d'aperture égale à la sienne.

Voici quelques exemples de termes à finale consonantique ; nous les choisissons parmi les termes les plus nombreux, c'est-à-dire parmi ceux à initiale consonantique non-linguale : *pa*t 'patte', *pà:*k 'Pâques', *pà:*č 'page', *pà:*s 'pâte', *pà:*l 'pique (jeu de cartes)', *pà:*r 'part', *pà:*y 'paix', *pà:*w 'paonne', *pa*n 'tuile', *pò*ñ 'poing' ; *pi:rè*t 'noyau (de fruit)', *parè*t 'paraître' ; *piruwè*t 'pirouette', *pòrminà:*t 'promenade' ; *ba*t 'battre', *bò*k 'bouche', *ba*č 'bac', *bò*s 'bosse', *ba*l 'balle', *bà:*r 'barre', *bà:*y 'baillement', *ba*ñ 'bain' ; *bèzè*s 'besace', *bati*s 'Baptiste', *bòtrès* 'hotteuse' ; *bènèfi*s 'bénéfice' ; *fó:*t 'faute', *fó:*k 'batte de jardinier', *fò*č 'fourche', *fò*s 'fosse', *fè*l 'ardent', *fò*r 'four', *fu:*y 'feuille', *fa*w 'hêtre', *fa*ñ 'Fagne' ; *fó:ka*k 'blet', *füzi*k 'fusil' ; *ma*t 'mat', *ma*k 'tête (d'épingle)', *ma*č 'dame de trèfle à certain jeu de cartes', *ma*s 'masse', *mò*l 'mou', *mò*r 'mur', *mà:*y 'mâle', *mò*w 'moue', *ma*n 'individu', *mè*ñ 'vermine (de volatile)' ; *mayœ́:*r 'maire', *mèzœ*r 'mesure', *mañi:*r 'manière'.

6.7 Phonologiquement, l'opposition «sourde ↔ sonore» est inexistante à la fin de mot. Voyez ce que nous disons en 6.3. Rappelons que les mots sont de plus en plus dépourvus de finale consonantique au fur et à mesure qu'ils sont plus compliqués en éléments constitutifs, soit à cause du nombre de syllabes, soit à cause de l'initiale consonantique et non vocalique (2.9, 2.24 et 22.5). Rappelons aussi que, dans les monosyllabes, qui comportent peu d'éléments constitutifs, on trouve un grand rendement des oppositions dues aux variations de ces éléments constitutifs. C'est dans les monosyllabes que les groupes consonantiques initiaux sont le plus fréquents (2.24, 2.25), que le nombre des voy. brèves et celui des voy. longues se rapprochent le plus (3.9). Nous pouvons ajouter que ce sont les monosyllabes qui possèdent le plus souvent une cons. finale (tableau en 2.23). On a déjà pu se rendre compte, par la liste des exemples ci-dessus, des possibilités d'oppositions différenciatives que permet la présence d'une cons. finale. Voici un autre exemple : ajoutée à la suite phonique *mò*, la cons. finale permet les différenciations de *mò*t 'mite', *mò*f 'moufle', *mò*s 'moule', *mò*h 'mouche', *mò*l 'mou', *mò*r 'mur', *mò*w 'moue'.

6.8. Historiquement, en ce qui concerne la non-sonorité des cons. finales, A. Dauzat (*Histoire*, p. 80) semble vouloir lier par une relation de cause à effet l'assourdissement des cons. en

position finale du français et du provençal et les caractéristiques du parler des Germains envahisseurs. Quelle que soit la cause première de cet assourdissement, celui-ci ne constitue qu'une manifestation de l'articulation relâchée générale de ces idiomes. Avec son articulation tendue d'aujourd'hui, le français continue à dire *cave*, avec le **v** sonore, comme à l'étape *cave̥*, malgré l'amuissement du e̥ final. C'est que, si le français a traversé une longue période de relâchement articulatoire, il connaît maintenant une tension articulatoire des plus fermes (G. Straka, *Polymorphisme de l'r*, pp. 233-234). Le français régional de Wallonie, d'articulation relâchée comme le wallon, dit *kà:*f, avec une cons. finale sourde.

De même que le français moderne ne fait plus entendre bon nombre de cons. finales qui se prononçaient en anc. fr. (E. Bourciez, *Précis*, p. 155), le wallon mod. ne fait plus entendre bon nombre de cons. finales qui se prononçaient en ancien wallon. Dans des mots comme le lat. CAMP(U) → wall. *čã:*, GRAD(U) → *gré:*, LONG(U) → *lã:*, COLUMB(U) → *kòlã:*, MERCED(E) → *mèrsi*, NOV(U) → *nu:*, SAL(E) → *sé:*, FAM(E) → *fẽ:*, la voy. finale latine n'étant plus articulée depuis la fin du VIIe s. (E. Bourciez, *Précis*, p. 16), la cons. devenue finale s'est amuïe à son tour, parfois après s'être d'abord assourdie.

Cependant toutes les voy. finales latines n'ont pas disparu à la même époque. Le A s'est d'abord altéré en un e̥ (fin du VIIIe, début du IXe s., dans tout le Nord de l'ancienne Gaule, Bourciez, *Précis*, p. 15 ; *Eléments*, pp. 164, 300) qui s'est conservé assez tard. L'existence de cet e̥ final a préservé la syllabation du mot (voy. tonique libre, cons. postonique explosive) jusqu'à ce que la tendance à l'amuïssement des cons. finales, sourdes et sonores assourdies, ne se fasse plus sentir : FABA → *féve̥* → *wall. fé:f*, POMA → *pome̥* → wall. *pòm*, LUNA → *lune̥* ou *lœne̥* → wall. *lœn*. Entre-temps, la cons. pouvait évidemment avoir évolué en tant qu'intervocalique : NUDA → wall. *nòw*, VITA → *vi:y*, PLAGA → *plà:y*. La persistance de la voy. finale A, altérée ensuite en e̥, est très importante pour l'aspect que présente le wallon à la fin de mot. Rappelons que la chute des voy. finales autres que A ne s'est pas étendue sur tout le territoire de la Romania. Elle ne s'est réalisée qu'en Gaule, en Rhétie et en Italie du Nord. (E. Bourciez, *Éléments*, p. 160).

Les cons. finales du wallon moderne n'existent donc, pour une part, que grâce à la persistance tardive de la voy. finale latine A et de la

voy. dérivée *ẹ*. Elles trouvent aussi leur origine dans d'autres particularités, ainsi dans le maintien de la cons. devenue finale après la chute de la voy. latine : FER(U) → *fi:r*, CARR(U) → *cà:r*, PUR(U) → *pœ̀r*, FERR(U) → *fyè:r*. Notons aussi le rôle des groupes consonantiques primitifs ou secondaires — par suite de la chute de la voy. posttonique dans les proparoxytons — devenus finals après la chute de la voy. finale ; ces groupes se sont simplifiés en wallon : DUPL(U) → *dòp*, SULF(U)R → *su:f*, SACC(U) → *sèč*, PULV(E)-R(E) → *pu:r* → AMAB(I)L(E) → *ẽ:mà:p*.

Après voy. brève et après voy. longue.

6.9. Des classements et des pourcentages relatifs aux totaux après voy. brève et après voy. longue, nous déduisons les caractéristiques suivantes :

a) Dans les mots du type C, les cons. finales suivent plus souvent une voy. tonique brève qu'une longue (monosyll., rapport 384 /341, soit 11,3 /10 ; dissyll. 627 /519, soit 12,1 /10 ; trisyll. 106 /100, soit 10,6 /10) ;

b) Dans les mots du type V, les cons. finales suivent plus souvent une voy. tonique longue qu'une brève (monosyll. 15 /31, soit 4,8 /10 ; dissyll. 70 /88, soit 8 /10 ; trisyll. 35 /42, soit 8,3 /10) ;

c) Après les voy. toniques brèves, on trouve le plus fréquemment les cons. finales **t** et **s**. Reprenons les trois cons. classées les premières pour chaque type de mot et les pourcentages : monosyll. C, **t** 7,9 %, **s** 7,7 %, **k** 6,1 % ; dissyll. C, **t** 14,3 %, **s** 8,1 %, **l** 6,4 % ; trisyll. C, **t** 10,7 %, **l** 8,3 %, **č** 7,4 % ; monosyll. V, **f** 6,5 %, **s** 4,3 %, **l** 4,3 % ; dissyll. V, **t** 6,3 %, **l** 6,5 %, **k** 5,2 % ;

d) Après les voy. toniques longues, on trouve le plus fréquemment les cons. finales **r** et **y**. Voici les trois cons. classées les premières pour chaque type de mot et les pourcentages : monosyll. C, **r** 10,9 % ; **s** 6,6 %, **t** 5,5 % ; dissyll. C, **r** 15 %, **y** 13,1 %, **t** 4,9 % ; trisyll. C, **y** 18,5 % ; **r** 10,7 %, **t** 4,6 % ; monosyll. V, **p** 8,7 %, **t** 8,7 %, **r** 8,7 % ; dissyll. V, **r** 22,8 %, **t** 7 %, **y** 6,3 % ; trisyll. V, **r** 14,3 %, **y** 13 %, **s** 6,5 % ;

e) Après les voy. toniques longues, si l'on trouve le plus fréquemment **r** et **y**, le **t** et le **s**, comme on peut le noter déjà ci-dessus, se classent souvent en bonne place.

6.10. Bien que les rapports que nous notons en 6.9, *a* et *b*, n'indiquent pas de différences de fréquence très considérables, devant leur unanimité, en ce qui concerne la plus grande apparition de cons. après voy. brève dans les mots du type C et après voy. longue dans les mots du type V, nous concluons à une économie de la dépense d'air [1]. Lorsque le mot est plus long, type C, la dépense d'air supplémentaire qu'exige une cons. finale existe le plus souvent après une voy. qui ne demande elle-même qu'une petite dépense d'air, c'est-à-dire une brève. Lorsque le mot est moins long, type V, la dépense d'air supplémentaire qu'exige une cons. finale se réalise plus souvent que dans l'autre cas après une voy. longue — bien que celle-ci nécessite une dépense d'air plus considérable qu'une brève — car l'ensemble de la séquence qui précède la voy. se réalise avec une dépense d'air moindre qu'un mot correspondant du type C.

Nous avons fondé cette conclusion uniquement sur les rapports des fréquences propres aux cons. finales, telles que ces fréquences découlent de l'examen du lexique. On comprendra, que pour une pareille recherche, il conviendrait plutôt d'établir la fréquence des cons. finales après voy. brève ou longue selon la fréquence de chaque espèce de voy. à la position tonique. C'est ce que nous avons fait et nous obtenons alors les résultats qui suivent — les chiffres relatifs à la fréquence des voy. sont confirmés au chapitre 15 :

---

[1] On nous objectera peut-être que nous sommes dans le domaine de la réalisation phonétique, dans le domaine de la parole, et que l'examen de la dépense d'air dans le mot devrait faire place à une étude similaire dans l'émission des rhèses. L'économie de la dépense d'air dans le mot peut-elle avoir de l'importance quand on songe que l'organisme est à même d'émettre des rhèses de longueurs très variables et parfois considérables ? Qu'on nous permette de défendre notre façon de faire en citant un passage de l'étude sur *Le système consonantique du breton* (Rennes, Plihon, 1951) de F. Falc'hun. Celui-ci écrit, p. 166 : « Du fait que, normalement, nous n'employons en phonation que de l'air sortant des poumons, et non de l'air y entrant, chaque maillon de la chaîne parlée a pour effet de réduire notre petite provision d'air, et aussi d'exiger un effort musculaire légèrement croissant pour maintenir le reste à la même pression. A effort musculaire égal, le début de la phrase bénéficie donc d'une pression pulmonaire plus grande que la fin. Et ce qui est vrai de la phrase l'est aussi du mot ».

Revenant à notre cas, nous dirons que l'économie qui se réalise dans le mot a nécessairement sa répercussion dans le groupe de mots. Toutes autres conditions égales, une rhèse demande moins d'air qu'une autre si chacun des mots qui la forment en exige moins que chacun des mots qui forment l'autre. Et l'on comprend qu'il n'est pas sans intérêt de constater l'économie de l'air dans les mots lorsqu'on sait quel jeu délicat préside à la dépense de cet air dans l'émission des rhèses, lesquelles peuvent compter un seul mot, sans doute, mais aussi plusieurs.

	Cons. après		Voy. toniques		Rapports
			Brèves	Longues	
Monosyll. C	voy. br.	384	474		8,1 /10
	voy. l.	341		444	7,7 /10
Dissyll. C	voy. br.	627	943		6,6 /10
	voy. l.	519		1557	3,3 /10
Trisyll. C	voy. br.	106	207		5,1 /10
	voy. l.	100		771	1,3 /10
Monosyll. V	voy. br.	15	22		6,8 /10
	voy. l.	31		35	8,9 /10
Dissyll. V	voy. br.	70	116		6,9 /10
	voy. l.	88		145	6,1 /10
Trisyll. V	voy. br.	35	75		4,7 /10
	voy. l.	42		223	1,9 /10

Notre première conclusion est renforcée par ces résultats. Nous pouvons maintenant préciser que l'apparition des cons. finales après voy. brève, dans les mots du type C, se marque d'autant plus, par rapport à la fréquence des cons. après voy. longue, que le mot est plus long. Des rapports 8,1 /10 pour cons. après brève et 7,7 /10 après longue dans les monosyllabes, nous passons à 6,6 /10 et 3,3 /10 dans les dissyllabes et ensuite à 5,1 /10 et 1,3 /10 dans les trisyllabes. Plus les mots du type C sont longs, moins nous trouvons de cons. finales (2.24), mais aussi le plus souvent celles que nous rencontrons se trouvent-elles après une voy. brève.

Quant à la plus grande apparition des cons. finales après voy. longue dans les mots du type V, cette caractéristique diminue d'autant plus, par rapport à la fréquence des cons. après voy. brève, que le mot est plus long. Les rapports 6,8 /10 pour cons. après voy. brève et 8,9 /10 après longue, dans les monosyllabes, passent à 6,9 /10 et à 6,1 /10 dans les dissyllabes ; ils attestent ensuite brusquement, pour les trisyllabes, une prédominance des cons. après voy. brève (rapports 4,7 /10 et 1,9 /10). Plus les mots du type V sont longs, moins on a de cons. finales (2.24), et aussi moins souvent ces cons. sont fréquentes après une voy. longue. C'est encore une économie de la dépense d'air.

6.11. Selon les constatations consignées en 6,9, *c* et *e*, il apparaît que les mots wallons qui se terminent par une cons. possèdent

le plus souvent une cons. d'articulation linguale-apicale, c'est-à-dire une cons. qui se réalise avec la partie la plus mobile de la langue [1]. Nous verrons plus loin (8.4) que les cons. finales partagent cette qualité de linguale-apicale avec les cons. simples intérieures. Il nous semble intéressant de rappeler que les cons. finales du wallon étaient, en latin, des cons. intérieures de mot (LUNA → *lœ̀n*, le **n** final dérivant du N intérieur latin). Nous n'avons pas recherché si les cons. intérieures latines étaient le plus souvent des linguales-apicales. Mais il se pourrait que la prédominance de ces éléments, qu'on remarque aujourd'hui en wallon, dans les positions finale et intérieure de mot, résulte de ce que les voy. finales et les voy. intérieures du wallon étaient, anciennement, les unes et les autres des voy. intérieures de mot.

6.12. Selon ce que nous constatons en 6.9, *d*, deux cons. sont généralement beaucoup plus fréquentes que **t** et **s** après les voy. longues ; ce sont **r** et **y**. Il faut examiner si ces cons. jouissent d'un caractère favorable pour occuper cette position finale après une voy. longue ou si un de leurs caractères ne provoque pas justement l'allongement de la voy. qui les précède. C'est évidemment la deuxième raison qui est à la source des finales de mot « voy. longue + **r** ou **y**. » En français, le **r** final et, selon certains orthophonistes, le **y** final exercent une influence allongeante sur la voy. qui les précède. M. Durand (*Voy. longues et voy. brèves*, p. 172) explique l'influence allongeante des deux cons. **r** et **y**, et d'autres, en français, en disant qu'elles font baisser la hauteur de la partie terminale de la voy. qui précède. Signalons que, sans avoir poussé

[1] Il est facile de déterminer les avantages que ce genre de finale peut présenter lorsque le mot fait partie d'une rhèse.

Si le mot suivant commence par une cons. linguale, l'articulation linguale-apicale, qui se réalise facilement, — la pointe de la langue étant, comme nous l'avons déjà dit, la plus mobile partie de l'organe le plus mobile de l'appareil phonateur — permet d'entreprendre plus aisément cette articulation qui suit.

Si le mot suivant commence par une non-linguale, il est probable que, par coarticulation, cette cons. se prépare déjà pendant l'émission de la linguale-apicale.

Si le mot suivant commence par une voy., la linguale-apicale sert de liaison et devient une cons. intérieure de rhèse. En comparant l'utilisation du système consonantique pour les cons. intérieures de mot (8.4) et celle que nous rencontrons ici, on remarque une grande ressemblance. Il semble que la cons. finale de mot est pour ainsi dire prédisposée à jouer le rôle d'une cons. intérieure dans la parole. Notons aussi que le **y**, très fréquent à la finale après voy. longue, constitue une espèce d'élément de liaison en wallon (6.6, note).

la recherche dans ses détails, nous notons, en gros, un même effet de ces cons. dans le parler wallon d'Oreye (*Études phonétiques*, pp. 64 et 67).

L'influence des cons. est cependant beaucoup moins déterminante en wallon d'Oreye qu'en français. Si, dans le parler d'Oreye, on ne trouve que de très rares voy. brèves fermées devant ces deux cons. (*ratat*uy 'ratatouille', emprunt du fr.), il n'en est pas de même des voy. ouvertes qui peuvent être brèves devant **r** et **y**. Précisons que seules les voy. brèves **œ̀** et **ò** se rencontrent devant **r** (*pœ̀r* 'pur', *pisœ̀r* 'manière de pincer', *pu:rit*œ̀r 'pourriture', *f*òr 'four' *m*òr 'mur') ; seules les voy. brèves **è**, **a**, **ò**, **œ̀**, **u** se rencontrent devant **y** (*i:d*èy 'idée', *p*èy 'pile (côté d'une pièce de monnaie)', *p*ay 'balle de céréale', *é:m*ay 'émail', *hèzb*ay 'Hesbaye', *p*òy 'poule', *fum*òy 'taupinière', *pòrtœ̀f*œ̀y 'portefeuille', et *ratat*uy déjà relevé).

6.13. Nous avons vu (2.22, 2.24, 2.25) comment se présente la fin du mot wallon, dans quelle mesure elle consiste soit en une voy., soit en une consonne. Nous venons de rechercher (6.10) avec quelle fréquence les cons. finales suivent une voy. brève ou une voy. longue. Il est intéressant d'examiner maintenant, en tenant compte du nombre des voy. toniques brèves et longues, combien de fois les brèves sont suivies d'une cons. et combien de fois les longues. Il faut spécialement remarquer que nous allons grouper, pour cette recherche, les cons. finales simples et les groupes consonantiques finals.

Pour les monosyllabes C, des 474 voy. toniques brèves, 401 sont suivies d'une ou de deux cons. (384 cons. simples + 17 groupes consonantiques), soit 84,6 % ; des 444 longues, 341 sont suivies d'une cons., soit 76,8 %.

Pour les monosyllabes V, des 22 voy. toniques brèves, 18 sont suivies d'une ou de deux cons. (15 cons. simples + 3 groupes consonantiques), soit 81,8 % ; des 35 longues, 31 sont suivies d'une cons., soit 88,6 %.

Pour les dissyllabes C, des 943 voy. toniques brèves, 635 sont suivies d'une ou de deux cons. (627 cons. simples + 8 groupes consonantiques), soit 67,3 % ; des 1.557 longues, 519 sont suivies d'une cons., soit 33,3 %.

Pour les dissyllabes V, des 116 voy. toniques brèves, 73 sont suivies d'une ou de deux cons. (70 cons. simples + 3 groupes conso-

nantiques), soit 62,9 % ; des 145 longues, 88 sont suivies d'une cons., soit 60,7 %.

Pour les trisyllabes C, des 207 voy. toniques brèves, 107 sont suivies d'une ou deux cons. (106 cons. simples + 1 groupe consonantique), soit 51,7 % ; des 771 longues, 110 sont suivies d'une cons., soit 14,3 %.

Pour les trisyllabes V, des 75 voy. toniques brèves, 36 sont suivies d'une ou de deux cons. (35 cons. simples + 1 groupe consonantique), soit 48 % ; des 223 longues, 42 sont suivies d'une cons., soit 18,8 %.

A l'aide de ces données, nous pouvons dresser le tableau suivant :

	Mono- C	Mono- V	Dis- C	Dis- V	Tri- C	Tri- V
Voy. br. + cons. fin.	84,6 %	81,8 %	67,3 %	62,9 %	51,7 %	48 %
Voy l. + cons. fin.	76,8 %	88,6 %	33,3 %	60,7 %	14,3 %	18,8 %

6.14. Ce tableau, enfin, fait apparaître certains traits nouveaux de la constitution phonique, en ce qui touche aux finales consonantiques :

a) Les voy. toniques brèves sont moins souvent suivies d'une cons. finale dans les mots du type V que dans les mots du type C correspondant ; si les différences entre les pourcentages sont petites, elles sont cependant constantes (monosyll. 81,8 % contre 84,6 % ; dissyll. 62,9 % contre 67,3 % ; trisyll. 48 % contre 51,7 %);

b) Les voy. toniques longues sont plus souvent suivies d'une cons. finale dans les mots du type V que dans les mots du type C correspondant (monosyll. 88,6 % contre 76,8 % ; dissyll. 60,7 % contre 33,3 % ; trisyll. 18,8 % contre 14,3 %) ;

c) Dans les mots du même type et du même nombre de syllabes, monosyllabes V exceptés, les voy. longues sont moins souvent suivies d'une cons. que les brèves (monosyll. C 76,8 % contre 84,6 % ; dissyll. C 33,3 % contre 67,3 % ; dissyll. V 60,7 % contre 62,9 % ; trisyll. C 14,3 % contre 51,7 % ; trisyll. V 18,8 % contre 48 %);

d) La fréquence des cons. finales diminue pour les mots des deux types et après les voy. des deux durées, au fur et à mesure que les

mots comptent plus de syllabes (type C, après voy. brève, 84,6 %, 67,3 %, 51,7 %, après voy. longue 76,8 %, 33,3 %, 14,3 % ; type V, après voy. brève 81,8 %, 62,9 %, 48 %, après voy. longue, 88,6 %, 60,7 %, 18,8 %).

7. Groupes consonantiques finals.

Le wallon d'Oreye compte quelques groupes consonantiques finals, mais ils sont peu nombreux : 2,3 % de l'ensemble des finales consonantiques dans les monosyllabes C, 6,1 % dans les monosyllabes V, 0,7 % dans les dissyllabes C, 1,9 % dans les dissyllabes V, 0,5 % dans les trisyllabes C et 1,3 % dans les trisyllabes V (6.1). La situation sur ce point est tout à fait différente de celle qu'on rencontre en français. Mais elle ressemble quelque peu à celle qu'on trouve dans d'autres parlers romans, comme l'espagnol qui ignore tout groupe consonantique à la fin de mot (E. Alarcos Llorach, *Fonología*, p. 129), l'italien et le portugais [1].

7.1. Voici l'état que nous avons relevé pour les groupes consonantiques finals :

MONOSYLLABES C.

De toutes les finales consonantiques, 2.3 % consistent en un groupe consonantique.

Classement :

rt	3	**rp**	1
rs	3	**lt**	1
rk	2	**ls**	1
rs	2	**lm**	1
rm	2	**ks**	1
			17

[1] Selon V. Mathesius (*Structure... du tchèque*, TP, t. I, p. 78), il y a « aversion du tchèque pour l'accumulation des cons. à la fin de syllabe... Pour les types [de mot] terminés par un groupe de deux ou de trois cons. (abb, abbb, babb [c'est-à-dire, pour nous, VCC, VCCC, CVCC]), le tchèque ne compte même pas cent mots (de un à quatre sons), alors que l'allemand en compte près de cinq cents ». Mathesius continue : « Un fait complémentaire du précédent est la constatation que le tchèque affectionne beaucoup plus que l'allemand les groupes de cons. au début du mot ». Sur ce sujet, voyez P. Menzerath, *Die Architektonik*, pp. 64, 72 et surtout 77.

Voici les mots qui comportent ces finales : *ka*rt 'carte (postale, de géographie)', *ga*rt 'garde (champêtre)', *mè*rt 'merde', *gò*rš 'gorge', *vyè*rš 'vierge', *ma*rš 'marche', *tü*rk 'turc', *ba*rk 'barque', *ga*rs 'garce', *fa*rs 'farce', *tè*rm 'terme, service militaire', *fò*rm 'forme', *ma*rp 'marbre', *ha*lt 'halte', *va*ls 'valse', *ka*lm 'calme', *fi*ks 'fixe'. Nous n'avons pas relevé dans notre lexique : *pa*rk 'parc', *ma*rk 'marque', *syè*rš 'cierge'.

MONOSYLLABES V.

De toutes les finales consonantiques, 6,1 % consistent en un groupe consonantique.

Voici les 3 mots relevés : *a*rm 'arme', *ò*rm 'orme', *u*rs 'ours'.

DISSYLLABES C.

De toutes les finales consonantiques, 0,7 % consistent en un groupe consonantique.

Voici les 8 mots relevés : *rima*rk 'remarque', *kã:sè*rf 'conserve', *kòmè*rs 'commerce', *divò*rs 'divorce', *dé:ma*rš 'démarche', *rišè*rš 'recherche', *žã:da*rm 'gendarme', (*pò vòz*) *guvè*rn '(pour votre) gouverne'.

DISSYLLABES V.

De toutes les finales consonantiques, 1,9 % consistent en un groupe consonantique.

Voici les 3 mots relevés : *èkli*ps 'éclipse', *èša*rp 'écharpe', *ã:vè*rs 'Anvers'.

TRISYLLABES C.

Voici le seul mot relevé : *dé:kuvè*rt 'découverte'.

TRISYLLABES V.

Voici le seul mot relevé : *ünifò*rm 'uniforme'.

7.2. Des données qui précèdent, nous déduisons les caractéristiques suivantes :

a) Dans la plupart des cas, nous avons affaire à une séquence vibrante ou liquide + occlusive ou constrictive fricative;

b) Le premier élément est le plus généralement un **r** : 13 (monosyll. C) + 3 (monosyll. V) + 8 (dissyll. C) + 2 (dissyll. V) + 1 (trisyll. C) + 1 (trisyll. V), soit 28 sur un total de 33 consonnes ;

c) Le deuxième élément est toujours une cons. qui pourrait être finale en tant que finale simple ; nous trouvons la variété sourde des occlusives orales, les constrictives fricatives sourdes et les nasales.

7.3. Reprenons et comparons les pourcentages qui indiquent la fréquence des groupes consonantiques finals par rapport à la fréquence du total des finales consonantiques :

	Type C	Type V
Monosyllabes	2,3 %	6,1 %
Dissyllabes	0,7 %	1,9 %

Nous avons déjà fait remarquer, que, en général, plus les mots sont compliqués en éléments phoniques, plus les groupes consonantiques finals sont rares. Le travail articulatoire et la dépense d'air sont donc d'autant plus réduits, à la finale, qu'ils sont plus importants pour la séquence phonique qui précède la finale. Si le mot est plus compliqué par la présence de syllabes plus nombreuses, on constate, dans les deux types, que le pourcentage des groupes consonantiques finals diminue en passant des mono- aux dis- puis aux trisyllabes [1]. S'il est plus compliqué par la présence d'une cons. initiale (type C), on constate que le pourcentage diminue aussi en passant du type V au type C du même nombre de syllabes.

[1] On pourrait se demander si le wallon n'emprunterait pas, en général, au français plus de mono- que de dis- et de trisyllabes. S'il en était ainsi, en effet, puisque les mots français connaissent les groupes consonantiques finals et puisque, comme nous le verrons plus loin (7.6), les mots que nous relevons ici sont des emprunts du français, on se dirait aisément que la situation que nous notons n'est qu'une simple conséquence du phénomène de l'emprunt. Mais il n'en est rien. Vérification faite pour les mots qui commencent par **p, pl, pr**, c'est dans les trisyllabes qu'on trouve, relativement, le plus grand nombre d'emprunts au français ; viennent ensuite les dissyllabes, mais avec un nombre bien moins élevé ; viennent enfin les monosyllabes, parmi lesquels ces emprunts sont très rares. Cette constatation donne toute sa valeur à la remarque que nous faisons ci-dessus.

7.4. Au point de vue phonétique, c'est un fait que, dans le parler d'Oreye, tous les groupes consonantiques finals viennent après une voy. tonique brève. Cette qualité de la voy. ne peut toutefois être retenue comme un trait spécifique de la constitution phonique du wallon. En effet, tous ces mots à groupe consonantique final sont des emprunts du français, et le français ne connaît que la voy. brève devant les finales **r** ou **l** + consonne. Il s'ensuit cependant, pour le wallon comme pour le français, que la fin de mot articulatoirement chargée voit sa dépense d'air réduite par la brièveté de la voyelle.

Nous ferons remarquer que le **r**, qui est de beaucoup le plus fréquent comme premier élément de groupe, est une cons. qui s'assourdit déjà en partie ou complètement lorsque la dernière cons. du mot est une sourde. L'économie du travail laryngien que nous avons notée comme caractéristique à la fin de mot dans les finales consonantiques simples se manifeste, ici encore, et dès le premier des deux éléments du groupe [1].

Il faut noter que les mots qui, en wallon d'Oreye, finissent par un groupe consonantique commencent par une cons. simple ou, parfois, par un groupe dont le deuxième élément est semi-consonantique ; il semble bien que la finale articulatoirement chargée ne s'accommode guère d'une initiale également d'articulation chargée. Le français lui-même, malgré son articulation très tendue, ne connaît pas beaucoup de mots courants ainsi constitués : *triste, fruste, traître, glabre* [2]... ; un certain nombre des mots de ce type, en français, n'appartiennent pas au fonds populaire de la langue.

[1] Signalons qu'un changement s'est manifesté dans l'accueil que peut faire le wallon d'Oreye aux mots français à groupe consonantique final. Autrefois, en effet, il y avait probablement simplification du groupe dans beaucoup de cas. Aujourd'hui, la simplification ne se produit plus dans certains cas où le groupe consonantique final comporte une première cons. **l** ou **r** et est précédé d'une voy. brève. A noter que si la cons. finale est une sonore en français, elle s'assourdit en wallon. Il est caractéristique, à ce propos, de signaler la coexistence, à Oreye, de *gà:*r et de *ga*rt 'garde' ; à côté de l'emprunt ancien, *gà:*r, un autre, *ga*rt, est apparu plus récemment.

J. Warland (*Glossar und Grammatik*, p. 259) parle de groupes consonantiques finals « non encore réduits ». Il est possible que, dans certains cas et dans certains emprunts, une réduction s'opérera. Pour le parler d'Oreye, la vie de l'emprunt nouveau *gart*, à côté de *gà:r* en voie d'extinction, nous porterait plutôt, s'il nous fallait quitter notre rôle descriptif, à parler de l'apparition d'un nouveau genre de finale consonantique.

[2] En français, le groupe final est assez souvent en *-ste*, une suite très fréquente à l'intérieur du mot wallon — on la retrouve comme élément de liaison entre les mots (21.5 — et fréquente aussi, semble-t-il, à l'intérieur du mot français.

En ce qui concerne les apertures, les groupes consonantiques finals que nous avons relevés présentent dans 13 cas la suite 3 + 1, dans 10 cas la suite 3 + 0, dans 9 cas la suite 3 + 2, et dans 2 cas seulement la suite 0 + 1, dans laquelle les deux cons. implosives ne forment pas un ensemble d'apertures décroissantes. Toutes les autres suites d'apertures sont parfaitement convenables pour une fin de syllabe et pour une fin de mot, surtout si l'on considère que cette suite vient après une voy. tonique d'aperture 6 ou 7. La différence des apertures est ainsi très importante. Dans 3 cas seulement, cette voy. est d'aperture 5 ; sur ces trois cas, nous trouvons les deux finales complexes de suite 0 + 1 (*fi*ks, *èkli*ps).

La tendance populaire française à tranformer des mots comme *luxe* en *lusque* n'existe pas en wallon.

7.5. Au point de vue phonologique, l'existence de groupes consonantiques finals pourrait offrir un grand rendement d'oppositions. Cette possibilité n'est pas exploitée. On ne manquera pas de noter comment certaines exigences phonétiques (en l'occurrence une fin de mot qui ne soit pas articulatoirement trop chargée) peuvent déterminer, en les limitant, les possibilités phonologiques.

7.6. Historiquement, tous les mots à groupe consonantique final du wallon d'Oreye sont des emprunts du français. Les emprunts de mots, conditionnés très souvent par les modes de vie moderne, continuent toujours à se faire au français. Dans leur forme wallonne, tous ces termes connaissent la réduction du groupe consonantique final (Ch. Bruneau, *Étude phonétique des patois d'Ardenne* [1], p. 502) ; ainsi le fr. *intolérable* → wall. *ẽ:tòlé:rà:*p. Seuls font exception les termes que nous avons rencontrés, qui présentent les suites **r** ou **l** ou **k** + consonne. La réduction des groupes consonantiques finals qu'on trouvait autrefois doit être assez ancienne (voir notamment W. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, t. I, p. 271).

8. Consonnes simples médiales.

8.1. L'examen des cons. médiales pose un problème. Faut-il

[1] Paris, Champion, 1913.

examiner en même temps les cons. placées entre deux voy. non-toniques, premières cons. médiales des trisyllabes, et les cons. placées entre une voy. non-tonique et une voy. tonique, cons. médiales des dissyllabes et deuxièmes cons. médiales des trisyllabes ? Nous ne le croyons pas. Certaines variations importantes dans les fréquences propres à plusieurs éléments nous autorisent à entreprendre des recherches séparées pour les cons. qui occupent des places différentes dans le mot.

Voici l'état que nous avons constaté. Rappelons que dans cette position, les cons. simples sont beaucoup plus fréquentes que les groupes consonantiques (2.24, 2.25).

Dissyllabes C.

Dans 1.733 cas, soit, par rapport à 2.500, total des dissyllabes C, dans 69,3 % des cas, la voy. protonique est séparée de la tonique par une cons. simple.

Les pourcentages sont calculés par rapport à 1.733.

		%			%
t	175	10,1	**h**	72	4,2
r	159	9,2	**ñ**	59	3,4
l	154	8,9	**d**	58	3,4
s	127	7,3	**b**	53	3,1
k	118	6,8	**w**	53	3,1
n	108	6,2	**č**	52	3
m	102	5,9	**ğ**	30	1,7
y	96	5,5	**ġ**	24	1,4
p	87	5	**f**	21	1,2
v	82	4,7	**š**	19	1,1
z	81	4,7	**ž**	2	0,1

Exemples : *šatu* 'réprimande', *sà:rò* 'sarrau', *fri:lœ́:* 'frileux', *kwasi:* 'écraser', *flòkè* 'noeud de rubans', *fini* 'finir', *blamé:* 'flamber', *ğòyœ́:* 'joyeux', *gripé:* 'grimper', *divis* 'propos, conversation', *plè:zi:r* 'plaisir', *krahè:* 'escarbille', *giñã:* 'guignon', *čó:di:r* 'chaudière', *kã:ba* 'combat', *trawé:* 'trouer', *klẽ:či:* 'pencher', *prã:ği:r* 'sieste', *brigà:t* 'brigade, équipe', *tòfè:r* 'toujours', *pẽ:šã:* 'pension', *bižu* 'bijou'.

DISSYLLABES V.

Dans 139 cas, soit, par rapport à 261, total des dissyllabes V, dans 53,5 % des cas, la voy. protonique est séparée de la tonique par une cons. simple.

Les pourcentages sont calculés par rapport à 139.

		%			%
t	14	10,1	**f**	7	5
m	14	10,1	**k**	5	3,6
r	13	9,4	**w**	4	2,9
d	11	7,9	**g**	4	2,9
p	9	6,5	**š**	2	1,4
s	9	6,5	**ž**	2	1,4
v	9	6,5	**y**	2	1,4
h	8	5,8	**ñ**	2	1,4
l	8	5,8	**z**	1	0,7
n	8	5,8	**č**	—	—
b	7	5	**ğ**	—	—

Exemples : *à:tu:* 'autour', *i:mà:č* 'image', *œ:ròp* 'Europe', *è:di:* 'aider', *é:pã:š* 'éponge', *èsã:n* 'ensemble', *ã:vèrs* 'Anvers', *u:hè:* 'oiseau', *alèn* 'haleine', *ü:ni* 'unir', *òbü* 'obus', *ẽ:fè:r* 'enfer', *akã:t* 'acompte', *awèn* 'avoine', *ó:güs* 'Auguste', *èšarp* 'écharpe', *é:žip* 'Égypte', *uyè* 'œillet (trou)', *òñè:* 'agneau', *azi:l* 'asile'.

TRISYLLABES C, 1ᵉˢ CONSONNES.

Dans 650 cas, soit, par rapport à 978, total des trisyllabes C, dans 66,5 % des cas, la voy. initiale est séparée de la protonique par une cons. simple.

Les pourcentages sont calculés par rapport à 650.

		%			%
m	68	10,5	**r**	43	6,6
p	67	10,3	**f**	39	6
t	55	8,5	**b**	37	5,7
l	51	7,8	**z**	35	5,4
k	43	6,6	**n**	30	4,6
s	43	6,6	**v**	28	4,3

		%			%
h	25	3,8	w	8	1,2
d	22	3,4	š	7	1,1
č	17	2,6	ģ	5	0,8
y	14	2,2	ñ	3	0,5
ğ	9	1,4	ž	1	0,2

Exemples : *čamusi:* 'moisir', *krapülœ:* 'crapuleux', *dé:tèsté:* 'détester', *tèlèfòn* 'téléphone', *klikòti:y* 'chiffonnier', *prẽ:sipà:* 'principal', *šarité:* 'charité', *plafòné:* 'plafonner', *tribuhi:* 'trébucher', *pèzã:tœ:r* 'pesanteur', *žènèral* 'général', *hà:vèstrik* 'sous-ventrière', *nà:hihã:* 'fatigant', *grã:divœ:* 'vaniteux, orgueilleux', *kičèsi:* 'chasser avec insistance', *viyòlèt* 'violette', *riğòwé:* 'rejouer', *lœ:waru* 'loup-garou', *mašinœ:* 'machiniste, mécanicien', *bigarò* 'bigarreau', *siñatœr* 'signature', *lé:žipã:* 'légipont (variété de poires)'.

TRISYLLABES C, 2es CONSONNES.

Dans 763 cas, soit, par rapport à 978, total des trisyllabes C, dans 78 % des cas, la voy. protonique est séparée de la tonique par une cons. simple.

Les pourcentages sont calculés par rapport à 763.

		%			%
t	115	15,1	z	28	3,7
n	84	11	h	24	3,1
r	76	10	p	19	2,5
l	65	8,5	č	19	2,5
m	54	7,1	v	15	2
s	45	5,9	w	14	1,8
k	44	5,8	b	10	1,3
š	33	4,3	ğ	9	1,2
ñ	31	4,1	ģ	7	0,9
y	31	4,1	f	7	0,9
d	30	3,9	ž	3	0,4

Exemples : *klikòti:y* 'chiffonnier', *šagriné:* 'chagriner', *frèdèrik* 'Frédéric', *ğa:lvòlã:* 'tarare', *binamé:* 'bien-aimé, gentil', *trakasé:* 'tracasser', *sèfòké:* 'suffoquer', *farmašẽ:* 'pharmacien', *fòrpuñi:* 'se tromper en donnant une poignée trop grosse', *wastruyi:* 'friper,

abîmer (vêtements)', *galvó:*dé: 'galvauder', *kiǧà:zé:* 'décrier', *nu:ri*hã: 'nourrissant', *prẽ:si*pà: 'principal', *sipràː*či: 'écraser', *tu:rsi*vœ: 'astucieux, intrigant', *žiru*wèt 'girouette', *vaga*bã: 'vagabond' (*sò l*) *hubdigè* '(en) goguette', *mèzbrüǧi:* 'maltraiter', *rèsčà:*fé: 'réchauffer', *diri*žé: 'diriger'.

TRISYLLABES V, 1es CONSONNES.

Dans 198 cas, soit, par rapport à 298, total des trisyllabes V, dans 66,4 % des cas, la voy. initiale est séparée de la protonique par une cons. simple.
Les pourcentages sont calculés par rapport à 198.

		%			%
b	25	12,6	**s**	6	3,5
r	23	11,6	**h**	6	3,5
m	20	10,1	**š**	5	2,5
p	17	8,6	**g**	3	1,5
v	17	8,6	**ǧ**	3	1,5
t	15	7,6	**w**	2	1
k	15	7,6	**z**	1	0,5
l	12	6,1	**č**	—	—
f	10	5,1	**ž**	—	—
d	9	4,5	**y**	—	—
n	9	4,5	**ñ**	—	—

Exemples : *ã:*b*ara* 'embarras', *ó:*r*é:myèl* 'loriot', *è*m*ã:či:* 'emmancher', *i*p*òté:k* 'hypothèque', *é:*v*ã:zil* 'évangile', *ẽ:*t*èrè* 'intérêt', *à:*k*òlit* 'enfant de choeur', *a*l*umé:* 'allumer', *ẽ:*f*ã:tri:y* 'infanterie', *è*d*amé:* 'entamer', *ò*n*è:tmẽ:* 'honnêtement', *a*s*ü:rã:s* 'assurance', *à:*h*i:ymẽ:* 'aisément', *è*š*apé:* 'échapper', *a*g*ayã:* 'ustensile, engin', *a*ǧ*üstœ:* 'ajusteur', *è*w*aré:* 'étonner', *ã:*z*ẽ:mmẽ:* 'onzièmement'.

TRISYLLABES V, 2es CONSONNES.

Dans 222 cas, soit, par rapport à 298, total des trisyllabes V, dans 74,5 % des cas, la voy. protonique est séparée de la tonique par une cons. simple.

Les pourcentages sont calculés par rapport à 222.

		%			%
r	26	11,7	**s**	13	5,9
t	25	11,3	**m**	13	5,9
l	21	9,5	**y**	11	5
n	16	7,2	**v**	10	4,5
š	9	4,1	**p**	7	3,2
w	9	4,1	**f**	5	2,3
k	8	3,6	**ž**	5	2,3
č	8	3,6	**h**	5	2,3
d	8	3,6	**ñ**	4	1,8
ğ	8	3,6	**b**	2	0,9
z	8	3,6	**ġ**	1	0,5

Exemples : *òpèrè:* 'opérer', *ipòté:k* 'hypothèque', *ã:bala:š* 'emballage', *à:rmònak* 'almanach', *ènòsẽ:* 'simple d'esprit', *à:rémüs* 'salamalecs', *ẽ:trà:yi:* 'éclaircir (un semis)', *òktavi:y* 'Octavie', *ẽ:vã:šã:* 'invention', *arawi:* 'enrager', *à:brikò* 'abricot', *èbà:či:* 'ébaucher', *aksidẽ:* 'accident', *ó:rlòği:y* 'horloger', *òpó:zé:* 'opposer', *ã:trœpó:* 'entrepôt', *üniform* 'uniforme', *é:vã:žil* 'évangile', *èkrà:hi:* 'engraisser', *apuñi:* 'empoigner', *èskabèl* 'escabelle', *é:lé:gã:s* 'élégance'.

CONSONNES ENTRE LES VOY. PROTONIQUES ET TONIQUES.

8.2. Des données qui précèdent, relatives aux cons. simples entre les voy. protoniques et toniques, nous tirons les constatations suivantes :

a) Il existe une très nette prédominance des cons. d'articulation linguale-apicale (dissyll. C, **t** 10,1 %, **r** 9,2 %, **l** 8,9 %, **s** 7,3 % ; dissyll. V, **t** 10,1 %, **r** 9,4 %, **d** 7,8 % ; trisyll. C, **t** 15,1 %, **n** 11 %, **r** 10 %, **l** 8,5 % ; trisyll. V, **r** 11,7 %, **t** 11,3 %, **l** 9,5 %, **n** 7,2 %, **s** 5,9 %) ;

b) Lorsqu'une articulation comporte une variété sourde et une sonore, la première est plus fréquente que la seconde (dissyll. C, **t** 10,1 % et **d** 3,4 %, **s** 7,3 % et **z** 4,7 %, **k** 6,8 % et **ġ** 1,4 %, **p** 5 % et **b** 3,4 %, **č** 3 %et **ğ** 1,7 %, **š** 1,1 % et **ž** 0,1 % ; dissyll. V, **t** 10,1 % et **d** 7,9 %, **p** 6,5 % et **b** 5 %, etc. ; trisyll. C, **t** 15,1 % et **d** 3,9 %, **s** 5,9 % et **z** 3,7 %, **p** 2,5 % et **b** 1,3 %, etc. ; trisyll. V,

t 11,3 % et **d** 3,6 %, **s** 5,9 % et **z** 3,6 %, **š** 4,1 % et **ž** 2,3 %, etc.). Seuls **v** et **f** font exception (dissyll. C, **v** 4,7 % et **f** 1,2 % ; dissyll. V, **v** 6,5 % et **f** 5 % ; trisyll. C, **v** 2 % et **f** 0,9 % ; trisyll. V, **v** 4,5 % et **f** 2,3 %) ;

c) Si les cons. sourdes l'emportent en nombre sur les sonores, on trouve cependant, parmi les plus fréquentes, des cons. comme **r**, **l**, **n**, qui sont toujours sonores ; il n'en existe aucune variété sourde dans le wallon d'Oreye ;

d) Si on fait la somme des pourcentages relatifs aux cinq premières cons. linguales-apicales des classements, on s'aperçoit qu'elle est plus importante pour les trisyllabes que pour les dissyllabes et pour les mots du type C que pour les mots du type V (dissyll. C, **t** 10,1 % + **r** 9,2 % + **l** 8,9 % + **s** 7,3 % + **n** 6,2 % = 41,7 % ; dissyll. V, **t** 10,1 % + **r** 9,4 % + **d** 7,9 % + **s** 6,5 % + **l** 5,8 % = 39,7 % ; trisyll. C, **t** 15,1 % + **n** 11 % + **r** 10 % + **l** 8,5 % + **s** 5,9 % = 50,5 % ; trisyll. V, **r** 11,7 % + **t** 11,3 % + **l** 9,5 % + **n** 7,2 % + **s** 5,9 % = 45,6 %).

Graphique n° 7.

Il ne faut pas perdre de vue que, dans des graphiques comme celui-ci et dans les suivants (graphiques de 8 à 11), nous rapprochons les représentations de pourcentages relatifs à des cons. qui sont toutes intervocaliques sans doute, mais qui n'occupent pas la même place dans le mot.

Nous attirerons l'attention, premièrement, sur la fréquence des linguales-apicales, **t**, **s**, **l**, **r**, dans les dissyllabes ; deuxièmement, sur l'augmentation des pourcentages des non-linguales, **p**, **b**, **f**, **v**, **m**, en tant que premières cons. intérieures des trisyllabes (cela résultant du nombre assez considérable de mots composés d'un préfixe) ; les linguales-apicales toutefois conservent toujours des pourcentages assez élevés.

Pour les deuxièmes cons. intérieures des trisyllabes, tout en notant encore les pourcentages considérables des linguales-apicales, **t**, **s**, **l**, **r**, **n**, nous ferons remarquer les pourcentages assez élevés d'une non-linguale, **m** (dus à la présence d'adverbes de manière composés à l'aide du suffixe *-mẽ:*, fr. *-ment*).

8.3. Rappelons, pour mémoire, que les cons. simples intérieures

GRAPHIQUE Nº 7

CONSONNES SIMPLES MÉDIALES

MOTS DU TYPE C

CONS. DES DISSYLLABES
1

1res CONS. DES TRISYLLABES
2es CONS. DES TRISYLLABES

POURCENTAGES

15
10
5

p t k č b d g ǧ f s š v z ž h l r y w m n ñ

MOTS DU TYPE V

POURCENTAGES

10
5

p t k č b d g ǧ f s š v z ž h l r y w m n ñ

sont, par rapport aux groupes consonantiques intérieurs, plus fréquentes dans les trisyllabes que dans les dissyllabes et dans les mots du type C que dans les mots du type V (dissyll. C 69,3 %, dissyll. V 53,3 % ; trisyll. C 78 %, trisyll. V 74,5 %). Plus les mots sont compliqués en éléments constitutifs, soit à cause du nombre des syllabes, soit à cause de la présence d'une cons. initiale (type C), plus nombreux sont les éléments consonantiques simples en position intérieure, et ceci au détriment des groupes consonantiques (2.22, 2.24, 2 25). Nous avons déjà constaté des caractéristiques semblables d'allégement du travail articulatoire et de la dépense d'air, dans les mêmes conditions, pour les cons. simples et les groupes consonantiques initiaux, ainsi que pour les cons. simples et les groupes consonantiques finals (2.22, 2.24, 2.25).

8.4. Au point de vue phonétique, le caractère le plus important des cons. simples médiales est sans aucun doute l'articulation linguale-apicale. Nous pouvons, en effet, considérer comme secondaires le mode de fermeture du canal buccal (puisque nous trouvons **t** et **k** occlusifs à côté de **s**, **r** et **l** constrictifs) et aussi le jeu des cordes vocales (puisque nous trouvons **r** et **l** sonores à côté de **t** et **s** sourds).

Il existe une différence profonde entre l'utilisation qu'on trouve ici du système consonantique et celle qu'on trouve pour la position initiale de mot (cons. le plus fréquemment non-labiales). Il n'en est pas de même si l'on compare cette utilisation avec celle qu'on rencontre en position finale de mot ; dans ces deux cas, en effet, il y a un emploi assez intense des éléments d'articulation linguale-apicale ; nous ne pouvons cependant pousser le rapprochement jusqu'au bout : d'une part, les cons. finales, occlusives ou constrictives fricatives, ne peuvent jamais être sonores, d'autre part, toutes les finales sont de tension musculaire décroissante, tandis que les cons. simples médiales sont de tension croissante.

Si l'on se reporte à l'articulation consonantique d'un mot du type C à finale vocalique, on constate que, en général, la langue tarde à se mettre en activité au début du mot, mais qu'elle maintient son activité au milieu et à la fin du mot. Si l'on se préoccupe de l'activité des cordes vocales, on s'aperçoit qu'il n'en est nullement de même : l'activité laryngienne est peu fréquente pour les cons. initiales, peu fréquente aussi pour les cons. intérieures et elle n'existe pour les cons. finales que lorsque l'articulation ne comporte pas de

variété sourde. Nous avons déjà noté une semblable différence entre l'activité de la langue et celle des cordes vocales à propos des cons. finales (6.5).

La remarque *d*, en 8.2, indiquant un emploi plus intense des cons. médiales simples aux dépens des groupes consonantiques intérieurs lorsque le mot est plus compliqué en éléments constitutifs entre évidemment dans la série des traits semblables que nous avons relevés jusqu'ici (2.24, 2.25, 5.1, 7.3).

8.5. Au point de vue phonologique, l'opposition «cons. simple ↔ groupe consonantique», en position médiale, offre un certain rendement dont il ne faut cependant pas s'exagérer l'importance. Pour les mots commençant par **p**, lesquels comptent 148 cons. médiales simples et 59 groupes consonantiques, nous relevons les oppositions suivantes : *pi:*tl*é:* 'remuer les pieds' ↔ *pi:lé:* 'piailler (pour quémander)', *pè*nt*é:* 'priser' ↔ *pèté:* 'péter', *pè*rm*i* 'permis' ↔ *pèri* 'périr', *pa*rk*è* 'parquet' ↔ *pakè* 'paquet', *pà:*rt*i* 'partager' ↔ *pà:*t*i* 'pâtir', *pò*kr*è:* 'orgelet' ↔ *pòrè:* 'poireau'.

8.6. Le nombre élevé des cons. sourdes en position intervocalique peut surprendre. On sait, en effet, que les cons. simples, sourdes et intervocaliques du latin se sont sonorisées et que la plupart ont poursuivi leur évolution (PACARE → **pagare* → wall. *payi:*, fr. *payer* ; MUTARE → **mudare* → wall. *muwé:*, fr. *muer* ; PE(N)SARE → **pezare* → wall. *pèzé:*, fr. *peser* ; *TROPARE → *trob*are* → wall. *tròvé:*, fr. *trouver*). Les actuelles cons. simples sourdes intérieures du wallon proviennent de séquences où la cons. latine n'était pas intervocalique, mais appuyée par une autre cons., disparue aujourd'hui (*BACCINU → wall. *basèñ*, MAT(U)TINU → *matèñ*, SAPPINU → *sapèñ*, CANTARE → *čã:té:*).

On constate donc qu'on part d'un état de langue où les cons. simples intervocaliques sont souvent sourdes — dans la constitution du mot latin, il nous paraît qu'il y avait déjà prédominance des sourdes —, qu'on arrive à une période où toutes ces cons. se sonorisent (au cours du VI[e] siècle), que l'évolution continue et qu'on aboutit finalement, de nos jours, à un état de langue où les cons. sourdes intervocaliques sont de nouveau bien plus nombreuses que les sonores. Nous connaissons le processus des diverses évolutions historiques et nous n'ignorons pas que l'état actuel résulte des différentes transformations, mais on pourrait toutefois se poser la

question : depuis le VIe siècle, les cons. intervocaliques n'ont-elles pas tendu à être des sourdes ? Nous nous abstiendrons de répondre et de parler des tendances du wallon actuel. L'évolution historique, telle qu'elle se produira dans l'avenir, pourra sans doute résoudre la question.

CONSONNES ENTRE LES VOY. INITIALES ET PROTONIQUES.

8.7. Des données qui précèdent, relatives aux cons. simples entre les voy. initiales et protoniques, nous tirons les constatations suivantes :

a) Des cons. d'articulation non-linguale viennent en tête des classements (trisyll. C, **m** 10,5 %, **p** 10,3 % ; trisyll. V, **b** 12,6 %, **m** 10,1 %, **p** 8,6 %, **v** 8,6 %) ;

b) Si, pour les trisyllabes C, l'intensité d'emploi des éléments sourds l'emporte sur celle des éléments sonores correspondants (**p** 10,3 % contre **b** 5,7 %, **t** 8,5 % contre **d** 3,4 %, **k** 6,6 % contre **ĝ** 0,8 %, etc.), cette caractéristique est moins marquée pour les trisyllabes V où nous trouvons même **b** 12,6 % contre **p** 8,6 % et **v** 8,6 % contre **f** 5,1 % ;

c) Si on fait la somme des pourcentages relatifs aux cinq premières cons. non-linguales de nos classements, on s'aperçoit qu'elle est plus considérable pour les mots du type V que pour les mots du type C (trisyll. V, **b** 12,6 % + **m** 10,1 % + **p** 8,6 % + **v** 8,6 % + **f** 5,1 % = 45 % ; trisyll. C, **m** 10,5 % + **p** 10,3 % + **f** 6 % + **b** 5,7 % + **v** 4,3 % = 36,8 %). La somme des pourcentages des cinq premières cons. linguales est à peu près égale dans l'un et l'autre cas (trisyll. V, **r** 11,6 % + **t** 7,6 % + **k** 7,6 % + **l** 6,1 % + **d** 4,5 % = 37,4 % ; trisyll. C, **t** 8,5 % + **l** 7,8 % + **k** 6,6 % + **s** 6,6 % + **r** 6,6 % = 36,1 %).

8.8. Nous avons déjà constaté plusieurs fois que plus les mots sont compliqués en éléments phoniques, plus intense est l'utilisation d'éléments consonantiques simples et de réalisation aisée ; nous aurions pu dire : moins les mots sont compliqués en éléments constitutifs, plus intense est l'utilisation d'éléments consonantiques complexes et de réalisation malaisée. C'est encore ce que nous trouvons pour les premières cons. médiales dans les trisyllabes. Les éléments labiaux, qui se forment moins vite que les éléments

linguaux, sont plus fréquents dans les mots du type V que dans les mots du type C.

Nous ne pouvons manquer de mettre en rapport cette plus grande fréquence des cons. labiales comme premières cons. médiales dans les trisyllabes V avec la constatation que nous avons consignée en 4.3, à savoir que, pendant que la cons. initiale non-linguale de mot se réalise, la langue est prête pour recevoir la préparation mécanique qui suit la préparation psychique. Si nous signalons dès maintenant — ce que nous verrons en 14.2 — que les mots du type V commencent dans la très grande majorité des cas par une voy. très ouverte (**a, à, ã, è**), on comprendra que dans les mots du type V, comme dans les mots du type C, il se réalise une certaine économie du travail articulatoire lingual : on y trouve un début de mot qui consiste dans une suite « voy. ouverte, et même très ouverte, + cons. d'articulation non-linguale ».

8.9. Historiquement, la prédominance des cons. d'articulation non-linguale résulte du fait que de nombreux trisyllabes sont des composés d'un mot simple et d'un préfixe ; le mot simple commence en général par une cons. non-linguale, et c'est celle-ci qui, dans le mot composé, devient intérieure. On peut se demander si, pour certains mots, le fait d'avoir une première cons. intérieure non-linguale ne renforce pas l'impression de mot composé que peut avoir le sujet parlant. En effet, tout le début d'un mot composé à l'aide d'un préfixe diffère de celle d'un autre mot. Non seulement il y a la notion qui se rattache au préfixe, mais encore la cons. initiale, la voy. initiale (13.11) et — nous le voyons ici — la première cons. intérieure qui diffèrent de ce qu'on trouve d'habitude dans le mot dépourvu de préfixe.

9. Groupes médiaux de deux consonnes.

9.1. Voici les tableaux des groupes que nous avons relevés dans notre lexique. Nous notons en chiffres ordinaires les nombres qui se rapportent aux groupes disjoints et en chiffres italiques les nombres qui se rapportent aux groupes combinés.

Dissyllabes C.

	p	t	k	č	b	d	ǵ	ğ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p	1	5	2							3						*11*	*13*	*2*	*1*				38
t			2	1					1	2					1	11	*31*		*5*	6	4		64
k		22							1	5	1					*12*	*14*		*5*	6	9		75
č		10	1						1							1				3			16
b																*12*	*5*	*2*					19
d					1											3	*13*						17
ǵ					1											*4*	*7*	*2*	*1*				15
ğ						1											1		*1*				3
f		14		1					1							*15*	*8*	*3*	3	2			47
s	8	42	18	1					3						2	4	1	*1*	*1*	10			91
š		1	1														1		*1*	2	1		7
v																*7*	*4*	*7*	*3*				21
z					2	1		1								3	3	*1*	*1*				12
ž																							—
h		2														5	1	*1*			2		11
l		7	5			1		1		4		2	2					*20*	*1*	6			49
r	2	22	6	8	9	18	1	14	1	13	2	8	1	1		15		*10*	*5*	13	18		167
y		5	1														2			4	1		13
w		4																		1			5
m		4		1		1				1					1	3	2	*4*	*2*		11		30
n		4				1				1						3	1		*1*		4	2	17
ñ	2	4				1																	7
Total	13	146	36	12	13	24	1	16	8	29	3	10	3	1	4	109	107	53	31	53	50	2	724

Dissyllabes V.

	p	t	k	č	b	d	ǵ	ğ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p										2						*3*	*3*		*1*				9
t		1							1								*4*		*1*	1			8
k		2								2	1					*4*			*2*		1		12
č		1																					1
b																*1*	*1*						2
d						1						2				1	*4*						8
ǵ													2			*5*	*3*						10
ğ																							—
f																*3*	*2*		*1*				6
s	3	7	1															*1*		1			13
š																		*1*					1
v																*1*	*5*						6
z													2										2
ž																							—
h																1							1
l		1			1				1									*1*		1			5
r		3	4		1	1	1			1			1			3		*1*		5			21
y																							—
w																1							1
m																			*1*				1
n						1														2	1		4
ñ																							
Total	3	15	5		2	3	1		2	5	1	2	5			23	22	4	6	10	2		111

TRISYLLABES C, PREMIERS GROUPES.

	p	t	k	č	b	d	ġ	ğ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p		3								2						*11*	*9*		*2*				27
t			1														*22*		*3*				26
k															1	*7*	*9*		*1*	4	2		24
č																							—
b						1										*1*	*6*						8
d						1											*5*		*1*				7
ġ																*2*	*5*						7
ğ																							—
f		2														*2*	*1*						5
s	14	21	12	4					9	3					7	2	2	*4*	*1*	6			85
š																							—
v																	*2*	*3*					5
z					4	2	3	1															10
ž																							—
h																							—
l		5	2		1	1						2	1					*4*					16
r	2	4		4	4	7	2	3	2	6		6	1			6		*2*	*1*	12	6		68
y																				2			2
w		1								1													2
m		2								1			2						*1*				6
n						1																	1
ñ		1																					1
Total	16	39	15	8	9	13	5	4	11	13		8	4		8	31	61	13	10	24	8		300

TRISYLLABES C, DEUXIÈMES GROUPES.

	p	t	k	č	b	d	ģ	ğ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p											1					*6*	*1*	*1*	*2*	1			12
t																	*3*		*1*	3			7
k		4									5						*2*		*1*	1	1		14
č		1																		1			2
b																*2*							2
d																	*2*						2
ģ																*1*	*1*		*1*				3
ğ																							—
f		1														*2*	*1*			1			5
s		9	1						1							1	2	*3*		*10*	2		29
š																				2			2
v																*1*	*2*	*3*					6
z																	3						3
ž																							—
h																	1			2	1		4
l	2	5									1							*5*		7			20
r		9	2	3	1	13		2		7	1	3				2		*3*	*2*	11	9		68
y		2															1						3
w																				1			1
m																				10	4		14
n																	2			4			6
ñ		3															1			2			6
Total	2	34	3	3	1	13		2	1	7	8	3				15	22	15	7	56	17		209

TRISYLLABES V, PREMIERS GROUPES.

	p	t	k	č	b	d	ģ	ğ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p		1								1						*2*	*6*		*3*				13
t									1								*12*						13
k		1								1						*4*	*5*		*5*				16
č																							—
b																*3*	*3*						6
d						1						1							*1*				3
ģ													3			*1*	*2*						6
ğ																							—
f																*1*							1
s	6	9	4	2																			21
š																							—
v																							—
z																							—
ž																							—
h																							—
l									1														1
r		1			1	3			2							1				1			9
y																							—
w																							—
m																			*1*				1
n																					1		1
ñ																							
Total	6	12	4	2	1	4			4	2		1	3			12	28		10	1	1		91

Trisyllabes V, deuxièmes groupes.

	p	t	k	č	b	d	ĝ	ǧ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p		2														1	1						4
t																2	1		1	3	2		9
k										1	1						1						3
č																				2			2
b																1							1
d																	2						2
ĝ													1										1
ǧ																							—
f		1														1							2
s		6															1	1		4			12
š																							—
v																1	1	1					3
z																		1					1
ž																							—
h																							—
l	1	1																4		1			7
r		3		1		2		1		2		1				1		1		4	3		19
y																				2			2
w																							—
m																	1	1		2			4
n																				2	1		3
ñ																				1			1
Total	1	13		1		2		1		3	1	1	1			7	8	9	1	21	6		76

Groupes disjoints.

9.2. C'est par l'addition des nombres notés en chiffres ordinaires dans le tableau général que nous obtenons les précisions qu'on trouve ci-après.

Dissyllabes C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes disjoints, 487.

Classement des premières consonnes :

		%
r	152	31,4
s	89	18,3
k	44	9
t	28	5,7
l	28	5,7
m	24	4,9
f	21	4,3
n	17	3,5
č	16	3,3
y	12	2,5
p	11	2,3
z	10	2,1
h	10	2,1
ñ	7	1,4
š	6	1,2
w	5	1
d	4	0,8
ğ	2	0,4
ġ	1	0,2

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
t	146	30
m	58	11,9
n	50	10,3
l	48	9,9
k	36	7,4
s	23	6
d	24	4,9
ğ	16	3,3
p	13	2,7
b	13	2,7
č	12	2,5
r	12	2,5
v	10	2,1
f	8	1,6
h	4	0,8
š	3	0,6
z	3	0,6
ġ	1	0,2
ž	1	0,2

Classement des groupes disjoints les plus fréquents :

		%
st	42	8,6
kt	22	4,5
rt	22	4,5
sk	18	3,7
rd	18	3,7
rn	18	3,7

		%			%
rl	15	3,1	**tl**	11	2,3
ft	14	2,9	**mn**	11	2,3
rğ	14	2,9	**čt**	10	2,1
rs	13	2,7	**sm**	10	2,1
rm	13	2,7			

Exemples : *bastà:* 'bâtard', *trükté:* 'tricher au jeu', *fürtòy* 'bribes de viande', *diskã:t* 'contre', *čà:*rn*al* 'charme (bois)', *bœ́:*rl*é:* 'beugler', *plò*ft*é:* 'pleuvoir légèrement', *gò*rğ*i:y* 'gorgée', *fwè*rs*i* 'forcer', *hu*rm*ẽ:* 'échafaudage', *pi:*tl*é:* 'remuer les pieds', *kã:*mn*i* 'convenir', *pò*čt*é:* 'sautiller', *du:*sm*ẽ:* 'doucement'.

Dissyllabes V.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes disjoints, 62.

Classement des premières consonnes :

		%
r	20	32,2
s	12	19,4
k	6	9,7
d	4	6,5
l	4	6,5
n	4	6,5
t	3	4,8
p	2	3,2
ğ	2	3,2
z	2	3,2
č	1	1,6
h	1	1,6
w	1	1,6

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
t	15	24,2
m	10	16,1
l	6	9,7
k	5	8,1
s	5	8,1
z	5	8,1
p	3	4,8
d	3	4,8
b	2	3,2
f	2	3,2
v	2	3,2
n	2	3,2
ğ	1	1,6
š	1	1,6

Classement des groupes disjoints les plus fréquents :

		%			%
st	7	11,3	**ps**	2	3,2
rm	5	8,1	**kt**	2	3,2
rk	4	6,5	**ks**	2	3,2
sp	3	4,8	**dv**	2	3,2
rt	3	4,8	**ǵz**	2	3,2
rl	3	4,8	**nm**	2	3,2

Exemples : *astœ:r* 'maintenant', *à:rmà:* 'armoire', *èrkül* 'hercule', *à:spañ* 'empan', *urtèy* 'ortie', *ó:rlòč* 'horloge', *apsè* 'abcès', *òktò:þ* 'octobre', *aksü:r* 'atteindre', *à:dvè:r* 'en comparaison de', *ègzẽ:þ* 'exemple', *anmèt* 'admettre'.

TRISYLLABES C, PREMIERS GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes disjoints, 195.

Classement des premières consonnes :

		%
s	80	41
r	65	33,3
l	12	6,2
z	10	5,1
k	7	3,6
p	5	2,6
m	5	2,6
f	2	1
y	2	1
w	2	1
t	1	0,5
b	1	0,5
d	1	0,5
n	1	0,5
ñ	1	0,5

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
t	39	20
m	24	12,3
p	16	8,2
k	15	7,7
s	13	6,7
b	11	5,6
d	11	5,6
f	11	5,6
č	8	4,1
v	8	4,1
h	8	4,1
l	8	4,1
n	8	4,1
ǵ	5	2,6
ğ	4	2,1
z	4	2,1
r	2	1

Classement des groupes disjoints les plus fréquents. :

		%
st	21	10,8
sp	14	7,2
sk	12	6,2
rm	12	6,2
sf	9	4,6

Exemples : *ristòpè:* 'boucher', *rispà:mé:* 'rincer', *diskã:ği:* 'échanger', *vèrmišé:l* 'vermicelle', *disfèré:* 'déferrer'.

TRISYLLABES C, DEUXIÈMES GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes disjoints, 163.

Classement des premières consonnes :

		%
r	63	38,7
s	26	16
l	15	9,2
m	14	8,6
k	11	6,7
n	6	3,7
ñ	6	3,7
h	4	2,5
t	3	1,8
z	3	1,8
y	3	1,8
p	2	1,2
č	2	1,2
f	2	1,2
š	2	1,2
w	1	0,6

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
m	56	34,4
t	34	20,9
n	17	10,4
d	13	8
r	10	6,1
š	8	4,9
s	7	4,3
k	3	1,8
č	3	1,8
v	3	1,8
l	3	1,8
p	2	1,2
ğ	2	1,2
b	1	0,6
f	1	0,6

Classement des groupes disjoints les plus fréquents :

		%			%
rd	12	7,4	**st**	9	5,5
sm	11	6,7	**rt**	9	5,5
rm	11	6,7	**rn**	9	5,5
mm	10	6,1			

Exemples : *bastà:*rd*é:* 'abâtardi', *hã:tœ:*sm*ẽ:* 'honteusement', *disfó:*rm*é:* 'déformer', *nu:vẽ:*mm*ẽ:* 'neuvièmement', *rigò*st*é:* goûter de nouveau', *li:bè*rt*é:* 'liberté', *disfò*rn*é:* 'défourner'.

TRISYLLABES V, PREMIERS GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes disjoints, 42.

Classement des premières consonnes :

		%
s	21	50
r	9	21,4
ǵ	3	7,1
p	2	4,8
k	2	4,8
d	2	4,8
t	1	2,4
l	1	2,4
n	1	2,4

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
t	12	28,6
p	6	14,3
k	4	9,5
d	4	9,5
r	4	9,5
z	3	7,1
č	2	4,8
s	2	4,8
b	1	2,4
v	1	2,4
l	1	2,4
m	1	2,4
n	1	2,4

Classement des groupes disjoints les plus fréquents :

		%
st	9	21,4
sp	6	14,3
sk	4	9,5

Exemples : *èstèné:* 'étourdi', *èspè:či:* 'empêcher', *èskòlé:* 'endoctriner'.

TRISYLLABES V, DEUXIÈMES GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes disjoints, 56.

Classement des premières consonnes :			Classement des deuxièmes consonnes :		
		%			%
r	18	32,1	**m**	21	37,5
s	11	19,6	**t**	13	23,2
t	7	12,5	**n**	6	10,7
l	3	5,4	**s**	3	5,4
m	3	5,4	**l**	3	5,4
n	3	5,4	**d**	2	3,6
p	2	3,6	**r**	2	3,6
k	2	3,6	**p**	1	1,8
č	2	3,6	**č**	1	1,8
y	2	3,6	**ğ**	1	1,8
ĝ	1	1,8	**š**	1	1,8
f	1	1,8	**v**	1	1,8
ñ	1	1,8	**z**	1	1,8

Classement des groupes disjoints les plus fréquents :

		%			%
st	6	10,7	**tm**	3	5,4
sm	4	7,1	**rt**	3	5,4
rm	4	7,1	**rn**	3	5,4

Exemples : *ağüstœ:* 'ajusteur', *èpwi:smẽ:* 'épuisement', *ètèrmẽ:* enterrement', *abatmẽ:* 'abattement', *ẽ:pòrtã:* 'important', *èstòrné:* 'étourdir'.

9.3. Des données qui précèdent, relatives aux groupes consonantiques disjoints, nous tirons les constatations générales suivantes :

a) Les premiers éléments sont le plus souvent constrictifs (**r**, **s**, **l**);

b) Les deuxièmes éléments sont le plus souvent occlusifs (**t**, **m**, **n**, **p**, **k**);

c) Des premiers éléments, fermant une syllabe, ceux qui prédominent sont d'articulation linguale-apicale (dissyll. C, **r** 31,4 %, **s** 18,3 %, **l** 5,7 % ; dissyll. V, **r** 32,2 %, **s** 19,4 %, **d** 6,5 %, **l** 6,5 %, **n** 6,5 %, **t** 4,8 % ; trisyll. C, premiers groupes, **s** 41 %, **r** 33,3 %, **l** 6,2 %, **z** 5,1 % ; deuxièmes groupes, **r** 38,7 %, **s** 16 %, **l** 9,2 % ; trisyll. V, premiers groupes, **s** 50 %, **r** 21,4 % ; deuxièmes groupes, **r** 32,1 %, **s** 19,6 %, **t** 12,5 %) ou d'articulation linguale très mobile (**k** dans les dissyll. C, 9 %, dans les dissyll. V, 9,7 %, dans les trisyll. C, premiers groupes, 3,6 %, deuxièmes groupes, 6,7 %) ;

d) Des deuxièmes éléments, ouvrant une syllabe, ceux qui prédominent sont aussi d'articulation linguale-apicale (dissyll. C, **t** 30 %, **n** 10,3 %, **l** 9,9 %, **s** 6 %, **d** 4,9 % ; dissyll. V, **t** 24,2 %, **l** 9,7 %, **s** 8,1 %, **z** 8,1 % ; trisyll. C, premiers groupes, **t** 20 %, **s** 6,7 % ; deuxièmes groupes, **t** 20,9 %, **n** 10,4 %, **d** 8 %, **r** 6,1 %, **s** 4,3 % ; trisyll. V, premiers groupes, **t** 28,6 % ; deuxièmes groupes, **t** 23,2 %, **n** 10,7 %, **s** 5,4 %, **l** 5,4 %, **d** 3,6 %, **r** 3,6 %) ou d'articulation linguale très mobile (**k** dans les dissyll. C, 7,4 %, dans les dissyll. V, 8,1 %, dans les trisyll. C, premiers groupes, 7,7 %, dans les trisyll. V, premiers groupes, 9,5 %) ;

e) La cons. **m**, d'articulation non-linguale, est aussi très fréquente comme deuxième élément, ouvrant une syllabe (dissyll. C, 11,9 % ; dissyll. V, 16,1 % ; trisyll. C, premiers groupes, 12,3 %, deuxièmes groupes, 34,4 % ; trisyll. V, deuxièmes groupes, 37,5 %) ;

f) Des premiers et des deuxièmes éléments consonantiques formant le groupe, les occlusives orales et les constrictives fricatives sourdes sont plus fréquentes que les sonores. Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir nos différents classements ;

g) Les groupes les plus fréquents sont formés par l'association d'une constrictive sourde d'articulation linguale-apicale ou linguale très mobile et d'une occlusive sourde d'articulation linguale-apicale, parfois linguale très mobile, ou de la non-linguale sonore, **m**. (dissyll. C, **st** 8,6 %, **rt** 4,5 % ; dissyll. V, **st** 11,3 %, **rm** 8,1 %, **rk** 6,5 % ; trisyll. C, premiers groupes, **st** 10,8 %, **sp** 7,2 %, **sk** 6,2 %, **rm** 6,2 % ; deuxièmes groupes, **rd** 7,4 %, **sm** 6,7 %,



PREMIÈRES CONSONNES

POURCENTAGES

45
40
35
30
25
20
15
10
5

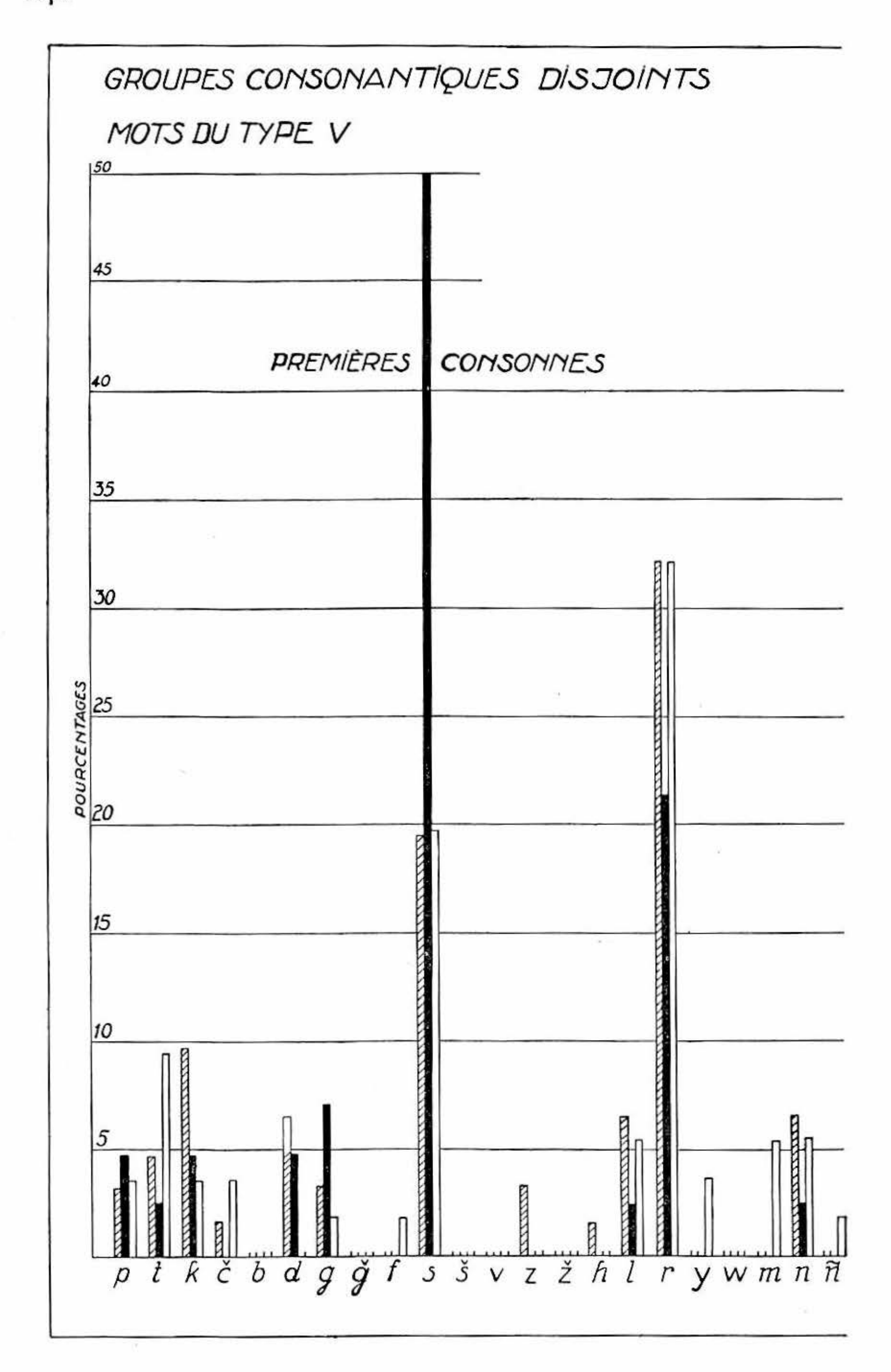
p ṭ k č b d g ǧ f s š v z ž ḥ l r y w m n ñ

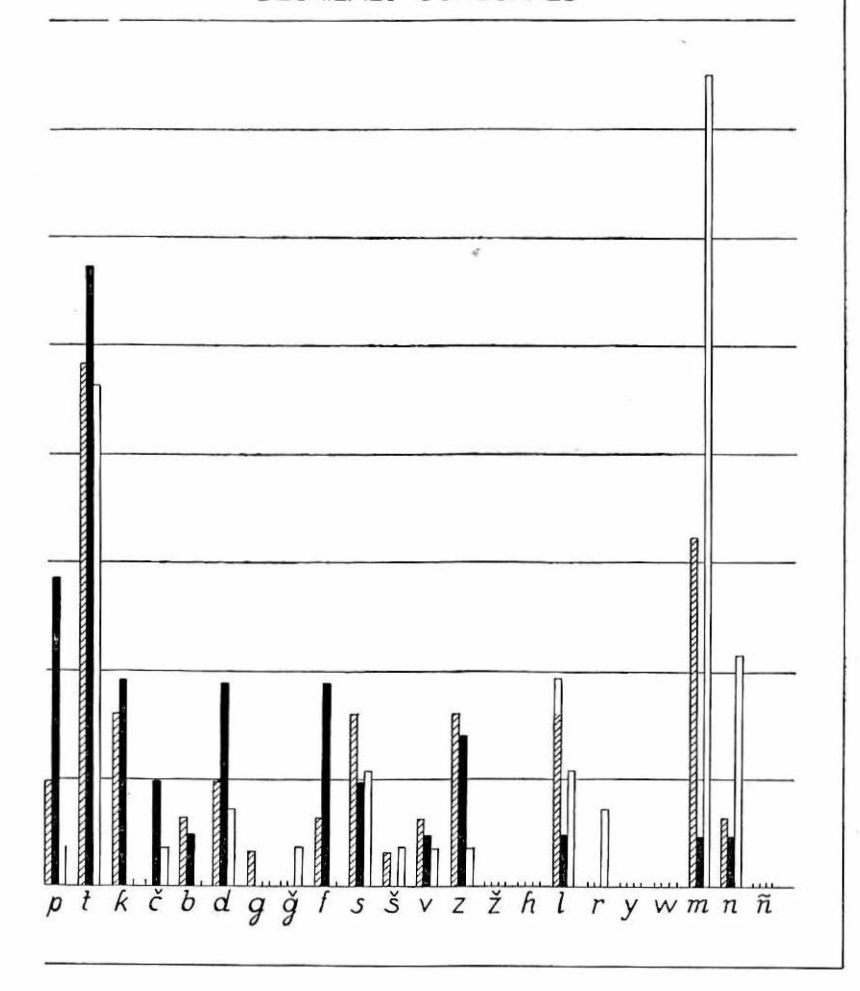
GRAPHIQUE No

DISSYLLABES
1ers GROUPES DES TRISYLLABES
2es GROUPES DES TRISYLLABES

DEUXIÈMES CONSONNES

p ṭ k č b d g ğ f s š v z ž ḥ l r y w m n ñ


GROUPES CONSONANTIQUES DISJOINTS
MOTS DU TYPE V
PREMIÈRES CONSONNES
POURCENTAGES
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
p ṫ k č b d g ǧ f s š v z ž ḥ l r y w m n ñ


GRAPHIQUE Nº 9
DISSYLLABES
1ers GROUPES DES TRISYLLABES
2es GROUPES DES TRISYLLABES
DEUXIÈMES CONSONNES
p t k č b d g ǧ f s š v z ž h l r y w m n ñ

rm 6,7 % ; trisyll. V, premiers groupes, **st** 21,4 %, **sp** 14,3 %, **sk** 9,5 % ; deuxièmes groupes, **st** 10,7 %, **sm** 7,1 %, **rm** 7,1 %).

Graphiques nos 8 et 9.

Ces deux graphiques relatifs aux groupes consonantiques disjoints mettent en évidence, avec une clarté absolue, tant pour les mots du type V que pour ceux du type C et tant pour les groupes deuxièmes que premiers de trisyllabes ou que pour les groupes de dissyllabes, les pourcentages très élevés des deux cons. continues **s** et **r** comme premières cons. de groupe et des deux cons. occlusives **t** et **m** comme deuxièmes cons. de groupe.

9.4. En ce qui concerne les apertures, les deux cons. en présence dans le groupe diffèrent le plus souvent par le degré de fermeture du canal buccal. La première est d'ordinaire une constrictive et la deuxième une occlusive. Cette caractéristique renforce dans le groupe une solidité articulatoire qui, naturellement, existe déjà du fait de la différence des points d'articulation. Il arrive quelquefois pourtant que les apertures ne diffèrent pas ou qu'elles ne diffèrent que très peu. En nous bornant à l'examen des groupes les plus fréquents, à côté des groupes **rt, rd, rk** 3 + 0 et de **tm** 0 + 2, nous trouvons souvent **kt** 0 + 0, **sf** 1 + 1, **mm** 2 + 2, **rl** 3 + 3, **st, sp, sk** 1 + 0, **rm, rn** 3 + 2, **sm** 1 + 2, etc. La solidité articulatoire des cons. en présence dans le groupe est alors assurée par la différence de sens dans la tension musculaire, en d'autres mots, par la coupe syllabique. Evidemment, ce facteur joue aussi lorsque les cons. sont d'aperture nettement distincte.

Bien que la coupe syllabique soit, de toute évidence, un facteur qui permet à chacun des éléments en présence de conserver son originalité, on notera pourtant que les cons. géminées sont extrêmement rares à l'intérieur des mots wallons. Dans ce cas particulier, non seulement l'aperture des éléments est identique, mais encore leur point d'articulation [1]. En wallon d'Oreye, on ne trouve les très rares géminées que dans des cas spéciaux : lorsqu'une cons. sourde ou sonore assimile la cons. semblable par l'articulation, mais différente par la sonorité, qui la précède (*ẽ:*dd*œ́:* 'entre-deux' ← **ẽ:*t d*œ́:*) ; lorsqu'on a affaire à un mot composé, soit qu'il y ait coales-

[1] E. Alarcos Llorach, qui constate l'extrême rareté des géminées intérieures de mot en espagnol (*Fonología*, p. 134), dit que, dans les groupes consonantiques intérieurs, il y a une différenciation minimum des deux composants.

cence de deux mots simples (*kòffó:r* 'coffre-fort'), soit qu'un mot simple se terminant par une cons. se charge d'un suffixe commençant par la même cons. (*ü:tẽ:*m 'huitième', *ü:tẽ:*mmẽ: 'huitièmement') [1].

9.5. Le classement des premiers éléments entrant dans les groupes consonantiques disjoints et fermant une syllabe rappelle assez le classement des cons. simples finales de mot, qui ferment, elles aussi, une syllabe (6.1). Il convient, cependant, de faire deux remarques. D'abord, si, de part et d'autre, les cons. les plus fréquentes sont d'articulation linguale-apicale, ici, les continues apparaissent le plus souvent, tandis que, à la finale de mot, on trouve souvent certaines cons. momentanées, notamment le **t**. Il se fait ainsi que, en général, la finale de syllabe à l'intérieur du mot se distingue nettement, quant à l'aperture, de la cons. suivante, qui ouvre une syllabe et qui est le plus souvent une occlusive. Ensuite, il convient de remarquer que le **r** final de mot allonge la voy. tonique qui le précède, si bien que, phonologiquement, cette voy. se range parmi les voy. de durée longue. Le **r** final de syllabe, à l'intérieur du mot, exerce aussi une influence allongeante sur la voy. non-tonique qui le précède, mais l'allongement qui en résulte — qui n'est pas aussi important que pour la voy. tonique — n'a pas de conséquence phonologique [2].

9.6. Le classement des deuxièmes éléments entrant dans les groupes consonantiques disjoints et ouvrant une syllabe diffère beaucoup du classement des cons. simples initiales de mot, qui ouvrent, elles aussi, une syllabe (4.1). Ici, nous découvrons un grand nombre d'éléments linguaux-apicaux ; là, nous avons noté un grand nombre d'éléments non-linguaux. Nous décelons ici une initiale intérieure de syllabe très semblable à l'initiale intérieure que nous trouvons lorsque les mots comportent une cons. simple médiale (8.1,

[1] Dans la parole, on rencontre plus de géminées (voir pp. 392), un mot pouvant commencer par le même phonème qui termine le mot précédent. Il est évident que, dans ce cas, l'individualité des éléments en présence dépend encore de facteurs syllabiques, comme la coupe syllabique, mais aussi du *signifié* qui est attaché au *signifiant*, c'est-à-dire à l'ensemble phonique. Le signifié assure l'individualité des deux entités. A l'intérieur du mot, au contraire, les deux entités en présence, les syllabes, ne supportent aucun signifié et l'individualité de chacune des cons. géminées ne dépend que de la coupe syllabique.

[2] Historiquement, il est probable que le R, final de syllabe, a allongé, au point de vue phonologique, certaines voy. non-toniques ; *MARTELLU n'a-t-il pas d'abord passé par un stade **martè:* avant d'aboutir à *mà:rtè:*, avant d'avoir *pà:rti* de PARTIRI, n'a-t-on pas eu **parti ?*

8.4). Soulignons cette nette différence, ignorée jusqu'aujourd'hui, entre l'utilisation qui est faite du système consonantique pour la cons. ouvrant une syllabe au début du mot et pour celle ouvrant une syllabe à l'intérieur du mot ; soulignons encore que la différence existe aussi bien lorsqu'on a affaire à une cons. simple intérieure que lorsqu'on a affaire à une deuxième cons. d'un groupe disjoint. On notera toutefois, parmi les cons. simples médiales comme parmi les deuxièmes cons. des groupes disjoints, la fréquence élevée de la cons. **m**, non-linguale. Elle doit être en partie liée à la fréquence des adverbes de manière en *-mẽ:*, fr. *-ment* : *dœrm*ẽ. 'durement', *hardi*mẽ: 'hardiment', *ǧòyœ́:s*mẽ: 'joyeusement'.

9.7. Le pourcentage élevé des cons. sourdes, tant premières que deuxièmes de groupe, montre encore une particularité qu'on trouve souvent dans le wallon d'Oreye (et certainement dans tout le wallon liégeois) : la non-activité des cordes vocales est fréquente lorsque, pour une même articulation, coexistent une variété sourde et une variété sonore.

9.8. Lorsque nous avons examiné les cons. simples médiales, nous avons traité séparément des cons. entre voy. initiales et voy. protoniques et des cons. entre voy. protoniques et voy. toniques. Ici, nous n'avons pas opéré de même ; il existe pourtant une certaine différence entre les groupes disjoints selon qu'ils se trouvent dans l'une ou l'autre position. Mais elle est beaucoup moins marquée que pour les cons. simples et n'apparaît que dans les trisyllabes C. H i s t o r i q u e m e n t, cette différence est due au fait que les trisyllabes renferment, en partie, des mots formés par l'addition d'un préfixe à un mot simple (8.9), lequel commence souvent par une cons. non-linguale. Pour qu'un mot de telle formation présente un groupe consonantique disjoint entre la voy. initiale et la voy. protonique, il faut que le préfixe se termine par une cons., et il n'y a guère, en wallon d'Oreye, que le préfixe *dis-*, à début consonantique, qui présente cette caractéristique. Si l'on compare les deuxièmes cons. des premiers groupes disjoints dans les trisyllabes C avec les deuxièmes cons. des deuxièmes groupes disjoints, on trouve, dans le premier cas, un emploi plus intense des éléments d'articulation non-linguale (trisyll. C, premiers groupes, **p** 8,2 %, **b** 5,6 %, **f** 5,6 %, **v** 4,1 % ; deuxièmes groupes, **p** 1,2 %, **b** 0,6 %, **f** 0,6 %, **v** 1,8 %). Nous ne mentionnons pas le **m** qui est fréquent comme deuxième élément

de groupe dans presque tous les types de mots. Ces non-linguales, au lieu des linguales habituelles, peuvent renforcer l'impression qu'on a affaire à des mots composés.

9.9. Il serait hors de propos de rechercher en détail comment se sont constitués, au cours des siècles, les divers groupes consonantiques disjoints du wallon d'Oreye. Nous nous arrêterons seulement aux plus usités.

Le groupe **st** mérite une mention spéciale : non seulement il est de beaucoup le plus fréquent, mais encore, comme nous le verrons plus loin en 21,3, 21,5, 21,6, il sert, dans le discours, à combler certains hiatus (*i fà:* st *alé:* 'il faut aller', *ǧi va* st *avü* 'je vais avoir', *ǧi va* st *avu vò* 'je vais avec vous'). Dans un très grand nombre de mots, il perpétue le groupe latin ST que, à la différence du français, le wallon a conservé intact : CASTELLU → fr. *château*, wall. *čèstè:* ; MINISTERIU → fr. *métier*, wall. *mèsti:* (L. Remacle, *Anc. wall.*, p. 74, et *Atlas linguistique de la Wallonie*, t. I, pp. 119, 147, 155 et 193).

Les groupes latins R + cons. se maintiennent en français avant et après l'accent tonique ; en wallon, ils ne subsistent qu'avant l'accent : PORCELLU → fr. *pourceau*, wall. *pursè:* ; BARBA → fr. *barbe*, mais wall. *bà:*p.

Le groupe latin SK donne **h** secondaire en wallon (L. Remacle, *Variations de l'*h *secondaire*, pp. 74 et 75). Sauf un certain nombre d'exceptions, les **sk** du wallon actuel résultent de formations assez tardives ; on les rencontre dans les mots composés (*ka*sk*òw* 'casserole attachée à la queue d'un chien, litt. casse-queue', *hò*sk*òw* 'hoche-queue'), dans des mots à préfixe (*di*sk*ã:t* 'contre', *di*sk*ã:č* 'échange'), dans des emprunts directs, ou indirects par l'intermédiaire du français, au latin de basse époque (*pa*sk*à:l* 'Pascal', *di*sk*u:r* 'discours').

Le groupe latin CT ou disparaît (TECTU → wall. *tœ:*) ou se réduit à **t** (NOCTE → wall. *nüt*). Les groupes **kt** actuels résultent de formations secondaires ; on les trouve soit dans des composés (*ti*kt*ak* 'tic-tac'), soit dans des mots savants (*dò*kt*œ:r* 'docteur', *fa*kt*œ:r* 'facteur', *hè*kt*à:r* 'hectare', *rè*kt*a* 'recta'), mais la majorité sont des fréquentatifs en *-té:*[1] (*plò*kt*é:* 'grappiller', *tò*kt*é:* 'battre

[1] Il s'agit du suffixe correspondant au suffixe français *-eter*. Sur la formation de celui-ci, voir HATZFELD et DARMESTETER, *Dictionnaire général de la langue française, Traité de la formation de la langue*, p. 71.

avec précipitation', *trü*kté: 'tricher au jeu', *tri*kté: 'donner de la trique').

Groupes combinés.

9.10. C'est par l'addition des nombres notés en italique dans les tableaux que nous obtenons les précisions qu'on trouve ci-après.

Dissyllabes C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes combinés, 237.

Classement des premières consonnes :

		%			%
t	36	15,2	**d**	13	5,5
k	31	13,1	**m**	6	2,5
p	27	11,4	**s**	2	0,8
f	26	11	**z**	2	0,8
v	21	8,9	**ğ**	1	0,4
l	21	8,9	**š**	1	0,4
b	19	8	**h**	1	0,4
r	15	6,3	**n**	1	0,4
g	14	5,9			

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
r	95	40,1
l	61	25,7
y	53	22,4
w	28	11,8

Classement des groupes combinés les plus fréquents :

		%			%
tr	31	13,1	**dr**	13	5,5
ly	20	8,4	**kl**	12	5,1
fl	15	6,3	**bl**	12	5,1
kr	14	5,9	**pl**	11	4,6
pr	13	5,5			

Exemples : *vã:*trè*ñ* 'tablier', *bró:*ly*é:* 'bousiller', *bu*flè*t* 'oreillons', *ma*krè*:* 'sorcier', *tẽ:*pr*u* 'hâtif', *p*òdr*i:* 'derrière', *ti:*klè*t* 'taie d'oreiller', *tru:*bl*é:* 'troubler', *pœ:*pl*é:* 'peupler'.

DISSYLLABES V.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes combinés, 49.

Classement des premières consonnes :

		%			%
ĝ	8	16,3	**b**	2	4,1
p	7	14,3	**s**	1	2
k	6	12,2	**š**	1	2
f	6	12,2	**l**	1	2
v	6	12,2	**r**	1	2
t	5	10,2	**m**	1	2
d	4	8,2			

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
r	22	44,9
l	16	32,7
w	6	12,2
y	5	10,2

Classement des groupes combinés les plus fréquents :

		%			%
ĝl	5	10,2	**kl**	4	8,2
vr	5	10,2	**dr**	4	8,2
tr	4	8,2			

Exemples : *è*gl*ò*m 'enclume', *ò*vr*èč* 'ouvrage', *ẽ:*tr*a:y* 'entrée', *è*kl*ó:* 'enclos', *a*dr*i:* 'vestibule'.

TRISYLLABES C, PREMIERS GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes combinés, 105.

Classement des premières consonnes :

		%			%
t	25	23,8	**s**	5	4,8
p	22	21	**v**	5	4,8
k	17	16,2	**l**	4	3,8
b	7	6,7	**f**	3	2,9
ĝ	7	6,7	**r**	3	2,9
d	6	5,7	**m**	1	1

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
r	59	56,2
l	23	21,9
y	13	12,4
w	10	9,2

Classement des groupes les plus fréquents :

		%			%
tr	22	21	**kl**	7	6,7
pl	11	10,5	**br**	6	5,7
pr	9	8,6	**dr**	5	4,8
kr	9	8,6	**ĝr**	5	4,8

Exemples : *kã:*tr*œdi:r* 'contredire', *kã:*plü*mẽ:* 'compliment', *ri*pr*òšé:* 'reprocher', *rè*kr*à:hi:* 'engraisser', *dè*kl*aré:* 'déclarer', *ra*br*èsi:* 'embrasser', *pu:*dr*iyé:r* 'poudrière', *mà:*gr*iyi:* 'maugréer'.

TRISYLLABES C, DEUXIÈMES GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes combinés, 46.

Classement des premières consonnes :

		%			%
p	10	21,7	**k**	3	6,5
v	6	13	**ĝ**	3	6,5
l	5	10,9	**s**	2	6,5
r	5	10,9	**b**	3	4,3
t	4	8,7	**d**	2	4,3
f	3	6,5			

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
y	15	32,6
l	12	26,1
r	12	26,1
w	7	15,2

Nous ne classons pas les groupes de consonnes. Les plus fréquents, **pl** et **ly**, sont seulement représentés 6 fois.

Exemples : *diskò*plé*:* 'découpler', *sürvè*ly*é:* 'surveiller'.

TRISYLLABES V, PREMIERS GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes combinés, 49.

Classement des premières consonnes :

		%
k	14	28,6
t	12	24,5
p	11	22,4
b	6	12,2
ğ	3	6,1
d	1	2
f	1	2
m	1	2

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
r	28	57,1
l	11	22,4
w	10	20,4

Classement des groupes les plus fréquents :

		%
tr	12	24,5
pr	6	12,2
kr	5	10,2
kw	5	10,2

Exemples : *è*tr*ẽ:ği:r* 'étranger', *a*pr*ẽ:dis* 'apprenti', *è*kr*à:hi:* 'engraisser', *a*kw*è:r* 'accord'.

TRISYLLABES V, DEUXIÈMES GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes combinés, 20.

Classement des premières consonnes :

		%			%
l	4	20	**b**	1	5
v	3	15	**f**	1	5
p	2	10	**s**	1	5
t	2	10	**z**	1	5
d	2	10	**r**	1	5
k	1	5	**m**	1	5

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
y	9	45
r	6	30
l	4	20
w	1	5

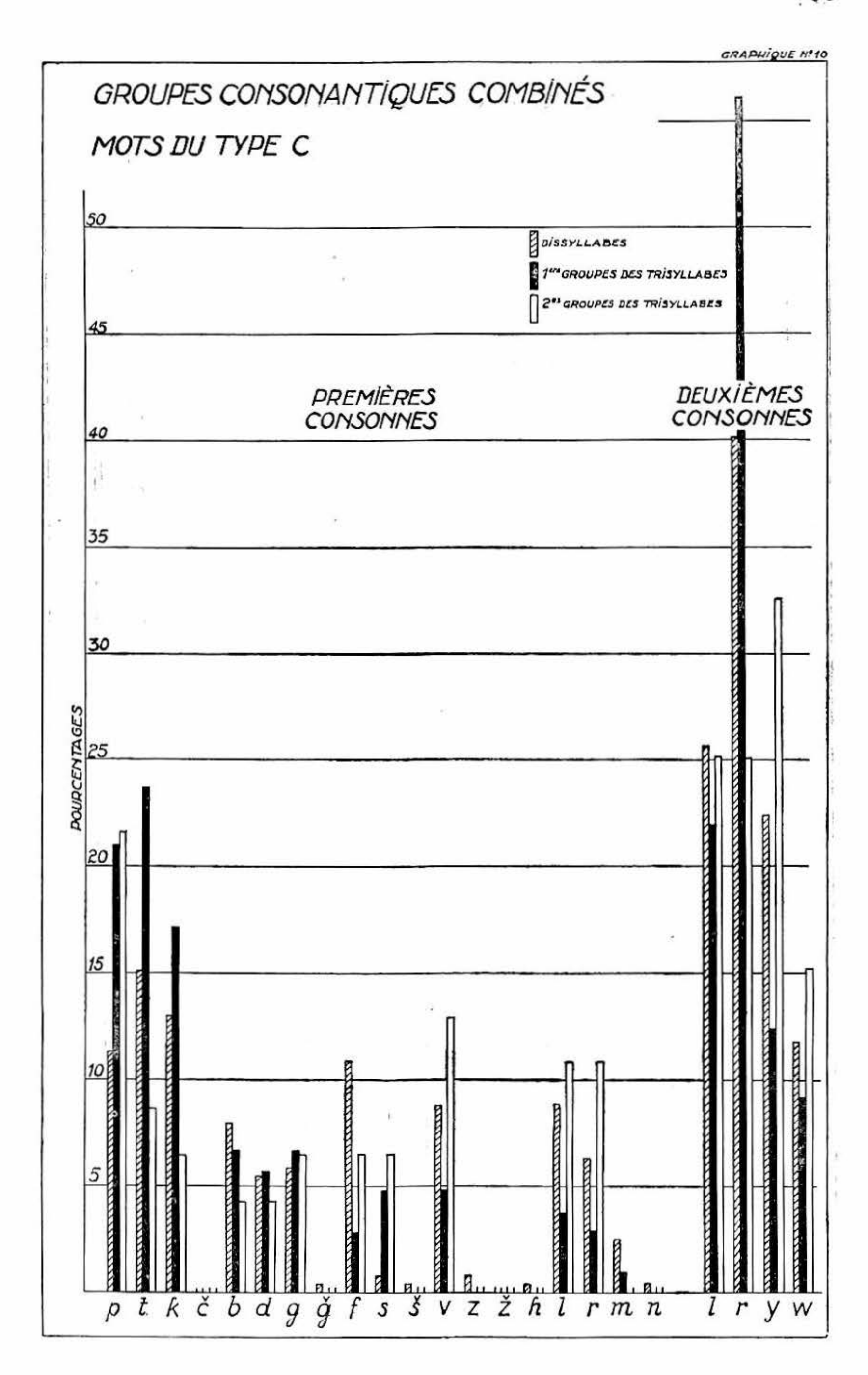
Le groupe le plus fréquent est **ly** ; il est représenté 4 fois. Aucun des autres groupes n'est représenté plus de deux fois.

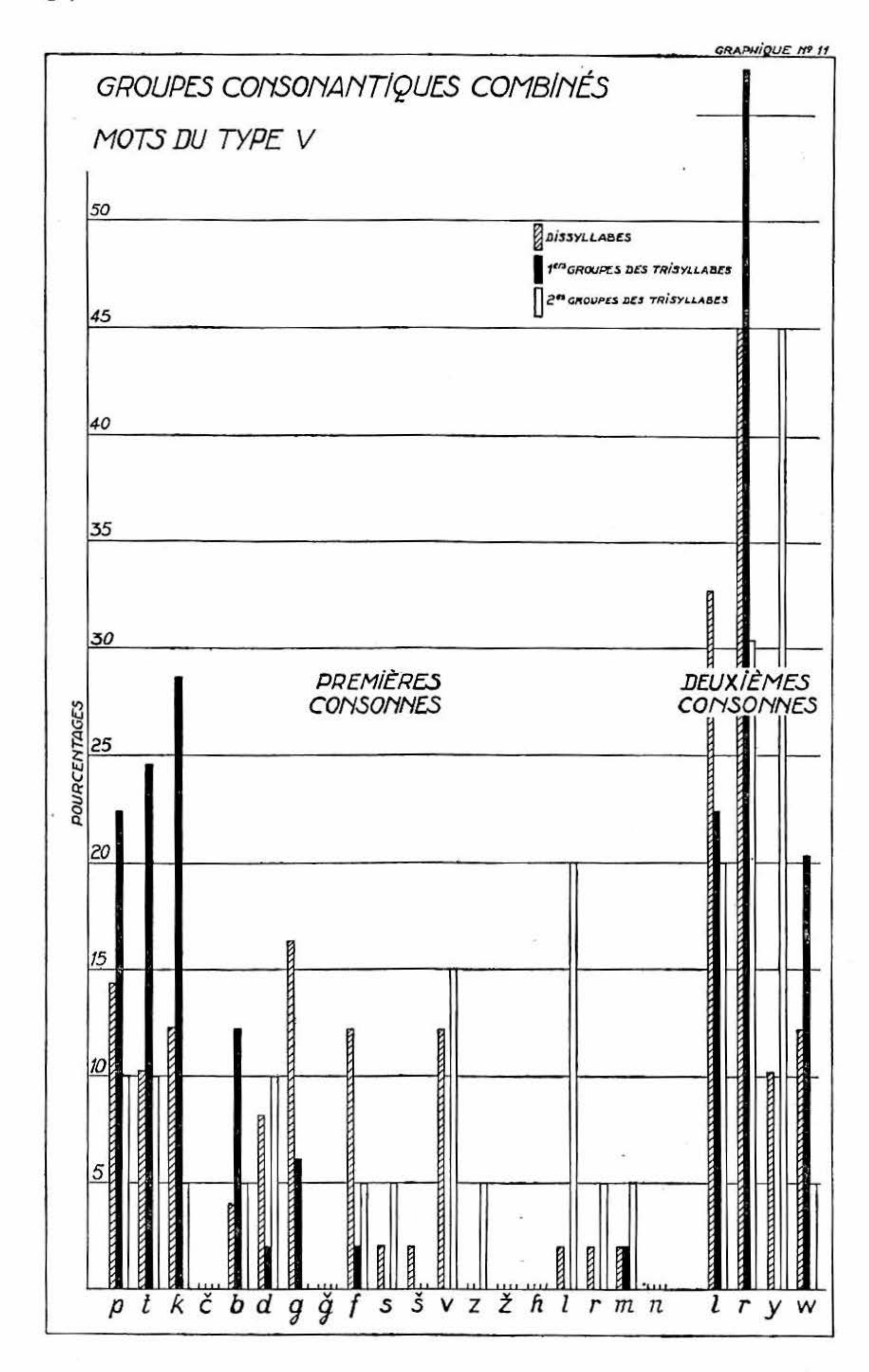
Exemple : *ó:ri*l*y*è*t* 'boucle d'oreille'.

9.11. Des données qui précèdent, nous tirons les constatations suivantes :

a) Les premières cons. d'articulation linguale sont fréquentes. Si l'on considère les groupes qui apparaissent le plus souvent, leur première cons. est, le plus généralement, d'articulation linguale (dissyll. C, **tr** 11,7 %, **ly** 7,5 % ; dissyll. V, **ĝl** 10 % ; trisyll. C, premiers groupes, **tr** 20,2 % ; trisyll. V, premiers groupes, **tr** 24,5 %) ;

b) Toutes les deuxièmes cons. sont des constrictives de grande aperture (**l**, **r**, **y**, **w**).


GRAPHIQUE Nº 10
GROUPES CONSONANTIQUES COMBINÉS
MOTS DU TYPE C
DISSYLLABES
1ers GROUPES DES TRISYLLABES
2es GROUPES DES TRISYLLABES
PREMIÈRES CONSONNES
DEUXIÈMES CONSONNES
POURCENTAGES
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
p t k č b d g ǧ f s š v z ž ḥ l r m n l r y w


GRAPHIQUE Nº 11
GROUPES CONSONANTIQUES COMBINÉS
MOTS DU TYPE V
DISSYLLABES
1ers GROUPES DES TRISYLLABES
2es GROUPES DES TRISYLLABES
POURCENTAGES
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
PREMIÈRES CONSONNES
DEUXIÈMES CONSONNES
p ṭ k č b d g ǧ f s š v z ž ḥ l r m n
l r y w

Graphiques nos 10 et 11.

Ces deux graphiques, relatifs aux groupes combinés, montrent avec évidence les pourcentages beaucoup plus élevés pour le **r**, comme deuxième cons. de groupe, que pour quelque autre consonne.

Quant aux premières cons., on voit que, lorsque l'articulation le permet, les cons. sourdes sont bien plus fréquentes que les sonores (**f** et **v** faisant peut-être exception). Les occlusives sont les plus nombreuses.

On notera que le **r**, comme deuxième cons., et les occlusives telles que **p**, **t**, **k**, comme premières cons., atteignent leur prédominance la plus marquée dans les premiers groupes consonantiques intérieurs des trisyllabes. Cela doit résulter de ce que ce type de mot comprend beaucoup de termes composés d'un préfixe + un mot simple, ce dernier pouvant commencer par un groupe consonantique. On sait que, en position initiale, les groupes consonantiques sont le plus souvent formés par une occlusive sourde, comme première cons., et par un **r**, comme deuxième (voy. le graphique n° 4, p. 186).

9.12. Un fait saute aux yeux. Ces groupes ressemblent à ceux qu'on rencontre à l'initiale de mot. Nous retrouvons les mêmes caractéristiques : premières cons. de petite aperture, deuxièmes cons. constrictives fricatives de grande aperture. Nous renvoyons en 5.3.

10. Groupes médiaux de trois consonnes.

10.1. On ne manquera pas de remarquer que le wallon d'Oreye n'admet un groupe consonantique de plus de deux cons. qu'à l'intérieur du mot [1]. A l'initiale de mot, il use de la voy. caduque pour éviter cette succession (*sitrœ:* 'étroit', *rikwi:r* 'rechercher')[2]. La véritable différence cependant réside dans la syllabation. Dans le premier cas, les groupes de plus de deux cons. appartiennent à des syllabes différentes, ce qui n'est pas le cas pour les groupes initiaux. Dès que, dans la parole, un mot comme *rikwi:r* entre en contact avec un mot à finale vocalique le précédant, la voy. caduque disparaît. Le groupe de trois cons. se forme, mais ses éléments font par-

[1] La situation est la même en espagnol (E. ALARCOS LLORACH, *Fonología*, p. 135), en français, et probablement dans un grand nombre d'idiomes.

[2] Naturellement nous parlons ici du mot isolé.

tie de syllabes différentes : *ği va* rkw*i:r mi vač* 'je vais rechercher ma vache' se syllabe *ği-va*r-kw*i:r-mi-vač* (20.1).

DISSYLLABES C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes de trois consonnes, 40.

Classement des groupes :

		%			%
str	10	25	**rtr**	1	2,5
spl	4	10	**rkr**	1	2,5
ftr	3	7,5	**rbr**	1	2,5
spr	2	5	**rgl**	1	2,5
stw	2	5	**lkr**	1	2,5
skr	2	5	**lfl**	1	2,5
rpr	2	5	**ytr**	1	2,5
tfw	1	2,5	**ngl**	1	2,5
kpl	1	2,5	**ñgy**	1	2,5
kkl	1	2,5	**čfl**	1	2,5
skl	1	2,5	**čfr**	1	2,5

Exemples : *čà:*stré*:* 'chauler', *hà:*spl*œ́:* 'dévidoir', *tra*ftr*ès* 'trotteuse (qui fait du bruit)', *vè*spr*a:y* 'vesprée', *di*stw*èt* 'détordre', *di*skr*èh* 'décroître', *sür*pr*ẽ:t* 'surprendre'.

Classement des premières consonnes :

		%			%
s	21	52,5	**l**	2	5
r	6	15	**t**	1	2,5
f	3	7,5	**y**	1	2,5
k	2	5	**n**	1	2,5
č	2	5	**ñ**	1	2,5

Classement des groupes formés par les deuxièmes et troisièmes consonnes :

		%			%
tr	15	37,5	**ĝl**	2	5
pl	5	12,5	**fl**	2	5
pr	4	10	**br**	1	2,5
kr	4	10	**ĝy**	1	2,5
tw	2	5	**fr**	1	2,5
kl	2	5	**fw**	1	2,5

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
t	17	42,5
p	9	22,5
k	6	15
f	4	10
ĝ	3	7,5
b	1	2,5

Classement des troisièmes consonnes :

		%
r	25	62,5
l	11	27,5
w	3	7,5
y	1	2,5

DISSYLLABES V.

Nous relevons 8 groupes consonantiques intérieurs de trois consonnes :

spr	5
spw	1
skl	1
skr	1

Exemples : *è*spr*ẽ:t* 'allumer', *è*spw*è:r* 'espoir', *è*skl*à:f* 'esclave', *ẽ:*skr*i:r* 'inscrire'.

TRISYLLABES C, PREMIERS GROUPES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des groupes de trois consonnes, 26.

Classement des groupes :

		%			%
str	5	19,2	**skl**	1	3,8
sfr	4	15,4	**zbr**	1	3,8
spl	3	11,5	**zbw**	1	3,8
skr	3	11,5	**zĝr**	1	3,8
zbl	2	7,7	**ltr**	1	3,8
spy	1	3,8	**rts**	1	3,8
stw	1	3,8	**rdw**	1	3,8

Exemples : *dè*str*ükšã:* 'destruction', *di*str*i:hi:* 'défricher', *di*sfr*ã:ki* 'intimidé', *di*spl*umé:* 'déplumer', *di*skr*òči:* 'décrocher', *di*zbl*òké:* 'débloquer'.

Classement des premières consonnes :

		%
s	18	69,2
z	5	19,2
r	2	7,7
l	1	3,8

Classement des groupes formés par les deuxièmes et troisièmes consonnes :

		%			%
tr	6	23,1	**kl**	1	3,8
pl	3	11,5	**br**	1	3,8
kr	3	11,5	**bw**	1	3,8
bl	2	7,7	**dw**	1	3,8
py	1	3,8	**ĝr**	1	3,8
ts	1	3,8	**fr**	1	3,8
tw	1	3,8			

Classement des deuxièmes consonnes :

		%
t	8	30,8
p	4	15,3
k	4	15,3

Classement des troisièmes consonnes :

		%
r	15	57,7
l	6	23,1
w	3	11,5

		%			%
b	4	15,3	**y**	1	3,8
f	4	15,3	**s**	1	3,8
ĝ	1	3,8			
d	1	3,8			

TRISYLLABES C, DEUXIÈMES GROUPES.

Nous trouvons trois mots à deuxième groupe consonantique intérieur de trois consonnes : *hà:vè*str*ik* 'sous-ventrière', *rimò*str*é:* 'remontrer', *dé:zè*spw*è:r* 'désespoir'.

TRISYLLABES C, PREMIERS GROUPES.

Nous trouvons 7 mots à groupe consonantique intérieur de trois consonnes :

str	3
ksp	2
spl	1
spr	1

Exemples : *ẽ:*str*ŭkšã:* 'instruction', *è*ksp*é:ryẽ:s* [1] ' 'expérience'.

TRISYLLAVES V, DEUXIÈMES GROUPES.

Aucun exemple.

10.2 Des données qui précèdent, nous tirons les constatations suivantes :

a) Les premières cons. sont le plus souvent des constrictives (dissyll. C, **s**, **r**, **l** ; trisyll. C, premiers groupes, **s**, **r**, **z**, **l**) ;

b) Les deuxièmes cons. sont le plus souvent des occlusives (dissyll. C, **t**, **p**, **k** ; trisyll. C, premiers groupes, **t**, **p**, **k**, **b**) ;

c) Les groupes les plus fréquents montrent, pour les premières et les deuxièmes cons., des contacts entre constrictives fricatives

[1] A côté de cette forme qui est, en réalité, toute proche de la forme française dont elle provient, nous en connaissons une autre, qui s'en écarte un peu davantage : *èspé:ryẽ:s*.

sourdes et occlusives sourdes (disyll. C, **str**, **spl**, **ftr**, **spr**, etc. ; trisyll. C, premiers groupes, **str**, **spl**, **skr**, etc.);

d) Les groupes combinés constitués par les deuxièmes et les troisièmes cons. sont de formation semblable à celle des groupes combinés, initiaux ou intérieurs de mot ;

e) Les troisièmes cons., deuxièmes éléments du groupe consonantique ouvrant la syllabe — ainsi **r** dans *dis-trü:r* 'détruire' — sont les mêmes que celles que nous notons comme deuxièmes cons. dans les groupes initiaux de mot (5.1) et dans les groupes intérieurs toujours combinés (9.10), c'est-à-dire **l**, **r**, **y**, **w** ;

f) Des premières cons., éléments fermant une syllabe, celles qui prédominent sont d'articulation linguale-apicale (**s**, **z**, **r**) ;

g) Des deuxièmes cons., qui ouvrent une syllabe, le **t**, d'articulation linguale-apicale, prédomine (dissyll. C, 42,5 % ; trisyll. C, premiers groupes, 30,8 %) ;

h) Les premières et les deuxièmes cons. des groupes, occlusives et constrictives fricatives, sont presque toujours des sourdes.

i) Des deuxièmes cons., qui ouvrent une syllabe, le **p**, qui n'est pas d'articulation linguale-apicale, a une fréquence assez élevée (dissyll. C, 22,5 % ; trisyll. C, premiers groupes, 15,3 %).

10.3. Les premières cons. du groupe, qui ferment une syllabe, présentent un classement qui rappelle celui des cons. finales de mots (6.1) et celui des premières cons. dans les groupes intérieurs disjoints de deux cons. (9.5). Dans les mots du wallon d'Oreye, la fermeture des syllabes, intérieures ou finales de mot, s'opère donc, le plus souvent, de la même manière.

Les groupes formés par les deuxièmes et troisièmes cons., groupes ouvrant une syllabe, rappellent quant à leur composition et à leur classement de fréquence, les groupes initiaux de mot (5.1) et les groupes intérieurs combinés de deux cons. (9.10). Dans les mots du parler wallon d'Oreye, l'ouverture des syllabes, initiales ou intérieures de mot, s'opère à l'aide des mêmes groupes d'éléments consonantiques. Rappelons que cette similitude d'ouverture n'existe pas lorsque les syllabes commencent par une cons. simple (8.4).

Nous avons noté plus haut, pour les cons. simples intérieures (8.4) et pour les groupes consonantiques intérieurs de deux éléments (9.6), que l'activité linguale, une fois déclenchée, subsiste en général

pour tous les éléments phoniques qui apparaissent dans le mot. Nous devons faire une certaine réserve pour le cas où le mot comprend un groupe consonantique intérieur de trois éléments. Nous voyons, en effet, parmi les deuxièmes cons. de tel groupe, un nombre assez considérable de cons. labiales ; dans les dissyll. C, nous avons **p** 22,5 %, **f** 10 %, **b** 2,5 % ; dans les trisyll. C, premiers groupes, **p** 15,3 %, **b** 15,3 %, **f** 15,3 %.

Lors de l'examen des cons. simples intérieures et des groupes consonantiques disjoints intérieurs de deux éléments, nous avons noté que l'activité laryngienne cesse d'ordinaire dès que l'articulation le permet, c'est-à-dire lorsque le système consonantique connaît les variétés sourde et sonore d'une même articulation (9.7). Nous constatons qu'il en va de même pour les groupes consonantiques intérieurs de trois éléments, les cons. sourdes sont, en effet, de loin les plus fréquentes.

Remarquons enfin que le groupe rencontré le plus souvent est **str** (dissyll. C, 25 % pour 10 % à **spl** qui occupe la deuxième place du classement ; trisyll. C, premiers groupes, 19,2 % pour 15,4 % à **sfr** qui occupe la deuxième place du classement) [1] et mettons ce fait en rapport avec la fréquence du groupe intérieur de deux cons., **st** (dissyll. C, 8,6 % pour 4,5 % au groupe suivant **kt** ; dissyll. V, 11,3 % pour 8,1 % au suivant **rm** ; trisyll. C, premiers groupes, 10,8 % pour 7,2 % au suivant **sp** ; trisyll. V, premiers groupes, 21,4 % pour 14,3 % au suivant **sp** ; trisyll. V, deuxièmes groupes, 10,7 % pour 7,1 % au suivant **sm**). Mettons aussi ce fait en rapport avec la fréquence du groupe intérieur de deux cons. **tr** (dissyll. C, 13,1 % pour 8,4 % au suivant **ly** ; trisyll. C, premiers groupes, 21 % pour 10,5 % au suivant **pl** ; trisyll. V, premiers groupes, 24,5 % pour 12,2 % au suivant **pr**).

11. Groupes médiaux de quatre consonnes.

Ces groupes sont très rares dans le parler wallon d'Oreye. Ils apparaissent dans des mots empruntés au français.

Dans les dissyllabes V, nous trouvons **kstr** dans le terme *èkstrè:*

[1] Nous devons faire remarquer que ces pourcentages sont fondés sur des cas très peu nombreux, 40 pour les dissyllabes C, 26 pour les trisyllabes C.

'extrait (d'un acte quelconque)' [1] et le groupe **strw** dans le terme *ẽ:strwi* 'instruit'.

Dans les trisyllabes V, premiers groupes, nous trouvons **kspl** dans le terme *èksplìké:* 'expliquer', qui s'emploie en concurrence avec *èsplìké:*, plus ancien.

12. Hiatus.

Les mots du wallon d'Oreye présentant un hiatus intérieur constituent indubitablement des exceptions au point de vue de l'organisation phonique. Ils sont très peu nombreux. On en trouve trois dans les dissyllabes C (*saèñ* 'saindoux', *sau* 'sureau', *maó:r* 'mûr'), un dans les dissyllabes V (*aus* 'août'), deux dans les trisyllabes C, avec l'hiatus entre les voy. initiale et protonique (*saó:ré:* 'goûter, savourer', *laó:ri* 'laurier') et un dans les trisyllabes V, avec l'hiatus entre les voy. initiale et protonique (*aurœ́:* 'heureux') [2].

Dans la parole, les hiatus entre les mots sont chose assez courante. Si le parler les évite dans certains cas par l'emploi d'un ou de plusieurs éléments consonantiques de liaison (par ex. **st**, *i fà* : st *avu* 'il faut avoir'), ce n'est pas à cause d'une aversion phonétique. La liaison, en effet, unit des mots qui, grammaticalement, sont en étroite dépendance. Son emploi ne dépend donc nullement de la composition phonique des termes en présence, mais de la nature grammaticale de ces termes et du lien grammatical qui les unit (21).

Historiquement, on ne constate pas qu'une cons. simple intervocalique disparaisse pour laisser deux voy. en contact. Ou bien la cons. n'a jamais complètement disparu et s'est transformée en **y** ou en **w**, ou bien elle a disparu et a été immédiatement remplacée par une des deux semi-consonnes [3]. L'hiatus s'est seulement formé, par la disparition du **y** ou du **w**, dans les quelques mots signalés ci-dessus, et l'on notera que la première des deux voy. en contact est toujours un **a**.

---

[1] Nous avons oublié de compter *èkstra* 'excellent' dans notre lexique.

[2] Il ne sont pas nombreux en français non plus. Voir GOUGENHEIM, *Éléments*, p. 95.

[3] Par exemple, les anciennes terminaisons courantes -ATA, -ITA, -UTA, qui sont devenues aujourd'hui *-a:y*, *-i:y*, *-òw*, ont vu se former le **y** ou le **w** alors qu'une voy. finale — peu en importe le timbre — était toujours articulée.

C. LES VOYELLES DANS LA CONSTITUTION PHONIQUE

13. Voyelles non-toniques.

13.1. Nous devons examiner ces voy. selon un plan assez compliqué parce que leur position et leur entourage peuvent varier beaucoup. Nous nous sommes résolu à rechercher successivement, après avoir fourni toutes les données nécessaires, comment se présente l'état vocalique du wallon d'Oreye pour les voy. non-toniques des dissyllabes C, ensuite pour les premières voy. des trisyllabes C, ensuite pour les deuxièmes voy. des trisyllabes C et V, enfin pour les premières voy. des dissyllabes et des trisyllabes V, c'est-à-dire pour les voy. initiales de mot.

Pour chaque position, nos données se composent : 1° d'un classement selon la fréquence des voy. en distinguant les brèves des longues, 2° d'un tableau s'inspirant de celui relatif au système vocalique avec indication des pourcentages propres à chaque voy., 3° de constatations tirées de ce tableau, 4° de quelques exemples des termes examinés.

Nous sentons combien fastidieuses pourront paraître nos données et surtout nos constatations, énoncées volontairement dans des formes presque identiques. Nous nous en excusons. Mais nous ne voyons pas comment mieux présenter la matière. Nos constatations sont pour ainsi dire mécaniques. A partir de chaque tableau, nous confrontons certaines qualités et nous exprimons par un rapport leurs proportions relatives. Si l'on trouve qu'en confrontant les rapports obtenus, nous avons éclairé la constitution phonique du mot wallon, qu'on veuille bien nous pardonner la monotonie inévitable de notre présentation en tenant compte des résultats acquis.

Dissyllabes C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 2.500.

Classement des voyelles :

Voy. brèves		%	Voy. longues		%
a	556	22,3	à	147	5,9
ò	392	15,7	ã[1]	135	5,4
i	360	14,4	ó	65	2,6
è	310	12,4	ẽ	56	2,2
u	158	6,3	é	44	1,8
ü	100	4	u	44	1,8
œ̀	8	0,3	i	37	1,5
	1884	75,4	è	36	1,4
			œ́	26	1
			ü	24	1
			a	2	0,1
				616	24,7

Tableau des voy. protoniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 22,3			22,3	50,7
è 12,4	œ̀ 0,3	ò 15,7	28,4	
				24,7
i 14,4	ü 4	u 6,3	24,7	
49,1	4,3	22	Total	75,4
53,4	26,3			

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 50,7 % contre 24,7 %, rapport 20,5 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 53,4 % contre 22 %, rapport 24,3 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 49,1 % contre 26,3 %, rapport 18,7 /10 ;

[1] Pour étendre, dans une certaine mesure, la portée du travail à tout le domaine liégeois, lequel ne confond pas les nasales de **a** et de **o**, nous donnerons chaque fois, en note, les nombres propres à **ã** et à **õ**. A Oreye, ils s'additionnent et fournissent le nombre propre à **ã̀** (noté **ã** pour des facilités typographiques). Ici, 57 **ã**, 78 **õ**.

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 49,1 % contre 4,3 %, rapport 114,2 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 22 % contre 4,3 %, rapport 51,2 /10.

Tableau des voy. protoniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 0,1			**ã** 5,9	5,4	11,4	15
è 1,4	**ẽ** 2,2				3,6	
é 1,8		**œ́** 1	**ó** 2,6		5,4	9,7
i 1,5		**ü** 1	**u** 1,8		4,3	
4,8	2,2	2	10,3	5,4	Total 24,7	
7		2	15,7			
	9		17,7			
17,1				7,6		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 15 % contre 9,7 %, rapport 15,5 /10 ;

b) non-prédominance des antérieures sur les postérieures, 9 % contre 15,7 %, rapport 5,7 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 7 % contre 17,7 %, rapport 3,9 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 7 % contre 2 %, rapport 35 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 15,7 % contre 2 %, rapport 78,5 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 17,1 % contre 7,6 %, rapport 22,5 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *pisèt* 'pincette', *pyètri* 'perdrix', *tahèy* 'dessin tracé sur le sol pour jouer à la marelle', *tróvé:* 'trouver',

kuhèn 'cuisine', *krüstal* 'bille en verre'. Voyelles longues : *či:pté:* 'piauler, pépier', *dré:hèl* 'pourboire', *ğè:ri* 'éprouver le pica', *ka:rò* 'carreau (jeu de cartes)', *fà:bit* 'fauvette', *só:dà:r* 'soldat', *hu:sè:* 'averse', *lœ́:pé:* 'lamper', *vü:di:* 'vider', *rẽ:pli* 'remplir', *mã:ta:y* 'escalier'.

DISSYLLABES V.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 261.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves			Voyelles longues		
		%			%
a	88	33,7	**à**	20	7,7
è	46	17,6	**ẽ**	15	5,7
ò	29	11,1	**ã** [1]	15	5,7
u	8	3,1	**è**	10	3,8
i	2	0,8	**ó**	10	3,8
ü	1	0,4	**é**	6	2,3
	174	66,7	**œ́**	4	1,5
			i	3	1,1
			ü	3	1,1
			u	1	0,4
			a	—	—
				87	33,1

Tableau des voy. initiales de mot, protoniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 33,7			33,7	62,4
è 17,6		**ò** 11,1	28,7	
				4,3
i 0,8	**ü** 0,4	**u** 3,1	4,3	
52,1	0,4	14,2	Total	66,7
52,5		14,6		

[1] 13 **ã**, 2 **õ**.

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 62,4 % contre 4,3 %, rapport 145,1 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 52,5 % contre 14,2 %, rapport 37 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 52,1 % contre 14,6 %, rapport 35,7 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 52,1 % contre 0,4 % rapport 1302,5 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 14,2 % contre 0,4 %, rapport 355 /10.

Tableau des voy. initiales de mot, protoniques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 7,7	**ã** 5,7	13,4	22,9
è 3,8	**ẽ** 5,7				9,5	
é 2,3		**œ́** 1,5	**ó** 3,8		7,6	10,2
i 1,1		**ü** 1,1	**u** 0,4		2,6	
7,2	5,7	2,6	11,9	5,7	Total	33,1
12,9		2,6	17,6			
15,5		20,2				
21,7				11,4		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 22,9 % contre 10,2 %, rapport 22,5 /10 ;

b) non-prédominance des antérieures sur les postérieures, 15,5 % contre 17,6 %, rapport 8,8 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 12,9 % contre 20,2 %, rapport 6,4 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 12,9 % contre 2,6 %, rapport 49,6 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 17,6 % contre 2,6 %, rapport 67,7 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 21,7 % contre 11,4 %, rapport 19 /10.

Exemples. Voyelles brèves : i*vyè:r* 'hiver', è*pèñ* 'empeigne', a*tèč* 'épingle', ò*hè:* 'os', u*hèn* 'usine', ü*stèy* 'outil'. Voyelles longues : i:*dèy* 'idée', é:p*ã:š* 'éponge', è:*di:* 'aider', à:*mò:n* 'aumône', ó:*nèč* 'aunage', u:*hè:* 'oiseau', ü:*ni* 'uni', œ́:*rœ́:* 'heureux', ẽ:*mé:* 'aimer', ã:*sèn* 'fumier'.

TRISYLLABES C, PREMIÈRES VOYELLES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 978.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves			Voyelles longues.		
		%			%
i	381	39	**é**	42	4,3
a	218	22,3	**ã** [1]	31	3,2
è	101	10,3	**à**	29	3
ò	77	7,9	**ẽ**	13	1,3
ü	23	2,4	**ó**	13	1,3
u	16	1,6	**i**	9	0,9
	816	83,5	**u**	7	0,7
			œ́	6	0,6
			ü	5	0,5
			è	4	0,4
			a	3	0,3
				162	16,5

[1] 10 ã, 21 õ.

Tableau des premières voy., non-toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 22,3			22,3	40,5
è 10,3		ò 7,9	18,2	
				43
i 39	ü 2,4	u 1,6	43	
71,6	2,4	9,5	Total	83,5
74		11,9		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 40,5 % contre 43 %, rapport 9,4 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 74 % contre 9,5 %, rapport 77,9 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 71,6 % contre 11,9 %, rapport 60,2 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 76,1 % contre 2,4 %, rapport 298,3 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 9,5 % contre 2,4 %, rapport 29,6 /10.

Tableau des premières voy., non-toniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 0,3			à 3	ã 3,2	6,5	8,2
è 0,4	ẽ 1,3				1,7	
é 4,3		œ́ 0,6	ó 1,3		6,2	8,3
i 0,9		ü 0,5	u 0,7		2,1	
5,9	1,3	1,1	5	3,2	Total 16,5	
7,2		1,1	8,2			
	8,3		9,3			
12				4,5		

Constatations :

a) égalité des voy. de grande aperture et des voy. de petite aperture, 8,2 % contre 8,3 %, rapport 9,9 /10 ;

b) égalité des antérieures et des postérieures, 8,3 % contre 8,2 %, rapport 10,1 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 7,2 % contre 9,3 %, rapport 7,7 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 7,2 % contre 1,1 %, rapport 65,5 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 8,2 % contre 1,1 %, rapport 74,5 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 12 % contre 4,5 %, rapport 26,7 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *nikòla* 'Nicolas', *mèzbrüği:* 'maltraiter, détériorer', *wastruyi:* 'friper, abîmer (vêtements)', *rògà:šã:* 'Rogations', (*sò l*) *hubdigè* 'en goguette, gris', *lümsiné:* 'aller, agir lentement'. Voyelles longues : *ti:rbušã:* 'tire-bouchon', *sé:paré:* 'séparer', *sè:zihmẽ:* 'saisissement', *ğa:lvòlã:* 'tarare', *frà:ñtiñé:*

'tricher (au jeu)', *dó:piné:* 'rosser', *tu:rsivœ́:* 'astucieux, madré', *plœ́:mòni:y* 'pneumonie', *pü:nišã:* 'punition', *vẽ:dišã:* 'vente aux enchères, sur la voie publique', *bã:bardé:* 'bombarder',

TRISYLLABES C, DEUXIÈMES VOYELLES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 978.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
i	268	27,4
a	144	14,7
ò	139	14,2
è	133	13,6
u	44	4,5
ü	29	3
œ̀	11	1,2
	768	78,6

Voyelles longues

		%
ã [1]	46	4,7
à	34	3,5
ẽ	32	3,3
é	30	3,1
ó	22	2,2
œ́	15	1,5
i	13	1,3
ü	7	0,7
è	6	0,6
u	5	0,5
a	—	—
	210	21,4

Tableau des deuxièmes voy., non-toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 14.7			14.7	43.7
è 13,6	**œ̀** 1,2	**ò** 14,2	29	
i 27,4	**ü** 3	**u** 4.5	34,9	34.9
55.7	4,2	18,7	Total	78,6
59.9	22,9			

[1] 22 **ã**, 24 **õ**.

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 43,7 % contre 34,9 %, rapport 12,8 %10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 59,9 % contre 18,7 %, rapport 32 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 55,7 % contre 22,9 %, rapport 24,3 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 55,7 % contre 4,2 %, rapport 132,6 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 18,7 % contre 4,2 %, rapport 44,5 /10.

Tableau des deuxièmes voy., non-toniques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 3,5	**ã** 4,7	8,2	12,1
è 0,6	**ẽ** 3,3				3,9	
é 3,1		**œ́** 1,5	**ó** 2,2		6,8	9,3
i 1,3		**ü** 0,7	**u** 0,5		2,5	
5	3,3	2,2	6,2	4,7	Total 21,4	
8,3		2,2	10,9			
	10,5	13,1				
13,4				8		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 12,1 % contre 9,3 %, rapport 12,6 /10 ;

b) égalité des antérieures et des postérieures, 10,5 % contre 10,9% rapport 6,3 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 8,3 % contre 13,1 %, rapport 6,3 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 8,3 % contre 2,2 %, rapport 37,7 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 10,9 % contre 2,2 %, rapport 49,5 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 13,4 % contre 8 %, rapport 16,8 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *fà:filœr* 'faufilure', *frèdèrik* 'Frédéric', *simagraw* 'simagrée', *šó:kòlà:* 'chocolat', *žiruwèt* 'girouette', *rihüré:* 'écurer', *li:brœmẽ:* 'librement'. Voyelles longues : *payi:zã:* 'paysan', *ka:ré:mẽ:* '(dire) carrément', (*iz*) *dispè:či:* '(se) dépêcher', *bastà:rdé:* 'bâtard, abâtardi', *galvó:dé:* 'galvauder', *ritu:rné:* 'retourner', *disfü:lé:* 'découvrir', *ğòyœ́:smẽ:* 'joyeusement', *krèvẽ:té:* 'crever', *kòmã:dã:* 'commandant'.

TRISYLLABES V, PREMIÈRES VOYELLES, INITIALES DE MOT.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 298.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
a	123	41,3
è	82	27,5
ò	19	6,4
i	3	1
ü	1	0,3
u	—	—
œ̀	—	—
	228	76,5

Voyelles longues

		%
ẽ	26	8,7
ã [1]	18	6
é	11	3,7
à	9	3
ó	4	1,3
œ́	1	0,3
ü	1	0,3
i	—	—
è	—	—
a	—	—
u	—	—
	70	23,3

[1] 17 ã, 1 õ.

Tableau des premières voy., initiales de mot, non-toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 41,3			41,3	75,2
è 27,5		ò 6,4	33,9	
				1,3
i 1	ü 0,3		1,3	
69,8	0,3	6,4	Total	76,5
70,1		6,7		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 75,2 % contre 1,3 %, rapport 578,5 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 70,1 % contre 6,4 %, rapport 109,5 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 69,8 % contre 6,7 %, rapport 104,2 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 69,8 % contre 0,3 %, rapport 2326,7 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 6,4 contre 0,3 %, rapport 213,3 /10.

Tableau des premières voy., initiales de mot, non-toniques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 3	ã 6	9	17.7
	ẽ 8,7				8,7	
é 3,7		œ́ 0,3	ó 1,3		5,3	5,6
		ü 0,3			0,3	
3.7	8,7	0,6	4,3	6	Total	23,3
12,4		0,6	10,3			
13		10,9				
8.6				14.7		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 17,7 % contre 5,6 %, rapport 31,6 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 13 % contre 10,3 %, rapport 12,6 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 12,4 % contre 10,9 %, rapport 11,4 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 12,4 % contre 0,6 %, rapport 206,7 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 10,3 % contre 0,6 %, rapport 171,7 /10 ;

f) non-prédominance des orales sur les nasales, 8,6 % contre 14,7 %, rapport 5,9 /10.

Exemples. Voyelles brèves : i*talyẽ:* 'italien', è*balé:* 'emballer', a*kòri* 'accourir', ò*pèré:* 'opérer', ü*nifòrm* 'uniforme'. Voyelles longues : é:*ritèč* 'héritage', à:*luwèt* 'alouette', ó:*rlòǧi:y* 'horloger', ü:*tẽ:mmẽ:* 'huitièmement', ẽ:*tritni* 'entretenir', ã:*siné:* 'fumer (la terre)'.

TRISYLLABES V, DEUXIÈMES VOY., PROTONIQUES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 298.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
a	50	16,8
i	49	16,4
ò	44	14,8
è	34	11,4
u	25	8,4
ü	18	6
œ̀	7	2,3
	227	76,1

Voyelles longues

		%
ã[1]	16	5,4
ẽ	12	4
ó	9	3
à	8	2,7
i	6	2
è	6	2
ü	6	2
é	4	1,3
œ́	2	0,7
u	2	0,7
a	—	—
	71	23,8

Tableau des deuxièmes voy. protoniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 16,8			16,8	45,3
è 11,4	œ̀ 2,3	ò 14,8	28,5	
				30,8
i 16,4	ü 6	u 8,4	30,8	
44,6	8,3	23,2	Total	76,1
52,9		31,5		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 45,3 % contre 30,8 %, rapport 14,7 /10 ;

[1] 12 ã, 4 õ.

b) des antérieures sur les postérieures, 52,9 % contre 23,2 %, rapport 22,8 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 44,6 % contre 31,5 %, rapport 14,2 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 44,6 % contre 8,3 %, rapport 53,7 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 23,2 % contre 8,3 %, rapport 28 /10.

Tableau des deuxièmes voy. protoniques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 2,7	ã 5,4	8,1	14,1
è 2	ẽ 4				6	
é 1.3		œ́ 0,7	ó 3		5	9,7
i 2		ü 2	u 0,7		4.7	
5.3	4	2.7	6,4	5.4	Total	23,8
	9,3	2,7	11,8			
	12		14.5			
14.4				9.4		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 14,1 % contre 9,7 %, rapport 14,5 /10 ;

b) égalité des antérieures et des postérieures, 12 % contre 11,8 %, rapport 10,2 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 9,3 % contre 14,5 %, rapport 6,4 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 9,3 % contre 2,7 %, rapport 34,4 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 11,8 % contre 2,7 %, rapport 43,7 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 14,4 % contre 9,4 %, rapport 15,3 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *astipé:* 'étayer', *èkwètlé:* 'engourdi', *é:šalòt* 'échalotte', *ipòkrit* 'hypocrite', *èfuwé:* 'exciter (qq. contre qq.)', *òrfülèñ* 'orphelin', *é:šœvẽ:* 'échevin'. Voyelles longues : *èti:rmẽ:* 'entièrement', *à:ré:müs* 'salamalecs', *èspè:či:* 'empêcher', *aflà:wi* 'affaiblir', *é:pó:lèt* 'épaulette', *aku:ki:* 'accoucher', *amü:zã:* 'amusant', *ènœ́:ri* 'obscurcir', *arẽ:né:* 'aborder (en adressant la parole)', *èsčã:té:* 'enchanter'.

Graphique nº 12.

Pour les voy. brèves, si l'on excepte le **i** avec des pourcentages très élevés comme première et deuxième voy. des trisyllabes du type C (c'est-à-dire dans des positions où peut apparaître cette voy. comme voy. caduque), on s'aperçoit que prédominent les voy. de grande aperture.

Il en est de même pour les voy. longues ; voyez notamment **ã :**, **à :**, **ẽ :**. Le **é :** fait exception, ceci étant dû à ce que nous avons consigné dans notre lexique un certain nombre de mots empruntés au français, avec la voy. **é** du français ; exemple : *dé:nã:si:* 'dénoncer'. En fait, deux prononciations coexistent souvent pour de tels mots, l'une avec **é :**, l'autre avec **è :**, *dé:nã:si:* et *dènã:si:*. Le pourcentage assez élevé de **é :** que montre notre graphique résulte donc, en fin de compte, d'une influence française.

La grande fréquence de **i**, voy. de petite aperture, ne s'accorde guère avec le grand nombre des voy. de grande aperture. Il est évident que cette fréquence de **i** résulte du nombre important des mots composés d'un des préfixes *ri-*, *di*(*s*)-, *ki-*, où le **i** est caduc, et du nombre des mots dont le début présente la suite **s** + **i** + cons., où le **i** est caduc aussi.

Graphique nº 13.

On trouve, dans ce graphique, la même prédominance des voy. de grande aperture, **è**, **a**, **ò** et **à :**, **ẽ :**, **ã :** que dans le graphique précédent, mais on ne retrouve pas celle de **i** notée dans les mots du type C. C'est que la voy. caduque — qui n'existe qu'en syllabe

initiale — n'apparaît que dans les mots à initiale consonantique, et même à initiale consonantique simple.

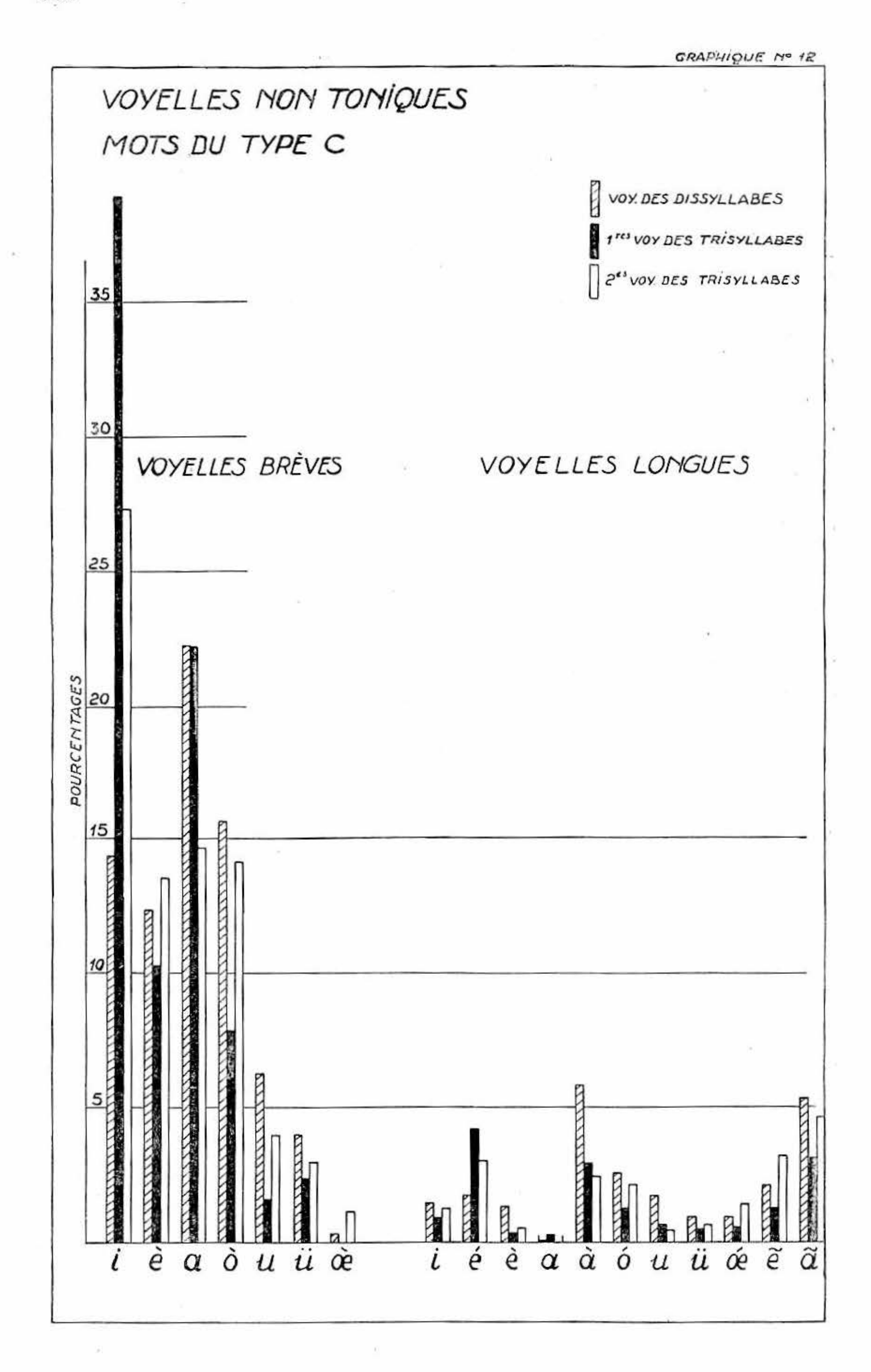
PREMIÈRES VOYELLES DES DISSYLLABES C.

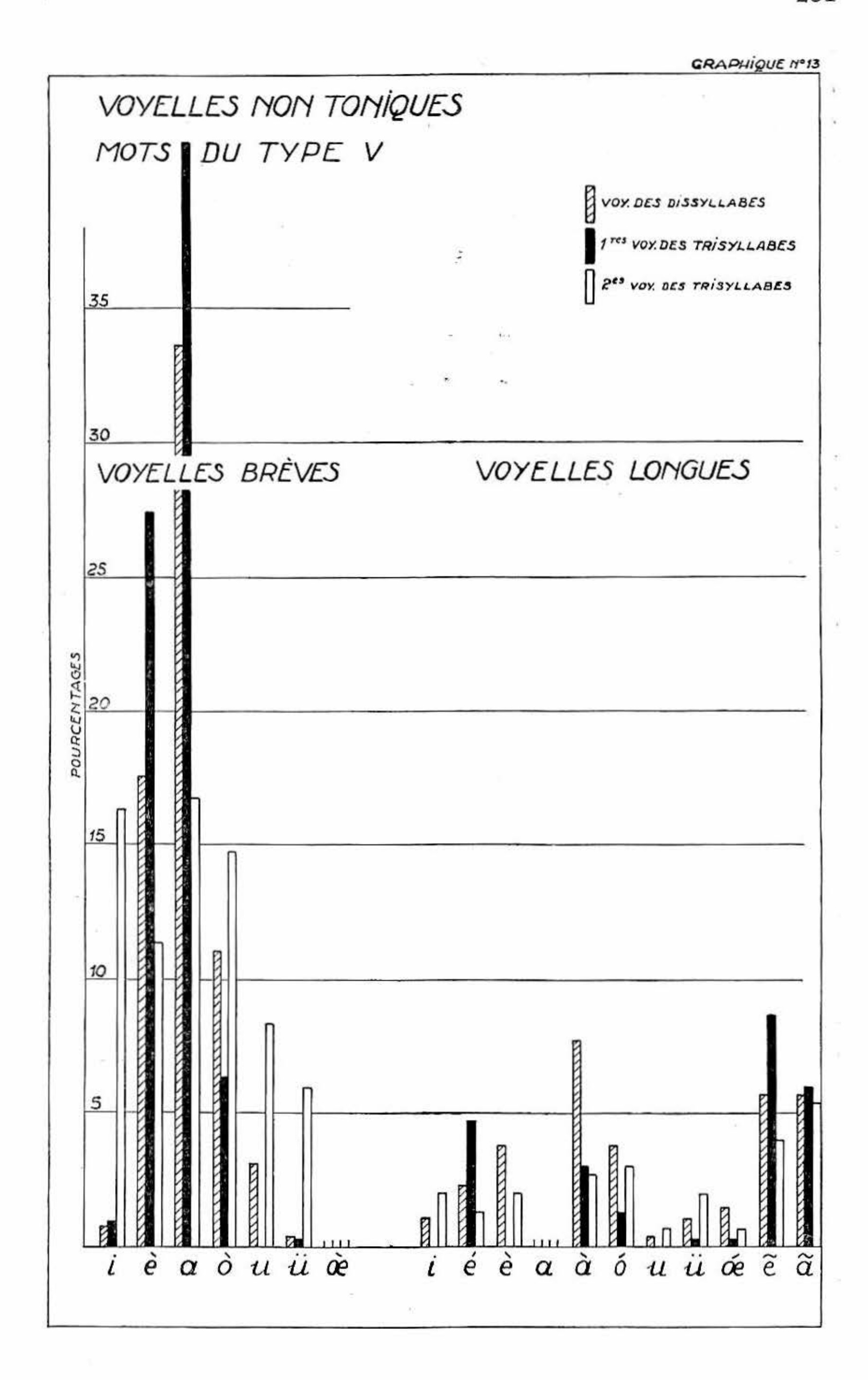
13.2. Nous ne revenons pas sur le fait que les brèves sont bien plus nombreuses que les longues (75,4 % contre 24,7 %). Sur ce sujet, nous nous contentons de renvoyer au chapitre 3.

Au point de vue phonétique, nous avons constaté que les mots du type C, en particulier les dissyllabes, commencent le plus souvent par une cons. d'aperture 0, 1, 2 ou 3, ou par un groupe de deux cons. dont l'une d'aperture 0, 1, 2 ou 3 est suivie par une autre d'aperture 3 ou 4. Nous constatons maintenant que, à un tel début consonantique, succède la plupart du temps un élément vocalique de grande aperture, 6 ou 7. La suite phonique qui résulte d'une telle association est une suite dont les éléments se différencient fortement, ce qui préserve leur originalité [1]. Rappelons que nous avons déjà conclu de cette façon (5.4) en notant l'extrême rareté des voy. d'aperture 5 après les semi-cons., deuxièmes éléments des groupes consonantiques initiaux de mot.

La prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture est plus marquée pour les brèves que pour les longues (rapport 21/10 contre 15/10), et le système vocalique qui compte, relativement au nombre de voy. ouvertes, un nombre de voy. longues fermées plus important que de voy. brèves fermées (voir tableaux p. 124), explique, au moins partiellement, cette situation. La prédo-

[1] On pourrait cependant se demander si les voy. de grande aperture ne suivent pas, le plus souvent, des cons. déjà de grande aperture. Nous avons tenu à vérifier en détail. Pour les 2.107 dissyllabes à cons. simple initiale, les 974 cons. d'aperture 0 (**p**, **t**, **k**, **č**, **b**, **d**, **g̨**, **ğ**) sont suivies dans 68,1 % des cas par une voy. de très grande aperture (**è**, **ò**, **œ̀**, **a**, **à**, **ã**, **ẽ**) ; les 430 cons. d'aperture 1 sont dans une même situation pour 60 % des cas et les 438 cons. d'aperture 3 et 4 pour 60,5 % des cas. Il reste 275 cons. nasales que nous avons considérées comme d'aperture 2 (d'après M. Grammont). Mais c'est au point de vue nasal qu'elles ont cette aperture ; au point de vue buccal, elles sont d'aperture 0 (c'est sans doute en établissant une moyenne que P. Fouché les considère comme d'aperture 1, *Phonétique historique du français. Introduction*, p. 38). Dans 75,6 % des cas, ces cons. nasales sont suivies d'une voy. de très grande aperture. Faisons remarquer ici, puisque nous sommes dans le domaine de l'articulation, qu'une voy. orale se différencie au maximum de la cons. précédente lorsque celle-ci est une nasale et que, à la suite des 275 cons. nasales initiales, nous n'avons relevé que 18 voy. nasales.


GRAPHIQUE N° 12
VOYELLES NON TONIQUES
MOTS DU TYPE C
VOY. DES DISSYLLABES
1res VOY DES TRISYLLABES
2es VOY. DES TRISYLLABES
VOYELLES BRÈVES
VOYELLES LONGUES
POURCENTAGES
35
30
25
20
15
10
5
i è a ò u ü œ̀
i é è a à ó u ü œ́ ẽ ã


GRAPHIQUE N°13
VOYELLES NON TONIQUES
MOTS DU TYPE V
VOY. DES DISSYLLABES
1res VOY. DES TRISYLLABES
2es VOY. DES TRISYLLABES
VOYELLES BRÈVES
VOYELLES LONGUES
POURCENTAGES
35
30
25
20
15
10
5
i è a ò u ü œ̀
i é è a à ó u ü œ́ ẽ ã

minance plus grande des voy. de grande aperture parmi les brèves concourt à la solidité articulatoire. L'articulation d'une brève demande une mise en place des organes plus rapidement précise que celle d'une longue ; en effet, une déviation articulatoire de même longueur temporelle peut n'altérer qu'imperceptiblement la qualité acoustique totale de la brève et être fatale à la longue, mais en la modifiant sur une grande partie de sa longueur. Ainsi le mot présente donc une meilleure constitution si la voy. brève qu'il comporte dans cette position protonique est une voy. de grande aperture, c'est-à-dire qui n'exige pas une très grande élévation de la langue vers le palais. Lorsque la durée est longue, la langue trouve plus aisément le temps de s'élever pour l'articulation d'une voy. fermée. Redisons que la nette différence dans la succession des apertures entre la cons. et la voy. — telle qu'on la constate très souvent (5.4) — préserve l'originalité des deux éléments, et plus spécialement celle de la voy. brève. Ajoutons enfin que l'audibilité d'un tel début de mot doit être excellente puisque, après une cons. souvent occlusive — dont le troisième temps est donc une explosion — apparaît une voy. de grande aperture.

13.3. Les voy. brèves antérieures sont plus fréquentes que les postérieures, rapport 24,3 /10. Ainsi, pour un nombre élevé de mots, le point d'articulation vocalique est très proche du point d'articulation consonantique qui, on a pu le constater (4.3 et 5.3), se situe le plus souvent dans la partie antérieure de l'appareil buccal. Le travail articulatoire est ainsi réduit ou, au moins, facilité : la voy. se réalisant grâce à la partie avancée de la langue, c'est-à-dire la plus mobile, fait suite à une cons. qui est soit non-linguale, soit linguale très mobile, soit linguale-apicale. La différence d'aperture ou celle du mode d'articulation — la voy., élément constrictif continu, suit une cons. souvent occlusive et momentanée — contribue à maintenir et à assurer l'individualité des éléments en présence.

Les voy. longues antérieures ne sont pas, comme les brèves, plus fréquentes que les postérieures, rapport 5,7 /10. Nous indiquerons tout de suite que dans le système vocalique, relativement aux antérieures, les voy. longues postérieures sont plus nombreuses que les voy. brèves postérieures (voir tableaux p. 124). Ce fait explique sans doute la situation que nous relevons ici ; mais, comme nous le verrons dans la suite (15.3 et 15.4), il n'en est pas toujours ainsi.

Rappelons que ce que nous venons de noter (13.2), savoir qu'une altération d'une partie de la voy. longue — due, ici, à un grand éloignement entre les zones articulatoires de la cons. et de la voy. — serait bien moins grave qu'une altération de même importance pour une voy. brève.

Précisons que la proximité des points d'articulation dont nous avons parlé à propos de la grande fréquence des voy. brèves antérieures est toute relative. Parmi les cons. simples initiales, les labiales et les dentales dominent ; parmi les groupes consonantiques, ceux à deuxième élément dental sont plus fréquents (**l** et **r** 86,8 % contre **w** et **y** 13,3 %) ; or ce sont les voy. antérieures les plus reculées (**a** 22,3 %), c'est-à-dire qui se forment le plus loin des incisives, qui sont en plus grand nombre.

13.4. La prédominance des labiales dans les voy. longues peut dépendre de la composition du système vocalique où les voy. longues labiales sont plus nombreuses que les non-labiales (voir tableaux p. 124). Comme nous le verrons plus loin, l'état vocalique n'est pas toujours semblable à celui que nous observons ici (voir par exemple en 15.3 où l'on note, pour les voy. toniques, la prédominance des non-labiales longues dans les dis- et les trisyllabes C et V). Dans la position que nous étudions maintenant, le wallon utilise d'ailleurs bien plus les voy. non-labiales que les labiales ; il faut, en effet, observer que le rapport 18,7 /10, pour les brèves, porte sur 75,4 % de l'ensemble des voy., — et que, dans la composition du système vocalique, les brèves non-labiales sont cependant moins nombreuses que les labiales (p. 124) — tandis que le rapport 3,9 /10, pour les longues, ne porte que sur 24,7 %.

13.5. Quant aux voy. mixtes, moins nombreuses que les voy. antérieures ou postérieures dans le système vocalique du wallon d'Oreye, leur articulation double, linguale et labiale, ainsi que leur point d'articulation proche de celui des voy. antérieures, constituent des facteurs plus ou moins défavorables pour leur solidité.

Les voy. mixtes longues sont mieux représentées que les brèves. Sans tenir compte du fait que le **œ́** est nécessairement long, nous noterons encore, comme nous l'avons déjà fait, que les dangers d'une altération partielle sont moindres pour les longues que pour les brèves. Les voy. de durée longue sont bien souvent celles dont la réalisation est complexe ; on ne trouve les linguales-nasales qu'avec

la durée longue ; quant aux linguales-labiales, on en trouve 5 dans le système (dont 4 possèdent en outre la qualité de fermées) qui peuvent être longues, et 4 (dont 2 seulement possèdent la qualité de fermées) qui peuvent être brèves (p. 124).

13.6. Les voy. orales, plus nombreuses dans le système que les nasales, l'emportent normalement en fréquence sur ces dernières, rapport 22.5 /10. Cette prédominance, comme d'ailleurs celle des antérieures sur les mixtes, est celle des éléments possédant la plus forte audibilité.

13.7. Dans le domaine phonologique, nous avons déjà dit que le rendement de l'opposition de durée pour les voy. non-toniques était extrêmement minime (pp. 119, 3.9) et l'on comprend que ce rendement très réduit va de pair avec une forte disproportion entre les voy. longues et les voy. brèves (voir l'inverse, 3.9). Dans les dissyllabes C, la distinction phonologique entre les mots est réalisée par de nombreuses oppositions vocaliques et consonantiques.

13.8. Au point de vue historique, les dissyllabes wallons sont, en général, issus de trisyllabes latins (LAVARE → *lavé:*) et de quadrisyllabes ; dans ce deuxième cas, la syllabe protonique latine est tombée (COMPUTARE → *kã:té:*). Le timbre de la voy. protonique wallonne actuelle dépend donc du timbre qu'avait la voy. de la syllabe initiale latine. Sur l'évolution des voy. initiales du latin au wallon, on trouvera des indications dans l'article de J. Feller qui traite de la *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*, dans celui de J. Niederländer, *Die Mundart von Namur*, et dans l'*Ancien wallon* de L. Remacle. Nous nous bornerons, pour notre part, à parler de la voy. caduque de timbre **i** et de l'alphacisme.

13.9. Le wallon a développé une voy. caduque de timbre **i**, correspondant au **e** qu'on appelle muet en français (CABALLU → fr. *cheval*, wall. *čivà:*, FENESTRA → fr. *fenêtre*, wall. *fiñès*, DEMANE → fr. *demain*, wall. *dimẽ:*). Dans certains cas, le wallon connaît des mots avec le **i** caduc alors que le français ignore la forme correspondante avec **e** dit muet (* COMINITIARE → fr. *commencer*, wall. *kimẽ:si:*, DONARE → fr. *donner*, wall. *diné:*). La voy. épenthétique du wall. dans les groupes consonantiques initiaux **sp, st, sk,** est encore de timbre **i** ; elle est caduque aussi, à la

différence de la voy. prothétique du français (SPATULA → fr. *épaule*, wall. *s*(i)*pal*, STELLA → fr. *étoile*, wall. *s*(i)*tœ:l*, SCOLA → fr. *école*, wall. *s*(i)*kòl*).

13.10. La voy. **i** exceptée, les voy. protoniques brèves les plus fréquentes, dans les dissyllabes C, sont **a** et **ò**, mais tout spécialement **a**. L. Remacle (*Ancien wallon*, p. 42) parle d'une prédilection du wallon pour **a** en position initiale[1]. Dans le wallon d'Oreye, la bonne audibilité de nombreux mots est due à la différenciation d'aperture entre la cons. initiale et la voy. qui suit — et aussi à la prédominance déjà indiquée des cons. fortes comme initiales de mot. Les voy. protoniques orales antérieures et la voy. vélaire **ò** peuvent évoluer en **a**. Le passage de **è** à **a** est le plus fréquent (pour les exemples, voir J. Haust, *Etym.*, p. 346) ; celui de **i** à **a** est bien moins fréquent (*MINACIARE → *mansi:*, *MIXTIARE → *mahi:*) ; celui de **ò** à **a** est peut-être encore moins fréquent (MONETA → *manó:y*).

En tout cas, il semble bien qu'A. Brachet se trompe lorsqu'il cherche un rapport entre la production du **a** et le fait que les voy. originelles sont suivies, pour 53 mots sur 62 relevés par lui dans les langues romanes, par une cons. liquide. Il ne paraît pas que J. Haust ait vu plus juste lorsqu'il parle de l'influence d'une labiale précédant la voy. (*Etym.*, p. 176).

Qu'on nous permette de faire ici une remarque de méthode. Dans une étude du genre de la nôtre, on peut très facilement, devant la très grande fréquence d'un élément, devant la « faveur dont bénéficierait » cet élément, se laisser aller à parler de tendance

[1] Il ajoute que le phénomène est limité au domaine wallon pour *samẽ:n* ' semaine' et *manó:y* 'monnaie'. Si l'affirmation est vraie pour ce qui concerne l'aire de ces deux mots en Belgique romane, il va de soi que la prédilection pour **a** en syllabe initiale n'est pas particulière au wallon. A. Brachet, qui a brièvement étudié la question (*Dans quelles conditions les voyelles latines E, I, deviennent-elles A dans les langues romanes ?* MSL, t. I, pp. 419-423), cite des exemples notamment en espagnol, en italien et en français. Il explique cette tendance par le besoin de sonorité et la nécessité d'un point d'appui pour la voix. Le facteur sonorité, c'est-à-dire audibilité, joue certainement un grand rôle. On lui adjoindra, au moins pour le wallon, et sans doute pour d'autres parlers, la recherche d'une différenciation d'aperture avec la cons. initiale. Cependant le phénomène s'observe à différentes époques pour des éléments placés dans certaines conditions et dans des idiomes présentant une certaine constitution phonique. On le trouve en latin sans doute (*janiculum* pour *genuculum*, *saccuras* pour *securis*, Brachet, p. 419), mais aussi en anc. fr. (*glener* → fr. *glaner*).

de la langue. En réalité, qu'un élément soit très fréquent n'implique pas que la langue ait recherché cet élément. La fréquence n'est souvent que le résultat d'une persistance ou d'une évolution phonétique *régulières* [1]. A notre avis, pour qu'on puisse parler de tendance, il faut que, dans l'ordre diachronique, on trouve qu'un élément n'a pas, dans certains cas, persisté ou évolué régulièrement et qu'il s'est transformé en un autre élément dont on constate justement la très grande fréquence dans l'état synchronique de la langue.

Les pourcentages de fréquence, 22,3 % pour **a** et 5,9 % pour **à:**, attestent, dans la constitution phonique des dissyllabes C, une préférence pour une voy. protonique nettement distincte de la cons. initiale par l'aperture, peut-être même, dans une mesure limitée, par le point d'articulation (13.3), et aussi, bien audible. Cependant cela ne veut pas dire que toutes les voy. protoniques de dissyllabes C vont passer à **a**, ni que toutes les cons. initiales de mot, occlusives d'avant, vont être suivies d'une voy. de timbre **a**. Les facteurs que nous avons énumérés ne suffisent pas d'ordinaire pour provoquer le changement. Ils reçoivent souvent l'appoint d'un ou de plusieurs autres, soit qu'il y ait assimilation de la voy. protonique à la tonique (DENARIU → ital. *danaro*, mais esp. *dinero*, TENACULA → ital. *tanaglia*), soit qu'il y ait dissimilation d'avec la voy. tonique (anc. fr. *glener* → fr. mod. *glaner*, anc. fr. *fener* → fr. mod. *faner*), soit qu'intervienne encore une autre influence.

PREMIÈRES VOYELLES DES TRISYLLABES C.

13.11. Nous ne revenons pas sur le fait que les brèves sont bien plus nombreuses que les longues (83,5 % contre 16,5 %). Sur ce sujet, nous nous contentons de renvoyer au chapitre 3.

Les chiffres obtenus pour les divers rapports des voy. brèves indiquent que les éléments les moins complexes sont très nombreux, plus nombreux notamment que dans la position protonique des dissyllabes C que nous venons d'examiner. Cela est valable pour tous les rapports à l'exception des rapports « grande aperture /petite aperture » et « postérieures labiales /mixtes ». Voici un tableau comparatif :

[1] Dans quelle mesure une persistance ou une évolution régulières relèvent-elles d'une tendance ? C'est encore une autre question. Nous ne l'aborderons pas ici.

	Voy. prot. Dissyll. C	Prem. voy. Trisyll. C
gr. ap. /pte ap.	20,5 /10	9,4 /10
ant. /post.	24,3 /10	77,9 /10
non-lab. /lab.	18,7 /10	60,2 /10
ant. non-lab. / mixtes	114,2 /10	298,3 /10
post. lab. /mixtes.	51,2 /10	39,6 /10

Nous laisserons de côté le rapport « postérieures labiales /mixtes » ; il peut n'être pas très significatif parce que, pour les voy. mixtes, les pourcentages sont peu élevés et parce qu'une légère augmentation de ces pourcentages peut faire varier considérablement le rapport.

La fréquence très élevée des voy. les moins complexes, c'est-à-dire des antérieures et des non-labiales qui ne comportent que l'articulation linguale, dans la première syllabe des trisyllabes C, se trouve dans la même ligne que la fréquence très élevée, dans la même position, des voy. brèves (3.3) qui exigent peu de souffle et possèdent peu de corps. Il semble même que l'exception représentée par le rapport « grande aperture /petite aperture » n'est qu'apparente. En effet, l'élévation du nombre des voy. de petite aperture au fur et à mesure qu'augmente le nombre des syllabes dans le mot, c'est-à-dire en passant des dissyllabes aux trisyllabes, représente, en réalité, une élévation du nombre des voy. dont la longueur temporelle est la plus courte de toutes celles qui sont propres aux voy. brèves (nos *Études phonétiques*, pp. 39 et 40). Dans la première syllabe des trisyllabes C, ce ne sont donc pas seulement les voy. de durée brève qui sont les plus employées, mais encore, de celles-ci, celles qui possèdent la moindre longueur temporelle.

Ne nous laissons cependant pas abuser par les données des tableaux et notons que les rapports établis pour les voy. brèves sont, dans une large mesure, influencés par le pourcentage élevé que connaît la voy. **i**, 39 %. L'utilisation de cette voy. de petite aperture (degré 5) comme voy. caduque, après les cons. initiales très fréquentes **r**, **s** (apertures 3 et 1), fournit un début de mot assez spécial[1]. Le commencement de nombreux trisyllabes ne peut vrai-

[1] Sur ces cons. initiales qui apparaissent surtout parce que, dans notre lexique, nous avons notamment relevé les termes composés, ainsi ceux à préfixe *ri-*, et parce que nous avons noté les mots avec leur voy. caduque *s(i)pà:mé:*, voir en 4.7.

ment entrer en ligne de compte pour déterminer les caractéristiques phoniques ordinaires du mot. Il convient de remarquer que les syllabes initiales qui renferment une voy. caduque diffèrent considérablement des syllabes initiales courantes. Elles sont formées par des éléments qui possèdent relativement peu de force articulatoire (deux cons. continues, **r**, **s**, ou une occlusive sonore, **d**, ou la moins forte des occlusives sourdes, **k**, suivies d'une voy. brève, la plus brève de toutes en longueur temporelle, de petite aperture : ri*kwèri* 'rechercher', si*pité:* 'éclabousser', di*vizé:* 'deviser, parler', ki*ğà:zé:* 'décrier, dénigrer'). Cette particularité dans la constitution donne un caractère spécial à toute une catégorie de mots trisyllabiques (4.7, 8.8).

Cependant, si le **i** compte pour 39 % dans le total des premières voy. — les mots composés sont très nombreux dans les trisyllabes C — il n'en reste pas moins que le **a**, le **è** et le **ò** comptent à eux trois pour 40,5 % (22,3 % + 10,3 % + 7,9 %). Un grand nombre de trisyllabes présentent donc une voy. de grande aperture dans la syllabe initiale et, dès lors, offrent une constitution phonique de début semblable à celui des dissyllabes C.

13.12. Pour les voy. longues, nous voyons de nouveau que les éléments d'articulation relativement simple deviennent plus fréquents en même temps qu'augmente le nombre des syllabes formant le mot. Voici un tableau comparatif :

	Voy. prot. Dissyll. C	Prem. voy. Trisyll. C
gr. ap. /pte ap.	15,5 /10	9,9 /10
ant. /post.	5,7 /10	10,1 /10
non-lab. /lab.	3,9 /10	7,7 /10
ant. non-lab. /mixtes	35 /10	65,6 /10
post. lab. /mixtes	78,5 /10	74,5 /10
orales /nasales	22,5 /10	26,7 /10

La comparaison entre les rapports appelle les mêmes remarques que pour les voy. brèves. En ce qui concerne le rapport « orales / nasales » — rappelons que les voy. nasales sont toujours longues— nous trouvons en plus grand nombre, pour les trisyllabes, les éléments qui ne comportent que l'articulation orale, c'est-à-dire ceux qui sont les moins complexes.

La fréquence plus grande des éléments simples, à mesure que le nombre des syllabes augmente dans le mot, doit être mise en rapport avec d'autres caractéristiques déjà notées : le nombre plus grand de mots à initiale vocalique (1.5), le nombre plus grand d'initiales consonantiques simples, de cons. intérieures simples, de finales vocaliques (2.24) et le nombre plus grand de voy. non-toniques brèves (3.7).

Voyelles protoniques.

13.13. Nous allons examiner les voy. protoniques dans les trisyllabes C et V. Nous ne nous hasarderons pas à faire entrer dans la comparaison les protoniques des dissyllabes C — parce qu'elles sont, en même temps que protoniques, voyelles de la syllabe initiale — et encore moins les protoniques des dissyllabes V — qui, en même temps que protoniques, sont initiales de mot. Nous donnerons d'abord le tableau comparatif des rapports notés pour les deuxièmes voy. des trisyllabes C et V.

Voyelles brèves

	Voy. prot. Trisyll. C	Voy. prot. Trisyll. V
gr. ap. /pte ap.	12,8 /10	14,7 /10
ant. /post.	32 /10	22,8 /10
non-lab. /lab.	24,3 /10	14,2 /10
ant. non-lab. /mixtes	132,6 /10	53,7 /10
post. lab. /mixtes	44,5 /10	28 /10

Voyelles longues

	Voy. prot. Trisyll. C	Voy. prot. Trisyll. V
gr. ap. /pte ap.	12,6 /10	14,5 /10
ant. /post.	9,6 /10	10,2 /10
non-lab. /lab.	6,3 /10	6,4 /10
ant. non-lab. /mixtes	37,7 /10	34,4 /10
post. lab. /mixtes	49,5 /10	43,7 /10
orales /nasales	16,8 /10	15,3 /10

Nous remarquons tout de suite que les éléments les plus fréquents

sont ceux dont l'articulation est la plus simple. Il semble qu'on puisse affirmer que, pour les voy. brèves, cette fréquence des éléments simples est plus poussée encore dans les mots du type C, donc articulatoirement plus chargés, que dans les mots du type V.

Ces particularités nous conduisent de nouveau à une particularité des trisyllabes que nous avons déjà notée plus d'une fois : le travail articulatoire réduit. La réduction ne se manifeste pas seulement au début et à la fin du mot — pourcentages qui augmentent pour les mots à initiale ou à finale vocaliques — mais encore à l'intérieur. Cependant, les modes de réduction diffèrent. Au début et à la fin du mot, la réduction apparaît dans le nombre peu élevé des éléments ; à l'intérieur, elle se marque par la plus grande fréquence d'éléments qui exigent un travail articulatoire minimum.

Nous attirerons l'attention sur les pourcentages notés pour **i** bref : dans les trisyll. C, 27,4 %, alors que le **a**, classé deuxième, ne compte que 14,7 % ; dans les trisyll. V, 16,4 %, et le **a**, classé premier, 16,8 %. Cette grande fréquence de **i** bref ne s'explique pas, comme c'était en partie le cas pour les **i** de la première syllabe, par la présence d'une voy. caduque.

14. Initiales vocaliques.

14.1. Pour déterminer les caractères spéciaux des voy. initiales de mot, c'est-à-dire premiers éléments de mot (à:*p* 'arbre', a*vü* 'avoir', a*rèği:* 'enrager'), nous allons comparer les rapports que nous avons obtenus pour celles-ci avec les rapports que nous avons obtenus pour les voy. de la syllabe initiale dans les mots du même nombre de syllabes et qui commencent par une consonne (voir les données en 13.1).

Nous ne nous étendons pas sur le fait que les brèves sont bien plus nombreuses que les longues (dissyll. V, 66,7 % contre 33,1 %, rapport 20,2 /10 ; trisyll. V, 76,5% contre 23,3 %, rapport 32,8 /10), ni sur le fait que cette caractéristique est plus marquée dans les tri- que dans les dissyllabes. Nous nous contentons de renvoyer au chapitre 3.

Voici le tableau des rapports d'abord pour les voy. brèves, ensuite pour les longues :

Voyelles brèves

	Dissyll. C	Dissyll. V	Trisyll. C	Trisyll. V
gr. ap. /pte ap.	20.5 /10	145,1 /10	9,4 /10	578,5 /10
ant. /post.	24,3 /10	37 /10	77,9 /10	109,5 /10
non-lab. /lab.	18,7 /10	25,7 /10	60,2 /10	104,2 /10
ant. n.-lab.. /mixtes	114,2 /10	1302,5 /10	298,3 /10	2326,7 /10
post. lab. /mixtes	51,2 /10	355 /10	39,6 /10	213,3 /10

Voyelles longues

	Dissyll. C	Dissyll. V	Trisyll. C	Trisyll.V
gr. ap. /pte ap.	15,5 /10	22,3 /10	9,9 /10	31,6 /10
ant. /post.	5,7 /10	8,8 /10	10,1 /10	12,6 /10
non-lab. /lab.	3,9 /10	6,4 /10	7,7 /10	11,4 /10
ant. n.-lab. /mixtes	35 /10	49,6 /10	65,5 /10	206,7 /10
post. lab. /mixtes	78,5 /10	67,7 /10	74,5 /10	171,7 /10
orales /nasales	22,5 /10	19 /10	26,7 /10	5,9 /10

14.2. Les rapports que nous avons notés se rapportent tous à la voy. de la syllabe initiale, mais, dans les mots du type V, cette voy. commence le mot tandis que ce n'est pas le cas dans les mots du type C.

La comparaison des rapports entre les mots du type C et du type V du même nombre de syllabes, montre une plus grande fréquence des voy. brèves et longues d'articulation simple dans les mots du type V. Les mots à initiale vocalique commencent donc la plupart du temps par un élément qui, grâce à son articulation simple, risque peu d'être mal réalisé. Il apparaît ainsi, au début du mot, une sorte de solidité articulatoire que nous avons déjà décelée pour les initiales consonantiques (cons. occlusives, cons. sourdes, 4.3).

Nous nous arrêterons plus spécialement au rapport « grande aperture /petite aperture » et au rapport « orales /nasales ». Comme le montre la fréquence élevée des voy. de grande aperture qui sont en même temps, et par le fait même, des voy. de grande audibilité, la plupart des mots du type V possèdent un début ferme. Si, dans les dissyllabes C, nous avons déjà noté une fréquence importante de ces éléments qui, par leur audibilité et leur différence d'aperture avec une cons. initiale souvent occlusive, entraînent une solidité articulatoire du début de mot (13.2), nous voyons

que cette fréquence s'est augmentée ici dans des proportions très considérables [1].

Il se fait que l'articulation des voy. ouvertes exige une élévation moindre, c'est-à-dire un travail moindre, de la langue que celle des voy. fermées. Grâce à cela, cet organe peut sans doute réaliser plus facilement la ou les cons. intérieures qui vont suivre cette voy., cons. qui, pour les dissyllabes au moins, sont le plus souvent d'articulation linguale (8.4, 9.3 *c*, 9.11 *a*, 10.2 *f*). Il arrive pourtant assez fréquemment que la cons. suivante soit une non-linguale ; l'avantage d'une activité réduite de la langue n'en subsiste pas moins. Voyez ce que nous en disons en 8.8.

Une comparaison entre la cons. initiale des mots du type C et la voy. initiale des mots du type V nous paraît s'imposer. L'une et l'autre sont, en général, des éléments de bonne audibilité, la cons. est le plus souvent une forte (4.3), la voy. est le plus souvent de grande aperture. Ni l'une ni l'autre ne demandent d'articulation linguale importante, la cons. est le plus souvent une non-linguale ou une linguale d'articulation très mobile (4.3), la voy. est le plus souvent une ouverte.

Quant au rapport « orales /nasales », il semble infirmer ce que nous venons de dire plus haut puisque, dans les mots du type V, la fréquence des voy. orales — plus audibles que les nasales — est moindre que dans les mots du type C. Nous ferons tout d'abord observer que les nasales sont toujours de grande aperture, ce qui n'est pas nécessairement le cas des orales. Nous ajouterons que cette plus grande fréquence des nasales nous paraît très caractéristique — nous la retrouverons pour les finales vocaliques. On sait que le voile du palais est un des muscles peu mobiles de l'appareil phonateur. Pendant la non-locution, il est abaissé ; dès lors, si un mot commence

[1] E. Kruisinga (*Structure*, pp. 21 et 22) constate que, en néerlandais, en allemand et aussi en français, comme en anglais, la voy. initiale la plus fréquente est **a** ; vient ensuite **e**, tandis que les autres voy. sont beaucoup moins fréquentes. Il ajoute qu'il y a peu de doute qu'une cause phonétique agisse, bien qu'il ne sache pas expliquer les faits. Selon V. Mathesius (*Structure... du tchèque*, TP, t. I, p. 79), en tchèque, les mots à début vocalique commencent uniquement par **u**, **o**, **a** [ordre décroissant des fréquences] ; en allemand, on trouve **a**, **e**, **ai**, **o**, **i**, **u**, **œ**, **a**, **ü**, **oi** [ordre décroissant des fréquences]. On remarquera que, en allemand, les phonèmes les plus nombreux sont de grande aperture ; en tchèque, la situation est assez différente : le **u** commence 142 mots tandis que le **o** et le **a** n'en commencent respectivement que 120 et 13.

par une nasale, ce voile reste abaissé, il n'entre pas immédiatement en action, si bien que le temps de la préparation psychique et mécanique pour sa mise en mouvement est accordé au locuteur [1].

Si, enfin, nous comparons les rapports obtenus pour les dis- et les trisyllabes V, nous constaterons, comme nous y sommes habitués maintenant, que la fréquence des éléments les plus simples est plus marquée, en général, pour les mots de trois syllabes que pour les mots de deux. Le rapport « orales /nasales » fait encore exception, mais on comprend tout de suite que cette fréquence plus grande d'éléments que nous disons d'ordinaire d'articulation plus complexe, les nasales, est en réalité, en position initiale de mot, une plus grande fréquence d'éléments plus simples ; le voile du palais restant abaissé comme pendant la non-locution, les nasales se réalisent en économisant un mouvement articulatoire.

15. Voyelles toniques.

15.1. Comme pour l'examen des voy. non-toniques, nos données se composent : 1° d'un classement selon la fréquence des voy. en distinguant les brèves des longues, 2° d'un tableau s'inspirant de celui relatif au système vocalique avec indication des pourcentages propres à chaque voy., 3° de constatations tirées de ce tableau, 4° de quelques exemples des termes examinés.

Monosyllabes C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 918.

[1] Qu'on nous permette d'envisager, un moment, ce qui se passe sur le plan de la parole. Si le mot commençant par une voy. nasale vient après une pause, tout se passe comme nous venons de le noter. S'il ne vient pas après une pause — et les mots qui commencent par une voy. nasale ne sont pas plus souvent au début d'une rhèse que d'autres — deux cas peuvent se présenter. Ou le mot précédent finit par un élément nasal, vocalique ou consonantique, et tout se passe comme à la pause ; ou il finit par un élément oral, c'est-à-dire se réalisant avec le voile du palais relevé, et l'avantage articulatoire disparaît.

Nous avons tenu à noter ce trait du début de mot parce que nous pensons qu'il est caractéristique (à côté d'autres déjà notés : cons. initiales non-linguales, voy. initiales de grande aperture, etc.) d'une individualité, d'une unité du mot et qu'il n'a jamais été mis nulle part en relief. Nous découvrirons encore d'autres traits de ce genre quand nous examinerons la finale des mots.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves		%	Voyelles longues		%
è	131	14,3	à	72	7,8
a	122	13,3	ã [1]	66	7,2
ò	100	10,9	ẽ	53	5,8
i	60	6,5	è	44	4,8
u	30	3,2	œ́	44	4,8
ü	24	2,6	i	43	4,7
œ̀	7	0,8	ó	40	4,4
	474	51,0	é	35	3,8
			u	28	3
			ü	13	1,4
			a	5	0,5
			œ̃	1	0,1
				444	48,3

Tableau des voy. toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 13,3			13,3	39,3
è 14,3	œ̀ 0,8	ò 10,9	26	
i 6,5	ü 2,6	u 3,2	12,3	12,3
34,1	3,4	14,1	Total	51,6
37,5	17,5			

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 39,3 % contre 12,3 %, rapport 32 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 37,5 % contre 14,1 %, rapport 26,6 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 34,1 % contre 17,5 %, rapport 19,5 /10 ;

[1] 36 ã, 30 õ.

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 34,1 % contre 3,4 %, rapport 100,3 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 14,1 % contre 3,4 % rapport 41,5 /10.

Tableau des voy. toniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 0,5				**à** 7,8	**ã** 7,2	15,5	26,2
è 4,8	**ẽ** 5,8		**œ̃** 0,1			10,7	
é 3,8		**œ́** 4,8		**ó** 4,4		13	22,1
i 4,7		**ü** 1,4		**u** 3		9,1	
13,8	5,8	6,2	0,1	15,2	7,2	Total	48,3
19,6		6,3		22,4			
	25,9		28,7				
35,2					13,1		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 26,2 % contre 22,1 %, rapport 11,9 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 25,9 % contre 22,4 %, rapport 11,6 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 19,6 % contre 28,7 %, rapport 6,8 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 19,6 % contre 6,3 %, rapport 31,1 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 22,4 % contre 6,3 %, rapport 35,6 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 35,2 % contre 13,2 %, rapport 26,7 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *mèt* 'mettre', *pat* 'patte', *pòt* 'petit trou en terre', *vit* 'vite', *hut* 'outre', *nüt* 'nuit', *pœ̀r* 'pur'. Voyelles longues : *fà:f* 'fable', *pã:t* 'peindre', *mẽ:t* 'mensonge', *plè:f* 'pluie', *blœ́:* 'bleu', *vi:* 'vieux', *hó:* 'haut', *klé:r* 'clair', *plu:r* 'pleuvoir', *kü:r* 'cuire', *vra:y* 'vrai', *ǧœ̃:* 'juin'.

MONOSYLLABES V.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 57.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
a	6	10,5
i	6	10,5
u	4	7
è	3	5,3
ò	2	3,5
œ̀	1	1,8
ü	—	—
	22	38,6

Voyelles longues

		%
à	9	15,8
ã[1]	7	12,3
ó	4	7
i	4	7
è	3	5,3
u	2	3,5
œ́	2	3,5
ẽ	2	3,5
é	1	1,8
ü	1	1,8
a	—	—
	35	61,5

Tableau des voy. toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 10,5			10,5	21,1
è 5,3	œ̀ 1,8	ò 3,5	10,6	
				17,5
i 10,5		u 7	17,5	
26,3	1,8	10,5	Total	38,6
28,1		12,3		

[1] 4 ã, 3 õ.

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 21,1 % contre 17,5 %, rapport 12,1 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 28,1 % contre 10,5 %, rapport 26,8 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 26,3 % contre 12,3 %, rapport 21,4 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 26,3 % contre 1,8 %, rapport 146,1 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 10,5 % contre 1,8 %, rapport 58,3 /10.

Tableau des voy. toniques, longues, avec indication des pourcentages.

			à 15,8	ã 12,3	28,1	36,9
è 5,3	ẽ 3,5				8,8	
é 1,8		œ 3,5	ó 7		12,3	24,6
i 7		ü 1,8	u 3,5		12,3	
14,1	3,5	5,3	26,3	12,3	Total	61,5
17,6		5,3	38,6			
	22,9		43,9			
45,7				15,8		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 36,9 % contre 24,6 %, rapport 15 /10 ;

b) non-prédominance des antérieures sur les postérieures, 22,9 % contre 38,6 %, rapport 5,9 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 17,6 % contre 43,9 %, rapport 4 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 17,6 % contre 5,3 %, rapport 33,2 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 38,6 % contre 5,3 %, rapport 72,8 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 45,7 % contre 15,8 % rapport 28,8 /10.

Exemples. Voyelles brèves : a*k* 'acte', i*s* 'se', u*s* 'où', è*s* 'être', ò*rm* 'orme', œ̀*n* 'une (numéral)'. Voyelles longues : à:*p* arbre', ã:*č* 'ange', ó:*r* 'or (métal)', i:*r* 'hier', è:*r* 'air', u:*y* 'aujourd'hui', œ́:*r* 'heure', ẽ:*č* 'encre', é:*l* 'aile', ü:*t* 'huit'.

DISSYLLABES C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 2.500.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
è	379	15,2
i	197	7,9
a	133	5,3
ò	126	5
u	48	1,9
ü	30	1,2
œ̀	30	1,2
	943	37,7

Voyelles longues

		%
é	395	15,8
i	274	11
ã[1]	201	8
œ́	179	7,2
ẽ	146	5,8
à	117	4,7
è	111	4,4
a	55	2,2
ó	39	1,6
u	28	1,1
ü	12	0,4
	1557	62,2

[1] 62 **ã**, 139 **õ**.

Tableau des voy. toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 5,3			5,3	26,7
è 15,2	œ̀ 1,2	ò 5	21,4	
				11
i 7,9	ü 1,2	u 1,9	11	
28,4	2,4	6,9	Total	37,7
30,8	9,3			

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 26,7 % contre 11 %, rapport 24,3 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 30,8 % contre 6,9 %, rapport 44,6 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 28,4 % contre 9,3 %, rapport 30,5 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 28,4 % contre 2,4 %, rapport 118,3 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 6,9 % contre 2,4 %, rapport 28,8 /10.

Tableau des voy. toniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 2,2			à 4,7	ã 8	14,9	25,1
è 4,4	ẽ 5,8				10,2	
é 15,8		œ̀ 7,2	ó 1,6		24,6	37,1
i 11		ü 0,4	u 1,1		12,5	
33,4	5,8	7,6	7,4	8	Total	62,2
39,2		7,6	15,4			
	46,8		23			
48,4				13,8		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 25,1 % contre 37,1 %, rapport 6,8 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 46,8 % contre 15,4 %, rapport 31,6 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 39,2 % contre 23 %, rapport 17 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 39,2 % contre 7,6 %, rapport 51,6 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 15,4 % contre 7,6 %, rapport 20,3 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 48,4 % contre 13,8 %, rapport 35,1 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *büftèk* 'bifteck', *vini* 'venir', *rabat* 'rabattre', *bülòk* 'espèce de prune', *bižu* 'bijou', *bünüt* 'bonne nuit', *lòyœ̀r* 'liure'. Voyelles longues : *rifé*: 'refaire', *gòti:r* 'gouttière', *matã:t* 'tante', *bunœ̀:r* 'bonheur', *harẽ*: 'hareng', *binà:h* 'content', *vinè:k* 'vinaigre', *pava:y* 'chemin pavé', *siró:p* 'sirop', *amu:r* 'amour', *büskü:t* 'biscotte'.

Dissyllabes V.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 261.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves		%	Voyelles longues		%
è	52	19,9	**ã**[1]	23	8,8
i	24	9,2	**œ́**	20	7,7
a	20	7,7	**i**	19	7,3
ò	10	3,8	**è**	18	6,9
ü	8	3,1	**é**	16	6,1
u	2	0,8	**ẽ**	15	5,7
œ̀	—	—	**à**	13	5
	116	44,5	**a**	8	3,1
			ó	5	1,9
			u	5	1,9
			ü	3	1,1
				145	55,5

Tableau des voy. toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 7.7			7.7	31.4
è 19.9		ò 3.8	23.7	
				13.1
i 9.2	ü 3.1	u 0.8	13.1	
36.8	3.1	4.6	Total	44.5
39.9		7.7		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 31,4 % contre 13,1 %, rapport 24 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 39,9 % contre 4,6 %, rapport 86,7 /10 ;

[1] 10 ã, 13 õ.

c) des non-labiales sur les labiales, 36,8 % contre 7,7 %, rapport 47,8 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 36,8 % contre 3,1 %, rapport 118,7 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 4,6 % contre 3,1 %, rapport 14,8 /10.

Tableau des voy. toniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 3,1			**à** 5	**ã** 8,8	16,9	29,5
è 6,9	**ẽ** 5,7				12,6	
é 6,1		**œ́** 7,7	**ó** 1,9		15,7	26
i 7,3		**ü** 1,1	**u** 1,9		10,3	
23,4	5,7	8,8	8,8	8,8	Total	55,5
29,1		8,8	17,6			
37,9		26,4				
41				14,5		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 29,5 % contre 26 %, rapport 11,3 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 37,9 % contre 17,6 %, rapport 21,5 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 29,1 % contre 26,4 %, rapport 11 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 17,6 % contre 8,8 %, rapport 33,1 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 17,6 % contre 8,8 %, rapport 20 /10 ;

f) des orales sur les nasales, 41 % contre 14,5 %, rapport 28,3 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *anmèt* 'admettre', *ẽ:nmi* 'ennemi', *abat* 'abattre', *ahôt* 'halte, repos', *òbü* 'obus', *avu* 'avec'. Voyelles longues : *è:mã:* 'aimant', *œ́:rœ́:* 'heureux', (*a l*)*avi:r* '(au) hasard', *ẽ:pè:r* 'impair', *amé:r* 'amer', *ã:fẽ:* 'enfin', *i:mà:č* 'image', *ava:r* 'avare', *èvó:y* 'en route', *amu:r* 'amour', *alü:r* 'allure'.

Trisyllabes C.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 978.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
i	80	8,2
è	72	7,4
a	28	2,9
ü	8	0,8
œ̀	7	0,7
ò	6	0,6
u	6	0,6
	207	21,2

Voyelles longues

		%
é	349	35,7
i	150	15,3
ẽ	100	10,2
ã [1]	72	7,4
œ́	45	4,6
à	26	2,7
è	9	0,9
ó	9	0,9
a	7	0,7
u	4	0,4
ü	—	—
	771	78,8

Tableau des voy. toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 2,9			2,9	11,6
è 7,4	œ̀ 0,7	ò 0,6	8,7	
				9,6
i 8,2	ü 0,8	u 0,6	9,6	
18,5	1,5	1,2	Total	21,2
20	2,7			

[1] 28 ã, 44 õ.

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 11,6 % contre 9,6 %, rapport 12,1 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 20 % contre 1,2 %, rapport 166,7 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 18,5 % contre 2,7 %, rapport 68,5 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 18,5 % contre 1,5 %, rapport 123,3 /10 ;

e) non-prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 1,2 % contre 1,5 %, rapport 8 /10.

Tableau des voy. toniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 0,7			à 2,7	ã 7,4	10,8	21,9
è 0,9	ẽ 10,2				11,1	
é 35,7		œ 4,6	ó 0,9		41,2	56,9
i 15,3			u 0,4		15,7	
52,6	10,2	4,6	4	7,4	Total	78,8
62,8		4,6	11,4			
67,4			16			
61,2				17,6		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 21,9 % contre 56,9 %, rapport 3,8 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 67,4 % contre 11,4 %, rapport 59,1 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 62,8 % contre 16 %, rapport 39,3 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 62,8 % contre 4,6 %, rapport 136,5 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 11,4 % contre 4,6 %, rapport 24,8 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 61,2 % contre 17,6 %, rapport 34,8 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *paradi* 'paradis', *žiruwèt* 'girouette', *plakmadam* 'capitule de bardane', *paraplü* 'parapluie', *pòrtœfœy* 'portefeuille', *kamüzòl* 'camisole', *lœ:waru* 'loup-garou'. Voyelles longues : *dé:tèsté*: 'détester', *rikmẽ:si*: 'recommencer', *sẽ:plœmẽ*: 'simplement', *vagabã*: 'vagabond', *mà:hã:tœ́*: 'impudent', *favòrà:p* 'favorable', *kã:pinè:r* 'grosse toupie', *nümèró*: 'numéro', *matina:y* 'matinée', *rèmiku*: 'Remicourt (commune)'.

Trisyllabes V

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des voy., 298.

Classement des voyelles :

Voyelles brèves

		%
i	39	13,1
è	22	7,4
ò	6	2
a	4	1,3
œ	2	0,7
u	1	0,3
ü	1	0,3
	75	25,1

Voyelles longues

		%
é	102	34,2
i	38	12,8
ẽ	28	9,4
ã[1]	24	8,1
œ́	12	4
à	6	2
a	5	1,7
è	3	1
ó	2	0,7
ü	2	0,7
u	1	0,3
	223	74,9

[1] 12 ã, 12 õ.

Tableau des voy. toniques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 1,3			1,3	11,4
è 7,4	**œ̀** 0,7	**ò** 2	10,1	
				13,7
i 13,1	**ü** 0,3	**u** 0,3	13,7	
21,8	1	2,3	Total	25,1
22,8		3,3		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 11,4 % contre 13,7 %, rapport 8,3 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 22,8 % contre 2,3 %, rapport 99,1 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 21,8 % contre 3,3 %, rapport 66,1 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 21,8 % contre 1 %, rapport 218 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 2,3 % contre 1 %, rapport 23 /10.

Tableau des voy. toniques, longues, avec indication des pourcentages :

a 1,7			à 2	ã 8,1	11,8	22,2
è 1	ẽ 9,4				10,4	
é 34,2		œ 4	ó 0,7		38,9	52,7
i 12,8		ü 0,7	u 0,3		13,8	
49,7	9,4	4,7	3	8,1	Total	74,9
59,1		4,7	11,1			
	63,8		15,8			
57,4				17,5		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 22,2 % contre 52,7 %, rapport 4,2 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 63,8 % contre 11,1 %, rapport 57,5 /10 ;

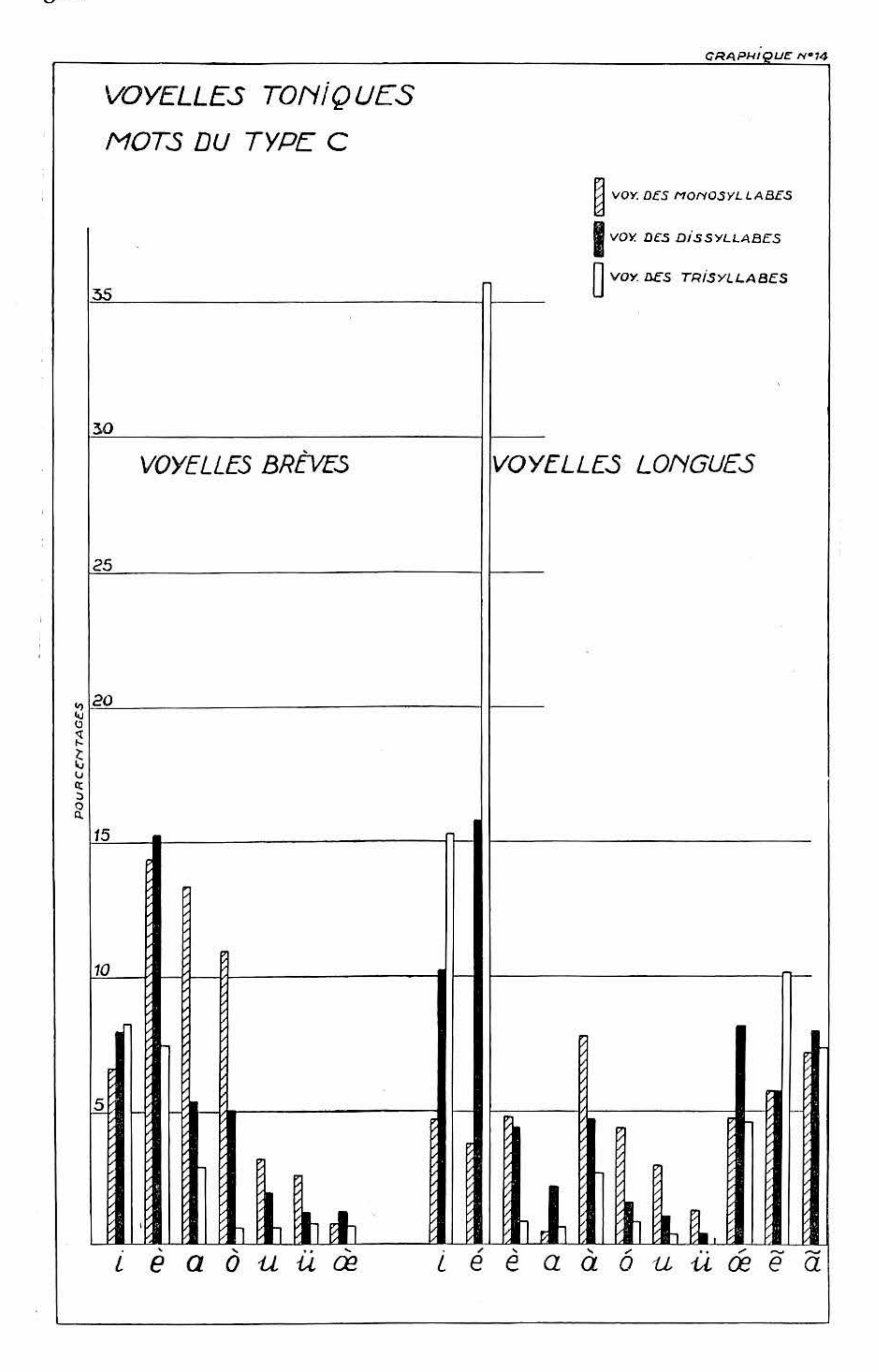
c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 59,1 % contre 15,8 %, rapport 37,4 /10 ;

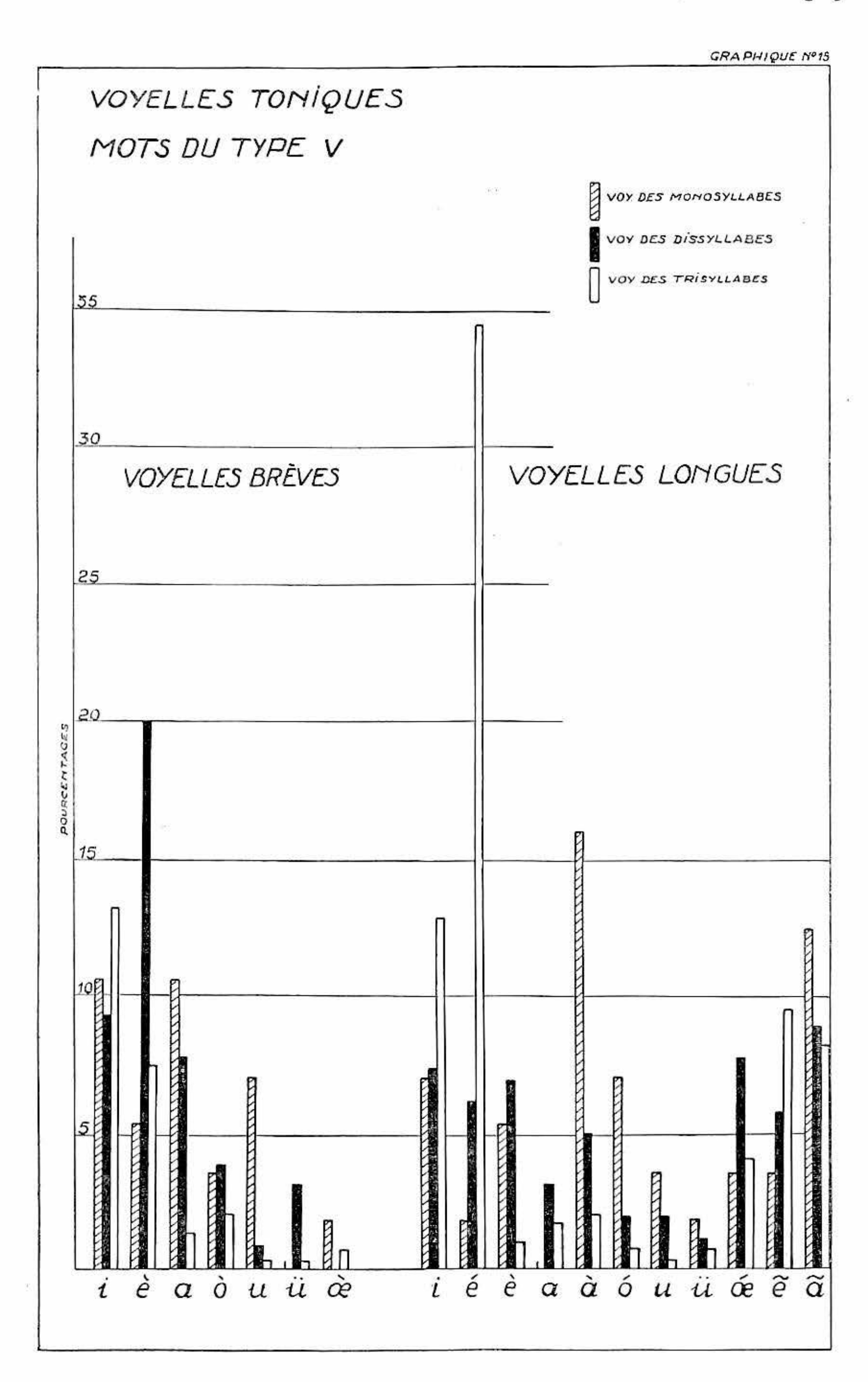
d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 59,1 % contre 4,7 %, rapport 125,7 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 11,1 % contre 4,7 %, rapport 2,4 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 57,4 % contre 17,5 %, rapport 32,8 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *èskurs*i 'élancer', *ẽ:glitèñ* 'hareng saur', *ẽ:tritnòw* 'entretenue', *advina* 'devinette', *èklamœr* 'clameur, cri', *akažu* 'acajou', *à:ré:müs* 'orémus'. Voyelles longues : *alumé*: 'allumer', *alumi:r* 'éclair', *ènòsẽ:n* 'femme simple d'esprit', *é:ritã:s* 'héritage', *aurœ́*: 'heureux', *òspità*: 'hôpital', *ariva:y* 'arrivée',


GRAPHIQUE N°14
VOYELLES TONIQUES
MOTS DU TYPE C
VOY. DES MONOSYLLABES
VOY. DES DISSYLLABES
VOY. DES TRISYLLABES
POURCENTAGES
35
30
25
20
15
10
5
VOYELLES BRÈVES
VOYELLES LONGUES
i è a ò u ü œ̀
i é è a à ó u ü œ́ ẽ ã


GRAPHIQUE N°15
VOYELLES TONIQUES
MOTS DU TYPE V
VOY DES MONOSYLLABES
VOY DES DISSYLLABES
VOY DES TRISYLLABES
VOYELLES BRÈVES
VOYELLES LONGUES
POURCENTAGES
35
30
25
20
15
10
5
i è a ò u ü œ
i é è a à ó u ü œ́ ẽ ã

òrdinè:r 'ordinaire', *ã:tràpó:* 'entrepôt', *apèrsü:r* 'apercevoir', *abažu:r* 'abat-jour'.

Graphiques n[os] 14 et 15.

Les graphiques relatifs aux voy. toniques mettent en évidence, à côté des pourcentages assez élevés de **è:**, **œ́:**, **ẽ:** et **ã:**, les pourcentages importants des voy. longues et fermées **i:** et **é:**.

15.2. Rappelons d'abord une caractéristique très importante : en position tonique, il y a prédominance des voy. longues sur les voy. brèves, et cette prédominance est d'autant plus marquée que les mots comptent plus de syllabes (3.6). La situation est donc nettement inverse de celle que nous notons en position non-tonique, où il y a une prédominance des brèves sur les longues, d'autant plus marquée que les mots sont plus longs (3.7). Pour bien faire ressortir le nombre progressivement plus élevé des voy. longues en position tonique, nous donnons un tableau des rapports « brèves /longues » dressé à l'aide de données reprises en 3.5 et en 3.9.

Mono-C	10,7 /10	Dis- C	6,1 /10	Tri- C	2,7 /10
Mono-V	6,3 /10	Dis- C	8 /10	Tri- C	3,4 /10

15.3. Nous allons maintenant procéder à des comparaisons entre tous les rapports que nous avons notés en 15.1.

Voyelles brèves.	Monosyll. C	Dissyll. C	Trisyll. C
gr. ap. /pte ap.	32 /10	24,3 /10	12,1 /10
ant. /post.	26,6 /10	44,6 /10	166,7 /10
non-lab. /lab.	19,5 /10	30,5 /10	68,5 /10
ant. n.-lab. /mixtes	100,3 /10	118,3 /10	123,3 /10
post. lab. /mixtes	41,5 /10	28,8 /10	8 /10
	Monosyll. V	Disyll. V	Trisyll. V
gr. ap. /pte ap.	12,1 /10	24 /10	8,3 /10
ant. /post.	26,8 /10	86,7 /10	99,1 /10
non-lab. /lab.	21,4 /10	47,8 /10	66,1 /10
ant. n.-lab. /mixtes	146,1 /10	118,7 /10	218 /10
post. lab. /mixtes	58,3 /10	14,8 /10	23 /10

Voyelles longues.	Monosyll. C	Dissyll. C	Trisyll. C
gr. ap. /pte ap.	11,9 /10	6,8 /10	3,8 /10
ant. /post.	11,6 /10	31,6 /10	59,1 /10
non-lab. /lab.	6,8 /10	17 /10	39,3 /10
ant. n.-lab. /mixtes	31,1 /10	51,6 /10	136,5 /10
post. lab. /mixtes	35,6 /10	20,3 /10	24,8 /10
orales /nasales	26,7 /10	35,1 /10	34,8 /10
	Monosyll. V	Dissyll. V	Trisyll. V
gr. ap. /pte ap.	15 /10	11,3 /10	4,2 /10
ant. /post.	5,9 /10	21,5 /10	57,5 /10
non-lab. /lab.	4 /10	11 /10	37,4 /10
ant. n.-lab. /mixtes	33,2 /10	33,1 /10	125,7 /10
post. lab. /mixtes	72,8 /10	20 /10	2,4 /10
orales /nasales	28,8 /10	28,3 /10	32,8 /10

15.4. Tous les rapports que nous avons examinés, sauf le rapport «grande aperture /petite aperture» et le rapport «postérieures labiales/ mixtes» relatifs aux voy. brèves, montrent clairement que les éléments d'articulation simple (antérieure, non-labiale, orale) deviennent plus fréquents au fur et à mesure que le nombre des syllabes augmente dans le mot. Nous rappellerons que le rapport « voy. brèves /voy. longues » montre que la fréquence des longues sous l'accent croît progressivement lorsque le mot se charge de syllabes et que la voy. tonique, quelle que soit sa durée, possède toujours une longueur temporelle supérieure à la voy. non-tonique de même durée (nos *Etudes phonétiques*, pp. 36, 37).

Les voy. toniques sont donc d'une longueur temporelle toujours assez importante et, le plus souvent, d'articulation assez simple. Au point de vue acoustique, elles possèdent des caractères favorables pour être bien entendues : accent d'intensité, longueur temporelle, et, en général, un timbre bien audible ; c'est, en effet, le plus souvent celui d'une voy. articulée à l'avant de la bouche, sans résonance nasale et sans arrondissement des lèvres, ce qui provoque un rétrécissement de l'orifice buccal.

Nous pouvons conclure en disant que plus le mot compte de syllabes, c'est-à-dire plus l'attention psychique et physiologique doit se répartir sur un plus grand nombre d'éléments, plus fréquemment la voy. tonique est d'une réalisation facile et d'une bonne audibilité ; ces deux caractères lui permettent de jouer son rôle

d'« âme » du mot, selon l'expression du grammairien Diomède (E. Bourciez, *Eléments*, p. 34).

Il est cependant une caractéristique qui semble devoir aller à l'encontre de cette conclusion, c'est la diminution de la prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, au fur et à mesure que le mot s'allonge. Ce trait nous porte à croire que, dans la constitution du mot, sur le plan synchronique, en ce qui touche à la voy. tonique, le côté articulatoire l'emporte sur le côté auditif. Nous savons, en effet, que la voy. tonique est moins souvent de grande aperture dans un trisyllabe, où elle constitue la partie la plus intense d'un mot composé de nombreux éléments, que dans un dissyllabe, et moins souvent dans un dissyllabe que dans un monosyllabe [1]. Pour en arriver au côté articulatoire, quelle particularité peut offrir une voy. tonique fermée dans la constitution du mot ? Tout se présente comme si elle préparait simplement la fin de mot [2]. Après l'émission de la voy., la bouche se referme. Une voy. de petite aperture prépare déjà en quelque sorte le stade de repos articulatoire. La finale de mot peut être du type -VC ou du type -V. Dans le premier cas, l'élément consonantique est évidemment de petite aperture ; la voy. qui le précède peut aussi déjà jouir de cette qualité. Dans le deuxième cas, quand le mot se termine par une voy., l'élément vocalique final, comme le montrent nos chiffres, jouit aussi très souvent de cette qualité. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce trait plus longuement lors de notre examen des finales vocaliques (16.6). Jusqu'à présent, nous pouvons toutefois affirmer que plus le mot compte d'éléments phoniques, plus est marquée cette

[1] L'audibilité des voy. toniques et des voy. non-toniques ne dépend pas des mêmes qualités. Celle des voy. toniques résulte de l'intensité, de la longueur temporelle et du timbre, souvent assez audible étant donné la réalisation particulière de la voy. (antérieure, non-labiale, orale) ; celle des voy. non-toniques résulte principalement du timbre, lequel est souvent très audible, grâce à la grande aperture de la voyelle. Nous trouvons des voy. protoniques de grande aperture en nombre considérable dans les dis- et trisyllabes.

[2] Mais on ne parle pas par mots isolés. Si nous envisageons quelle peut être la situation dans la parole, lorsque le mot n'est pas final de rhèse, nous constatons que la bouche se referme à la fin du mot, ce qui entraîne une position favorable pour l'articulation du début du mot suivant. On se rappelle que ce début est, dans la très grande majorité des cas, consonantique, c'est-à-dire de petite aperture. On se rappelle aussi que cette cons. est souvent une non-linguale, si bien qu'elle peut être plus ou moins préparée pendant l'articulation de la voy. finale, linguale naturellement.

caractéristique ; plus l'effort articulatoire a été long, plus souvent nous trouvons ce genre de finale qui se rapproche du stade du repos [1].

15.5. Au point de vue du rendement des oppositions phonologiques, nous devons examiner deux genres de rendement, celui des oppositions de durée et celui des oppositions de timbre. On sait que les oppositions de durée n'ont de rendement réel que pour les voy. en position tonique (3.9). Ce rendement est bien plus considérable pour les voy. des monosyllabes que pour celles des dis- et surtout des trisyllabes. Dans les monosyllabes, en effet, il y a à peu près autant de voy. longues que de brèves. Dans les monosyllabes, les mots se différencient grâce aux variations d'un petit nombre d'éléments ; le jeu de ces variations est plus important que dans des mots plus longs.

En ce qui concerne le rendement des oppositions de timbre, dans les polysyllabes, c'est assurément pour les voy. en position tonique qu'il est le plus élevé. Cela tient au fait que, parmi les dis- et les polysyllabes, il existe de nombreuses séries de mots formées par un radical supportant différentes terminaisons. Voici un exemple. Du radical *gròñ-*, nous avons *groñi*: 'grogner', *gròñã*: 'groin', *gròñà*: 'grognard', *gròñœ́*: 'grogneur' ; si nous faisons entrer en ligne de compte les formes de la conjugaison, nous ajouterons *gròñè* '(ils) grognent', *gròña* '(il) grogna', *gròñi* 'grogné'. Nous avons ainsi rassemblé une série de mots unis par ce que Saussure appelle des rapports associatifs. Les oppositions des voy. toniques, qui sont à la base de tels rapports associatifs, sont importantes. En effet, lorsque le sujet parlant veut s'exprimer, il doit choisir, de toutes ces formes qui peuvent se présenter à son esprit (car toutes évoquent en partie la notion qu'il veut exprimer), celle qui note la nuance convenable.

15.6. Nous ne nous attarderons pas sur le passage des voy. toniques latines aux voy. toniques wallonnes. Ce qu'il convient cependant de remarquer, c'est que les créations romanes, voy. mixtes et voy. nasales, restent en minorité devant les voy. antérieures et

---

[1] Le nombre progressif de voy. fermées est évidemment la conséquence du nombre graduellement plus important des verbes, consignés à l'infinitif (*-é:*, *-i:*, *-i*), en passant des mono- aux dis-, puis aux trisyllabes. Mais nous verrons plus loin (19.4) que les variations des verbes dans la conjugaison font apparaître aussi, le plus souvent, des voy. toniques antérieures, non-labiales, et, au moins pour les longues, les plus nombreuses, de petite aperture.

postérieures déjà connues du latin. Il n'y a que quelques créations qu'on trouve souvent aujourd'hui, **ã**, **ẽ** et **œ̃**. Le **ü** n'est pas très fréquent ; le **œ̄** ne se rencontre que dans deux emprunts du français (*ǧœ̄*: 'juin', *kòmœ̄*: 'cabinet d'aisances') ; quant à **œ̀**, il ne provient que de l'évolution de U long latin dans les terminaisons -URU, -URA et -UNA, DURU → *dœ̀r*, PURU → *pœ̀r*, DURA → *dœ̀r*, LUNA → *lœ̀n*, PRUNA → *prœ̀n*.

Signalons que toutes les voy. toniques des polysyllabes wallons ne dérivent pas uniquement des anciennes voy. toniques latines. Un certain nombre de mots sont formés à l'aide d'un suffixe dont la voy. porte l'accent d'intensité puisque l'accentuation wallonne est oxytonique. Une étude systématique de la suffixation wallonne n'a pas encore été entreprise jusqu'à présent. Il y a aussi des mots empruntés, principalement au français, mots simples ou pourvus d'un suffixe, qui sont accentués sur la dernière syllabe.

16. Finales vocaliques.

16.1. On doit examiner les finales vocaliques sous deux angles différents. Il s'agit d'abord de déterminer l'aspect général des finales vocaliques dans le wallon d'Oreye. Nous conduirons notre recherche selon le mode déjà utilisé pour les voy. non-toniques et les voy. toniques : classement selon la fréquence en distinguant les voy. brèves des longues, tableaux s'inspirant de ceux relatifs aux systèmes vocaliques, avec indication des pourcentages propres à chaque voy., constatations tirées de ces tableaux, exemples des termes examinés.

Mais on ne peut se borner à cette étude. Il est évident que, pour les monosyllabes C, le **è** qui apparaît 131 fois en position tonique générale, c'est-à-dire en finale couverte et en finale nue, a des chances de l'emporter numériquement, dans les finales vocaliques, c'est-à-dire dans les voy. toniques en finale nue, sur le **œ̀** qu'on ne trouve que 7 fois en position tonique générale. C'est pourquoi, après le premier examen, nous en entreprenons un deuxième dans lequel nous tenons compte de la fréquence de chaque voy. en position tonique générale. En nous fondant sur cette fréquence et sur celle de la voy. comme finale vocalique, nous voulons déterminer si certains éléments vocaliques sont plus fréquemment finals de mot que d'autres et quelles sont leurs qualités particulières. C'est

à cette deuxième recherche que nous serviront les chiffres et les pourcentages notés sous la rubrique : comparaison avec la fréquence des voy. toniques.

16.2.

MONOSYLLABES C.

Les pourcentages relatifs à la fréquence de chaque voy. comme finale vocalique sont calculés par rapport au total des finales vocaliques, 176.

Classement des voyelles : / Comparaison avec la fréquence des voyelles toniques :

Voy. brèves

		%	Nombre de voy. ton.	%
è	22	12,5	131	16,8
ò	16	9,1	100	16
a	12	6,8	122	9,8
i	11	6,3	60	18,3
u	6	3,4	30	20
ü	6	3,4	24	25
œ̀	—	—	7	—
	73	41,5	474	

Voyelles longues

		%		%
ã[1]	18	10,2	66	24,7
ẽ	16	9,1	53	30,2
œ́	15	8,5	44	34,1
é	13	7,4	35	37,1
è	10	5,7	44	22,7
i	9	5,1	43	20,9
à	7	4	72	9,7
ó	7	4	40	17,5
u	5	2,8	28	17,9
ü	2	1,1	13	15,3
œ̃	1	0,5	1	100
a	—	—	5	—
	103	58,4	444	

[1] 9 ã, 9 õ.

Tableau des finales vocaliques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 6,8			6,8	28,4
è 12,5		**ò** 9,1	21,6	
				13,1
i 6,3	**ü** 3,4	**u** 3,4	13,1	
25,6	3,4	12,5	Total	41,5
29		15,9		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 28,4 % contre 13,1 %, rapport 21,7 /10 ;

b) des antérieures sur les postérieures, 29 % contre 12,5 %, rapport 23,2 /10 ;

c) des non-labiales sur les labiales, 25,6 % contre 15,9 % rapport 16,1 /10 ;

d) des antérieures non-labiales sur les mixtes, 25,6 % contre 3,4 %, rapport 75,3 /10 ;

e) des postérieures labiales sur les mixtes, 12,5 % contre 3,4 % rapport 36,8 /10.

Tableau des finales vocaliques, longues, avec indication des pourcentages :

				à 4	ã 10,2	14,2	29,6
è 5,7	ẽ 9,1		œ̀ 0,6			15,4	
é 7,4		œ́ 8,5		ó 4		19,9	28,9
i 5,1		ü 1,1		u 2,8		9	
18,2	9,1	9,6	0,6	10,8	10,2	Total	58,5
27,3		10,2		21			
	37,5		31,2				
38,6					19,9		

Constatations :

a) égalité des voy. de grande aperture et des voy. de petite aperture, 29,6 % contre 28,9 %, rapport 10,2 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 37,5 % contre 21 %, rapport 17,9 /10 ;

c) non-prédominance des non-labiales sur les labiales, 27,3 % contre 31,2 %, rapport 8,8 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 27,3 % contre 10,2 %, rapport 26,8 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 21 % contre 10,2 %, rapport 20,6 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 38,6 % contre 19,9 %, rapport 19,4 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *mi* 'moi', *twè* 'toi', *ra* 'rat', *grò* 'gros', *nu* 'nu', *lü* 'lui'. Voyelles longues : *mi*: 'mieux', *fé*: 'faire', *pè*: 'peau', *mà*: 'mal', *hó*: 'haut', *nu*: 'nouveau', *vü*: 'vide', *frœ́*: 'froid', *fẽ*: 'faim', *blã*: 'blanc', *ǧœ̃*: 'juin'.

MONOSYLLABES V.

Il est évident qu'un monosyllabe à initiale vocalique et à finale vocalique ne peut consister qu'en une voy. ou en une diphtongue. Le wallon d'Oreye ignore les diphtongues.

Voici la série des 8 mots constitués par une voy. brève : i 'il', è 'et', a 'ail', u 'ou'. Voyelles longues : i: 'y', à: 'au', 'aux', u: 'œuf', ã: 'an (année), on'.

DISSYLLABES C.

Les pourcentages relatifs à la fréquence de chaque voy. comme finale vocalique sont calculés par rapport au total des finales vocaliques, 1346.

Classement des voyelles : — Comparaison avec la fréquence des voyelles toniques :

Voyelles brèves

		%	Nombre de voy. ton.	%
i	106	7,9	197	53,8
è	86	6,4	379	22,7
u	37	2,7	48	77
a	34	2,6	133	25,6
ò	31	2,3	126	24,6
ü	14	1	30	46,7
œ̀	—	—	30	—
	308	22,9	943	

Voyelles longues

		%		%
é	372	27,6	395	94,2
ã[1]	170	12,6	201	81
i	139	10,3	274	50,7
œ́	132	9,9	179	73,7
è	79	5,9	111	71,2
ẽ	79	5,9	146	54,1
à	43	3,2	117	36,8
ó	21	1,6	39	53,8

[1] 42 **ã**, 128 **õ**.

		%		%
u	3	0,2	28	10,7
a	—	—	55	—
ü	—	—	12	—
	1038	77,2	1557	

Tableau des finales vocaliques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 2,6			2,6	11,3
è 6,4		**ò** 2,3	8,7	
i 7,9	**ü** 2,7	**u** 1	11,6	11,6
16,9	2,7	3,3	Total	22,9
19,6		6		

Constatations :

a) égalité des voy. de grande aperture et des voy. de petite aperture, 11,3 % contre 11,6 %, rapport 9,7 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 19,6 % contre 3,3 %, rapport 59,4 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 16,9 % contre 6 %, rapport 28,2 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 16,9 % contre 2,7 %, rapport 62,6 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 3,3 % contre 2,7 %, rapport 12,2 /10.

Tableau des finales vocaliques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 3,2	ã 12,6	15,8	27,6
è 5,9	ẽ 5,9				11,8	
é 27,6		œ́ 9,9	ó 1,6		39,1	49,6
i 10,3			u 0,2		10,5	
43,8	5,9	9,9	5	12,6	Total	77,2
49,7		9,9	17,6			
	59,6		27,5			
58,7				18,5		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 27,6 % contre 49,6 %, rapport 5,6 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 59,6 % contre 17,6 %, rapport 33,9 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 49,7 % contre 27,5 %, rapport 18,1 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 49,7 % contre 9,9 %, rapport 50,2 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 17,6 % contre 9,9 %, rapport 17,8 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 58,7 % contre 18,5 %, rapport 31,7 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *pit*i 'petit', *plum*è 'plumet', *trak*a 'tracas', *türt*ò 'tous', *kuk*u 'espèce de trèfle', *kab*ü 'chou'. Voyelles longues : *č*à:*sp*i: 'chausse-pied', *bag*é: 'déménager', *blòk*è: 'bloc, billot', *brèy*à: 'braillard', *dèf*ó: 'défaut', *bã:ǧ*u: 'bonjour', *gà:ñ*œ́: 'celui qui gagne', *grüǧ*ã: 'petit morceau', *ǧèr*ẽ: 'dernier'.

DISSYLLABES V.

Les pourcentages relatifs à la fréquence de chaque voyelle comme finale vocalique sont calculés par rapport au total des finales vocaliques, 100.

Classement des voyelles : Comparaison avec la fréquence des voyelles toniques :

Voyelles brèves

		%	Nombre de voy. ton.	%
è	16	16	52	30,8
i	13	13	24	54,2
a	7	7	20	35
ü	4	4	8	50
ò	2	2	10	20
u	1	1	2	50
œ́	—	—	—	—
	43	43	116	

Voyelles longues

		%		%
é	15	15	16	93,8
ã[1]	15	15	23	65,2
œ́	8	8	20	40
ẽ	5	5	15	33,3
i	4	4	19	21,1
è	4	4	18	22,2
à	2	2	13	15,4
ó	2	2	5	40
u	2	2	5	40
a	—	—	8	—
ü	—	—	3	—
	57	57	145	

[1] 7 ã, 8 õ.

Tableau des finales vocaliques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 7			7	25
è 16		ò 2	18	
				18
i 13	ü 4	u 1	18	
36	4	3	Total	43
40		7		

Constatations :

a) prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 25 % contre 18 %, rapport 13,9 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 40 % contre 3 %, rapport 133,3 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 36 % contre 7 % rapport 51,4 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 36 % contre 4 %, rapport 90 /10 ;

e) non-prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 3 % contre 4 %, rapport 7,5 /10 .

Tableau des finales vocaliques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 2	ã 15	17	26
è 4	ẽ 5				9	
é 15		œ́ 8	ó 2		25	31
i 4			u 2		6	
23	5	8	6	15	Total	57
28		8	21			
	36		29			
37				20		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 26 % contre 31 %, rapport 8,4 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 36 % contre 21 %, rapport 17,1 /10 ;

c) égalité des non-labiales et des labiales, 28 % contre 29 %, rapport 9,7 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 28 % contre 8 %, rapport 35 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 21 % contre 8 %, rapport 26,3 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 37 % contre 20 %, rapport 19 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *as*i 'essieu', *è:rg*ě 'arc-en-ciel', *èt*a 'état', *èk*ò 'encore', *av*u 'avec'. Voyelles longues : *òvr*i: 'ouvrier' *ẽ:tr*é: 'entrer', *u:h*è: 'oiseau', *à:rm*à: 'armoire', *èkl*ó: 'enclos', *à:t*u: 'autour', *œ́:r*œ́: 'heureux', *ã:by*ã: 'ombre (projetée par un corps)', *ã:f*ẽ: 'enfin'.

TRISYLLABES C.

Les pourcentages relatifs à la fréquence de chaque voy. comme finale vocalique sont calculés par rapport au total des finales vocaliques, 761.

Classement des voyelles : Comparaison avec la fréquence des voyelles toniques :

Voyelles brèves

		%	Nombre de voy. ton.	%
i	60	7,9	79	75,9
è	18	2,4	72	25
a	11	1,4	28	39,5
ü	5	0,7	8	62,5
u	4	0,5	6	66,7
ò	2	0,3	6	33,3
œ́	—	—	7	—
	100	13,2	206	

Voyelles longues :

		%		%
è	340	44,7	347	98
i	122	16	149	81,9
ẽ	82	10,8	100	82
ã[1]	67	8,8	72	93,1
œ́	36	4,7	45	80
à	6	0,8	26	23,1
ó	5	0,7	9	55,6
u	2	0,3	4	50
è	1	0,1	9	11,1
a	—	—	7	—
ü	—	—	—	—
	661	86,9	768	

[1] 24 ã, 43 õ.

Tableau des finales vocaliques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 1,4			1,4	4,1
è 2,4		**ò** 0,3	2,7	
				9,1
i 7,9	**ü** 0,7	**u** 0,5	9,1	
11,7	0,7	0,8	Total	13,2
12,4		1,5		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 4,1 % contre 9,1 %, rapport 4,6 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 12,4 % contre 0,8 %, rapport 155 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 11,7 % contre 1,5 %, rapport 78 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 11,7 % contre 0,7 %, rapport 167,1 /10 ;

c) égalité des postérieures labiales et des mixtes, 0,8 % contre 0,7 %, rapport 11,4 /10.

Tableau des finales vocaliques, longues, avec indication des pourcentages :

			à 0,8	ã 8,8	9,6	20,5
è 0,1	ẽ 10,8				10,9	
é 44,7		œ́ 4,7	ó 0,7		50,1	66,4
i 16			u 0,3		16,3	
60,8	10,8	4,7	1,8	8,8	Total	86,9
	71,6	4,7		10,6		
	76,3		15,3			
67,3				19,6		

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 20.5 % contre 66,4 %, rapport 3,1 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 76,3 % contre 10,6 %, rapport 72 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 71,6 % contre 15,3 %, rapport 46,8 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 71,6 % contre 4,7 %, rapport 152,3 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 10,6 % contre 4,7 %, rapport 22,6 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 67,3 % contre 19,6 % rapport 34,3 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *parvin*i 'parvenir', *tu:rnik*è 'tourniquet', *dèlik*a 'délicat', *bigar*ò 'bigarreau', *lœ́:war*u 'loup-garou', *rivòl*ü 'revoulcir'. Voyelles longues : *tribuh*i : 'trébucher', *pó:trin*é: 'pouliner', *sipé:s*è: 'pinceau', *šó:kòl*à: 'chocolat', *nümèr*ó: 'numéro',

rèmiku: 'Remicourt (commune)', *mà:hã:tœ́*: 'éhonté', *lòkà:šã* 'location', *žòlimẽ*: 'joliment'.

TRISYLLABES V.

Les pourcentages relatifs à la fréquence de chaque voy. comme finale vocalique sont calculés par rapport au total des finales vocaliques, 220.

Classement des voyelles : — Comparaison avec la fréquence des voyelles toniques :

Voyelles brèves

		%	Nombre de voy. ton.	%
i	31	14,1	39	84,6
è	3	1,4	22	13,6
a	3	1,4	4	75
ò	1	0,5	6	16,7
u	1	0,5	1	100
ü	—	—	1	—
œ̀	—	—	2	—
	39	17,9	75	

Voyelles longues

		%		%
é	99	45	102	97,1
i	29	13,2	38	76,3
ẽ	25	11,4	28	89,3
ã[1]	18	8,2	24	75
œ́	7	3,2	12	58,3
à	2	0,9	6	33,3
ó	1	0,5	2	50
è	—	—	3	—
a	—	—	5	—
u	—	—	1	—
ü	—	—	2	—
	181	82,4	223	

[1] 6 ã, 12 õ.

Tableau des finales vocaliques, brèves, avec indication des pourcentages :

a 1,4			1,4	3,3
è 1,4		ò 0,5	1,9	
				14,6
i 14,1		u 0,5	14,6	
16,9		1	Total	17,9

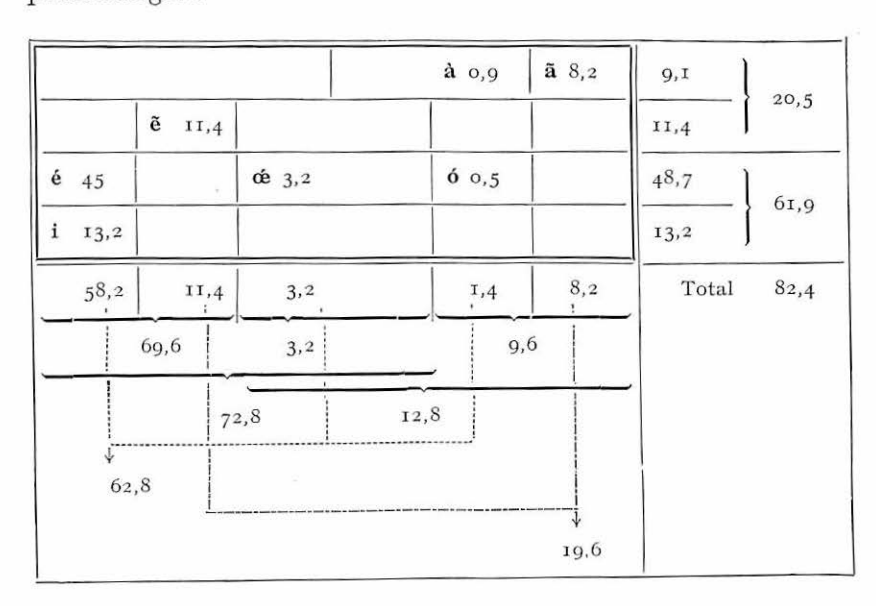
Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 3,3 % contre 14,6 %, rapport 2,3 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 16,9 % contre 1 %, rapport 169 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 16,9 % contre 1 %, rapport 169 /10.

Tableau des finales vocaliques, longues, avec indication des pourcentages :



			à 0,9	ã 8,2	9,1	20,5
	ẽ 11,4				11,4	
é 45		œ́ 3,2	ó 0,5		48,7	61,9
i 13,2					13,2	
58,2	11,4	3,2	1,4	8,2	Total	82,4

Constatations :

a) non-prédominance des voy. de grande aperture sur celles de petite aperture, 20,5 % contre 61,9 %, rapport 3,3 /10 ;

b) prédominance des antérieures sur les postérieures, 72,8 % contre 9,6 %, rapport 75,8 /10 ;

c) prédominance des non-labiales sur les labiales, 69,6 % contre 12,8 %, rapport 54,4 /10 ;

d) prédominance des antérieures non-labiales sur les mixtes, 69,6 % contre 3,2 %, rapport 217,5 /10 ;

e) prédominance des postérieures labiales sur les mixtes, 9,6 % contre 3,2 %, rapport 30 /10 ;

f) prédominance des orales sur les nasales, 62,8 % contre 19,6 %, rapport 32 /10.

Exemples. Voyelles brèves : *èrò*ǧi 'rouillé', *ẽ:tèr*è 'intérẽt', *ã:bar*a 'embarras', *à:brik*ò 'abricot', *akaž*u 'acajou'. Voyelles longues : *èvòy*i: 'envoyer', *ahòr*é: 'égorger', *avòk*à: 'avocat', *ã:trœp*ó: 'entrepôt', *anòy*œ́: 'ennuyeux', *italy*ẽ: 'italien', *é:tüǧ*ã: 'étudiant'.

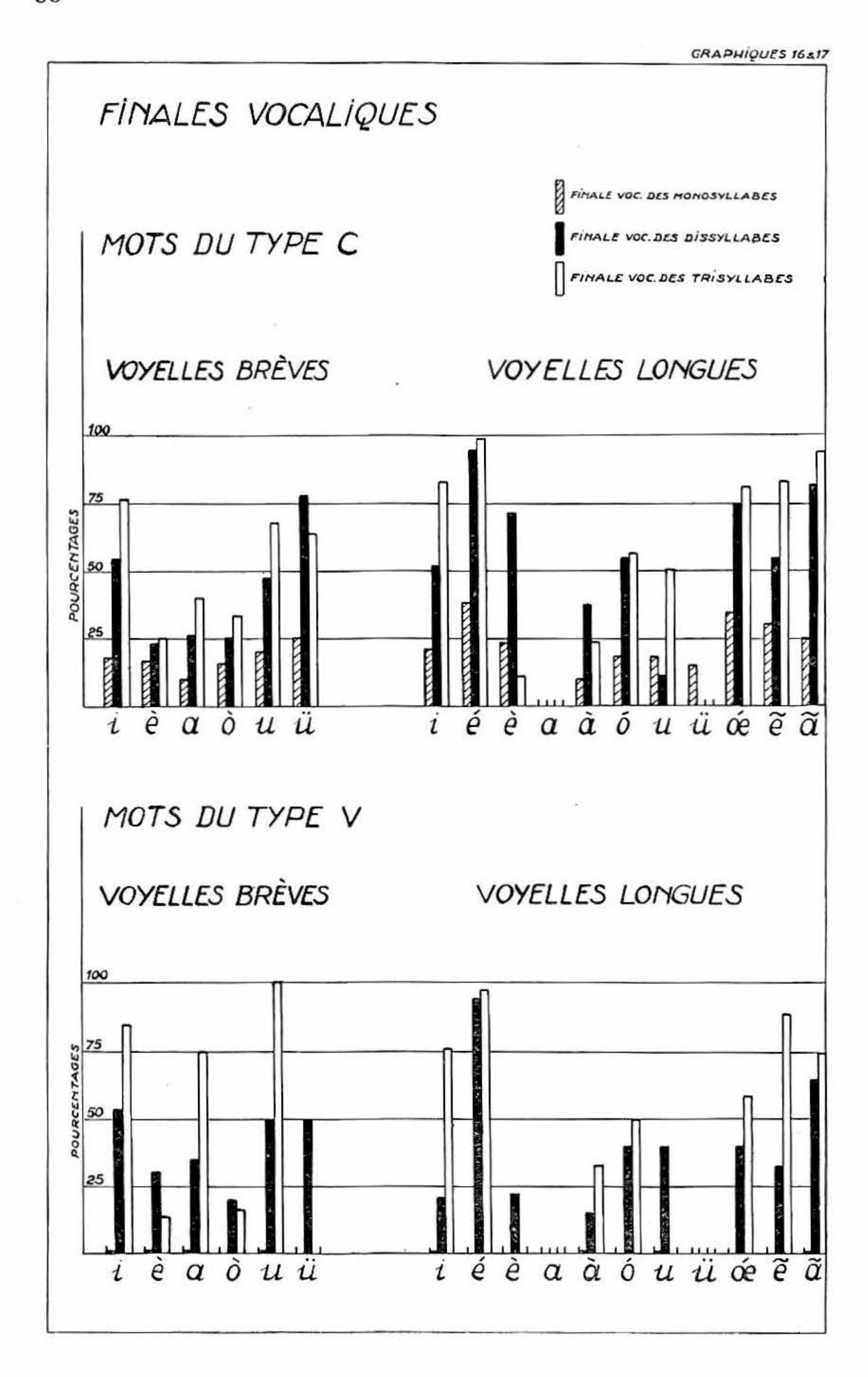
Graphiques nos 16 et 17.

Ces deux graphiques relatifs aux finales vocaliques se fondent sur les pourcentages résultant du rapport de la fréquence de chaque voy. tonique et finale de mot à la fréquence de cette même voy. générale en tant que tonique générale.

On notera que les pourcentages augmentent, presque sans exception, en passant des mono- aux dis-, puis aux trisyllabes. On notera aussi que les pourcentages sont, en général, beaucoup plus élevés pour les voy. fermées, **i, u, ü, i:, é:, ó:, œ́:**, et pour les voy. nasales, **ẽ:, ã:**, que pour les voy. ouvertes non-nasales.

LES VOYELLES FINALES DANS LA LANGUE.

16.3. Rappelons, avant d'entreprendre l'examen des données contenues en 16.2 que le nombre des finales vocaliques augmente au fur et à mesure que le mot compte plus de syllabes (2.24, 2.25). Plus le travail articulatoire et la dépense de souffle exigés pour l'émission de l'ensemble du mot sont considérables, plus souvent


GRAPHIQUES 16 & 17
FINALES VOCALIQUES
FINALE VOC. DES MONOSYLLABES
FINALE VOC. DES DISSYLLABES
FINALE VOC. DES TRISYLLABES
MOTS DU TYPE C
VOYELLES BRÈVES
VOYELLES LONGUES
POURCENTAGES
100
75
50
25
i è a ò u ü
i é è a à ó u ü œ̃ ẽ ã
MOTS DU TYPE V
VOYELLES BRÈVES
VOYELLES LONGUES
POURCENTAGES
100
75
50
25
i è a ò u ü
i é è a à ó u ü œ̃ ẽ ã

ce travail est diminué et ce souffle épargné par l'absence d'une cons. finale.

16.4. Voici maintenant les comparaisons entre les divers rapports que nous avons notés en 16.2 :

Voyelles brèves

	Monosyll. C	Dissyll. C	Trisyll. C
gr. ap. /pte ap.	21,7 /10	9,7 /10	4,6 /10
ant. /post.	23,2 /10	59,4 /10	155 /10
non-lab. /lab.	16,1 /10	28,2 /10	78 /10
ant. n.-lab. /mixtes	75,3 /10	62,6 /10	167,1 /10
post. lab. /mixtes	36,8 /10	12,2 /10	11,4 /10

	Dissyll. V.	Trisyll. V
gr. ap. /pte ap.	13,9 /10	2,3 /10
ant. /post.	133,3 /10	169 /10
non-lab. /lab.	51,4 /10	169 /10
ant. n.-lab. /mixtes	90 /10	
post. lab. /mixtes	7,5 /10	

Voyelles longues

	Monosyll. C.	Dissyll. C.	Trisyll. C.
gr. ap. /pte ap.	10,2 /10	5,6 /10	3,1 /10
ant. /post.	17,9 /10	33,9 /10	72 /10
non-lab. /lab.	8,8 /10	18,1 /10	46,8 /10
ant. n.-lab. /mixtes	26,8 /10	50,2 /10	152,3 /10
post. lab. /mixtes	20,6 /10	50,2 /10	22,6 /10
orales /nasales	19,4 /10	31,7 /10	34,3 /10

	Dissyll. V.	Trisyll. V.
gr. ap. /pte ap.	8,4 /10	3,3 /10
ant. /post.	17,1 /10	75,8 /10
non-lab. /lab.	9,7 /10	54,4 /10
ant. n.-lab. /mixtes	35 /10	217,5 /10
post. lab. /mixtes	26,3 /10	30 /10
orales /nasales	19 /10	32 /10

Si nous comparons ce tableau avec celui que nous avons obtenu pour l'ensemble des voy. toniques, finales de mot ou non, nous trouvons que les rapports sont à peu près les mêmes. Il est cependant un trait important à relever, c'est que, pour tous les types de mot, mono-, dis- et trisyllabes C et V, le rapport « grande aperture /petite aperture » indique une utilisation nettement plus poussée des voy. de petite aperture à la finale vocalique qu'à la tonique générale. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les voyelles finales par rapport a leur fréquence comme toniques.

16.5. D'après les données consignées en 16.2, nous allons maintenant établir le classement des voy. selon leur fréquence comme finales de mot, compte tenu de leur fréquence en tant que voy. toniques générales.

Monosyllabes C.

Voyelles brèves	%	Voyelles longues	%
ü	25	**œ̃**	100[1]
u	20	**é**	37,1
i	18,3	**œ́**	34,1
è	16,8	**ẽ**	30,2
ò	16	**ã**	24,7
a	9,8	**è**	22,7
œ̀	—	**i**	20,9
		u	17,9
		ó	17,5
		ü	15,3
		à	9,7
		a	—

[1] Nous ne pouvons tenir compte de ce pourcentage qui dépend de l'existence d'un seul mot en *-œ̃ :* consigné dans le lexique.

DISSYLLABES C.

Voyelles brèves		Voyelles longues	
	%		%
ü	77	é	94,2
i	53,8	ã	81
u	46,7	œ́	73,5
a	25,6	è	71,2
ò	24,6	ẽ	54,1
è	22,7	ó	53,8
œ̀	—	i	50,7
		à	36,8
		u	10,7
		a	—
		ü	—

DISSYLLABES V.

Voyelles brèves		Voyelles longues	
	%		%
i	54,2	é	93,8
ü	50	ã	65,2
u	50	œ́	40
a	35	ó	40
è	30,8	u	40
ò	20	ẽ	33,3
œ̀	—	è	22,2
		i	21,1
		à	15,4
		a	—
		ü	—

TRISYLLABES C.

Voyelles brèves		Voyelles longues	
	%		%
i	75,9	é	98
u	66,7	ã	93,1

	%		%
ü	62,5	ẽ	82
a	39,5	i	81,9
ò	33,3	œ́	80
è	25	ó	55,6
œ̀	—	u	50
		à	23,1
		è	11,1
		a	—
		ü	—

TRISYLLABES V.

Voyelles brèves	%	Voyelles longues	%
u	100	é	97,1
i	84,6	ẽ	89,3
a	75	i	76,3
ò	16,7	ã	75
è	13,6	œ́	58,3
ü	—	ó	50
œ̀	—	à	33,3
		è	—
		a	—
		u	—
		ü	—

16.6. Nous avons déjà noté plus haut (15.4) que tout se présente comme si la petite aperture des voy. toniques préparait la fin de mot. L'examen des finales vocaliques nous permet de préciser cette remarque. La préparation à un état de non-articulation, ou plus précisément l'acheminement vers cet état, est amorcé sur un seul élément lorsque le mot comporte une finale vocalique, et sur deux éléments, voy. et cons. finale, lorsque le mot comporte une finale consonantique. Dans le deuxième cas, en ce qui concerne l'aperture, la cons. est toujours d'un degré inférieur à celui de la voy. et constitue une bonne fin de mot. Dans le premier cas, toujours en ce qui concerne l'aperture, la voy. finale du plus petit degré d'aperture constitue la moins mauvaise fin de mot. C'est cette espèce de voy.,

au moins en ce qui regarde les brèves, que nous rencontrons le plus fréquemment comme finale vocalique, compte tenu de la fréquence en position tonique générale (monosyll. C, **ü** 25 %, **u** 20 %, **i** 18,3 % ; dissyll. C, **ü** 77 %, **i** 53,8 %, **u** 46,7 % ; dissyll. V, **i** 54,2 %, **ü** 50 %, **u** 50 % ; trisyll. C, **i** 75,9 %, **u** 66,7 %, **ü** 62,5 % ; trisyll. V, **u** 100 %, **i** 84,6 % ; dans ce dernier type, le **ü** ne se rencontre qu'une fois en position tonique).

Si nous examinons le classement des finales vocaliques longues, à première vue, il semble y avoir discordance avec la situation décrite pour les brèves. Ni le **i**, ni le **u**, ni le **ü** ne se trouvent en tête des classements. Mais il n'en reste pas moins que les voy. de petite aperture comme **é** et **œ́** occupent les premières positions (2e et 3e dans les monosyll. C, 1e et 3e dans les dissyll. C, 1e et 3e dans les disyll. V, 1e et 5e dans les trisyll. V). D'autre part, les nasales se trouvent aussi aux premières places (4e et 5e dans les monosyll. C, 2e et 5e dans les dissyll. C, 2e et 6e dans les dissyll. V, 2e et 3e dans les trisyll. C, 2e et 4e dans les trisyll. V). Or si celles-ci ne préparent pas la fin de mot quant à l'aperture, comme il en est pour les voy. de petite aperture, elles la préparent cependant quant au jeu du voile du palais. On sait que, pendant la non-locution, le voile du palais est abaissé et qu'il en est de même pendant l'articulation des voy. nasales [1].

16.7. De ce qui précède nous pouvons déduire qu'en wallon d'Oreye la voy. finale de mot prépare le plus souvent un état de non-articulation soit par son aperture, soit par sa nasalité. A cette

[1] Redisons ici qu'à Oreye dans le parler des jeunes générations, les finales vocaliques *-é:*, *-ã:*, *-œ́:*, *-ẽ:*, *-ó:* et aussi *-i:* sont d'ordinaire altérées en *-é:y*, *-ã:w*, *-œ́:y*, *-ẽ:y*, *-ó:w* et *-i:y*. Non seulement l'articulation linguale a perdu de sa fermeté, mais déjà la mâchoire inférieure est en train de se relever. Dans certains cas, la préparation de la fin de mot se présente donc différemment dans le wallon d'Oreye, selon qu'on examine le parler des vieilles générations ou celui des jeunes générations. En ce qui touche aux finales vocaliques nasales, pour les vieilles générations, l'acheminement vers l'état de non-locution se rapporte au jeu du voile du palais ; pour les jeunes générations — un élément consonantique faisant suite à la voy. nasale — il consiste non seulement dans l'abaissement du voile du palais, mais encore dans l'émission ébauchée d'une semi-cons., donc de petite aperture, après l'articulation vocalique. A noter que, dans ces altérations, les semi-cons. n'ont pas, actuellement, de valeur phonématique, ce qui pourrait arriver dans l'avenir du parler. Certaines altérations que L. Gauchat a notées dans le parler de Charmes, selon la génération à laquelle appartiennent les locuteurs, sont très proches de celles que nous relevons ici (L. GAUCHAT, *L'unité phonétique dans le patois d'une commune*, in *Festschrift Heinrich Morf*, Halle, Niemeyer, 1905, pp. 224 et 230).

caractéristique, on doit en adjoindre une autre que nous avons notée plus haut : compte tenu de leur fréquence en position tonique générale, les voy. longues sont plus souvent finales de mot que les brèves [1]. Dans l'articulation des voy. longues, les organes phonateurs peuvent plus facilement relâcher leur tension et se préparer à prendre la position de non-locution. Ce n'est que si le relâchement dépasse une certaine limite, notamment si l'ouverture des mâchoires diminue, qu'on en vient à entendre la suite «voy. + semi-cons.» dont nous venons de parler en note. Un relâchement articulatoire de même valeur est inconcevable pour une voy. brève, car il altérerait le timbre de la voy. entière. Nous ne pouvons manquer de rappeler que la voy. longue est une voy. qui se dégrade au cours de son émission (M. Durand, *Voy. longues et voy. brèves*, p. 150). La baisse de tension musculaire dure naturellement plus longtemps pour une longue que pour une brève (P. Fouché, *Études de phon. gén.*, p. 29) ; au contraire de la brève, la longue est d'intensité physique décroissante (M. Durand, *ibidem*, p. 149) ; au point de vue du timbre, la troisième phase de la voy., celle de dégradation, semble être plus brève pour les voy. brèves et plus longue pour les voy. longues (M. Durand, *ibidem*, p. 150) ; enfin, dans le wallon d'Oreye, la descente d'intonation d'une longue est bien plus considérable que celle d'une brève (voir nos *Études phonétiques*, pp. 65 et 89). Ces diverses caractéristiques propres à la voy. longue indiquent que, à la fin d'une pareille voy., il existe une diminution d'activité et d'énergie articulatoires telle que cette voy. constitue, comme finale vocalique, une transition, un acheminement très convenable vers l'état de repos.

[1] Le lexique sur lequel sont fondés ces chiffres contient les adjectifs sous leurs forme masculine et les verbes sous leur forme infinitive. On peut considérer donc comme provisoire la conclusion à laquelle nous arrivons. Mais nous étudions, plus loin, les changements dans la constitution phonique qui résultent de l'aspect féminin des mots et de la conjugaison des verbes, et nous pouvons dire, dès maintenant, que ces examens nouveaux n'entraînent pas de changements dans les vues et les conclusions que nous notons ici.

D. LES VARIATIONS DANS LA CONSTITUTION PHONIQUE

Nous traiterons successivement, en ce qui concerne les substantifs et les adjectifs, de la formation du féminin et du pluriel, en ce qui concerne les verbes, de la conjugaison ; nous nous occuperons aussi des séquences d'éléments qui se forment à la suite de la chute d'une voy. caduque et, enfin, des liaisons qui se manifestent entre certains mots placés dans des conditions déterminées.

17. Formation du féminin.

17.1. Nous fondons nos premiers calculs sur les substantifs et les adjectifs contenus dans notre lexique (17.2, 17.3) ; ensuite nous faisons entrer en ligne de compte le féminin des participes passés qui peuvent être employés comme adjectifs (17.4), et, enfin, 59 dérivés en *-ã:* de verbes, adjectifs et adjectifs verbaux, non notés dans notre lexique et qui connaissent une forme féminine (17.5). Signalons que, dans notre lexique, nous avons consigné une série d'adjectifs en *-ã:*, dérivés de verbes, tels *amü:z*ã: 'amusant' (de *amü:zé:*), *pèz*ã: 'pesant' (de *pèzè:*), *šòk*ã: 'choquant' (de *šòké:*) ; ces mots sont compris dans la matière qui fait l'objet de nos premiers calculs (17.2, 17.3).

17.2. *Substantifs et adjectifs invariables.*

Cons. finales de mot	Après voy. brèves	Après voy. longues
p	3	12
t	12	7
k	10	1
č	3	1
f	3	5
s	18	2
š	—	—
h	1	1
l	11	3

Cons. finales de mot	Après voy. brève	Après voy. longue
r	3	12
y	4	1
w	2	1
m	—	1
n	4	—
ñ	1	—
	75	47

A ces mots qui finissent par une cons. simple, il faut en ajouter deux qui se terminent par un groupe consonantique, *tü*rk 'turc' et *ka*lm 'calme'.

Exemples de termes dont la forme féminine est identique à la forme masculine : *pòsip* 'possible', *prèt* 'prêt, -e', *di:rèk* 'direct, -e', *sà:vač* 'sauvage', *vœ̀f* 'veuf, -ve', *tris* 'triste', *fèl* 'ardent, -e', *pœ̀r* 'pur, -e', *parèy* 'pareil, -le', *naw* 'fainéant, -e', *tèn* 'mince', *bwèñ* 'borgne', *kapà:p* 'capable', *trè:t* 'traître, traîtresse', *mè:k* 'maigre', *là:č* 'large', *pó:f* 'pauvre', *rã:s* 'rance', *binà:h* 'content, -e'.

17.3. *Substantifs et adjectifs variables.*

Finales masculines	Finales féminines		Total
-i	-it	4	
	-i:s	1	
	-i:y	7	12
-è	-èt	4	
	-ès	3	7
-a	-at	1	1
-ò	-òt	3	
	-òs	1	4
-u	-òt	1	
	-òw	14	15
-ü	-òw	1	1
-i:	-i:r	3	
	-i:y	1	4
-é:	-é:r	1	
	-i:r	1	
	-a:y	3	5
-è:	-èt	2	
	-èl	2	
	-al	2	6

Finales masculines	Finales féminines		Total
-à:	-à:t	17	
	-à:s	1	
	-à:l	1	19
-ó:	-ó:t	1	
	-ó:l	1	2
-u:	-u:f	2	
	-u:s	1	3
-ü:	-ü:t	1	1
-œ́:	-œ́:t	5	
	-œ́:f	2	
	-œ́:s	102	109
-ẽ:	-ẽ:t	3	
	-ẽ:n	2	
	-èn	6	11
-ã:	-ã:t	37	
	-ã:k	3	
	-an	1	
	-òn	3	44
Total général			244

Nous ajouterons quelques termes qui se terminent au masculin par une consonne.

Finales masculines	Finales féminines		Total
-if	-i:f	1	1
-i:y	-i:r	1	1
-é:k	-é:n	1	1
-èñ	-èn	3	3
-è:r	-èt	3	3
-uk	-òl	1	1
-u:r	-u:t	1	1
-œ́:r	-œ́:s	5	5
-ã:k	-œ̀n	2	2
Total général			18

Signalons enfin 6 termes dont la forme masculine perd ou gagne une syllabe en passant au féminin (ex. *mà:va* 'mauvais' *mà:l* 'mauvaise', *prẽ:s* 'prince', *prẽ:sès* 'princesse') ou dont la forme féminine comporte des transformations de la forme masculine qui dépassent la voy. tonique et la cons. finale (*traftœ́:* 'celui qui trotte bruyam-

ment', *taftrès* 'celle qui trotte bruyamment' ; *kaftœ:* 'celui qui a l'habitude de boire du café', *kaftrès* 'celle qui ...' ; *saftœ:* 'celui qui trotte avec des savates', *saftrès* 'celle qui ...' ; *nè:k* 'nègre', *nè:grès* 'négresse').

La somme des termes qui subissent des variations en passant de la forme masculine à la forme féminine se chiffre donc à 268 (244 + 18 + 6).

Exemples de la formation du féminin : *piti, -it* 'petit, -e', *gri, -i:s* 'gris, -e', *ğẽ:ti, -i:y* 'gentil, -le', *kadè, -èt* 'luron, -ne', *li:ğwè, -ès* 'liégeois, -e', *pla, -at* 'plat, -e', *sò, sòt* 'sot, -te', *grò, -òs* 'gros, -se', *ğalu, -òt* 'jaloux, -se', *pã:su, -òw* 'gourmand, -e', *fòrbü, -òw* 'fourbu, -e', *primi:, -i:r* 'premier, -ière', *vi:, vi:y* 'vieux, vieille', *bušé:, -šé:r* 'boucher, -ère', *pri:zòñé:, -i:r* 'prisonnier, -ière', *fòrsò:lé: -a:y* 'trop bien nourri, -e', *pà:kè:, -èt* 'communiant, -e', *bè:, bèl* 'beau, belle', *makrè:, -al* 'sorcier, -ière', *tètà: -à:t* 'celui qui tette, celle qui tette', *krà:, -à:s* 'gras, -se', *prẽ:sipà:, -à:l* 'principal, -e', *hó:, hó:t* 'haut, -e', *só:, só:l* 'saoul, -e', *nu:, nu:f* 'neuf, neuve', *du:, du:s* 'doux, -ce', *vü:, vü:t* 'vide', *drœ:, -œ:t* 'droit, -e', *blœ:, -œ:f* 'bleu, -e', *čã:tœ:, -œ:s* 'chanteur, -euse', *sẽ:, sẽ:t* 'saint, -e', *lã:ğẽ:, -ẽ:n* 'lambin, -e', *kré:čẽ:, -èn* 'chrétien, -ne', *pèzã:, -ã:t* 'pesant, -e', *blã:, -ã:k* 'blanc, -che', *payi:zã:, -an* (à côté de *payi:zã:t*) 'paysan, -ne', *walã:, -òn* 'wallon, -ne', *vif, vi:f* 'vif, vive', *rẽ:ti:y, -i:r* 'rentier, -ière', *liské:k, -é:n* 'lequel, laquelle'[1], *kalèñ, -èn* 'coquin, -e', *fwè:r, -èt* 'fort, -e', *nuk, nòl* 'aucun, -e', *ku:r, ku:t* 'court, -e', *vòlœ:r, -œ:s* 'voleur, -euse', *šaskã:k, -œn* 'chacun, -e'[2].

17.4. *Participes passés.*

Finales masculines	Finales féminines		Total
-é:	-a:y	650	650
-i	-i:y	345	345
-u	-òw	118	118
-i	-i:s	9	9
-i	-it	7	7
-ü	-ü:t	7	7
-è	-èt	4	4
-i	-i:t	3	3
-ü	-ü:t	1	1
-ẽ:	-ẽ:t	1	1
Total général			1145

[1] Il faut ajouter *ké:l, ké:n* 'quel, -le'.
[2] Il faut ajouter *ã:k, œn* 'un (numéral), une'.

Nous avons compté tous les participes passés des verbes de notre glossaire qui peuvent être employés comme adjectifs et, de ce fait, être employés au féminin ; tous connaissent une forme féminine différente de la forme masculine.

Exemples : *čã:té:*, *-a:y* 'chanté, -e', *ẽ:mé:*, *-a:y* 'aimé, -e', *blã:ki*, *-i:y* 'blanchi, -e', *lòyi*, *-i:y* 'lié, -e', *è:di*, *-i:y* 'aidé, -e', *mòlu*, *-òw* 'moulu, -e', *tinu*, *-òw* 'tenu, -e', *abatu*, *-òw* 'abattu, -e', *sürpri*, *-i:s* 'surpris, -e', *di*, *dit* 'dit, -e', *kü:*, *kü:t* 'cuit, -e', *dròvyè*, *-èt* 'ouvert, -e', *asi*, *-i:t* 'assis-, e', *apèrsü*, *-ü:t* 'aperçu, -e', *krẽ:*, *-ẽ:t* 'craint, -e'.

17.5. *Participes présents.*

Notre glossaire comprend une série d'adjectifs en *-ã:*, dérivés de verbes, tels *riknòhã:* 'reconnaissant', *amü:zã:* 'amusant', *pèzã:* 'pesant', etc., dont nous avons déjà tenu compte dans nos calculs relatifs au féminin des adjectifs et des substantifs. Mais un certain nombre de verbes du parler peuvent connaître un dérivé en *-ã:* susceptible d'être utilisé sous une forme féminine, donc en tant qu'adjectif. Nous en relevons 59. Ils forment tous leur féminin en *-ã:t*. Exemples : *kühã:*, *-ã:t* 'cuisant, -e', *displè:hã:*, *-ã:t* 'déplaisant, -e', *èdwèrmã:*, *-ã:t* 'endormant, -e'.

17.6. En reprenant toutes les données (17.2, 17.3, 17.4 et 17.5), nous arrivons aux résultats suivants pour les différents modes de formation du féminin. Il y a 124 termes finissant par une cons. qui ne changent pas au féminin (17.2), 18 termes finissant par une cons. qui changent au féminin (17.3) et 6 termes que nous dirons irréguliers. Quant aux termes qui finissent par une voy. et qui varient au féminin, nous pouvons maintenant en établir le tableau.

Finales masc.	Finales fém.	Nombres déterminés en			Total
		17.3	17.4	17.5	
-i	-it	4	7		11
	-i:t		3		3
	-i:s	1	9		10
	-i:y	7	345		352
-è	-èt	4	4		8
	-ès	3			3
-a	-at	1			1

Finales masc.	Finales fém.	Nombres déterminés en			Total
		17.3	17.4	17.5	
-ò	-òt	3			3
	-òs	1			1
-u	-òt	1			1
	-òw	14	118		132
-ü	-òw	1			1
	-ü:t		1		1
-i:	-i:r	3			3
	-i:y	1			1
-é:	-é:r	1			1
	-i:r	1			1
	-a:y	3	650		653
-è:	-èt	2			2
	-èl	2			2
	-al	2			2
-à:	-à:t	17			17
	-à:s	1			1
	-à:l	1			1
-ó	-ó:t	1			1
	-ó:l	1			1
-u:	-u:f	2			2
	-u:s	1			1
-ü:	-ü:t	1	7		8
-œ̀:	-œ̀:t	5			5
	-œ̀:f	2			2
	-œ̀:s	102			102
-ẽ:	-ẽ:t	3	1		4
	-ẽ:n	2			2
	-èn	6			6
-ã	-ã:t	37		59	96
	-ã:k	3			3
	-an	1			1
	-òn	3			3
Total général					1448

Nous arrivons à ce résultat remarquable que sur les 1.596 cas envisagés, nombre qui est bien près de représenter tous les cas possibles de la formation d'un féminin dans le wallon d'Oreye, il y en a 1.448, soit 90,7 %, qui connaissent l'addition d'une cons.

à la voy. finale de mot au masculin. Cette voy. finale de la forme masculine garde sa durée lorsque son timbre ne peut coexister qu'avec une seule durée ; elle la garde ou la change lorsque son timbre s'accommode des deux qualités, brève ou longue. Ce qui est donc particulièrement caractéristique, c'est que le féminin se réalise dans 90,7 % des cas par l'addition d'une cons. à la forme masculine [1].

17.7. Comment s'inscrit cette formation du féminin dans la constitution phonique du mot wallon telle que nous l'avons déterminée précédemment ? Nous ne nous préoccupons pas ici de distinguer les mono-, les dis- et les trisyllabes C et V. C'est, en effet, uniquement la partie terminale du mot qui varie.

[1] La formation du féminin apparaît bien différente en wallon de ce qu'elle est en français. Pour permettre une comparaison très intéressante, nous allons dresser un tableau du genre de celui que donne M. Durand aux pp. 105 et 106 de son ouvrage sur *Le genre grammatical en français parlé*. Sous la rubrique « pourcentages », nous transcrivons, pour le français, les nombres obtenus par M. Durand.

Modes de formation du féminin	Total en wallon	Pourcentages	
		Wall.	Franç.
I. Aucune distinction de genre	124	7,8	42
II. Addition d'une cons. occlusive	164	10,3	19,6
III. Addition d'une cons. continue	1279	79,7	9,1
IV. Dénasalisation d'une voy. finale et addition d'une cons. nasale (10) ; simple addition d'une cons. nasale (2)	12	0,8	7,7
V. Alternance **-if / -i:f**	1	0,1	En français, diverses alternances 20,8 %
VI. Alternance **-i:y / -i:r**	1	0,1	
VII. Alternance **-é:k / é:n**	1	0,1	
VIII. Alternance **-èñ / èn**	3	0,2	
IX. Alternance **-è:r / -èt**	3	0,3	
X. Alternance **-uk / -òl**	1	0,1	
XI. Alternance **-u:r / -u:t**	1	0,1	
XII. Alternance **-œ:r / -œ:s**	5	0,3	
XIII. Alternance **-ã:k / œn**	2	0,2	
XIV. Irréguliers	6	0,4	

Deux différences principales. Dans presque la moitié des cas, 42 %, on n'opère pas la distinction entre le masculin et le féminin en français (de Paris), alors qu'une telle particularité n'existe que pour 7,8 % des cas en wallon d'Oreye. Lorsque le français ajoute une cons. pour marquer le féminin, il emploie plus souvent une occlusive qu'une continue (19,6 % contre 9,1 %) ; c'est très nettement l'inverse pour le wallon, qui utilise 79,7 % de cons. continues (mode principal de formation du féminin) et seulement 10,3 % d'occlusives.

Nous avons remarqué jusqu'ici que, en général, les mots présentent de plus en plus souvent une finale vocalique au fur et à mesure qu'augmente le nombre des éléments qui les constituent. Or, pour former le féminin, on ajoute un élément phonique à la forme du masculin et cette addition crée des mots à finale consonantique. Cela va à l'encontre des habitudes que nous pensons avoir décelées. On peut se demander ce qu'il y a de vrai dans cette vue exprimée par M. Durand, à la p. 27 de son étude sur *Le genre grammatical :* « ...Les formes masculines et féminines ne sont pas, dans notre esprit, des symétriques exacts ; nous nous rappelons, nous pensons le mot sous sa forme masculine ; celle-ci ne se présente pas à notre esprit comme un mot pourvu d'un genre ou d'une forme quelconque, c'est le mot lui-même ; le féminin n'en est que la forme dérivée... », et encore à la p. 290 : « Naturellement, la forme unique qui prévaut est celle du masculin, autant pour les outils grammaticaux que pour les adjectifs et participes : la notion de flexion ne se présente que pour le féminin, plus compliqué,... ». Sans aller peut-être jusqu'à admettre que la forme masculine est le mot lui-même, nous croyons cependant que, dans le wallon d'Oreye, une notion de flexion s'associe à la forme du féminin. C'est que, dans le wallon d'Oreye, 95,7 % des mots présentent au féminin une constitution plus chargée qu'au masculin. Et nous ajouterons même qu'il s'agit d'une constitution inhabituelle, puisque chaque mot gagne en éléments phoniques, c'est-à-dire s'alourdit articulatoirement, et cependant se termine par une cons. et non par une voyelle.

17.8. Si, enfin, nous recherchons la fréquence des diverses cons. qui interviennent dans la formation des féminins, nous arrivons, pour les 1.448 cas où une cons. vient s'ajouter à la voy. finale de la forme masculine, au classement suivant :

y	1006	**l**	6
t	161	**r**	5
w	133	**f**	4
s	118	**k**	3
n	12		

De ces 1448 cons., 1271, soit 87,8 %, suivent une voy. longue et 177, soit 12,2 %, une brève. Nous avons déterminé plus haut (6.10) que d'ordinaire les cons. finales suivent plus souvent une voy. brève qu'une longue [1]. Il nous paraît que la situation inverse que nous

[1] Ceci, pour les mots du type C, de très loin les plus nombreux.

trouvons ici doit être rapprochée du fait noté plus haut (17.7), savoir que la forme féminine compte plus d'éléments que la forme masculine et que cependant elle se termine par une consonne. Les deux facteurs peuvent contribuer à créer cette impression que le féminin est une forme à flexion vis-à-vis du masculin, qui, selon M. Durand, serait la forme du mot lui-même.

Quant aux cons. qui interviennent pour marquer le féminin, nous trouvons ici comme étant les plus fréquentes celles que nous avons déjà relevées à la finale de mot (6.1, 6.6). Le **t** et le **s**, par exemple, qui présentent le caractère lingual-apical convenant aux cons. finales, apparaissent très souvent.

Il convient de remarquer la très grande fréquence de **y**, déjà notée à la finale de mot, mais qui est particulièrement élevée dans les formes féminines (spécialement dans les formes féminines des participes passés).

17.9. Au point de vue phonétique, la formation du féminin ne consiste pas seulement dans l'adjonction d'une cons. finale et dans une variation de la durée de la voy. tonique du mot. Si la variation d'un phonème et l'adjonction d'un autre phonème à la fin du mot n'entraînent pas des variations phonématiques à l'intérieur du mot, elles provoquent cependant la plupart du temps des modifications phonétiques secondaires qui restent inconscientes pour le sujet parlant [1]. Nous ne pouvons démontrer ici cette particularité et nous renvoyons à la partie phonétique, pp. 185-246, de l'étude sur *Le genre grammatical* de M. Durand, où celle-ci étudie les variations qui apparaissent dans le mot français.

17.10. Historiquement, la formation du féminin par l'adjonction d'une cons. finale résulte de la présence en latin du A final, flexion du féminin. Cet A. s'est conservé sous la forme d'un *e̥* et la cons. qui précédait a ainsi gardé son articulation (6.8) [2].

Quant à la grande fréquence du **y**, elle est évidemment due à ce

[1] Par exemple, l'addition d'un élément provoque d'ordinaire un certain abrégement des autres éléments constitutifs du mot ; voyez M. Durand, *op. cit.*, pp. 32, 190 et A. Grégoire, *Influence des consonnes occlusives sur la durée des syllabes précédentes*, RPh, t. I, pp. 260-292.

[2] Pour des mots comme *fwè:r*, fém. *fwèt'* fort, -e' (lat. FORTE), rappelons la simplification des groupes consonantiques finals (6.8).

que, dans la finale des participes passés féminins latins (-ATA, -ITA), le **t** intervocalique a été remplacé par un **y** intervocalique. On ne peut dire si ce **y** résulte d'une évolution du T ou s'il est apparu après la chute de l'élément sonore qui continuait le T[1], étant donné que le parler d'Oreye, comme le wallon liégeois en général, n'admet qu'exceptionnellement le contact immédiat de deux voy. à l'intérieur du mot.

18. Formation du pluriel.

18.1. Nous considérons cette formation d'une manière très simple. Dans le parler wallon d'Oreye, le pluriel des mots se réalise selon six modes différents.

a) Les substantifs masculins et féminins commençant par une cons. ne changent pas au pluriel. Exemple : *li pòrtrè:* 'le portrait' *lè pòrtrè:* 'les portraits' ; *li fèm* 'la femme', *lè fèm* 'les femmes'.

b) Les substantifs masculins et féminins commençant par une voy. s'unissent à l'article ou à l'adjectif déterminatif précédent, lequel, dans ces cas, connaît une forme avec **z** final. Ce **z** assure la liaison entre les mots et se rattache, syllabiquement, au substantif qui suit. Exemples : *l òm* 'l'homme', *lè* z *òm* 'les h.', *dè* z *òm* 'des h.', *sè* z *òm la* 'ces h.-là' ; *l i:mà:č* 'l'image', *lè* z *i:mà:č* 'les i.', *dè* z *i:mà:č* 'des i.', *sè* z *i:mà:č* la 'ces i.-là'.

c) Les adjectifs précédant un substantif masculin commençant par une cons. ne changent pas au pluriel. Exemple : *li grã: pòrtrè:* 'le grand portrait', *lè grã: pòrtrè:* 'les gr. p.'.

d) Les adjectifs précédant un substantif masculin commençant par une voy. s'unissent au substantif par un **z**, lequel, syllabiquement, se rattache au substantif (voir en *b*). Exemple : *li grã: òm* 'le grand homme', *lè grã:* z *òm* 'les gr. h.'.

e) Les adjectifs précédant un substantif du féminin commençant par une cons. prennent un **è** après la forme du féminin singulier de l'adjectif, c'est-à-dire après une forme à cons. finale (17.6). Exemple : *li grã:t fèm* 'la grande femme', *lè grã:*tè *fèm* 'les gr. f.'.

f) Les adjectifs précédant un substantif du féminin commençant par une voy. prennent un **è** après la forme du féminin singulier de

[1] En français, cet élément sonore et fricatif s'est complètement effacé vers la fin du XI[e] siècle (E. BOURCIEZ, *Précis*, p. 199).

l'adjectif — comme les adjectifs précédant un substantif féminin commençant par une consonne — et, en plus, s'unissent au substantif par un **z** (voir en *b* et en *d*). Exemple *li grã:t i:mà:č* 'la grande image', *lè grã:*tè z *i:mà:č* 'les gr. i.'.

Deux caractéristiques marquent donc la formation du pluriel : d'abord l'apparition d'un **z** de liaison devant les mots qui commencent par une voy. (voir en *b, d, f*), ensuite l'apparition d'un **è** à la suite de la forme féminine d'un adjectif (voir en *e*, f).

18.2. Il est évident que le **z** de liaison est d'origine étymologique et appartient au mot précédant le substantif ou l'adjectif. Nous n'avons pas à nous attarder sur ce sujet. Nous ferons plutôt remarquer que le **z** n'est pas une des cons. très fréquentes à l'intérieur du mot (voir les tableaux en 8.1). Elle apparaît cependant un assez bon nombre de fois et possède, dans une certaine mesure, une qualité favorable pour occuper une position intérieure : si elle n'est pas linguale-apicale, elle est du moins prédorsale, c'est-à-dire prélinguale.

18.3. Quant au **è** qu'on rencontre soudé à la forme féminine des adjectifs, il entraîne la formation d'un mot comportant une syllabe supplémentaire (*grã: → grã:tè*) [1]. Rappelons que, en 17.7, nous avons noté qu'une impression de flexion s'associe à la forme du féminin — étant donné que, dans la très grande majorité des mots, le féminin se marque par l'addition d'une cons. à la forme masculine — et ajoutons que cette notion de flexion doit être d'autant plus marquée dans l'esprit des usagers de la langue qu'au féminin pluriel il y a non seulement apparition d'une cons., mais même d'une syllabe.

La cons. qui marque le féminin de l'adjectif (dans notre exemple, le **t**) devient intérieure de mot. On se souvient que nous avons déterminé (17.8) que certaines des cons. qui se manifestent dans les formes du féminin sont des linguales, et même des linguales-apicales (**t**, **s**). On se souvient que les cons. linguales et surtout les linguales-apicales sont celles qu'on rencontre le plus souvent en position intérieure de mot (8.4). Si donc les cons. qui marquent le

---

[1] Sur l'origine de cet **è**, voir l'article d'A. DURAFFOUR, *La reviviscence des atones dans le Nord du domaine gallo-roman*, in *Mélanges J. Haust*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1939, pp. 139-157.

féminin deviennent intérieures de mot par suite de la présence d'un **è** final, cela rentre très régulièrement dans les normes de la constitution du mot.

19. Conjugaison.

19.1. Nous avons à examiner d'abord quelles sont les terminaisons qui marquent les différents temps et modes et, ensuite, comme nous l'avons fait dans notre recherche sur la formation du féminin, si la constitution phonique des formes verbales s'accorde ou non avec celle du mot telle que nous l'avons déterminée plus haut.

Nous n'avons nullement l'intention d'étudier en profondeur la conjugaison wallonne. Nous voulons seulement mettre en relief les modifications principales que la conjugaison apporte dans les verbes que nous avons catalogués sous leur forme infinitive.

Voici d'abord un tableau de tous les verbes classés selon la terminaison de l'infinitif. Les pourcentages sont calculés par rapport au total, 1280.

Terminaisons	Nombre de syllabes			Total	Pourc.
	1	2	3		
-é: (= -ARE)	1	336	406	743	55
-i: (= -Y + ARE)	—	120	140	260	20,3
-i (v. inchoatifs)	—	48	59	107	8,4
-i (v. non-inchoatifs)	—	23	16	39	3
-ü	—	7	2	9	0,7
-è	—	—	4	4	0,3
-u	—	1	—	1	0,1
- voy. + **t**	15	41	3	59	4,6
- voy. + **r**	18	24	2	44	3,4
- voy. + **h**	2	4	—	6	0,5
- voy. + **s**	1	3	—	4	0,3
- voy. + **y**	1	2	1	4	0,3
Total	38	609	633	1280	

Exemples : *f*é: 'faire', *čã:t*é: 'chanter', *ẽ:m*é: 'aimer', *kã:dà:n*é: 'condamner', *èdam*é: 'entamer', *wağ*i: 'parier', *è:d*i: 'aider', *distèč*i: 'détacher', *apuñ*i: 'empoigner', *mudr*i 'meurtrir', *ẽ:pl*i 'emplir', *sipan*i 'sevrer', *aflà:w*i 'affaiblir', *kòr*i 'courir', *rikwèr*i 'rechercher', *èdwèrm*i 'endormir', *pòl*ü 'pouvoir', *av*ü 'avoir', *rivòl*ü 'revouloir',

dishòvyè 'découvrir', *wèzu* 'oser', *pyèt* 'perdre', *parèt* 'paraître', *anmèt* 'admettre', *disparèt* 'disparaître', *kòt* 'cueillir', *raskòt* 'recueillir', *prẽ:t* 'prendre', *dishẽ:t* 'descendre', *ètẽ:t* 'entendre', *ẽ:triprẽ:t* 'entreprendre', *ǧã:t* 'joindre', *rèspã:t* 'répondre', *té:t* 'teindre', *bat* 'battre', *abat* 'abattre', *kwi:r* 'chercher', *sikri:r* 'écrire', *asi:r* 'asseoir', *kã:trœdi:r* 'contredire', *plu:r* 'pleuvoir', *rimu:r* 'remoudre', *bœ́:r* 'boire', *kihœ́:r* 'secouer', *kló:r* 'clore', *diskló:r* 'éclore', *sü:r* 'suivre', *rikü:r* 'recuire', *aksü:r* 'apercevoir', *brè:r* 'crier', *displè:r* 'déplaire', *lé:r* 'lire', *pã:r* 'pondre', *ripã:r* 'repondre', *krèh* 'croître', *kinòh* 'connaître', *kœ́:s* 'coudre', *dishœ́:s* 'découdre', *vœ́:y* 'voir', *prévœ́:y* 'prévoir', *ẽ:trivœ́:y* 'entrevoir'.

Le tableau ci-dessus concerne tous les verbes mono-, dis- et trisyllabiques à l'infinitif. Au total de 1280, il faut ajouter 41 verbes de plus de trois syllabes, soit 1321 verbes pour tout notre lexique. De toute évidence, les variations qui résultent de la conjugaison méritent d'être prises en considération, au moins en ce qui touche à la constitution phonique de la fin des mots. Elles se rapportent à 1321 verbes, soit à 25,4 % des 5200 termes consignés dans le lexique.

19.2. Nous donnons ci-après les conjugaisons, en wallon d'Oreye, d'un verbe à infinitif en *-é:* et d'un autre à infinitif en *-i:*.

Ces deux types représentent les 78,3 % (50 % en *-è:* + 28,3 % en *-i:*) de tous les verbes de notre lexique. De plus, comme on pourra en juger par les exemples que nous donnons en note, le reste des verbes, soit 21,7 %, se conjuguent souvent comme ceux en *-é:* et en *-i:*. Les deux types que nous étudions ci-après nous paraissent donc suffire pour déterminer la constitution phonique de la fin des formes verbales.

Verbe *čã:té:* 'chanter'	Verbe *kači:* 'cacher'
	Indicatif présent.
ǧi čã:t	*kač*
ti —	—
i —	—
nò čã:tã:	*kačã:*
vò *-é:*	*-i:*
i *-è*	*-è*

Futur.

ği čã:trè	*kačrè*
ti —	—
i —	—
nò cã:trã:	*kačrã:*
vò -ré:	*-ré:*
i -rã:	*-rã:*

Imparfait.

ği čã:té:f	*kači:f*
ti —	—
i —	—
nò cã:ti:n	*kači:n*
vò -i:	*-i:*
i -i:n	*-i:n*

Passé simple.

ği čã:ta	*kača*
ti —	—
i —	—
nò čã:ti:	*kači:*
vò -i:	*-i:*
i -i:	*-i:*

Conditionnel présent.

ği čã:trœ:	*kačrœ:*
ti —	—
i —	—
nò čã:tri:n	*kačri:n*
vò -ri:	*-ri:*
i -ri:n	*-ri:n*

Subjonctif présent.

ği čã:t	*kač*
ti —	—
i —	—
nò cã:tã:s	*kačã:s*
vò -é:s	*-i:s*
i -ès	*-ès*

Subjonctif imparfait

ği	*čã:tas*	*kačas*
ti	—	—
i	—	—
nò	*čã:tahi:n*	*kačahi:n*
vò	*-ahi:*	*-ahi:*
i	*-ahi:n*	*-ahi:n*

Impératif présent.

čã:t	*kač*
-ã:	*-ã:*
-é:	*-é:*

Participe présent.

čã:tã:	*kačã:*

Participe passé

čã:té:	*kači*
-a:y	*-i:y*

19.3. Dans quelques formes, aux trois pers. du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif et à la deuxième pers. du singulier de l'impératif, nous trouvons le seul radical du verbe[1], la voy.

[1] Pour les verbes inchoatifs en *-i*, le **h** (issu du sc latin) fait, pour ainsi dire, partie du radical : ind. prés., *ği, ti, i finih, nò finihã:, vò finihé:, i finihè* ; futur, *ği, ti, i finihrè, nò finihrã:, vò finihré:, i finihrã:* ; imparfait *ği, ti, i finihé:f, nò finihi:n, vò finihi:, i finihi:n* ; passé simple, *ği, ti, i finiha, nò finihi:, vò finihi:, i finihi:* ; conditionnel présent, *ği, ti, i finihrœ:, nò finihri:n, vò finihri:, i finihri:n* ; subjonctif présent, *ki ği, ti, i finih, nò finihã:s, vò finihé:s, i finihès* ; subjonctif imparfait, *ki ği, ti, i finihas, nò finihahi:n, vò finihahi:, i finihahi:n* ; impératif présent, *finih, finihã: finihé:* ; participe présent, *finihã:* ; participe passé, *fini, fini:y*.

Nous noterons qu'aux personnes et aux temps que nous venons de donner, nous ne trouvons pas le radical du verbe, mais bien une forme semblable à celle de l'infinitif pour les verbes dont cet infinitif se termine par une consonne : *pròmèt* 'promettre', *ği pròmèt* 'je promets' ; *raskòt* 'recueillir', *ği raskòt* 'je recueille' ; *té:t* 'teindre', *ği té:t* 'je teins' ; *abat* 'abattre', *ğ abat* 'j'abats' ; *riknòh* 'reconnaître', *ği riknòh* 'je reconnais' ; *kœ́:s* 'coudre', *ği kœ́:s* 'je couds'. Pour certains autres verbes, la cons. finale tombe, mais la voy. tonique subsiste : *aprẽ:t* 'apprendre', *ğ aprẽ:* (à côté de *ğ aprẽ:t*) 'j'apprends' ; *rèspã:t* 'répondre', *ği rèspã:* (à côté de *ği rèspã:t*) ' je réponds' ; *mu:r* 'moudre', *ği mu:* 'je mouds' ; *hœ́:r* 'secouer', *ği hœ́:* 'je secoue' ; *kló:r* 'clore', *ği kló:* 'je clos' ; *distrü:r* 'détruire', *ği distrü:* 'je détruis' ; *displè:r* 'déplaire', *ği displè:* 'je déplais' ; *lé:r* 'lire', *ği lé:* 'je lis' ; *vœ́:y* 'voir', *ği vœ́:* 'je vois'. Pour les quelques verbes en *-i:r*, parfois la cons. finale disparaît, parfois elle subsiste, parfois on trouve

protonique devenant tonique et la cons. intervocalique devenant finale de mot [1]. Dans une étude plus détaillée de la conjugaison, il conviendrait de déterminer les cons. qui connaissent ce changement dans la position. Nous ne pouvons nous attarder à une telle recherche et nous allons nous occuper uniquement des voy. toniques qui apparaissent dans les flexions. De même que, dans le lexique, nous n'avons compté qu'un mot pour deux ou plusieurs homonymes, de même ici nous ne compterons qu'un seul mot pour des formes verbales diverses, mais de constitution phonique identique ; ainsi nous ne compterons qu'un *čã:tã:*, alors qu'il existe trois formes de cette constitution phonique signifiant respectivement 'nous chantons', 'chantons', 'chantant'.

Voici les terminaisons dont nous nous occupons : *-ã:*, *-é:*, *-è*, *-i:* ; *-rè*, *-rã:*, *-ré:* ; *-é:f*, *-i:n*, *-i:f* ; *-a* ; *-rœ́:*, *-ri:n*, *-ri:* ; *-ã:s*, *-é:s*, *-ès* ; *-as*, *-ahi:n*, *-ahi:* ; *-a:y*, *-i*, *-i:y*. Nous ajouterons les terminaisons des participes passés masculin et féminin de très nombreux verbes [2], *-u* et *-òw*.

---

un **y** à sa place : *di:r* 'dire', *ği di* 'je dis' ; *kwi:r* 'chercher', *ği kwi:r* 'je cherche' ; *suri:r* 'sourire', *ği suri:y* 'je souris' ; *sikri:r* 'écrire', *ği skri:y* 'j'écris'.

[1] Lorsque la voy. finale est précédée non par une cons. simple, mais par un groupe consonantique, il en va autrement. On ne trouve pas, aux temps et aux personnes qui nous occupent ici, le radical simple, mais bien une forme à désinence *-a:y* : *nahté:* 'fureter', *ği nahta:y* 'je furette' ; *fričté:* 'se sauver prestement', *ği fričta:y* 'je me sauve prestement' ; *čèrwé:* 'labourer', *gi čèrwa:y* 'je laboure'. Lorsque la dernière cons. du groupe est **l** ou **r**, certains verbes connaissent une forme en *-a:y* (*p:œvré:* 'poivrer', *ği pœ́:vra:y* 'je poivre' ; *hahlé:* 'rire aux éclats', *ği hahla;y* 'je ris aux éclats' ; *hà:splé:* 'dévider', *ği hà:spla:y* 'je dévide'), mais d'autres connaissent une forme avec intercalation de la voy. **è** avant le **r** ou le **l** (*ẽ:tré* 'entrer', *ğ ẽ:tèr* 'j'entre' ; *ẽ:flé:* 'enfler', *ğ ẽ:fèl* 'j'enfle', *sòflé:* 'souffler', *ği sòfèl* 'je souffle'). Quelques verbes, avec **l** comme dernière cons. du groupe, s'accommodent également de l'un et de l'autre genre de finale (*brà:klé:* 'hâbler', *ği brà:kèl*, *ği brà:kla:y* 'je hâble' ; *rà:klé:* 'racler', *ği rà:kèl*, *ği rà:kla:y* 'je racle' ; *ré:glé:* 'régler', *ği ré:gèl*, *ği ré:gla:y* 'je règle' ; *tru:blé:* 'troubler', *ği tru:bèl*, *ği tru:bla:y* 'je trouble'). La flexion en *-a:y* paraît de plus en plus préférée par les jeunes générations.

[2] Presque tous les verbes dont l'infinitif ne se termine pas par *-é:* , *-i:* et *-i* (conjugaison inchoative) ont leur participe en *-u*, *-òw* (*èdwèrmi*, *-u*, *-òw* 'endormir, -i, -ie' ; *twèt*, *twèrdu*, *-òw* 'tordre, tordu, -ue' ; *mòt*, *mòdu*, *-òw* 'traire, trait, -e' ; *dishẽ:t*, *dishẽ:du*, *-òw* 'descendre, descendu, -ue' ; *rèspã:t*, *rèspã:du*, *-òw* 'répondre, répondu, -ue' ; etc.). Nous exceptons les verbes en *-i:r*, sauf *kwi:r* 'chercher' qui fait *kwèru*, *-òw* 'cherché, -ée'.

Nous obtenons les résultats suivants :

VOYELLES TONIQUES.

Les pourcentages sont établis par rapport au total des terminaisons, soit 26.

Brèves		%	Longues.		%
è	3	11,5	**i**	9	24,6
a	2	7,7	**é**	4	15,4
i	1	3,8	**ã**	3	11,5
ò	1	3,8	**a**	1	3,8
u	1	3,8	**œ́**	1	3,8
	8	30,6		18	69,1

FINALES VOCALIQUES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des finales vocaliques, 13.

Brèves		%	Longues.		%
è	2	15,4	**i**	3	23,1
i	1	7,7	**é**	2	15,4
a	1	7,7	**ã**	2	15,4
u	1	7,7	**œ́**	1	7,7
	5	38,5		8	61,6

FINALES CONSONANTIQUES.

Les pourcentages sont calculés par rapport au total des finales consonantiques, 13.

Total brut			Après voy. brève			Après voy. longue		
		%			%			%
s	5	38,5	**s**	2	15,4	**s**	3	23,1
n	3	23,1	**w**	1	7,7	**n**	3	23,1
f	2	15,4				**f**	2	15,4
y	2	15,4				**y**	2	15,4
w	1	7,7						
	13			3	23,1		10	77

19.4. Pour les voy. toniques brèves, les éléments de grande aperture, antérieurs, non-labiaux sont les plus fréquents, ce qui est tout à fait conforme à la situation que nous avons notée pour les mots du lexique (15.1).

Pour les voy. toniques longues — qui sont les plus nombreuses — les éléments de petite aperture (**i** + **é** + **œ́** = 53,8 % sur un total de 69,1 %) l'emportent sur ceux de grande aperture, ce qui est tout à fait conforme à la situation notée plus haut (15.3, 15.4) pour les mots du lexique, les verbes conjugués n'étant qu'exceptionnellement des monosyllabes.

Pour les finales vocaliques brèves, qui sont peu nombreuses, il y a presque égalité des éléments de grande et de petite aperture. Pour les finales vocaliques longues, qui sont les plus nombreuses, trois éléments, **i**, **é**, **œ́** (46,2 % sur un total de 61,6 %), sont de petite aperture et constituent une bonne fin de mot, une est nasale, **ã** (15,4 %), et ne constitue pas une moins bonne fin de mot. La situation est donc conforme à celle que nous avons déterminée pour les mots du lexique (16).

Pour les cons. finales, les deux plus fréquentes, **s** et **n**, s'articulent avec la pointe de la langue. Notons d'autre part que le **s** et le **y** que nous trouvons ici parmi les cons. les plus fréquentes comptent parmi les plus fréquentes à la finale de mot dans le lexique (6.1). Enfin, les cons. finales après voy. brève sont moins fréquentes qu'après voy. longue, ce qui est contraire à ce que nous avons noté pour le lexique (6.10) ; nous en comptons 3,9 pour 10 voy. brèves et 5,6 pour 10 voy. longues.

19.5. Après ces constatations, il apparaît que la constitution phonique de la fin des formes de la conjugaison est proche de celle que nous avons déterminée pour les termes du lexique, sauf, cependant, en ce qui concerne les cons. finales, plus nombreuses après voy. longue qu'après voy. brève. Il nous semble bon de rappeler que nous avons relevé aussi cette exception lorsque nous avons examiné la formation du féminin (17.7) et que nous avons conclu qu'une telle finale pouvait contribuer à renforcer l'impression, chez l'usager de la langue, que certains termes étaient des mots à flexion.

20. Chute de la voyelle caduque.

20.1. Nous ne considérons cette chute que dans les mots non monosyllabiques. Elle se produit cependant aussi dans les monosyllabes au sein du discours. Exemples : *ǧi vœ:* n *fèm* 'je vois une femme' (l'article *in* qui précède *fèm* se réduit à *n*) ; *su* g *ǧi t a di* 'ce que je t'ai dit' (le relatif *ki* se réduit à *k*, sonorisé en *g* sous l'influence de la sonore *ǧ* suivante) ; *vòla su ki* t *fà:* 'voilà ce qu'il te faut' (le pronom personnel *ti* se réduit à *t*), etc. La chute d'une voy. caduque, dans un monosyllabe wallon, réduit le mot à une seule cons., laquelle, au point de vue de la syllabation, dans la parole, ferme toujours une syllabe. Cette chute de la voy. n'entraîne pas le contact entre deux cons. appartenant au même mot comme c'est le cas dans les dis- et les polysyllabes [1].

Dans ceux-ci, la chute n'affecte jamais que la première syllabe et, sauf quelques exceptions (*piti* 'petit' → *pti*, *fiñès* 'fenêtre' → *fñès*, *vini* 'venir' → *mni*, etc.), il s'agit toujours de termes composés d'un des préfixes *di-*, *ri-* et *ki-* ou de termes qui, sans la voy. caduque, commenceraient par un **s** + une ou deux cons. (*sikòl* 'école' → *skòl*, *sikri:r* 'écrire' → *skri:r*). La disparition de la voy. caduque se produit en conformité avec la règle des trois cons., qui peut, comme pour le français, s'énoncer de la manière suivante : la voy. caduque n'est prononcée que pour éviter une suite de trois consonnes. A noter que la règle ne joue pas lorsque la troisième cons. de la suite qui peut se former est **l**, **r**, **y** ou **w**. On dit *ǧi va* r*fé:* 'je vais refaire' avec chute de **i** dans *rifé:*, mais *ǧ alé:*f rifé: 'j'allais refaire' pour éviter une suite *-frf:* ; mais on dit *nò z alã:* rprẽ:*t nò sã:s* 'nous allons reprendre nos sous', avec la chute de **i** dans *riprẽ:t* : la dernière des trois cons. du groupe *-rpr-* est un **r**, et la voy. caduque tombe.

20.2. La chute du **i**, voy. caduque du wallon d'Oreye, peut atteindre 404 mots du lexique que nous avons recueilli. Elle entraîne la formation de groupes consonantiques que nous allons relever ci-après. Nous tenons cependant à faire remarquer d'abord que, pour les préfixes *di-* et *ki-*, la chute de la voy. peut mettre en contact le **d** avec une cons. sourde et le **k** avec une cons. sonore ; par

[1] Sauf dans un cas comme *avu* st *òm la* 'avec cet homme-là' (*st* venant de *sist* 'cet' ou 'cette', forme très peu employée à Oreye, d'ailleurs, où l'on a presque toujous *st*). A Liège, on connaît d'autres réductions : *i* vz *a vèyu* 'il vous a vu' (*vz* venant de *vò*[*z*] 'vous'), *kã:* (ou *kwã :*) nz *èstã: pyèrdu* 'quand nous sommes perdus' (*nz* venant de *nò*[*z*]) ; à Oreye, on dit *i* f *a vèyu*, *kã :* nòz *èstã: pyèrdu*.

une assimilation régressive, le **d** passe alors à **t** et le **k** à **ĝ** (*dikó:pé, diskó:pé:* 'découper' → tk*ó:pé:* et *kibuté:* 'bousculer fortement' → gb*uté:*). Une telle assimilation régressive se rencontre dans quelques mots qui ne comportent pas ces préfixes. ainsi *čivà:* 'cheval' — ğv*à:*.

Voici la liste des cons. mises en contact par la chute de la voyelle. Nous notons la première cons. telle qu'elle se trouve dans la forme réduite, c'est-à-dire, dans certains cas, assimilée à la suivante quant à la sonorité.

pt	1	**kh**	6	**sp**	27	**rd**	5
		kr	1	**spl**	2	**rdr**	2
tp	6	**km**	8	**spr**	5	**rĝ**	2
tpl	3	**kn**	3	**st**	23	**rĝl**	1
tk	9			**str**	12	**rĝr**	2
tkl	2	**čm**	1	**stw**	2	**rğ**	6
tkr	3			**sk**	5	**rf**	9
tč	2	**db**	4	**skr**	4	**rfl**	1
tf	9	**dbl**	1	**skw**	1	**rfr**	1
tfr	4	**dbw**	2	**sč**	3	**rs**	22
ts	4	**dbr**	1	**sm**	2	**rš**	3
th	7	**dd**	1			**rv**	7
tl	1	**dĝ**	3	**rp**	22	**rvy**	2
tr	2	**dĝr**	1	**rpl**	4	**rh**	9
tw	1	**dğ**	2	**rpr**	3	**rl**	12
tn	1	**dv**	7	**rpy**	1	**rw**	6
		dz	4	**rt**	8	**rm**	15
kp	4	**dr**	3	**rtr**	4	**rn**	13
kpl	1			**rtw**	2		
kt	2	**ĝb**	4	**rk**	6	**mn**	1
ktr	1	**ĝğ**	2	**rkl**	2		
ktw	1			**rkw**	1	**nm**	4
kč	2	**ğv**	2[1]	**rč**	5	**nn**	3
kf	1			**rb**	6		
ks	2	**fñ**	1	**rbr**	1		

Le tableau qui suit est fondé sur tous les groupes consonantiques résultant de la chute d'une voy. caduque ; les groupes de trois cons. sont donc relevés, mais il n'est tenu compte que du groupe formé par les deux premières consonnes.

[1] Nous avons oublié de consigner *čivi:y* 'cheville', qui passe à *ğvi:y*, dans notre lexique.

	p	t	k	č	b	d	ǵ	ğ	f	s	š	v	z	ž	h	l	r	y	w	m	n	ñ	Total
p		1																					1
t	9		14	2					13	4					7	1	2		1		1		54
k	5	4		2					1	2					6		1			8	3		32
č																				1			1
b																							—
d					8	1	4	2				7	4				3						29
ǵ					4			2															6
ğ												2											2
f																						1	1
s	34	37	10	3																2			86
š																							—
v																							—
z																							—
ž																							—
h																							—
l																							—
r	30	14	9	5	7	7	5	6	11	22	3	9			9	12			6	16	13		184
y																							—
w																							—
m																					1		1
n																				4	3		7
ñ																							—
Total	78	56	33	12	19	8	9	10	25	28	3	18	4		22	13	6		7	31	21	1	404

20.3. En ce qui concerne la syllabation, il est certain que, dans le discours, quand la voy. caduque tombe, il se crée un groupe de deux cons. (trois si la dernière est **l**, **r**, **y** ou **w**) qui appartiennent à des syllabes différentes. Exemples : *i m a* sp*ité* 'il m'a éclaboussé' se syllabe *i-ma*s-p*i-té:*, la chute du premier **i** dans *sipité:* entraîne le rattachement du **s** à la syllabe *ma* ; *i m a* rtr*òvé:* 'il m'a retrouvé' se syllabe *i-ma*r-tr*ò-vé:*, la chute du **i** dans *ritròvé:* a pour conséquence le rattachement du **r**, c'est-à-dire de la cons. qui, dans la forme pleine du mot, précède la voy. caduque, à la syllabe d'avant. Il en résulte que, dans le discours, lorsque la voy. caduque disparaît, la cons. qui la précédait se trouve finale de syllabe et que la cons. ou le groupe consonantique qui venait après se trouve initial de syllabe. On s'aperçoit en examinant le tableau que les premières cons., celles qui deviennent finales de mot, sont exactement celles que nous avons décelées, d'après les termes de notre lexique (6.2), comme étant le plus fréquemment finales de mots : 181 **r**, 83 **s**, 59 **t**. On voit comment les traits de la constitution phonique se retrouvent dans les variations qui affectent les mots. D'un autre côté, les cons. et les groupes consonantiques qui deviennent initiaux de syllabe sont aussi ceux que nous avons décelés comme étant le plus fréquemment initiaux de mots d'après les termes de notre lexique (4.3, 5.3) : 76 **p**, 59 **t**, 35 **k**, 32 **m**, 27 **s**, 25 **f**, 22 **h**.

21. Liaison entre les mots.

21.1. La liaison consiste toujours dans l'apparition d'une cons. entre deux voy. qui, sans elle, seraient en hiatus.

Il existe deux genres de liaisons. Dans le premier, la cons. est déterminée par le mot contenant la première des voy. qui pourraient se rencontrer ; elle est toujours en puissance dans le mot. Historiquement, elle représente une ancienne cons. qui s'est amuïe dans la forme du mot isolé ou devant une autre consonne. Exemples : *ã:* n *ẽ:m* 'on aime', le **n** fait évidemment partie du mot *ã:* ; de même le **z** dans *lè* z *òm* 'les hommes', *nò* z *avã:* 'nous avons', etc. Dans le deuxième genre de liaison, la cons. qui apparaît entre les mots pour parer à l'hiatus est un élément tout à fait étranger aux mots en présence.

Voici un tableau de la liaison et de la non-liaison en wallon. Nous ne reprenons pas les cons. qui peuvent apparaître après les

adjectifs et nous ne nous préoccupons pas de l'origine des éléments de liaison.

Liaisons obligatoires.

21.2. Les liaisons sont obligatoires entre le sujet représenté par un pronom et le verbe ainsi que dans la locution signifiant 'il y a', **i** n *a dè ǧẽ:* 'il y a des gens'. Exemples : *ã:* z *arif* 'on arrive', *ã:* z *avœ:* 'on avait', *ã:* z *èstœ:* 'on était', *ã:* z *ó: brè:r*[1] 'on entend crier', ainsi que *ã:* n *arif*, *ã:* n *avœ:*, *ã:* n *èstœ:*, *ã:* n *ó: brè:r* ; *diha* t *i* 'dit-il', *brèya* t *i* 'cria-t-il', *maña* t *i* 'mangea-t-il' ; *di* st *i* 'dit-il, *è* st *i* 'est-il ?'.

Liaisons facultatives.

21.3. Ces liaisons se placent entre le verbe et la préposition : *nòz arivã:*(st)*è pré:* 'nous arrivons dans le pré', *vò kòri:* (st) *avà: lè čã:* 'vous couriez par les champs', *i va* (st) *a l čès* 'il va à la chasse', *pyè:r èstœ:* (st) *avu lü* 'Pierre était avec lui', *si furi* (st) *ẽ:si* 'ce fut ainsi' ; entre le verbe et l'article : *s èstœ:* (st) *ã: sò* 'c'était un sot', *iz ètẽ:dè* (st) *ã: brü* 'ils entendent un bruit', *i hu:tè* (st) *ã: pó:* 'ils écoutent un peu' ; entre le verbe et l'attribut : *s èstœ:* (st) *abó:minà:p* 'c'était abominable' ; entre l'auxiliaire et le participe passé : *il a* (st) *ẽ:mé:* 'il a aimé', *nòz avã:* (st) *òyu* 'nous avons entendu', *il è* (st) *ètẽ:du ki* 'il est entendu que' ; entre le verbe et l'infinitif : *i vu* (st) *alé:* 'il veut aller', *vò mni:* (st) *ačté:* 'vous veniez acheter', *i vòla* (st) *avü ki* 'il voulut avoir que (il prétendit que)' ; entre une préposition et l'infinitif : *pò* (z) *atèlé:* 'pour atteler', *pò* (z) *alé:* 'pour aller' ; entre un adverbe et le gérondif : *tò* (z) *ačtã:* 'tout en achetant'.

Non-liaison.

21.4. Dans les cas autres que ceux notés ci-dessus, il n'y a pas de liaison. Voici une série d'exemples. *Lèyã*: *arif* 'Léon arrive' ; *il avœ: fè: dè mà*: a *mari:y* 'il avait fait (du) mal à Marie', *ã: n a žamè: vèyu* sa a *l fyèz a òrèy* 'on n'a jamais vu ça à la fête à Oreye', *mẽ: lü* èst*œ: l pü grã:* 'mais lui (il) était le plus grand', *nòz ali:n luk*i à: *pé:trà:l* 'nous allions regarder (veiller) aux betteraves', *li fyèz* a

[1] Ce **z** de liaison ne pourrait-il provenir d'une forme ancienne du pronom indéfini *on*, avec le *s* caractéristique du cas sujet ?

òrèy 'la fête à Oreye', *ǧi mã:t* sò ã: *ǧvà:* 'je monte sur un cheval', *i n avœ: kò* ã:*k k arivé:f* 'il y en avait encore un qui arrivait ; *i va kà:*yi: è*tẽ:t li ǧœ:* 'il va presque entendre la plaisanterie ; *i n avœ: kò* ã: *pti gamẽ:* 'il y avait encore un petit gamin', *i pòlé:f kà:*yi: a*lé: disk a li:č* 'il pouvait presque aller jusqu'à Liège', *ǧ èstœ: kà:*yi: a *li:č* 'j'étais presque à Liège ', *ǧi n* i: è*stœ: nèñ* 'je n'y étais pas', *s èstœ: kafè la* ẽ:*si* 'c'était café là, ainsi', *ǧò:zèf* è a*rmã:* 'Joseph et Armand', è i *di* 'et il dit', è ó:*tmẽ:* 'et aûtrement', *ǧi n a ni*: a*lumé:*' je n'ai pas allumé', *ǧi n vu ni*: a*lé: a li:č* 'je ne veux pas aller à Liège'.

21.5. Assurent les liaisons les cons. **n, z, t** et le groupe consonantique **st**. Toutes les cons. qui servent à opérer la liaison sont des linguales-apicales, le **z** excepté, mais si ce dernier élément n'est pas apical, il est du moins encore prélingual. Ce sont de véritables cons. médiales puisqu'elles servent justement à unir deux voyelles. En 8.2 et 8.4, nous avons noté que le caractère de ces cons. simples médiales est précisément d'être des linguales-apicales. De tous les groupes médiaux, c'est le groupe **st** qui est le plus fréquent à l'intérieur des mots (9.3*g* et 9.9) ; c'est aussi lui que nous trouvons ici pour assurer une liaison. Les cons. de liaison répondent donc très bien à la constitution générale du mot dans le parler wallon.

21.6. Historiquement, ces cons. de liaison sont, dans certains cas, des cons. d'origine étymologique qui se sont étendues à des cas où elles n'avaient plus rien d'étymologique. Le groupe **st** a, lui aussi, une origine étymologique dans *di* st *i* 'dit-il' et dans *è* st *i* 'est-il'. On a expliqué la fréquence de cette liaison par la fréquence d'emploi de formes comme *di* st *i* et *è*st *i*. Cette cause a sans doute agi, mais il nous étonnerait — et l'on se rend compte ici que la connaissance de la constitution phonique d'un parler peut aider à expliquer certains faits d'un autre ordre — si la remarquable qualité de ce groupe **st** à se trouver en position intervocalique, sa fréquence et l'habitude qu'en avaient les usagers de la langue en cette position, n'avaient pas joué un rôle, peut-être le rôle principal, dans l'extension du groupe **st** en tant qu'élément de liaison.

CONCLUSIONS

De l'étude que nous venons de consacrer à la constitution phonique du mot dans le parler wallon d'Oreye, nous tirerons diverses conclusions.

Dans une première partie, nous mettrons en relief les éléments qui apparaissent le plus souvent dans les différentes positions du mot, et, inversement, ceux qu'on trouve le moins souvent. Nous donnerons un aspect stylisé — le seul saisissable étant donné l'immense mosaïque que représente le vocabulaire — de la constitution du mot wallon. Pour atteindre pleinement ce but, nous réunirons ici des conclusions qui auraient pu trouver place après chacun de nos chapitres. En rapprochant les particularités, nous pensons mieux faire ressortir les ressemblances et les divergences.

La deuxième partie consistera uniquement en des graphiques. Nous voulons pour ainsi dire rendre sensible la constitution phonique telle qu'elle se présente dans chaque type de mot : mono-, dis- et trisyllabes à début consonantique et vocalique. Pour chaque type, nous établissons un graphique à deux étages ; le premier étage concerne les consonnes, le deuxième, les voyelles. Nous les superposons de manière que les cons. et les voy. puissent occuper la place qui est la leur dans la constitution du mot. On comparera ainsi plus facilement les cons. aux cons. et les voy. aux voyelles. A noter que ces graphiques se fondent non sur des pourcentages, mais sur le nombre de fois que chaque élément se manifeste dans chaque type.

Dans la troisième partie, nous montrerons qu'on peut parler d'une structure du mot, ensemble d'éléments qui possède une organisation interne, et nous rechercherons quels peuvent être les principes de cette structure. Nous serons ainsi naturellement conduit à parler d'une certaine unité du mot.

La quatrième partie groupera des observations d'une portée plus générale ; elle prendra même l'aspect d'une thèse. Nous tenons à attirer l'attention du lecteur sur le caractère tout à fait provisoire de ces considérations. Nous confronterons les précisions que nous avons obtenues sur la constitution du mot dans le parler wallon

d'Oreye avec certaines données de l'excellent travail de R. Jakobson, *Kindersprache, Aphasie,* qui se rapporte principalement à l'acquisition du langage chez les enfants et à la perte et au recouvrement du langage chez les aphasiques.

Nous terminerons enfin nos conclusions par une cinquième partie où nous tâcherons de préciser ce qu'est le système phonique d'un parler.

1. Aspect stylisé de la constitution phonique.

a) Le wallon possède de très nombreux mots courts. Son lexique comporte une forte majorité de mots dissyllabiques. C'est à ce stade que s'établit l'équilibre entre les avantages phonétiques d'une articulation peu chargée et les exigences phonologiques, d'une différenciation des ensembles phoniques.

Le wallon connaît un pourcentage plus élevé de monosyllabes que le français, l'anglais ou l'allemand (les comparaisons étant fondées sur les chiffres dont nous avons pu disposer). D'autre part, il connaît bien moins que le français des mots constitués par de nombreuses syllabes, 4, 5 ou 6 ; les mots de plus de trois syllabes sont déjà très peu fréquents (3,6 % alors que le français en compte 16,7). Une comparaison entre divers idiomes à propos du nombre d'éléments des monosyllabes a montré tout l'intérêt d'une recherche du genre de la nôtre. On a pu voir, en effet, que sur ce point particulier, le wallon et le français d'une part s'opposent par plus d'un trait à l'anglais et à l'allemand.

On note aussi que, lorsque le nombre de syllabes augmente dans le mot, et même lorsque le mot comporte un élément initial supplémentaire (mot du type C par rapport au mot du type V), la constitution est généralement plus simple en éléments, les groupes consonantiques sont plus rares, les consonnes finales aussi.

En ce qui concerne le rythme, bien que, en wallon, toutes les voy. brèves et longues puissent occuper les diverses positions toniques et non-toniques, il existe une grande prédominance des mots dont la voy. tonique est de durée (phonologique) au moins égale à celle de la ou des voy. non-toniques qui la précèdent. Cette particularité montre que le principe rythmique n'est pas si éloigné de celui du français qu'on pourrait le croire à première vue. Sur ce point, le

français et le wallon sont certainement plus proches l'un de l'autre que le français et l'italien, par exemple.

Les consonnes.

b) Les mots commencent beaucoup plus souvent par une cons. simple que par un groupe consonantique.

Les cons. initiales de mot se caractérisent le plus souvent par une articulation non-linguale et sourde. Cette particularité, très sensible dans les monosyllabes, l'est moins dans les dissyllabes et moins encore dans les trisyllabes. Ces deux derniers types de mots présentent, en effet, un nombre graduellement plus considérable de termes composés d'un préfixe. Or le début des mots de ce genre diffère considérablement du début le plus habituel des mots sans préfixe.

Lorsque le mot commence non par une cons. simple, mais par un groupe consonantique — ce qui est beaucoup plus rare —, la première des cons. est encore le plus souvent une non-linguale ou une linguale d'articulation très mobile et sourde. Cette première cons. est de petite aperture ; elle s'associe avec une deuxième cons. qui est toujours de grande aperture et d'articulation linguale.

c) Les mots contiennent beaucoup plus souvent des cons. simples que des groupes consonantiques, plus souvent des groupes de deux cons. que de trois, plus souvent des groupes disjoints que combinés.

Les cons. simples intérieures de mot se caractérisent, en général, par une articulation linguale et sourde. Les cons. de ce genre sont de beaucoup le plus nombreuses entre les voy. toniques et protoniques. Cependant, on rencontre, dans cette position, un certain nombre de cons. non-linguales ; beaucoup sont d'anciennes cons. initiales devenues intérieures dans des mots composés d'un préfixe. Ces non-linguales sont naturellement plus fréquentes dans les trisyllabes, entre les voy. protonique et initiale, que dans les dissyllabes entre les voy. protonique et tonique, car les trisyllabes renferment plus de mots composés d'un préfixe que les dissyllabes.

Les groupes consonantiques intérieurs de deux cons. sont ou disjoints ou combinés. Dans les groupes disjoints, la première des deux cons. — qui ferme une syllabe — est d'ordinaire une linguale-apicale, continue et sourde, si du moins elle ne subit aucune assimilation de sonorité et si l'articulation connaît cette variété. La deu-

xième cons. — qui ouvre une syllabe — est d'ordinaire une linguale-apicale, momentanée (assez rarement continue) et sourde, si l'articulation connaît cette variété. Les cons. les plus et les moins fréquentes en tant que deuxièmes du groupe sont à peu près celles qu'on relève comme cons. simples intérieures.

Les groupes combinés — qui ouvrent une syllabe — présentent des associations d'éléments très semblables à celles qu'on rencontre en position initiale de mot.

Les groupes consonantiques intérieurs de trois et de quatre cons. sont toujours disjoints. La première cons. ferme toujours une syllabe et les suivantes forment un groupe combiné qui ouvre une syllabe. Les premières cons. sont, en général, les mêmes que celles qui ferment les syllabes dans les groupes disjoints de deux consonnes. Les deuxièmes et les troisièmes cons. forment des groupes qui sont d'ordinaire les mêmes que les groupes combinés initiaux ou intérieurs.

On constate donc une nette différence entre les cons. simples qui ouvrent une syllabe selon que celle-ci est initiale ou intérieure de mot. Il n'en va pas de même lorsque la syllabe débute par un groupe consonantique, car, dans ce cas, l'ouverture d'une syllabe initiale et d'une syllabe intérieure s'opère d'une manière semblable.

d) Les mots qui se terminent par une cons. simple sont extrêmement plus nombreux que ceux qui se terminent par un groupe consonantique.

Les cons. simples finales se caractérisent toujours par leur nonsonorité lorsque l'articulation connaît la variété sourde. Elles sont pour la plupart des linguales et sont beaucoup plus fréquentes après les voy. toniques brèves qu'après les longues. En plus des cons. linguales, très nombreuses après les voy. brèves et longues, on trouve, après les voy. longues seulement, beaucoup de **r** et de **y**. Il se fait que ces cons. allongent certaines des voy. qui les précèdent.

Les groupes consonantiques finals, toujours de deux éléments, ne se rencontrent que dans des mots empruntés du français. On trouve presque toujours une vibrante ou une liquide, donc un élément de grande aperture, suivie d'une cons. de petite aperture.

Si l'on compare les divers éléments consonantiques qui ferment la syllabe, on constate que ce sont à peu près les mêmes qui apparaissent le plus souvent à l'intérieur et à la finale de mot. Dans les deux positions, on trouve, en effet, une grande fréquence des linguales sourdes lorsque l'articulation connaît cette variété.

Les voyelles.

e) Les voy. non-toniques sont des brèves dans la très grande majorité des mots.

Les voy. brèves les plus fréquentes se caractérisent par la simplicité de leur articulation. Ce sont le plus souvent des éléments antérieurs, non-labiaux, oraux. La plupart sont aussi de grande aperture. On notera qu'il se manifeste une tendance à remplacer, dans certaines circonstances, la voy. non-tonique de la syllabe initiale des dis- et des polysyllabes non-composés par la voy. d'aperture maximum **a**.

La fréquence des voy. d'articulation simple va croissant lorsqu'on passe des dis- aux trisyllabes.

Dans les trisyllabes C, on note une grande fréquence des voy. de petite aperture, grande fréquence qui est due au nombre élevé de mots composés (préfixes *ki-*, *dis-*, *ri-* + mot simple) que contiennent les trisyllabes.

Les voy. longues les plus nombreuses se caractérisent, elles aussi, par une articulation simple, et la fréquence des éléments simples va croissant en passant des dis- aux trisyllabes.

f) Dans les mots du type V — qui commencent donc par une voy. non-tonique — qui sont peu nombreux par rapport aux mots du type C, la fréquence des éléments d'articulation antérieure et de grande aperture est plus accentuée encore que dans les mots correspondants du type C. On notera que, parmi les voy. longues, le nombre des voy. nasales est plus élevé que pour la même position dans les mots correspondants du type C.

g) A l'inverse de ce que nous relevons pour les voy. non-toniques, les voy. toniques sont le plus souvent des longues, et, plus les mots comptent de syllabes, plus est marquée cette caractéristique. A l'inverse aussi de ce que nous constatons pour les non-toniques, il y a une prédominance des voy. de petite aperture, prédominance qu'on voit s'accentuer au fur et à mesure que les mots comptent plus de syllabes. Comme en position non-tonique, les éléments d'articulation simple (antérieurs, non-labiaux, oraux) sont très fréquents.

h) Pour les mots à finale vocalique — de plus en plus nom-

breux quand on passe des mono- aux dis-, puis aux trisyllabes — on trouve, par rapport aux fréquences notées en position tonique, des fréquences accrues pour les éléments d'articulation simple, de petite aperture, et aussi pour les éléments d'articulation nasale. Ce dernier trait est à rapprocher de celui que nous relevons pour les voy. initiales de mot (prédominance beaucoup moins nette des orales sur les nasales au fur et à mesure que les mots comptent plus de syllabes).

2. Aspect phonique propre à chaque type de mot.

On trouvera évidemment dans les graphiques que nous présentons ici les diverses caractéristiques que nous avons fait ressortir au cours de notre étude. Là, nous avons fait un examen pour ainsi dire vertical de l'état phonique. Nous avons, par exemple, successivement porté notre attention sur toutes les voy. initiales, puis sur toutes les voy. toniques, ces voy. étant contenues dans des mots de types différents. Ici, à l'aide des graphiques, nous donnons une image de ce qu'aurait pu être une étude dans le sens horizontal, l'attention se portant successivement sur le rendement des phonèmes, cons. et voy., qui se suivent dans les mots d'un même type.

Les brefs commentaires que nous allons donner ne tendent qu'à mettre en relief l'une ou l'autre caractéristique spécialement bien marquée.

Dans les monosyllabes C, fréquence élevée des voy., brèves et longues, de grande aperture ; des cons. finales **t** et **s**, après voy. brève, et **r**, après voy. longue.

Dans les monosyllabes V, fréquence élevée, par rapport aux fréquences des voy. brèves, des longues **à** et **ã**.

Dans les dissyllabes C, fréquence élevée des cons. initiales non-linguales et de **k**, **s**, **r** ; de **r** comme deuxième élément des groupes consonantiques initiaux ; des voy. protoniques ouvertes, spécialement de **a** bref ; de **t**, **r**, **s**, **l** comme cons. intervocaliques et comme cons. participant aux groupes consonantiques intérieurs disjoints ; des voy. toniques longues et fermées **i** et **é**.

Dans les dissyllabes V, grande fréquence des voy. initiales ouvertes et brèves, **è**, **a**, **ò**.

Dans les trisyllabes C, fréquence élevée des cons. initiales **r**, **d**, **k**, **s** ; des voy. initiales brèves, et spécialement de **i** ; des premières

MONOSYLLABES C

CONSONNES SIMPLES

CONSONNES GROUPÉES

1ers ÉLÉMENTS

2es ÉL.

VOYELLES TONIQUES

BRÈVES

LONGUES

FINALES CONSONANTIQUES SIMPLES

APRÈS VOY. BRÈVE

APRÈS VOY. LONGUE

GR. CONSON. FINALS

1ers ÉL.

2es ÉL.

100

75

50

25

p t k č b d g ǧ f s š v z ž h l r y w m n ñ

p t k č b d g ǧ f s š v z ž h l r y w m n ñ

l r y w

p t k č f s š h l r y w m n ñ

p t k č f s š h l r y w m n ñ

k l r

p t k s š m

FINALES VOCALIQUES

BRÈVES

LONGUES

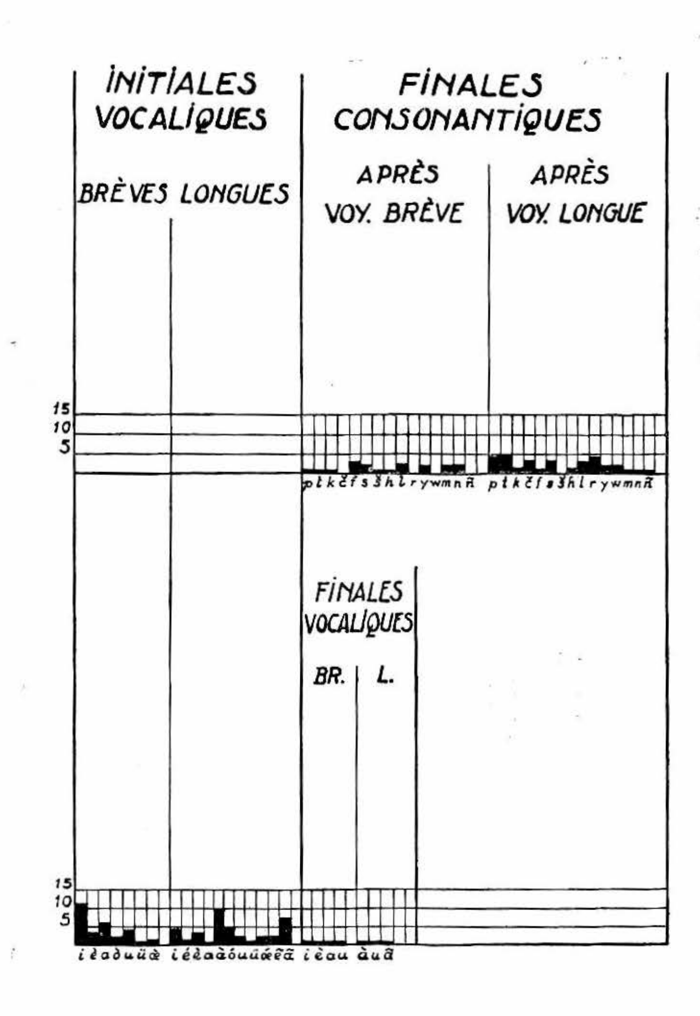
100

75

50

25

GRAPHIQUE N° 19



cons. intervocaliques **p** et **m** ; de **m** comme deuxième cons. des premiers groupes consonantiques intérieurs disjoints ; des voy. protoniques brèves, et spécialement de **i** ; des voy. toniques longues ; des finales vocaliques.

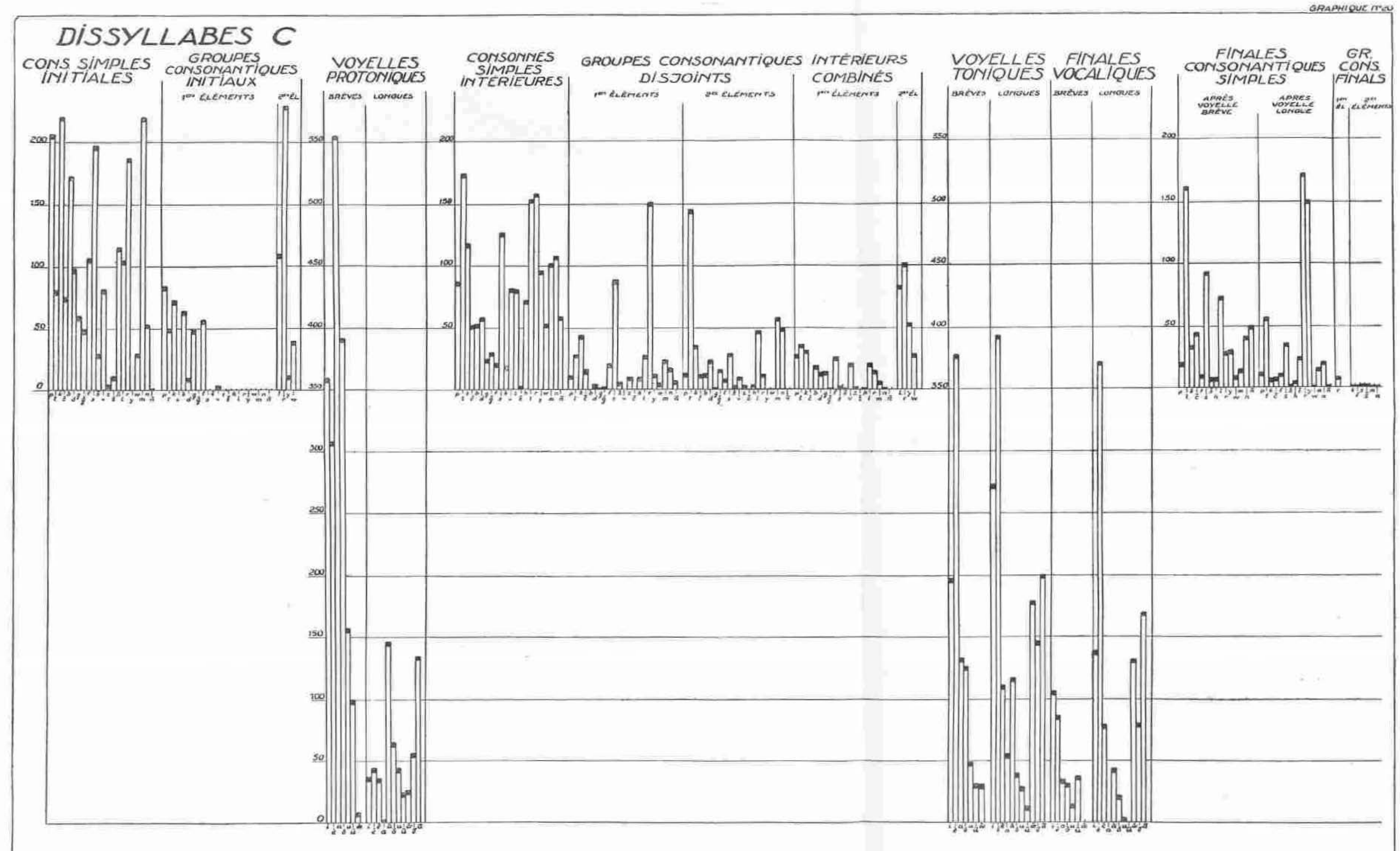
Dans les trisyllabes V, fréquence élevée des voy. initiales de mot brèves et de grande aperture ; de **b** et de **m** comme premières cons. intervocaliques ; des voy. protoniques brèves.

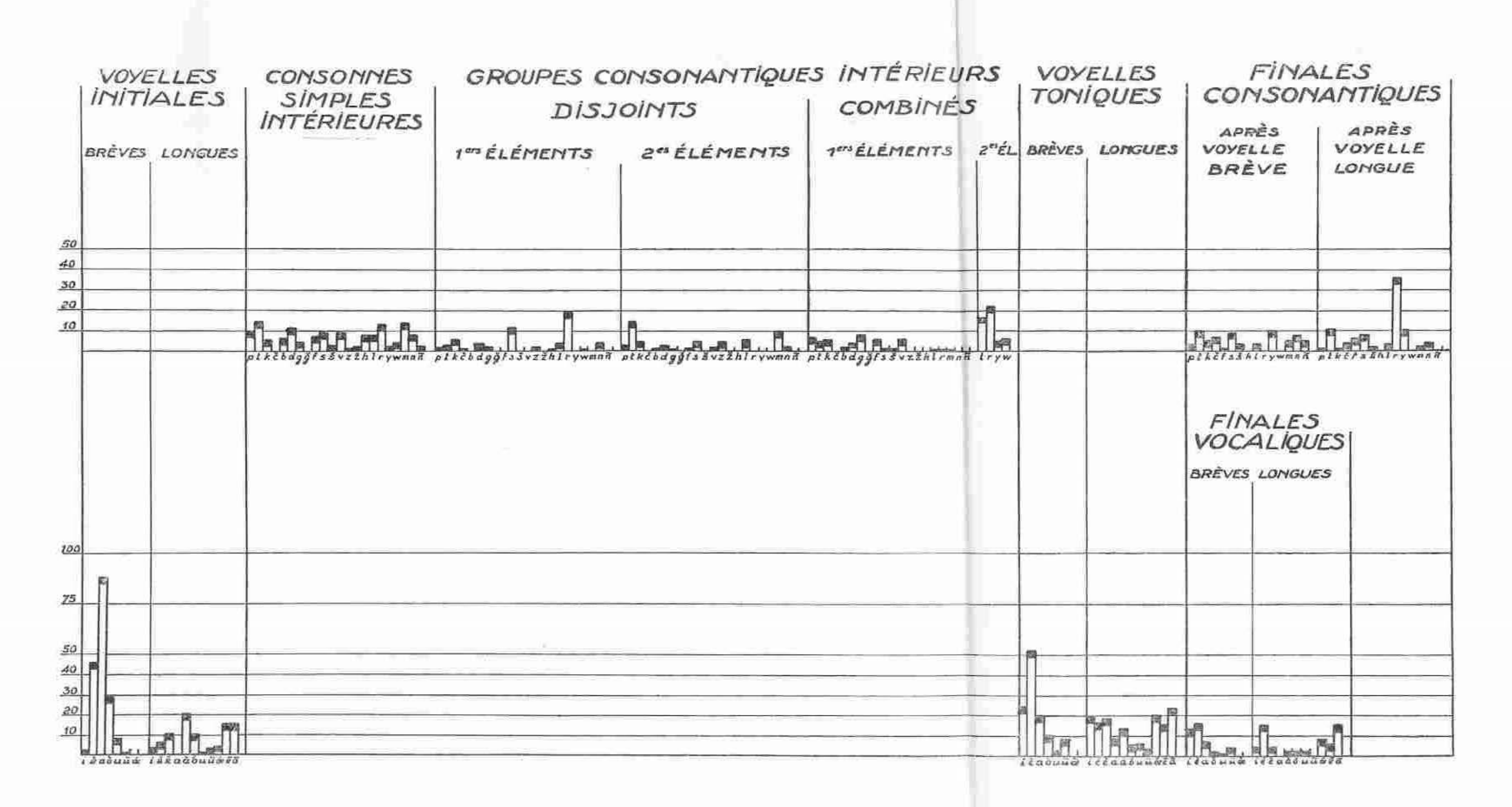
3. Structure du mot et principes de structure.

a) Pour pouvoir parler de structure, il faut, nous semble-t-il, que le mot représente un ensemble d'éléments qui possède une réelle unité et que les éléments constitutifs soient solidaires, au moins dans une certaine mesure, l'ensemble jouissant d'une organisation interne. Nous allons nous appliquer, en reprenant les observations faites au cours de notre recherche, à mettre simultanément en relief ces deux caractéristiques.

En montrant que généralement des variations qui marquent l'ensemble phonique en un certain point vont de pair avec des variations qui le marquent en un autre point, et que ces variations prennent place dans un cadre limité qui est celui de l'ensemble phonique, nous démontrerons, indiscutablement, l'unité de celui-ci et l'existence d'une organisation interne. En rappelant que certains éléments et certains groupes d'éléments se situent le plus souvent en telles positions tandis que d'autres éléments et d'autres groupes d'éléments se situent le plus souvent en d'autres positions, et en ayant indiqué, dans le corps du travail, les qualités particulières que les uns et les autres possèdent aux places qu'ils occupent, nous prouverons de nouveau que nous avons affaire à un ensemble et que cet ensemble présente une organisation interne.

b) Pas plus en wallon qu'en français, nous ne pouvons distinguer dans une rhèse, par des critères phonétiques, les divers mots qui la composent. Cependant, nous pouvons relever, sur le plan synchronique, des traits qui plaident indiscutablement en faveur de l'unité du mot. De même que, sur le plan diachronique, l'évolution phonétique a pour cadre l'unité que représente le mot, de même nous notons, sur le plan synchronique, une série de variations qui se passent dans le cadre d'un ensemble qui est le mot.


DISSYLLABES C
CONS SIMPLES INITIALES
GROUPES CONSONANTIQUES INITIAUX
1ers ÉLÉMENTS
2e ÉL
VOYELLES PROTONIQUES
BRÈVES
LONGUES
CONSONNES SIMPLES INTÉRIEURES
GROUPES CONSONANTIQUES INTÉRIEURS
DISJOINTS
COMBINÉS
1ers ÉLÉMENTS
2es ÉLÉMENTS
VOYELLES TONIQUES
FINALES VOCALIQUES
FINALES CONSONANTIQUES SIMPLES
APRÈS VOYELLE BRÈVE
APRÈS VOYELLE LONGUE
GR. CONS. FINALS
0
50
100
150
200
250
300
350
400
450
500
550


DISSYLLABES V
VOYELLES INITIALES
BRÈVES
LONGUES
CONSONNES SIMPLES INTÉRIEURES
GROUPES CONSONANTIQUES INTÉRIEURS
DISJOINTS
1ers ÉLÉMENTS
2es ÉLÉMENTS
COMBINÉS
1ers ÉLÉMENTS
2es ÉL.
VOYELLES TONIQUES
BRÈVES
LONGUES
FINALES CONSONANTIQUES
APRÈS VOYELLE BRÈVE
APRÈS VOYELLE LONGUE
FINALES VOCALIQUES
BRÈVES
LONGUES
50
40
30
20
10
100
75

TRISYLLABES C

CONS. SIMPLES INITIALES

GROUPES CONS. INITIAUX
1er ÉL. 2me ÉL.

PREMIÈRES VOYELLES
BRÈVES LONGUES

1res CONSONNES SIMPLES INTÉRIEURES

1ers GROUPES CONSONANTIQUES INTÉRIEURS
DISJOINTS
1ers ÉLÉMENTS 2es ÉLÉMENTS
COMBINÉS
1ers ÉLÉMENTS 2me ÉL.

VOYELLES PROTONIQUES
BRÈVES LONGUES

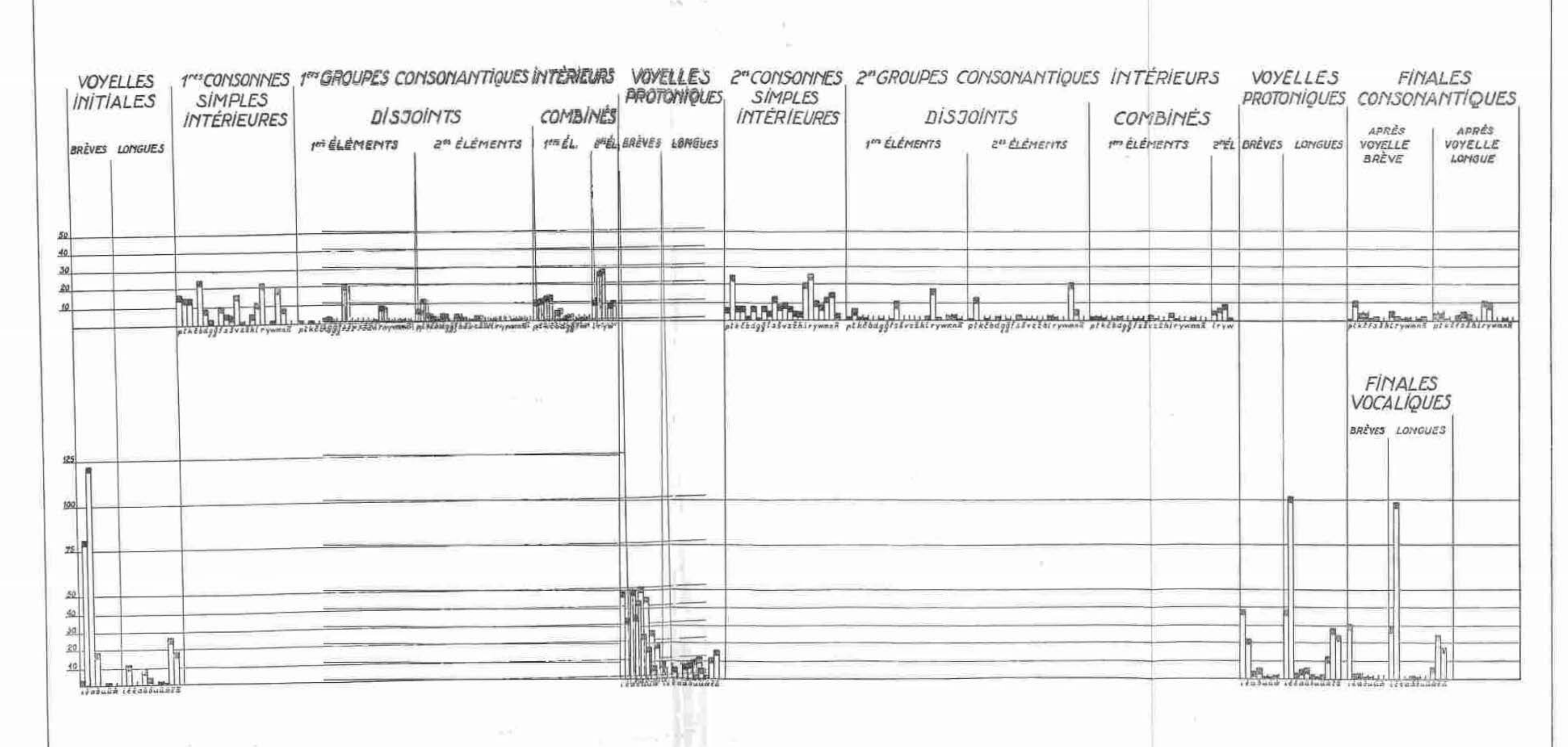
2es CONSONNES SIMPLES INTÉRIEURES

2es GROUPES CONSONANTIQUES INTÉRIEURS
DISJOINTS
1ers ÉLÉMENTS 2es ÉLÉMENTS
COMBINÉS
1ers ÉLÉMENTS 2me ÉL.

VOYELLES TONIQUES
BRÈVES LONGUES

FINALES CONSONANTIQUES
APRÈS VOYELLE BRÈVE
APRÈS VOYELLE LONGUE

FINALES VOCALIQUES
BRÈVES LONGUES


TRISYLLABES V
VOYELLES INITIALES
BRÈVES
LONGUES
1ères CONSONNES SIMPLES INTÉRIEURES
1ers GROUPES CONSONANTIQUES INTÉRIEURS
DISJOINTS
1ers ÉLÉMENTS
2es ÉLÉMENTS
COMBINÉS
1ers ÉL.
2es ÉL.
VOYELLES PROTONIQUES
BRÈVES
LONGUES
2es CONSONNES SIMPLES INTÉRIEURES
2es GROUPES CONSONANTIQUES INTÉRIEURS
DISJOINTS
1ers ÉLÉMENTS
2es ÉLÉMENTS
COMBINÉS
1ers ÉLÉMENTS
2es ÉL.
VOYELLES PROTONIQUES
BRÈVES
LONGUES
FINALES CONSONANTIQUES
APRÈS VOYELLE BRÈVE
APRÈS VOYELLE LONGUE
FINALES VOCALIQUES
BRÈVES
LONGUES
50
40
30
20
10
125
100
75
50
40
30
20
10

Nous renvoyons aux paragraphes 2.24, 2.25, et nous rappelons que, en gros, dès que l'ensemble est, articulatoirement, plus chargé en un endroit qu'un autre ensemble, il l'est moins que cet autre en un autre endroit. Il y a là un jeu de ce que nous appellerions volontiers la loi de *compensation des difficultés articulatoires* [1].

Cette loi de compensation des difficultés articulatoires, que nous venons de déterminer en pensant aux séquences d'éléments (VC, VCV, CVCV, CVCVC, CCVC, CCVCVCV, CCVCCV, etc.), se manifeste dans d'autres cas où il ne s'agit plus de la succession des éléments. Ainsi, plus l'ensemble phonique est compliqué en éléments (nombre de syllabes plus grand, type C au lieu du type V), plus fréquemment les voy. non-toniques sont des brèves, et plus fréquemment aussi les voy. toniques sont des longues, qui continuent de la sorte à contrebalancer, si l'on peut dire, le reste de l'ensemble, qui est plus long (3.7, 3.8).

Plus les ensembles sont compliqués en éléments, plus fréquentes sont les voy. non-toniques d'articulation simple (13.11, 13.12, 13.13), et, parmi les cons., plus fréquentes encore sont celles qui sont déjà fréquentes dans les ensembles peu chargés (voir le graphique n° 4 des groupes consonantiques initiaux).

Ces nouveaux exemples de la compensation des difficultés articulatoires se situent encore, comme on le voit, dans le cadre de l'ensemble phonique, et constituent un argument supplémentaire pour défendre la réalité du mot et son unité, du moins lorsqu'on se place au point de vue de la structure.

Il existe donc un trait clairement défini, qui se manifeste dans ce que nous pouvons appeler la structure du mot, c'est celui de la compensation des difficultés articulatoires.

c) On constate dans la réalisation du mot une grande économie articulatoire des organes buccaux. Les compensations des difficultés articulatoires dont nous venons de parler sont déjà des manifestations de cette économie. En voici d'autres. Les ensembles phoniques commencent le plus souvent par une cons. non-linguale ou linguale très mobile — qu'il s'agisse d'une cons. simple ou d'un groupe consonantique. La langue qui va être en mouvement pour toute la

[1] Sur le rôle de la compensation en phonétique, voir O. Nandriş, *Compensation, quantité et attention en phonétique générale*, in *Orbis*, t. II, pp. 502-517.

suite de l'ensemble trouve ainsi du temps pour se mettre en activité (4.3, 5.3). Les voy. initiales de mots, peu nombreuses, sont d'ordinaire très ouvertes et la mise en place des organes est facile tant pour les nasales que pour les orales (14.2). La langue, une fois en activité, reste en activité : ceci apparaît dans l'articulation des voy., des cons. intérieures simples (8.4) et des cons. finales (6.5). Les voy. non-accentuées sont d'ordinaire simples, donc de réalisation aisée ; ce sont souvent des brèves de grande aperture, non-labiales, non-nasales (13.2, 13.4, 13.6, 13.11, 13.12, 13.13). Les voy. accentuées sont d'ordinaire de réalisation aisée et, par leur petite aperture, préparent la fin de l'ensemble phonique (15.4) ; ce dernier trait se manifeste encore mieux dans les finales vocaliques orales et nasales (16.6, 16.7).

On note aussi une grande économie articulatoire dans le travail des cordes vocales. Pour tous les éléments qui peuvent être sourds ou sonores, c'est la variété sourde qui est la plus fréquente. Ceci se remarque pour les cons. simples initiales (4.3), pour les premières cons. des groupes consonantiques initiaux (5.2), pour les cons. simples intérieures (8.4, 8.6), pour les groupes consonantiques intérieurs de deux cons. disjoints (9.7) ou combinés (9.15), et aussi, bien que nous ne l'ayons pas fait spécialement ressortir, pour les groupes de plus de deux consonnes. Enfin, toutes les cons. finales, lorsque leur articulation le permet, sont des sourdes (6.3). Les cordes vocales, qui doivent nécessairement vibrer pour l'articulation des voy., peuvent ainsi ne pas le faire continuellement pendant la réalisation du mot.

On note encore une certaine économie de la dépense d'air. En ce qui concerne les séquences d'éléments, chaque fois que nous constatons qu'il y a compensation des difficultés articulatoires, c'est-à-dire chaque fois qu'un mot étant plus chargé en un point l'est moins en un autre, il y a compensation dans la dépense d'air ; on comprend que cette dépense pour articuler un mot est, dans une certaine mesure, relative au nombre des éléments qui composent ce mot (1.5, 2.5, 2.9). Nous ajouterons que les cons. finales sont plus fréquentes après les voy. brèves qu'après les voy. longues (6.10), que les voy. non-toniques sont plus souvent des brèves dans les trisyllabes que dans les dissyllabes, et dans les mots du type C que dans les mots du type V (3.5, 3.7, 3.8). Enfin, nous ne manquerons pas de noter encore le fait important que le parler possède une forte majorité de mots courts (1.2, 1.3) et que ces mots sont constitués par un petit nombre d'éléments. Nous avons montré clairement ce trait dans

notre étude comparative des éléments composant les monosyllabes wallons, français, anglais et allemands (2.3).

Cette économie dans l'effort articulatoire buccal et laryngal, ainsi que dans la dépense d'air, doit relever d'un seul et même principe que nous nommerons *le principe de la facilité articulatoire.* Ce que nous avons appelé ci-dessus la loi de compensation des difficultés articulatoires n'est, de toute évidence, qu'une manifestation de ce grand principe de la facilité articulatoire [1].

d) Si nous tournons maintenant notre attention sur le caractère d'audibilité du mot, nous saisissons immédiatement que le mot isolé représente une unité dont le sommet d'audibilité est constitué par la voy. tonique. Mais le reste du mot est bien entendu aussi.

La bonne audibilité du début et de la fin des mots résulte de facteurs différents. Au début de mot, elle dépend de la force articulatoire propre aux éléments (cons. sourdes, 4.3 ; voy. de grande aperture, 13.2, antérieures, 13.3, non-labiales, 13.4, orales, 13.6). A la fin, elle dépend plus spécialement de l'accent d'intensité, c'est-à-dire de la force expiratoire, plus considérable qu'en tout autre endroit du mot et qui est indépendante de la nature des éléments [2].

Il convient de rappeler aussi d'autres caractéristiques importantes : l'« oxytonie » du mot [3] et de la syllabe (p. 133), à quoi il faut associer le rythme général du mot, qui s'accorde à l'« oxytonie »

---

[1] Voir A. Martinet, *Économie des changements phonétiques*, pp. 94-152, et G. K. Zipf, *Human behavior and the principle of least effort*, Cambridge Mass., Addison-Wesley Press, 1949, pp. 56-133.

[2] Il se fait que la première et la troisième syllabe de certains trisyllabes sont plus audibles que la deuxième : exemples *hà:bité:* 'fréquenter'. On a pensé que, dans un pareil cas, il existait un accent d'intensité secondaire sur la première syllabe du mot. Il n'en est rien ; l'intensité de la première syllabe ne résulte que de la nature des éléments phoniques. Tous les trisyllabes ne sont d'ailleurs pas de ce type acoustique. Il en est un bon nombre d'autres types, notamment les termes composés d'un préfixe qui présentent un début particulier dont nous allons parler.

[3] On ne rencontre pas, dans le wallon d'Oreye, des types de prononciation ⁻́ ∪́ ∪ ∪ ⁻́ ∪, - ⁻́ ∪, ⁻́ ∪. (voir J. Haust, *Le toponyme ardennais* fa, fè, fwè, in *Académie royale de Langue et de Littérature fr.*, Bull., t. XVI), ni le type cité par É. Legros ∪ ∪́ ∪ (*Le Nord de la Gaule romane*, BT, t. XVI, p. 189), où il y aurait réellement des déplacements de l'accent d'intensité. Ces types existent-ils ? N'est-on pas trompé, comme l'écrit L. Remacle (*Bilinguisme et orthophonie*, BT, t. XVII, p. 122), par le « volume » de la voy. et ne confond-on pas longueur et intensité ? Nous ajouterons : n'est-on pas trompé, dans certains cas, par l'audibilité relative des syllabes et ne confond-on pas audibilité et intensité ? Remarquons qu'audibilité et longueur peuvent conjuguer leur effet sur une même syllabe, plus précisément sur une même voyelle.

en présentant le plus souvent des voy. brèves en position non-tonique et des longues en position tonique.

Il est évident que tous ces traits relèvent d'un *principe de bonne audibilité* qui sera le second des deux grands principes que nous établirons comme gouvernant la structure phonique du mot wallon.

e) Faisons remarquer que des séries de mots composés montrent une constitution phonique différente de celle des autres mots. Les préfixes *ki-*, *dis-*, *ri-*, par exemple, présentent en commun une voy. de petite aperture (13.11), alors que d'ordinaire les voy. non-toniques sont de grande aperture ; les cons. initiales, spécialement **r** et **d**, linguales apicales, ne sont pas de celles qu'on trouve le plus fréquemment en position initiale de mot (4.7) ; les cons. qui suivent ces préfixes — premières cons. intérieures ou deuxièmes cons. d'un groupe consonantique disjoint — sont d'anciennes cons. initiales, pour la plupart non-linguales (8.9, 9.8, 10.3), alors que les cons. intérieures sont le plus fréquemment des linguales. On sent, dans de pareils mots, comme l'addition d'éléments adventices à un ensemble qui possède unité et structure.

f) Nous pouvons donc ramener à deux les principes qui commandent la structure phonique du mot : celui de la facilité articulatoire et celui de la bonne audibilité. Mais il s'agit là de principes qui, dans des mesures variables sans doute, doivent commander la structure phonique de tous les parlers humains. Ce qui, dans ces derniers, doit différer, ce sont les modalités selon lesquelles ils se soumettent à ces principes. C'est cela qu'il convient spécialement d'étudier, et ce sont ces modalités que, pour le wallon d'Oreye, nous avons déterminées tout au long de notre livre II, et que nous venons de reprendre brièvement ci-dessus.

Il serait important pour nous de pouvoir préciser quelles sont les modalités particulières au wallon. Mais un tel résultat ne peut être atteint qu'en comparant les modalités de structure propres à des mots d'un grand nombre d'idiomes différents. Or, pour d'autres idiomes que le wallon, des études du genre de la nôtre, permettant la comparaison sur de nombreux points, n'existent pas [1]. Force nous sera donc d'attendre, pour arriver aux précisions souhaitables, que d'autres essais du genre de celui-ci aient vu le jour.

---

[1] Les quelques travaux que nous citons, pp. 25-27, présentent certaines ressemblances avec le nôtre, en ce sens qu'ils s'occupent du groupement des éléments phoniques, parfois même de la fréquence de certains groupements, mais ils ne suffisent pas pour une comparaison détaillée et suivie.

* * *

Avant de passer à des considérations plus générales, mettons ici en relief les principaux résultats que nous croyons avoir atteints.

1. Nous projetions de rechercher si les phonèmes qui constituent les mots wallons sont associés dans un certain ordre et, s'il en était ainsi, quel était celui-ci. Il nous semble que, dans la mesure du possible, nous avons atteint ce double but. Les phonèmes sont associés dans un certain ordre (conclusion : structure et principes de structure), mais il convient, bien entendu, de ne pas donner à cette réponse un caractère absolu qu'elle ne peut naturellement avoir. Les associations ne sont pas extrêmement rigoureuses, on rencontre même, de temps à autre, des suites exceptionnelles.

2. Nous pensons avoir prouvé aussi que, comme dans les autres domaines de la langue, vocabulaire, syntaxe, morphologie, phonétique et phonologie, nous rencontrons dans le mot un ensemble organisé. Au point de vue de la constitution phonique, le mot wallon représente donc une véritable unité (conclusion : structure et principes de structure).

4. Une cause du rendement des phonèmes. Aspect phonique des mots dans les langues du monde.

a) Ce chapitre et le suivant sortent quelque peu de notre sujet et, répétons-le, ne présentent que des idées tout à fait provisoires.

Nous voudrions confronter ici, dans les grandes lignes, les traits que nous avons dégagés de notre étude et certaines des données du travail de R. Jakobson, *Kindersprache, Aphasie* [1]. On sait que le linguiste de l'école de Prague montre que les phonèmes qui sont acquis en premier lieu par l'enfant disparaissent en dernier lieu lors des troubles du langage qui conduisent à l'aphasie, tandis que les derniers acquis disparaissent en premier lieu. On sait aussi que, lors de la rééducation d'un aphasique, les éléments qui sont réappris les premiers et le plus facilement sont ceux qui sont assimilés

[1] Article qui est déjà annoncé dans la communication du même auteur au 5e Congrès international des Linguistes (Bruxelles, 1939).

les premiers par l'enfant [1]. Ces deux observations sont linguistiquement très intéressantes. Nous nous demandons si nous ne pouvons pas les compléter et les renforcer en quelque sorte par une troisième. On voudra bien considérer que les lignes qui suivent ne renferment aucune affirmation catégorique. Elles consignent des réflexions qui se sont presque imposées à nous et que nous avons cru bon d'énoncer en donnant les constatations qui les ont suscitées.

Lorsqu'on examine l'outil que constitue le parler de l'individu wallon, et qu'on l'analyse dans ses éléments phoniques, on remarque que les éléments acquis en premier lieu par l'enfant interviennent le plus fréquemment dans la constitution des mots, c'est-à-dire que ces éléments possèdent le plus grand rendement phonologique, tandis que les derniers acquis interviennent beaucoup plus rarement. Notons que, dès 1939 déjà, R. Jakobson écrivait : « les oppositions relativement rares dans les langues du monde sont parmi les dernières acquisitions de l'enfant ». Mais le linguiste pensait au système phonologique des langues ; il ne pensait pas au rendement que les phonèmes connaissent à l'intérieur des systèmes. C'est sur ce point que nous espérons apporter quelques vues nouvelles, pour le seul parler wallon bien entendu, et même pour le seul parler wallon d'Oreye.

Voici, selon R. Jakobson, et d'une manière schématique, l'ordre dans lequel les phonèmes d'un parler sont assimilés par les enfants.

Par rapport au mode et au degré d'occlusion [2] :

les cons. occlusives et les cons. nasales apparaissent d'abord, ainsi que les voy. **a** et **i** (**a** d'abord, **i** ensuite) ;

les sibilantes (**s**, **z**, **š** et **ž**), puis les fricatives (**f** et **v**) ;

les cons. liquides, surtout **r**, s'acquièrent tardivement, tout comme les voy. mixtes et nasales.

Par rapport au point d'articulation :

les labiales apparaissent avant les dentales ;

---

[1] Nous sommes loin d'avoir résumé en ces quelques lignes l'étude de R. Jakobson. Signalons ici l'intéressant compte rendu que V. Brøndal a consacré à l'article (AL, vol. II, pp. 170-173) et la remarque qu'il a faite sur l'emploi par Jakobson de la théorie de la solidarité irréversible (*Fundierung* husserlienne).

[2] Cette division en mode et degré d'occlusion, d'une part, en point d'articulation, d'autre part, est de nous.

les unes et les autres avant les palatales et les vélaires ;
les voy. antérieures avant les postérieures.
Les phonèmes de caractère composé apparaissent après les simples. Ceci se constate chez les enfants et aussi dans l'évolution des langues.

Dans le parler d'Oreye, façonné petit à petit par les générations qui vécurent dans ce coin de Hesbaye — générations dont chaque membre dut s'assimiler les phonèmes à peu près dans l'ordre indiqué par R. Jakobson — les éléments acquis tardivement par l'enfant ne sont, en général, fréquents que dans les mots les plus compliqués, dis- et polysyllabes, tandis que ceux acquis en premier lieu sont fréquents dans toutes les espèces de mots. Les quelques remarques qui suivent feront ressortir le grand rendement des phonèmes acquis les premiers et le faible rendement des derniers acquis.

Les monosyllabes commencent par des cons. non-linguales, c'est-à-dire très souvent labiales (occlusives, nasales) et leur voy. est souvent de grande aperture et d'articulation antérieure ; ces éléments, cons. et voy., se rangent parmi ceux qui sont acquis en premier lieu. On trouve toutefois de nombreuses cons. finales qui, souvent, représentent des phonèmes d'acquisition tardive.

Dans les dissyllabes, qui sont plus chargés d'éléments, apparaissent les cons. intérieures et les groupes consonantiques intérieurs ; le plus souvent ces éléments sont d'articulation linguale, soit dentale (occlusive, fricative, liquide, vibrante), soit palatale, soit vélaire. C'est dans les dissyllabes, et surtout dans les trisyllabes, qu'on trouve le plus de mots composés d'un préfixe commençant par une dentale **d**, par une palatale **k**, par une vibrante **r** (préfixes *ki-*, *dis-*, *ri-*). C'est dans le même genre de mots qu'on trouve les termes composés d'un suffixe *-œ́:* (*čã:tœ́*: 'chanteur'), voy. mixte, et les participes présents dont certains peuvent être des adjectifs à terminaison *-ã:* (*čã:t*ã: 'chantant', *pèz*ã: 'pesant'), voy. nasale ; ces composés sont formés sur des verbes et ceux-ci ne sont presque jamais des monosyllabes. C'est dans le même genre de mots encore qu'on trouve les termes composés du suffixe *-mẽ:* (*hardi*mẽ: 'hardiment'), avec sa voy. nasale.

On note que, en général, les voy. antérieures sont toujours plus fréquentes que les postérieures, les orales que les nasales, les antérieures et les postérieures que les mixtes, et que les cons.

palatales sont toujours moins nombreuses que toute autre espèce de consonnes.

Il semble bien que, dans l'état phonique du parler, on rencontre certaines caractéristiques qu'on peut mettre en rapport avec les caractéristiques qui se manifestent dans l'apprentissage de l'idiome. Nous pourrions peut-être mieux dire qu'apparaissent, dans l'état phonique et dans l'apprentissage, deux résultats dus aux mêmes causes. R. Jakobson explique l'ordre d'acquisition des phonèmes par le principe du contraste maximum. Plus les phonèmes s'opposent, plus ils sont nettement individualisés, plus ils ont des chances d'être saisis les premiers. Il dit aussi que les phonèmes les plus simples ont des chances d'apparaître le plus facilement. Pour notre part, nous ne nous départirons pas de notre attitude prudente : nous avons jusqu'ici décrit des faits et nous n'avons signalé de tendances que lorsque l'évolution phonétique les attestait avec évidence. Nous ne nous risquerons pas maintenant à établir les causes des caractéristiques dont nous venons de parler, bien que, au premier abord, cela tente l'esprit. C'est que, lorsqu'on a affaire à un idiome organisé, on se trouve en face d'une réalité qui appartient à l'histoire et le problème des causes est d'une complexité tout autre que celle qui existe lorsqu'il s'agit de l'acquisition du langage par un enfant.

Il faut observer combien diffèrent la position de R. Jakobson et la nôtre. R. Jakobson recherche *l'ordre d'acquisition* des phonèmes par un enfant qui doit s'assimiler un système phonologique établi et qui entend à toute heure du jour des applications de ce système. Il touche aussi à un autre problème, qui est *l'ordre de développement* d'un système phonologique au cours de l'évolution d'un parler. C'est encore, comme la précédente, une étude d'ordre diachronique. Nous, au contraire, dans un *état de langue donné*, qui possède un *système phonologique qui ne varie pas*, nous examinons le rendement des divers composants du système. La question que nous avons posée ici est donc en définitive la suivante : le rendement des phonèmes d'une langue donnée ne montre-t-il pas quelque rapport avec l'ordre d'acquisition des phonèmes par l'enfant et avec l'ordre de développement du système phonologique ? Il s'agirait en somme de déterminer quelle part d'influence les faits qui se situent dans le plan diachronique peuvent exercer sur le rendement des phonèmes dans le plan synchronique et, par conséquent, sur la constitution phonique du mot.

b) R. Jakobson montre que les enfants français, allemands, japonais[1]... retiennent, en premier lieu, à peu près les mêmes éléments phoniques. Dès lors, il doit exister un fonds d'éléments commun à tous les parlers des hommes. Et ce fonds existe. C'est ce à quoi on fait allusion quand on parle de système consonantique et vocalique minimum [2]. Mais pourquoi les langues du monde sont-elles si différentes quant à l'apparence acoustique ? C'est d'abord que les parlers et les groupes de parlers développent des éléments phoniques particuliers. Nous nous demandons si ces nouveaux éléments ne restent pas toujours moins fréquents que les premiers, c'est-à-dire si leur rendement ne reste pas toujours inférieur à celui des premiers. Les langues diffèrent aussi par la fréquence, ou mieux par le rendement, que chacun des éléments possède dans les diverses positions du mot, enfin par la manière dont sont associés les éléments, c'est-à-dire par les séquences qui existent : VC, CVC, CCVC, etc.

Comme on le voit, ces considérations nous entraînent loin de notre sujet. Elles ne nous arrêteront pas plus longtemps. Le travail consacré au modeste patois d'un village peut tout juste susciter des questions, poser un problème. L'étude approfondie qui apporterait des solutions exigerait un grand nombre de recherches et des vues précises sur la constitution phonique des mots dans des langues appartenant aux familles les plus diverses. Souhaitons qu'elle trouve un jour son linguiste, hardi et prudent, soucieux des idées générales et des faits précis, tout autant que le maître de l'école de Prague.

---

[1] Nous ne faisons pas appel aux données de la minutieuse et remarquable étude d'A. Grégoire, *L'apprentissage du langage*, parce que c'est, entre autres, sur celle-ci que R. Jakobson fonde son étude d'une portée plus générale.

[2] Voir notamment *Kindersprache, Aphasie*, pp. 34-37. Au point de vue de la structure phonétique, rappelons avec A. Meillet (*Linguistique historique et linguistique générale*, p. 50) que : « La structure phonétique du langage articulé est partout le même dans ses traits essentiels. Partout le discours se compose de sons tenus qu'on appelle *voyelles* séparés par des phonèmes qui en général se rapprochent plus du type des bruits et qui sont d'ordinaire caractérisés par un mouvement plus ou moins prononcé de fermeture de l'un des organes articulatoires suivi d'un mouvement d'ouverture ; ce sont ces articulation qu'on nomme *consonnes*. L'ensemble d'une tenue avec le mouvement d'ouverture qui la commence et le mouvement de fermeture qui la termine constitue la syllabe... La structure de la syllabe varie... sensiblement d'une langue à l'autre. Mais dans toutes les langues le discours se répartit ainsi en groupes élémentaires assez brefs... ».

5. Le système.

Après avoir montré les différents traits de la constitution phonique des mots d'un parler wallon, il nous semble souhaitable d'examiner brièvement ce qu'est le système phonique. Toutefois, auparavant, il convient de préciser le sens que nous donnons au terme système en face du terme structure que nous avons employé plus haut. Tandis que structure s'applique à l'organisation des parties dans un tout (en ce qui nous concerne, l'organisation des éléments phoniques dans l'unité qu'est le mot), système se rapporte à une réalité qui diffère de la précédente du fait qu'on n'envisage plus la qualité de tout, la qualité d'unité, mais celle des modalités de l'organisation dans le tout. Notre but, ici, est d'examiner si cette organisation des éléments phoniques dans le mot se réalise selon un mode rigoureux.

On a jusqu'aujourd'hui étudié les systèmes phonétique et phonologique. Mais le système phonique d'un parler est autre chose. Il ne peut se confondre avec les systèmes des éléments, relativement peu nombreux, étudiés dans leurs qualités, se plaçât-on sur les deux plans, phonétique et phonologique. Son aspect particulier dépend, sans doute, de la qualité de ces éléments, mais sa vraie caractéristique réside dans le mode d'association des éléments et, par suite, de la fréquence d'emploi de chacun d'eux dans les différentes positions possibles à l'intérieur du cadre formé par le mot. C'est le lieu de citer une phrase de V. Mathesius : « On peut... étudier un système phonologique dans la composition et les rapports réciproques de ses termes. Mais on peut aussi étudier le répertoire des éléments phonologiques à titre de matériaux fonctionnels et se préoccuper de l'emploi particulier qui en est fait dans le courant du discours ou dans le lexique. Les réponses à ces différentes méthodes se compléteront, se confirmeront ou se corrigeront mutuellement » (TP, t. I, p. 67). Qu'est-ce à dire, sinon qu'il faut se préoccuper des associations multiples des éléments phoniques ?

Si nous reprenons l'image chère à Saussure et si nous comparons le langage aux échecs, en décrivant le système phonétique puis le système phonologique d'un parler, c'est comme si nous avions décrit chaque espèce de pièces dans son aspect matériel, puis la valeur de chaque espèce par rapport aux autres. Mais après ce travail, il convient encore de relever les diverses combinaisons

grâce auxquelles le jeu peut se dérouler. Au-delà de certaines limites la cohérence du jeu ne subsiste plus. Pour le parler, on peut de même noter, en se fondant notamment sur la fréquence des phonèmes, les multiples combinaisons qui permettent le jeu (notre livre II). Au-delà de certaines limites, la cohérence phonique particulière à la langue s'altère. Dans la langue, comme au jeu d'échecs, le nombre des combinaisons possibles est extrêmement élevé, mais toutes sont loin de se réaliser. Il en est qui apparaissent plus souvent que d'autres, sans doute parce qu'elles offrent un meilleur ensemble. Ce sont celles-là qui constituent la charpente du système. Le système phonique qu'on découvre en se plaçant à un tel point de vue est beaucoup moins rigoureux que les systèmes phonétique et phonologique qui sont fondés sur des qualités des éléments [1]. Ici, à côté des combinaisons qui doivent être excellentes puisqu'on les trouve très souvent dans les mots (par exemple, dans notre parler, une cons. non-linguale sourde à l'initiale d'un dissyllabe + une voy. de grande aperture) — au jeu d'échecs, on parle même de « coups » — il en est d'autres, moins bonnes (cons. non-linguale à l'intérieur du mot), d'autres possibles, mais qui restent exceptionnelles (contact entre certaines voy. à l'intérieur du mot), d'autres enfin totalement impossibles (séquences de nombreuses cons. ou de nombreuses voyelles). Dans notre travail, nous venons d'étudier ces multiples combinaisons en nous attachant à considérer l'importance du rendement des phonèmes et non celle du rendement des oppositions de phonèmes.

Mais nous ne pouvons maintenir jusqu'au bout notre comparaison avec le jeu d'échecs. Sur certains points, en effet, les deux systèmes diffèrent totalement. La langue est une réalité vivante ; elle se transforme ; un système phonique est toujours l'héritier d'un autre, antérieur, tandis qu'il en prépare un futur. Au jeu d'échecs, au contraire, le système, établi une fois pour toutes, reste invariable et possède une nette unité. Il n'en est pas de même dans la langue. Ici, à côté de la masse des traits conformes au système,

---

[1] Dans notre description, nous n'avons pas fait ressortir la rigueur de ceux-ci. Mais il est évident qu'ils sont clairement limités et que leurs éléments ne peuvent s'altérer sans qu'on se trouve devant des systèmes différents. Indiquons au moins ici que le système phonologique comporte les corrélations suivantes :

1. Caractère sonore ↔ caractère sourd des consonnes ;
2. Arrondissement ↔ non-arrondissement des voyelles ;
3. Caractère nasal ↔ caractère oral des cons. et des voyelles ;
4. Longueur ↔ brévité des voyelles.

on en remarque qui sont comme les restes d'un état ancien : ainsi, en wallon d'Oreye, **œ̃** qui n'était utilisé que dans deux mots et qui, de plus en plus souvent, est remplacé par **ẽ** [1], ou bien **sy** qui est passé à **š** (dans une grande quantité de mots š*a:l* 'ici' ← sy*a:l*, š*èrpẽ:* 'serpent' ← sy*èrpẽ:*). On en remarque aussi qui peuvent laisser présager l'évolution future du parler : ainsi l'apparition d'une semi-cons. **y** ou **w** après les voy. finales longues fermées (*-i:y*, *-é:y*, *-œ́:y*, *ó:w*) et les voy. nasales (*-ẽ:y*, *-ã:w*).

Parmi les innovations, certaines résultent d'une évolution interne de la langue (l'apparition d'une semi-cons. après la voy. finale dont nous venons de parler), d'autres peuvent, au contraire, dépendre de causes externes. Ainsi l'emprunt de termes français par le wallon peut développer le rendement de certains phonèmes ou de certaines suites de phonèmes (š*apit* 'chapitre' et d'autres mots avec un **š** français viennent se ranger à côté de š*èrvã:t* 'servante' où le **š** résulte d'une évolution interne de la langue ; de même le **š** de *pẽ:šã:* 'pension', qui résulte d'une adaptation de **sy** français). Nous ferons enfin ressortir encore la complexité du système en notant un fait comme le suivant : tandis que — nous venons de le dire — le rendement de **œ̃** est en train de disparaître, on voit se développer celui de la voy. orale **œ̀**, qui sert de fondement à la nasale **œ̃**, par suite de l'emprunt de mots français comme *ã:grœ̀na:š* 'engrenage' [2].

Ainsi donc le système phonique ne présente guère le caractère de rigueur qu'on remarque dans les systèmes fondés sur la qualité des éléments. On y trouve une série de traits importants qui sont comme le fondement du système, mais le parler tolère de plus ou moins nombreuses exceptions à ces traits, exceptions qui ne heurtent pas l'usager de la langue. La part de non-conforme de celle-ci reste cependant limitée : ainsi, en wallon d'Oreye, les mots trisyllabiques avec deux voy. non-toniques longues, durée la moins fréquente pour des voy. non-toniques, et avec une tonique brève, durée la moins fréquente pour une voy. tonique, sont extrêmement rares. Le système phonique, contrairement au système du jeu d'échecs

---

[1] *Kòmœ̃* 'cabinet d'aisances' n'est presque plus usité et *ğœ̃:* 'juin' est de plus en plus fréquemment prononcé *ğẽ:* dans les jeunes générations d'Oreye. Celles-ci ne connaissent d'ailleurs plus l'articulation du *œ̃* ; pour elles, le français *parfum*, qui passe d'ailleurs en wallon, se prononce *parfẽ:*.

[2] Le **œ̀** ne se rencontrait antérieurement qu'en syllabe finale et associé à **r** ou **n**, *pœ̀r* 'pur', *prœ̀n* 'prune'.

manque d'unité ; il peut renfermer des restes d'un système ancien et les germes d'un système futur.

Pour terminer, demandons-nous pourquoi le système phonique est d'une nature peu contraignante, car tel phonème ne suit pas nécessairement tel autre, tel genre de phonèmes ne suit pas nécessairement tel autre genre. Pour répondre à cette question, il nous suffit de revenir aux deux principes de structure, facilité articulatoire et bonne audibilité, que nous avons déterminés plus haut. Ces principes, qui commandent la structure, permettent naturellement de grandes latitudes dans les combinaisons d'éléments et, par conséquent, dans le système. Certes, nous l'avons fait remarquer, chaque idiome se soumet à ces principes selon des modalités particulières : les phonèmes diffèrent, ils ont des rendements très variables suivant les parlers, certaines séquences sont exploitées aux dépens des autres. Chaque idiome possède ainsi son originalité. Mais toujours la nature du système phonique reste la même, relativement peu rigoureuse, peu contraignante.

APPENDICE

LA PAROLE

Nous consignerons ici, brièvement, des résultats obtenus pour la « parole parlée » et pour la « parole écrite ». Pour la parole parlée, nous nous fondons sur des enregistrements phonographiques de récits et de descriptions en wallon d'Oreye [1] et, pour la parole écrite, sur deux excellents contes de F. Renkin transposés en wallon d'Oreye, *So l'ansinî* 'sur le fumier' et *On dimègne* 'un dimanche' [2].

En donnant cet appendice, nous voulons faire apparaître que bien des traits relevés dans notre travail existent non seulement sur le plan de la langue, mais aussi sur celui de la parole et que certains se manifestent même avec plus de vigueur sur celui-ci que sur celui-là (emploi des mots courts, fréquence des syllabes ouvertes). Après avoir confronté les résultats que nous obtenons pour la langue et pour la parole, personne ne pourra penser que nos conclusions, qui découlent de l'étude du lexique, auraient notablement différé si nous avions analysé la parole.

Notre deuxième but est de montrer que l'étude de la parole seule ne pouvait nous conduire à toutes les précisions souhaitables sur la constitution phonique du mot wallon. En nous fondant uniquement sur la parole, nous ne pouvions en effet, comme on le verra ci-après, déterminer qu'imparfaitement lesquels, des monosyllabes et des dissyllabes, étaient les plus nombreux ; nous ne pouvions noter avec une netteté suffisante la part qu'il faut accorder, au début et à la fin des mots, aux groupes consonantiques par rapport aux cons. simples ou aux initiales et finales vocaliques par rapport aux initiales et finales consonantiques ; nous ne pouvions non plus nous faire une idée précise du rythme dans les mots.

---

[1] Ces enregistrements ont été réalisés au Laboratoire de Phonétique de l'Université de Liège, en 1948.

[2] *Écrits wallons de Francois Renkin*, Liège, Vaillant-Carmanne, s. d. Nous avons arrêté le conte *On dimègne* à *: èlle èsteût si bèle insi, sins tchapê, on pavwêr divins ses dj'vès coleûr d'awène* 'elle était si belle ainsi, sans chapeau, un coquelicot dans ses cheveux couleur d'avoine'.

Notre dernier but, enfin, est de fournir une documentation reposant sur des textes wallons (paroles parlée et écrite) qui suffira pour être, à l'occasion, confrontée avec des données équivalentes relatives à d'autres idiomes.

Nombre de syllabes dans les mots.

Si tous les mots avaient été employés sous leur forme pleine, nous arriverions aux résultats suivants[1] :

	Par. parlée	Par. écrite	Total	Pourc.
Monosyllabes	2141	1428	3569	68,6 %
Dissyllabes	931	555	1486	28,6 %
Trisyllabes	70	71	141	2,7 %
Quadrisyllabes	3	3	6	0,1 %
Total	3145	2057	5202	

Cependant, dans la chaîne parlée (ou écrite), d'assez nombreux termes ne se présentent que sous une forme réduite due soit à la chute d'une voy. caduque (*piti* → *pti*), soit, surtout pour les monosyllabes, à la disparition d'une voy. entrant en contact avec une autre voyelle (**li òsté:* → *l òsté:* 'l'été'). Comment les mots se présentent-ils, en fait, dans la parole ? Dans quelle mesure se sont-ils réduits ?

Dans la parole parlée, 18,5 % des monosyllabes, et, dans la parole écrite, 16,8 %, se réduisent à 1 ou 2 consonnes.

Dans la parole parlée, 12,2 % des dissyllabes, et, dans la parole écrite, 7,2 %, se réduisent à des monosyllabes.

Dans la parole parlée, 17,1 % des trisyllabes, et, dans la parole écrite, 16,9 %, se réduisent à des dissyllabes.

Dans la parole parlée, pour 159 dissyllabes qui pouvaient se réduire, nous en trouvons 99 réduits, soit 62,3 %, et, pour 17 trisyllabes, 11 réduits, soit 64,7 %.

Dans la parole écrite, pour 54 dissyllabes qui pouvaient se réduire, nous en trouvons 40 réduits, soit 74,1 %, et, pour 17 trisyllabes, 12 réduits, soit 70,1 %.

Ainsi donc le wallon, qui, dans son lexique, montrait déjà une grande fréquence des mots courts, manifeste cette caractéristique, dans l'utilisation du lexique, à un degré encore plus marqué.

[1] On remarquera que notre recherche porte ici sur un total de 5.202 mots et on se souviendra que notre lexique compte, lui, 5.200 mots.

Voici une comparaison des pourcentages dans la langue et dans la parole. Dans la parole, nous envisageons les mots relevés, d'un côté, sous leur forme pleine et, d'un autre côté, sous leur forme réduite, tels qu'on les trouve réellement.

	Langue	Parole	
		forme pleine	forme réduite
Monosyllabes	18,8	68,6	67,6
Dissyllabes	53,1	28,6	29,7
Trisyllabes	24,5	2,7	2,6
Quadrisyllabes	3,3	0,1	0,1
Quintisyllabes	0,3	—	—
Sextisyllabes	0	—	—

La parole est presque exclusivement composée de mots de une et de deux syllabes. Les monosyllabes sont, de loin, les plus utilisés, 68,6 ou 67,6 %, et ces pourcentages sont d'autant plus frappants que les monosyllabes ne représentent que 18,8 % du lexique. Les dissyllabes gardent une fréquence assez importante, mais beaucoup moins élevée que dans le lexique.

La répartition des fréquences n'est guère la même dans toutes les langues. Voici quelques données que nous trouvons dans l'*Esquisse de la langue finnoise*[1] d'A. Sauvageot et dans l'*Esquisse de la langue hongroise*[1] du même auteur. A. Sauvageot compare le texte finnois d'un dialogue simple comprenant 202 mots et sa traduction en suédois, laquelle comporte 260 mots.

Mots de	Finnois	Suédois
1 syllabe	41	133
2 syllabes	84	107
3 syllabes	43	15
4 syllabes	26	2
5 syllabes	2	3
6 syllabes	3	—
7 syllabes	3	—

[1] Paris, Klincksieck, 1949, pp. 217 et 218.
[2] Paris, Klincksieck, 1951, pp. 299 et 300.

Un autre texte finnois de 161 mots et sa traduction française en 230 mots donnent les chiffres suivants :

Mots de	Finnois	Français
1 syllabe	21	101
2 syllabes	65	77
3 syllabes	41	32
4 syllabes	24	5
5 syllabes	8	3
6 syllabes	2	—

Un texte hongrois de 222 mots et sa traduction française en 327 mots donnent les chiffres suivants :

Mots de	Hongrois	Français.
1 syllabe	80	168
2 syllabes	74	91
3 syllabes	42	49
4 syllabes	18	19
5 syllabes	7	—
6 syllabes	1	—

Le finnois utilise surtout des mots de deux et de trois syllabes ; dans le deuxième texte finnois, les mots de quatre syllabes sont même plus nombreux que ceux de une syllabe. Le hongrois, tout en utilisant 80 mots de une syllabe, n'en comprend pas moins 74 mots de deux syllabes. Les traductions françaises comportent chaque fois de très nombreux mono- et dissyllabes, ceux-là étant toujours nettement plus fréquents que ceux-ci. Cependant les chiffres sont encore loin de montrer des proportions semblables à celles qu'on rencontre en wallon, où le rapport entre mono- et dissyllabes peut s'exprimer, d'après notre enquête, par 2,4 /1.

Les syllabes.

Dans la parole, nous ne pouvons étudier les types de mots comme nous l'avons fait pour le lexique. En effet, ici, les mots, associés dans des rhèses, se soudent souvent entre eux (*dòz* et *œ́:r* se soudent en se syllabant *dò-zœ́:r* 'douze heures', *ã:* et *avœ́:* se soudent en se syllabant *ã:-za-vœ́:* ou *ã:-na-vœ́:* 'on avait'). Nous ne retiendrons donc que les résultats fournis par l'examen des syllabes telles qu'elles

se présentent dans la parole ; rappelons que certains mots perdent une voy. caduque, que certains éléments de liaison apparaissent et que, en conséquence, dans l'un et l'autre cas, la syllabation diffère quelque peu de ce qu'elle est pour les mots isolés du lexique.

Types de syllabes	V	CV	CCV	VC	CVC	CCVC	CVCC	Total
Parole parlée	361	2143	125	93	929	66	1	3718
Parole écrite	157	1439	87	63	664	52	–	2462
Total	518	3582	212	156	1593	118	1	6180
Pourc.	8,4%	58%	3,4%	2,5%	25,8%	1,9%	–	

Le classement des différents types est le suivant — nous groupons les syllabes ouvertes et les syllabes fermées :

Types	Nombres	Pourcentages
CV	3582	58 %
V	518	8,4%
CCV	212	3,4%
CVC	1593	25,8%
VC	156	2,5%
CCVC	118	1,9%
CVCC	1	0 %

Nous notons 4312 syllabes ouvertes et 1868 syllabes fermées, ce qui nous donne un rapport de 2,31 /1. Dans le lexique, le rapport valable pour l'ensemble des syllabes était de 1,96 /1. Le rapport 2,31 /1 que nous déterminons ici frappera d'autant plus si nous ajoutons que, dans les rhèses, 635 termes, qui compteraient une syllabe sous leur forme pleine, n'apparaissent que comme des cons. rattachées à une autre syllabe (20.1) et que 178 autres perdent une voy. caduque par rapport à la forme pleine du lexique (20).

Nous possédons peu de données pour opérer une comparaison entre idiomes. Selon Wartburg (*Problèmes et méthodes*, p. 163), le français compte 18 % de syllabes fermées ; l'italien, l'espagnol et l'ancien français à peu près le double, soit entre 30 et 36 %. Le wallon, d'après notre recherche, en possède exactement 30,2 %, ce qui le met exactement sur le même pied que l'italien, l'espagnol et l'ancien français.

Consonnes et voyelles initiales de rhèses.

Voici le tableau que nous obtenons. Nous négligeons les groupes consonantiques initiaux. Il y en a 4 dans la parole parlée, aucun dans la parole écrite.

Par. parlée et écrite				Par. parlée				Par. écrite			
C. init.		V. init.		C. init.		V. init.		C. init.		V. init.	
s	70	**è**	198	**ğ**	43	**è**	136	**s**	34	**è**	62
k	60	**i**	66	**m**	42	**i**	45	**l**	32	**i**	21
l	57	**ã:**	56	**k**	40	**ã:**	42	**k**	20	**ã:**	14
m	55	**a**	42	**s**	36	**a**	32	**t**	18	**a**	10
ğ	50	**à:**	10	**l**	25	**à:**	9	**p**	16	**à:**	1
p	37	**ò**	5	**v**	23	**ò**	5	**m**	13	**œ̀**	1
t	28	**u**	2	**p**	21	**u**	2	**d**	9		109
v	28	**œ̀**	2	**d**	17	**ẽ:**	2	**ğ**	7		
d	26	**ẽ:**	2	**t**	10	**ó:**	1	**b**	5		
b	10	**ó:**	1	**n**	9	**ü:**	1	**v**	5		
n	10	**ü:**	1	**b**	5	**œ̀**	1	**h**	4		
f	7		385	**f**	5		276	**f**	2		
h	7			**č**	3			**š**	2		
č	3			**h**	3			**r**	1		
š	2			**ǵ**	2			**w**	1		
ǵ	2			**r**	1			**n**	1		
r	2				285				170		
w	1										
	455										

Etant donné que, dans la parole, les mots grammaticaux sont extrêmement utilisés, article précédant le substantif, pronom précédant le verbe, etc., le tableau que nous offrons ici ne peut être comparé avec ceux que nous offrons pour le lexique. Il devrait être étudié seulement pour lui-même. La différence importante dans les résultats qu'offrent, sur ce point, l'étude du lexique d'un côté, et celle de la parole de l'autre, nous apprend, pour le moins, qu'il serait vain de vouloir atteindre la constitution du mot en étudiant seulement la parole.

Consonnes et voyelles finales de rhèses.

Nous trouvons une seule finale formée par un groupe consonantique. Pour les textes (paroles parlée et écrite) que nous avons examinés, nous trouvons 359 finales consonantiques, 478 finales

vocaliques, 1 finale formée d'un groupe consonantique et quelques rhèses composées d'un seul phonème, *è* (conjonction 'et') qui est en même temps final et initial de rhèse. Par rapport au nombre total des rhèses, 851, ces chiffres se traduisent par les pourcentages suivants : 42,2 % de finales consonantiques, 56,2 % de finales vocaliques, 1,5 % pour les rhèses d'une seule voyelle et 0,1 % pour la finale consonantique complexe. On peut considérer que ces pourcentages représentent en quelque sorte la moyenne de ceux que nous avons déterminés pour le lexique. Reprenons seulement ici les chiffres relatifs aux finales consonantiques, notés en 6.1 : 80,7 % et 86 % pour les monosyllabes C et V, 42,2 % et 61,7 % pour les dissyllabes C et V, 22,2 % et 26,2 % pour les trisyllabes C et V. Mais remarquons toutefois que, dans la parole, ce sont les mono- et les dissyllabes qui sont le plus employés.

Voici le tableau de la situation qui se présente en fin de rhèse :

Par. parlée et écrite				Par. parlée				Par. écrite			
C. fin.		V. fin.		C. fin.		V. fin.		C. fin.		V. fin.	
r	58	**ã:**	81	**r**	31	**ã:**	64	**r**	27	**é:**	19
n	42	**i**	70	**f**	26	**i**	60	**n**	19	**è**	17
y	39	**ẽ:**	54	**y**	23	**ẽ:**	41	**y**	16	**ã:**	17
t	35	**a**	50	**n**	23	**a**	39	**s**	15	**ü**	13
f	32	**é:**	49	**t**	21	**é:**	30	**t**	14	**ẽ:**	13
s	31	**è**	42	**č**	18	**è**	25	**č**	9	**a**	11
č	27	**ü**	25	**s**	16	**à:**	15	**l**	9	**i**	10
ñ	23	**è:**	21	**ñ**	14	**è:**	13	**ñ**	9	**œ́:**	9
l	20	**à:**	17	**l**	11	**i:**	12	**k**	8	**è:**	8
p	13	**œ́:**	17	**p**	10	**ü**	12	**f**	6	**u:**	8
k	12	**i:**	15	**m**	10	**ò**	8	**p**	3	**ó:**	4
m	12	**u:**	10	**h**	5	**œ́:**	8	**w**	3	**i:**	3
h	7	**ò**	10	**k**	4	**u**	7	**h**	2	**à:**	2
š	4	**ó:**	9	**š**	4	**ó:**	5	**m**	2	**ò**	2
w	4	**u**	8	**w**	1	**u:**	2			**u**	1
	359		478		217		341		142		137

L'état que nous constatons ici quant à l'ordre de fréquence des phonèmes correspond sensiblement à celui que nous relevons dans le lexique : ce sont les mêmes cons. qui apparaissent le plus fréquemment ; ce sont les voy. nasales et les voy. de petite aperture qui sont les plus fréquentes (ces deux catégories représentant ensemble 338 cas contre 140 cas de voy. ouvertes), et ce sont les voy. longues qui l'emportent en nombre sur les brèves (273 contre 205).

Consonnes simples intérieures.

Les cons. initiales et finales de rhèses sont évidemment exclues de ce recensement.

Par. parlée et écrite		Parole parlée		Parole écrite	
l	390	**l**	256	**l**	134
v	365	**v**	236	**v**	129
s	256	**n**	157	**k**	120
k	253	**s**	149	**t**	114
t	245	**k**	133	**d**	110
d	234	**t**	131	**s**	107
n	224	**m**	131	**m**	85
m	216	**d**	124	**p**	79
r	181	**r**	115	**n**	67
p	157	**p**	78	**r**	66
b	119	**b**	67	**b**	52
z	106	**y**	66	**z**	48
ğ	104	**f**	60	**ğ**	46
y	103	**z**	58	**f**	37
f	97	**ğ**	58	**y**	37
h	68	**h**	37	**h**	31
č	64	**č**	36	**č**	28
w	32	**w**	20	**w**	12
š	27	**š**	19	**ñ**	10
ñ	13	**ž**	8	**š**	8
ž	8	**ĝ**	4		
ĝ	4	**ñ**	3		
	3266		1946		1320

Nous notons 3266 cons. simples intérieures contre 1724 groupes consonantiques (1632 de deux cons. et 92 de trois cons.). En pourcents, cela représente 65,5 % de cons. simples et 34,5 % de groupes consonantiques. La situation est semblable à celle que nous relevons pour le lexique (69,3 % et 53,3 % de cons. simples pour les dissyllabes C et V, 66,5 % et 66,4 % pour les premières cons. simples intérieures des trisyllabes C et V, 78 % et 64,5 % pour les deuxièmes cons. simples intérieures des trisyllabes C et V).

Il est à noter que les 1724 groupes consonantiques, qui constituent, dans 34,5 % des cas, le mode de passage d'une voy. à une autre, représentent à peu près tous les groupes consonantiques de la parole. Nous n'en trouvons que quatre en début de rhèse et un en finale.

Groupes intérieurs de deux consonnes.

Nous ne pouvons songer à donner ici toutes les précisions. Voici simplement l'ordre de fréquence des premières et des deuxièmes cons., et ensuite les groupes disjoints et combinés les plus fréquents :

Par. parlée et écrite				Par. parlée				Par. écrite			
1res Cons.		2es C.		1res C.		2es C.		1res C.		2es C.	
s	304	**t**	293	**s**	176	**t**	178	**s**	128	**t**	115
l	238	**d**	174	**l**	126	**l**	91	**l**	112	**d**	93
n	151	**r**	153	**n**	78	**k**	81	**n**	73	**r**	74
r	136	**l**	146	**f**	76	**d**	81	**r**	63	**k**	55
f	112	**k**	136	**r**	73	**r**	79	**t**	51	**l**	55
t	106	**m**	106	**d**	62	**v**	72	**f**	36	**s**	41
d	95	**v**	98	**t**	55	**m**	66	**d**	33	**m**	40
p	81	**s**	90	**p**	50	**s**	49	**p**	31	**p**	37
k	58	**n**	73	**k**	45	**n**	47	**ǵ**	24	**v**	26
m	58	**p**	68	**m**	43	**w**	36	**y**	24	**n**	26
v	48	**w**	51	**v**	27	**p**	31	**z**	23	**b**	24
y	47	**b**	48	**ğ**	26	**b**	24	**b**	22	**č**	22
ǵ	43	**f**	34	**y**	23	**ğ**	20	**v**	21	**y**	19
z	39	**h**	32	**ǵ**	19	**h**	20	**m**	15	**f**	15
ğ	33	**č**	31	**z**	16	**f**	19	**k**	13	**w**	15
ñ	24	**ğ**	30	**ñ**	13	**z**	18	**ñ**	11	**h**	12
b	31	**z**	28	**h**	12	**č**	9	**ğ**	7	**z**	10
h	15	**y**	26	**č**	9	**y**	7	**h**	3	**ğ**	10
č	10	**š**	7	**b**	9	**š**	6	**č**	1	**ǵ**	1
w	3	**ǵ**	4	**w**	3	**ǵ**	3	**š**	—	**š**	1
š	—	**ñ**	3	**š**	—	**ñ**	3	**z**	—	**ñ**	—
ž	—	**ž**	1	**ž**	—	**ž**	1	**ž**	—	**ž**	—
	1632		1632		941		941		691		691

Groupes disjoints

Par. parlée et écrite		Par. parlée	Par. écrite
st	204	136	68
lm	37	28	9
dd	32	20	12
rd	30	10	20
sk	28	16	12
ğv	27	24	3
dv	27	22	5
lk	26	9	17
ll	25	14	11
lt	23	17	6
mn	22	17	5
vd	20	14	6

Groupes combinés

	Par. parlée et écrite	Par. parlée	Par. écrite
tr	34	22	12
pr	28	13	15
fl	26	23	3
ğr	24	12	12
pl	20	14	6

En gros, la situation ressemble à celle que nous relevons pour le lexique (**st** étant le plus fréquent des groupes disjoints et **tr** le plus fréquent des groupes combinés). On remarquera cependant la fréquence assez élevée de **dd** et de **ll**, cons. géminées ; on notera, en outre, que certains groupes sont accidentels, ainsi **ğv**, qui apparaît presque uniquement dans nos textes relatifs à la parole parlée, lesquels comportent des récits où revient souvent le terme *ğvà:* (*čivà:*) 'cheval'.

Voyelles non-toniques.

Nous prenons en bloc toutes les voy. non-toniques, considérant que seule est accentuée la voy. faisant partie de la dernière syllabe d'une rhèse. Voici le tableau que nous obtenons :

Voyelles brèves		Voyelles longues	
è	1088	**ã**	408
a	804	**é**	272
i	760	**œ́**	271
ò	568	**i**	264
u	151	**ẽ**	215
ü	79	**à**	177
œ̀	18	**è**	76
	3468	**ó**	76
		u	66
		a	34
		ü	15
			1874

Phonologiquement, bien que les brèves soient plus nombreuses que les longues, nous avons ici un nombre élevé de voy. longues. La situation en ce qui concerne le rapport des brèves et des longues

est donc assez différente de celle que nous avons relevée pour le lexique, où la prédominance des brèves était très marquée. Il faut savoir que les voy. toniques longues des mots wallons ne se transforment pas en brèves comme cela se passe généralement en français lorsque, faisant partie d'une rhèse, elles perdent cet accent tonique. Les rhèses comprennent donc toutes les longues, toniques dans le mot isolé, qui gardent, dans la rhèse, leur qualité de longues. On voit ici, de nouveau, que les chiffres qu'on obtiendrait par l'étude d'un texte suivi ne pourraient donner une idée exacte de l'aspect rythmique du mot wallon.

Il convient de noter toutefois que, phonétiquement, les voy. longues, toniques de mot ou non, qui se trouvent à l'intérieur dans des rhèses et qui, de ce fait, ne sont plus sous l'accent diminuent de longueur phonétique dans des mesures variables, mais souvent importantes (voir nos *Études phonétiques*, pp. 144-152).

Voyelles toniques.

Nous ne pouvons considérer ici que les voy. toniques de rhèses, puisque le mot wallon ne garde pas son accentuation propre lorsqu'il fait partie d'une rhèse. Les voici classées selon leur fréquence. Nous donnons les chiffres pour les paroles parlée et écrite de manière à ce qu'on remarque les différences qui peuvent se manifester selon la parole qu'on étudie. Dans la parole parlée, peu soignée et d'allure très affective, où le sujet s'est exprimé souvent à la première personne, on trouve fréquemment, à la finale des rhèses, des tournures comme ... *lü la* '... lui-là', ...*lü ẽ:si* '... lui, ainsi' ...*dič mi*, '... dis-je moi', etc.

Voyelles brèves

Par. parlée et écrite		Par. parlée	Par. écrite
è	140	83	57
a	88	60	28
i	84	71	13
ò	35	23	12
ü	25	12	13
u	12	9	3
œ̀	8	7	1
	392	265	127

Voyelles longues

Par. parlée et écrite		Par. parlée	Par. écrite
ã	92	70	22
é	75	51	24
ẽ	67	49	18
i	46	26	20
ã	39	26	13
œ̀	35	19	16
è	32	21	11
u	27	12	15
ò	24	12	12
a	15	14	1
ü	3	—	3
	455	300	155

Les voy. toniques longues sont un peu plus nombreuses que les brèves. Cette situation correspond, en gros, à celle que nous avons notée pour le lexique.

Si nous additionnons les voy. non-toniques et les toniques, si donc nous examinons l'ensemble des voy. que contiennent les textes que nous étudions, nous trouvons 3860 brèves (3468 + 392) et 2329 longues (1874 + 455). Selon L. Remacle (*Orthophonie*, pp. 74-76), le français correct connaît 8 voy. longues sur 100 (calcul fait d'après des textes donnés en notation phonétique par Nyrop, *Manuel phonétique*, pp. 182-188) et le français régional 35. Nous arrivons, nous, pour le wallon, à 37,6 voy. longues sur 100. Voilà qui prouverait, si c'était encore à prouver, un rapport certain entre notre parler wallon et le français pratiqué chez nous, en ce qui concerne la durée des voyelles.

INDEX

L'index reprend un certain nombre de formes et les termes wallons cités dans le travail, sans tenir compte de leur sens[1]; il renferme en plus quelques associations de phonèmes créées pour les besoins de la démonstration. Nous renvoyons aux pages. L'ordre des phonèmes est le suivant : **a, à:, ã:, b, č, d, è, è:, é:, ẽ:, f, g, ğ, h, i, i:, k, l, m, n, ñ, ò, ó:, œ̀, œ́:, p, r, s, š, t, u, u:, ü, ü:, v, w, y, z, ž.**

[1] Cette façon de faire répond à la position de travail que nous avons adoptée (voir p. 23), laquelle consiste à ne pas tenir compte de la différence de sens dans les homonymes et à ne noter pour ceux-ci qu'un seul support phonique.

À

Ã:

B

È

È:

É:

Ẽ:

F

R

S

Š

T

U

U:

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE. LA PAROLE

BIBLIOTHÈQUE
DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Administrateur : M. DELBOUILLE — Secrétaire : M. DE CORTE.

Les prix s'entendent en francs français.

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE DES DIFFÉRENTES SÉRIES

SÉRIE GRAND IN-8° (JÉSUS) (27,5 × 18,5).

Fasc. I. — MÉLANGES GODEFROID KURTH. Tome I. *Mémoires historiques.* 1908. 466 pp.	900 fr. 00
Fasc. II. — MÉLANGES GODEFROID KURTH. Tome II. *Mémoires littéraires, philosophiques et archéologiques,* 1908, 460 pp.	900 fr. 00
Fasc. III. — J. P. WALTZING. *Lexicon Minucianum.* Praemissa est *Octavii* recensio nova. 1909. 281 pp.	Épuisé
Fasc. IV. — HENRI FRANCOTTE. *Mélanges de Droit public grec.* 1910. 336 pp.	550 fr. 00

SÉRIE IN-8° (23 × 15).

Fasc. I. — LÉON HALKIN. *Les esclaves publics chez les Romains.* 1897. 255 pp.	Épuisé
Fasc. II. — HEINRICH BISCHOFF. *Ludwig Tieck als Dramaturg.* 1897. 128 pp.	250 fr. 00
Fasc. III. — PAUL HAMELIUS. *Die Kritik in der englischen Literatur des 17 und 18. Jahrhunderts.* 1897. 214 pp.	Épuisé
Fasc. IV. — FÉLIX WAGNER. *Le livre des Islandais du prêtre Ari le Savant.* 1898. 107 pp.	Épuisé
Fasc. V. — ALPHONSE DELESCLUSE et DIEUDONNÉ BROUWERS. *Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège,* 1900. 467 pp.	Épuisé
Fasc. VI. — VICTOR CHAUVIN. *La recension égyptienne des Mille et une Nuits.* 1899. 123 pp.	Épuisé
Fasc. VII. — HENRI FRANCOTTE. *L'industrie dans la Grèce ancienne* (tome I), 1900. 343 pp. (Prix Gantrelle)	Épuisé
Fasc. VIII. — LE MÊME. *Même ouvrage* (tome II), 1901. 376 pp.	Épuisé
Fasc. IX. — JOSEPH HALKIN. *L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les universités belges.* 1900. 171 pp.	Épuisé
Fasc. X. — KARL HANQUET. *Étude critique sur la Chronique de Saint Hubert.* 1900. 155 pp.	Épuisé
Fasc. XI. — JULES PIRSON. *La langue des inscriptions latines de la Gaule.* 1901. 328 pp.	Épuisé
Fasc. XII. — HUBERT DEMOULIN. *Épiménide de Crète.* 1901. 139 pp.	Épuisé

Fasc. XIII. — ARMAND CARLOT. *Étude sur le* Domesticus *franc.* 1903. 115 pp. .... 250 fr. 00

Fasc. XIV. — ALBERT COUNSON. *Malherbe et ses sources.* 1904. 239 pp. Épuisé

Fasc. XV. — VICTOR TOURNEUR. *Esquisse d'une histoire des études celtiques.* 1905. 246 pp. .... Épuisé

Fasc. XVI. — HENRI MAILLET. *L'Église et la répression sanglante de l'hérésie.* 1907. 109 pp. .... Épuisé

Fasc. XVII. — PAUL GRAINDOR. *Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538.* 1906. 91 pp. .... Épuisé

Fasc. XVIII. — J. BOYENS. *Grammatica linguae graecae vulgaris per Patrem Romanum Nicephori Thessalonicensem.* 1908, 175 pp. .... 350 fr. 00

Fasc. XIX. — AUG. BRICTEUX. *Contes persans.* 1910. 528 pp. .... Épuisé

Fasc. XX. — T. Southern, *The Loyal Brother*, edited by P. HAMELIUS. 1911. 131 pp. .... 150 fr. 00

Fasc. XXI. — J. P. WALTZING. *Étude sur le Codex Fuldensis de Tertullien.* 1914-1917. 523 pp. .... Épuisé

Fasc. XXII. — J. P. WALTZING. *Tertullien. Apologétique.* Texte établi d'après le Codex Fuldensis. 1914. 144 pp. .... Épuisé

Fasc. XXIII. — J. P. WALTZING. *Apologétique de Tertullien.* I. Texte établi d'après la double traduction manuscrite, apparat critique et traduction littérale revue et corrigée. 1920. 148 pp. .... Épuisé

Fasc. XXIV. — J. P. WALTZING. *Apologétique de Tertullien.* II. Commentaire analytique, grammatical et historique. 1949. 234 pp. ... Épuisé

Fasc. XXV. — J. P. WALTZING. *Plaute. Les Captifs.* Texte, traduction et commentaire analytique, grammatical et critique. 1921. 100 + 144 pp. .... Épuisé

Fasc. XXVI. — A. HUMPERS. *Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges.* 1921. 244 pp. .... Épuisé

Fasc. XXVII. — F. ROUSSEAU. *Henri l'Aveugle, Comte de Namur et de Luxembourg.* 1921. 125 pp. .... Épuisé

Fasc. XXVIII. — J. HAUST. *Le dialecte liégeois au XVII*e *siècle. Les trois plus anciens textes (1620-1630).* Édition critique, avec commentaire et glossaire. 1921. 84 pp. .... 200 fr. 00

Fasc. XXIX. — A. DELATTE. *Essai sur la politique pythagoricienne.* 1922. 295 pp. (Prix Bordin, de l'Institut) .... Épuisé

Fasc. XXX. — J. DESCHAMPS. *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon.* 1922. 177 pp. .... Épuisé

MÊME SÉRIE (25 × 16).

Fasc. XXXI. — C. TIHON. *La Principauté et le Diocèse de Liège sous Robert de Berghes (1557-1564).* 1923. 331 pp. (Avec deux cartes)... Épuisé

Fasc. XXXII. — J. HAUST. *Étymologies wallonnes et françaises.* 1923. 357 pp. (Prix Volney, de l'Institut) .... Épuisé

Fasc. XXXIII. — A. L. CORIN. *Sermons de J. Tauler.* I. *Le Codex Vindobonensis* 2744, *édité pour la première fois.* 1924. 372 pp. .... Épuisé

Fasc. XXXIV. — A. DELATTE. *Les Manuscrits à miniatures et à ornements des Bibliothèques d'Athènes.* 1926. 128 pp. et 48 planches . Épuisé

Fasc. XXXV. — OSCAR JACOB. *Les esclaves publics à Athènes.* 1928. 214 pp. (Prix Zographos, de l'Assoc. des Études Grecques en France) .... Épuisé

Fasc. XXXVI. — A. DELATTE. *Anecdota Atheniensia.* Tome I : Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions 1927. 740 pp. avec des figures.. .... Épuisé

Fasc. XXXVII. — Jean Hubaux. *Le réalisme dans les Bucoliques de Virgile.* 1927. 144 pp. .... Épuisé
Fasc. XXXVIII. — Paul Harsin. *Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean d'Elderen et Joseph Clément de Bavière (1688-1723).* 1927. 280 pp. .... Épuisé
Fasc. XXXIX. — Paul Harsin. *Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law* (avec des mémoires inédits). 1928. 128 pp. ..... Épuisé
Fasc. XL. — A. Severyns. *Le Cycle épique dans l'École d'Aristarque.* 1928. 476 pp. (Prix Th. Reinach, de l'Assoc. des Études Grecques en France) .... Épuisé
Fasc. XLI. — Jeanne-Marie H. Thonet. *Études sur Edward FitzGerald et la littérature persane, d'après les sources originales.* 1929. 144 pp. .... Épuisé
Fasc. XLII. — A. L. Corin. *Sermons de J. Tauler.* II. *Le Codex Vindobonensis* 2739, *édité pour la première fois.* 1929. 548 pp. .... Épuisé
Fasc. XLIII. — L.-E. Halkin. *Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liège. Le Cardinal de la March, Prince-Évêque de Liège (1505-1538).* 1930. 314 pp. (Prix Thérouanne, de l'Académie Française) .... Épuisé
Fasc. XLIV. — **Serta Leodiensia.** *Mélanges de Philologie Classique publiés à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance de la Belgique.* 1930. 328 pp. .... 700 fr. 00
Fasc. XLV. — Eudore Derenne. *Les Procès d'impiété intentés aux Philosophes à Athènes au Vme et au IVme siècle avant J.-C.* 1930. 272 pp. (Prix de l'Association des Études Grecques en France). .. Épuisé
Fasc. XLVI. — A. L. Corin. *Comment faut-il prononcer l'allemand ?* 1931. 164 pp. .... Épuisé
Fasc. XLVII. — Eug. Buchin. *Le règne d'Érard de la March. Étude d'histoire politique et économique.* 1931. 272 pp. .... Épuisé
Fasc. XLVIII. — A. Delatte. *La catoptromancie grecque et ses dérivés.* 1932. 222 pp. avec 13 planches (23 figures) .... Épuisé
Fasc. XLIX. — M. Delbouille. *Le Tournoi de Chauvency, par Jacques Bretel* (édition complète). 1932. cii-192 pp. avec 11 planches (18 figures) .... 600 fr. 00
Fasc. L. — Ch. François. *Étude sur le style de la continuation du « Perceval » par Gerbert et du « Roman de la Violette » par Gerbert de Montreuil.* 1932. 126 pp. .... 250 fr. 00
Fasc. LI. — J. Croissant. *Aristote et les Mystères.* 1932. 218 pp. (Médaille d'argent de l'Assoc. des Études Grecques en France) .... Épuisé
Fasc. LII. — L.-E. Halkin. *Les conflits de juridiction entre Érard de la March et le chapitre cathédral de Chartres.* 1933. 144 pp. .... 300 fr. 00
Fasc. LIII. — A. Bricteux. *Les Comédies de Malkom Khan.* 1933 130 pp. .... 300 fr. 00
Fasc. LIV. — S. Étienne. *Défense de la Philologie.* 1933. 73 pp. ...... Épuisé
Fasc. LV. — A. Bricteux. *L'Avare de Mirza Dja'far Qarâdjadâghî,* texte persan et traduction. 1934. 102 + 88 pp. .... 500 fr. 00
Fasc. LVI. — A. Severyns. *Bacchylide, essai biographique.* 1933. 181 pp. avec 1 planche et 1 tableau hors-texte (Grand Prix Ambatelios, de l'Institut) .... Épuisé
Fasc. LVII. — E. Grégoire. *L'astronomie dans l'œuvre de Victor Hugo.* 1933. 246 pp. .... 400 fr. 00
Fasc. LVIII. — A. Delatte. *Le troisième livre des souvenirs socratiques de Xénophon.* 1933. 192 pp. .... Épuisé

Fasc. LIX. — Marie Delcourt-Curvers. *La tradition des comiques grecs et latins en France.* 1934. 98 pp. .... 225 fr. 00
Fasc. LX. — Claire Witmeur. *Ximénès Doudan. Sa vie et son œuvre.* 1934. 150 pp. avec 5 planches (Prix biennal Jules Favre, de l'Académie Française) .... 300 fr. 00
Fasc. LXI. — Rita Lejeune-Dehousse. *L'Œuvre de Jean Renart. Contribution à l'étude du genre romanesque au moyen âge.* 1935. 470 pp. 750 fr. 00
Fasc. LXII. — M. Rutten. *De Lyriek van Karel van de Woestijne.* 1934. 305 pp. (Prix des Amis de l'Université de Liège, 1935 ; Prix de critique littéraire des Provinces flamandes, période 1934-1936) .... Épuisé
Fasc. LXIII. — R. Demoulin. *Les journées de septembre 1830 à Bruxelles et en province,* 1934. 280 pp. Mémoire couronné par l'Académie Royale de Belgique .... Épuisé
Fasc. LXIV. — S. d'Ardenne. *The Life of St Juliana.* Édition critique. 1936. xlix-250 pp. .... Épuisé
Fasc. LXV. — M. De Corte. *Le Commentaire de Jean Philopon sur le Troisième Livre du « Traité de l'Ame » d'Aristote.* 1934. xxii-86 pp. 250 fr. 00
Fasc. LXVI. — P. Harsin. *Dutot : Réflexions politiques sur les finances et le commerce.* Édition intégrale publiée pour la 1re fois. Tome I. 1935. lvi-300 pp. avec 9 tableaux.
Fasc. LXVII. — P. Harsin. *Dutot : Réflexions...* Tome II. 1935. 324 pp. avec un tableau hors-texte .... les deux fasc. 1000 fr. 00
Fasc. LXVIII. — Fernand Desonay. *Œuvres complètes d'Antoine de La Sale.* t. I. *La Salade,* 1935. xlv-270 pp. .... 550 fr. 00
Fasc. LXIX. — P. Nève de Mévergnies. *Jean-Baptiste Van Helmont, Philosophe par le feu,* 1935. 232 pp. (Prix Binoux, de l'Institut) .... Épuisé
Fasc. LXX. — S. Étienne. *Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire. Travaux d'élèves.* 1935. 145 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXI. — F. Wagner. *Les poèmes mythologiques de l'Edda.* Traduction précédée d'un exposé général de la mythologie scandinave. 1936. 262 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXII. — L.-E. Halkin. *Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liège. Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche (1538-1557).* 1936. 346 pp. (Prix d'Académie, de l'Institut de France) .... 625 fr. 00
Fasc. LXXIII. — Antoine Grégoire. *L'apprentissage du langage.* 1937. t. I, 288 pp. (Prix Volney, de l'Institut de France) .... Épuisé
Fasc. LXXIV. — J. Duchesne-Guillemin. *Études de morphologie iranienne,* I, *Les composés de l'Avesta.* 1937. xi-279 pp. .... 550 fr. 00
Fasc. LXXV. — Herman F. Janssens. *L'Entretien de la Sagesse. Introduction aux œuvres philosophiques de Bar Hebraeus.* 1937. 375 pp. 600 fr. 00
Fasc. LXXVI. — Auguste Bricteux. *Roustem et Sohrab.* 1937. 91 pp. 250 fr. 00
Fasc. LXXVII. — Jean Yernaux. — *Histoire du Comté de Logne. Études sur le passé politique, économique et social d'un district ardennais.* 1937. 250 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXVIII. — A. Severyns. *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos.* Première partie. *Le Codex 239 de Photius,* T. I. *Étude paléographique et critique.* 1938. 404 pp. et 3 planches (Prix Gantrelle, de l'Académie Royale de Belgique).
Fasc. LXXIX. — A. Severyns. *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos.* Première partie. *Le Codex 239 de Photius.* T. II. *Texte, traduction, commentaire.* 1938. 298 pp. .... les deux fasc. 1250 fr. 00

Fasc. LXXX, — ROBERT DEMOULIN. *Guillaume Ier et la transformation économique des Provinces Belges (1815-1830)*, 1938, 463 pp. (Prix Chaix d'Est-Ange, de l'Institut) .... Épuisé

Fasc. LXXXI. — ARMAND DELATTE. *Herbarius. Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*. 1938. 177 pages .... Épuisé

Fasc. LXXXII. — JEAN HUBAUX et MAXIME LEROY. *Le mythe du Phénix dans les littératures grecque et latine*. 1939. 302 pages. ...... Épuisé

Fasc. LXXXIII. — MARIE DELCOURT. *Stérilités mystérieuses et naissances maléfiques dans l'antiquité classique*. 1938.113 pp........... Épuisé

Fasc. LXXXIV. — JOSEPH WARLAND. *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*. 1940. 337 pp.avec 2 cartes .... 550 fr. 00

Fasc. LXXXV. — A. L. CORIN. *Briefe von J. E. Wagner an Jean Paul Fr. Richter und August von Studnitz*. 1942. 598 pp. .... 750 fr. 00

Fasc. LXXXVI. — ANTOINE GRÉGOIRE. *Edmond-Puxi-Michel. Les prénoms et les surnoms de trois enfants*. 1939. 188 pp. .... 375 fr. 00

Fasc. LXXXVII. — JEAN LEJEUNE. *La formation du Capitalisme moderne dans la Principauté de Liège au XVIe siècle*. 1939. 353 pp. Épuisé

Fasc. LXXXVIII. — ARMAND DELATTE. *Anecdota Atheniensia et alia*. Tome II : Textes grecs relatifs à l'histoire des sciences. 1940. 504 pp. avec 5 planches .... 900 fr. 00

Fasc. LXXXIX. — FERNAND DESONAY. *Antoine de La Sale, aventureux et pédagogue*.1940. 204 pp. .... 375 fr. 00

Fasc. XC. — EUGÈNE POLAIN. *Il était une fois...* Contes populaires liégeois. 1942. 371 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. XCI. — JEAN PAULUS. *Le problème de l'hallucination et l'évolution de la psychologie d'Esquirol à Pierre Janet*.1941. 210 pp. ...... 375 fr. 00

Fasc. XCII. — FERNAND DESONAY. *Œuvres complètes d'Antoine de La Sale*. t. II. *La Sale*. 1941. XXXVII-282 pp. .... 550 fr. 00

Fasc. XCIII. — LOUIS DELATTE. *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides*. 1942. X-354 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. XCIV. — JULIETTE DAVREUX. *La légende de la prophétesse Cassandre d'après les textes et les monuments*. 1942. XII-240 pp. avec 57 planches .... 1050 fr. 00

Fasc. XCV. — Abbé ROBERT HENRY DE GENERET. *Le Martyre d'Ali Akbar*. Drame persan. Texte établi et traduit, avec une Introduction et des Notes. 1947. 144 pp. .... 450 fr. 00

Fasc. XCVI. — LOUIS REMACLE. *Les variations de l'H secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'R en liégeois*. 1944. 440 pp. avec 43 figures .... 625 fr. 00

Fasc. XCVII. — LOUIS DELATTE. *Les Traités de la Royauté d'Ecphante, Diotogène et Sthénidas*. 1942. X-318 pp. .... 550 fr. 00

Fasc. XCVIII. — RENÉ VERDEYEN. *Het Naembouck van 1562. Tweede druk van het Nederlands-Frans Woordenboek van Joos Lambrecht*. 1945. CXXXII-256 pp., cinq planches et résumé français .... 875 fr. 00

Fasc. XCIX. — PAUL MORAUX. *Alexandre d'Aphrodise, exégète de la Noétique d'Aristote*. 1942. XXIV-240 pp. .... 500 fr. 00

FASC. C. — JOSEPH RUWET. *L'Agriculture et les Classes rurales au Pays de Herve sous l'Ancien Régime*. 1943. 334 pp. .... 500 fr. 00

Fasc. CI. — A. BAIWIR. *Le déclin de l'Individualisme chez les Romanciers américains contemporains*. 1943. 402 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. CII. — M. RUTTEN. *De esthetische Opvattingen van Karel Van de Woestijne.* 1943. XVI-295 pp. (Prix du Comité H. Van Veldeke, 1945) .... 500 fr. 00

Fasc. CIII. — PHINA GAVRAY-BATY. *Le vocabulaire toponymique du Ban de Fronville.* 1944. XXVIII-164 pp. avec 10 cartes .... 350 fr. 00

Fasc. CIV. — MARIE DELCOURT. *Œdipe ou La légende du conquérant.* 1944. XXIV-262 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. CV. — IVAN DELATTE. *Les classes rurales dans la Principauté de Liège au XVIIIe siècle.* 1945. 337 pp. .... 750 fr. 00

Fasc. CVI. — ANTOINE GRÉGOIRE. *L'apprentissage du langage,* t. II. *La troisième année et les années suivantes.* 1947. 481 pp. .... 900 fr. 00

Fasc. CVII. — ARMAND DELATTE. *Les Portulans grecs.* 1947. XXIV-400 pp. .... 1250 fr. 00

Fasc. CVIII. — RITA LEJEUNE. *Recherche sur le Thème : Les Chansons de Geste et l'Histoire.* 1948. 256 pp. .... 500 fr. 00

Fasc. CIX. — LOUIS REMACLE. *Le problème de l'ancien wallon.* 1948. 230 pp. .... 500 fr. 00

Fasc. CX. — CHARLES LAYS. *Étude critique sur la Vita Balderici Episcopi Leodiensis.* 1948. 174 pp. .... 350 fr. 00

Fasc. CXI. — ALICE DUBOIS. *Le Chapitre Cathédral de Saint-Lambert à Liège au XVIIe siècle.* 1949. XXII-310 pp. .... 625 fr. 00

Fasc. CXII. — JEAN LEJEUNE. *Liège et son pays. Naissance d'une patrie* (XIIIe-XIVe siècles). 1948. XLIV-560 pp. .... Épuisé

Fasc. CXIII. — LÉON HALKIN. *Une description inédite de la ville de Liège en* 1705. 1948. 102 pp. et 4 planches .... 250 fr. 00

Fasc. CXIV. — PIERRE LEBRUN. *L'Industrie de la laine à Verviers pendant le XVIIIe et le début du XIXe siècle.* 1948. 536 pp., 3 planches et 7 diagrammes .... Épuisé

Fasc. CXV. — RENÉ VAN SANTBERGEN. *Les Bons Métiers des meuniers, des boulangers et des brasseurs de la Cité de Liège.* 1949. 376 pp. et 19 planches .... 825 fr. 00

Fasc. CXVI. — LÉON LACROIX. *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique.* 1949. XXII-374 pp. et 28 planches .... Épuisé

Fasc. CXVII. — JULES LABARBE. *L'Homère de Platon.* 1950. 462 pp. (Prix Zographos de l'Association pour l'Encouragement des Études Grecques en France, 1950) .... Épuisé

Fasc. CXVIII. — IRÈNE SIMON. *Formes du roman anglais de Dickens à Joyce.* 1949. 464 pp. .... Épuisé

Fasc. CXIX. — MARIE DELCOURT et J. HOYOUX. *La correspondance de L. Torrentius.* Tome I. *Période liégeoise* (1583-1587). 1951. XXXII-544 pp. .... 1100 fr. 00

Fasc. CXX. — JULES HORRENT. *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge.* 1951. 544 pp. .... Épuisé

Fasc. CXXI. — ARMAND NIVELLE. *Friedrich Grieses Romankunst.* 1951. 240 pp. .... 500 fr. 00

Fasc. CXXII. — JULES HORRENT. *Roncesvalles,* Étude sur le fragment de cantar de gesta conservé à l'Archivo de Navarra (Pampelune). 1951. 262 pp. .... Épuisé

Fasc. CXXIII. — MAURICE DELBOUILLE. *Le Lai d'Aristote de Henri d'Andeli.* 1951. 112 pp. .... 300 fr. 00

Fasc. CXXIV. — JACQUES STIENNON. *Étude sur le Chartrier et le Domaine de l'Abbaye de Saint-Jacques de Liège* (1015-1209). 1951. XIV + 498 pp., 7 cartes et 40 planches hors texte .... 1250 fr. 00

Fasc. CXXV. — ALFRED TOMSIN. *Étude sur le Commentaire Virgilien d'Aemilius Asper.* 1952. 160 pp. .... 400 fr. 00
Fasc. CXXVI.— LOUIS REMACLE. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize.* Tome I. *Noms et articles. Adjectifs et pronoms.* 1952. 402 pp., 19 cartes .... 800 fr. 00
Fasc. CXXVII.— MARIE DELCOURT et J. HOYOUX. *La correspondance de L. Torrentius.* Tome II. *Période anversoise* (1587-1589). 1953. XV-634 pp. .... 1200 fr. 00
Fasc. CXXVIII. — LÉON HALKIN. *La supplication d'action de grâces chez les Romains.* 1953. 136 pages .... 300 fr. 00
Fasc. CXXIX. — *Essais de philologie moderne* (1951). 1953. 252 pp. .. 500 fr. 00
Fasc. CXXX. — DENISE VAN DERVEEGHDE, *Le domaine du Val Saint-Lambert de 1202 à 1387.* 1955. 239 pages .... 500 fr. 00
Fasc. CXXXI. — MARIE DELCOURT et J. HOYOUX. *L. Torrentius. Correspondance.* Tome III *Période anversoise (1590-1595).* 1954. XXI-662 pp. .... 1200 fr. 00
Fasc. CXXXII. — A. SEVERYNS. *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos.* Tome III. *La* Vita Homeri *et les Sommaires du Cycle.* I *Étude paléographique et critique* 1953. 368 pp. avec 14 planches 1000 fr. 00
Fasc. CXXXIII. — ALBERT HUSQUINET. *L'adaptation scolaire et familiale des jeunes garçons de 12 à 14 ans d'après le test sociométrique et le test d'aperception thématique.* 1954. 202 pp. .... Épuisé
Fasc. CXXXIV. — ARMAND NIVELLE. *Les théories esthétiques en Allemagne de Baumgarten à Kant.* 1955. 412 pp. .... 1000 fr. 00
Fasc. CXXXV. — LÉON WARNANT. *La constitution phonique du mot wallon. Étude fondée sur le parler d'Oreye.* 1956. 409 pp. .... 1000 fr. 00
Fasc. CXXXVI. — ALBERT GÉRARD. *L'idée romantique de la poésie en Angleterre. Étude sur la théorie de la poésie chez Cooleridge, Wordsworth, Keats et Shelley.* 1955, 416 pp. .... 1000 fr. 00
Fasc. CXXXVII. — H.-Th. DESCHAMPS. *La Belgique devant la France de Juillet. L'opinion et l'attitude française de 1839 à 1848.* 1956. C-561 pp. .... 1200 fr. 00
Fasc. CXXXVIII. — R. CRAHAY. *La littérature oraculaire chez Hérodote.* .... (sous presse)
Fasc. CXXXIX. — LOUIS REMACLE. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize.* Tome II .... (sous presse)
Fasc. CXL. — PAUL AEBISCHER. *Les versions norroises du* « Voyage de Charlemagne en Orient ». *Leurs sources.* 1956. 185 pp. .... 450 fr. 00
Fasc. CXLI. — LOUIS DEROY. *L'emprunt linguistique.* 1956. 464 pp. 1100 fr. 00

CATALOGUE PAR MATIÈRES

PHILOSOPHIE

Fasc. XXIX. — A. DELATTE. *Essai sur la politique pythagoricienne.* 1922. 295 pp. (Prix Bordin, de l'Institut) .... Épuisé
Fasc. XLV. — EUDORE DERENNE. *Les Procès d'impiété intentés aux Philosophes à Athènes au Vme et au IVme siècles avant J.-C.* 1930. 272 pp. (Prix de l'Association des Études Grecques en France). Épuisé
Fasc. LI. — J. CROISSANT. *Aristote et les Mystères.* 1932. 218 pp. (Médaille d'argent de l'Assoc. pour des Études Grecques en France) Épuisé

Fasc. LVIII. — A. DELATTE. *Le troisième livre des souvenirs socratiques de Xénophon.* 1933. 192 pp. .... Épuisé
Fasc. LXV. — M. DE CORTE. *Le Commentaire de Jean Philopon sur le Troisième Livre du « Traité de l'Ame » d'Aristote.* 1934. XXII-86 pp. 250 fr. 00
Fasc. LXIX. — P. NÈVE DE MÉVERGNIES. *Jean-Baptiste Van Helmont, Philosophe par le feu.* 1935. 232 pp. (Prix Binoux, de l'Institut) .... Épuisé
Fasc. LXXV. — HERMAN F. JANSSENS. *L'Entretien de la Sagesse. Introduction aux œuvres philosophiques de Bar Hebraeus.* 1937. 375 pp. 600 fr. 00
Fasc. XCI. — JEAN PAULUS. *Le problème de l'hallucination et l'évolution de la psychologie d'Esquirol à Pierre Janet.* 1941. 210 pp. .... 375 fr. 00
Fasc. XCIX. — PAUL MORAUX. *Alexandre d'Aphrodise, exégète de la Noétique d'Aristote.* 1942. XXVI-240 pp. .... 500 fr. 00
Fasc. CXXXIII. — ALBERT HUSQUINET. *L'adaptation scolaire et familiale des jeunes garçons de 12 à 14 ans d'après le test sociométrique et le test d'aperception thématique.* 1954. 202 pp. .... Épuisé

HISTOIRE

Fasc. I*. — MÉLANGES GODEFROID KURTH. Tome I. *Mémoires historiques.* 1908. 466 pp. .... 900 fr. 00
Fasc. II*. — MÉLANGES GODEFROID KURTH. Tome II. *Mémoires littéraires, philosophiques et archéologiques.* 1908. 460 pp. .... 900 fr. 00
Fasc. I. — LÉON HALKIN. *Les esclaves publics chez les Romains.* 1897, 255 pp. .... Épuisé
Fasc. V. — ALPHONSE DELESCLUSE et DIEUDONNÉ BROUWERS. *Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège.* 1900. 467 pp. .... Épuisé
Fasc. VII. — HENRI FRANCOTTE. *L'industrie dans la Grèce ancienne* (tome I). 1900. 343 pp. (Prix Gantrelle) .... Épuisé
Fasc. VIII. — LE MÊME. *Même ouvrage* (tome II). 1901. 376 pp. ...... Épuisé
Fasc. IX. — JOSEPH HALKIN. *L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les universités belges.* 1900. 171 pp. .... Épuisé
Fasc. X. — KARL HANQUET. *Étude critique sur la Chronique de Saint-Hubert.* 1900. 155 pp. .... Épuisé
Fasc. XIII. — ARMAND CARLOT. *Étude sur le* Domesticus *franc.* 1903. 115 pp. .... 250 fr. 00
Fasc. XVI. — HENRI MAILLET. *L'Église et la répression sanglante de l'hérésie.* 1907. 109 pp. .... Épuisé
Fasc. XVII. — PAUL GRAINDOR. *Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538.* 1906. 91 pp. .... Épuisé
Fasc. XXVII. — F. ROUSSEAU. *Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg.* 1921. 125 pp. .... Épuisé
Fasc. XXXI. — C. TIHON. *La Principauté et le Diocèse de Liège sous Robert de Berghes (1557-1564).* 1923. 331 pp. (Avec deux cartes). .. Épuisé
Fasc. XXXVIII. — PAUL HARSIN. *Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean d'Elderen et Joseph Clément de Bavière (1688-1723).* 1927. 280 pp. .... Épuisé
Fasc. XXXIX. — PAUL HARSIN. *Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law* (avec des mémoires inédits). 1928. 128 pp. ...... Épuisé

Fasc. XLIII. — L.-E. HALKIN. *Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liège. Le Cardinal de la March, Prince-Évêque de Liège (1505-1538).* 1930. 314 pp. (Prix Thérouanne, de l'Académie Française) .... Épuisé
Fasc. XLVII. — EUG. BUCHIN. *Le règne d'Érard de la March. Étude d'histoire politique et économique.* 1931. 272 pp. .... Épuisé
Fasc. LII. — L.E-HALKIN. *Les conflits de juridiction entre Érard de la March et le chapitre cathédral de Chartres.* 1933. 144 pp. .... 300 fr. 00
Fasc. LXIII. — R. DEMOULIN. *Les journées de septembre 1830 à Bruxelles et en province.* 1934. 280 pp. Mémoire couronné par l'Académie Royale de Belgique .... Épuisé
Fasc. LXVI. — P. HARSIN. *Dutot : Réflexions politiques sur les finances et le commerce.* Édition intégrale publiée pour la 1re fois. Tome I. 1935. LVI-300 pp. avec 9 tableaux.
Fasc. LXVII. — P. HARSIN. *Dutot : Réflexions...* Tome II. 1935. 324 pp. avec un tableau hors-texte ....les deux fasc. 1000 fr. 00
Fasc. LXXII. — L.-E. HALKIN. *Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liège. Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche (1538-1557).* 1936. 436 pp. (Prix d'Académie, de l'Institut de France) .... 625 fr. 00
Fasc. LXXVII. — JEAN YERNAUX. *Histoire du Comté de Logne. Études sur le passé politique, économique et social d'un district ardennais.* 1937, 250 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXX. — ROBERT DEMOULIN. *Guillaume Ier et la transformation économique des Provinces Belges (1815-1830).* 1938. 463 pp. (Prix Chaix d'Est-Ange, de l'Institut) .... Épuisé
Fasc. LXXXVII. — JEAN LEJEUNE. *La formation du Capitalisme moderne dans la Principauté de Liège au XVIe siècle.* 1939. 353 pp. Épuisé
Fasc. C. — JOSEPH RUWET. *L'Agriculture et les Classes rurales au Pays de Herve sous l'Ancien Régime.* 1943. 334 pp. .... 500 fr. 00
Fasc. CV. — IVAN DELATTE. *Les classes rurales dans la Principauté de Liège au XVIIIe siècle.* 1945. 337 pp. .... 750 fr. 00
Fasc. CX. — CHARLES LAYS. *Étude critique sur la Vita Balderici Episcopi Leodiensis.* 1948. 174 pp. .... 350 fr. 00
Fasc. CXI. — ALICE DUBOIS. *Le chapitre Cathédral de Saint-Lambert à Liège au XVIIe siècle.* 1949. XXII-310 pp. .... 625 fr. 00
Fasc. CXII. — JEAN LEJEUNE. *Liège et son pays. Naissance d'une patrie* (XIIIe-XIVe siècles). 1948. XLIV-560 pp. .... Épuisé
Fasc. CXIII. — LÉON HALKIN. *Une description inédite de la ville de Liège en 1705.* 1948. 102 pp. et 4 planches .... 250 fr. 00
Fasc. CXIV. — PIERRE LEBRUN. *L'Industrie de la laine à Verviers pendant le XVIIIe et le début du XIXe siècle.* 1948. 536 pp., 3 planches et 7 diagrammes .... Épuisé
Fasc. CXV. — RENÉ VAN SANTBERGEN. *Les Bons Métiers des meuniers, des boulangers et des brasseurs de la Cité de Liège.* 1949. 376 pp. et 19 planches .... 825 fr. 00
Fasc. CXXIV. — JACQUES STIENNON. *Étude sur le Chartrier et le Domaine de l'Abbaye de Saint-Jacques de Liège* (1015-1209). 1951. XIV + 498 pp., 7 cartes et 40 planches hors texte .... 1250 fr. 00
Fasc. CXXX. — DENISE VAN DERVEEGHDE, *Le domaine du Val Saint-Lambert de 1202 à 1387.* 1955. 239 pages .... 500 fr. 00
Fasc. CXXXVII. — H.-Th. DESCHAMPS. *La Belgique devant la France de Juillet. L'opinion et l'attitude française de 1839 à 1848.* 1956. C-561 pp. .... 1200 fr. 00

PHILOLOGIE CLASSIQUE

Fasc. III*. — J. P. Waltzing. *Lexicon Minucianum*. Praemissa est *Octavii* recensio nova. 1909. 281 pp. .... Épuisé

Fasc. IV*. — Henri Francotte. *Mélanges de Droit public grec*. 19 336 pp. .... 550 fr. 00

Fasc. XI. — Jules Pirson. *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. 1901. 328 pp. .... Épuisé

Fasc. XII. — Hubert Demoulin. *Épiménide de Crète*. 1901. 139 pp. .. Épuisé

Fasc. XVIII. — J. Boyens. *Grammatica linguae graecae vulgaris per Patrem Romanum Nicephori Thessalonicensem*. 1908. 175 pp. .... 350 fr. 00

Fasc. XXI. — J. P. Waltzing. *Étude sur le Codex Fuldensis de Tertullien*. 1914-1917. 523 pp. .... Épuisé

Fasc. XXII. — J. P. Waltzing. *Tertullien. Apologétique*. Texte établi d'après le Codex Fuldensis. 1914. 144 pp. .... Épuisé

Fasc. XXIII. — J. P. Waltzing. *Apologétique de Tertullien*. I. Texte établi d'après la double tradition manuscrite, apparat critique et traduction littérale revue et corrigée. 1920. 148 pp. .... Épuisé

Fasc. XXIV. — J. P. Waltzing. *Apologétique de Tertullien*. II. Commentaire analytique, grammatical et historique. 1919. 234 pp. .... Épuisé

Fasc. XXV. — J. P. Waltzing. *Plaute. Les Captifs*. Texte, traduction et commentaire analytique, grammatical et critique. 1921. 100 + 144 pp. .... Épuisé

Fasc. XXXIV. — A. Delatte. *Les Manuscrits à miniatures et à ornements des Bibliothèques d'Athènes*. 1926. 128 pp. et 48 planches. .. Épuisé

Fasc. XXXV. — Oscar Jacob. *Les esclaves publics à Athènes*. 1928. 214 pp. (Prix Zographos, de l'Assoc. des Études Grecques en France) .... Épuisé

Fasc. XXXVI. — A. Delatte. *Anecdota Atheniensia*. Tome I : Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions. 1927. 740 pp. avec des figures .... Épuisé

Fasc. XXXVII. — Jean Hubaux. *Le réalisme dans les Bucoliques de Virgile*. 1927. 144 pp. .... Épuisé

Fasc. XL. — A. Severyns. *Le Cycle épique dans l'École d'Aristarque*. 1928. 476 pp. (Prix Th. Reinach, de l'Assoc. des Études Grecques en France) .... Épuisé

Fasc. XLIV. — **Serta Leodiensia**. *Mélanges de Philologie Classique publiés à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance de la Belgique*. 1930. 328 pp. .... 700 fr. 00

Fasc. XLV. — Eudore Derenne. *Les Procès d'impiété intentés aux Philosophes au Ve et au IVe siècles avant J. C.* 272 pp. (Prix de l'Association des Études Grecques en France) .... Épuisé

Fasc. XLVIII. — A. Delatte. *La catoptromancie grecque et ses dérivés*. 1932. 222 pp. avec 13 planches (23 figures) .... Épuisé

Fasc. LVI. — A. Severyns. *Bacchylide, essai biographique*. 1933. 181 pp. avec 1 planche et 1 tableau hors-texte (Grand Prix Ambatelios, de l'Institut) .... Épuisé

Fasc. LIX. — Marie Delcourt-Curvers. *La tradition des comiques grecs et latins en France*. 1934. 98 pp. .... 225 fr. 00

Fasc. LXXVIII. — A. Severyns. *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos*. Première partie. *Le Codex 239 de Photius*. T. I. *Étude paléographique et critique*. 1938. 404 pp. et 3 planches (Prix Gantrelle, de l'Académie Royale de Belgique).

Fasc. LXXIX. — A. SEVERYNS. *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos.* Première partie. *Le Codex 239 de Photius.* T. II. *Texte, traduction, commentaire.* 1938. 298 pp. .... les deux fasc. 1250 fr. 00

Fasc. LXXXI. — ARMAND DELATTE. *Herbarius. Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques.* 1938. 177 pages .... Épuisé

Fasc. LXXXII. — JEAN HUBAUX et MAXIME LEROY. *Le mythe du Phénix dans les littératures grecque et latine.* 1939. 302 pages .... Épuisé

Fasc. LXXXIII. — MARIE DELCOURT. *Stérilités mystérieuses et naissances maléfiques dans l'antiquité classique.* 1938. 113 pp. .... Épuisé

Fasc. LXXXVIII. — ARMAND DELATTE. *Anecdota Atheniensia et alia.* Tome II : Textes grecs relatifs à l'histoire des sciences. 1940. 504 pp. avec 5 planches .... 900 fr. 00

Fasc. XCIII. — LOUIS DELATTE. *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides.* 1942. X-354 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. XCIV. — JULIETTE DAVREUX. *La légende de la prophétesse Cassandre d'après les textes et les monuments.* 1942. XII-240 pp. avec 57 planches .... 1050 fr. 00

Fasc. XCVII. — LOUIS DELATTE. *Les Traités de la Royauté d'Ecphante. Diotogène et Sthénidas.* 1942. X-318 pp. .... 550 fr. 00

Fasc. CIV. — MARIE DELCOURT. *Œdipe ou La Légende du conquérant.* 1944. XXIV-262 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. CVII. — ARMAND DELATTE. *Les Portulans grecs.* 1947. XXIV-400 pp. .... 1250 fr. 00

Fasc. CXVI. — LÉON LACROIX. *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique.* 1949. XXII-374 pp. et 28 planches .... Épuisé

Fasc. CXVII. — JULES LABARBE. *L'Homère de Platon.* 1950. 462 pp. (Prix Zographos de l'Association pour l'encouragement des Études Grecques en France, 1950) .... Épuisé

Fasc. CXIX. — MARIE DELCOURT et J. HOYOUX. *La correspondance de L. Torrentius.* Tome I. *Période liégeoise* (1583-1587). 1951. XXXII-544 pp. .... 1100 fr. 00

Fasc. CXXV. — ALFRED TOMSIN. *Étude sur le Commentaire Virgilien d'Aemilius Asper.* 1952. 160 pp. .... 400 fr. 00

Fasc. CXXVII.— MARIE DELCOURT et J. HOYOUX. *La correspondance de L. Torrentius.* Tome II. *Période anversoise* (1587-1589). 1953. XX-634 pp. .... 1200 fr. 00

Fasc. CXXVIII. — LÉON HALKIN. *La supplication d'action de grâces chez les Romains.* 1953. 136 pages .... 300 fr. 00

Fasc. CXXXI. — MARIE DELCOURT et J. HOYOUX. *L. Torrentius. Correspondance.* Tome III. *Période anversoise* (1590-1595). 1954. XXI-662 pp. .... 1200 fr. 00

Fasc. CXXXII. — A. SEVERYNS. *Recherches sur la Chrestomathie de Proclos.* Tome III. *La* Vita Homeri *et les Sommaires du Cycle.* I. *Etude paléographique et critique.* 1953. 368 pp. avec 14 planches .. 1000 fr. 00

Fasc. CXXXVIII. — R. CRAHAY. *La littérature oraculaire chez Hérodote* .... (sous presse)

Fasc. CXLI. — LOUIS DEROY, *L'emprunt linguistique.* 1956. 464 pp. 1100 fr. 00

PHILOLOGIE ROMANE

Fasc. XIV. — ALBERT COUNSON. *Malherbe et ses sources.* 1904. 239 pp. . Épuisé

Fasc. XXVI. — A. HUMPERS. *Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges.* 1921. 244 pp. .... Épuisé

Fasc. XXVIII. — J. HAUST. *Le dialecte liégeois au XVIIe siècle. Les trois plus anciens textes (1620-1630).* Édition critique, avec commentaire et glossaire, 1921. 84 pp. .... 200 fr. 00

Fasc. XXX. — J. DESCHAMPS. *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon.* 1922. 177 pp. .... Épuisé

Fasc. XXXII. — J. HAUST. *Étymologies wallonnes et françaises.* 1923. 357 pp. (Prix Volney, de l'Institut) .... Épuisé

Fasc. XLIX. — M. DELBOUILLE. *Le Tournoi de Chauvency, par Jacques Bretel* (édition complète). 1932. CII-192 pp. avec 11 planches (18 figures) .... 600 fr. 00

Fasc. L. — CH. FRANÇOIS. *Étude sur le style de la continuation du « Perceval » par Gerbert et du « Roman de la Violette » par Gerbert de Montreuil.* 1932. 126 pp. .... 250 fr. 00

Fasc. LIV. — S. ÉTIENNE. *Défense de la Philologie.* 1933. 73 pp. ...... Épuisé

Fasc. LVII. — E. GRÉGOIRE. *L'astronomie dans l'œuvre de Victor Hugo.* 1933. 246 pp. .... 400 fr. 00

Fasc. LX. — CLAIRE WITMEUR. *Ximénès Doudan. Sa vie et son œuvre.* 1934. 150 pp. avec 5 planches (Prix biennal Jules Favre, de l'Académie Française) .... 300 fr. 00

Fasc. LXI. — RITA LEJEUNE-DEHOUSSE. *L'Œuvre de Jean Renart. Contribution à l'étude du genre romanesque au moyen âge.* 1935. 470 pp. 750 fr. 00

Fasc. LXVIII. — FERNAND DESONAY. *Œuvres complètes d'Antoine de La Sale.* t. I. *La Salade.* 1935. XLV-270 pp. .... 550 fr. 00

Fasc. LXX. — S. ÉTIENNE. *Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire. Travaux d'élèves.* 1935. 145 pp. .... Épuisé

Fasc. LXXIII. — ANTOINE GRÉGOIRE. *L'apprentissage du langage.* 1937. 288 pp. (Prix Volney, de l'Institut de France) .... Épuisé

Fasc. LXXXVI. — ANTOINE GRÉGOIRE. *Edmond-Puxi-Michel. Les prénoms et les surnoms de trois enfants.* 1939. 188 pp. .... 375 fr. 00

Fasc. LXXXIX. — FERNAND DESONAY. *Antoine de La Sale, aventureux et pédagogue.* 1940. 204 pp. .... 375 fr. 00

Fasc. XCII. — FERNAND DESONAY. *Œuvres complètes d'Antoine de La Sale.* t. II. *La Sale.* 1941. XXXVII-282 pp. .... 550 fr. 00

Fasc. XCVI. — LOUIS REMACLE. *Les variations de l'*H *secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'*h *en liégeois.* 1944. 440 pp. avec 43 figures .... 625 fr. 00

Fasc. CIII. — PHINA GAVRAY-BATY. *Le vocabulaire toponymique du Ban de Fronville.* 1944. XXVIII-164 pp. avec 10 cartes .... 350 fr. 00

Fasc. CVI. — ANTOINE GRÉGOIRE. *L'apprentissage du langage.* t. II. *La troisième année et les années suivantes.* 1947. 491 pp. .... 900 fr. 00

Fasc. CVIII. — RITA LEJEUNE. *Recherche sur le Thème : Les Chansons de Geste et l'Histoire.* 1948. 256 pp. .... 500 fr. 00

Fasc. CIX. — LOUIS REMACLE. *Le problème de l'ancien wallon.* 1948. 230 pp. .... 500 fr. 00

Fasc. CXX.— JULES HORRENT. *La* Chanson de Roland *dans les littératures française et espagnole au moyen âge.* 1951. 552 pp. .... Épuisé

Fasc CXXII. — JULES HORRENT. *Roncesvalles.* Étude sur le fragment de cantar de gesta conservé à l'Archivo de Navarra (Pampelune). 1951. 50 pp .... Épuisé
Fasc. CXXIII. — MAURICE DELBOUILLE. *Le Lai d'Aristote de Henri d'Andeli.* 1951. 112 pp. .... 300 fr. 00
Fasc. CXXVI.— LOUIS REMACLE. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize.* Tome I. *Noms et articles. Adjectifs et pronoms.* 1952. 402 pp., 19 cartes .... 800 fr. 00
Fasc. CXXIX. — *Essais de philologie moderne* (1951). 1953, 252 pp... 500 fr 00
Fasc. CXXXV. — LÉON WARNANT. *La constitution phonique du mot wallon. Étude fondée sur le parler d'Oreye.* 1956. 409 pp. .... 1000 fr. 00
Fasc. CXXXIX. — LOUIS REMACLE. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize.* Tome II .... (sous presse)
Fasc. CXL. — PAUL AEBISCHER. *Les versions norroises du* « Voyage de Charlemagne en Orient ». *Leurs sources.* 1956. 185 pp. .... 450 fr. 00
Fasc. CXLI. — LOUIS DEROY, *L'emprunt linguistique.* 1956. 464 pp. 1100 fr. 00

PHILOLOGIE GERMANIQUE

Fasc. II. — HEINRICH BISCHOFF. *Ludwig Tieck als Dramaturg.* 1897. 128 pp. .... Épuisé
Fasc. III. — PAUL HAMELIUS. *Die Kritik in der englischen Literatur des 17. und 18. Jahrhunderts.* 1897. 214 pp. .... Épuisé
Fasc. IV. — FÉLIX WAGNER. *Le livre des Islandais du prêtre Ari le Savant.* 1898. 107 pp. .... Épuisé
Fasc. XX. — T. SOUTHERN, *The Loyal Brother*, edited by P. HAMELIUS. 1911. 131 pp. .... 150 fr. 00
Fasc. XXXIII. — A. L. CORIN. *Sermons de J. Tauler.* I. *Le Codex Vindobonensis 2744, édité pour la première fois.* 1924. 372 pp. ..... Épuisé
Fasc. XLI. — JEANNE-MARIE H. THONET. *Études sur Edward Fitz-Gerald et la littérature persane, d'après les sources originales.* 1929. 144 pp. .... Épuisé
Fasc. XLII. — A. L. CORIN. *Sermons de J. Tauler.* II. *Le codex Vindobonensis 2739, édité pour la première fois.* 1929. 548 pp. .... Épuisé
Fasc. XLVI. — A. L. CORIN. *Comment faut-il prononcer l'allemand ?* 1931. 164 pp. .... Épuisé
Fasc. LXII. — M. RUTTEN. *De Lyriek van Karel van de Woestijne.* 1934. 305 pp. (Prix des Amis de l'Université de Liège. 1935 ; Prix de critique littéraire des provinces flamandes, période 1934-36) ..... Épuisé
Fasc. LXIV. — S. D'ARDENNE. *The Life of S*[t] *Juliana.* Édition critique. 1936. XLIX-250 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXI. — F. WAGNER. *Les poèmes mythologiques de l'Edda.* Traduction précédée d'un exposé général de la mythologie scandinave. 1936. 262 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXXIV. — JOSEPH WARLAND. *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys.* 1940. 337 pp. avec 2 cartes .... 550 fr. 00
Fasc. LXXXV. — A. L. CORIN. *Briefe von J. E. Wagner an Jean Paul Fr. Richter und August von Studnitz.* 1942. 598 pp. .... 750 fr. 00
Fasc. XCVIII. — RENÉ VERDEYEN. *Het Naembouch van 1562. Tweede druk van het Nederlands-Frans Woordenboek van Joos Lambrecht.* 1945. CXXXII-256 pp., avec cinq planches et résumé français ...... 875 fr. 00

Fasc. CI. — A. BAIWIR. *Le déclin de l'individualisme chez les Romanciers américains contemporains.* 1943. 402 pp. .... 600 fr. 00
Fasc. CII. — M. RUTTEN. *De esthetische Opvattingen van Karel van de Woestijne.* 1943. XVI-295 pp. (Prix du Comité H. Van Veldeke, 1945) .... 500 fr. 00
Fasc. CXVIII. — IRÈNE SIMON. *Formes du roman anglais de Dickens à Joyce.* 1949. 464 pp. .... Épuisé
Fasc. CXXI. — ARMAND NIVELLE. *Friedrich Grieses Romankunst.* 1951. 240 pp. .... 500 fr. 00
Fasc. CXXIX — *Essais de philologie moderne* (1951). 1953, 252 pp. .. 500 fr. 00
Fasc. CXXXIV. — ARMAND NIVELLE. *Les théories esthétiques en Allemagne de Baumgarten à Kant.* 1955. 412 pp. .... 1000 fr. 00
Fasc. CXXXVI. — ALBERT GÉRARD. *L'idée romantique de la poésie en Angleterre. Étude sur la théorie de la poésie chez Cooleridge, Wordsworth, Keats et Shelley.* 1955, 416 pp. .... 1000 fr. 00
Fasc. CXLI. — LOUIS DEROY. *L'emprunt linguistique.* 1956. 464 pp. 1100 fr. 00

PHILOLOGIE ORIENTALE

Fasc. VI. — V. CHAUVIN. *La recension égyptienne des Mille et une Nuits.* 1899. 123 pp. .... Épuisé
Fasc. XIX. — A. BRICTEUX. *Contes persans.* 1910. 528 pp. .... Épuisé
Fasc. XLI. — JEANNE-MARIE H. THONET. *Étude sur Edward Fitz-Gerald et la littérature persane d'après les sources originales.* 1939. 144 pp. Épuisé
Fasc. LIII. — A. BRICTEUX. *Les Comédies de Malkom Khan.* 1933. 130 pp. .... 300 fr. 00
Fasc. LV. — A. BRICTEUX. *L'Avare de Mirza dDja'far Qarâdjadâghî,* texte persan et traduction. 1934. 102 + 88 pp. .... 500 fr. 00
Fasc. LXXIV. — J. DUCHESNE-GUILLEMIN. *Études de morphologie iranienne, I, Les composés de l'Avesta.* 1937. XI-279 pp. .... 550 fr. 00
Fasc. LXXV. — H. F. JANSSENS. *L'Entretien de la Sagesse. Introduction aux œuvres philosophiques de Bar Hebraeus.* 1937. 375 pp. .... 600 fr. 00
Fasc. LXXVI. — A. BRICTEUX. *Roustem et Sohrab.* 1937. 91 pp. ...... 250 fr. 00
Fasc. XCV. — Abbé ROBERT HENRY DE GENERET. *Le Martyre d'Ali Akbar.* Drame persan. Texte établi et traduit, avec une Introduction et des Notes. 1947. 144 pp. .... 450 fr. 00
Fasc. CXLI. — LOUIS DEROY, *L'emprunt linguistique.* 1956. 464 pp. 1100 fr. 00

VARIA

Fasc. XV. — VICTOR TOURNEUR. *Esquisse d'une histoire des études celtiques.* 1905. 246 pp. .... Épuisé
Fasc. LXXIII. — ANTOINE GRÉGOIRE. *L'Apprentissage du langage.* 1937. 288 pp. (Prix Volney, de l'Institut) .... Épuisé
Fasc. LXXXVI. — ANTOINE GRÉGOIRE. *Edmond-Puxi-Michel. Les prénoms et les surnoms de trois enfants.* 1939. 188 pp. .... 375 fr. 00
Fasc. XC. — EUGÈNE POLAIN. *Il était une fois...* Contes populaires liégeois. 1942. 371 pp. .... 600 fr. 00

Fasc. CVI. — ANTOINE GRÉGOIRE. *L'apprentissage du langage*. t. II. *La troisième année et les années suivantes*. 1947. 491 pp. .... 900 fr. 00

Fasc. CXXXIII. — ALBERT HUSQUINET. *L'adaptation scolaire et familiale des jeunes garçons de 12 à 14 ans d'après le test sociométrique et le test d'aperception thématique*. 1954. 202 pp. .... Épuisé

Fasc. CXLI. — LOUIS DEROY. *L'emprunt linguistique*. 1956. 464 pp. 1100 fr. 00

Les fascicules marqués d'un astérisque : I*, II*, III*, IV* appartiennent à la Série grand in-8° (Jésus) 27,5 × 18,5. Les fascicules I-XXX appartiennent à la Série in-8° (23 × 15), les autres à la même série (25 × 16).

ÉDITIONS J. DUCULOT, S. A., GEMBLOUX *(Imprimé en Belgique)*.